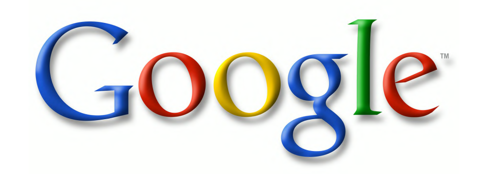
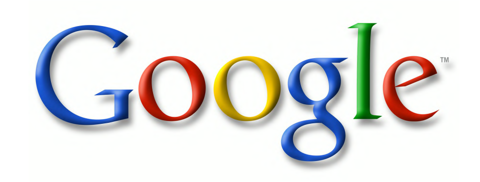




GRAMMAIRE

DES LANGUES ROMANES

Diez, Friedrich Christian

GRAMMAIRE

DES

LANGUES ROMANES

PAR

FRÉDÉRIC DIEZ

TROISIÈME ÉDITION REFONDUE ET AUGMENTÉE

TOME TROISIÈME

TRADUIT PAR

ALFRED MOREL-FATIO ET GASTON PARIS



PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
LIBRAIRIE A. FRANCK
RUE RICHELIEU, 67
1876

LIVRE IV.

SYNTAXE.

La syntaxe enseigne à grouper pour leur faire exprimer une idée, c'est-à-dire en une proposition, les parties du discours qui dans l'étude étymologique ont été considérées au point de vue de la forme et de la flexion. Elle doit avoir égard non-seulement aux principes qui règlent en général l'assemblage des parties du discours entre elles, mais aussi à l'emploi des mots individuels qui appartiennent à l'une ou à l'autre. La proposition est simple ou multiple (composée); cette distinction, qui a sa raison d'être dans la nature des langues arrivées à un certain degré de développement, doit être observée aussi dans cette étude : la première partie traitera donc de la proposition simple, la seconde de la proposition composée. Les règles concernant la place que doivent occuper les mots dans la proposition ou l'ordre dans lequel doivent se succéder les diverses propositions pourraient être indiquées occasionnellement dans ces deux parties, mais une étude à part de cette question ne présente pas seulement des avantages pratiques, elle fait mieux apprécier un trait caractéristique important des nouvelles langues. Il ne semble pas moins raisonnable de consacrer une section spéciale à la méthode de négation romane, essentiellement différente de l'ancienne méthode et moins simple. L'ensemble de la syntaxe romane se divise donc en quatre sections.

PREMIÈRE SECTION.

PROPOSITION SIMPLE.

CHAPITRE PREMIER.

Substantif et adjectif.

Le rapport du *genre roman* au *genre latin* étant inséparable de la déclinaison a déjà été exposé au livre de la flexion : bien qu'il y ait des exceptions, le masculin roman correspond d'habitude au masculin ou au neutre latin, le féminin au féminin; même les mots qui ont été empruntés aux langues germaniques conservent pour la plupart fidèlement leur genre (t. II, 14-22). Au point de vue de l'influence exercée par le sens le roman se comporte aussi comme la langue mère; mais la terminaison a acquis une certaine influence. Les noms communs en *a* (fr. *e*), par exemple, qui désignent une personne masculine sont en général aussi masculins, mais beaucoup de mots nouveaux comme *guida, spia, sentinella* se rangent dans presque tous les domaines au genre féminin, et même les mots transmis par la langue mère comme *propheta* et *papa* sont quelquefois traités comme féminins en provençal et en vieux français, singularité que la terminaison seule peut avoir causée (t. II, p. 14 ss.). Dans d'autres cas on a accommodé la terminaison au genre : *socrus* devient en esp. prov. *suegra,* en port. *sogra,* en val. *soacrę*; *nurus,* ital. *nuora,* esp. *nuera,* port. prov. *nora,* v.franç. *nore,* val. *norę.* Les noms géographiques se sont en général réglés sur la terminaison. En effet ceux en *a* ont le genre féminin, les autres ont le genre masculin; à ces derniers appartiennent ital. *Messico, Perù, Napoli, Parigi* (aussi féminin), *Tamigi, Tevere,* esp. *Japon, Ferrol, Guadalquivir, Ródano,* port. aussi *Garumna, Guadiana, Sequana,* franç. *Portugal, Piémont, Danemark, Canada, Brésil, Paris, Lyon, Rhône, Danube, Elbe.* Les noms des mois et des jours de la semaine sont masculins, ces derniers ne sont féminins qu'en valaque; les noms des vents, sauf ceux qui se terminent en *a,* sont égale-

ment masculins. Le changement le plus important concerne les noms d'arbres, qui sont devenus masculins (t. II, p. 15).

2. En ce qui concerne le *nombre* il faut remarquer : 1) Les *noms de personnes* considérés comme noms communs passent sans hésitation au pluriel : ital. *i Catoni, gli Scipioni* (hommes comme Caton et Scipion), esp. *los Horacios y Virgilios,* comme lat. *Catones, Scipiones* ou gr. οἱ Ἡρακλέες, οἱ Θησέες (voy. chap. 2, § 5).— 2) En latin les noms de *matière* sont en grande partie aptes à être employés au pluriel, aussi bien ceux qui indiquent un assemblage peu condensé de petites parties que ceux qui désignent une masse; les premiers sont considérés comme un ensemble, les seconds comme des objets isolés : *nives, grandines, imbres, arenae, pulveres, frumenta, venena, carnes* (morceaux de viande), *pices* (morceaux de poix). Dans les nouvelles langues le pluriel a pris une plus grande extension : on peut dire par ex. en it. *nevi, piogge, arene, farine, frumenti, orzi, latti, lini, lane, carni, ori, argenti, rami, piombi, stagni*; en esp. *nieves, lluvias, arenas, polvos, cenizas, trigos, lanas, carnes* etc.; en franç. *neiges, pluies, arènes, poudres, sucres, chairs, ors, plombs.* — 3) Des *abstraits* qui indiquent un état corporel ou intellectuel ou une activité peuvent de la même manière revêtir la forme du pluriel; c'est là un trait syntactique important que la nouvelle langue possède en commun avec l'ancienne. Exemples latins : *vitae, mortes, somni, risus, timores, superbiae, audaciae, irae, odia, invidiae, amores, oblivia, honestates, satietates.* De même en ital. *vite, morti, sonni, ozi, risa, gusti, timori, superbie, orgogli, ire, odi, invidie, vendette, ubbidienze, amori, obblii, posse Ger.* 3, 51, *umilitadi, onestadi, povertà, sanità*; aussi les idées matérielles *ardori, candori, rossori, splendori, mormorii, gridi, tuoni, caldi, geli.* De même en esp. *vidas, muertes, miedos, temores, iras, amores, zelos, ciumes, valores, saludes, piedades, temeridades.* Fr. *vies, morts, craintes, peurs, amours, fureurs, courroux, désespoirs, perfidies, bontés, respects,* même *patiences,* au sens figuré *feux, flammes, froideurs, les froiz et les chaus* Ruteb. I, 31, comp. les notes de Ménage sur Malherbe p. 142; pr. *las fams e las setz GRoss.* 6741, néanmoins on restreint déjà dans cette langue l'usage de cette liberté. Les pluriels de ce genre désignent soit une véritable pluralité de l'idée (*le morti degl' imperatori*), soit une pluralité de modes ou d'expressions d'une seule et même idée (*le bellezze* les divers côtés de la beauté, *le ire* les mani-

festations de la colère, *gli amori* les amours); quelquefois aussi ils ne font que renforcer l'idée simple[1]. Aux abstraits appartient aussi l'infinitif, mais dans ce cas on ne lui laisse prendre que rarement la forme du pluriel. Au reste ces pluriels sont surtout employés par la poésie artistique qui y voit et y cherche un ornement de style ; l'ancienne poésie plus naïve les favorise moins. L'allemand moderne au contraire a perdu beaucoup de ces pluriels qui étaient encore couramment employés dans l'ancienne langue. — 4) D'autres cas sont lat. COELI, ital. *cieli*, esp. *cielos*, fr. *cieux* ; PECTORA, esp. *pechos* fréquent aussi bien dans le sens propre et appliqué à une seule personne qu'au sens abstrait ; BARBAE s'emploie de la même manière (dans Apulée et d'autres), esp. port. *barbas* ; LITTERAE (lettre missive) v.esp. prov. *letras*, v.fr. *lettres*, se rapporte à un seul objet de ce genre. — 5) Plusieurs substantifs sont exclusivement ou spécialement employés au pluriel, soit à cause de l'exemple donné par le latin, soit à cause d'un usage postérieur déterminé par la nature elle-même de l'objet. Une petite liste de ces mots a été donnée au tome II, p. 22.

3. Les attributions du substantif peuvent être remplies aussi par des adjectifs et des pronoms, des verbes (infinitifs) et des particules ; même par des phrases entières, comme en grec, voy. pour plus de détails à l'infinitif. Il faut encore relever ici la représentation *périphrastique* usitée en latin d'un substantif personnel par une proposition relative, qui est surtout favorisée par l'italien : lat. *ii qui audiunt* (*auditores*), *ii qui judicant* (*judices*); ital. *a chi leggerà* (*al lettore*); *il maestro di color che sanno* (*de' sapienti*) *Inf.* 4, 131 ; *diè lor chi conduce* 7, 74 ; esp. *al que leyere* etc.

4. Dans un cas déterminé on remplace régulièrement l'*adjectif par le substantif*. Le latin exprime les matières considérées

1. En ce qui concerne le dernier de ces mots il faut remarquer qu'en provençal et en vieux français la forme plurielle des cas obliques *amors* s'est mêlée au singulier, en sorte qu'elle est devenue synonyme de *amor* (l'amour, le dieu de l'amour). Il est vrai que Matfre Ermengaud a intitulé son ouvrage *lo breviari d'amor* et non *d'amors*, mais Molinier nomme le sien *las leys d'amors* et non *d'amor* ; d'autres auteurs ont écrit *par amors* (par amour), *segon amors* (selon l'amour), des poètes français ont dit *la chasse d'amours*, *li jeu d'amours*, *sospris d'amours*. Voici encore à ce sujet une petite remarque : le *Vocabularius S. Galli* latin-allemand (VIII[e] siècle) traduit déjà l'adverbe allemand *gernlîho* par l'expression *ex amurs*, dont le second mot, à cause de l'*u* et de l'*s*, doit être emprunté littéralement au français.

comme attributs par des adjectifs, ce n'est que çà et là dans le style poétique qu'il se permet des substantifs comme *sideris ora* pour *siderea*, *tegumenta frondis* pour *frondea*. Dans la nouvelle langue, pour laquelle la forme de ces adjectifs en *eus* n'était pas commode, l'emploi du substantif est devenu la règle : ainsi *poculum aureum*, *argenteum*, *cupreum* est devenu it. *bicchier d'oro*, val. *pahar de aur*, esp. *vaso de plata*, fr. *gobelet de cuivre*. Mais ce n'est qu'en français que l'emploi de l'adjectif est interdit (t. II, p. 277), aussi lorsque les poètes emploient le participe, comme Malherbe dans *âge ferré* pour *de fer*, *siècle doré* pour *d'or*, la critique réclame-t-elle. Il en est à peu près de même pour les noms géographiques : ainsi it. *vino di Reno*, *Guittone d'Arezzo*, mais on dit aussi *Pietro Aretino*, *Serafino Aquilano*; pour d'autres exemples voy. ch. 2, § 4.— L'espagnol présente la particularité suivante : des substantifs qui, accompagnés d'une préposition, représentent le sens d'un adjectif, peuvent en prendre immédiatement la place grammaticale et par conséquent aussi précéder le mot principal comme un véritable adjectif; c'est comme si nous voulions dire « la sans comparaison beauté » pour « l'incomparable » : *la sin ygual belleza* = *la incomparable belleza Nov.* 4; *dos sin ventura amigos Num.* 4, 1; *el vano y sin provecho sentimiento* Garc. *eleg.* 1; *el mas sin ninguna mala tacha* (*el mas puro*) *CLuc.* 45; *aquel sin ventura*; *me tienen por de ningun juicio*. Les autres langues n'usent pas aussi facilement de ce procédé. Mais on a un correspondant dans l'it. *quel senza cuore*.

5. L'*adjectif* au sens absolu (il sera question au chap. 4 de la construction de l'adjectif avec le substantif) ou bien représente une personne considérée à un point de vue général, ou bien exprime une idée abstraite. 1) L'emploi de l'adjectif avec un sens personnel a pris dans les langues nouvelles une bien plus grande extension que dans le latin, qui ne sous-entend pas volontiers le mot *homo*. *Homo doctus* est rendu simplement par ital. *il letterato*, esp. *el erudito*, fr. *le savant*, val. *invętzatul*, et dans ce sens on admet aussi quelquefois l'emploi du féminin. — 2) Si l'adjectif exprime une idée abstraite, s'il représente une qualité comme telle, il revêt dans d'autres langues la forme du neutre, comme lat. *jucundum*, grec τὸ καλόν. Dans la plupart des provinces romanes la forme du neutre concorde ici avec celle du masculin : ital. *il sublime*, *il bello*, port. *o grande*, *o formoso*, prov. *lo vers*, *lo belhs*, franç. *le beau*, *l'utile*; seul l'enchaînement de la phrase peut résoudre la question du sens.

Mais en espagnol, par une heureuse circonstance, un article spécial *lo* s'est établi pour accompagner l'adjectif dans ce sens et prévenir ainsi toute confusion : *lo verdadero, lo útil, lo presente, lo pasado, lo alto desta sierra, lo hondo deste valle*. La désignation du neutre par la forme même de l'adjectif (à part les quelques cas de la comparaison anomale, comme ital. *migliore*, neutre *meglio* = *melior, melius*) n'est offerte que par les dialectes du nord-ouest dans leur période la plus ancienne : prov. masc. *bos*, fém. *bona*, neutre *bo*, v.fr. *bons, bone, bon*; encore ce neutre est-il restreint à l'emploi adjectival parce qu'il se rapporte toujours à une idée pronominale neutre (qui peut être contenue aussi dans le verbe, généralement *esser*), comme dans *aisso es belh* (cela est beau); *tot lo remanen*; *tot quant es avinen*; *no pot esser remazut que*; *belh m'es, bon m'es*; mais si l'adjectif est pris substantivement on n'a pas, ainsi que nous l'avons dit, *lo belh*, mais avec la flexion *lo belhs*, *gran perda hi fai lo remanens* (le reste) *Choix* V, 11, comp. t. II, p. 56[1]. — 3) La représentation périphrastique de ce neutre par RES est devenue très-usitée dans les nouvelles langues, qui toutefois emploient de préférence CAUSA (t. II, p. 419) : ital. *cosa incredibile* (qqch. d'incroyable), esp. *cosa nueva*, prov. *re novelh* *Choix* V, 375, *plus leugiera cauza* (traduction de *facilius*) *GO.* 58[b], fr. *grand'chose, belle chose*. Nous verrons plus bas au chapitre du pronom qu'on supprime quelquefois *cosa* en italien, en sorte que dans cette langue un féminin représente un sens neutre. Le valaque est la seule langue où le neutre absolu puisse être rendu par le pluriel du féminin, par ex. *ceale pę-mųntești* (*res terrestres* = *terrestria* les choses terrestres); *dela cei buni invatze cele bune* (on apprend des bons les bonnes choses, le bien).

1. Les grammairiens du XIII[e] siècle déjà admettent en provençal l'existence d'un adjectif neutre. Ainsi Uc Faidit parle d'*adjectius, quan son pausat senes substantiu, si cum mal m'es, greu m'es, fer m'es, estranh m'es qu'el aia dit mal de me GProv.* p. 6; Raimon Vidal remarque : *pot hom abreujar* (c.-à-d. supprimer l'*s* de flexion) *per rason del neutri el* (c.-à-d. *en lo*) *nominatiu el vocatiu singular, aisi com qui volia dir : bon m'es car m'aves onrat*; *mal m'es car m'aves tengut*; *bel es aiso* ibid. p. 73. Raynouard, dans sa grammaire du moins, ne sait rien d'un neutre : dans *bel m'es, greu m'es* il ne voit pas autre chose qu'un emploi impersonnel de l'adjectif. Mais que dire de *tot ais quant es avinen*? Le triple genre de l'adjectif provençal a sans doute été reconnu pour la première fois dans la *Poesie der Troubadours* p. 299, car à cette époque les anciens textes grammaticaux étaient encore inédits.

6. Il se présente des cas où l'adjectif prend la place de l'*adverbe*. 1) On a déjà remarqué au livre de la formation des mots (p. 427) que l'adjectif au neutre peut remplacer l'adverbe. Toutefois cette faculté n'appartient pas à tous les adjectifs ; elle n'est concédée qu'à un nombre relativement peu important d'entre eux et presque uniquement à des adjectifs simples : on emploie dans les autres cas la composition avec *mente*. Mais ici, comme partout, la langue poétique est plus libre. Voici quelques exemples qui donneront une idée de ce procédé. It. *mena dritto altrui Inf.* 1 ; *lo sol fiammeggiava roggio Pg.* 3 ; *si alto miraron gli occhi miei* P. *Son.* 12 ; *come dolce ella sospira* 126 ; *mirandol io fiso* P. *Cz.* 24, 3. Esp. *fermoso sonrrisaba PC.* 881 ; *duermes cierto?* Garc. *Egl.* 2 ; *el viento que blando 'y prospero soplaba Nov.* 7 ; *se holgaron infinito.* Prov. *jatz mol o dur Jfr.* 135[b] ; *tan suau non m'adormi Choix* III, 98 ; *vauc plus prion* 104. Fr. *ces fleurs sentent bon, mauvais* ; *cette actrice chante faux* ; *il parle trop vite.* Parmi les écrivains de la décadence Prudence emploie souvent l'adjectif pour l'adverbe, *castum* pour *caste, severum* pour *severe* (voy. l'index de l'éd. Cellar.). — 2) Veut-on donner comme attribut au sujet ou au régime un genre ou un mode d'activité, on change alors, comme en latin (*tacita secum gaudet*), l'adverbe en un adjectif, lequel toutefois ne peut être clairement reconnu que s'il est au féminin en *a* ou au pluriel, car autrement ce pourrait être aussi bien l'adjectif adverbial. Ital. *la mente mia mirava fissa Par.* 33 ; *tu vedi certa Orl.* 5, 54 ; *pastorella mai sì presta non volse piede* 1, 11 ; *che più lontana se ne vada* 1, 20 ; *ite veloci!* Esp. *nubes que tan recias caminais* GVic. 71[a] ; *alta va la luna SRom.* 227 ; *alza mas alta la rodilla Num.* 4, 4 ; *viendola andar tan ligera Nov.* 1 ; *hermosa y discreta respondió* 4 ; port. *commetteram soberbos os Gigantes o Olympo Lus.* 2, 112 ; *mais certas se conheçam as partes* 5, 25. Les langues du nord-ouest ne paraissent pas favoriser cette expression ; cependant on dit en franç. *une nouvelle venue* (au lieu de *nouvellement*), *des fleurs fraîches cueillies,* v.fr. *les chevaliers noviax venus Brut.* I, 329 ; prov. *la luna luzi clara Jfr.* 66[a]. Les adjectifs SOLUS, PRIMUS, ULTIMUS prennent très-souvent aussi, comme en latin, la place des adverbes correspondants. Ital. *soli tre passi credo ch'io scendesse Pg.* 8 ; *ella uscì la prima* ; *uomini eletti ultimi vanno* ; esp. *solos D. Antonio y D. Juan no quisieron* ; *yo á tan divina gloria la primera embestiré*

Cald. I, 83[b]; port. *nellas sós exprimenta toda a sorte Lus.* 3, 39. Franç. *ils sont les seuls à plaindre* Corn. *Hor.*; *le seul consulat est bon pour les Romains* Corn. *Cinn.*; *o fleur que j'ay la première servie* Mar. II, 317; *elles entrèrent les dernières*. En espagnol et en portugais JUNTO (*junctus, junctim*) est employé à la fois comme adjectif et comme adverbe, par ex. esp. *junto severidad con dulzura* Garc. *egl.* 2; *la multitud de gente y armas junta Num.* 1, 1; port. *recebem junto e dão feridas Lus.* 4, 39; *os ventos juntos dando nella* (sc. *vella*) 6, 71.

7. *Comparatif* et *superlatif*. — La représentation romane de ces gradations a été étudiée déjà au livre de la flexion; il reste encore, au point de vue syntactique, quelques particularités à relever. 1) Outre *magis, plus, minus* on peut aussi employer à cet usage MELIUS : it. *più contento e meglio sicuro Dec.* 4, 1; *meglio capace Orl.* 3, 48; pr. *lo miel presan el plus plasen Choix* V, 12; *lo mielh adreg* IV, 46; v.fr. *des melz gentils Ch. d'Alexis*; *les mielz vaillanz LRs.*; *li miax vaillant Dolop.* 241 (ce qui s'explique facilement par *valoir mieux*); mais en fait ce comparatif renvoie au positif *ben sicuro* etc. Dans *Charl.* v. 310 on trouve *set anz e melz* exactement comme le m.h.allem. *siben jâr ode baz*. En italien on dit aussi *meglio di venti scudi*. — 2) D'après la règle générale l'idée du superlatif est liée à l'article. Mais il est clair que l'article disparaît partout où un pronom précédant l'adjectif ne tolère pas l'article devant lui. On dit en français *mes plus beaux jardins*, mais en italien *i miei più bei giardini* etc. A l'inverse l'article n'est pas tout-à-fait étranger au comparatif : il ne peut pas être supprimé lorsqu'on veut désigner l'objet comme un objet déterminé : ainsi dans la phrase provençale *los fortz venson li forsor* (les plus forts triomphent des forts). Ici c'est le sens qui empêche les confusions. L'Arioste emploie très-souvent le comparatif avec l'article dans des phrases négatives, par ex. *non era dopo il re di lui il più degno Orl.* 5, 13, passage dans lequel le degré de comparaison est rendu clair par le *di lui* qui en dépend; *che la Bretagna non avea il più forte* 5, 17; Annibal Caro dit *io non ho mai conosciuto il più compito gentile uomo di questo*. — 3) Si le superlatif, comme les langues en laissent généralement la liberté, est *postposé* à son substantif déjà précédé de l'article ou accompagné d'un possessif, il reste généralement sans article. Ital. *i suoi compagni più noti e più sommi* Dante; *nell' età sua più bella* Pétr.; *tra l'altre*

gioje più care che aveva Bocc.; *la donna la più bella ch'io abbia mai veduta*; cependant on blâme dans cette langue la répétition de l'article. Esp. *la desdicha mas fuerte*; port. *seu filho mais velho*; *a neve he o corpo o mais branco*. Prov. *l'ome pus grassios*; v.franç. *le pris plus honneste*; *mes garnemens plus chiers*. En français moderne au contraire on ne peut pas éluder l'emploi de l'article : *la femme la plus vertueuse*. En valaque le superlatif est accompagné de l'article *cel* et toujours placé après le substantif : *nucul cel mai umbros*, dat. *nucului celui mai umbros*. — Le superlatif avec l'article défini peut aussi s'unir au substantif accompagné d'un article indéfini : ital. *un popolo il più incostante*; esp. *un valle el mas secreto*; port. *huma estrella a mais luminosa*; angl. *a nature the most delicate*. — 4) Le superlatif *organique* au sens absolu n'indique qu'un degré élevé d'une qualité (*durissimo* très-dur), aussi s'unit-il le plus souvent avec l'article indéfini : it. *una bellissima casa*, esp. *un hombre doctisimo*, et de même en v.fr. *un grandisme nez*. Toutefois l'article défini n'est pas absolument incompatible avec cette forme : des locutions telles que it. *l'ottimo parlatore, la minima parte, l'altissimo poeta, le virtuosissime operazioni*, esp. *el audacisimo caballero DQuix.* 1, c. 28, *la afligidisima madre*, prov. *l'altisme tos*, v.fr. *li saintisme ber TCant.* p. 83 ne sont pas sans exemples[1]. — 5) Lorsque la comparaison porte sur deux objets seulement, le latin se sert du comparatif et non du superlatif. Les langues filles sont incapables d'observer cette règle partout où l'adjectif doit nécessairement être accompagné de l'article défini, car il en résulterait immédiatement l'expression à laquelle on donne le nom de superlatif : *minor fratrum* est en it. *il minore de' due fratelli*, fr. *le plus jeune des deux frères*, au contraire l'anglais dit *the younger of the brothers*. Mais si l'adjonction de l'article défini n'est pas obligatoire, l'ancien usage se maintient encore, ainsi en espagnol dans cette phrase où il s'agit de deux personnes : *tú llevarás la palma de mas verdadero amigo* (*certioris amici palmam reportabis*) *Num.* 4, 1 (p. 73). — 6) Après des *relatifs* comme QUANTUS, QUAM, UT, le latin emploie le superlatif pour marquer le plus haut degré de

1. Mussafia observe à ce propos : « *La minima parte* non corrisponde perfettamente a *l'ottimo parlatore*; questo è, como lo dicono, superlativo assoluto (*le très-bon parleur*), quello è relativo » (non pas *la très-petite partie*, mais *la plus petite partie*).

la possibilité : *quanta maxima poterat celeritate*; *quam celerrime potuit*; *ut blandissime potest*; de même en grec ὡς τάχιστα et en m.h.all. *sô er schiereste mohte*. Le roman emploie habituellement le comparatif qui suffit à rendre l'idée. Ital. *quanto potea più forte ne veniva Orl.* 1, 15; *come meglio seppe*, aussi *come* IL *meglio seppe*; *come si puote* IL *meglio*. Esp. *plorando quanto mas se podia* Bc. *Mil.* 770; *como él pudier mejor PC.* 2646. V.franç. *plus tost que pot* (lat. non pas *celerius quam potest*, mais *celerrime*) *Gar.* I, 137; *cum il ains pot* (*le plus tôt qu'il put*) *Rou* II, 5. B.lat. *quam citius poterit L. Roth.* n. 280; *quandocumque ego citius potuero Esp. sagr.* XIX, 372 (de l'an 962). Mais il emploie le comparatif aussi après d'autres relatifs et avec différents verbes, par ex. après QUANDO et UBI. On dit ainsi : ital. *quando più dolcezza prendea* (*summam dulcedinem*) P. *Cz.*; *dove noi possiamo meglio albergare* (*optime*) *Dec.* 10, 9. Esp. *quando* (*el sol*) *mas hermoso se muestra* (*pulcherrime*) *Nov.* 10. Pr. *quant menz s'en guarda* (*minime*) *Bth.* 132; v.fr. *là ù li esturs fust plus forz* (d'après le lat. *ubi fortissimum est proelium*) *LRs.* 156. B.lat. *ubicunque illis melius visum fuerit* Tir. 10[a] (de l'an 753); *qualiter ipse melius praeviderit* Lup. 530 (de l'an 774). Ensuite après le *pronom* relatif : ital. *quel piacer ch'ogni amator più brama Orl.* 1, 51. Esp. *lo que él mas deseaba*; *segun que mejor entiendo Flor.* I, 222[b]; port. *a ren do mundo que eu mais amava Trov.* n. 151. Prov. *la re que plus volia Choix* V, 74; *l'om cui miels vai LR.* I, 371; *cil que genser se capdella* 494; v.fr. *le jouel qu'elle garde plus chierement TFr.* 452; *celle du monde qu'ayme mieux* Ch. d'Orl. 51; mais fr.mod. *ce que je désire le plus*. B.lat. *quemcunque meliorem invenerint Form. B.* 37; *faciat exinde quidquid melius elegerit* Mab. II, 668[b] (an. 804); *quale ille melius praeviderit* Ughell. VI, col. 1283. — 7) Avec le verbe *être* il arrive souvent, en italien surtout, que les comparatifs organiques de l'adjectif sont échangés contre leurs adverbes correspondants, par ex. *esse son meglio di te* (au lieu de *migliori*); *che son peggio che porci* (*peggiori*) *Pg.* 29, 115; *s'altra è maggio* (*maggiore*) *Inf.* 6, 48; *lo cielo è maggio* GCav. 349, et l'on trouve même un pluriel *maggi*; l'arch. *maggio* a rarement, dans Guittone par ex., le sens adverbial qui lui revient de droit. En v.franç. aussi *mielz* (*melius*) peut être mis à la place d'un adjectif : *cent cumpaignons des mielz*

et des pejurs Rol. p. 56 ; prov. *ab dels mels de la vila GA.* 5272 d'après *LR.* IV, 182 (*ab del mels* d'après Fauriel). Comp. chap. 12, § 4.

7. La *gradation absolue* d'une qualité est avant tout exprimée au moyen d'adverbes. Les plus importants ont été énumérés au tome II, p. 441 ss. Il reste à remarquer : 1) Pour l'it. *molto* les dialectes du sud-ouest ont deux formes, esp. MUCHO, MUY, port. MUITO, MUI (aussi MŨI nasal); on emploie le plus volontiers la forme abrégée devant les adjectifs d'une certaine dimension (*muy maravillado,* aussi *muy de buena gana*). *Multum* est déjà passablement répandu dans le latin du plus ancien moyen âge, par ex. *vestimenta multum vilia, multum pretiosa Capit. Lud. pii,* Georg. p. 825, déjà dans Augustin *homines multum superbi Hymn. adv. Donat.*, dans Grég. de Tours *multum callidus* 3, 7 etc. Le fr. BIEN est un renforcement très-usité : *bien bon, bien mal, bien malade*; les autres langues, qui possèdent déjà *multum,* en font un usage plus modéré : *ben chiaro, bien malo, bem cheio,* lat. *bene multi,* b.lat. *filiam bene idoneam* Gr. Tur. 5, 33, *homines bene francos Form. M. App.* n. 5, *de bene liberis hominibus* 12, *bene ingenuus* 13. L'ital. ASSAI exprime un degré un peu plus élevé que le fr. *assez* et le port. *assaz*; l'esp. *asaz* est vieilli. L'ital. TRA, qui est littéralement le fr. *très,* n'est employé que devant certains adjectifs qu'indiquent les lexiques ; il en dit plus que le mot français : *tradolce* signifie extrêmement doux ; il en est de même de *stra* dans *stragrande.* Le v.fr. PAR, qui sert à renforcer d'autres adverbes d'intensité, est d'ordinaire attiré par le verbe, comme dans *mut par fu liez* MFr. I, 364; *mut par esteit bons chevaliers* I, 328; *l'eve par estoit moult parfonde* voy. *Roq.* II, 203[b]; *mult par esteit tenu Rou* I, p. 195 ; *moult par ingaus C. Poit.* p. 51 ; *trop par li estes dure* MFr. I, 538 ; *tant par est sages* 424. Un exemple provençal est : *molt per foren de bon e de sobtil Bth.* 187. On trouve en v.port. *mal vos per está*; *ben mi o per devedes a creer.* Le lat. *per* aussi se sépare çà et là de son adjectif : *per mihi mirum visum est*; *per pol quam paucos.* Un mot qui exprime un sentiment vif est l'adverbe de comparaison *tam* (en roman aussi *sic*), lorsque la comparaison n'est pas consommée : « le jour est si beau » ; ital. *era una sì bella fanciulla*; esp. *los cantos eran tan consolables,* franç. *il se porte si bien*; déjà en latin *Hannibal opinionem de se auxit conatu tam audaci trajiciendarum Alpium.* — 2) On

renforce le sens du comparatif soit avec ces mots, soit avec d'autres : on dit ital. *molto più bello* ; *assai più ricco* ; *vie più grande* ; *di gran lunga più dotto* ; esp. *mucho mas bello* ; *muy mejor* ; port. *muito mais alto* ; *mui mais penetrante* ; *bem mais* ; prov. *molt plus tost Choix* III, 39 ; *trop miels* ibid. 8 ; *pro mais* V, 34 ; fr. *beaucoup plus avant* ; *bien moins* ; val. *cu mult mai inalt*. Il faut remarquer qu'en espagnol devant *mas* les adverbes *mucho* et *poco* peuvent être remplacés par les adjectifs correspondants : *mucha bella estoria Alx.* 943 ; *mucha mas distancia* Cald. ; *de poca mas edad Nov.* 9 ; et cette expression est encore correcte dans la langue moderne : *mucha mayor agudeza Flor.* éd. Wolf. II, 462ª. Ex. v.ital. *gemma molta cara* Din. Comp. ; *in poca d'otta* ibid. ; *molta fora spietata donna PPS.* I, 206 ; *per la molta novissima cosa CN.* 21 ; *di troppa più gente* Malesp. c. 45[1]. Nous observerons plus bas en parlant du génitif (§ 3) un phénomène tout semblable. Le superlatif organique aussi se laisse précéder d'adverbes d'intensité, comme ital. *molto bellissimo* = lat. *multo pulcherrimus, sì scarsissimo, più sommo, più pessimo* ; esp. *la muy finisima esmeralda, la mas minima obra*. En effet on admet facilement pour traduire l'intensité d'une impression une nouvelle gradation de l'adjectif déjà gradué. Le grec μᾶλλον ὀλβιώτερος trouve un écho non-seulement dans le latin *magis major* Plaut. *Men. prol.*, mais aussi dans l'espagnol *mas mejor* Rz. 285, dans le provençal *pus melhor Choix*, IV, 79, dans le v.fr. *plus hauçor Alex.* p. 64 ou dans le franç. populaire *plus meilleur*, que Henri Étienne compare à βέλτιον μᾶλλον. Voy. t. II p. 61 note, où nous avons relevé plusieurs superlatifs redoublés. On connaît le lat. *proximus, proximior* et l'allem. *erster, ersterer*. Même des adjectifs dont le sens n'admet pas de gradation peuvent en subir une : au latin *magis unicus* Plaute *Capt.* 1, 2, 47 répond le français *mon plus unique bien* Corn. *Hor.* 1, 3.

8. Les *substantifs* ne sont pas proprement capables de gradation. Il faut néanmoins observer les faits suivants : 1) Lorsque deux substantifs ayant la valeur d'attributs sont rapportés à un seul et même sujet, on peut partout désigner la

1. En allemand aussi on entend dire quelquefois *eine rechte schœne Geschichte, ein rechtes liebes Kind, ein ganzer guter Mann, ein ganzes leeres Glas* pour *recht, ganz*. Les langues se rencontrent souvent dans leurs procédés ; en v.franç. de même l'adverbe *tout* est échangé contre l'adjectif *tout* : on dit *tous petis* pour *tout petits*.

prééminence de l'un sur l'autre au moyen de la particule comparative : ainsi it. *egli è piu pittore che scultore* ; fr. *il est plus poète que philosophe* ; all. *er ist mehr Herr als Diener*. Le même procédé est généralement permis aussi lorsque deux sujets sont comparés entre eux, surtout en espagnol : *aquel es mas ladron que Caco* ; port. *Pedro es mais homem que João* ; franç. *celui-ci est plus homme que son frère* ; dans Malherbe *je suis plus rocher que vous n'estes* ; *fut moins Hercule que toy*. L'espagnol et le portugais appliquent volontiers au substantif encore d'autres particules intensives : esp. *somos tan caballeros como vos* ; *aquel es tan señor de mi vida que* etc.; *tan hijo fui de desdichas* Cald. I, 265b (*tam ego homo sum quam tu* Plaute *Asin.* 2, 4, 83); de même *muy fijos d'algo, muy cazador, muy amigos, muy dama* ; port. *tanto senhora soya ser CGer.* II, 14 ; *era ja muito noite* (au lieu de *alta noite*); *he muito verdade* ; *é mui trobador Trov. Vat.* p. 97 ; it. *se voi foste così uomo como voi sete femmina CN.* 156 ; v.fr. *mult ies ber Rol.* p. 119 ; *molt petis e molt enfes G. d'Angl.* p. 123 ; en français moderne ce serait mal parler que de dire *il est aussi poète que Virgile, il est beaucoup chevalier*. Ex. b.lat. *pro me nimium peccatori HL.* II, 65 (an. 931), et m.h.all. *ir sît gar ze kint* Ulr. von Licht. 41, 25. — 2) Plaute a dit *oculissime homo! o patrue mi patruissume!* des comiques grecs Δαναώτατος ; l'italien transporte de même dans le discours passionné la forme du superlatif *issimo* à des substantifs qui désignent soit des personnes, soit des objets, et dit *fratellissimo* (frère par dessus tous les frères), *padronissimo, virginissima, Ricciardissimo, asinissimo, casissimo* (le grand cas). L'espagnol dit *dueñisima*, et on trouve dans le style de chancellerie du latin du moyen âge *dominissimus* ; le terme opposé *servissima omnium ancillarum* se lit dans les *Form. B.* 8. A cet *issimus* le provençal oppose sa forme périphrastique, par ex. *lo plus vassals GRoss.* 2067 ; *lo pus laire Choix* IV, 421 ; v.fr. *li plus sire FC.* I, 410 ; *le plus prodome Og.* I, p. 28 ; *li plus maistre Rol.* p. 56 ; *le plus traitour HCap.* 190 ; *le plus roy* (βασιλεύτατος) *qui fut onc couronné* Mar.; *le plus âne* La Font. *fabl.* 3, 1.

9. *Noms de nombre.* — 1) Dans la *chronologie* on se sert généralement des nombres cardinaux, seul le premier jour du mois est exprimé par *primus*. Exemples pour désigner *a*) des années : ital. *l'anno mille settecento*; esp. *el año* (*de*) *mil y ochocientos* ; port. *o anno* (*de*) *mil oitocentos e doze* ; fr. *en*

mil (au lieu de *mille,* dans la chronologie) *sept cent quatre-vingt*; val. *in anul o mie opt sute* (en l'an 1800); *b*) les jours du mois, en général avec le mot *dies* sous-entendu : ital. *il dì primo d'Aprile*; *ai due di Marzo*; *a' dieci di Luglio*; esp. *el primero de Enero*; *el primer Octubre*; *á dos de Enero*; *el decimo septimo de Junio*; port. *aos quatro de Julho*; *em vinte e oito de Decembro*; franç. *le premier Janvier*; *le six* (*de*) *Janvier*; *le vingt Mars*; val. *in opt Maiu*. *c*) Les heures : ital. *è un' ora*; *sono le due*; *a quattro ore, alle quattro*; esp. *es la una*; *son las dos*; fr. *il est une heure*; *il est deux heures* (et non pas *sont,* comme en ital. et en esp.); *à trois heures*; val. *sụnt opt*; *la doaę ciásuri* (vers deux heures, plur. du slave *cias*). — 2) Pour distinguer des *personnages du même nom* on emploie les nombres ordinaux qu'on place après le substantif sans article, comme it. *Carlo quinto,* esp. *Felipe secundo,* val. *Francisc inteiul, Carol al cincilea*. Le franç. aussi dit *Charles premier, Henri second*[1], mais aussi *deux* et à partir de trois il ne compte plus qu'avec des nombres cardinaux, sauf pour *Charles Quint, Sixte Quint* dont la forme a été calquée sur celle des langues du sud. En v.franç. la numération ordinale était également usitée, et Marot encore dit *Loys douziesme,* Montaigne *Conrad troisiesme, Charles cinquiesme,* jamais *Charles Quint*. Pour les citations ce sont en général aussi les nombres cardinaux qu'on emploie : it. *libro tre,* fr. *chapitre vingt,* val. *in a treia carte* (au livre trois). — 3) La perte des *distributifs* a rendu nécessaire la périphrase avec *quisque* : ainsi ital. *le dita dell' uomo hanno ciascuno tre articoli* (*hominis digiti articulos habent ternos*); esp. *mozos de diez y seis años cada uno* (*pueri senum denum annorum*); val. avec *cụt* (*quot*) : *tot insul are cụte doaę cęrtzi* (*quivis habet binos libros*). Seul le distributif de l'unité, *singuli,* se retrouve dans l'esp. *sendos,* port. *senhos,* par ex. *doce pueblos de sendos regiones* (*duodeni populi ex singulis regionibus*) *Alx*. 807; *dos ladrones de señas partes PC*. 350; *todos dem senhos soldos*[2]. — 4) A la formule allemande *selbdritt,* gr. τρίτος αὐτός

1. La différence entre *second* et *deuxième* consiste en ce que ce dernier n'est pas employé pour clore une série : *Machabées, livre second* (et non *deuxième*), mais *livre second* ou *deuxième des Rois*.

2. Une forme provençale pour les multiplicatifs est *per un dos* (deux fois), *per un tres* (trois fois), voy. *LR*. s. v. *cen*; comp. ital. *per un cento PPS*. I, 193.

répond le franç. *lui troisième,* par ex. *il échappa à peine lui troisième* (lui et deux autres). Pour *lui* l'ancienne langue employait *soi* : *mes peres est soi cinqantisme Brut.* I, p. 91; *li rois soi qart s'en vint NFC.* II, 343; aussi prov. *Galvan era si tertz Jfr.* 51b; b.lat. *sibi sextus Child. capit.* Pertz IV, p. 7; *sibi duodecimus juret L. Fris.* voy. DC. v. *sibi*; dans une charte longobarde *sibi septimus cum sex presbiteris* Brun. 447 (an. 715). Cette expression *sibi tertius* etc. doit signifier « pour sa personne le troisième ». Mais l'ablatif absolu n'est pas non plus sans exemple, ainsi dans un foral portugais *juret se quinto* SRos. I, 464b, et c'est de là que semble procéder la formule tout entière. — 5) Un nombre *élevé indéterminé* est rendu souvent, de même qu'en latin et dans d'autres langues, par *centum* ou *mille,* ce dont il est inutile de donner des exemples. Dans l'ancien roman on avait aussi *quingenti,* par ex. pr. *cinc cent merce vos ren Jfr.* 115b, comp. *Choix* III, 174, IV, 395; v.fr. *cin cenz merciz de deu Charl.* v. 159, *cinq cens M. diable PDuch.* 60; *en cinq cent lius SSag.* p. 70. L'expression latine traditionnelle était *sexcenti,* mais dans Plaute *quingenti* non plus n'est pas rare : *quingentos cocos Aul.* 3, 6, 17, *quingentos curculiones Curc.* 4, 4, 31[1].

CHAPITRE DEUXIÈME.

Article.

Nous passons maintenant à l'examen d'un élément du discours encore inconnu au latin; il n'a pas l'air d'accompagner le nom et cependant il lui est parfois si indispensable qu'il en devient presque une partie complémentaire. Ce mot atone, qui ne dit rien par lui-même, l'article, a pour mission de mettre en relief un objet comme individu, soit qu'il s'agisse d'un individu déterminé ou d'un individu indéterminé. Dans le premier cas on se sert du démonstratif ILLE, dans le second du nom de nombre UNUS. Si l'idée doit rester générale on n'ajoute aucun article. L'introduction de l'article, surtout de l'article défini, a été un avantage pour les jeunes langues. Grâce à ce procédé facile l'objet se

1. Pour un nombre indéterminé plus petit l'italien, ainsi que l'observe Mussafia, se sert de *quattro* : *venite a far quattro passi*; *ho da dirvi quattro parole*; *con quattro lagrimette lo sedusse.*

présente à l'esprit avec plus de précision et de vivacité, l'expression gagne en chaleur et en réalité; dans l'ancienne langue ces nuances ne se reconnaissent que par le contexte. D'autre part on ne doit pas se dissimuler que la méthode des langues modernes porte beaucoup de préjudice à la simplicité de l'expression et que certaines élégances de style qu'on peut obtenir par un emploi plus libre ou par la suppression de l'article ne sont pas une compensation suffisante.

En ce qui concerne l'histoire de l'*article défini* ce qu'on peut dire c'est qu'il a dû se former de bonne heure : à partir du VIe siècle les chartes présentent des exemples suffisamment nombreux de *ille* employé avec cette valeur. Il serait superflu de réunir une nouvelle collection de ces exemples, car celles qui ont été composées par d'autres savants, surtout par Raynouard (*Choix* I, 39. 47-49) suffisent parfaitement à établir le fait en question. Aussi dès les plus anciens textes romans voyons-nous l'article en pleine application. Il est vrai qu'on ne le trouve pas dans les *Serments*, bien qu'il eût pu s'y présenter en deux passages : *pro christian poblo* et *si Lodhuvigs sacrament*, où l'offre la version allemande (*thes folches, then eid*). Mais d'une part le style de ce petit texte trahit l'intention de se rapprocher des formes latines, et d'autre part l'article n'avait peut-être pas encore acquis à cette époque toutes ses prérogatives. Dans le texte le plus rapproché en date on ne peut être surpris de l'absence de l'article tout au plus qu'en deux passages, *bel auret corps* et *sovre pagiens*, il est fréquent dans le reste du texte. Il se présente aussi dans le *Boèce* provençal et dans les textes français qui suivent immédiatement[1].

L'histoire de l'*article indéfini* n'est pas aussi claire. Des auteurs latins, surtout de l'époque ancienne, employaient le numéral *unus* avec une valeur plus ou moins pléonastique comme pronom indéfini dans les cas où le roman ou l'allemand appliquerait sans contredit l'article indéfini; mais il ne faut peut-être voir là qu'une conception personnelle et non une intention de se conformer à un précepte grammatical obligatoire. Néanmoins c'est dans cette signification affaiblie de *unus* que réside le germe de l'article indéfini. Mais ce n'est qu'à une époque tardive et peu

1. Si l'on compare au point de vue de la statistique de l'article l'évangile de saint Marc, ch. 1, v. 1-9, voici le résultat auquel on arrive : tandis qu'en grec il y a 22 exemples, le gothique n'en offre aucun; le v.h.allemand et le français ont le même chiffre de 19.

à peu que les nouvelles langues ont dû en sentir la nécessité : à l'origine l'idée dans sa généralité a dû se montrer encore apte à embrasser la notion voisine d'individualité indéterminée, jusqu'à ce qu'enfin la langue sur ce point aussi ait exigé plus de précision. Du moins l'article indéfini est-il rare dans les chartes du moyen âge à côté du défini très-répandu *ille* ; il faut de la peine pour l'y découvrir, et en général *unus* peut y être considéré comme un nom de nombre ou un pronom indéfini; cependant l'usage qui en est fait est déjà bien plus étendu qu'en latin. C'est lorsqu'il suit son substantif que ce petit mot s'éloigne le plus du sens de l'article, comme dans le passage *calicem argenteum, capsulam unam communem de serico* Bréq. 20 (an. 475) et dans beaucoup d'autres. Il a plus du caractère de l'article lorsqu'il précède le substantif, comme dans ces passages : *cum ad eum unus cuneus hostium adventaret* Greg. Tur. 4, 49; *habet ibi ecclesiam majorem et unam capellam* Mab. I, 629 (VI[e] siècle); *infra ipsa terrula est uno pero,* ce qui est tout-à-fait italien, Brun. 479 (an. 730); *dedit nobis unam villam Esp. sagr.* XL, 354 (an. 745); *non convenit uno episcopo dicere etc.* Hincm. *Opp.* II, 605 (Ampère); *se adunarunt ad unum consilium* Mur. III, 711 (IX[e] siècle); *collecti in uno concilio* Mab. III, 615 (an. 859); cf. DC. s. v. *unus*. Le sens décidément étranger à toute notion pronominale, comme dans la phrase *homo est unum animal,* où *unum* n'a qu'une valeur pléonastique, ne se trouverait guère représenté dans les anciens diplômes. Si l'on considère les plus anciens textes de la langue vulgaire, on trouvera qu'il n'y avait pas place pour cet article dans les *Serments* ; *Eulalie* n'en offre qu'un seul exemple (*ad une spede*). Parmi les langues romanes actuelles, le valaque est celle qui en restreint le plus l'emploi. Dans les domaines grec et allemand l'article indéfini n'a été introduit de même qu'après le défini. Il se risque déjà dans le Nouveau Testament (Winer. *Gramm.* § 17, 4), passe de là dans la Vulgate et dans la traduction d'Ulfilas, par ex. προσελθὼν εἷς γραμματεύς, *accessit unus scriba, duatgaggands ains bôkareis Matth.* 8, 19. Le grec moderne ἕνας se comporte à peu près comme le roman *unus,* mais la poésie, même lorsqu'il est pris dans le sens de τίς, s'en passe beaucoup plus aisément (κόρη ξανθὴ ἐχούϊαζεν « une jeune fille blonde regardait au dehors », voy. Müller *Neugriech. Volkslieder* I, 4). Le v.h.allemand aussi emploie encore avec réserve l'article indéfini, à peu près comme la *romana rustica,* autant du moins qu'il nous est possible de nous en rendre compte.

Voici encore quelques points à relever à propos des deux articles. 1) Si l'article défini au génitif ou au datif est placé devant un attribut, l'idée principale précédant, la désignation casuelle n'est pas répétée : on dit ainsi *di Roma la bella* (et non *della bella*), *à Frédéric le grand* (et non *au grand*). — 2) L'article indéfini, conformément à l'idée qu'il représente, n'a pas de pluriel. Cependant comme *unus* en qualité de pronom peut passer à ce nombre, l'espagnol et le portugais ont pris l'habitude de lui accorder comme article la même faculté : *leo unos libros* (fr. *je lis des livres*); *ha humas pessoas* (*il y a des personnes*); déjà dans le *PCid* : *unos preciosos escaños* v. 1770; toutefois il peut aussi être supprimé. Mais il est surtout attiré par des mots qui ne sont usités qu'au pluriel, ou qui à ce nombre désignent un couple d'objets de même nature, comme *unas bodas, unas letras Alx.* 735, *unos zapatos PC.* 3097, *unas manos*; v.port. *humas esporas, hums zapatos* SRos. II, 269. En vieux français on trouve aussi *unes armes, unes chausses, uns esperons, unes hueses, unes joes* (Orelli p. 41), *unes lettres TCant.* p. 74, de même prov. *unas novas* (une nouvelle) *Choix* III, 398, *unas toalhas Leys* II, 92, *unas forcas* (un gibet) *GRoss.* Le pluriel latin dans *unae nuptiae, unae litterae* ne donne qu'un sens numéral, le m.h. allemand dans *einen zîten, zeinen pfingesten* a plutôt une signification pronominale. — 3) Pour le valaque il faut encore observer : *a*) Tandis que toutes les langues sœurs préposent immédiatement l'article au nom lorsqu'aucun attribut ne vient s'intercaler, le valaque unit l'article déterminé au nom comme un suffixe, ce qui donne sans contredit à l'expression une plus grande brièveté : *dinantea uśiei casei unui grędinariu* = ital. *dinanzi alla porta della casa d'un giardiniere*. Il n'est préposé qu'à des noms de personnes masculins, qui d'ailleurs au nominatif ne sont pas accompagnés de l'article, par ex. nom. *Mihail*, dat. *lui Mihail*, gén. *a lui Mihail*. Sur l'article *cel* voy. plus bas § 18 ; — *b*) Au lieu du fém. *una* c'est une forme plus brève *o* qui est entrée dans l'usage pour le nominatif et l'accusatif, de sorte que *una* est restreint au sens numéral et pronominal, par ex. *ai tu o peanę cu tine? Am una* (As-tu une plume avec toi? J'en ai une).

Après ces observations préliminaires nous passons aux détails. La règle simple n'est pas appliquée de la façon la plus rigoureuse. Certaines idées auxquelles l'article ne semble pas convenir le prennent néanmoins; des formules ou des locutions d'origine

ancienne le rejettent. Dans l'ensemble les langues concordent, mais elles se séparent souvent assez nettement dans les détails. La matière dans toute son étendue est difficile à épuiser ; nous ne pouvons accorder ici une place qu'aux principes les plus importants.

1. L'article n'est dû en réalité qu'à la *troisième personne* ; la première et la deuxième, la personne de celui qui parle et de celui à qui l'on parle, sont suffisamment désignées par leur énonciation même. Les pronoms *ego* et *tu* sont en conséquence immédiatement préposés au substantif et jouent en quelque sorte eux-mêmes le rôle de l'article : on dit ainsi it. *io infelice, tu anima bella, noi cittadini, voi pastori* etc. Mais si le pronom contient l'idée principale et si le nom suivant ne fait que compléter l'idée, on ne peut rien objecter contre l'emploi de l'article : ital. *io il signore iddio tuo*, esp. *yo el rey*, fr. *moi le seigneur*, grec ἐγὼ ὁ τλήμων, all. *ich der Heiland.* — Les points suivants demandent à être examinés de plus près : 1) En espagnol l'article ou le démonstratif correspondant prend la place du pronom de la *première* ou de la *deuxième personne* sous-entendu par l'esprit, sans que pour cela le verbe passe à la troisième personne. Voici des exemples de cette tournure : *como los reyes habemos de guardar la fe* (sc. *nosotros*) *SPart.* I, p. 74; *las tres rompamos candados* (sc. *nosotras*) ; *los que el debdo avedes* (*vosotros*) *PC.* 716; *ea caballeros los que seguis! DQuix.* I, ch. 18. Si le nom accompagné de l'article est au cas oblique, la personne ne peut être déterminée que par le contexte : *un agravio entre los dos disculpa tiene* (*entre nosotros*) Cald. I, 263[a] ; *quedó de acuerdo entre los dos* (*nosotros*). La même ellipse du pronom personnel se présente pour *ambo* qui cependant exclut l'article : *importa mucho á la salud de entrambos* (sc. *nosotros*) *DQuix.* 1, c. 15; de même ital. *un sol voler è d'amendue* (sc. *di noi*) *Inf.* 2, 139 ; *acceso di furor contr' ambidue* (*noi*) *Ger.* 4, 56 ; fr. *je sais ce qu'il faut à tous deux* (sc. *à vous*) Mol. *l'Avare* 1, 5 ; et en lat. *ut pro utroque* (*nostrum*) *respondeam* Cic. *Leg.* 1, 11 ; *ut jam cum utroque* (*vestrum*) *loquar Lael.* § 10. On ne dirait pas en allemand : *um mit beiden* (au lieu de *euch beiden*) *zu reden.* Il va de soi qu'on peut aussi ajouter le pronom. — 2) Une liberté plus grande consiste à munir de l'article le *vocatif*, c'est-à-dire la deuxième personne. Cela a lieu surtout : *a*) Lorsque le vocatif est accompagné du possessif. Ital. *caro il mio amico! caro il mio amatissimo*

signor Florindo! En v.esp. partout : *la mi mugier tan complida! PC.* 278; *las mis primas!* 2790; *la mi alma!* Bc. *Duel* 8; *ay ojos, los mis ojos!* Rz. 762; *madre, la mi madre! Nov.* 7. Prov. *lo mieus belhs amicx! Choix* III, 23; *vos lhi meu amic! GRoss.* 7218; *los mieus amans! Choix* IV, 136; v.fr. *la moie gent! Rol.* p. 100; *li nostre deu!* 595; *la moie ame! FC.* II, 181. *b*) Sans l'adjonction du possessif, surtout dans la poésie populaire. Ital. *vaghe le montanine pastorelle, donde venite sì leggiadre e belle?* Esp. *los romeros bien vengays! SRom.* p. 8; *que hazeys, la blanca niña?* ibid. 242; *dios te bendiga, la muchacha! Nov.* 1; *rey, el mejor de toda España! PC.* 3283; *amad la justicia todos los que juzgais la tierra* S. *Prov.* 127. Prov. *ai belh cors, la genser quel mon remanh! Choix* III, 9; *venetz manjar, li pro home del mon!* IV, 349; v.franç. *lode, la meie aneme, nostre segnor Lib. psalm.* 145, 1; dans une chanson populaire : *bonjour, la belle Claire! passez votre chemin, la fille!* La Font. (formule assez usitée). L'article semble avoir pour mission d'ajouter à l'exclamation ou à l'interpellation de la vivacité et de l'énergie. Ainsi grec ἡ παῖς ἐγείρου! (goth. seulement *mavi urreis!*) *Luc* 8, 54; v.h.all. *druhtîn mîn ther guato!* Otfr. 3, 7, 1; m.h.all. *herre got der guote! got der rîche! sun der mîne!* On peut de la même manière employer le pronom démonstratif : it. *di grazia, quel signore, da che parte si va?* (Blanc 288)[1]. — 3) Lorsqu'en français l'article se trouve placé entre deux *titres*, comme dans *Monsieur le comte*, on a là une espèce de composé et l'article ne disparaît pas au vocatif. — Nous savons déjà par le tableau présenté au tome II, p. 49 que le daco-roman unit l'article au vocatif (sur les rapports de l'article avec le possessif, voy. p. 103).

2. Il était d'usage en grec de préposer l'article aux *noms de personnes*, en roman et en allemand l'article n'est pas usité dans cette circonstance. L'italien seul l'emploie devant les noms de famille ou de lieu d'origine d'hommes célèbres ou connus (ceux de l'antiquité exceptés), comme aussi souvent devant les prénoms de femmes connues, et dans ce cas il possède encore presque sa valeur démonstrative. On dit *l'Allighieri, il Boccaccio, il*

1. *Bel* aussi est en quelque sorte destiné à annoncer par lui-même le vocatif, auquel cas il signifie proprement «cher» ou répond au possessif latin : *bel fiz = fili mi LRois* 190; *bels sires = mi domine* 193; prov. *bel companho Choix* III, 313.

Tasso, il Buonarrotti, il Correggio, l'Aretino, il Winkelmann, mais non pas *il Dante, il Torquato Tasso* (car *Dante* et *Torquato* sont des noms de baptême), de même *la Fiametta, la Griselda*; *con Giovanni la Cornelia degli Alessandri congiunse* Mach.[1]. Cet usage est suivi par l'espagnol et le français dans les noms italiens quand ils disent *el Dante, el Tasso, le Tasse, le Titien.* D'anciens auteurs espagnols mettent aussi l'article devant d'autres noms illustres : *el Cambises, el César, el Bruto, la Pantasilea* et les écrivains modernes l'emploient surtout devant les noms de femmes d'une classe inférieure : *la Montiela, la Camacha, la Cañizares*; il a souvent une valeur démonstrative : *el Fabio, el D. Juan,* port. *o Lourenço de Sousa* (c.-à-d. le *Fabio* dont il a été question, le *D. Juan* bien connu), *o Gama,* pr. de même *lo Lazer Choix* IV, 425, *la Biatritz d'Est* M. 83. A cela répond l'emploi de l'article en gothique pour donner une certaine énergie à l'expression, comme dans *sa Baraba, thamma Jôhannê, sô Magdalênê.*

3. Les *noms communs* qui ne s'appliquent qu'à un seul être acquièrent la valeur de noms propres et rejettent l'article. On a en premier lieu le nom *Dieu* qui, pris dans le sens de l'être suprême, n'est jamais accompagné de l'article. S'il est vrai, comme l'admet Fernow (*Sprachl.* § 356), que la forme secondaire italienne *iddio* soit une réduction de *il dio*, et que la présence de l'article soit devenue dans cette expression si insensible qu'il ait pu se maintenir au plur. *gli iddii* ou au fém. *la iddia,* nous aurions là une exception curieuse à laquelle ne pourrait pas être comparé le grec mod. ὁ θεός, formule dont l'origine remonte à une époque antérieure au christianisme. Mais il y a lieu de supposer ici une abréviation de la locution très-usitée *domeneddio*, produite par la chute de *domen* et le changement de *eddio* en *iddio* (comp. *iguale* de *eguale*), ou bien, comme l'explique Blanc, on a compris la locution *mercè di dio* comme si c'était *mercè d'iddio*[2]. L'article *lui* préposé en valaque au mot *dumnezeu* au datif n'a rien d'étonnant, puisque les noms propres eux-mêmes ne peuvent s'en passer. Le respect

1. Sur la raison qui a fait appliquer l'article aux noms de femmes, voy. Galvani dans l'*Arch. stor. ital.* XIV, 359.

2. Emmanuel Bekker a montré dans les dernières pages qu'il ait consacrées à des questions romanes que l'*l* dans *dameldiex* ne doit pas être regardé comme un article, mais bien comme une lettre dérivée de *n* (*Monatsberichte der berl. Akad.* 1866, p. 331).

commandait de ne pas individualiser au moyen de l'article l'être dont on n'avait pas une notion précise; au contraire l'article accompagne partout la conception opposée *le diable* (ὁ διάβολος, plus rarement διάβολος dans le Nouv. Test.), bien que l'usage ancien soit encore hésitant : *diaule servir* dans *Eulalie*; *ne deables nen out sur deu poested LRs.* 111 ; *enduremenz de diaule SB.*; *quide que ço deable seit Trist.* II, p. 30; *on diables renha LR.* I, 448; aussi *anemis* (l'ennemi) sans article *NFC.* II, 40, au contraire *lo diables Boèce* 139, *li diable LJ.* (souvent). Des individus de nature neutre comme *le soleil, la lune, le ciel, la terre*, ces dieux de l'ancienne mythologie, ne sont plus susceptibles d'être personnifiés par la suppression de l'article, il en est de même en grec pour ἥλιος, σελήνη, οὐρανός, γῆ, qui dans la langue moderne sont ordinairement accompagnés de l'article, et en gothique pour les mots *sunnô, mêna, himins, airtha*, auxquels l'article est toujours appliqué en allemand moderne. Il semble qu'on trouve encore dans l'ancienne poésie romane un reste de sentiment pour une conception personnelle du soleil, surtout quand on se le représente comme agissant. Prov. *ara no vei luzir soleill GProv.*; *on soleill lutz* P. d'Auv. *Ms.*; *soleilh vai colgar GRoss.* 2223; *que anc sollels no i poc intrar Jfr.* 168ᵃ; *quan fo soleils levatz GRoss.* 4576; *sols fo levatz* 1313; v.fr. *quant soleil esclarist Charl.* v. 383. 443; *solels est resconsés Gar.* I, 20; *kant solaus iert leveiz G Vian.* 1272; *solaus leva Ccy.* 1523; même dans la langue des chartes *si solels del mon era cubertz Coutum. d'Alais* 1, 31; on trouve aussi, il est vrai, *li soleilz*, qui est la forme constante du *Liv. d. rois.* Pour la lune, en dehors des poètes pénétrés de la littérature classique, l'absence de l'article se remarque moins souvent : *luna lutz* se trouve par ex. dans *GRoss.* v. 1040. Le *jour* aussi, en tant que phénomène naturel, s'emploie souvent sans article : *can jorn pres a esclarsir Jfr.* 68ᵃ; *quand jors iert esclaris G Vian.* 14; la *nuit* aussi sans doute, ainsi même dans Pétrarque : *notte 'l carro stellato in giro mena Son.* 131; v.fr. *nuiz est venue SSag.* p. 38. Les noms des trois royaumes éternels, l'*enfer*, le *purgatoire* et le *paradis* n'ont pas non plus besoin d'article dans la nouvelle langue; Dante le leur attribue volontiers. De plus quelques abstraits employés avec un léger sous-entendu de personnalité allégorique se passent généralement de l'article. Pour *amor* il est inutile de citer des exemples. *Natura* évite l'article déjà dans les auteurs les plus anciens, comme φύσις dans Anacréon. Pr. *cum*

la saup formar natura Choix III, 81; *aissi parti natura* IV, 416; *natura-s meravelha* 466; v.franç. *si-s oust nature furmez LRs.* 246; *nature le forma Brut.* II, p. 65; et ce procédé est appliqué partout encore au XVI[e] siècle. V.ital. *in cui natura mise tutta misura PPS.* I, 49. V.esp. *aquellos que natura fizo parientes FJ.* 68[a]; port. *alli cosas natura quiz esmaltar* R. *Egl.* 5; *nas feras cuja mente natura fez cruel Lus.* 3, 126, mais aussi *aquelles que criou* A *natura sem lei* 1, 53. Aussi le mot *natura* se présente-t-il sans être précédé de l'article à côté d'idées analogues qui en sont munies, comme en ital. *quantunque può natura e'* L *ciel* P. *Son.* 210; esp. *con natura y* LA *virtud Flor.* éd. Wolf II, 97. Seule la langue française ne renonce pas à l'article. Un autre mot de cette espèce est *fortuna*. Ital. *veggio fortuna in porto* P. *Son.* 231; *tolle ogni altro ben fortuna Orl.* 3, 37. Esp. *quando á fortuna place* S. *Prov.* 116; *los casos de fortuna* Garc. *eleg.* 1. V.franç. *ce jor les mena bien fortune* Ruteb. I, 317; dans Montaigne avec et sans article. Ces deux mots se présentent-ils dans le sens d'êtres mythologiques l'article leur est de nouveau appliqué : it. *io lono la Natura* BLat. 25; *de' ben che son commessi alla Fortuna Inf.* 7, 62; esp. *una obra quiso la Natura hacer* Garc. *egl.* 2 (p. 53); *madre la Fortuna Flor.* 255[a]; port. *deus ou a Fortuna* GVic. III, 382. — Enfin il est d'usage d'employer sans article les noms des *jours de la semaine* et des *mois* : ital. *il fine di Gennajo*; *io verrò domenica*; de même en esp., en port. et en français. En valaque *duminecę* signifie « tel dimanche », *dumineca* « le dimanche en général ».

4. Les *noms géographiques* sont soumis à des règles spéciales. 1) En ce qui concerne les *noms de pays* la règle n'est stricte qu'en français : ces noms reçoivent l'article, à moins qu'ils ne soient originairement noms de villes, ainsi *l'Europe*, *la France*, *le Portugal*, *le Canada*, mais *Naples*, *Valence*, *Venise*. S'ils se trouvent dans le rapport du génitif, la règle subit des restrictions. L'article disparaît lorsque le nom de pays est uni au sujet comme marque de distinction, surtout de provenance, comme dans les locutions *les laines d'Espagne*, *le fer de Suède*, *les vins de France*, *la noblesse de Hongrie*, même *l'histoire de France* et dans les titres *le roi de Saxe*, *l'empereur d'Autriche*. Au contraire l'article reste quand l'idée principale exprime quelque chose qui tient au pays tout entier, une possession totale du pays : ici le nom de pays est plus indé-

pendant de l'idée principale : *les richesses de la Hollande, la fertilité de la Pologne, la liberté de la Suisse, la marine de l'Angleterre.* Au premier cas répond d'ordinaire en latin un adjectif, au second un substantif : *aurum Hispanum* signifie rigoureusement *de l'or d'Espagne*, mais *aurum Hispaniae, l'or de l'Espagne.* Il est vrai que l'écrivain a le droit de choisir entre les deux modes ; comparez les titres d'ouvrages connus : *histoire littéraire de* LA *France* et *histoire littéraire d'Italie.* L'article disparaît aussi dans une proposition générale après des prépositions : *il est en France* ; *il vient d'Espagne.* — En italien, en espagnol et en portugais la règle est moins précise. La plupart des noms de pays peuvent être employés avec ou sans article, cependant il est devenu indispensable à quelques-uns d'entre eux, d'autres s'en passent absolument. En italien on dit par ex. *l'Italia* et *Italia*, mais *la Sardegna, la Sicilia, la Corsica, la Cina, il Messico*, et simplement *Cipro, Corfù, Malta, Majorica, Minorica.* Esp. *la España* et *España*, mais *la Mancha, el Elba, el Chile, la China, el Perú* ; en portugais *Portugal* et *Castella* entre autres ne se font pas accompagner de l'article. Pour le rapport du génitif on applique à peu près la règle du français et l'on dit ainsi : it. *il parlamento d'Inghilterra, l'imperatore d'Austria, i principi della Germania, le città dell' Italia* ; esp. *la sábana de Holanda, el rey de Prusia, la riqueza de la Inglaterra*, et après des prépositions : it. *egli morì in Ispagna* ; esp. *yo vuelvo á Francia.* Le daco-roman emploie l'article : nom. *Persia*, dat. *Persiei.* — 2) Les *noms de villes*, à part quelques exceptions peu nombreuses, comme ital. *la Mirandola, il Cairo*, esp. *la Coruña, la Habana*, fr. *le Hâvre, la Rochelle, la Haye*, ne prennent pas d'article. Val. avec article *Roma, Londonul.* — 3) Les noms de *montagnes* prennent toujours l'article en italien, excepté chez les poètes : *l'Apennino, il Vesuvio, l'Etna* ; les noms moitié mythiques *Ida, Ossa, Pelione* le rejettent, *Olimpo, Parnaso* pris dans le sens de noms communs se l'adjoignent. Il est usité aussi en espagnol : *el Caucaso, el Etna, el Libano, el Olimpo, el Vesubio.* Le français l'exige : *l'Etna, le Vésuve, le Mont-Cenis.* L'article accompagne aussi les noms de *lacs*, de *mers* et de *rivières* ; cette règle n'est pas observée partout avec la même rigueur et moins encore dans le style élevé.

5. Dans les cas suivants les *noms propres* ne peuvent pas se passer de l'article : 1) Quand ils sont au pluriel : ital. *gli*

Scipioni, *ambo gli Enrichi*, esp. *los Mendozas*, franç. *les Corneilles*, val. *Ciceronii*. — 2) Quand ils sont employés avec le sens de noms communs : it. *l'Omero di Portogallo*, *l'Atene d'Italia*, esp. *la Venus de Medicis*, *la Galatea de Cervantes*, franç. *le Démosthène du siècle*, *le Jupiter de Phidias*. — 3) Quand un adjectif qualificatif les précède : ital. *il divino Raffaele*, *il vero dio*, *l'inclita Roma*, esp. *el grande Alexandro*, *la casta Lucrecia*, *la antigua Tebas*, franç. *le bon Charles*, *le vrai dieu*, *la puissante Rome*. Si l'adjectif est placé après, il attire à lui l'article qui n'est là que pour lui : ital. *Raffaele il divino*, *Genova la superba*, esp. *Alexandro el grande*, *Alonso el sabio*, prov. *Girardet lo ros*, *Tolosa la gran GA*. 142, fr. *Charles le bon*, *Rome la grande*, val. (avec *cel*) *Vasilie cel mare*, *Roma cea vechię*. L'adjectif se comporte ici comme une apposition et équivaut à un substantif : *Giuliano il crudele* est comme *Giuliano l'apostata*. Dans le style poétique l'article placé devant l'adjectif qui suit peut tomber : ital. *Angelica bella*, *Ercole invitto*, *Roma santa*, esp. *Venus divina*, *Fenix hermosa*, *la voz de Doris bella*, port. *Mavorte valeroso*. D'autre part il tombe nécessairement : *a*) devant l'archaïque *magnus* : ital. *Alessandro magno*, *Costantino m.*, *Carlo m.*, esp. *Alexandro magno*, *S. Basilio m.*, franç. seulement *Charlemagne* (v.fr. *Carles li magnes Rol.*, *Hue le maine* Ben. I, 348). *b*) Devant le nom de la patrie : ital. *Pietro Aretino*, *Paolo Veronese*, prov. *Arnaut Catalan*, *Peire Espanhol*, franç. *Claude Lorrain*, esp. généralement *Fernandez* EL *Castellano*, *Juan* EL *Ingles*; grec Θουκυδίδης Ἀθηναῖος (aussi avec l'article). *c*) Devant les noms de nombre qui servent à distinguer des personnages du même nom : it. *Ottone quarto* (*il quarto Ottone*), esp. *Don Fernando tercero*, *D. Alonso ultimo* (mais aussi *el tercero*, *el ultimo*), prov. *Frederic terz Choix* V, 113, fr. *François second*, *Louis neuf*, val. avec l'article *Henric al patrulea* (*Henricus IV*), *Josif al doilea* (*Josephus II*). De même aussi ital. *libro primo*, esp. *capitulo primero*, franç. *tome quatrième*. — 4) Les substantifs qu'on construit avec des noms de personnes se comportent comme des adjectifs : ils se font précéder de l'article, ainsi it. *il re Alessandro*, *il duca Alfonso*, *il conte Orlando*, *il cardinal Bembo*, *il signor Federico*. L'article s'omet devant les titres ecclésiastiques de *frater*, *soror* et l'adjectif *sanctus* : ital. *frate Antonio*, *santo Arrigo*, *san Paolo*, mais val. *sẹntul Pavel* etc.; devant le titre docte de *magister* : ital.

maestro Lodovico, esp. *maese Nicolas*, franç. *maître Alain*, de même que devant les formes dérivées de *dominus* : esp. *Don Alfonso*, *Doña Sancha*, prov. *En Blacatz*, *Na Maria*, v.fr. *Dant Noble le lyon*, *Dant Gerard*, fr.mod. *Dom Mabillon*. Les titres composés avec le possessif, comme fr. *monseigneur*, *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*, it. *monsignore*, *messere* (et *ser*), *madama*, *madamigella* ne tolèrent jamais devant eux l'article défini, mais ils ne le suppriment pas lorsqu'un second titre suit : franç. *monseigneur le maréchal*, *madame la duchesse*, *monsieur Charles*, it. *madamigella la baronessa*, *messer Lodovico*, *ser Brunetto*.

6. Les *idées génériques* prises dans un sens collectif demandent l'article défini comme en grec et avec plus de rigueur qu'en allemand. Ainsi ital. *l'uomo è mortale*; esp. *el hombre es mortal*; fr. *l'homme est mortel*; val. *omul este muritoriu*; ὁ ἄνθρωπος θνητός ἐστι. Ces passages de la Bible : *stulti in ipsa die cognoscetur ira*; *mulier diligens corona est viro suo* sont rendus en italien par : *il cruccio dello stolto è conosciuto lo stesso giorno*; *la donna di valore è la corona del suo marito*; esp. *del loco á la hora se conocerá su ira*; *la muger virtuosa corona es de su marido*; franç. *l'insensé découvre sa colère*; *la femme vigilante est la couronne de son mari* (*Proverb.* 12, 16; 12, 4).

7. Les *abstraits* qui expriment des qualités intellectuelles ou corporelles ou des manières d'être se font également volontiers accompagner de l'article défini. Aussi dit-on : ital. *la sapienza è migliore che le perle*; *l'odio muove contese*; *il sonno è dolce*. Esp. *mejor es la sabiduria que las piedras preciosas*; *el odio despierta las rencillas*. Franç. *la sagesse est plus estimable que ce qu'il y a de plus précieux*; *le sommeil est l'image de la mort*. Val. *dreptatea este fundamentul imperętziei* (it. *la giustizia è il fondamento del regno*). L'article défini a charge de représenter ici l'idée abstraite comme quelque chose d'absolu, l'indéfini ne pourrait qu'en signaler un côté, un rapport, comme ital. *una giustizia come quella di Salomone*. Mais le proverbe, avec la concision qui lui est propre, supprime l'article même devant de semblables abstraits. L'article défini disparaît volontiers lorsque l'idée est personnifiée, surtout chez les anciens; c'est dans le *Roman de la Rose* qu'on peut le mieux se rendre compte de ce procédé.

8. Les *noms de matière* se comportent à peu près comme les abstraits. Si la matière est considérée dans son ensemble

on la munit volontiers de l'article défini. Ital. *la sua rendita è migliore che l'oro*; *se tu lo cerchi come l'argento.* Esp. *sus frutos son mejores que el fino oro*; *si como á la plata la buscares.* Fr. *si vous la recherchez comme l'argent.* En ce cas ni le grec, ni l'allemand n'emploient l'article : *ihr Einkommen ist besser denn Gold*; *so du sie suchst wie Silber*; κρεῖσσον γὰρ αὐτὴν ἐμπορεύεσθαι ἢ χρυσίου καὶ ἀργυρίου θησαυρούς; ἐὰν ζητήσῃς αὐτὴν ὡς ἀργύριον (*Prov.* 3, 14; 2, 4). — L'ancienne langue allemande faisait accompagner de l'article indéfini les noms de matière, lorsqu'il s'agissait d'une partie de la matière : *wîz alsam ein snê*; *grüen alsam ein gras*; *schoene als ein golt*; *ein wazer iesch* (demandait) *der junge man.* Cet usage n'est pas inconnu au roman : ital. *lo spazzo era una rena Inf.* 14, 13; *come un ghiaccio nel petto gli sia messo* (un morceau de glace) *Orl.* 23, 64; esp. *blanca cuemo un cristal Alx.* 1191; *un oro colado Cron. rim.* éd. F. Michel v. 929; *cada voz es un veneno* Cald. I, 263[a]; pr. *us argens GRoss.* 4257, *una lia Fer.* 4280, *unh plom* M. I, 185; v.franç. *une avainne* (un champ d'avoine) *G. d'Angl.* p. 109, *une porre* (de la poussière) *SSag.* 70.

9. Lorsque le substantif, soit abstrait soit concret, s'unit au verbe de façon à n'exprimer avec lui qu'une *idée unique*, on ne lui adjoint plus d'article. Nous avons des exemples de ce procédé dans une masse inépuisable de locutions, la plupart d'origine ancienne. Ital. par ex. *aver compassione*, *correr pericolo*, *dar risposta*, *far onore*, *far motto*, *metter cura*, *por mente*, *prender moglie*, *prestar fede*, *riprender via*, *sentir fame*, *tener compagnia.* Esp. *correr monte*, *dar fin*, *hablar palabra*, *hacer fiesta*, *meter mano*, *mudar manera*, *prestar paciencia.* Franç. *avoir pitié*, *courir risque*, *demander pardon*, *faire signe*, *livrer bataille*, *mettre fin*, *porter envie*, *prendre garde*, *prêter serment*, *trouver moyen.* Val. *aveà lipsę* (*habere inopiam, carere*), *face prunc* (*filium parere*), *prinde vorbę* (*suscipere sermonem*), *pune nume* (*imponere nomen*). Le substantif dans ces locutions représente l'idée principale : aussi ces deux parties du discours peuvent-elles souvent être rendues par un seul verbe qui contient l'idée du substantif : *rispondere*, *parlare* au lieu de *dar risposta*, *far motto.* Dans beaucoup de phrases sanctionnées aussi par un fréquent usage où l'individualité du verbe ressort nettement, on s'épargne l'emploi de l'article qui ne serait qu'une addition inutile. Ces sortes de phrases ont été surtout usitées dans l'an-

cienne langue, par ex. franç. *ceindre espée*, *prendre escu*, *vuidier arçon*, *vestir robe nueve*, *renoier crestienté*, *traiter paix*, *tolir vie*. L'article est supprimé aussi lorsque le substantif dépendant d'une préposition désigne d'une manière générale le moment, la manière et le lieu. Ces locutions, qui ne se rattachent pas nécessairement à un verbe déterminé, sont également nombreuses : ital. *andare a caccia*, *a cena*, *in chiesa*, *venire da casa*, *sortire di casa*, *di corte*, *levarsi in piede*, *venire per tempo*, *nuotar per mare*, *vivere in ozio*, *avere in mano*, *prestare ad usura*, *cominciare da capo*. De même avec le verbe *être* : *essere a casa*, *a corte*, *a palazzo*, *a teatro*, *a letto*, *in campagna*, *in cielo*, *in paradiso*. Il n'est pas nécessaire d'emprunter des exemples aux autres langues (voy. t. II, p. 429); nous ne citerons que quelques expressions valaques : *merge a casę* (*ire domum*), *venì in minte* (*venire in mentem*), *venì pre lume* (*venire in mundum*, *nasci*), *fì in pędúre* (*esse in silva*), *fì de fatzę*, (*esse de facie*, c.-à-d. *esse praesentem*). L'allemand dans les locutions de ce genre retient mieux l'article, mais son plus ancien dialecte s'en passait aussi facilement que le roman, cf. *in himinam* (ἐν τοῖς οὐρανοῖς), *in thiudangardjai* (ἐν τῇ βασιλείᾳ), *in authidai* (ἐν τῇ ἐρήμῳ), *in alh* (εἰς τὸ ἱερόν), *in karkara* (εἰς φυλακήν).

10. Lorsqu'un substantif s'emploie pour *préciser le sens* d'un autre substantif, pour en indiquer la matière, le contenu, la destination, en un mot pour en faire connaître les propriétés, on ne lui adjoint pas d'article, et ce procédé a déjà été signalé à propos des noms de pays. L'union des deux noms s'effectue surtout au moyen des prépositions *de* et *ad*. Ex. ital. *vaso di vetro*, *bicchiere di vino*, *dignità di principe*, *nave a remi*, *veste a fiori*, *scala a lumaca*, *bicchiere da vino*, *mulino da vento*, *azione da cavaliere*; esp. *azeite de oliva*, *baril de harina*, *navio de carga*, *molino de viento*; franç. *monnaie d'or*, *verre de vin*, *verre à vin*, *magasin à foin*; val. *inel de aur*, *otzęt de vin*, *vas de vin*, *moarę de vųnt* (on dit plus souvent *in vųnt*). Quand le second substantif exprime d'une manière précise le but du premier, il exige la présence de l'article : ital. *cassa della farina* (la boîte destinée à la farine), *cassa di farina* (une boîte avec de la farine), *donna dal latte* (la femme qui apporte le lait); franç. *bouteille au vin*, *pot au lait*, *magasin à la farine*, *marché aux herbes*, *poste aux lettres*, *femme aux cerises*. Cette attribution d'un sens plus précis au second substantif a, assurément, quelque chose d'arbitraire, aussi les

diverses langues se contredisent-elles entre elles et avec elles-mêmes : pourquoi par ex. *bouteille au vin* et *verre à vin*?

11. Le substantif qui joue le rôle d'attribut uni aux verbes *être*, *devenir*, *paraître*, *naître*, *mourir*, lorsqu'il désigne le rang social, la nation, la parenté, les qualités morales, rejette l'article indéfini. Ital. *io son dio geloso*; *figliuol fui d'un beccajo*; *egli è capitano*; *io sono Tedesco*; *egli è diventato pittore*; *sembra uomo feroce*; *questo mi pare atto vile*; *nacque gentiluomo*; *morì cristiano*. Esp. *yo soy soldado*; *sodes ardida lanza PC.*; *era hombre diligente*; *hijo es de un labrador*; *soy Español*; *se ha hecho gentilhombre*. Fr. *il est roi*; *il est fils de son père*; *il est père de quatre enfants*; *il est devenu grand orateur*; *il me paraît honnête homme*; *il se montre homme de courage*; *il naquit prince et mourut mendiant*. On a là des verbes régis par un double nominatif, au nombre desquels on peut compter aussi *farsi* et *mostrarsi*; le nom attribut prend la place d'un adjectif auquel en ce cas on n'appliquerait pas non plus d'article : *sembra gentiluomo* revient à *sembra gentile*. Si on individualise le second substantif l'article indéfini reparaît. Ital. *questo è un Italiano che conosco*. Fr. toujours après le démonstratif *c'est* : *c'est un Français* etc. Val. avec ou sans article : *Antonie este mare filosof*; *din neamul este un Sas* (*di nazione è Sassone*), mais aussi *Romęn de naśtere*. — Les verbes avec un double accusatif ont la même action que les précédents, même lorsque le second accusatif est rattaché au verbe par une préposition : ital. *lo credo galantuomo*; *lo fecero re*; *lo elessero in papa*, ou au passif : *fu creduto galantuomo*; *fu fatto re*[1]. On trouvera d'autres exemples au chap. 5 à propos de l'accusatif.

12. L'*apposition* dispense de l'emploi de l'article, qu'elle soit produite par un seul substantif, comme ital. *dio padre*, esp. *tierra madre*, prov. *Albert marques*, ou par un substantif accompagné d'une épithète, comme ital. *quegli è Omero, poeta sovrano Inf.* 4; *Virgilio, dolcissimo padre Pg.* 30; *vide in quel bel seno, opera di sua man, l'empia ferita Ger.* 12,

1. Il faut observer qu'avec le verbe *nommer* l'ancienne langue emploie volontiers l'article : ital. *che ha nome la pantera PPS.* I, 190; esp. *á esta llaman la floresta SRom.* 63; v.fr. *si ot non (nom) li quens Pavien* Ruteb. II, 209; *il avoit nom le seigneur de Contay* Com. 345; *m'apelle on un levrier*; gr. καλεῖται τὸ ὄνομα αὐτοῦ ὁ λόγος; φωνεῖτέ με ὁ διδάσκαλος *N. Test.*; m.h.all. *man hiez in der Bâruc*; *ich heize ein ritter*.

81; esp. *Sevilla, ciudad famosa*; *su hermano, honradisimo caballero*; (*aquel*) *duerme, garzon cansado y afligido* Garc. *egl.* 2; port. *a unica Phenix, virgem pura*; prov. *lo reys engles, coms peitavis*; *Alazais, molher d'En Barral*; franç. *Goa, colonie portugaise*; *cet amour, source de tant de haine*; val. *prietenie, rępaos vitzii noastre* (*amicitia, recreatio vitae nostrae*). Cette règle procède en principe de celle qui a été exposée dans le paragraphe précédent, si l'on considère l'apposition comme l'abréviation d'une phrase composée avec le relatif et le verbe substantif : *Omero, poeta sovrano* équivaut à *Omero che fu poeta sovrano*. L'article n'est pas, il est vrai, absolument éliminé, il peut s'employer avec à propos pour mettre en relief le substantif. Il est couramment usité en valaque, par ex. *nenorocirea tà, o urmare nebuniilor tale* (ital. *la disgrazia tua,* [*un*] *effetto delle tue stoltezze*); *religiunea, fiia ceriului* (*la religione,* [*la*] *figlia del cielo*).

13. Lorsqu'un régime qui dépend du verbe *habere* ou *tenere* indique une propriété essentielle du sujet et que ce régime reçoit une qualification, il prend l'article défini et l'adjectif est traité comme un attribut. Ital. *hanno dura la testa PPS*. I, 4; *gli occhj ha vermigli e la barba unta ed atra Inf.* 6; *avea l'anima torta Orl.* 3, 5; *un abete ch'alta avea la cima Orl.* 4, 14; *stanco ho il destrier* 2, 39. Esp. *tenian los cabellos de oro* (subst. pour adj.) *Nov.* 5; *tenia delicado el juicio Nov.* 11; port. *a mãi hebrea teve Lus.* 1, 53; *sereno o tempo tens* 2, 61 etc. Prov. *lo kap te tremblant Bth.* 116; *tant a lo vis esvanuit* 202; *avial cor dolent* 101; franç. *elle a les cheveux blonds*; *il a l'esprit pénétrant*; *il a la mémoire sûre*. Cela a lieu aussi après d'autres verbes d'une signification analogue à celle de *habere*, dont plusieurs sont particulièrement employés en espagnol. Ital. *lunga la barba portava*; esp. *luenga trae la barba PC.*; *la galera las velas traya de seda SRom.* 244; *los perros lleva cansados* (les chiens qu'il conduit sont fatigués) 259. L'ancien style se passe plus volontiers de l'article que le nouveau : v.fr. *bel auret corps, bellezour anima Eulal.*; pr. *corps ac bo e pro Bth.* 28; v.it. *quella ha bionda testa PPS*. I, 31. Le grec favorise en ce cas l'article : τοὺς ὄνυχας μεγάλους ἔχων *Theophr.* (Winer *Gramm.* § 17, 2); ἔχει τὸν πέλεκυν ὀξύτατον (la hache qu'il a est très-aiguisée); πεπωρωμένην ἔχετε τὴν καρδίαν ὑμῶν? (goth. *daubata habaith hairtô izvar? adhuc caecatum habetis cor vestrum?*) *Ev. Marc.* 8,

17; gr.mod. εἶχε τὰ μάτια σαν ἐλαιάν (elle avait des yeux comme des olives) Müller *Volksl.* II, 50. Le valaque n'exige aucun article, par ex. *ea are nas frumos* (*ella ha il naso formoso*). — Dans le cas où l'on peut rendre le sens de la préposition *cum* par *habere* il est aussi généralement d'usage d'employer l'article : ainsi ital. *venne con la testa alta* (*avendo la testa alta*); esp. *con los brazos abiertos*; grec μεγάλῃ τῇ φωνῇ ἔφη *Act. Apost.* 26, 4.

14. *Plusieurs substantifs* immédiatement unis les uns aux autres, dont chacun à l'état isolé exigerait l'article défini, peuvent s'en passer lorsqu'on a en vue l'ensemble des idées qu'ils expriment plutôt que chacune de ces idées isolément. Il est presque superflu de citer des exemples d'un procédé aussi fréquent. Ital. *misericordia e giustizia gli sdegna Inf.* 3, 50; *simula e patria e stirpe e setta e nome e sesso Orl.* 3, 76; *amor, senno, valor, pietate e doglia facean un dolce concento* P. *Son.* Esp. *enagena de sus ojos muerte, daños, enojos, sangre y guerra* Garc. Le français retient mieux l'article : il dit *la miséricorde et la vérité ne vous abandonnent point*, tandis que l'italien et l'espagnol se contentent de substantifs sans article : *benignità e verità non t'abandoneranno*; *misericordia y verdad no te desamparen.* Val. *dęmi hęrtie, peanę şi cernealę* (it. *dammi carta, penna ed inchiostro*); avec l'article : *sorele, luna, stelele sųnt trupuri cereşti* (*il sole, la luna, le stelle sono globi celesti*). Deux substantifs peuvent s'attacher l'un à l'autre et devenir ainsi des formules compactes dont l'essence serait détruite par l'adjonction de l'article, par ex. pr. *cel e terra, sol e luna, patz e guerra, espada e lansa, foc e sanc*, ou avec une allitération qui resserre encore les liens de la formule : *brancs e brotz, dolz e dans, fuelha ni flor, frug ni flor, fer ni fust, planca ni pon, pueg ni plan, sens e saber.*

15. Dans la *phrase négative* avec NUNQUAM l'idée sur laquelle porte la négation, lorsqu'elle est prise dans un sens général, peut se passer de l'article indéfini. Voici quelques exemples : ital. *timida pastorella mai si presta non volse piede Orl.* 1, 11. Esp. *nunqua en tan buen punto cavalgó varon PC.* 411; *ponzoñosa fiera nunca fué aborrecida tanto* Garc. *canc.* 5; port. *cithara ja mais cantou victoria Lus.* 2, 52. V.franç. *oncques cuer n'eut si dure destinée* Ch. d'Orl. 131; fr.mod. *jamais contre un tyran entreprise conçue ne permit d'espérer une si belle issue* Corn. *Cinn.*;

jamais femme ne fut plus digne de pitié. Lorsque la négation s'opère avec NON ce procédé se présente le plus souvent dans le cas où une proposition relative se rapporte à l'objet nié. Ainsi ital. *non avea membro che tenesse fermo Inf.* 6, 24; *corda non pinse mai da se saetta che sì corresse* 8, 12; *se non trova campione che lo faccia mentire Orl.* 4, 58. Esp. *vasallo que traspassa mandado de señor nol debie valer* etc. Bc. *Sil.* 740. Prov. *ja amicx non er membratz qu'anc iratz fos Choix* IV, 13. C'est à la suppression de l'article dans la phrase négative que plusieurs substantifs comme *persona*, *res*, *passus*, *punctum*, *gutta*, *mica* (fr. *personne*, *rien*, *pas*, *point*, *goutte*, *mie*) doivent leur acception abstraite; nous reviendrons sur ce point. Cette expression concise est familière aussi à l'anc.allemand : *nie man* (niemand) *sô hôhez lop getruoc*; *ez wart nie wîp sô hôch*; *ezn geschach nie kinde alsô wê*; *gesprach nie wort*; *ich vergaz ir nie tac* = v.franç. *jamais jor*, *oncques jor*; angl. *never man was so enamoured*. — Après la préposition SINE lorsqu'un infinitif suit et dans d'autres cas où le génie des langues romanes sent une négation complète ou atténuée, comme dans la phrase dépendante du comparatif, dans l'interrogation, dans la proposition conditionnelle, on se passe souvent de l'article indéfini. L'article fait même défaut avec le verbe *chercher*, lorsque le régime est indéterminé, comme it. *cercate fonte più tranquillo* P. *Son.* 20; port. *busca Mouro que por piloto á nao lhe mande Lus.* I, 83.

16. Il n'est pas rare de supprimer l'article lorsqu'il se trouve en contact avec les *adverbes de comparaison* QUOMODO et SIC et avec leurs synonymes. 1) Après QUOMODO cette suppression est fréquente, surtout chez les poètes. It. *come nocchier PPS.* I, 318; *com' aquila vola Inf.* 4, 96; *come cieco va Pg.* 16, 10; *sono in voi sì come studio in ape* 18, 58; *come volgesi schiera* 32, 19; *come sole farfalla* P. *Son.* 110; *qual cervo fugge* 174. Esp. *como sierpe ponzoñosa* Garc. *canc.* 5; *como arco turquesco DQuix.* I, 15; *como liebre* 16; port. *como dama Lus.* 2, 38; *como menino* 43; *como paciente ovelha* 3, 131. Prov. *clars com dia*; v.franç. *blanche cume flur Rol.* p. 107; *vermeil come cerise Rom. fr.* 9. Mais aussi it. *bianco come la neve*; esp. *hijos como una flor*; port. *candida como a bonina*. L'article manque de même après des formules adverbiales d'une signification analogue : ital. *a guisa di fanciullo*; *in forma di candida rosa*; prov. *a lei de fin*

amador; v.franç. *en guise d'ome fier*. — Quand SIC ou TAM précède un adjectif attributif on supprime avec élégance l'article : it. *sì perfetto destriero*; *sì gran dono*; *così nobil soggetto*; esp. *tan estraño cuento*; *tan grande culpa*; port. *tão grande reputação*; *tamanha vergonha*; v.fr. *si lonc sermon SB.* 525ᵃ; *si bele fame Bert.* 68. Fr.mod. avec l'article : *un si savant homme,* mais dans Marot : *si belle créature,* et encore dans Malherbe : *en si belle prison*; aussi ital. *una così bella fanciulla*; esp. *un tamaño secreto*. On dépouille aussi la plupart du temps les adjectifs de comparaison de l'article : ital. *simile impresa ti conviene*; esp. *en semejante caso*; franç. *pareille occasion*. Il en est de même pour *talis* et *tantus,* voy. plus bas § 21.

17. La *poésie* se débarrasse sans scrupule des deux articles comme d'éléments prosaïques partout où le sens le permet, mais surtout lorsque le substantif est accompagné d'une épithète. Nous ne pouvons citer ici qu'un petit nombre d'exemples. Dante dit : *duro giudicio lassù frange Inf.* 2, 96; *tuono accoglie d'infiniti guai* 4, 9; *rinnovello disperato dolor* 33, 5; *secol si rinnuova, torna giustizia e primo tempo umano Pg.* 22, 70. Pétrarque : *ecco d'un vento occidental dolce conforto Cz.* 2; *in nobil sangue vita umile e queta Son.* 179. L'Arioste : *perchè alto misterio mi facesse palese* 3, 12. Le Tasse : *orrida maestà nel fiero aspetto terrore accresce* 4, 7; *nel palagio regal sorge antica torre* 6, 62. Calderon : *con alas de lino vuela alta nave presumiendo todo el mar pequeña esfera* I, 90ᵇ. Camoens : *edificarão novo reino* 1, 1 etc. Chaque page de ces poètes témoigne de la liberté dont jouit le style élevé, surtout en italien, puis en espagnol et en portugais, pour laisser de côté l'article, qui n'a pas même l'avantage de désigner exactement le cas. La poésie populaire, naïve, se comporte dans ce cas comme la poésie artistique. Le substantif tout seul suffit à l'ancienne romance espagnole, elle dit par exemple (*el*) *cavallero con vergüenza estas palabras dezia SRom.* 251; *cabellos de mi cabeza me llegan al corvejon* 308. La poésie héroïque française et provençale présente cette particularité qu'elle supprime volontiers l'article devant les noms de peuples au pluriel : *Angevi van prumier GRoss.*; *Breton sont vanteor*; *tel plait ont Romain commencié Brut.*; *dient paien Agol.*; *prengent Franceis Charl.*; mélange des deux procédés : *Breto e* LHI *Gasco GRoss.* 1885; *Frances e* LHI *Breto* 8063; *Franc les enchaucent, Mancel et Angevin et* LI *Normant*

Gar. I, 108. Peut-être le *sovre pagiens* d'*Eulalie* doit-il déjà être considéré comme un exemple de ce procédé (voy. plus haut p. 16)[1]. On le trouve parfois aussi en espagnol : *Moros lo reciben PC.*; *aforzaron christianos* Bc. En outre le vieux français emploie très-souvent sans article l'adjectif *belle* devant des noms propres : *bele Aude GVian.* 42, *bele Yolans, bele Doette Rom. fr.*, par conséquent comme l'angl. *fair Rosamond.* La même suppression se produit çà et là dans tous les dialectes devant des substantifs jouant le rôle d'épithètes : ital. *re Carlo, re Sacripante Orl.*; esp. *rey Alexandre Alx.*; *conde Claros SRom.*; prov. *coms F. GRoss.*; v.franç. *rois Ekenbright* voy. *Havelok, rois Pepins Bert., cuens Tibaus Rom. fr.*

18. L'*adjectif* en s'unissant au substantif n'écarte pas l'article, il peut même l'attirer, comme nous l'avons vu. En valaque dans ce cas l'article défini suit le premier nom, qu'il soit substantif ou adjectif, par ex. *pomul dulce* ou *dulcele pom,* fém. *pęnura albę, alba pęnurę*[2]. L'article indéfini fléchi précède et

1. Est-ce là un trait emprunté à l'ancien allemand? Otfried et le *Ludwigslied* disent tout aussi facilement sans article *Frankon, Northman, Kriachi.*

2. Déclinaison du substantif avec l'adjectif : *a*) Masculin.

Sing.	N.	*pomul dulce*	*dulcele pom*
	G.	*a pomului dulce*	*a dulcelui pom*
	D.	*pomului dulce*	*dulcelui pom*
	A.	*pre pomul dulce*	*pre dulcele pom*
	V.	*pomule dulce*	*dulce(le) pom*
Plur.	N.	*pomii dulci*	*dulcii pomi*
	G.	*a pomilor dulci*	*a dulcilor pomi*
	D.	*pomilor dulci*	*dulcilor pomi*
	A.	*pre pomilor dulci*	*pre dulcii pomi*
	V.	*pomilor dulci*	*dulci(lor) pomi*

b) Le féminin a cela de particulier qu'au génitif et au datif singulier le second nom met *e* pour *ę*.

Sing.	N.	*pęnura albę*	*alba pęnurę*
	G.	*a pęnurei albe*	*a albei pęnure*
	D.	*pęnurei albe*	*albei pęnure*
	A.	*pre pęnura albę*	*pre alba pęnurę*
	V.	*pęnurę albę*	*albę pęnurę*
Plur.	N.	*pęnurile albe*	*albele pęnuri*
	G.	*a pęnurilor albe*	*a albelor pęnuri*
	D.	*pęnurilor albe*	*albelor pęnuri*
	A.	*pre pęnurile albe*	*pre albele pęnuri*
	V.	*pęnuri(lor) albe*	*albelor pęnuri*

les noms suivent sans flexion casuelle ; le principe le plus constant est de mettre le substantif en premier lieu et l'adjectif en second : *un hęrbat mare, o casę mare,* dat. *unui hęrbat mare, unei casę mare* (Barcianu § 76). Dans cette langue, outre l'article enclitique on applique aussi le démonstratif *cel,* lequel ou bien précède son nom comme dans *cel neroditoriu fręgariu sęlbatec* (ital. *l'infecondo moro salvatico*), ou bien vient se placer en compagnie de l'adjectif après le substantif muni de l'article, comme dans *oratorul cel mare,* aussi *marele orator* (*il grande oratore*); val. du sud *omlu acelu bunu* ou *acelu omu bunu.* Par là les formes de l'article s'accumulent d'une manière inconnue aux autres langues, et cela est surtout sensible au génitif et au datif : *supt stępęnirea lui Constantin impęratului celui d'intęiu creśtinesc* (*sotto il governo di Costantino, primo imperatore cristiano*). Cet entassement de petits mots est un trait caractéristique de la langue valaque. L'emploi de *cel* est nécessaire devant le superlatif (p. 9); devant les nombres cardinaux : *cei zece Romani* (*i dieci Romani*); *celor patru seraci* (*ai quattro poveri*); et dans les cas où l'article a une valeur démonstrative décidée, comme dans *cel de astęzi* (QUEL *d'oggi, hodiernus*). Nous avons signalé p. 25 l'emploi de *cel* devant les noms propres accompagnés d'un adjectif. — Il a été question dans le chapitre précédent de l'emploi de l'article avec l'adjectif neutre.

19. Il y a des adjectifs qui ne s'unissent pas à l'article de manière à former avec lui un groupe qualificatif, mais qui au contraire le précèdent immédiatement, à moins qu'ils ne soient, par exception, placés après le substantif ; à l'article équivalent ici le démonstratif ou le possessif. Ces adjectifs sont *totus, medius, ambo, solus.* 1) TOTUS : ital. *tutto il mondo* (*il mondo tutto*); *tutto quel giorno*; *tutta un' ora,* aussi OGNI *lor virtù*; esp. *toda la mar* (*la mar toda*); *todos aquellos hombres*; *todo un pueblo*[1]; de même en port. prov.; franç. *toute la terre*; *tout un peuple*; *de tout mon cœur*; val. *tot omul*; *toatę fęptura*; *totzi trei.* Ce procédé est aussi connu d'autres langues qui possèdent l'article, comme gr. πᾶσα ἡ ἀγέλη, ὅλην τὴν νύκτα, ἡ πόλις ὅλη, goth. *alla sô hairda,* v.h.allem. *aller ther liut, der liut aller.* En latin aussi la construction

1. En v.espagnol quelquefois *todo los hombres* etc., selon la pratique du langage familier qui ne fait pas sonner l'*s* dans ce mot devant *los, las.* On a aussi en v.port. *todolos* pour *todos os.*

ordinaire est *totus iste mundus, totos hos menses, omnia mea bona.* Il faut encore remarquer que l'italien entre *tutto* et un nombre cardinal n'intercale pas l'article mais le petit mot *e* : *tutti e tre, tutte e quattro*[1]. — 2) MEDIUS après des prépositions : ital. *per mezza la fronte*; *di mezzo il cielo* (mais *un uomo di mezza età* d'âge moyen); esp. *en media la fornaz* Bc. *Mil.* 366; prov. *per meias las palutz*; comp. le v.h.all. *untar mitten then lerarin* Grimm IV, 402. Ainsi placé il finit par devenir lui-même une préposition, voy. ch. 6. — 3) AMBO : ital. *ambo le mani*; *ambedue gli occhi*; v.esp. *amos los brazos*; *amas mis fijas*; *entrambas las manos* (esp.mod. *ambos puños, entrambas partes*); port. *ambas as mãos*; *ambos os dois*; pr. *amdos los huelhs*; *ambdui li rei,* aussi *ab ambas mas Choix* III, 406; v.fr. *ambez dous les pais*; *andeuz les piez*; manque en fr.mod.; val. *cu amyndoę mynile*; *imbe pęrtzile* comme ital. *ambo le parti*: l'article est construit avec le substantif, non pas *imbele pęrtzi.* Il occupe la même place dans d'autres langues : grec ἀμφοῖν ταῖν διαθήκαιν, goth. *ba thô skipa Luc.* 5, 7, v.h.all. *beidu thiu skef, thiu skef beidu,* angl. *both the poets.* — 4) SOLUS (seulement); esp. *dexanse llevar de solos los cuidados*; *tengo sola una pena*; port. *quem de só o amor se pagava* R. *Men.* c. 12. En italien il est d'usage de mettre *solo* après le substantif ou l'article : *qui veder puoi l'immagine mia sola*; *la sola parola compone i lamenti*; franç. *la seule imagination en fait horreur.* — Si *totus* dans des langues si diverses se refuse à toute fusion avec l'article, cela tient sans doute à ce que les noms de nombre (et *totus* est aussi un nom du même genre

1. La nature de cet *e* est très-hypothétique. Compris comme copule (*omnes et tres*) il n'aurait aucun sens et cette acception ne s'appuierait sur l'usage d'aucune autre langue. Salviati (voy. Blanc 233) le regarde comme une abréviation de *cioè* (*omnes, id est tres*) : ce serait l'abréviation d'une locution bien lourde. L'expression *tutti e tre* renvoie à un nombre déjà connu et est en quelque sorte la continuation de *ambo* qui signifie *tutti e due*; *e* pourrait donc avoir un sens démonstratif et à cette idée répond l'opinion de Blanc *l. c.* qui y voit une forme de l'article qu'on retrouve dans l'ancienne langue pour *i.* Mais il y aurait lieu de se demander pourquoi l'on ne dit pas aussi bien *tutti e cavalli,* outre que l'*e* dans cette locution (ce qui d'ailleurs n'a pas échappé à Blanc) remplace aussi le féminin *le.* Enfin pour *tutti e tre* les anciens disaient déjà souvent *tutti a tre, tuttatre,* ce qui rappelle la formule espagnole toute semblable *ambos á dos.* Cet *a* est-il l'expression primitive, et quel sens la préposition pouvait-elle avoir ici?

qui détermine d'une manière définitive et qui par conséquent n'admet pas de gradation) quand ils suivent l'article supposent un objet dont on connaît déjà la quantité, « les deux amis l'ont abandonné », tandis que la fonction de *totus* est de déterminer cette quantité pour la première fois : « les amis l'ont abandonné *tous* ». Lorsque le substantif en lui-même n'a pas besoin d'article, il ne paraît pas et l'on dit : ital. *tutta Roma*, esp. *de todo corazon*, franç. *à toutes jambes*; il en est de même lorsque *totus* est employé pour *quisque* (voy. ch. 3). D'autres langues laissent l'article de côté d'ordinaire dans les cas où le sens est moins précis : grec πάντες ἄνθρωποι, goth. *allai gudjans Math.* 27, 1, v.h.all. *aller liut, alle man*. L'emploi de *medius* et de *solus* doit être jugé comme celui de *totus*. Quant à *ambo* il suppose, il est vrai, un nombre déjà déterminé (deux), mais il représente ce nombre à nouveau comme un tout et cesse ainsi d'être une simple épithète : « les amis l'ont abandonné tous deux ». — Sur le prov. *eis* (*en eissa la semana*) voy. ch. 3, § 5.

20. Un *nombre cardinal* qui retire une partie à un nombre énoncé ou sous-entendu est généralement pourvu de l'article défini. Ital. *delle sette volte le sei Dec.* 3, 1 ; *le due parti a se vuole tenere e'l terzo è della gente PPS.* I, 16. Esp. *tres colpes le avie dado, los dos le fallen é el uno ha tomado PC.* 768; *seis cristianos, los quatro para el remo y dos muchachos Nov.* 2. Prov. *dos regismes ten e per l'un non es pros Choix* IV, 66; *de cinc ducatz los tres* ibid. V, 94; v.franç. *de ses sept rois li ont ocis les dous Agol.*, voy. *Fer.* p. 184[a]; *quatre manieres del mal d'idropisie, des dous puet l'um guarir, des dous altres ne mie TCant.* p. 170; *des sénateurs sui l'un TFr.* 533 ; franç.mod. *des trois les deux sont morts* Corn. *Hor.*; *Numa est l'un des sept rois de Rome*. Des langues étrangères qui possèdent l'article se conforment à cet usage. Gr. τῶν πέντε τὰς δύο μοίρας νέμονται *Thuc.* 1, 10 ; grec mod. ἀπὸ τά τέσσαρα ἀπίδια ἐπῆραν τὸ ἕνα David *Gramm. gr. mod.*; αὐτὸς τὰ τέσσαρα ἔσφαξε, τῶν δυὸ ζωὴν χαρίζει Müller *Volksl.* I, 106 ; m.h.all. *driu dinc, diu zwei sint êre und varnde guot, daz dritte ist gotes hulde* Walth. p. 8. On traduirait en allemand les exemples grecs par : *von den vier Birnen nahmen sie eine*; *vier davon tödteté er, den beiden andern schenkte er das Leben*. On trouve de même en m.h. allemand déjà sans l'article *siben sper, der verstach er driu und ich vieriu* Ulrich v. L. p. 74.

21. Qu'arrive-t-il à l'article lorsqu'il se rencontre avec un *pronom*? Celui-ci le supprime-t-il, ou peuvent-ils tous deux subsister l'un à côté de l'autre? Tout dépend de la nature, de la forme et de la place du pronom; on ne peut pas s'attendre à ce que tous les dialectes procèdent de la même manière. 1) Le *possessif* n'était autrefois nullement gêné par l'article, qui, plus tard, dut céder dans quelques dialectes; voy. pour plus de détails le chapitre suivant. — 2) Le *démonstratif* ne s'accommode avec l'article qu'en valaque, et seulement lorsqu'un nom précède: on dit ou bien *acest om* ou bien *omul acesta,* comme gr. ὁ ἀνὴρ οὗτος, mais non pas *acest omul,* comme gr. οὗτος ὁ ἀνήρ. — 3) L'article est nécessaire au *relatif qualis,* et dans cet emploi il rappelle immédiatement le démonstratif (*ille qui*); l'it. *che* et l'esp. *que* le prennent aussi, sous certaines conditions, ce dont il sera question dans la proposition relative. *Qualis* comme *interrogatif* ne l'appelle qu'en français et seulement lorsqu'il se rapporte à plusieurs objets déjà nommés, autrement non: *lequel aimez-vous mieux de ces deux tableaux-là?* v.franç. *a ses clers prist conseil, li quels dirreit sa cause TCant.* p. 41; *ór me dites, li quel ce est*; rarement en prov. comme *la qual tenriatz per meillor d'una domna* etc. *Choix* IV, 30; comp. val. *carele dintru aceśtia* (lequel parmi ceux-ci?). L'article a ici sa valeur déterminative et distinctive et ne se comporte pas tout-à-fait comme le gr. ὁ ποῖος. — 4) Quant au pronom *indéfini*, l'article indéfini n'ajouterait rien à sa signification et le défini la détruirait. Cependant il peut se présenter des cas où on l'admet, soit pour établir une distinction de sens, soit comme véritable pléonasme. *a*) ALTER s'emploie en italien avec l'article indéfini, et aussi, avec élégance, sans cet article: *un' altra volta, altra volta*; *non trovo altro rimedio*; lorsque *alter* est pris substantivement il s'adjoint l'article: *un altro* (*uomo*), *un' altra* (*donna*); les formes *altri* et *altrui* s'en passent. Il est plus rigoureusement exclu en espagnol et en portugais où l'on ne dit que *otro caballo, otro nombre, outro dia, o reino que outro pede.* Prov., dans *Boèce* 127 *altre* (sc. *hom*), mais *un' autra* (sc. *domna*) *LR.* I, 497. Fr. avec l'article: *c'est un autre homme*; *c'est bien une autre affaire*; v.franç. quelquefois sans l'article: *ne me feres autre confort? Ccy* 271. Val. *slugę altuia* (esclave d'un autre). Le v.h.allemand se passe très-habituellement de l'article, on trouve même *ander* pour *ander man,* comme esp. *otro.* *b*) CERTUS est employé en italien avec l'article indéfini, en espagnol, portugais

et provençal sans cet article, le français connaît les deux procédés : *un certo signore, en cierta ocasion, en certo dia, certain argent, (un) certain homme*. L'article n'est pas usité avec les expressions spécialement espagnoles FULANO et ZUTANO : *mi señora fulana me envia*; port. *fulano, hum fulano*. Dans le latin *unus quidam* et dans le gothique *ains sums* les deux mots doivent être regardés comme des pronoms. *c*) En italien QUALCHE, en provençal et en v.français CHASCUN peuvent s'adjoindre pléonastiquement l'article, Régnier et Molière disent encore *un chacun*, et cet usage persiste dans les patois, surtout dans ceux du midi de la France. Le v.fr. AUQUANT est volontiers muni de l'article : *ço dient li alquant TCant*. p. 19 ; *des moines li alquant* p. 146, de même dans la *Pass. du Christ* 123 *alcans en cruz fai soslevar et los alquanz fai escorcer*, on trouve aussi LI AUCUN *Ccy*. 1846 et LI QUELS QUE SOIT p. ex. *GVian*. 471. — 5) TALIS lorsqu'il remplit l'office d'attribut ne se fait pas escorter de l'article indéfini, lorsqu'il a la valeur d'une épithète il ne le prend nécessairement qu'en français. Ex. it. *tale è il mio stato* ; *io gli son tal vicino* ; *in cotal guisa*. Esp. *mi desgracia es tal* ; *tal caballero andante* ; port. *nunca se vio tal desventura*. Prov. *tal ieu soi e tal serai*; *us tals prezicx LR*. I, 457. Fr. *tel était l'état des affaires*; *il faisait un tel bruit* ; v.français généralement sans article. Neutre : ital. *a tale io son venuto* ; esp. *nunca tal creyera* ; franç. *je ne vis jamais rien de tel*. Lorsque *talis* renvoie à un objet déjà connu il peut être accompagné de l'article au moins en espagnol et en portugais : *los tales escritores* ; *o tal conselho* ; gr. ὁ τοιοῦτος ἀνήρ; v.h.all. *der solîhher*. Il lui arrive souvent aussi d'être précédé d'un démonstratif : ital. *tra questi cotali* ; *quei tali cittadini* ; esp. *esta tal señora* ; port. *estas palavras taes* ; lat. *hic talis, ille talis*. Sur l'emploi de l'article avec *talis* pris dans le sens de *quidam*, voy. le chapitre suivant. — TANTUS n'a pas besoin de l'article indéfini : ital. *tanto uomo, travagli tanti*, esp. *tanto amor* etc.

22. *Article partitif*. — Un emploi spécial de l'article défini s'est particulièrement développé en français. Si l'on veut désigner non pas un tout ni une pluralité d'individus, mais une partie d'une façon indéterminée, sous la dépendance d'un verbe transitif, au lieu de mettre le régime sans article à l'accusatif, on se sert de la préposition *de* qu'on fait suivre du nom accompagné de l'article ; la préposition et l'article se confondent avec l'expression du génitif. On dit ainsi *donnez-moi du vin* ;

prêtez-moi des livres; *j'ai trouvé des amis*; et de même avec des abstraits : *il me témoigne de l'amitié*. En latin *de* s'emploie dans ce sens après des verbes pour représenter la soustraction d'une partie d'un tout matériel, comme en grec ἀπό, en allemand *von* (voy. chap. 6, prép. *de*); le français a fini par reporter cette pratique sur des idées abstraites et des objets pris dans un sens tout-à-fait général, où la valeur locale de *de* se fait encore à peine sentir[1]. Le nom affecté de l'article partitif peut passer au rapport du datif, en se faisant précéder, selon la règle du français, par *à* : *qui voudrait confier cela à des traîtres?* et même d'autres prépositions peuvent prendre cette place, comme dans *avec de l'argent, dans du vin* ; *de* qui ferait pléonasme est naturellement excepté (on ne dit pas *se nourrir de de viande,* mais bien *se nourrir de viande*). Enfin rien n'empêche de donner aussi à la locution partitive la place du sujet et de dire par ex. *du pain me suffit, de l'eau vaut mieux que du vin*. A ce propos il faut encore observer qu'un adjectif précédant le substantif exclut l'article et ne tolère que la préposition *de* : *j'ai bu de* (et non pas *du*) *bon vin*; *j'ai vu de belles maisons, d'assez belles maisons*; dat. *à de bon vin, à de belles maisons*. Mais si les deux noms expriment une seule idée ils sont traités conjointement comme un substantif : *il a des belles lettres,* c'est-à-dire *il a de la littérature*[2]. Quelque profondes que soient les racines qu'a jetées cette manière de parler, elle n'en demeure pas moins bannie de beaucoup de phrases consacrées par l'usage (voy. § 9). Cet article se présente déjà en v.français, mais beaucoup plus rarement, et il reste plus fidèle à la signification primitive, comme dans les *Liv. d. rois* 213 *pristrent del ewe* (d'après le lat. *hauserunt aquam*); au reste on disait encore *boire vin, savoir nouvelles, envoyer gens,*

1. H. Étienne, *Traicté de la conformité du lang. fr. avec le grec* p. 4 (1569), compare à ce propos le franç. *manger du pain* avec le grec φαγεῖν τοῦ ἄρτου, *manger le pain* avec φαγεῖν τὸν ἄρτον, *manger pain* avec φαγεῖν ἄρτον.

2. Pourquoi l'adjectif n'admet-il pas l'article? Peut-être parce que dans les cas dont il s'agit l'article se rapporte à un total dont on retire une partie, *boire du vin* c'est « prendre pour boisson le vin ». L'adjectif, en vertu de la propriété qu'il a d'individualiser, supprime cette idée de totalité : *boire de bon vin* c'est « boire *un* bon vin (d'une bonne espèce) ». L'adjectif, lorsqu'il suit, ne contrarie pas l'article, car alors il n'individualise que postérieurement, comme apposition : *j'ai bu du vin rouge, du vin qui est rouge.* En m.h.allemand on trouve les deux procédés : *ich trinke des guoten wines; ich trinke guotes wines.*

saisir armes, doner gages, il y avoit sages hommes, on voit venir chevaliers, en ce bon val sont plaisirs excellens Mar.; on trouve plus souvent la préposition seule sans article : *ne manga de pain ne but de vin Sax.* II, 157 (exemple dans lequel une négation fait sentir son influence, voy. Génitif § 3); *pourveez moy de papier* (fr.mod. *procurez-moi du papier*) *TFr*. 513. — En provençal il semble se présenter plus rarement et de préférence avec des adjectifs : *trobaran de l'erba GRoss.* 598 ; *demanden de l'aigua* 199 ; *ai icu de bons pensamens Choix* IV, 5 ; *el n'ac de grans bens e de grans mals* V, 45 ; *n'ai sofertz de grans mals* Guir. Born. *Ms.* ; *faran de grans assais Choix* III, 263 ; *ieu sai de tals* IV, 94 ; *ab las espazas et ab d'autres feramens GO.* 311. — En italien l'usage de l'article partitif s'est également beaucoup étendu, sans être toutefois aussi rigoureusement obligatoire qu'en français : on dit aussi bien *sono anni* que *sono degli anni che ci conosciamo*. Les grammairiens donnent la règle, qui est peut-être une distinction trop fine, qu'on doit employer l'article partitif lorsqu'il peut être échangé contre *alcuno* ou *alquanto* : *datemi pane* signifie du pain en général, *datemi del pane* quelque peu de pain (*alquanto di pane*), les deux formules répondent au fr. *donnez-moi du pain*. L'article partitif est également usité avec des abstraits : *ella ha della tenerezza per me* ; *esso ha dello spirito* ; et il se présente aussi dans les rapports du datif et du nominatif : *parlare a degli sciocchi* ; *si trovano degli esempi*[1]. Devant des adjectifs l'usage est hésitant, l'article peut être toléré : *si sentono di belle cose* ; *vi aveva di valenti uomini Dec.* 10, 4 ; *gl' insegnavano di buone orazioni* 7, 1 ; *vi ha di ciechi uomini* ; *ho delle buone nuove*. Ici aussi l'usage remonte très-haut : un poète antérieur à Dante dit *sostene di gran pene PPS.* I, 224, et l'on connaît assez l'expression de Dante *dimandar del pane Inf.* 33. — La grammaire espagnole et portugaise rejette absolument cette application de l'article, et en fait on n'en trouve presque d'exemples que chez les plus anciens poètes : ainsi dans le *P. del Cid nos darán del pan* 681 ; *cogió del agua* 2811 ; *casar con de aquestos mios vassallos* 1773 ; dans Ruiz *fallarás de las chufetas* 989 ; dans Santillana *fizo de buenas canciones* Sanch.

1. « *Ha della tenerezza, dello spirito*. Neologismi, che fanno contra al genio della lingua. *Parlare a degli sciocchi* si trova, ma è assolutamente da fuggire (Mussafia). »

I, p. LXI; *ovo de señalados hombres* LVI; dans Gil Vicente *dalde pan con del ayo* 83[b]; *comer de las viandas dañosas Calil. é D.* 37[b]; dans la poésie populaire : *dar del vino, dar del pan SRom.* p. 8; port. *hi ha de homens rũis* GVic.; *emprestae-me do azeite* ibid. III, 271; *arrancam das espadas Lus.* 3, 131. — Le valaque ne connaît pas l'article partitif.

CHAPITRE III.

Pronom.

La richesse considérable en formations pronominales dont il a été question au tome II p. 73-104 et 415-422, rend quelque peu difficile la syntaxe de cette partie du discours. En effet d'une part on a beaucoup de synonymes qui ont chacun une valeur spéciale, d'autre part de petites différences de forme ont eu pour conséquence de grandes différences dans l'emploi, enfin plusieurs de ces mots ne sont usités qu'à un cas ou à un nombre déterminé. 1) Avant tout il est important de distinguer les pronoms *substantifs* et les pronoms *adjectifs*. En outre il existe des pronoms formés tout-à-fait comme des adjectifs, qui ont cela de particulier qu'ils ne peuvent être placés devant aucun substantif, parce qu'ils contiennent déjà en eux-mêmes une idée de substantif ou qu'ils renvoient à une idée de ce genre. La grammaire française les nomme *absolus* pour les opposer aux pronoms purement adjectifs qu'elle nomme *conjonctifs* ; cette distinction a été introduite aussi pour le pronom personnel. — 2) Les pronoms substantifs sont soit personnels, soit neutres ; les premiers sont souvent produits par l'union d'un pronom adjectif avec *homo* ou *persona*, les seconds de même avec *causa* ou *res* : ital. *ciascun uomo, ogni uomo,* franç. *chaque homme, toute personne,* de m. ital. *questa cosa, che cosa,* fr. *cette chose, autre chose,* prov. *una res, nulla res,* on emploie moins *una causa, nulla causa.* — 3) Plusieurs féminins d'une signification personnelle et neutre qui jouent le rôle de pronoms substantifs sont employés dans quelques langues comme masculins, on dit : v.ital. *nulla cosa è tanto gravoso PPS.* I, 82; v.port. *algun rem FSant.* 545; prov. *ren que bom sia Choix* III, 330; *re nascut GRoss.* 4087 ; fr. *personne ne sera assez hardi* ; *rien n'est bon* ; *on m'a dit quelque chose qui est très-plaisant.* — 4) En italien on supprime souvent *cosa,* par ex. *questa*

veramente è graziosa, et de là *nulla* pour l'ancien *nulla cosa*[1]. Nous constaterons plus bas que le daco-roman aussi emploie des féminins dans le sens neutre ; de plus il exprime le neutre pluriel du latin par le féminin du même nombre, par ex. *toate sunt gata* (*omnia sunt parata*), *vorbì multe* (*multa loqui*); les autres langues ne peuvent pas arriver à ce résultat sans adjoindre un substantif au pronom ; ainsi en provençal c'est par *totas causas* qu'on doit remplacer le lat. *omnia*, voy. *GO*. 225[a]. — 5) Les pronoms substantifs italiens *colui*, *costui* et *cotestui* peuvent se passer au singulier et au pluriel de la caractéristique du génitif; *lui*, *lei* et *loro* procèdent de même pour la marque du datif, *cui* et *altri* pour la marque des deux cas : *per lo colui consiglio*; *amor mi prese del costui piacer* (*del piacer di costui*) *Inf*. 5, 103; *per lo costoro amore*; *io dissi lui, io risposi lei* (poét.); *quella il cui bell' occhio tutto vede*; *alma gentil cui tante carte vergo*; *hanno potenza di far altrui male*. *Altrui*, *autrui* jouit de la même liberté en provençal, en français ancien et moderne, *cui* en provençal et en v.français seulement.

1. PRONOM PERSONNEL.

1. Nos et vos, lorsqu'ils servent à désigner une classe de

1. Tobler a montré comment le pronom féminin est généralement employé dans le sens d'un neutre (*Jahrbuch* VIII, 338 et dans ses *Mittheilungen* I, 270, aussi dans le *Dis dou vrai aniel* p. 22) par les exemples suivants : *il en ra* une *doné* tel ; *li a* tele *donnée* (pr. *a'n donat a Jaufre* tal... *a'l* tal *colp donat LRom.* I, 153); puis *ja* altre *n'en ferons*; ceste *m'a il bastie*; ital. *di sorta glien' ho data* una. On est sans doute convenu d'expliquer d'autres cas par la chute d'un substantif, ce qui est possible pour l'it. *in* quella (sc. *ora*), mais non pas pour *in* questa Petr. *Canz.* 17, à moins qu'on ne veuille suppléer dans ce passage *meditazione*.

Du reste cet emploi de pronoms féminins dont il vient d'être ici question rappelle un procédé analogue qui se présente pour divers adjectifs dont les féminins ont pris la valeur de substantifs indépendants et dont le sens répond à des neutres latins, féminins à côté desquels subsiste encore çà et là une forme masculine, c'est-à-dire neutre. Exemples : ital. esp. prov. *alba*, franç. *aube* (proprement la blancheur du ciel); ital. *chiara*, esp. prov. *clara*, franç. *glaire*; it. *grossa*, esp. *gruesa* quelque chose d'épais, un tas; esp. *larga* distance ; it. *lunga* longueur; ital. *nuova*, esp. *nueva*, prov. pl. *novas* nouveauté ; it. *piana*, prov. *plana*, franç. *plaine*, esp. *llana* un outil plat; ital. *piena* surabondance ; v.franç. *pure* la vérité pure ; ital. *secca* bas-fond, esp. *seca* banc de sable ; ital. *stretta* étroitesse ; v.franç. *voire*, esp. pl. *veras* ce qui est vrai, vérité.

personnes, s'unissent généralement à ALTERI. Ainsi ital. *noi altre donne pensiamo così*; pr. *anc vos autres non demandetz venjansa Choix* IV, 136; aussi franç. *nous autres, vous autres*. En espagnol *nosotros, vosotros* ont tout-à-fait pris la place de *nos, vos* (tome II, p. 82); ces derniers ne sont plus employés qu'en parlant d'une seule personne : dans le style de chancellerie on les applique à un groupe d'individus (*nos los Inquisidores*). Cette règle n'a pas pénétré en portugais, mais on fait dans cette langue un usage très-libéral des combinaisons *nosoutros, vosoutros*.

2. Quant au pronom de la *troisième personne*, quelques langues ont établi dans la manière de l'employer une distinction fine, suivant qu'il se rapporte à des personnes ou à des choses. 1) L'italien possède pour cette personne deux mots, *egli* et *esso*. Le masc. *egli*, plur. *eglino*, au nominatif au moins, ne se rapporte qu'à des personnes; *ella, lui, lei, loro* aussi représentent plus volontiers des personnes. Mais *esso* s'emploie indifféremment pour des personnes et des choses et tient lieu volontiers des autres pronoms, en vertu du principe d'euphonie, comme dans *lui con essa* au lieu de *lui con lei*. — 2) En français, le nominatif et l'accusatif du pronom de la troisième personne (*il, lui, ils, eux*; *elle, elles*) seuls s'appliquent aussi bien à des choses; les formes accompagnées de prépositions (*de lui, à lui, d'eux, à eux*; *d'elle, à elle, d'elles, à elles*; *contre lui, avec elle*) ne renvoient qu'à des personnes ou à des objets personnifiés; en renvoyant à des objets on emploie *en* et *y* (plus bas § 6) : pour des êtres qui ne connaissent pas la distinction des sexes des adverbes sont assez bons. Cette distinction rigoureuse des objets personnels et impersonnels, qu'ignorent d'autres dialectes, tels que l'espagnol et le portugais, n'a pas non plus toujours existé en français. Dans la plus ancienne période de la langue cette règle n'était pas encore établie; on trouve par ex. *li hom est en lei neiz* (*en la cité*) *SB*. 532[u]; *vos conformeiz a lui* (sc. *exemple*) 535[u]; et même chez des écrivains d'une époque plus récente, par exemple chez Molière, on trouve et on blâme des infractions contre la règle telles que *par elles* (*les actions*), *pour lui* (*l'intérêt*). Cependant on tolère l'application du datif *lui* et *leur* à des animaux et à des plantes, et l'on dit ainsi *coupez-lui les ailes* (*à l'oiseau*); *il faut leur donner de l'eau* (*aux plantes*).

3. En français le *remplacement du nominatif par l'accusatif* est devenu une règle. En effet, partout où le pronom ne se

borne pas simplement à indiquer la personne du verbe, mais se présente avec une valeur indépendante comme sujet et réclame aussi en conséquence l'accent, les nominatifs *je, tu, il, ils,* que l'usage a ravalés presque au rang de simples mots formels, ne suffisent plus, et leur place est prise par les accusatifs *moi, toi, lui, eux*; ce changement ne pouvait atteindre *elle, nous, vous, elles,* car ces pronoms ont la même forme à l'accusatif. Cependant ces formes expressives ne sont pas immédiatement préposées au verbe, au contraire celui-ci reste accompagné des nominatifs faibles, on dit : *moi je dis* et non *moi dis*. Autres exemples : *moi je n'en sais rien* ; *lui il s'en alla* ; *ils sont venus nous voir eux et leurs amis* ; *lui qui me l'a donné* ; *qui a fait cela? moi* ; *il est plus riche que moi* ; *je ferai comme toi* ; *c'est toi* ; *toi seul*. Cet accusatif se trouve aussi en anglais et en danois dans les formules *it is me, it is him, it is her, det er mig*. Le réfléchi *soi* se présente aussi comme sujet, mais non pas d'une manière indépendante : il est toujours réuni à *même* : *il faut conduire ses affaires soi-même* ; angl. *he told me himself*. Si l'on se reporte à l'usage ancien on ne tarde pas à se convaincre que les formes du nominatif étaient loin d'avoir cédé à celles de l'accusatif dans la proportion admise aujourd'hui. On lit par ex. dans les *Serments* : *si salvarai* EO ; *quid* IL *mi altresi fazet* ; *ne* IO *ne neuls* ; ce qu'on traduirait aujourd'hui par : *ainsi sauverai-je* MOI ; *que* LUI *à moi pareillement fasse* ; *ni* MOI *ni nul*. Dans des textes postérieurs : *je qui le ains* (*moi qui l'aime*) ; *je et vous* ; *je par ma foi* ; *il et sa lignée* ; *il ou ma femme* ; *il seuls, il mismes* ; *je Jehan Froissart* ; encore chez Marot *je qui suis* ; *je de ma part*. Toutefois il était aussi d'usage alors de mettre l'accusatif dans le cas où le pronom n'était pas directement uni au verbe, par ex. *mei e ceste femme LRs.* ; *je ne vous fauldray mie, ne moi, ce dit Guichart QFA.* 435 ; *moi et mon frere Garins nos irons la Gar*. I, 68. Cela était surtout usité après les particules de comparaison *comme* et *que*. Les traces de ce procédé sont si rares en provençal qu'on peut à peine le regarder comme indigène. On lit dans le *Choix* III, 60 : *mon escudier e me avem cor,* où le substantif aussi est à l'accusatif. La grammaire italienne ne l'admet pas non plus et cependant on trouve assez souvent chez des écrivains anciens et modernes *lui, lei, loro* pour *egli, ella, eglino* et *elleno* (voy. surtout Blanc 226 ss.). En outre on s'est habitué à assigner la forme de l'accusatif au pronom dépendant du verbe *esse* : *io non sono*

te; *s'io fossi lui*; aussi *che fosse creduto lui Dec.* 3, 7; de même après *come* : *egli è come me stesso*; *io sono padre come te*; *sei donna come lei*[1]. Le grec moderne applique aussi dans ce cas l'accusatif, par ex. αὐτὸς εἶναι μεγάλος σὰν (grec anc. ὡσάν) ἐσένα (il est aussi grand que toi). Dans les *Serm. de S. Bernard* p. 523m on lit *il serait si cum deu* (pour *deus*). Les langues du sud-ouest ne savent rien de ce procédé[2].

4. *Pronom personnel conjonctif.* — Pour les deux cas obliques, l'accusatif et le datif, des deux nombres du pronom personnel, le roman possède deux formes, l'une absolue et l'autre conjonctive (t. II, p. 76). La première trouve son application lorsqu'il s'agit de faire ressortir l'idée pronominale, aussi l'accent lui revient-il toujours, la seconde s'emploie lorsque l'accent du verbe prédomine; lorsque le pronom se trouve sous la dépendance de prépositions la première forme est la seule applicable. La forme absolue suit donc le verbe comme tous les autres régimes selon la construction ordinaire, la forme conjonctive accompagne le verbe qu'elle suit et avec lequel elle s'agglutine souvent, voy. pour plus de détails à la quatrième section. Ital. *ho detto a* LUI *ed a* LEI et *gli ho* DETTO; *vedo* VOI et VEDO*vi*; *date a* LORO et DATE *loro* (pour cette dernière expression on a aussi en v.it. *dategli*). Esp. *parece á* MI et PARECE*me*; *digo á* VOSOTROS et *os* DIGO; *vió á* TÍ et *te* VIÓ. Fr. *je ne loue que* LUI et *je le* LOUE; *il conseilla à* ELLES et *il leur* CONSEILLA. Val. *el au zis* MIE et *el mi au* ZIS[3]. Le neutre ne se distingue du masculin qu'en espagnol et en provençal : *él le quiere, él lo quiere*; *sel lo quier, sel o quier*; dans les deux cas l'it. dit *egli lo vuole* et le fr. *il le veut*[4]. Les avantages syntactiques de cette méthode sont évidents : les mots atones se condensent en formes plus courtes, mais cependant distinctes, et se subordonnent à l'accent de la partie du discours dont ils dépendent. La chute de la particule

1. On ne peut sans doute plus contester que Pétrarque *Son.* 93 ait écrit *ciò che non è lei* (d'après d'autres *ciò chè non è in lei*), voy. Blanc 267. Cette leçon a été acceptée aussi par Marsand.

2. Du moins les expressions dont se sont servis D. Diniz : *o coraçon pode mays ca* mi p. 101, ou Camoens, dans une de ses chansons, *porque sois maior que* mim, semblent être des gallicismes.

3. «Le pronom personnel conjonctif» remarque à ce propos un savant roumain «est toujours appliqué, même à côté de la forme absolue, de là *el mi-a zis* et *el mi-a zis mie*; *eu l'am vezut* et *eu l'am vezut pre el* ».

4. Rarement, dans Jaufre par ex., le prov. *lo* est aussi employé pour *so* = ital. *ciò* : *quant la veg, lom dobla mai mon mal* B. *Chr. prov.* 250, 4. Voy. Paul Meyer *Derniers troub.* p. 64.

ad introduite pour l'expression du datif rapproche la nouvelle méthode de celle de l'ancienne langue. Il faut encore observer : 1) Les pronoms conjonctifs ne s'appliquent que pour rendre l'accusatif et le datif. Le *verbe substantif* lui-même doit se prêter à être accompagné de l'accusatif au lieu du nominatif : ital. *io lo sono, io la sono* (qui ne se trouve pas chez les bons écrivains); esp. *yo le soy, yo la soy, yo lo soy, ellas las son*; fr. *je le suis, je la suis* (voy. plus bas chap. 4, § 2). Et ce qui prouve qu'on n'a pas à faire ici à des formes du nominatif dérivées de *ille illa illud,* mais bien à de véritables accusatifs, c'est en espagnol la forme *le* qui, usitée à l'origine pour le datif seulement, a fini par s'employer aussi pour l'accusatif (§ 5), et l'abus constaté plus haut de ce dernier cas vient aussi à l'appui de cette opinion[1]. — 2) En place du neutre on se sert aussi du fém. *la,* en sous-entendant *causa,* surtout en italien et en espagnol, et ici ordinairement dans certaines phrases. It. *non posso capirla*; *voi me la pagherete cara*; *giacchè ho tempo, voglio un poco discorrerla*; *ben ascolta chi la nota Inf.* 15, 99; *l'ha fatta bella* (il a fait là une belle affaire); de même ELLA (*res illa*) *non andrà così.* Esp. *el mas diestro la yerra*; *dios te la depare buena*; *hacersela* (tromper qqn.) etc. Peut-être le val. *o* (= *illam* pour le sens) doit-il être jugé de la même manière : *el a zis o* (il l'a dit); *el o dede* (il l'a donné). — Ce système est, comme on le sait, inconnu au latin, bien qu'il s'y trouve des formes abrégées comme *mi* pour *mihi* et, d'après Festus, aussi *nis* pour *nobis,* mais ces formes ont, à cause de la longueur de la voyelle, une dimension trop grande pour servir comme mots atones. Cette langue possède d'autre part dans les enclitiques *met* et *pte* un expédient suffisant pour faire ressortir l'idée du pronom. Mais le grec moderne présente pour la troisième personne une analogie parfaite en ce qu'il emploie la dernière syllabe d'αὐτός, comme le roman celle d'*ille,* au lieu de la forme complète, par ex. δός το (it. *dallo*); τὸν γνωρίζω (*lo conosco*); θέλω τὸν γράψει (*gli voglio scrivere*); τὴν βλέπω (*la vedo*). En v.h.allemand *sie, sia, imo, inan* s'affaiblissent en *se, sa, mo, nan* et en m.h.allemand *si, ez, im, in, ir* se réduisent à *s, z, em, en, er,* ce dont il s'est encore conservé quelques traces dans les patois allemands ; mais c'est dans le m.néerlandais que ces formes appuyées se sont le

1. Il ne faut pas voir des accusatifs dans les formes italiennes familières, mais qui se trouvent aussi chez de bons écrivains, *la* pour *ella, le* pour *elle,* par ex. *la va così*; *se le vi piacciono* (*le cose*). Déjà dans les *PPS.* I, 32 : *se c'è fallanza, la è tua.*

plus développées. Le slave, l'albanais et les langues celtiques présentent aussi des traits du même genre.

5. Il faut tenir soigneusement compte, à propos des pronoms conjonctifs, des *formes doubles* et des *confusions* véritables des cas. Chaque langue a ses particularités. 1) L'italien possède : *a*) pour l'accusatif sing. masc. la double forme *il* et *lo* ; la première s'emploie élégamment devant les consonnes, sauf *s impure,* la seconde est d'un usage général : *il vedo, lo sveglio, l'amo. b*) La poésie est libre d'échanger à la rime les suffixes *mi, ti, si* contre *me, te, se,* ainsi de dire par ex. *lodarme* pour *lodarmi. c*) On rencontre aussi du reste la forme absolue là où l'on s'attendrait à trouver la forme conjonctive, par ex. chez Dante : *un poco me volgendo* ; *che purgan se* ; *per lui campare* ; *mostrat' ho lui* etc. En valaque ce fait a passé à l'état de coutume. — 2) L'espagnol a trois formes doubles : *lo* et *le* pour *illum, los* et *les* pour *illos, le* et *la* pour *illi* au féminin. *a) Lo* pour *illum,* forme organique régulière à côté du datif *le,* domine dans l'ancienne langue, cependant on trouve déjà quelquefois *le* pour *lo* dans le *PC.* (v. 663, 720), plus souvent dans Berceo et dans les textes des XIIIᵉ et XIVᵉ siècles, assez souvent dans le *Canc. general,* dans J. del Encina etc.; à partir du XVIᵉ siècle *le* est la règle, bien que *lo* se hasarde encore çà et là, surtout chez Cervantes. Mais aujourd'hui *le* est considéré comme la forme correcte et on ne peut dire que *le veo* (je le vois) et non *lo veo. b*) Le pluriel *les,* proprement un datif, pour *los* est encore inconnu au *PC.*, mais il apparaît dans des textes peu postérieurs, par ex. *Alx.* 579 *les pudo ventar* ; *CLuc.* p. 11 *fué les ferir,* et cette forme devient fréquente plus tard. La grammaire considère cet emploi comme fautif. *c*) *La,* comme datif du féminin, est très-usité dans les auteurs modernes à côté de *le.* On lit déjà dans Cervantes *sin replicarla mas* ; *descubrila el rostro* ; *la dixo* etc. — 3) En français les pronoms *me* et *te,* quand ils suivent immédiatement l'impératif et font pour ainsi dire corps avec lui, sont échangés contre les formes absolues *moi* et *toi* : on dit *ne me donnez pas,* mais *donnez-moi, aide-toi,* déjà en v.franç. *pardonnez lo moi,* mais lorsqu'un second suffixe suit, *me* et *te* restent autorisés : *donne-m'en* et non pas *donne-moi-en.* En v.français *moi, toi, soi, lui* sont généralement aussi employés comme des conjonctifs, sans qu'on cherche pour cela à insister sur le pronom : ainsi *moi est avis* ; *ce poise moi* ; *je vanterai moi* ; *pour toi conforter* ; *prent soi à correcier* ; *chauça soi e vesti* ; *pour lui veoir* ;

dans les *Liv. des rois* : *pur mei ocire* 77 ; *pur sei aiser* 93 ; *pur sei salver* 106 ; *pur li* (*lui*) *salver* 74 ; encore au XVe et au XVIe siècle : *pour tuer moy* ; *de toy rendre* ; *soy monstrant* Ch. d'Orl. ; *soy trouvant* Com. ; *soy rigoller* Rabelais.

6. Outre le pronom conjonctif il existe encore deux *particules pronominales*, qui peuvent représenter d'une manière concise et nette la troisième personne lorsque l'on ne veut pas la mettre en relief ; cet usage n'est toutefois pas commun à toutes nos langues. 1) Le rapport exprimé par la préposition *de* peut être rendu par l'adverbe INDE, c'est-à-dire ital. *ne*, prov. *en*, *ne*, franç. *en*. Cela a lieu le plus souvent lorsqu'il s'agit d'objets, ou d'une phrase déjà exprimée, auxquels cas le véritable pronom (ital. *egli*, franç. *il*, voy. § 2) n'entre pas en jeu. Exemples : ital. *quanto ne volete ?* (*di quelle cose*) ; *ne fece una ghirlanda* (*de' rami*) ; *io me ne ricordo* ; il en est de même en provençal. Franç. *j'en ai assez* ; *j'en suis content* ; *qu'en pensez-vous ? il pourrait en mourir* (*de cette maladie* ; *d'elle* serait incorrect). Mais on désigne aussi de cette façon des personnes. Ital. *noi n'avremo buon servigio* (*di lui*) *Dec.* 3, 1 ; *erane amante* (*di lei*) *Orl.* 5. 64. Prov. *una'n sai* (*d'elhas*) ; *aissi cum suelh del senhor de Narbona chantar ab gaug, ne chanti ab dolor Choix* IV, 77 ; *amicx a vos mi ren e faitz en so queus plaia* (où *en* renvoie à la 1re personne : « de moi ») I, 183. On ne dirait pas en allemand *hier bin ich, macht damit* (*mit mir*) *was ihr wollt*. Fr. *il avait deux fils, il lui en est mort un*. Cet usage roman se rattache immédiatement à l'emploi latin de *inde* qui peut, en se rapportant à des objets ou à des personnes, remplacer *ex illo, ex illis*, ou le génitif partitif ; des chartes du plus ancien moyen âge en offrent déjà des exemples : *si inde potis manducare* (franç. *en manger*) *Form. B.* n. 11 ; *qui inde aliquid vult dicere Form. ital.* app. L'espagnol ne dispose que du pronom (*de él, de ellos*) ; mais pour le génitif partitif il peut employer l'accusatif de la forme conjonctive, p. ex. *romances, como los hay* (fr. *il y en a*) *para ciegos* ; *un vaso de vino, si le hay*. Mais le v.esp. connaissait un adverbe pronominal *ende*, p. ex. *hagades ende sabor PC.* 2110 ; *so ende bien certero* Bc. *Mil.* 353 ; *él non quiso ende* (*de la ganancia*) *parte Alx.* 1294 ; *lo que ende ha notado en su corazon Cal. é D.* p. 11^a. On a aussi en v.port. *ende* et *em* : *que lhi dé ende alguna cousa* SRos. I, 422 ; *nunca vos mais direi en Trov.* p. 19. — 2) Pour le rapport représenté par *ad*, en tant qu'il ne répond pas au datif proprement

dit, auquel un pronom conjonctif a déjà été affecté, on a l'adverbe IBI, ital. *vi* ou *ci*, v.esp. v.port. *y*, pr. *y* (*hi*, *i*), fr. *y*. Ital. *io vi penso* (*a questa cosa*); *metteteci dell' acqua*; *ci vuol molto*. Esp. *si algun otro embargo y no fuere*; port. *non me val y*. Prov. *non hi vuelh tornar jamais* (sc. *al turmen*). Franç. *j'y répondrai dans la suite* (sc. *à la lettre*; *à elle* serait incorrect, comp. § 2); *je n'y ai pas pensé*; *je l'y ferai consentir*. Cet adverbe renvoie à des objets et à des propositions entières; il se prête difficilement à être rapporté à des personnes : fr. *c'est un honnête homme, fiez-vous-y*; prov. *er don per dieu sa vid' e la y prezen* (qu'il donne maintenant sa vie à Dieu et qu'il la lui offre) *Choix* IV, 110[1]. Ici encore le latin donne l'exemple avec *ibi*, dans les cas où ce mot peut s'expliquer par *ea re*, et ce procédé est aussi fort usité dans le plus ancien bas-latin (voy. des exemples dans le *Choix* I, 62). En espagnol le pronom se maintient : *me fio en ello*; *no pienso en ello*. — Au reste les deux adverbes n'en conservent pas moins leur signification d'adverbes de lieu : ital. *me ne son tornato*; *vi vado*; *non ci sono stato mai*; prov. *ieu m'en anarai*; *tot lo bes hi es*; franç. *il en vient*; *j'y passerai*; esp. *de alli* pour *inde*, *alli* (*aqui*) pour *ibi*.

7. *Pronomen reverentiae*.— Dans tout le domaine néo-latin on peut s'adresser à une seule personne au moyen de *tu*, et le daco-roman (ainsi que le polonais) ne possède même que ce seul mode d'interpellation pour la deuxième personne; on s'adresse à l'empereur lui-même en lui disant *męria tà* (ta majesté); mais dans les autres langues on a introduit un pluriel de courtoisie *vos*; enfin dans quelques-unes d'entre elles on se sert de la troisième personne, c'est-à-dire d'une interpellation indirecte, ce qui a entraîné l'emploi régulier de constructions anti-grammaticales.

Vos (possessif VESTER) suggéré, comme l'a déjà remarqué Dante (*dal voi che prima Roma sofferie Par*. 16, 10), par l'expression *nos* pour *ego*, que les princes revendiquent d'après l'exemple donné par les empereurs romains. Ce mot, déjà couramment usité dans les plus anciens textes romans, a refoulé toujours plus loin l'expression plus naturelle *tu*. Seuls le langage de l'amour et de l'amitié la plus intime, comme d'autre part celui de la colère et du mépris, se servent encore de l'interpellation

1. Sur la combinaison provençale *lo y*, *la y* comp. cependant tome II, p. 90 note.

au moyen de *tu*; ce mot est aussi appliqué à des individus d'un ordre tout-à-fait inférieur par des personnes plus haut placées. On se conforme encore à l'ancien usage en s'adressant à l'être suprême et aux saints, bien que l'emploi de *vos* dans ce sens ne soit pas sans exemple au moyen âge, non plus qu'en espagnol encore dans certaines occasions. Dans la langue poétique les choses se passent un peu différemment. La plus ancienne poésie, à la vérité, ne s'écarte pas beaucoup de l'usage du discours familier : *vos* prend déjà une grande extension, mais il ne se sépare pas encore si rigoureusement de *tu* qu'ils ne puissent être employés tous deux à l'égard d'une même personne, par ex. *Fer.* 3585 ss., cf. Orelli 149[1]. Des poètes espagnols, provençaux et v.français rapportent sans difficulté *vos* à des objets personnifiés : ils interpellent ainsi le cœur, la pensée, l'orgueil, la mort, le monde et même le sang (voy. *Num.* 4, 3, p. 86)[2]. Dans un ancien poème épique français, par exemple, le célèbre héros *Renaut* dit *vous* à son cheval *Baiart*, et même à son épée *Frobert* (*ahi Frobert, quel bonté en vous a!*) *Ren. de Mont.* p. 301. 434. Un vieux poète portugais applique sans hésiter le pronom *vos* à un étourneau : *ay estorninho do avelanal, quando cantades vos, moir' eu Trov. Vat.* p. 14. D'autre part la poésie moderne a fait de nouveau des concessions au classique *tu*; elle l'a surtout réintroduit dans les peintures du monde antique. Des poètes italiens appliquent par ex. ce mot à de hauts protecteurs, Pétrarque à J. Colonna, le Tasse à Alphonse, tandis que l'Arioste et Camoëns s'adressent au pluriel au cardinal Hippolyte et au roi de Portugal. Dans la littérature française *vous* prédomine jusqu'aux abords du xvi[e] siècle : Charles d'Orléans encore dit *vous* à Dieu (*Dieu par vostre courtoisie* p. 203), mais Clément Marot n'emploie que *tu* dans ce cas, de même qu'à l'adresse de hauts personnages (*approche-toi, Charles !*), et cet usage s'est maintenu dans l'ode. Dans la

1. Cette confusion n'est pas moins fréquente dans le latin du moyen-âge : *nolui sine consilio vestro, tu autem dixisti* Gr. Tur. 5, 19; *qui timor tibi in deum sit. . . omnia quae gloria vestra profert* 8, 30; *ut dignemini quasi firmo amico tuo Form.* B. 1; *tu domine mi rex, audiat me clementia vestra Esp. sagr.* XXXIV, 474 (ann. 985).

2. Conformément à ce procédé, certaines personnifications sont quelquefois accompagnées du titre seigneur ou dame. Prov. *En* et *Na* : *En Leutatz* (employé comme masc.) *LR.* I, 413, *Na Discordia Poes. der Troub.* 200; v.franç. *sire, dame* : *sire Yver NF.* Jub. II, 40, aussi *dans Denier* ibid. 265, *dame Envie* Ruteb. I, 81; esp. *Don, Doña* : *Don Jueves, Doña Quaresma* Rz. On connaît le m.h.all. *hêr Meie, vrou Minne.*

tragédie le *vous* plus cérémonieux est employé entre personnes d'un rang élevé, le *tu* entre les personnes inférieures et quelquefois dans le discours de deux amants; tout cela est en rapport avec les usages du jour. — Au point de vue de la syntaxe il faut noter comme un fait commun à tout le domaine roman que le verbe avec *vos* se met au pluriel, mais que l'adjectif ou le participe se règle sur le genre ou le nombre de la personne à qui l'on s'adresse, ainsi en italien on dit, en s'adressant à *une seule* personne : *voi siete arrivato* (et non *arrivati*); *voi siete graziosa* (et non *graziose*); esp. *vos habeis llegado*; *vos sois hermosa* ; franç. *vous êtes arrivé*; *vous êtes bonne*. Mais le plus ancien bas-latin disait, d'après le strict principe grammatical, à *une seule* personne *vos estis inhonorati* (Grimm, IV, 300) et le grec moderne se comporte encore de même. Mais le passage de la construction grammaticale à une construction plus matérielle était tout indiqué, car le substantif attributif ne pouvait pas se plier au nombre du pronom; *voi siete donna, voi siete donna graziosa* devait nécessairement entraîner *voi siete graziosa*. Dans l'interpellation dirigée à plusieurs personnes la langue n'a pas réussi à distinguer le premier degré du second : *voi siete arrivati, vosotras sois hermosas, vous êtes bonnes* permettent de supposer qu'on interpelle chacune des personnes aussi bien par *tu* que par *vos*.

Le français s'en est tenu à *vous*[1], les autres peuples ont poussé plus loin l'obséquiosité. *a*) L'italien a donné le titre de VOSTRA SIGNORIA, prononcé *vossignoria*, écrit *V. S.*, d'abord seulement à des personnes de haut rang, enfin à tout individu qui est censé faire partie de la bonne société, bien que des personnes du même monde et dont les relations ont un certain caractère d'intimité reprennent volontiers la formule *voi*. Le pronom qui remplace *V. S.* est *ella* (posses. *suo*), au plur. *elleno* (posses. *loro*), mais ces pronoms peuvent aussi être sous-entendus. Les plus anciens auteurs accompagnent *vostra signoria* de *voi* au lieu de *ella* et reviennent donc à la deuxième personne (voy. Guittone *Lett.* 26 et *CN.* 10 : *dinanzi alla vostra signoria domando che mi facciate* etc.). *Ella* ne débute qu'avec le XVI[e] siècle, on le trouve dans Machiavel, Annibal Caro, le Tasse etc. (Blanc 273). Les formes des cas obliques sont *le, la,*

1. Ce n'est qu'en s'adressant à des personnages très-haut placés que l'inférieur parle à la troisième personne, par ex. *Son Excellence veut-elle que je lui raconte ce qui s'est passé?*

plur. *loro, le,* quand on parle sans insister sur le pronom. Le participe ou l'adjectif qui se rapporte à *V. S.* ou à *ella* s'accorde volontiers avec ces expressions, cependant beaucoup d'écrivains procèdent ici comme pour *voi*. Exemples : *V. S. è stata sempre bene? ha (ella) da comandarmi qualche cosa? perdoni signora*; *ascoltino un poco*; *serva umilissima di lor signori* (de vous, messieurs); *ho da supplicarla*; *se le piace*; *gliene sarò obbligato*; *non faccio che secondare la sua* (aussi *la di lei*) *inclinazione*; *son serva loro*. Au lieu du nominatif *ella* et *elleno* on se sert généralement de l'accusatif *lei* et *loro,* nouvel exemple de la faveur accordée à ce cas : *dove va lei? loro Inglesi sono ricchissimi* etc. L'allem. *Sie* diffère par deux côtés de *ella,* ce mot est un pluriel et, comme renforcement de l'ancien *Er* (d'après Grimm), il tient lieu d'un titre concret (*der Herr*) et non de l'expression abstraite *Euer Gnaden*; il est inférieur à *ella* en ce qu'il n'admet aucune distinction de nombre. — *b*) A l'ital. *vossignoria* répond l'esp. VUESTRA MERCED, abrégé *usted*[1], plur. *vuestras mercedes, ustedes,* écrit *Vm.*, *Vmd.*, plur. *Vms.*, *Vmds.* Ce pronom de courtoisie a pris peu à peu dans les derniers temps une grande extension, cependant *vos* (d'après le dictionnaire de l'Académie) continue à être employé par des personnes inférieures à l'égard de gens plus haut placés et réciproquement. *Usted* ne peut pas être remplacé par *ella,* on doit répéter le premier mot; mais au datif et à l'accusatif les pronoms conjonctifs sont applicables. Le participe et l'adjectif se règlent *per synesin* sur le genre de celui à qui l'on parle. Exemples : *digame vuesa merced*; *vuestras mercedes se queden á la puerta*; *no diga Vmd.*; *no digan Vmds.*; *soy de Vmd.*; *Vmd. quedará satisfecho*; *Vmds. sean bien venidos*; *le quiero decir*; *yo se lo daré á entender*; pléonast. (voy. § 9) *yo las hallé á Vms.*; avec suppression de *Vmd.* : *si otra cosa quiere*; *no lo entienden*. Le possessif *su* se renforce souvent au moyen de *Vm.*: *beso sus manos de Vm.*; *sus muchas qualidades de Vm., señora.* Le correspondant portugais *vossa mercé,* pron. *vosmsé* (familière-

1. L'abréviation est forte, mais elle est certaine. On en trouve la confirmation dans des formes correspondantes, comme *usencia* de *vuestra reverencia,* aussi *useñoria* et même *usia* de *vuestra señoria*. Le *v* initial est tombé, comme dans *os* pour *vos,* mais il s'est conservé dans les formes catalanes *vostè* (qui est aussi usité en sarde), *vosencia, vosenyoria.* La dérivation du persan-arabe *ustâd* (maître, seigneur) est dépourvue de tout fondement.

ment *vossé*), écrit *V. M.*, suit la même règle. — *c*) En valaque on trouve un correspondant de l'ital. *vossignoria* qui est *dumniatà* (*Dta*), plur. *dumniile voastre*, mais le verbe se construit avec cette expression à la deuxième personne et non à la troisième, et nous avons encore là un exemple de trouble apporté à la grammaire : *unde ai fost dumniatà?* (où avez-vous été? littéral. *ubi fuisti dominatio tua?*); *ce cugetzi dumniatà?* (que pensez-vous?) ; *eu tzi multzęmesc pentru bunętatea dumniei tale* (je vous remercie pour votre bonté). Les titres honorifiques du grec moderne ne sont pas autrement traités : ἡ εὐγένειά σου ἠξεύρεις ὅτι σὲ ἀγαπῶ (Votre Grâce sait que je vous aime). On passe du reste de *dumniatà* au simple *tu* : *eu am tręmęs dupę dumniatà, sę te chięme* (je vous ai envoyé quelqu'un pour vous appeler). A la troisième personne on dit de même : *unde merge dumnialui, -ei, -lor* (où va le seigneur, la dame etc.?). — Il existe dans quelques langues certains verbes pour exprimer les différents degrés de l'interpellation : b.lat. *tuissare, vobisare*, esp. *tutear, vosear*, cat. *tuejar*, franç. *tutoyer*, v.fr. *envouser*, patois genevois *vousoyer*, ital. seulement *dar del tu, del voi, del lei.*

8. *Réfléchi.* — Lorsque le pronom de la première et de la deuxième personne renvoie à lui-même, le latin emprunte l'expression de ce rapport à la série de ses cas obliques, comme dans *ego me laudo, tu te laudas*. Les langues filles ne se sont pas écartées de ce principe. Si le sujet est une troisième personne, le rapport réfléchi est de même indiqué par le pronom de la même personne *se, sibi, sui* : *omne animal se diligit*; *malus sibi nocet*. Ce dernier pronom est le réfléchi par excellence, aussi le nominatif lui fait-il complètement défaut. Les cas obliques du démonstratif *is* servent au contraire à renvoyer à un objet qui n'est pas le sujet de la phrase. Lorsque le pronom se trouve dans la proposition subordonnée, le renvoi au sujet de la proposition principale s'opère également au moyen du réfléchi : *multi nil rectum nisi quod placuit sibi ducunt*; *Herculi Eurystheus imperavit, ut arma sibi afferret*. On constate certaines hésitations : dans le cas par ex. où l'inconvénient d'une équivoque ne se présente pas, *is* peut aussi prendre la place du réfléchi : *Camillus mihi scripsit, te locutum esse cum eo* (*secum*); *dicam cognatis, ut bona mea inter eos* (*se*) *partiant*.

Quelle forme ce rapport a-t-il prise en roman? Les diverses langues s'accordent assez bien, cependant il vaut mieux étudier

le français à part. 1) Si le pronom rétrospectif a son sujet dans la même phrase, le réfléchi est presque partout maintenu et le conjonctif *se*, surtout lorsque le pronom auquel il renvoie le précède immédiatement (*eglino si maravigliano*), ne se laisse échanger contre aucun des cas de *ille*. Ital. *diceva fra se*; *dicevano fra se*; *eglino non pensano che a se*; *erano fuor di se*. Esp. *hace esto de si mismo*; *hacen mal á si*; *no estan en si*. Prov. *pensava entre si*; *dieus vos a mandat a se venir*. Dans le sens réciproque on emploie en italien après des prépositions *loro* : *dicevano fra loro* (entre eux, esp. *decian entre si*, comme lat. *inter se*); *domandavan tra loro*. En provençal on évite généralement après des prépositions l'emploi du pluriel du réfléchi, on lui préfère *lor* ou *els* : *las dompnas lo partran entre lor Choix* IV, 69; *sunt abraizat en els mezeus* (*sibimet ipsis accensi sunt*) *GO*. 1[b]. En italien à l'inverse on remplace volontiers par *seco* les formes *con lui, con lei*, par ex. *quel ben perdut' hai seco* (avec elle) P. *Cz.* 22, 2; *a partir seco* (avec lui) *Son.* 317; comp. prov. *annet se sezer lonc se* (à côté de lui) *Jfr.* 169[a]. — 2) Si le second pronom renvoie à un sujet placé dans une autre phrase, on choisit au lieu du réfléchi le démonstratif *ille* avec le sens du pronom personnel, on dit ainsi ital. *egli disse a colui che l'aveva invitato* (*qui se invitaverat*); *egli pregò Filippo che sedesse con lui* (*ut sederet secum*). Esp. *decia tambien al que lo habia combidado*; *rogó a Felipe que se sentase con el*. Prov. *endrepetava a els en totas las escripturas que eran de lui meteis* (*interpretabatur illis in omnibus scripturis, quae de se ipso erant*) *GO*. 112[a]. A l'hésitation du latin classique sur ce point a succédé dans le latin de la décadence une tendance de plus en plus marquée à admettre cette expression; ainsi dans Pétrone : *scripsit, ut illi* (*sibi ipsi*) *semen mitteretur*; en b.lat. *orans, ut sibi sanctus succurreret atque ei* (*sibi*) *concederet gratiam* Gr. Tur. 5, 14; *se venturum in imperium, quod olim fuerat illi* (*sibi*) *datum* Nith. 2, 1. Le v.h.allemand est entré dans la même voie, tandis que le gothique est resté fidèle au réfléchi : au lat. *dicebat ei, qui* SE *invitaverat* répond le goth. *qvathuth than jah thamma haitandin* SIK; v.h.allem. *thô quath her themo ther* INAN *ladôta*. On procède de même avec des infinitifs et des participes qui peuvent se remplacer par une proposition relative comme ital. *egli aveva veduto un uomo imporgli la mano* (*sibi imponere*). Mais *seco* peut aussi rester dans la proposition

subordonnée : *la donna attenta stava, acciò che nulla seco* (auprès d'elle) *il mago avanzi Orl.* 4, 23.

Le français se comporte avec le conjonctif *se* de la même manière que les autres langues ; pour *soi* et *lui* on a établi les règles suivantes. 1) *Soi* réfléchit des idées impersonnelles ; on dit *le vice est odieux de soi.* — 2) Il peut aussi représenter des personnes d'un caractère indéterminé, surtout des pronoms indéfinis : *chacun travaille pour soi* ; *on pense trop à soi* ; *prendre garde à soi* ; mais, ce pronom n'étant pas usité volontiers au pluriel, on dit pourtant *quelques-uns dirent en eux-mêmes,* ainsi comme déjà en provençal. — 3) *Lui* renvoie à des personnes définies : *le Pharisien priait en lui-même* ; *il prie Philippe de s'asseoir près de lui* ; de même en v.fr. *le duc disoit en lui* ; *Artus por faire de lui parler* (pour *de soi*) *Brut.* ; *por lui vengier* (soi) 242 ; *por lui aaisier* (se reposer) *RCam.* 146 ; *pur els esbaneier* (soi) *Rol.* p. 5 ; *por aus garir* (soi) *Fl. Bl.* 832. Avec le pronom conjonctif : *il dit à celui qui l'avait invité* (*qui se invitaverat*). — 4) Pour éviter des confusions on tolère aussi *soi* au lieu de *lui,* et l'on dit ainsi *qu'il fasse autant pour soi que je fais pour lui.* Dans l'ancienne langue et même dans la langue moderne on surprend *soi* employé dans d'autres circonstances encore, par ex. *Rollant et li XII. per od sei* (avec *lui*) *Charl.* v. 232 ; *la roïne ses amies fist à soi venir Brut* II, p. 104 ; *mil damisiax avoit à soi* 108 ; *Jésus connoissant en soi-même etc.* (*Jesus cognoscens in semet ipso virtutem quae exierat de eo*). On voit que la méthode française présente cette particularité que *lui* peut faire l'office de pronom réfléchi, même dans la proposition simple, office qui est attribué au démonstratif aussi dans d'autres domaines. Des écrivains négligents l'emploient même pour l'accusatif *se* ; Comines par ex. a dit : *ces gentils-hommes s'estoyent desarmez pour eux rafraichir* (p. 503), il arrive souvent aussi à Froissart de commettre cette méprise[1].

9. *Pronom personnel pléonastique.* — 1) Il arrive quelquefois qu'après avoir déjà exprimé le sujet on joint encore pléonastiquement au verbe le pronom de la troisième personne au nominatif, surtout en français, par ex. *la fille donc du plus grand roy du monde elle est à toy* Mar. II, 293. Si dans cet exemple le pronom a charge d'insister à nouveau sur le sujet séparé du verbe par d'autres mots, il est d'autre part, dans

1. Dans le dialecte du Berry par ex. on dit : *c'est soi* (*lui*) *qui a dit cela.*

l'ancien style épique, immédiatement uni au sujet comme pléonasme, ainsi dans ces passages : *li nies Marsilie il est venuz avant Rol.* p. 27 ; *reis Corsalis il est de l'altre part* ibid. 28 ; *e Berenger il fiert Astramariz* 41, déjà dans *Léger* 20 *rex Chielperings il se fud mors*. On est peut-être autorisé à attribuer à cet usage une origine allemande. Il est tout-à-fait reçu dans la poésie populaire anglaise, danoise et suédoise, et très-familier au v.h.allemand : *künc Constantin der gap sô vil* ; *sîn herze daz was tugende vol,* bien que le pronom ici précède plus volontiers le sujet : *dô wâfent er sich drâte Karl der vil reine*. Ce procédé est connu également de la poésie allemande de nos jours : *der Thürmer er schaut* ; *das Kind es denkt*. — 2) Souvent on utilise le pronom conjonctif pour annoncer un cas oblique qui suit ou pour y renvoyer lorsqu'il a déjà été exprimé. C'est là un procédé extrêmement usité au sud-ouest jusqu'à nos jours et qui a presque passé à l'état de règle lorsque le substantif est en tête de la phrase. Exemples : ital. *quell' uomo non lo posso vedere* ; *eccolo quell' impertinente*. Esp. *aquelas non las puede lebar PC.*; *capa no la tenian* ; *á mi hermano le parece* ; *á mi me parece* ; *á él le pesa* ; *le dixo el señor á la Magdalena* ; *damos vos en don á vos*; port. *do que moiro gran prazer end' ei Trov.* 199 ; *ao doente não se lhe ha de fazer a vontade* S. de Mir. II, 135 ; *as merces os rreys as daão CGer.*; *a meu pai já lhe peza* ; *a mim bastame saber* ; *nos ficou a nos*. Prov. *de sol lo dig n'ai eu lo cor jauzen Choix* III, 371 ; *li volia gran be ad ela* V, 46 ; *a my me sembla* (comme esp. *a mi me parece*) *Chr. albig. HL.* III, col. 87 ; v.fr. *ceste bataille veirement la ferum Rol.* p. 35; *del vin asez nus en donastes Charl.* v. 650 ; *cornerunt li les orilles à celui* (*tinnient ei aures*) *LRs.* 12. En français moderne il est de règle d'annoncer le pronom absolu en le faisant précéder d'un conjonctif : *il me l'a dit à moi*; *on leur a répondu à eux*. Aussi en val. *mincinosului nu i se crede* (*mendaci non creditur*) ; *m'au trimis pre mine* (*misit me*). D'anciennes chartes d'Espagne et de France présentent souvent ce pléonasme : *ipsam civitatem restauramus eam Esp. sagr.* XL, 365 (ann. 760) ; *ipsas piscarias, quas dicitis, habuit eas antecesor meus* XIX, 368 (ann. 961); *ipsas villas senior meus michi eas dedid HL.* I, 25 (ann. 782); *ipsas res volemus eas esse donatas* ibid. 33 (ann. 804); *ut quasdam villas... eas confirmare non denegaremus* Mab. II, 696ᵃ (ann. 845). Grégoire de

Tours dit *exutos veste jubet eos ad reginam deduci* 5, 50, mais ici le pronom contribue à la clarté de la phrase. Il faut encore citer à ce propos un usage de la langue basque, en vertu duquel chaque verbe se fait accompagner d'un pronom qui a la valeur d'un régime, et dans le cas aussi où le substantif dépendant lui-même suit (W. de Humboldt dans les Tableaux comparatifs de Vater). — Si le cas oblique placé en tête est séparé par plusieurs mots du verbe qui le régit, le pléonasme peut contribuer à la clarté de même qu'il favorise l'inversion (voy. à la quatrième section) : ital. *di quest' anime stanche non poterebbe farne posar una Inf.* 7, 65; esp. *la fama de mi belleza pocas lenguas hay que no la publiquen Nov.* 10; port. *a linguagem daquella terra nam a sabiam* R. *Men.* c. 6. Quant à la manière dont un nominatif placé au début de la phrase peut être rectifié par un pronom, nous nous réservons d'en parler à propos de la construction. — 3) On renvoie de même à un relatif au cas oblique, lors même que le cas serait indiqué assez clairement pour pouvoir se passer de tout secours de ce genre. Ital. *fortezza cui valenza di coraggio la chiama alcuna gente* BLat. 111; *ombre ch'amor di nostra vita dipartille Inf.* 5, 69; *tu hai un'altra cosa che non la ho io Dec.* 3, 10. En espagnol ce procédé est usité en toutes circonstances : *el rei que la naturaleza lo hizo* S. *Prov.* 148; *las ramas que el peso de la nieve las desgaxa* Garc. *Egl.* 1; *romances que los cantaba Nov.*; *aquella region do no se espera en ella un dia sosegado Num.* 2, 2. V.fr. *de qui ... doit li renons de lui aller*. Val. *hęrtia, carea o ai cumpęrat*. Le grec moderne dit de même ὁ ἄνθρωπος, τὸν ὁποῖον σήμερον τὸν ἴδα. Mais lorsque Térence dit *quem neque fides neque jusjurandum neque illum misericordia repressit Ad.* 3, 2, *illum* a pour fonction de rappeler à l'esprit le régime éloigné : c'est là un emploi avec lequel le procédé roman n'a certainement aucune relation. — 4) On attribue généralement aux adjectifs TOTUS et AMBO, lorsqu'ils sont employés comme absolus et au cas oblique, le pronom conjonctif, qui usurpe ici en quelque sorte les prérogatives de l'article (p. 35). Ital. *egli ama tutti i fiori* et *gli ama tutti, tutti gli ama.* Esp. *todos los quebrantaron*; *á amas* (c.-à-d. *ambas*) *las cubrió PC.* 2817; port. *deos que todo o manda.* Prov. *todas las mescre Choix* III, 69; *ambedos los rete* IV, 100; franç. *je les aime tous.* Comp. grec mod. ὅλα τὰ ἤκουσα, allem. *ich habe es alles gehört*; *ich sah sie beide.* — 5) En grec, en

latin et en allemand on intercale souvent un datif du pronom de la première et de la deuxième personne pour donner plus de chaleur à l'expression (*dativus ethicus*), comme ὡς καλός μοι ὁ πάππος! *quid mihi Celsus agit? das war dir eine Geschichte!* Si l'on met à part les cas où le pronom donne au verbe un sens moyen et où par conséquent il doit toujours, au point de vue de la personne, s'accorder avec le sujet (ital. *io mi taceva*; *ella si sedea*), cet usage semble se présenter moins souvent dans nos langues. Cependant il faut considérer comme attenant à ce procédé l'emploi de *ecce* lorsqu'il est uni à *tibi* ou *vobis* : *ecce tibi Sebosus*; ital. *eccoti un nuovo accidente*; v.esp. *afevos doña Ximena*; prov. *vecvos l'emperador*; v.fr. *es-vous un messagier*; val. *eaccẹtẹlu*. C'est le v.français surtout qui nous en fournit d'autres exemples : *pernez mei Michée!* (*tollite Michaeam!*) *LRs*. 338; *ce pautonnier me pendés! RCam*. 310; *la me noiez! NFC*. II, 26; *le m' ochies! SSag*. p. 119; de même *regardez moy la mine de ce galand* H. Estienne *Hypomn*. p. 172; *je vous luy ay bien chanté sa leçon* ibid.

10. Une *expression périphrastique* destinée à représenter le pronom personnel a été formée en provençal et en v.français au moyen du mot CORPUS (*corps, cors*), en sorte que *meum corpus* a un sens identique à *ego*. C'est en provençal que cette périphrase est le plus usitée, par ex. *non puescon mesclar vostre gent cors encontral mieu* (ils ne peuvent pas séparer votre beau corps du mien, c'est-à-dire vous brouiller avec moi) *Choix* III, 142; *quel vostres cors so teinh' a mal* ibid. 8; *bem meravil cum vostre cors s'orguelha* 22; *ieu non sai ges son cors s'el s'azauta de me Jfr*. 90[a]; v.franç. *mon corps se pendera QFA*. 564; *mes corps est liiés du fort lien de mariage Ccy*. 218; *ne volray mon corps remarier ChCyg*. 679; *quant men cors y venra HCap*. 119; *par un des siens e par mon cors soit la bataille Parton*. I, p. 93; de même aussi *le cors Rollant* pléonastiquement pour *Rollant*, voy. *Rol*. p. 19. En v.esp. *cuerpo* peut signifier personne, vie, âme, on trouve *Bacus, un cuerpo venturado Alx*. 218, comp. Bc. *Mil*. 850. 869; *mando vos los cuerpos servir PC*. 1880; *quitar el cuerpo* 1043; *alegrósle tod' el cuerpo* 3195; *puso el cuerpo en aventura* Sanch. I, 175. Le latin employait aussi *corpus*, comme le grec σῶμα, pour *personne* (*salvete optuma corpora* Enn. ex. Med.). Une expression plus abstraite que le roman *corps* et beaucoup plus usitée est le m.h.allemand *lîp* : *got hazze sînen lîp* = pr. *dieus azir son cors*; *Sîvrides*

lîp = v.fr. *cors Rollant*; *mîn lîp der was gedanke vol*; *ir lîp ist vrô*; *ez bekumberte mînen lîp*. De nos jours les langues romanes emploient avec une valeur pronominale le classique PERSONA, autrefois on usait moins de cette liberté : ital. *struggon di dolor la mia persona* = *me* GCav. 282; *campatemi la persona CN.* 88; pr. *ai ma persona plena de gran tristor Choix* IV, 78; *guarda ma persona* 421. Comp. encore l'anglais *no body, every body*.

2. PRONOM POSSESSIF.

1. Quelques langues possèdent deux formes pour le *possessif*, l'une conjonctive, l'autre absolue; dans les autres la même forme sert aux deux emplois. 1) En espagnol *mi, tu, su* et *mio, tuyo, suyo* sont conjonctifs, mais seuls les trois derniers ont en même temps la valeur absolue : *mi amigo, el amigo mio*; *aquel es enemigo tuyo y no suyo*; *el mio, lo mio, los mios* (v.esp. *lo so* pour *lo suyo* par ex. *PC.* 986). La seconde forme n'est pas plus expressive que la première, aussi les voyons-nous employées comme synonymes l'une à côté de l'autre : *mal tratas mi amor y la fe mia*; *mi bien y gloria mia!* — 2) En provençal aussi *mon, ton, son* et *mieu, tieu, sieu* sont conjonctifs, et la seconde forme est aussi absolue : *mos amics, lo mieus amics*; *no sia facha la mieua voluntat, mas la tieua*; *despendre lo sieu*. — 3) En français *mon, ton, son* sont seulement conjonctifs; *le mien, tien, sien* seulement absolus. Le pronom absolu ne s'emploie plus guère comme attribut : au lieu de *ces fruits-là sont miens* on dit mieux *sont à moi*; *ce livre est à vous*, mais ital. *questa casa è sua*; esp. *este jardin es tuyo*; port. *isto he meu*.

2. Sur le *rapport du pronom avec l'article*, dont nous avons réservé jusqu'ici l'explication, il faut observer ce qui suit. 1) L'article *défini* est absolument nécessaire au possessif grec (ὁ σὸς δοῦλος), le possessif gothique et v.h.allemand le prend à volonté (*sô giba theina, thaz mînaz bluot*). En roman les diverses formes du possessif conjonctif (car c'est de ce pronom seul qu'il est question ici) aussi bien que les différentes périodes de la langue déterminent la distinction suivante : les formes qui ne peuvent que précéder le substantif écartent partout l'article à l'époque moderne, celles qui sont mobiles (voy. à la quatrième section) s'accommodent avec lui. *a*) Le possessif italien demande l'article (*il mio libro, il libro mio*), sauf dans les cas suivants :

a) Des titres de parenté employés au singulier le rejettent : *mio padre, vostra madre, loro zio*[1]; si le titre de parenté est caractérisé par un nom propre ou accompagné d'une épithète, l'article reprend ses droits : *il vostro figlio Antonio, la vostra signora madre, la sua bella moglie,* et de même partout au pluriel : *le vostre mogli* etc. β) Des titres abstraits se passent également de l'article : *vostra Maestà, sua Santità.* Mais ni la règle, ni les exceptions ne sont strictes : il arrive souvent qu'on supprime ou qu'on tolère l'article là où la grammaire en prescrit ou en défend l'emploi. — *b*) Le possessif espagnol *mi, tu, su* se passe partout de l'article : *mi libro, sus caballos.* Mais les anciens l'appliquaient à leur gré : le *Poema del Cid* débute par *de los sos ojos* et présente encore *las sus bocas* 19, *las sus fijas* 275, *el mi corazon* Bc. *Or.* 537 ; les *Castigos* disent *el tu padre, el su cuerpo, la tu vida, la mi simiente,* mais aussi sans article *tu fecho* etc., au XV[e] siècle encore on le trouve chez le marquis de Santillana, J. de Mena, dans le *Canc. gen.*, plus tard dans les poèmes populaires, dont Cervantes imite le style quand il dit dans une chanson *la mi madre Nov.* 7. Aussi lorsque don Quichotte veut parler à l'ancienne mode dit-il *la vuestra fermosura.* Le second possessif *mio, tuyo, suyo* consent au moins à se placer après le substantif précédé de l'article : *el suceso mio, los sucesos nuestros* ; les anciens le mettaient aussi en tête avec ou sans article : *el mio señor PC.* 1942, *los mios dias* 220, *mio amigo* 1472, *mio buen cavallo* 506. — *c*) Le possessif portugais est traité presque de la même manière que le possessif italien : il s'emploie avec ou sans article, et ce dernier cas se présente lorsqu'il s'agit de noms de parenté ou de titres : *a minha casa, minha casa, meu tio, minha mãi, teus filhos, vossa Magestade.* — *d*) Le provençal *mieus* etc. se fait volontiers accompagner de l'article : *la mieua ma, lo tieus renhatz, li tiei sospir, per los nostres peccatz* ; mais aussi *mei oill, nostre senher* ; *mos, tos, sos* le laissent de côté. — *e*) L'article est tout-à-fait étranger au fr.

1. Peut-être parce qu'ils sont assimilés à des noms propres et qu'ils n'ont pas besoin d'être individualisés? En v.h.allemand on dit aussi bien *mîn fater* que *der mîn fater.* Mais le bulgare se comporte comme l'italien : *basta mi* (*mio padre*) sans article, mais *kęštę tę mi* (*la mia casa*) avec l'article, voy. Miklosich *Vergl. Gramm.* I, 263. — Toutefois Mussafia remarque à propos de l'exemple cité ci-dessus : « Non *loro* zio (p. es. andò), ma *il loro.* L'articolo s'omette solo quando è predicativo : *io sono loro zio.* »

mon, ton, son. Chez les anciens les formes primitives *mis, tis, sis* le repoussent, tandis que les formes dérivées *miens, tuens, suens* s'en font escorter, par ex. *tu ies li miens filz Psaut. Choix* VI, 145; *les meies leis TCant*. p. 68; *la toie merci GVian*. 492; *pur le soen deu Rol*. p. 3, *la sue grant ire* 154; au contraire *deus li doinst sue amur*. Cet usage s'est maintenu jusque dans le courant du xvi[e] siècle, époque à laquelle Marot et Rabelais disaient encore *le sien traict, les membres siens*. — *f*) Le possessif valaque ne peut pas se passer de l'article; on dit ainsi *prietinul meu* (ital. *l'amico mio*) et avec un adjectif: *prietinul meu* CEL *mai bun* (*l'ottimo mio amico*). Les noms de personne même l'exigent, et il les suit lorsqu'ils sont masculins : *Petrul meu*, dat. *Petrului meu*, sans posses. *lui Petru*; cependant les noms de parenté au singulier peuvent s'en passer comme en italien : *frate meu, socru sęu*. — 2) Le roman a aussi la faculté de construire l'*article indéfini* avec le possessif, qui se présente alors sous sa forme absolue. Il faut à ce propos remarquer une circonstance particulière. En italien, de même qu'*il mio servitore* signifie « le serviteur que j'ai », *un mio servitore* signifie « un serviteur que j'ai » (*servum aliquem meum*) et non « un de mes serviteurs » (*unum ex servis meis*), ce qui serait rendu par *uno de servitori miei*. Parfois le possessif forme tout-à-fait pléonasme : *avea una sua moglie CN*. 112; *aveva una sua donna Dec*. 4, proem.; *per far una leggiadra sua vendetta* P. *Son*. 2. Esp. *un criado mio* (*una su hermana* pour *suya DQuix*. 1, 35); port. *hum meu amigo, hum filho seu*. Pr. *us mieus amicx* (quelquefois avec le possessif conjonctif *us sos filhs Choix* V, 88); v.franç. *un suen humme, un soen drut, un lur deu Tervagant, un vo ami RCam*. 78, *en une sienne épistre* H. Étienne, *un mien allié* Mont.; pléonastiquement comme en ital. : *Gunter avoit un soen chastel Havel*. v. 53. Cette combinaison élégante n'est plus permise au français moderne : il ne peut plus disposer que du génitif partitif. — Ainsi se comportent aussi avec le possessif certains *pronoms indéfinis* et *noms de nombre*, surtout en italien : *gli altri suoi consorti, alcun suo atto, ciascun vostro parente, nessun tuo passo, nulla sua tenzone, ogni lor casa, tanti amici suoi, duo miei sensi, tre nostri cittadini, mille miei mali*. Esp. *algun escritor nuestro, sin ningun merecimiento vuestro, qualquiera razon tuya, con mucho dolor suyo, con tanta solicitud mia*; port. *outro seu irmão, qualquer meu amigo*. Prov. *nulhs mos*

plazers Choix II, 238; v.fr. *un mien autre hostel TFr.* 527, *quelque sienne devotion* Mont. 1, 3. En v.h.allemand et en m.h.allemand on dit comme en italien : *ein thîn gisibba, ein mîn wange, dehein sîn kint.*

3. Emploi du *personnel pour le possessif.* — 1) En grec les possessifs de la première et de la deuxième personne sont souvent remplacés par les génitifs des pronoms personnels, et le possessif de la troisième par le génitif de αὐτός. En latin cet échange n'est pas admis pour le génitif de possession et lorsqu'il se présente on le considère comme un hellénisme. En roman il n'est pas non plus d'usage de dire *il libro di me, le livre de moi, un amico di te, un ami de toi,* au lieu de *il mio libro, mon livre, un tuo amico, un de tes amis.* Le gr. πάτερ ἡμῶν ne peut donc être exprimé en latin que par *pater noster,* en roman que par *nostro padre, notre père,* à quoi répond aussi l'all. *Vater unser.* Le pronom personnel ne se présente que rarement : ainsi par ex. en esp. *el alma de mi CGen.* 313 ; *juro al cuerpo de mi* GVic. 95; et un peu plus souvent déjà au nord-ouest : prov. *al cuiamen de me LR.* II, 430; *por l'onor de se Chants rel.* n. 18 ; *segner de nos* 14 ; *seinor de me Jfr.* 120[a] ; *sciencia de lu(i), separacio de lor,* voy. *Revue des lang. rom.* I, 10 ; v.franç. *par la salveté de tei* (*per salutem animae tuae*) *LRs.* 155 ; *la feblece de nos Brut* I, p. 309 ; *l'ame de vous TFr.* 488 ; *le cueur de vous* Mar. II, 343. Tout cela ne s'applique toutefois qu'au personnel dépourvu de genre ou personnel proprement dit, lat. *mei, tui, sui* ; le mot variable *ille,* qui doit à la nouvelle langue d'être entré dans la classe des pronoms personnels, remplit souvent les fonctions de *suus* (voy. le paragraphe suivant); c'est surtout à l'égard de la personne à laquelle on parle qu'on est tout-à-fait libre de dire en italien *la sua* ou *la di lei casa.* Si le sujet, au lieu de posséder, est dans une relation de dépendance, le génitif du personnel est bien à sa place, comme lat. *pars mei,* ital. *una parte di me,* prov. *per amor de me,* franç. *pour l'amour de moi.* Le passage qui s'opère en latin du personnel objectif au possessif (d'*invidia tui* à *invidia tua*) n'est pas non plus étranger au roman, sans parler de la formule bien connue *per amor mio, por mi amor.* Exemples : ital. *in Amor mess' ho tutto mio pansare ed in sua suggezione* (soumission envers lui) *PPS.* I, 47 ; *chi non ha già l'ingiurie nostre intese?* (= lat. *injurias nostras*) *Ger.* 4, 12, comme esp. *vengar su injuria,* franç. *venger ses injures* ; esp. *su victoria estimo* (la victoire

sur elle-même) *Cald.* I, 90[a]; *mi respeto* (respect à mon égard) 13[a]; port. *saudades tuas* (= *desiderium tuum* aspiration vers toi), expression très-usitée; prov. *vist ai vostre trachor* (c.-à-d. *trachor de vos* celui qui vous trahit) *Choix* III, 402; franç. *sans votre respect* (au lieu de *le respect de vous*) Mol. *Crit. de l'école des femmes,* sc. 4. La tournure italienne *un suo migliore* pour *un migliore di se* (un qui soit meilleur que lui) Nann. *Lett.* I, 75 se rattache à ces expressions. — 2) Comme dans d'autres langues le datif du personnel, quand il se trouve sous la dépendance d'un verbe, peut avec élégance, ou lorsqu'on n'insiste pas sur la possession, prendre la place du possessif. Ital. *egli mi è figliastro*; *voi mi sete amico*; *ruppemi l'alto sonno nella testa Inf.* 4; *vedendoti la notte al lato* P. *Son.* 317; *ben fu rabbiosa tigre a lui nutrice Ger.* 4, 77. Esp. *si vos tio no me fuessedes* etc. *SRom.* p. 13; port. *vejote o coração triste* (c.-à-d. *vejo o teu cor. tr.*) R. *Egl.* 2. Prov. *serai li hom Choix* III, 77; *li sui amans* ibid. 123; franç. *je me suis cassé le bras* (on ne dirait pas bien *j'ai cassé mon bras*). Lat. *pater mihi mortuus est*; *pes mihi tardus erat*; *abii ad proxumos tibi, qui erant.* Ter. *Heaut.* 5, 2.

4. *Réfléchi.* — A côté du réfléchi personnel *sui* dont il a été question plus haut se place en latin le possessif *suus*; il renvoie au sujet logique qui grammaticalement peut être régime : *bestiis homines ad utilitatem suam utuntur*; *hunc sui cives amant* (= *hic a suis civibus amatur*), tandis qu'on emploie *ejus* lorsque le pronom n'est pas réfléchi : *Cleopatra sibi aspidem admisit et veneno ejus exstincta est.* Dans les cas où il ne peut y avoir d'équivoque *suus* est susceptible de prendre aussi la place de *ejus,* comme dans la phrase *Scipio suas res Syracusanis restituit.* Les langues filles connaissent aussi cette distinction, mais elles ont troublé l'ancien rapport. Il faut rappeler à ce propos qu'en vertu d'une atteinte portée à l'organisme de la langue *suus,* qui se rapportait en latin à un seul ou à plusieurs possesseurs, a été supplanté par le démonstratif *illorum* (en sarde par *ipsorum*) quand il exprime la possession de plusieurs. Seuls l'espagnol et le portugais ne se sont pas conformés à cet usage. Il arrive parfois, à la vérité, de trouver *suo* pour *loro* même chez d'anciens auteurs italiens, par ex. *Inf.* 9, 24 *Eriton che richiamava l'ombre a' corpi sui*; *Dec.* 5, 2 *poichè gli arcieri del vostro nimico avranno il suo saettamento saettato*; voy. par ex. Corticelli 1, 19, Blanc p. 283.

— Les règles qui président à l'emploi du possessif de la troisième personne vis-à-vis du démonstratif *ille* sont les suivantes : 1) Le sujet exige, comme en latin, que sa possession soit indiquée au moyen du possessif : it. *mio fratello vide la sua casa, i miei fratelli videro le loro case* ; *i suoi concittadini l'amavano* ; esp. *mi amigo ha visto á sus primas, mis amigos han visto á sus primas* ; franç. *il aime son ami, ils aiment leur ami, leurs amis.* Mais de même qu'on trouve çà et là le personnel de la première et de la deuxième personne employé pour le possessif (voy. plus haut § 3), on constate aussi cet échange pour la troisième personne, par ex. v.fr. *li rois ert affeblis del sanc de lui* (*de son sang*) *Gar.* I, 41. — 2) En outre, tandis que l'emploi du pronom personnel qui répond à *suus* s'est beaucoup restreint (voy. plus haut p. 55), le pronom possessif de la troisième personne prend souvent la place du lat. *ejus* et cela : *a*) Lorsque le possesseur n'est pas nommé dans la même phrase : ital. *il suo cavallo è bello* ; *conosco il suo amico* ; esp. *sus razones son malas* ; *he visto sus grandes aposentos* ; franç. *son jardin est beau* ; *il nourrissait leur père.* Il peut résulter de là que les réfléchis *suus* et *se* se rapportent à des personnes différentes, comme esp. *los discipulos se espantaron de sus palabras* (*discipuli obstupescebant in verbis ejus*) et souvent. Le style le plus ancien présente quelquefois *illius* (= *ejus*), par ex. vaud. *la ley de luy* (fr. *sa loi*) *deguessan gardar Choix* II, 82 ; v.franç. *li cors de lui* (*son corps*) *vaut bien chevaliers dis Gar.* I, 29. *b*) Lorsqu'on attribue une possession au régime : ital. *egli trovò un uccello nel suo nido* ; esp. *aquel le vió en su resplandor* ; franç. *mon ami aime la rose pour ses couleurs.* — 3) C'est au démonstratif (déterminatif) qu'il appartient d'écarter les équivoques, comme en latin et en allemand (*ejus, dessen*), mais ce soin reste souvent à la charge de la logique. C'est la langue littéraire italienne qui se comporte sur ce point le plus scrupuleusement, ainsi elle rend *vidit patrem suum* et *ejus* par *egli vide suo padre* et *egli vide il padre di lui.* L'espagnol semble plus négligent, car si l'on trouve la distinction exactement établie dans *aquel vió su padre* (*patrem suum*) et *aquel vió su padre de él* (*ejus patrem*), on trouve aussi *limpió sus pies con sus cabellos* (*extersit pedes ejus capillis suis*) où l'on aurait pu s'en tirer en mettant *sus pies de él.* Le français est à la vérité très-favorable au possessif, cependant il le remplace par l'adverbe *en* lorsqu'on attribue une possession à un être inanimé déjà

connu : *cette affaire est délicate, le succès en est douteux* pour *son succès* ou *le succès d'elle,* et cette dernière forme n'est pas tolérée par la langue d'après ce qui a été dit à la p. 44. En valaque la distinction classique entre *suus* et *ejus* (*sęu* et *lui*) serait encore en vigueur (d'après Alexi), mais des phrases telles que *un tate supusilor lui* (*pater subditorum suorum*) vont à l'encontre de cette opinion. — L'hésitation entre *suus* et *ejus* remonte jusqu'au plus ancien moyen âge, on trouve par ex. *quia mihi ab adolescentia eorum deservisse noscuntur* Bréq. 112[b] (ann. 615); *habeat casa[m] cum adjacentia sua* Mur. V, 1009 (ann. 754); *dictas villas cum illorum fines HL.* I, 26 (ann. 782); *vir autem suus* (*ejus*) *in grandem tribulacionem erat Rev. des lang. rom.* II, 52 (VIII[e]-IX[e] siècle).

5. L'usage d'un possessif *pléonastique* s'est surtout implanté au sud-ouest. En effet, lorsque la possession a déjà été indiquée par le génitif de la personne qui possède on ajoute encore souvent et avec élégance le possessif à l'objet possédé. Exemples, avec le génitif du pronom personnel : esp. *los sus fechos dellos SPart.* I, 49; *non pongas gran fieldat en su mano de aquel que te quiere mal Cast. de D. Sancho*; *su hermano dellos*; *su merito de Vm.*; port. *sua fermosura della.* Avec le génitif du substantif : *so sobrino del Campeador PC.* 742; *sos mañas de los Infantes* 2181; *su señorio de Assuero* S. *Prov.* 52; *su madre de dios Flor.* I, 6[b]; *que dixese á sus padres de Leonisa Nov.* 2; port. *dos sanctos não me mato em seus louvores* S. de Mir. I, 266. On trouve même un double possessif : esp. *su mugier de sus parientes FJ.* 60[a]. Ce n'est pas le personnel qui dans les phrases citées forme pléonasme, mais très-certainement le possessif, aussi ce dernier accompagne-t-il tout aussi bien les substantifs au génitif, qui ne peuvent être suspects de faire pléonasme : *su padre dél* se comporte comme *su padre de mi amigo.* Les autres langues ne s'interdisent pas non plus absolument ce procédé. Ital. *cotal d'amore è sua malvagia legge PPS.* I, 404; *di quel signore la sua gran dolcezza* II, 120. Catal. *tu es d'amor son enemich mortal* A. March *C. de mort* 5. Pr. (assez usité) *son bellas sas faissos de lieis Choix* III, 379; *de cui vos vuelh comtar sa via LR.* I, 549[a]; *per esproar de quascun son semblan Choix* III, 50; *tant era de Karle grans sos esfortz GRoss.* 1746; *son cosin del dalfin Choix* V, 431; *de metges lor metgia* B. 222; v.fr. *des Normanz veient lor felonie Rou*

I, p. 91. Nous avons là un nouveau cas de cette prolixité dans l'expression dont la syntaxe romane offre de nombreux exemples. Mais ce pléonasme n'est pas étranger non plus à l'allemand : m.h.allem. *durch zweier biscoffe ir rât*; allem. populaire avec le datif : *ihnen ihr Mann, dem Kind sein Spielzeug,* comp. Grimm IV, 351.

6. On peut obtenir au moyen de HABERE (TENERE) une *expression périphrastique* du possessif qu'on accompagne quelquefois encore du pronom. Ainsi it. *il gran piacer ch'avea Orl.* 1, 60. Esp. *el deseo que tenia de verla Nov.* 10; *leia en los libros que tenia Cald.* I, 12[b]; très-souvent dans la poésie populaire : *una madre que tenia*; *la vida que tenia* etc.; port. *rei que temos alto e sublimado Lus.* 2, 80. Prov. *l'amor qu'el li avia*; *ab gran dolor que n'a GA.* 676; v.franç. *la paour qu'ele a Bert.* 19; *cheval qu'il out bon Rou* p. 247; SA *prouece que il avoit Ccy.* 346; VOSTRE *vair qu'avez Gar.* II, 179; franç.mod. *avec cette soif que j'ai de la ruine* Corn. *Pomp.* B.lat. *de filio* VESTRO *quem habetis Cap. Car. Calv.* tit. 52, 4. Göthe aussi a dit : *Gib sie dem Kanzler, den du hast*; m.h.allem. *sîne liste, die er hât.* FACERE aussi peut dispenser de l'emploi du pronom : ital. *lo troppo dimandar ch'io fo Pg.* 18, 6; v.fr. *pur le mesfait qu'il fist TCant.* p. 12. De même m.h.allem. *ir scheiden, daz si tuont* (Grimm IV, 350).

3. PRONOM DÉMONSTRATIF.

1. Ce pronom possède des formes d'adjectif et de substantif qu'il faut distinguer exactement. 1) *Adjectifs* : ital. *questo, cotesto, quello*; esp. *este, ese, aquel*; port. *este, esse, aquelle*; pr. *est, cest, aquest, cel, aicel, aquel*[1]; franç. seulement *cet* (devant les consonnes *ce*), fém. *cette*; val. *est, cest, acest, acel.* Dans cette dernière langue ce pronom, ainsi qu'on l'a observé plus haut p. 38, peut s'adjoindre l'article quand le substantif est accompagné d'un adjectif. On dit bien *acest om, acest om mare* (ce grand homme), mais avec le démonstratif intercalé *omul acest mare, omului acestui mare.* — 2) Comme

1. Les variantes de l'*Alexandre* d'Albéric *chest* et *chel* (= ital. *questo* et *quello*), avec une gutturale à l'initiale, que Tobler (*Bemerkungen zum Alexanderlied* Zürich 1857 p. 39) a soumises à une étude attentive, ont été par hasard omises au tome II, p. 92 de cette grammaire. Voyez pour plus de détails le mémoire cité.

pronoms substantifs personnels on a en italien *questi* et *costui*, *cotesti* et *cotestui*, *quegli* et *colui*, fém. *costei*, *cotestei*, *colei*. *Questi*, *cotesti*, *quegli* sont restreints au nominatif singulier, bien que *quegli* ait été employé par Dante *Inf*. 2, 104 à l'accusatif, par d'autres au génitif et au datif; au nominatif il est interdit de les échanger contre l'adjectif, mais cela est autorisé pour les autres cas, ainsi nom. *questi* (*costui*), gén. *di questo* (*di costui*) etc., fém. *questa* (*costei*). Quelquefois ces démonstratifs personnels représentent des êtres impersonnels, surtout lorsqu'on attribue à ces derniers une certaine spontanéité, par ex. *questi* (*leone*) *parea che contra me venesse Inf.* 1, 46; *questi* (*naturale istinto*) *ne porta 'l fuoco inver la luna Par.* 1, 115. Ni l'espagnol ni le portugais n'ont de formes substantives. Le français *celui* s'applique aux objets aussi bien qu'aux personnes. En v.français il a aussi la valeur d'un adjectif : *celui temps Berte* 10, *de celui soir NFC*. I, 375, *a cestui jor Rom. fr.* p. 68 et Marot dit encore *celluy dieu*, Rabelais *iceux bœufs*. Le daco-roman à côté des adjectifs déjà cités possède encore des formes en *a*, comme *acesta*, *acela*, fém. *aceasta*, *aceia* qu'il emploie sinon précisément comme substantifs, du moins à la place du pronom absolu, par ex. *acest vin è mai rẹu de cụt acela* (ce vin-ci est plus mauvais que celui-là); *cunosc pre acesta ší pre acela* (je connais celui-ci et celui-là); *care cautẹ*, *acela aflẹ* (qui cherche, trouve); mais ils peuvent aussi s'unir au substantif déjà muni de l'article : *uśẹ casei aceia* (les portes de cette maison). On renforce leur sens en ajoutant *ší*, par ex. *el è acelaší* (c'est lui-même). — 3) *Formes neutres* : ital. *ciò* pour *hoc*[1], prov. *so* et *aissó* pour *hoc*, *aquó* pour *illud*, formes auxquelles correspondent en espagnol et en portugais les mots susceptibles de genre *esto*, *eso*, *aquello*; *isto*, *isso*, *aquillo*. En valaque le féminin prend ici, comme dans d'autres cas, la place du neutre, ainsi *asta*, *aceasta*, *aceia*.

2. Si l'on considère ces pronoms au point de vue de leur *signification locale*, on voit que le rapport du latin s'est maintenu passablement intact en italien, en espagnol et en portugais. En italien à *hic*, qui désigne l'objet le plus rapproché de celui qui parle, répond *questo*, *questi*, *costui*; pour *iste*, qui indique un objet plus rapproché de celui auquel on s'adresse, on a *cotesto*,

1. D'anciens poètes l'emploient quelquefois comme adjectif pour *questo* : *di ciò partimento* Nann. *Lett*. I, 127; *a ciò trapassamento PPS*. I, 324.

cotesti, cotestui; quant à *ille,* qui renvoie à quelque chose d'également éloigné des deux interlocuteurs, il est rendu par *quello, quegli, colui.* Pour parler correctement il faudrait donc dire : *questo libro che io leggo*; *cotesto libro che tu tieni*; *quel libro di che egli mi parlò,* en observant l'emploi du démonstratif de la première, de la deuxième et de la troisième personne. En espagnol on emploie *este* pour *hic, ese* pour *iste* et *aquel* pour *ille*; le portugais dit de même *este, esse, aquelle.* En provençal on peut encore distinguer deux degrés : les mots tirés de *iste* s'emploient pour *hic,* les dérivés de *ille* pour ce pronom lui-même, par ex. *est vostr' amicx* (cet ami à vous, c'est-à-dire moi-même); *aquesta chansos* (cette chanson à moi); *aicelh mestiers mi platz* (cette affaire dont il a été question). En français l'ancien système a plus souffert encore. *Hic* est rendu par *cet,* mais on indique avec plus de précision la proximité au moyen de l'adverbe de lieu *ci* uni comme suffixe au substantif, et l'éloignement (lat. *ille*) de même par *là,* par ex. *cet homme est aimable*; *ces chevaux sont beaux*; *voyez ce livre-ci*; *ces femmes-ci*; *en ce temps-là.* Comme mots neutres on a *ceci, cela.* L'absolu *celui* aussi peut-être amené à indiquer un rapport de proximité ou d'éloignement par l'addition de *ci* et *là* : *voilà plusieurs étoffes, prenez celle-ci*; *entre tous ces tableaux, celui-là est le plus beau.* Dans l'ancienne langue on obtenait cette distinction au moyen de *cest* et *cel,* ce dernier, avec *icel,* était encore usité du temps de Montaigne.

3. Sur le *rapport respectif* de *hic* et de *ille* il faut observer ce qui suit. 1) Tous deux peuvent renvoyer à l'objet grammaticalement le plus rapproché ou le plus éloigné; cependant ils sont souvent confondus dans les nouvelles langues : c'est ainsi aussi que le lat. *hic* peut être rapporté à l'objet logiquement le plus rapproché, par ex. *cave Catoni anteponas ne istum quidem ipsum (Socratem)*; *hujus (Catonis) enim facta, illius (Socratis) dicta laudantur* Cic. *Lael.* — 2) On les emploie l'un à côté de l'autre, sans tenir compte des idées de proximité ou d'éloignement, pour représenter deux objets indéterminés, comme ital. *questa e quella parte* (cette partie-ci et celle-là); *questo e quello* (ceci et cela); *questi lo lodavano e quelli lo biasimavano.* Et même un seul démonstratif peut être employé dans ce sens indéterminé (*distributif*) : ainsi it. *quella col capo e quella colle piante Inf.* 34, 14; esp. *della é della parte* (c.-à-d. *de una y de otra parte*) *PC.* 2089; val. *sę aude ciasta și ciasta veaste* (on apprend cette nouvelle-ci et celle-là);

b.lat. *in illa et in illa parte* Tir. 38[b] (ann. 813), comp. lat. *illi et illi*, gr. τὸ καὶ τό, v.h.allem. *thaz inti thaz*[1]. Une formule très-usitée qui distingue le genre est pr. *sella ni sellui, sel ni sela, sesta ni sest*, v.fr. *sil ni seles*. — 3) Les deux pronoms peuvent aussi être rapportés à une seule et même idée, c'est-à-dire que l'objet est d'abord présenté par *ille* comme encore éloigné, puis rapproché au moyen de *hic* : *hic est ille senex, cui verba data sunt* ; il existe en réalité une différence entre ces deux pronoms qui ne peut être ramenée à l'identité que par celui qui parle. Ainsi ital. *quest' è colei ch'è tanto posta in croce Inf.* 7, 91 ; esp. *esta es aquella de quien he hablado* ; pr. *esta es aicela que plus mi platz* ; fr. *cet homme est celui dont je vous ai parlé*.

4. Pour le *déterminatif* (lat. *is, iste*) le roman ne possède pas d'expression spéciale : il applique ici le deuxième démonstratif composé avec *ille*, le français notamment *celui* et non *celui-ci, celui-là*. L'espagnol emploie en outre et de préférence le pronom simple dérivé de *ille* : *el, la, lo*, déjà connu comme article, et qui dans cette nouvelle acception se fait munir de l'accent ; il ne faut pas confondre avec ce pronom le personnel *él, ella, ello*. Le même usage existe en portugais pour *o, a*. Voici ce qu'il faut remarquer à propos du déterminatif : 1) Il se place devant le relatif lorsque l'objet qu'il indique doit être déterminé dans la proposition subordonnée qui suit. Voyez pour plus de détails à la proposition relative. Il n'y a guère à faire ici qu'une observation, c'est que dans ce rapport, après une particule de comparaison, ce pronom peut prendre la signification d'un pronom indéfini, comme ital. *como quella che tutta era modesta Orl.* 3, 13 ; esp. *como aquel que ha dado dos veces en sus manos Nov.* 9 ; prov. *com celui que nos (no se) torna PO.* 254 ; fr. *cume celui ki ben faire le set Rol.* p. 14 ; *comme celuy qui continuellement me couve de mes pensées* Mont. 1, 19. Il s'agit ici du sujet lui-même et non pas par comparaison d'une autre personne[2]. — 2) Devant des génitifs il tient la place d'un substantif qui précède. Ital. *qual principio fu quello* (celui) *della*

1. L'adverbe *sic* répété exprime de même une différence dans la manière d'être : *modo sic, modo sic = modo haec, modo illa eveniunt* Pétrone ch. 45; all. *bald so, bald so*; v.fr. *n'einsi, n'einsi* (ni de cette manière, ni d'une autre) *Dolop.* p. 107.

2. Il en est de même lorsqu'en v.français *ne … cel* exprime le sens de *nemo* : *n'i a cele qui ne vousist que* etc. Voy. Reiffenberg sur Phil. Mousk. v. 19227.

città di Roma? esp. *he visto el retrato de mi padre y el de mi hermano*; franç. *son cheval et celui de son ami*; val. *el cautę folosul sęu, iarę nu cela al domnului sęu* (il cherche son profit, mais non celui de son maître). En provençal et en v.français on trouve, à titre d'exception rare, l'article comme en espagnol et quelquefois la marque du génitif est sous-entendue (voy. le Génitif § 1) : *sa calor ab la del solelh LR.* IV, 2ª; *ma pars et la mon frere* (*celle de m. f.*) *Gar.* I, 111; *si cume fud le* (*le cuers*) *David LRs.* 297; *de la Jerobeam* (*de la maisun J.*) 332; gr. ὁ ἐμὸς πατὴρ καὶ ὁ τοῦ φίλου. En latin *is* ne peut être appliqué en ce cas, le rapport du génitif s'explique de lui-même : *amicitiae nomen tollitur, propinquitatis manet*; ce n'est qu'au moyen âge qu'on a dit en copiant la langue vulgaire : *de vinea S. Eulaliae et de illa de S. Justi Esp. sagr.* XXXIV, 441 (ann. 916). Mais en roman aussi on supprime avec élégance le pronom : ainsi it. *l'amico mio e non* (*quel*) *della ventura Inf.* 2, 61; *i suoi costumi e similmente* (*quelli*) *de' suoi fratelli.* Esp. *besaron las manos del rey é despues* (*las*) *de mio Cid PC.* 3435; *nuestros servicios ni* (*los*) *de sus pasados Nov.* 4; port. *he perda grande* (*a*) *dos membros Lus.* 4, 29. Prov. *son nom non ac tal cors com a* (*cel*) *de comte* Raim. Vid. — 3) L'usage de préposer à un génitif attributif le déterminatif à titre d'apposition et de pléonasme est plus propre à l'ancien style qu'au nouveau. Prov. *Folquets cel de Marselha*; *lo coms sel de Montfort*; *Elena sill de Troia*; *lo coms aisel de Bar GA.*; *Taulat aquel de Rogimon Jfr.* 63ª; v.franç. *Gautier cel de Vimeu Rol.* Mais on trouve ici aussi le simple article : *Joiouse la Kallon* (*celle de Charles*) *GVian.* 2893; v.esp. *mio Cid el de Bibar*; *Estrangilo el de Tarso Apol.* 435; aussi gr. Φίλιππος ὁ ἀπὸ Βηθσαϊδά; goth. *Filippus sa fram Bêthsaeida.* — 4) Un trait de l'ancienne poésie française est l'emploi du démonstratif *cel* à la place de l'article défini. Des exemples tels que ceux qui suivent se présentent en grand nombre : *cil destrier courent GVian.* 1617; *cil veneor chascent* 3491; *cil char s'aroutent Gar.* I, 215; *cil clerc dient que n'est pas sens Parton.* I, p. 4; *cil duc et cil conte et cil prince chascun s'apareille Dolop.* p. 101; *por oïr les chans de ces oxillons m'alai chevachant Rom.* éd. B. p. 104; *voit sor ces haulres* (*arbres*) *ces oisellons chanter, et parmi Saine ces poissonssiaux noer, et par ces prés ces flors renoveler RCam.* 242. Il est difficile d'admettre que le pronom ait ici

une valeur emphatique. — 5) Les ellipses d'un substantif (en général *homo*) devant un complément qui précise l'idée, sont également indiqués par le pronom démonstratif, au lieu de l'être par l'article : ital. *quelli nella città* ; *quella d'iersera* (celle d'hier au soir); franç. *ceux de la ville* ; val. *cel de aici* (celui d'ici); *cel de eri* (celui d'hier). Mais esp. *el de la triste figura* ; *los de vuestra nacion* ; port. *os de Luso* ; prov. *li Evvrui* (les gens d'Ébroin) *S. Lég.* 20; gr. οἱ ἐν ἄστει ; οἱ σὺν τῷ βασιλεῖ.

5. Les pronoms, dérivés de *is*, IPSE et IDEM, sont rendus en roman par un seul et même mot tiré de *ipse* : ital. *stesso, medesimo*, esp. *mismo*, port. *mesmo*, prov. *eis, meteis*, franç. *même*, val. *insu*. — 1) Pour rendre le sens de *ipse* ils s'associent : *a*) A un autre pronom, surtout un pronom personnel après lequel ils se placent : *egli stesso, esso stesso, noi medesimi, yo mismo, nosotros mismos, de sí mismo, eu mesmo, de mi eys, de se meteis* ; en français aux formes absolues mentionnées plus haut p. 45 : *moi-, toi-, soi-, lui-, elle-même, nous-, vous-, eux-, elles-mêmes* ; val. *eu insumi* etc., voy. t. II, p. 104. A côté de *ipse* quelques langues se servent de PROPRIUS. Ital. *cosa impetrata per me proprio* Ann. Caro *Lett.* Esp. *segun tú propio me has dicho* ; *es ella propia* ; port. *a si proprio* (= *a si mesmo*). Franç. *le personnage propre* Com. 1, 10 ; *en ce propre jour* Rabel. 2, 1. On trouve à l'inverse *ipse* pour *proprius* avec le possessif : ital. *le mie mani medesime lo faranno* ; esp. *tu misma persona* ; prov. *dieus la fetz de sa eissa beutat Choix* III, 111 ; *per mon mezeis follatge* 285 ; val. *cu insuši gura sa* (avec sa propre bouche). *b*) A des substantifs qu'ils précèdent ou qu'ils suivent : Ital. *l'autore stesso lo dice* ; *gli stessi delirj sono indicj d'ingegno* (même les délires). Esp. *los mismos cabellos le servian de toca* (seuls les cheveux). Prov. *eps li satan Bth.* 18 ; *en eyssa la semana, en la semana eyssa* (dans la semaine même); *eys* est ici en dehors de l'article comme *tot*, comp. v.h.all. *selba thiu sîn muoter, ther truhtîn selpo.* Fr. *ses amis mêmes le quittent* ; *ce vieillard fut la même vertu* (généralement *la vertu même*) Corn. Le français a un adverbe *même* qu'il rapporte notamment à plusieurs substantifs : *les hommes même, les animaux même* ; *il lui a tout donné, même ses habits* ; de même port. *mesmo*, prov. *eis*. Le dacoroman rend ici *ipse* par SINGUR (lat. *singulus*) qui a aussi le sens de *proprius* ; à cette expression répond le grec mod. ἐγὼ μόνος μου, le grec ancien a à l'inverse αὐτός pour le lat. *solus*.

— 2) Dans le sens de IDEM, il est de règle qu'ils se placent, comme le gr. ὁ αὐτός et l'all. *derselbe,* immédiatement devant le substantif. Ital. *lo stesso modo*; *una medesima cosa.* Esp. *al mismo tiempo*; *una misma patria*; port. *o mesmo semblante.* Prov. *d'eys draps* (du même drap) *LR.* III, 98; fr. *le même homme*; *une même affaire*; *j'ai toujours même cœur* Corn. *Cid* (rarement sans article). L'italien possède en outre un pronom spécial *desso* qui ne s'emploie qu'attributivement avec les verbes *être* et *paraître,* comme *ella è ben dessa* (c'est elle-même); *tu non mi pari desso*; *ditemi quale è dessa* (sc. *cosa*) *Dec.* 1, 8. En valaque enfin c'est le démonstratif qui est chargé d'exprimer le sens de *idem* : *intr' acel loc* (au même endroit), *intr' acelaši rynd* (dans la même rangée), voy. plus haut p. 68.

4. PRONOM INTERROGATIF.

1. Ce pronom aussi est représenté par quelques mots qui s'appliquent à des objets et à des personnes et qui ont une valeur d'adjectif et de substantif. — 1) L'*adjectif* propre est *qualis*; il est susceptible de prendre la place d'un pronom absolu ou conjonctif et peut se rapporter, qu'il contienne une interrogation ou une exclamation dans le sens du latin *quis* et *qualis,* à des objets de toute nature. Exemples : Ital. *qual è quel grande? qual uomo è costui?* Esp. *qual es tu intencion? qual su alegria fué! qual culpa teneis?* port. *de qual falla? quaes são os livros?* Prov. *qual vos enfollezic?* (*quis vos fascinavit?*) *GO.* 113[a]; *cals honors vos es! quins hom es Karles mayne? Fer.* v. 880; *quinh* (*cosselh*) *l'en donaretz vos? GA.* 1991; *quinas gens es vos? Choix* III, 409. Franç. *quels sont les biens de cette vie? quel* (et non *que*) *temps fait-il? quelle belle journée! quelle fut sa réponse et quel devins-je!* (mieux *que devins-je* neutre) Rac. *Iph.* Val. *care om?* (quel homme est-ce?). — 2) *Pronoms substantifs* personnels : ital. *chi,* pour les cas obliques aussi *cui* : *chi ve l'ha dato? a chi* ou *a cui volete dirlo?* Esp. *quien,* et pour le génitif ordinairement *cuyo* : *quien se lo dixo? de quien hablas? cuya es esta casa? cuya casa es esta?* port. *quem, cujo.* Prov. *qui* (nom. et acc.) : *qui m'auzira? qui venetz querer?* franç. *qui* (également nom. et acc.) : *qui l'aurait cru? qui cherchez-vous? qui sont ces personnes? cette dame, de qui est-elle fille?* (l'esp. est plus bref : *cuya hija es esta dama?*)

Val. *cine* et *cui* : *pre cine cautzi?* (qui cherches-tu?), *cui scrii?* (à qui écris-tu?). Ce *qui* roman se sépare du *quis* latin en ce qu'il ne se construit jamais avec un substantif. — 3) *Neutres* : ital. *che, che cosa,* ou simplement *cosa,* aussi *chente* : *che volete? che cosa avete? cosa avete? chente v'è paruta questa vivanda? Dec.* 4, 9. Esp. *qué* et *qué cosa* : *en qué piensas? qué cosa os ha acontecido?* Fr. *que, de quoi* (t. II, p. 101, 102) : *que dit-il? de quoi est-il question?* Port. pr. *que,* val. *ce.* — 4) Le même *que* peut être employé aussi, dans la plupart des langues comme *adjectif,* de même que l'angl. *what.* Ital. *che tempo fa? che uomo! con che occhi dolenti vedev'io te! Pg.* 12; aussi *chente sdegno? Dec.* 1, 7. Esp. *qué hombre es este? en qué manos has dado!* port. *a que fim?* Val. *ce feliu?* (quelle manière?) *ce feliu de om?* (quelle espèce d'homme). Le provençal et le français se servent ici de *qual, quel.* — 5) Uter n'a pas de correspondant en roman. Pourtant le français emploie pour l'interrogation disjonctive (lequel de plusieurs?) *quel* uni à l'article, par ex. *lequel de ces livres désirez-vous?* ; l'italien et l'espagnol se contentent du simple *qual,* tandis que le provençal et le valaque peuvent aussi ajouter l'article au pronom (voy. plus haut p. 38). — Il n'y a rien à remarquer sur quantus comme interrogatif.

2. Les nouvelles langues n'admettent pas l'emploi de *quis* pour *aliquis* ; mais elles accordent d'autre part une valeur *distributive* aux interrogatifs, ce qui permet de les employer pour *alter..... alter, alius..... alius.* Ex. : ital. *chi è ricco, chi è povero*[1]; *qual fior cadea sul lembo, qual sulle trecce bionde* P. *Cz.* 14. Esp. *quien canta, quien baila* ; *qual por el aire claro va volando, qual por el verde valle paciendo* Garc. *Egl.* 1 ; port. *quem se affoga nas ondas encurvadas, quem bebe o mar e o deita juntamente Lus.* 1, 92; *qual..... qual* 4, 90, 91. Pr. *tenian los eretges qui en castel, qui en tor GA.* 354 ; *qual mais, qual mens LR.*; franç. *ils étaient dispersés qui ça, qui là* (cette expression commence à vieillir). — Le neutre *que* peut aussi rendre l'idée de *partim.* It. *regnò tanti anni che re de' Romani, che imperatore.* V.esp. *que enfermos, que sanos cadieron* Bc. *Mill.* 244. Prov. *cascus dels auzels chantava que aut, que bas Choix* V, 342 ; v.fr. *il tient bien trente que chastiax, que donjons RCam.* 80.

1. Malespini emploie souvent le simple *chi* pour *unus et alter* (plusieurs) : *chi la chiamava la piazza di S. Cicilia* cap. 41.

Cette forme archaïque *que... que* répond tout-à-fait pour le sens au lat. *qua ... qua* (*qua feminae, qua viri*), et aussi à l'angl. *what ... and what.*

Il sera question dans la deuxième section du *pronom relatif.*

5. PRONOM INDÉFINI.

1. Le nom de nombre UNUS, malgré son emploi comme article, n'a pas renoncé à sa valeur pronominale. 1) Employé comme *adjectif* il désigne l'objet qu'on nomme comme indéterminé, de même que *aliquis* ou *quidam*. Cela a lieu surtout lorsqu'on introduit un objet dans le discours, comme ital. *una donna aveva una gallina*; franç. *une femme avait une poule*; val. *o muiare aveà o gęinę*; lat. *mulier quaedam habebat gallinam*; gr. γυνή τις ὄρνιν εἶχε. Il est vrai que dans les exemples romans on peut aussi considérer *unus* comme l'article, de même que μία dans la phrase gr.mod. μία γυναῖκα εἶχε μίαν ὄρνιθα, mais le sens pronominal se laisse pourtant reconnaître sans peine. En espagnol, portugais, provençal et valaque on peut aussi se servir du pluriel, qui en dit moins que *algunos* : *eran unos mercaderes toledanos*; *apparecem hũus pequenos bateis*; *viron puiar unas gens Jfr.* 167[a]; *sųnt unele femei care o doresc* (il y a quelques femmes qui le désirent), comp. p. 18. L'indéfini est aussi préposé dans quelques langues aux noms de personnes, lorsqu'on ne veut pas désigner plus particulièrement la personne : ital. *un Sandro Agolanti,* esp. *un Fabio,* port. *hum Manoel.* Placé devant des noms de nombre il leur donne une valeur incertaine, comme ital. *un cento fiorini,* esp. *unas dos cabras* GVic. 44[a], mais fr. *quelque vingt jours,* comme lat. *quadringentos aliquos milites* (*quadr. unos mil.* signifierait « seulement quarante ») et gr. ἡμέρας ἑβδομήκοντά τινας. — 2) Comme *pronom substantif* il contient l'idée d'une personne indéterminée, il est synonyme de *aliquis*. Ital. *uno si lusinga* (quelqu'un se flatte, on se flatte). Esp. *muchas veces dice uno lo que no piensa*. Prov. *us non o preza Boèce* v. 8; v.franç. *uns esposa une fame*; fr.mod. non pas *un,* mais *quelqu'un,* excepté devant le relatif : *il en faut trouver un qui le sache.* Val. *cunosc eu pre unul, pre unii*. Lat. *tradidit uni* (*alicui*). — 3) *Unus* devient précis et prend la valeur d'un nom de nombre, lorsqu'il sert à exprimer une identité. It. *tutti parlavano ad una voce*. Esp. *esa razon y la que digo es una*. Prov. *son tug d'un semblan*; fr. dans

la locution *c'est tout un*. *Ipse* peut s'ajouter en ce cas comme le lat. *idem* voy. p. 72.

2. Alter a des formes spéciales suivant qu'il est adjectif ou substantif. 1) *Adjectif*: ital. *altro*, esp. *otro*, port. *outro*, fr. *autre*, val. *alt*. — 2) *Substantif* personnel : ital. *altri*, gén. *d'altrui*, dat. *ad altrui* (v.ital. *altrui* quelquefois comme nominatif), prov. *autre*, *d'autrui*, *a autrui*, franç. *un autre*, *d'autrui*, *à autrui*; ce pronom se passe volontiers en italien et en provençal des particules casuelles, surtout lorsqu'il précède le substantif qui le régit (*l'altrui fallo*, *las autrui heretatz*) et en français, au moins lorsqu'on supplée un objet déjà nommé (*notre droit et l'autrui*). Il faut remarquer sa valeur absolue dans ital. *l'altrui*, prov. v.fr. *l'autrui* (le bien d'autrui). Le portugais a *outrem*, négat. *ninguem outrem*; l'espagnol n'a que l'adj. *otro* (arch. *otri*) et pour le rapport du génitif *ageno* : *las casas agenas* = it. *le altrui case*. — 3) Une forme propre pour le *neutre* est dans plusieurs langues *al*. V.esp. *qui al quisiere PC*.; *non quiero al levar Alx*.; port. *não entendem en al*; *o al* (subst.) *não he de louvar* R. *Egl*. 1. Prov., où il s'unit aussi à *res* : *non soi alegres per al ni al res nom fai viure*; v.franç. *ja n'en aurez* el *que la mort*. Ce mot persiste encore en provençal, tandis qu'il a été remplacé en italien par *altra cosa*, esp. *otra cosa*, fr. *autre chose*.

3. Sur l'emploi de ce pronom voici ce qu'il faut encore observer : 1) Il est quelquefois synonyme de *aliquis*, *quidam* ou du roman *unus* (all. *einer*), en ce qu'il désigne une personne indéterminée sans idée d'opposition. Ital. *oh quanto tarda a me ch'altri qui giunga* (qu'un autre, qu'un certain vienne) *Inf*. 9, 9; *martiri che soglion consumare altrui* (ici pour *quilibet* : qui consument un homme, c.-à-d. tout homme) GCav. 336. V.esp. *si otri non mintió* (si quelqu'un n'a pas menti) Bc. *Sil*. 571. Pr. *qu'om jutj' autrui a tormen* (qu'on condamne quelqu'un au tourment) *PO*. 210. — 2) Lorsqu'un substantif est désigné relativement à un autre substantif qui le précède par *alter*, les deux substantifs doivent avoir entre eux le même rapport que l'idée restreinte avec l'idée générale, p. ex. « l'or et les autres métaux », « la haine et les autres passions ». Mais il arrive quelquefois que le second substantif exprime une idée aussi spéciale que le premier, comme si l'on disait « de l'or et de l'autre argent », « de la haine et de l'autre cupidité ». Ici *alter* forme pléonasme, ou bien plutôt il semble devoir ajouter un second objet au premier, résultat qui serait plus clairement obtenu au moyen de

l'adverbe *altresì* : *oro ed altresì argento*. Ex. It. *non per fatica nè per altra paura* (pas plus par lassitude que par crainte) BLat. 23; *o per invidia o per altro odio mossi Orl.* 2, 5[1]. Esp. *tres doncellas e otros escuderos Cron. rimad.* éd. Michel v. 341; *acompañada de mi madre y de otras criadas DQuix.* 1, 28. Prov. *un non y ha s'il a un gaug, non aia autre pessar* (il n'y a personne qui en ayant un plaisir n'ait en même temps un chagrin) *Choix* IV, 114; *lais men mais per paor que per autr' essenhamen* (je m'abstiens de cela plutôt par crainte que par expérience) III, 88. Cette expression remonte jusqu'aux chartes du plus ancien moyen âge, par ex. *curte, [h]orto vel alia tecta* Mur. II, 1023 (ann. 759); *tam in ecclesiis quam in aliis hominibus HL.* I, 126 (ann. 875). On trouve de même en grec : οἱ πολῖται καὶ οἱ ἄλλοι ξένοι, et en m.h. allem., dans les comparaisons où *ander* désigne l'image équivalente à l'idée principale : *der lewe bî im lac als ein ander schâf* (le lion gisait près de lui, comme s'il eût été une brebis); *er sweic als ein ander stein* (il était muet, comme s'il eût été une pierre); v.fr. *en bois estes comme autre serve* (tu es dans le bois comme une esclave, dit la reine en se parlant à elle-même) *Trist.* I, p. 107, voy. J. Grimm *Reinhart* CCLVII.

4. Unus et alter s'emploient comme corrélatifs et en ce cas *unus* peut aussi être mis au pluriel. *Unus et alter* correspondent à *uterque*, *unus alterum* au classique *alter alterum, alius alium* ou à l'all. *einander* (ex. au ch. 10, § 1, § 3); *unus..... alter* sont usités avec une valeur distributive, et il faut observer à ce propos que l'italien emploie aussi *altro ... altro* là où les plus anciennes chartes du moyen âge ne connaissent guère que *unus ... alter* ou *unus ... alius* (*uno caput tenente in fossa et alio in palude* Brun. 843 ann. 730), par ex. *altre son a giacere altre stanno erte Inf.* 34, 13; *tanto sa altri, quanto altri*. On trouve même uno ... uno : *due squadre, una di Mulga, una d'Arzilla Orl.* 14, 23; de même en b.lat. : *calices duo, unum aureum et unum argenteum* Marin. p. 106.

5. Certus est l'expression romane pour *quidam* (un certain que je ne nomme pas; on la reconnaît déjà en latin dans

1. Mussafia remarque à ce propos : « Merita d'esser notato l'uso d'*altro* colla negazione. Comunissime sono dizioni come *non voglio altrimenti che il facciate; non accettai altrimenti il denaro offertomi* per *non voglio punto, non accettai punto*. Così in Dante *Pd.* 11, 117 *ed al suo corpo non volle altra bara* per *non volle bara di sorte alcuna.* »

certi homines). Il n'y a rien à signaler à propos de ce mot si ce n'est qu'il est libre de prendre ou de laisser de côté l'article indéfini (p. 38), et qu'employé comme pronom il précède toujours son substantif. Mots personnels : ital. *certuno, certuna,* esp. *fulano, fulana, zutano, zutana,* port. *fulano* et *sicrano,* ce dernier mot n'existe que dans des locutions où il est corrélatif de *fulano* : *fulano disse a sicrana.* D'autre part le franç. *certain* n'a jamais de valeur absolue, on dit donc *un certain homme, une certaine femme.*

6. ALIQUIS. 1) Comme *adjectif* ce mot est représenté par les composés dont il forme le premier membre : ital. *alcuno,* esp. *algun,* port. *algum,* prov. *alcun.* Le franç. *aucun* est arrivé à prendre le sens de *ullus,* mais à l'origine et encore pendant toute la durée du XVIe siècle au moins, par ex. dans Marot, Rabelais et Montaigne, il s'est tenu au sens admis par toutes les langues romanes qui s'est encore conservé aujourd'hui dans le style de chancellerie. Il est remplacé par QUELQUE qui n'est usité que comme conjonctif, jamais comme absolu : *il y a quelque apparence* ; *quelques écrivains ont traité ce sujet.* L'emploi de l'ital. *qualche* est restreint de la même manière; il se présente à peine au pluriel (*in qualche verdi boschi* P. *Sest.* 7) et prend souvent l'article indéfini (*un qualche impiego* un emploi quelconque), il en est ainsi aussi du prov. *qualque.* — 2) Un *substantif* personnel (quelqu'un, *nonnemo*) dont l'emploi est restreint au singulier est esp. *alguien,* port. *alguem* (*ha venido alguien?*). L'italien le remplace par *qualcuno, a* qui est usité au pluriel et aussi comme partitif : *mandatemi qualcuno* ; *conosco qualcune di queste donne* ; on a de même *qualcheduno.* Le pronom français correspondant *quelqu'un,* plur. *quelques-uns,* en sa qualité de pronom substantif propre, n'a pas de forme féminine et peut aussi bien être rapporté à des objets avec une valeur de partitif : *il viendra quelqu'un* ; *quelques-uns sont arrivés* ; *quelques-unes de ces fleurs,* jamais conjonctivement *quelqu'une fleur,* mais *quelque fleur.* — 3) Toutes les langues ne possèdent pas le neutre *aliquid.* L'espagnol a *algo,* par ex. *mas vale algo que nada* ; *hay algo nuevo* (*aliquid novi*) ; le portugais de même *algo* à côté de *algo-rem,* qui sont vieillis tous deux. Le provençal et v.français *alques, auques,* grâce à l'addition de l'*s,* a tout-à-fait pris la valeur d'un adverbe et d'un adverbe de degré : *alques belh* signifie « assez beau »; cependant il s'emploie aussi pour *aliquid* et comme adjectif pour *aliquis* : *alque novelh entresenh Choix*

IV, 189 = fr.mod. *quelque nouveau signe*; *qui auques a* (celui qui a quelque chose) Ruteb. I, 227. On exprime d'ailleurs le sens neutre par la périphrase connue : it. *qualche cosa,* esp. *alguna cosa,* fr. *quelque chose.*

7. Le pronom indéfini *aliquis* remplace quelquefois l'article indéfini lorsqu'on veut exprimer quelque chose de tout-à-fait général, « quoi que ce soit, tout ce qu'on voudra ». Ital. *se tronchi qualche fraschetta* (un rameau quelconque) *Inf.* 13, 29; *s'avvisò di fargli una forza da alcuna ragion colorata Dec.* 1. 3; *pone alcun fine a miei gran danni Ger.* 4, 59. Esp. *arrima alguna escala á la muralla Num.* 4, 4; *lantejas los viernes, algun palomino de añadidura consumian las tres partes de su hacienda DQuix.* 1, 1. Franç. *il menaça de la tuer estimant que ce feust quelque sorcière* Mont. 1, 20; *cela serait bon à quelque dupe.* On peut chercher l'origine de cet usage en latin où *aliquis, quidam, quisquam* s'emploient souvent aussi de la même manière. En allemand *irgend* serait très-lourd dans des cas analogues à ceux que nous avons cités, l'article indéfini suffit.

8. Le pronom indéfini est aussi représenté par des substantifs, qui alors désignent une personne ou un objet de la manière la plus indéterminée possible. 1) Homo, qui s'applique dans ce sens sans article, est vieilli. Ital. *com' uom che pinge bene* (comme quelqu'un) *PPS.* I, 69; *com' uom che riverente vada Inf.* 15, 45. Esp. *hombre de ellos no quedase á vida* (aucun d'eux) S. *Prov.* 58; port. *não ha mayor vencer que vencerse homem a si* R. *Egl.* 1; *onde nunca homem chegou* (où jamais quelqu'un n'est arrivé) GVic. II, 58. Pr. (très-fréquent) *tornon hom en folor Choix* IV, 20; v.fr. *j'ay mari sage que pour homme ne fausseroie* (pour personne). Lat. *accipit hominem nemo melius* (personne ne reçoit un homme meilleur) Ter. *Eun.* 5, 8, 52. Sur un emploi tout-à-fait abstrait de *homo* avec le verbe voy. plus bas chap. 11, 8. Un synonyme est persona : ital. *l'ho sentito da persona degna di fede* etc.[1]. — Causa, res,

1. *Christianus* aussi, pour le dire en passant, était usité comme synonyme de *homo* ou *persona.* Voici quelques exemples : ital. *non credo che al mondo sia cristiana sì piena di beltade* G. Guinicelli (Nann. *Lett.* I, 43); *era il più bel cristiano de' suoi tempi*; prov. *ancmais non ausi crestians a nulha ren tan gran dol far Jfr.* 114[b]; *que cristians ni cristiana anc en neguna terra vi* ibid. 165[a]; *al mon non es crestians de lunh aire que sieus liges non fos Choix* IV, 66; v.fr. *une des plus beles dames c'onques veist ne cristiens ne cristiene Chev. au lion* (*Romv.* 552). Les sens de *christianus* et de *homo* se confondent même dans le roumanche *cristiaun.*

également sans article : ital. *se cosa appare*; *quando s'ode cosa*; *cosa non detta in prosa*; esp. *no hay cosa*; prov. *parlar cosa* (*ren*) *que sia d'onor*; franç. *ils ne le feroient pour chose du monde* Mont. 1, 22. Dans le vers connu d'Ovide *mittere rem si quis qua caret ipse potest Trist.* 5, 13, *rem* correspond tout-à-fait au roman *ren, rien.* — Sans article, *homo, persona, causa, res* se restreignent presqu'à l'emploi négatif ou à demi négatif; quand ils ont une valeur positive l'article indéfini les accompagne. Voyez à la troisième section où l'on traitera aussi des pronoms négatifs.

9. La formule latine NESCIO QUIS, qui sert à désigner quelque chose d'inconnu, est aussi romane. Ex. Ital. *risplende non so che divino Par.* 3, 59; *un non so che di flebile e soave Ger.* 12, 66; *m'apparìo un non sapea che bianco* (où le temps du verbe est observé) *Pg.* 2,23. Esp. *tiene un nosequé de bonito*; *no sé que murmurando*. Pr. *respon a no sai que s'es Choix* IV, 37 ; franç. *un je ne sais quoi qui me pique*. C'est de cette formule que semble dériver le pronom valaque *niśte, neśtine, niscare* (t. II, p. 419). Les adverbes *nescio quando, nescio ubi* etc. se comportent comme *nescio quis*.

10. TALIS est aussi employé dans les langues modernes en qualité de pronom indéfini, savoir : 1) Pour *nonnemo,* et en ce cas il ne prend pas d'article. It. *tale ride che pianse*; aussi *taluno* (comme angl. *such a one*). Esp. *tal ha reido que llora*; port. *tal semêa que não colhe*. Prov. *tal se cuia calfar que s'art*; v.franç. *itel en plore encore qui or s'en vait riant*; fr.mod. *tel rit aujourd'hui qui pleurera demain.* — 2) Pour *quidam,* avec l'article. Ital. *il tale me l'ha detto*; *conosco un tale*; *verrò alla tal'ora*; *una cotale infermità.* Esp. *un tal lo ha hecho*; *un tal Gonzalo*; port. *hum tal homem.* Franç. *il est chez un tel. Talis* est aussi le mot propre pour désigner une personne hypothétique qu'on ne nomme pas parce qu'elle n'existe pas, par ex. prov. *eu aitals, veguiers, promet a vos Cout. d'Alais* 2, 2 = fr. *moi tel, viguier, je promets à vous*; le b.latin emploie en ce cas ILLE, par ex. *ille rex Francorum inlustri illi comiti* dans les formules juridiques. — 3) Avec une valeur distributive pour *alter... alter*. Ital. *tali consentirono e tali rifiutarono* (de même *i cotali...gli altrettali*). V.franç. *tel* (*diseit*) *ben, tel anomal TCant.* p. 40. En espagnol on dit *hacer tales y tales cosas* (ceci et cela). Comp. p. 39.

11. Au latin QUICUNQUE, QUILIBET répondent diverses formes

romanes qui s'emploient soit avec la valeur de conjonctions, soit comme de purs adjectifs. Des exemples donneront une idée claire de ce procédé. Ital. *qualunque persona si sia*; *qualunque donne si sieno* (mais le pluriel est vieilli); *divora con la lingua qualunque cibo*; *di qualsisia* ou *qualsivoglia specie*; personnel pour *quisquis* : *chiunque tu sia*; *lo dissero a chiunque*; *venga chicchessia*; *da chi che* (*chicche*) *tu l'abbia udito*; les neutres *cheunque* (arch.), *checchessia* et *che che* (*checche*) se construisent de la même manière. Esp. *de qualquiera manera que sea*; *qualesquier artes use*; *esento de qualquiera temor*; personnel : *de quienquiera que tú hables*; aussi *qualquiera* qui est en même temps neutre; port. *qualquer que seja o resultado*; *a qualquer sus amigos favorecem*; *qualquer estranha gloria*; *quemquer que por elle corra*. Prov. *qualsque dan m'en sia*; *troba qualaquom pietat*; personnel : *qui que sia*; neutre : *que que sia*. Le fr. *quelconque*, en dehors du style didactique, n'est employé qu'au singulier et avec la négation : il a la valeur d'un adjectif et se place toujours après son substantif : *il n'a mal quelconque*; *deux points quelconques étant donnés*; personnel : *quiconque n'observera pas cette loi sera puni*; *je n'y ai trouvé qui que ce soit*; neutre : *il ne s'applique à quoi que ce soit*; *quoi que vous fassiez*. Ces pronoms seront encore étudiés au point de vue de leur valeur conjonctionnelle dans la deuxième section; quant à la combinaison française *quelque... que* et *quel que* il ne peut en être question que dans cette dernière partie de la syntaxe.

12. Pour QUISQUE et OMNIS il existe diverses expressions en roman; elles sont restreintes comme *quisque* au singulier. Un adjectif italien, qui peut s'employer aussi comme substantif, est *ciascuno*, aussi *ciascheduno*, dans d'anciens écrivains on trouve aussi *caduno* ou *catuno* (*cade notte* dit Ciullo *PPS*. I, 10); *ognuno, a* est purement substantif. Il faut ajouter encore à ces formes OGNI qui ne peut s'employer que comme adjectif, par ex. dans *ogni dì, ogni ora, ogni chiesa*, en v.italien il est usité aussi au pluriel : *la potenza che cose ogni sostene PPS*. I, 396. L'espagnol et le portugais ont l'adjectif *cada*, par ex. *cada paso, cada ave*; les combinaisons *cada uno, cada hum*, aussi *cada qual*, sont des substantifs : *yo lo decia á cada uno, á cada qual*; *cada hum sabe o que sente*. Le provençal *quascun* répond à l'ital. *ciascuno*; *cad* ou *cac* à l'esp. *cada*, aussi n'a-t-il qu'une valeur conjonctive; *quec* s'emploie comme *quascun*; pronoms substantifs : *cadaun* et *usquec* : *quascun*

cavalier, cad'an, cac dia, quecx auzels; *quecx port lo tort que fey* (que chacun subisse l'injustice qu'il a commise); *cadaus planh*; *usquecx desira so qu'ieu vuelh.* En franç. *chaque* est seulement conjonctif, *chacun* est seulement absolu et renvoie comme substantif à une personne, comme adjectif à un objet : *chaque jour, chaque pays*; *chacun s'en plaint*; *chacune de ces femmes*; non pas *chacun de ces livres,* mais bien *remettez ces livres chacun à sa place.* En v.français *chascun* se comportait comme le prov. *quascun* : *chacun seigneur* Ch. d'Orl., *chascun jour* Com., *chacun de ces deux membres* Mont. 1, 3. — *Totus,* lorsqu'il représente le sens de *quisque* ou *omnis* (voy. plus haut p. 35), ne tolère pas d'article après lui : ital. *tutt' uomo, tutto tempo* (*omni tempore*); esp. *toda muger, todo Español*; mais le port. *todo o homem* répond aussi bien à *omnis homo* qu'à *homo totus, todo homem* dans la première acception est vieilli; *todo o illustre* (*omnis vir illustris*) *Lus.* 3, 83; prov: *tot pros cavayer*; fr. *tout homme, tout progrès, tout avantage*; val. *tot omul, tot natul* (avec l'article).

13. Sur les mots qui expriment une *idée générale de nombre* et se rattachent immédiatement au pronom indéfini, parmi lesquels il faut compter, outre les expressions déjà citées *omnis* et *totus,* aussi *tantus, quantus, aliquantus, multus, paucus, nimius,* nous n'avons en ce moment que peu d'observations à présenter. Nous reparlerons encore de ces pronoms à propos du génitif, en tant qu'ils sont suivis d'un nom dépendant, ou qu'ils se construisent avec un substantif. TANTUS avec ses composés (t. II, p. 422) et QUANTUS se rapportent aussi bien au nombre qu'à la grandeur; ils désignent surtout ce dernier rapport lorsqu'ils sont au pluriel : ital. *tant' uomo* (*tantus vir*), *tanti nemici* (*tot inimici*), *quanta miseria, quanti figli*; esp. port. de même *tanto, quanto,* pr. *tant, quant,* franç. les neutres *tant de, combien de,* val. *atyt* avec un neutre *atyta.* Une forme développée de *quantus* est l'expression conjonctionnelle ital. QUANTUNQUE qui est un adjectif invariable : *tante volte quantunque gradi vuol che giù sia messa Inf.* 5, 11; *chi vuol veder quantunque può natura*; v.fr. *quantonque* et *quanque,* par ex. *quanque il faut* (fr.mod. *tout ce qu'il faut*). ALIQUANTUS ne désigne partout qu'un petit nombre : ital. *dopo alquanto tempo* (*non multo post*), *alquanta gente* (*aliquot homines*); v.esp. *alquantos dellos* Bc. *Mill.* 101; pr. *alcanz castels Choix* V, 98; v.fr. *alquantes citez.* Dans ce dernier

dialecte il peut aussi se faire accompagner de l'article défini : ainsi *li alquant* (traduisant le lat. *quidam*) *LRs.* 115; *ce sevent li auquant* (il y en a qui le savent); *li plusurs e asquanz Charl.* 339; souvent distributif: *li alquant... li altre LRs.* 47 (on disait de même *les aucuns... les autres*). MULTUS s'emploie partout comme adjectif, mais à peine en v.français, où la forme usitée est neutre ; les *Liv. d. Rois* ont encore *multz de Juda* 398, *mulz jurs* 24, Benoit dit *multes merciz* I, 149 v. 1951. Le synonyme fr. MAINT (*non parum*), pl. *maints* (*non pauci*) était presque vieilli déjà au temps de Corneille et n'était plus permis qu'aux poètes; on l'employait aussi comme substantif dans la locution *maint un* (par ex. Mont. 1, 12), *maint autre*. PAUCUS s'est continué dans le prov. *pauc, a,* mais pour le sens ce mot, au masculin et au féminin, répond à *parvus,* au neutre à *parum*; on trouve rarement en v.français un adjectif *poi,e* (*poie chose* Ben. I, p. 219; *nule qui seit poie ne grant* ibid. 48), déjà les *Liv. d. Rois* traduisent *pauculas oves* par *poi de uweilles.* Dans les deux dialectes PETIT sert comme adjectif à rendre le sens de *parvus,* et au neutre il s'emploie pour *parum.* NIMIUS a son correspondant dans l'ital. *troppo, a,* pr. *trop, a,* mais en v.français déjà, à ce qu'il semble, *trop* n'est plus que neutre : il n'existe pas d'adjectif *trop, e.*

CHAPITRE QUATRIÈME.

Genre et nombre du nom.

Nous avons déjà traité au chapitre premier du genre et du nombre considérés comme une simple propriété du nom, nous avons à étudier ici ces deux phénomènes au point de vue de l'union organique (congruence) des noms entre eux.

1. L'ancienne règle d'après laquelle l'adjectif ou le pronom doit s'accorder avec son substantif en genre et en nombre persiste ; quant à l'accord des cas il ne peut en être question qu'en provençal et en v.français.

2. Il faut observer les *neutres des pronoms,* dans l'emploi desquels les langues romanes ne s'accordent pas partout avec le latin. En effet lorsqu'un pronom est rapporté, par l'intermédiaire du verbe *être* comme copule, à un substantif, il s'agit de savoir s'il peut se présenter comme un neutre, c'est-à-dire comme un mot grammaticalement indépendant du substantif. En allemand

on dit sans hésiter *das sind wackere Leute, dies ist mein Freund*. Voici ce qu'on doit remarquer à ce sujet : 1) Les *démonstratifs* en italien, en espagnol et en portugais veulent, comme en latin, que leur forme soit accordée avec le substantif qui joue le rôle d'attribut. It. *questa è la cosa* (*istaec res est*); *questi sono i miei libri*. Esp. *este es sueño* ; *mi hermano es ese*; *esas son las nuevas*; port. *estos são segredos de natura*. Mais si le pronom renvoie à une énonciation antérieure, que le verbe *être* met en rapport avec un substantif abstrait, il faut employer le neutre, ainsi esp. *esto es verdad* (= *esto es verdadero*), port. *isto foi causa que* etc. (= *isto causava que*). En outre le style populaire ou archaïque se risque bien çà et là à construire le neutre avec un substantif concret, par ex. ital. *ciò sono Ungheri* ; *ciò sono este fere catene PPS*. I, 392 ; *ciò furon gli occhi nostri*, voy. Nannucci *Lett*. I, 43. Contrairement à l'usage des langues sœurs, et conformément à celui de l'allemand, le provençal et le français appliquent ici le neutre sans restriction : prov. *so fon donzelha Choix* III, 375 ; *so era En Gastos* V, 84 ; *aco es us cavalliers Jfr*. 103[a]; v.fr. *ço est Malquiant Rol*.; fr.mod. *c'est mon père*; avec un plur. *ce sont mes frères* ; *ce sont des Français* ; allem. *das war ein Mann* ; *das sind meine Brüder*, déjà en goth. : *thata ist sa timrja* (c'est le charpentier), mais lat. *iste est faber*, gr. οὗτός ἐστιν ὁ τέκτων. Et à ce propos il faut noter comme une particularité propre au français que *ce* s'unit avec *nous, vous* par l'intermédiaire du verbe au singulier : *c'est nous, c'est vous*, mais non pas *c'est eux, c'est elles*, on dit *ce sont eux, ce sont elles*. C'est là une règle de la langue moderne, car la langue ancienne employait aussi bien le pluriel du verbe avec *nous, vous* que le singulier avec *eux*, par ex. *c'estes vous* Ch. d'Orl. 184 ; *c'est eux* encore dans Régnier. — Cet emploi du neutre, que le latin connaissait à peine et qui était très-familier au grec (ἔστι δὲ τοῦτο τυραννίς), remonte jusqu'au plus ancien moyen âge et a sans doute été dès lors commun à tout le domaine roman. Exemples : *villas, id sunt Simplicciaco* etc. Mar. p. 101 (vers 658); *id sunt molendini duo* Bréq. 281[c] (ann. 677); *id sunt de Romairo villa* 432[a] (ann. 721); *hoc sunt villas nostras* ibid.; *id est Garibertus HL*. I, 23 (ann. 782). — 2) Le *pronom conjonctif* neutre (it. *lo, il*, esp. *lo*, port. pr. *o*, fr. *le*) peut renvoyer à un substantif concret qui représente une idée générique, auquel cas le latin n'emploie pas de pronom. Ital. *è ella medico?* Réponse : *io lo sono*. Esp. *sois padre? lo soy*. Franç.

êtes-vous mère? oui, je le suis[1]. Mais si l'idée est individuelle on se sert du masculin ou du féminin (dont il a été question à la p. 47), qui répond ici au latin *ipse, ipsa*. Ital. *siete la sorella di N.? la sono* (*ipsa sum*). Esp. *sois el padre de N.? le soy*. Franç. *êtes-vous la mère de N.? je la suis*.

3. Il existe des adjectifs qui en certains cas, dans l'un ou l'autre des idiomes romans, renoncent à toute modification de flexion. 1) Certains de ces mots, lorsqu'ils sont sous la dépendance de prépositions, prennent une valeur neutre, en sorte qu'ils se comportent comme une particule ou comme un suffixe de la préposition[2]. Ce procédé se présente assez généralement pour MEDIUS : it. *in mezzo l'alma, per mezzo i boschi, in mezzo al fuoco*[3]; esp. *por medio la cort PC*. 2942, *en medio aquesta fuente* Garc. *Egl*. 2; prov. *per miec la porta Jfr*. 100^b^, *per mieg los pratz Choix* IV, 86; v.fr. *en mi la mer*; le fr.mod. *parmi* est tout-à-fait devenu adverbe; il en est autrement en valaque : *in mižlocul bisericii* (au milieu de l'église), *in miezul verii* (au milieu de l'été). Quand il a le sens de *dimidius, medius* se construit seulement comme un adjectif : ital. *mezza ora*, esp. *media hora*, prov. *mieia chanso*; mais il reste invariable en français : *demi-heure*. Lorsqu'il est appelé dans ce même sens à partager un objet déjà énoncé, les langues ne se comportent pas de la même manière. Ce mot est traité comme un substantif ou comme un adjectif : it. *un'ora e mezzo, tre once e mezzo*; mais esp. *una hora y media*, franç. *une heure et demie, une livre et demie*. En italien TOTUS est quelquefois aussi traité comme *medius* : *per tutto Roma, per tutto la città*; et il en est de même en espagnol pour SOLUS (seulement): *con solo la imaginacion, en solo la miseria* Garc. *Egl*. 2 = *solo con, solo en*. — 2) Il faut surtout remarquer les adjectifs français *feu, nu* et *plein*. FEU (*olim*) reste invariable lorsqu'il précède l'article, il est fléchi lorsqu'il le suit : *feu la*

1. Il est rare qu'on supprime le pronom comme en latin. En italien on peut dire *e chi è dunque?* (*quis igitur est?*). Le passage de la Bible ἐγώ εἰμι, *ego sum Joh*. 6, 20 etc. est rendu en prov. également par *eu so GO*. 286^b^; de même goth. *ik im* et v.h.all. *ih bin*.

2. Sur l'it. *esso* qui, devant le pronom personnel, a tout-à-fait la valeur d'une particule (*con esso meco, sovresso noi*), voy. t. II, p. 426.

3. « Quest' ultimo non mi pare che calzi. Qui *mezzo* non sta come aggettivo, ma è divenuto sostantivo, o a dir meglio colla prep. *in* è una locuzione avverbiale. Sarebbe possibile la costruzione *in mezza l'alma, per mezzi i boschi*; ma non e imaginabile p. es. *in mezza alla* (= *della*) *fiamma*. » (Mussafia.)

reine, la feue reine. Nu demeure également invariable devant le substantif et prend la marque de la flexion lorsqu'il est placé après lui : *nu-tête, nu-pieds, tête nue, pieds nus*; en v.franç. on dit aussi bien *nus pieds*. Plein, quand il dépend du verbe *avoir*, peut se passer de toute flexion : *avoir du vin plein sa cave*, voy. le *Dict. de l'Académie*.

4. S'il s'agit d'attribuer une propriété complètement ou à moitié à un objet, le roman exprime ce rapport au moyen des adjectifs totus ou medius qu'il construit avec le substantif, en sorte que c'est littéralement l'objet lui-même et non la propriété qui est considérée comme un tout ou une moitié; d'autres langues emploient des adverbes, le lat. par ex. *plane, semi-*. Ital. *la donna era tutta livida nel viso* (tout-à-fait livide); *la fanciulla rimase mezza morta* (à demi-morte). Esp. *ellos estaban todos desnudos, medios desnudos*, pg. *todos mortos, meios mortos*, mais aussi *medio desnudos, meio mortos*. Prov. *totz cubertz, miegz mortz*. En français *tout* n'est fléchi que devant les féminins qui commencent par une consonne : *tout-puissant, toute-puissante, toute malade, toutes surprises, tout emportées* ; mais pour l'adverbial *demi* on emploie d'ordinaire *à moitié* : *il est demi-mort, demi-fou, il est à moitié ivre*.

5. Il est permis à un *seul adjectif* de se rapporter à la fois *à plusieurs substantifs*. Mais si d'une part la clarté exige que cette liberté soit maintenue dans certaines limites, d'autre part celui qui parle peut agir à son gré dans beaucoup de cas. L'usage le plus suivi appelle les observations suivantes : 1) Si un adjectif sert d'épithète à plusieurs substantifs du *même nombre* et de *genres différents*, il s'accorde avec le substantif le plus rapproché : *virtutem et bonum alienum*; *cum summa virtute et honore*. Ital. *in pubblica utilità ed onore* ; *le città ed i villaggi magnifichi*. Esp. *con eterno nombre y vida*; *el sosiego y libertad pasada*; *hombres y mugeres hermosas*. Franç. *son honneur et sa gloire entière*. Ce procédé trouve son application le plus facilement lorsque les substantifs ont une signification analogue, et c'est quand il s'opère avec des adjectifs qui n'ont qu'*une terminaison* pour les deux genres qu'il compromet le moins la clarté, comme dans ital. *mirabil gloria ed onore*; esp. *grande amor y pasion*. — 2) Avec deux substantifs du *même genre* au singulier, il est de règle, au moins en français, de mettre l'adjectif au pluriel : *le bonheur et le courage constants*;

la langue et la littérature françaises; *la fille et la mère offensée* Rac. *Iph.* 1, 1 est incorrect. Les autres langues peuvent se contenter du singulier, mais le pluriel n'y est pas rare non plus : esp. *la lengua y literatura españolas*; port. *o Ibero e o Tejo amedrontados Lus.* Si les substantifs se rapportent à un seul et même objet, le singulier de l'adjectif est seul admissible : franç. *leur fidèle ami et serviteur*; ital. *il loro fedele amico e servitore.* — 3) Si les substantifs sont de *nombres différents*, l'adjectif ne peut s'accorder d'après la règle italienne qu'avec le substantif le plus rapproché et doit être répété ou remplacé par un synonyme : *i loro rei costumi e la loro malvagia vita.* L'espagnol est moins strict, il tolère sans hésiter des constructions telles que : *toda su parentela y criados*; *la ciudad es famosa por su limpieza, sumptuosos edificios, fresco rio y apacibles calles*; port. *tanto mar e terras*; *cujos reinos e corõa*; de même lat. *tuas litteras humanitatemque*; *plenis manibus ac sinu.* — 4) En italien, en provençal et en français un seul article ne peut pas s'appliquer à plusieurs objets de genres et de nombres différents, comme dans *il giardino e casa*; *le pays et nations*; mais il le peut en espagnol et en portugais où il est permis de dire *la multitud y dolor, los pensamientos y memorias, las ventas y mesones, un pabellon o tienda, o reino e salsa via, a cidade e poder, huma nobre vergonha e honroso fogo.* De même avec le démonstratif : esp. *aquel silencio y soledad*; mais en ital. *quei principi e quelle repubbliche*; fr. *cet arbre et ces prairies.* — 5) L'*adjectif* ou le *participe attributif* se règle sur le nombre du verbe, et lorsqu'il s'applique à des substantifs de genres différents il se met au masculin, surtout lorsqu'il s'agit de personnes : *pater mihi et mater mortui sunt.* Ital. *i giardini e la casa sono preziosi*; *i signori e le donne sono partiti.* Esp. *mi sobrino y mi sobrina son amados de todos*; port. *seus temores e esperanças erão vans.* Fr. *le mari et la femme sont généreux*; *ses pere et sa mere sont lié* (*laeti sunt*) *Fl. et Bl.* 993. Val. *fratele ši sora sųnt fericitzi* (heureux). Au reste l'accord avec le substantif le plus rapproché n'est pas sans exemple : ainsi ital. *le ricchezze, gli onori e la virtù è stimata grande*; port. *sereno o ar e os tempos se mostravão*; val. *muntzii ši cęmpiile sųnt acoperite cu zępadę* (les monts et les champs sont recouverts de neige). On donne également la préférence au masculin lorsque des adjectifs ou des pronoms se rapportent à divers objets déjà nommés dans une phrase précédente.

6. Si l'on attribue à un *seul substantif plusieurs adjectifs* non pas pour exprimer diverses propriétés de ce substantif, mais pour désigner une variété d'objets, le substantif peut être mis au pluriel et les adjectifs rester au singulier. Cela se présente surtout avec des noms ethniques. On peut donc dire en mettant le substantif en premier lieu : it. *le lingue greca e latina*; esp. *las lenguas castellana y portugueza*; *les langues anglaise et allemande* (angl. *the german and french languages*; *the norman and saxon races*); ou mieux *la lingua greca e latina* etc.; en latin on dit également soit *portae Collina et Esquilina,* soit *porta C. et E.* Avec des nombres ordinaux aussi l'accord du substantif est la règle habituelle; cependant l'espagnol dit aussi *las terminaciones segunda y tercera* (*Gram. de la Acad.*); le français *les douzième et treizième siècles,* comme l'anglais *the first and second days,* et Camoëns avec l'article au singulier : *o quarto e quinto Afonsos Lus.* 1, 13.

7. A l'égard des *noms de nombre* il reste encore à ajouter que *unus,* lorsqu'il est précédé d'un autre nombre, veut le substantif au singulier : ital. *quarantuna lira* (mais LE *quarantuna lire,* c'est-à-dire le pluriel après l'article défini), esp. *treinta y un libro,* prov. *treinta et un dia GRoss.* Mais en français le pluriel est aussi autorisé que le singulier : *vingt et un cheval* ou *chevaux.* Lat. *viginti unum librum*; *unum et viginti libros*; *libros viginti unum.*

8. Le *substantif attributif* n'est pas lié au genre et au nombre du mot auquel il se rapporte : *captivi militum praeda fuerant*; *amicitia vinculum quoddam est hominum*; les langues filles aussi se conforment à cet usage. Il en est de même dans le cas de l'apposition : ital. *la vittoria, premio de' guerrieri*; esp. *las Indias, refugio de los desesperados*; port. *Tito, delicias de Roma.* Les substantifs susceptibles de distinguer le genre naturel (t. II, p. 272) se règlent, il est vrai, comme attributs ou appositions, sur le genre et le nombre du sujet : lat. *aquila, volucrum regina*; ital. *religione, figlia del cielo* etc. A cette classe appartiennent notamment les noms de la dérivation *-tor,* fém. *-trix,* dont la valeur hésite entre celle d'un adjectif et celle d'un substantif : lat. *victor exercitus*; *licentia corruptrix*; ital. *uso legislatore*; *faville, beatrici della mia vita* P. *Cz.* 9, 3; il en est de même dans les autres domaines.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Cas dépendants du verbe et du nom.

Les cas dépendants sont l'accusatif, le datif et le génitif. Le nominatif en sa qualité de cas sujet n'est grammaticalement régi par aucune autre partie du discours. Mais comme il s'établit parfois une alternance entre ce cas et l'accusatif (*ego laudor* = *me laudant*) et qu'il peut ainsi devenir le régime logique, nous sommes autorisés à le comprendre dans cette étude. Il n'en est pas de même pour le vocatif, aussi la syntaxe n'a-t-elle rien à nous apprendre au sujet de ce cas.

1. NOMINATIF.

Un *double nominatif,* du sujet et de l'attribut, s'applique en latin avec les verbes *être, devenir, paraître* et les passifs des verbes qui régissent un double accusatif. 1) *Fieri* est rendu en roman par le réfléchi SE FACERE : it. *ella fessi lucente* (*lucida facta est*) *Par.* 5, 31 ; *l'amico mio si fa medico* (*fit medicus*); esp. *fezose maravellado* Bc. *Mill.* 336 ; *el caballero se hizo escribano* ; fr. *il se fait vieux* ; *il se fait médecin* ; aussi val. *sę face* pour *fit.* Ce verbe ne se fait pas accompagner d'une préposition comme par ex. dans l'all. *zu Asche werden* (le gothique déjà emploie *du*). — 2) Il existe plusieurs synonymes de *fieri, se facere* ; les plus importants sont VENIRE et DEVENIRE : ital. *egli viene matto* ; *ella diviene* ou *diventa vaga* ; v.esp. *viene rico PC.* 1862 ; prov. *el venc mat Choix* V, 211 ; *venc sos amic* ibid. 85 ; *fon devenguts reis* ibid.; *vei la flors venir frug LR.* I, 344 ; *esdevenen fello Bth.* 235 ; franç. *il devient pauvre.* Puis certains verbes qui ont le sens de EVADERE, comme esp. SALIR : *salió la tal Preciosa la mas unica bayladora* (*evasit praestantissima saltatrix*) *Nov.* 1, aussi port. *sahir* ; it. RIUSCIRE : *l'opera riesce vana* ; de même cat. *la qual exì molt bona dona* RMunt. 34 ; val. *va esì om procopsit* (*evadet homo peritus*). Réfléchis : ital. RENDERSI *monaco* ; franç. *se rendre maître de qqun* ; prov. *se* METRE *monja Choix* III, 2 ; esp. VOLVERSE *predicador* ; *los ojos se vuelven corrientes* (deviennent des torrents); port. *se volve iroso.* Une expression qui indique bien un retour à

un état antérieur est TORNARE : ital. *egli torna giovane*; prov. *tornar joves Choix* IV, 43; port. *tudo se tornou tristeza* R. *Men.* c. 1; franç. *on voit l'herbe retourner vive* Mar. III, 299; ce sens est aussi exprimé par *redevenir*. — 3) Pour VIDERI on n'a pas appliqué l'expression équivoque *se videre,* mais bien SIMULARE et PARERE, sous les formes diverses que ces mots ont prises dans chacune des langues romanes, comme ital. *sembrare, parere,* franç. *sembler, paraître*. Un verbe synonyme est SE MONSTRARE pour *se praebere* : ital. *mostrarsi donzella,* esp. *mostrarse Cristiano,* fr. *se montrer homme de courage*. — 4) L'attribut construit avec les verbes cités ci-dessus adopte, grammaticalement parlant, le même cas que le pronom *se,* mais peut-être le sentiment qu'on en avait était-il plutôt le nominatif, comme avec *esse*. Du moins ce dernier cas se laisse-t-il assez souvent reconnaître dans les dialectes qui le distinguent de l'accusatif par la forme : prov. *sil que s'en fan conoissedor* (au lieu de *conoissedors*) B. Born. *ms.*; *se fan devinador* (au lieu de *devinadors*) *Choix* III, 50; *se vol far predicaire* IV, 94; *se fezes cavayers* V, 51; *se fazia clamaire PO.* 134; *se metre amaire* II, 189; v.franç. *plus se fait fiers Rol.* p. 35; *mires se fist Brut.* II, p. 5; *il se firent marri Gar.* I, 260. Uc Faidit remarque déjà qu'on employait en ce cas le nominatif au lieu de l'accusatif dans le langage familier : *ieu mi fai gais* au lieu de *gai* et même *ieu mi tenc per pagatz* au lieu de *pagat GProv.* 78. *Semblar* pour *videri* se construit dans la même langue avec le nominatif : *semblava mendics Choix* V, 60; *semblaria us pelegris* IV, 298; v.franç. *ce sambloit uns paradis Ccy* 1518; lorsqu'il a le sens de *similem esse* il se construit avec l'accusatif (p. 94), bien que Faidit dans sa remarque, *lo vocatius deu semblar lo nominatius GProv.* p. 4, comp. p. 6, le construise dans ce sens aussi avec un double nominatif.

2. ACCUSATIF.

L'accusatif est le seul cas oblique qui ne soit pas indiqué par une préposition, bien qu'il ne se distingue pas, même avec l'aide de l'article, du nominatif, sauf en provençal et en v.français. C'est là une défectuosité de la langue qui est un obstacle à l'inversion du sujet et du régime. Toutefois ce n'est pas sans exception que ce cas sous sa forme toute nue suit immédiatement le verbe : certaines langues connaissent un véritable *accusatif*

prépositionnel. 1) En effet il est de règle en espagnol de préposer à ce cas, lorsque le nom désigne une personne, puis un être vivant en général, la particule *á*, en sorte que l'accusatif se confond ici pour la forme avec le datif. Exemples : *el padre ama al hijo*; *César venció á Pompeyo*; *con la misma facilidad matan á un hombre que á una vaca*; *á ningun ave natura dotó de tanta astucia*. La possibilité même d'une confusion avec le datif n'est pas un obstacle à ce procédé : ainsi le marquis de Santillana dit *Prov*. p. 94 : *dar á sus hijos* (datif) *á sabios maestros* (acc.); Cervantes *Nov*. 4 : *entregó á su muger* (dat.) *á la hermosa niña* (acc.). Les pronoms aussi, dans les mêmes conditions, suivent généralement cette règle, par ex. *se vende á si mismo*; *á quien acusaba*; *al uno llaman N.*; *mataron á alguno*; *no conozco á nadie*; *Dios castigará á quienquiera*. Même des idées abstraites, en raison de la facilité avec laquelle elles passent à un sens personnel, et certains objets auxquels on est habitué à attribuer une existence personnelle se font souvent aussi accompagner de la préposition : *tienen por preceptores al diablo y al uso Nov*. 1 ; *á nuestra ligereza no la impiden grillos* ibid.; *la estimo en mas que á la vida* ibid.; *vence el dolor á la razon* Garc. *Canc*. 5; *no tardó mucho en despertar el enojo á la colera y la colera á la sangre Nov*. 2; *mis razones cansan al cielo* ibid.; *aborrecido tuvo al alto cielo* Garc. *Egl*. 3; *el sol al mundo alumbre* Garc. *Eleg*. 1; *la sombra al sol siguió* Cald. I, 267[b]. Pour rendre l'inversion possible il arrive aussi quelquefois de traiter de même des noms d'objets ordinaires (voy. à la quatrième section). Cette forme d'accusatif se présente déjà dans les plus anciens monuments de la langue[1]; plus tard elle a pris toujours plus d'extension, mais elle n'a pas acquis la valeur d'une règle. On trouve par ex. *un caballero conozco*; *busco mis amigos*; *veo aquel hombre*. Mais elle est à peu près indispensable aux noms propres qui suivent immédiatement le verbe, et même les noms géographiques, comme dans *priso á Almenar PC*. 1336, *gané á Tarifa Cast. de D. Sancho* 87[b], se font volontiers accompagner de la préposition. — Le dialecte portugais connaît aussi cet usage, mais il l'applique avec moins de rigueur encore. Camoëns

1. Dans les chartes il semble qu'on ne la trouve pas avant le commencement du XI[e] siècle, par ex. *ad illa una matabit* (*á la una mató*) *Esp. sagr*. XXXVI, p. XXIII (ann. 1016); *decepit ad suo germano* (*engañó á su hermano* p. XXXIX (ann. 1032).

par ex. dit sans préposition : *excedèm Rhodamonte*; *gente que segue o torpe Mafamede*; *quando Augusto o capitão venceo*; *livraste Paulo*; *los que Cesar matárão*; *os darei hum Nuno*; *favoreça outrem.* L'emploi de cet accusatif n'est prescrit que dans les cas où il peut y avoir équivoque : ainsi *o marido á* (et non *a*) *mulher ama,* et l'inverse : *ao marido a mulher ama.*— 2) La préposition *pre* ou *pe* (du lat. *per*), qui comme *á* peut indiquer un mouvement vers un objet (*mę suiu pre cal* = esp. *subo á caballo*), rend à peu près le même service en daco-roman, par ex. *chiamę pre Petru* (*voca Petrum*); *vęzulam pre un uriáś* (*vidi gigantem quemdam*); *laud pre dumnezeu* (*laudo dominum deum*); *vulpea au inśelat pre lup* (*vulpes decepit lupum*); *pre cine cerci?* (*quem quaeris?*) *mę aude pre mine* (*me audit*). — La particule espagnole pas plus que la particule valaque ne représente ici la marque casuelle du datif, c'est une véritable préposition. Aussi en espagnol le pronom pléonastique s'adjoint-il sous la forme de l'accusatif et non sous celle du datif (*á nuestra ligereza no* LA *impiden,* non pas *le,* voy. p. 57); en valaque le datif spécial de cette langue ne peut pas du tout s'appliquer en ce cas. — La préposition semble avoir pour fonction d'exprimer avec plus d'énergie à propos d'un être vivant et capable d'une certaine activité que cette activité est subie par lui, afin que l'on ne puisse pas croire que c'est lui qui l'exerce. Il n'est pas facile d'expliquer pourquoi cet accusatif prépositionnel ne s'est développé que dans les langues citées et non pas aussi dans les autres; on peut toutefois rappeler à ce propos le soin minutieux que ces langues mettent à distinguer les rapports des cas (voy. plus haut au chap. du pronom, p. 58, où ce fait a été indiqué). Cet accusatif s'est étendu aussi à des idiomes voisins et même à des dialectes éloignés, savoir au catalan, au sarde et au sicilien. Exemples : v.cat. *feu la be guardar á ella* Á *sos fills* Desclot 678ᵃ (souvent); sarde *saluda* A *Pedru*; sic. *iu amu* A *diu* (Blanc 667).

1. L'activité exprimée par le *verbe transitif* demande le régime à l'accusatif, c'est-à-dire que les verbes transitifs régissent ce cas toutes les fois qu'ils reçoivent un régime. Ce cas est de nature passive, il supporte les effets directs de l'action du sujet, et par là il peut aussi être converti en un sujet passif. La construction avec l'accusatif ne présenterait aucune difficulté s'il était possible de distinguer au point de vue logique les verbes dont l'action porte sur un objet de ceux dont l'action se restreint au sujet. Mais le génie de la langue s'oppose à une telle contrainte, soit

qu'il attribue au même verbe divers sens à l'expression desquels se prête tantôt l'accusatif, tantôt le datif, soit qu'en vertu d'une conception particulière il laisse à une seule idée la liberté de chercher son régime aussi bien dans l'un que dans l'autre cas. Déjà en latin l'usage était souvent hésitant ; dans les langues modernes un nombre important de verbes jadis intransitifs ont été considérés comme transitifs. Il se peut que dans quelques cas l'accusatif roman s'appuie sur un usage archaïque ou populaire, dans d'autres le sens fondamental du mot avait cessé d'être compris. Des modifications de forme ou bien plutôt de nouvelles dérivations, de même que le remplacement d'un verbe éteint par un verbe nouveau, sont les causes qui expliquent le plus souvent la déviation des lois de l'ancienne rection. Le valaque, en raison de sa situation isolée, n'a pas subi l'influence de l'usage roman, il construit par ex. avec le datif *ażutà* (*adjutare*), *ascultà* (*auscultare*), *multzemì* (*gratias agere*), *slużi* (*servire*), *urmà* (*imitari*). — Voici une liste des verbes les plus importants qui ou bien ont conservé la construction latine avec l'accusatif, laquelle est en partie étrangère à l'allemand, ou bien l'ont adoptée plus tard.

ADJUTARE *aliquem,* aussi *alicui,* hésite entre l'accusatif et le datif : it. *ajutava i suoi amici* ; *ajutandogli la sua innocenza Dec.* 4, 8 ; esp. *ayude el pueblo mio Num.* 1, 2 ; *ayudar al alto intento* ibid. 3, 1 (p. 65); *los árboles al sueño ayudan* Garc. *Egl.* 2 ; port. *Sanct-Iago os Hespanhoes tanto ajudou Lus.* 5, 9 ; *ajudar a seus senhores* 4, 11 ; pr. *lo solient ajudar Bth.* 70 ; *adjudavon Costanti Choix* V, 90 ; *ajudar puesc a mos conoissens* IV, 177 ; fr. *aider qqun* et *à qqun*. Comp. § 3 *assistere, subvenire, succurrere.*

ADULARI *aliquem,* plus tard *alicui* ; BLANDIRI *alicui.* Les verbes qui ont le même sens ou un sens analogue inclinent vers l'accusatif : ital. *adulava tutti, a tutti* ; esp. *adula sus penas* Cald. I, 365[b] ; port. *adula as orelhas.* — Ital. *blandire uno* ; v.esp. *le blandiendo* (dat.) Sanch. I, 176 ; prov. *enemigas ne blan PO.* 236 ; *m'an blandit e temsut Choix* IV, 123 ; *cuy am e blan* (acc.) *LR.* I, 321 ; *la reblan Choix* III, 55 ; de m. v.fr. *les a blandiz et proiez* Ren. I, p. 17 ; b.lat. *eam blandiebatur Gest. reg. Franc.* cap. 31. — Ital. LUSINGARE *un ragazzo* ; esp. *lisongear las pasiones* ; prov. *seran miey Frances lauzenjat Fer.* 2150 ; v.franç. *le blandi et losenga* MFr. I, 182. — Esp. HALAGAR *su denuedo* JMen.; port. *afagar*

as esperanças. — Fr. FLATTER *un enfant.* — Ital. CAREZZARE *uno*; fr. *caresser qqun.* — Esp. IDOLATRAR, fr. *idolâtrer* également avec l'accusatif.

AEMULARI *aliquem,* très-rarement *alicui.* Les langues modernes donnent aussi la préférence à l'accusatif : ital. *la terra emula il cielo* (rivalise avec); esp. *aquel emula á su hermano*; port. *emula a Homero*; *a floresta emula o ceo.*

AEQUARE *aliquem* (atteindre); ital. *adeguare uno Orl.* 13, 81 ; prov. *s'eguar ab alcu* (se comparer à). Pour le sens d'atteindre on emploie un verbe nouveau avec l'accusatif : it. AGGUAGLIARE, par ex. *non che l'agguagli altrui parlar o mio* P. *Cz.* 8, 2 ; franç. *égaler qqun en bonté*; esp. *iguala al mayor numero* (dat.) *Num.* 1, 2 ; port. *a quem nenhuma iguala Lus.* 2, 38. — Ital. PAREGGIARE *uno* : *che'l mover suo nessun volar pareggia Pg.* 2, 18 ; pr. *pareiar ab* = *s'egar ab.* — Les verbes qui expriment le sens de *similem esse* régissent, outre le datif, aussi l'accusatif : it. SOMIGLI *cosa terrena Ger.* 4, 35; (*egli*) *rassembra il fior Orl.* 5, 82 ; esp. *no semejo ya aldeano?* JEnz. 30ª ; prov. *sembli be la cot* (*simillimus sum coti*) *Choix* V, 67 ; *lo digz ressembla lo pessamen* III, 269 ; *resemblunt los diables* (*daemones imitantur*) *GO.* 61ᵇ ; v.fr. *vieulx semblent charbonniers QFA.* 442 ; *il ne semble point* AUX *renars* Rabel. 1, 39 ; *vus resemblez enfant Rol.* p. 55 ; *qui resambloit le roi G. d'Angl.* p. 124 ; *ressembloit quelque petit angelot* Rabel. 1, 15 ; fr.mod. seulement avec le datif : *il ressemble à son père.* — Le v.fr. TRAIRE (ressembler) demande la préposition *à* : *granz est et trait as anceisurs Rol.* p. 97 ; *bien traiés à la geste GVian.*; *Fer.* p. 167ª.

ATTENDERE roman pour *exspectare* avec l'accusatif : ital. *attendere soccorso* ; pr. *atenre bon'aventura* ; fr. *attendre l'ennemi.* Dans son sens latin ce verbe se construit avec *ad* : ital. *attendere a' fatti suoi* ; esp. *atender á un discurso* ; prov. *gens a lui non atend Bth.* 131.

AUSCULTARE *alicui, aliquem, aliquid* : ital. *ascoltare,* esp. *escuchar,* pr. *escoutar,* fr. *écouter* seulement avec l'accusatif.

BENEDICERE et MALEDICERE *alicui,* plus tard aussi *aliquem* ; en roman, où le sens de l'all. *segnen* dans *benedire, bendecir, bénir,* celui de *verwünschen* dans *maledire, maldecir, maudire,* sont devenus prédominants, l'accusatif est seul autorisé. A ces verbes répond le gr. εὖ λέγειν τινά, κακῶς λέγειν τινά. Mais dans le *Lib. psalm.* le premier de ces verbes est aussi construit

avec le datif : *beneïs à nostre segnor* = *benedic domino.*

Congratulari *alicui*; en roman avec l'accusatif de la personne : ital. *congratulare uno di una cosa*; esp. *congratular á uno de*; fr. *congratuler qq. sur qch.* — Fr. féliciter *qqun de qch.*

Consentire dans le sens de « consentir à » régit partout l'accusatif : ital. *consentire tal cosa*; esp. *consentir el tuerto PC.* 3561, *el pecado SPart.* I, 48; *tan gran maldad los cielos no consientan Num.* 2, 1; port. *se queres commercio consentir Lus.* 7, 62; prov. *cossentir deshonor LR.*; franç. *consentir la vente* (style de chancellerie); dans Corneille *il l'avait consenti Pomp.* 5, 3 (et souvent); b.lat. *quae ceteri consenserint* Gr. Tur. 5, 19. Mais aussi ital. *consentire ad una cosa*, pr. *cossentir al lairon LR.* I, 452, fr. *consentir à qch.*, esp. *consentir en una cosa* = lat. *consentire cum re*; aussi v.fr. *consentir qch. à qqun* (concéder) : *dieus le nos consente Rol.* p. 91; prov. *que ja plus nom cossenta Choix* III, 84.

Conspirare *in caedem alicujus*; fr. *conspirer à la ruine* et *conspirer la ruine de l'État.*

Contradicere *alicui, alicui rei* : ital. *contraddire*, esp. *contradecir*, franç. *contredire* avec l'accusatif : *los judios contradixeron la su palabra Cast. de D. Sancho* 223[b]; de même aussi dans *Eulalie* : *celle kose non contredist* et prov. *contradia so que faran Choix* III, 363. — It. contrariare, esp. arch. *contrariar*, pr. *contrariar* IV, 443, fr. *contrarier* également transitif; aussi v.esp. contrallar *cosa CLuc.* 33[u]; v.fr. *contralier sainte Iglise TCant.* p. 58.

Credere *aliquid*; en roman aussi avec l'accusatif de la personne (croire en quelqu'un) : ital. *credere un dio*; prov. *creire dieu Bth.* 24; v.fr. *croire Jhesu Christ QFA.* 913; b.lat. *credere Jesum* Gr. Tur. 5, 11 (et souvent); de m. (croire quelqu'un) port. *que o Mouro cria Lus.* 1, 102; pr. *creire auctors Choix* III, 27; fr. *creez vous cel glouton? NF.* Jub. 1, 92; *croyez-vous cet homme? Credere alicui* (se confier en quelq.) : it. *credere ad uno, credere al consiglio*; fr. *croire aux médecins* etc.

Desperare *pacem, honores*; de même ital. *che disperar perdono Pg.* 1, 12; esp. *desesperar amores* JMen. 108. La construction avec *de* est d'ailleurs usuelle en roman comme en latin.

Dominari *in aliquem*; en roman avec *super*, mais aussi avec

l'accusatif : it. *il monte domina la città*; esp. *ella te domina*; *una altura domina el campo* ; *tus ciudades las domeñan oy los Moros SRom.* 288 ; fr. *la montagne domine la ville.*

DURARE *laborem* : ital. *durar la fatica* ; *lo martore ch'io aggio durato PPS.* I, 119; v.esp. *lo saben durar Alx.* 921; pr. *durar lo caut GA.* 2428 ; *lur faitz non pot hom durar* IV, 261, de m. *abdurar, endurar LR.* III, 90 ; fr. *endurer la chaleur.*

FALLERE *aliquem* tromper quelqu'un, *fallere fidem, promissum* manquer à sa parole. En roman, où ce verbe a passé aussi à d'autres conjugaisons, la construction avec le datif prédomine. Le sens le plus usité ici est « manquer, ne pas atteindre ». B.lat. *si colpus ei fallierit* (s'il a manqué son coup) *L.Sal.*; ital. *pareva che le gambe gli fossero fallite per fuggire*; *gli fallì la lena* ; *a cui la roba falla Pg.* 13, 61 ; *fallire la fede* (comme en lat.); esp. *falido ha a mio Cid el pan PC.* 589 ; *le fallece ingenio*; pr. *cil li faliren* (ils lui ont manqué) *Bth.* 70 ; *vitalha lor falh* ; *el jura leu e fail son sagramen Choix* IV, 211 ; v.fr. *pur murir ne vus en faldrat uns Rol.*; *je ne doi faillir mon creatour Rom. fr.* 93 ; *a moi failli aves Rom.* éd. B. 178. Il faut remarquer ital. *non puoi fallire a glorioso porto Inf.* 15, 56 ; v.fr. (*il*) *ne puet falir a boine fin FC.* I, 130 (souvent).

FAVERE *alicui.* Le mot simple manque, les dérivés ital. *favorire, favoreggiare,* esp. *favorecer,* franç. *favoriser* demandent l'accusatif, mais l'ital. *favorire* peut aussi avoir le datif de la personne à côté de l'accusatif de l'objet : *favoritemi una penna.*

FUGERE *aliquid*; la construction avec l'accusatif est appliquée aussi en roman : ital. *fuggire,* esp. *huir,* pr. *fugir,* fr. *fuir.* Avec le datif : port. *o contrario lhe fugio Lus.* 3, 56; *fugindo ao doce laço*; prov. *fugir no li posc* PVid. p. 48; b.lat. *ubi fugere possum domino meo? Gest. reg. Fr.* c. 35. — Les verbes introduits pour *vitare, evadere* favorisent également l'accusatif. Ital. CAMPARE *la morte* ; fr. *échapper le danger,* mais *aux ennemis.* — Esp. ESCUSAR *la muerte.* — Ital. SCHIFARE *gli uomini*; esp. *esquivar al fuego* Garc. *Eleg.* 1; port. *esquivar o perigo*; pr. *esquivar las novelletatz GO.* 127b ; fr. *esquiver le coup.* — Pr. GANDIR *ad amor Choix* III, 342; *ieu li guan* V, 221. — V.fr. GUENCHIR *la mort TCant.* p. 45 ; *gauchir la meslée* Mont. 1, 12 ; fr.mod. *gauchir* intransitif.

Gaudere *re*, quelquefois *rem* : it. *godere la vita, gioire la signoria* ; prov. *jauzir l'amor* ; en fr. *jouir* exige *de*, que les autres langues emploient aussi. De là pr. congauzir (traiter amicalement) avec l'accusatif : *van le mantenen aculir e conjauzir* *Jfr*. 97[a] ; *los a l'emperayre bayzatz e congauzis Fer*. 5053 ; aussi v.fr. *ses serjans amer et conjoïr* voy. *Serventois* p. 31 ; fr.mod. seulement *se conjouir* ; b.lat. *quem ille congaudens ac deosculans* Gr. Tur. 3, 24 (d'autres mss. donnent *cui*, comp. *congaudi misso* Alcim. Avit. dans Quich. *Add.*). Le v.franç. emploie dans le même sens *joïr qqun*, par ex. *Ben*. I, 115[a]. 147.

Guerreggiare ital. (faire la guerre) : *suo fratello il guerreggiò* Malesp. cap. 47 ; pr. *Richartz guerreies lo vescomte* *Choix* V, 82 ; v.fr. *guerreier tuz cels TCant*. p. 58. — V.esp. lidiar *la villa Alx*. 1080. — Pr. *per nos* osteiar *Choix* IV, 167.

Habitare transitif persiste : ital. *abitare*, esp. *habitar una casa* ; pr. *era lo luecx de gent abitatz LR*. ; fr. *habiter une maison*. Il s'emploie aussi avec des prépositions.

Imitari *aliquem, aliquid* : ital. *imitare un autore* ; esp. *imitar la naturaleza, remedar las virtudes de los mayores* ; fr. *imiter ses ancêtres*. — De même aussi ital. contraffare *qualunque uomo* ; esp. *contrahacer á una persona* ; pr. *contrafar vilas Choix* III, 260 ; fr. *contrefaire le chant du rossignol*.

Inclinare (acclinare) peut régir en roman l'accusatif lorsqu'il a le sens réfléchi : ital. *inchino sua valenza* (je m'incline devant sa valeur, je la vénère) *PPS*. II, 210 ; *l'hai inchinata* (tu t'es incliné devant elle) GCav. p. 308 ; *essa inchinollo reverente Ger*. 4, 38 ; v.franç. *enclinez chascun* *FC*. II, 198 ; *l'apostole anclinerent Sax*. 74 ; prov. *domnas d'om acli Choix* III, 304 ; *aclina un seingnoriu* IV, 130 ; et même dans le valaque du sud : *multe ginti incljinę soarile* (beaucoup de peuples adorent le soleil). Clinare : *l'un ad* (= *habet*) *l'altre clinet Rol*. p. 62.

Incommodare *alicui* ; ital. *incomodare* etc. transitif.

Incontrare, mot nouveau pour *occurrere* : ital. *incontrare, rincontrare, scontrare uno* (*scontrarsi in uno*) ; esp. *encontrar una cosa* (*con una cosa*) ; prov. *encontrar un amic* ; v.franç. *en mi sa veie ad encuntret Rollant Rol*. p. 51 ; fr.mod. *rencontrer qqun*. — Esp. topar, par ex. *un escudero* *CLuc*. 79 : de m. port. *topar alguem*. — Occurrere (ital. *occorrere*, esp. *ocurir*) conserve sa construction avec le datif.

INSIDIARI *alicui*, peut-être aussi *aliquem* : ital. *insidiare la vita d'un uomo* ; de m. esp. port. *insidiar*, prov. *ensidiar* (*fo encidiatz LR*. III, 160) transitif.

INVIDERE *alicui*, voy. plus bas, Datif § 1. Le dérivé *invidiare* est transitif, mais il se construit avec le datif de la personne et l'accusatif de l'objet : ital. *nettare non invidio a Giove* P. *Son*. 160 ; esp. *nada á nadie envidio* ; fr. *je lui envie son bonheur* ; prov. *lo mons enveia sas beutatz*.

JURARE *deos*, ὀμόσαι θεόν (jurer par Dieu), même construction en roman, surtout à l'origine ; prov. *jura lo tron de deu GO*. 278ª ; *jura damidrieu GRoss*. 116 ; *jurat an sant Andrieu LR*. I, 529ª ; v.franç. *Renart jure l'ame son pere Ren*. III, p. 187 ; *a sa teste jurée Agol*. 799 ; *sa barbe en a jurée RMont*. 15, 1 ; *li reis jure les oilz TCant*. p. 14 ; aussi franç. mod. *jurer son dieu, sa foi* et esp. *jurar la cruz Nov*. 7. On emploie plus volontiers en latin *jurare per aliquem* et *jurare alicui aliquid*.

JUVARE *aliquem* : ital. *giovare uno*, aussi *ad uno* : *che porta il lume dietro e se non giova Pg*. 22 ; *quel tanto a me del viver giova* P. *Cz*. 8, 6 ; *il quale a te potrebbe giovare Dec*. 3, 1. On connaît la formule romane des litanies de 780 : *tu lo juva*.

LABORARE *aliquid* est rare : it. *lavorare*, esp. *labrar*, pr. *laborar* ; en français TRAVAILLER avec l'accusatif est très-usité.

MINARI *alicui*. Le verbe formé sur *minaciae*, ital. *minacciare*, esp. *amenazar*, port. *ameaçar*, prov. *menassar*, franç. *menacer*, est transitif : *menacer qqun de qqch*. etc. Le datif aussi s'emploie : ital. *molto minacciando ai gigli d'oro Orl*. 13, 81 ; esp. *amenazaba la muerte á todos* ; pr. *ren que tot lo mon li puesca menassar LR*.

PERSUADERE *aliquem*, dans Ennius et Pétrone, au lieu du classique *alicui*, est tout-à-fait roman : ital. *persuadere uno a fare qc.*, de même esp. *persuadir*, fr. *persuader*. On dit du reste aussi *persuadere alicui aliquid* : it. *persuade un bene agli altri* ; esp. *le persuadian esta cosa* ; franç. *persuader une vérité à qqun, persuader qqun d'une vérité* et DISSUADER *qqun de qqch*. ; esp. *disuadir á alguno de una cosa* ; ital. *dissuadere uno da una cosa*.

PONERE MENTEM, ital. *por mente*, pour *animum advertere*, avec le datif, et chez les anciens aussi avec l'accusatif, par ex. *pon mente al temerario ardir* P. *Cz*. 2 ; *ponete mente le carni nostre Dec*. 8, 9 (Blanc 485).

PRAEDICARE peut se construire dans quelques langues avec l'accusatif de la personne : pr. *prezicar las gens LR.* I, 531[a]; vaud. *predicar lo poble Choix* II, 98; franç. *prêcher les chrétiens*; b.lat. *praedicare regem Gest. reg. Fr.* cap. 14; *populum praedicamus* Baluze *Cap.* II, p. 1402 (vers 811); *Spaniam praedicavit Esp. sagr.* XIX, 372 (ann. 962); ital. *predicare uno* dans le sens impropre de « sermonner qqun ».

RENUNCIARE *alicui rei* : ital. *rinunziare un dono* (refuser); esp. *renunciar el gobierno*; port. *renunciar a corõa*; mais prov. *renunciar ad un dreig*; fr. *renoncer à la succession,* cependant *renoncer son maître* (renier).

RESISTERE : en esp. et en port. *resistir* (supporter) peut être employé comme transitif : *muere quien la resiste* GVic. 78[a]; *resistir los casos de fortuna* Garc. *Eleg.* 1; port. *resistir o ataque*; v.fr. *resister les enemis dieu.* — Aussi REPUGNAR comme lat. *repugnare aliquid* : v.esp. *repugnando los secretos* GVic. 76[a]; port. *repugna o officio*; aujourd'hui ce verbe ne se construit plus qu'avec le datif.

RINGRAZIARE, formation nouvelle pour *gratias agere,* a en italien l'accusatif de la personne : *io vi ringrazio di questa cosa*; les autres langues mettent la personne au datif et l'objet à l'accusatif : v.esp. *regraciar los servicios á ella* S. *Prov.* 54; esp.mod. *te agradezco la amistad*; port. *ás Musas agradece o muito amor Lus.* 5, 99; pr. *a fin' amor grazisc lo dezir Choix* III, 344, mais aussi *dieus sia grazitz Jfr.* 92[b]. — Les verbes dérivés de *merces* se construisent comme *ringraziare* : prov. *damidieu en* MERCEYA *Fer.* 405, comp. 806; v.franç. *le mercia de sun acuilleit TCant.* p. 43; fr.mod. *je l'ai remercié de ses offres.*

SEQUI *aliquem*; de même aussi ital. *seguire, seguitare,* esp. *seguir,* pr. *segre,* fr. *suivre* seulement avec l'accusatif.

SERVIRE *alicui.* La construction avec l'accusatif est celle qui prédomine en roman : it. *servire un signore*; *servire alcuno di danaro*; esp. *sirvades las PC.* 254; *con que la serviras?* JEnz. 24[a]; port. *quanto tempo es que sirvo meu amo* S. de Mir. II, 107; *servir Satanaz* GVic. I, 223; prov. *li servidor que servon bon senhor LR.*; *dieus er honratz·e servitz* ibid.; v.franç. *servir sun seignur TCant.* 39; fr.mod. *servir deux maîtres.* On trouve quelquefois le datif : ital. *servendo al soldano Dec.*; esp. *sirviales PC.* 1564; pr. *ad amor servir Choix* III, 169 (comp. *Leys* II, 14); v.franç. *servir as leis eclesiaus TCant.* p. 63. L'emploi de ce cas est nécessaire

lorsqu'on indique le mode du service ou l'objet qui le rend : ital. *gli serve di scudo* ; esp. *sirvale esto de alivio* ; *le sirve una flor* (il lui sert une fleur); fr. *il sert d'écuyer à une dame* ; *on lui sert un bon morceau.* B.lat. *servire domum* Marca 824 (ann. 890); *servire ecclesiam* 825.

STUDERE *rei.* Le roman *studiare* est transitif : ital. *studiare la medicina* et IN *medicina* ; esp. *estudiar la teologia* ; franç. *étudier la philosophie.*

SUPPLICARE *alicui.* Le provençal construit ce verbe avec le datif lorsqu'il signifie « s'incliner, supplier » : *al rey soplega* (il s'incline devant le roi) *Choix* III, 399, comp. 416, *Flam.* 175 ; *luy soplegan que lor do perdo LR.* Les autres langues emploient l'accusatif : ital. *supplicare,* esp. *suplicar,* fr. *supplier,* comme aussi *supplicare aliquem* dans les *Pandectes.* B.lat. *supplicare alicui,* plus rarement *aliquem.*

VESTIRE *aliqua re* se construit en roman dans le même sens avec l'accusatif ; ital. *verdi panni non vestì donna* P. *Cz.* 3 ; esp. *todas visten un vestido SRom.* 108 ; prov. *li drap que la domna vestit Boec.* 199 ; v.franç. *vestir bronie Rol.* p. 108 ; fr.mod. *vêtir une robe.*

2. Il existe en latin des *intransitifs simples* dont l'activité, restreinte à l'origine au sujet, peut quelquefois être dirigée sur un objet extérieur, c'est-à-dire devenir transitive. A cette classe appartiennent surtout des verbes qui ont leur cause dans cet objet extérieur, comme « pleurer, se plaindre, rire, crier, avoir soif, trembler, exhaler » et même le verbe tout-à-fait privé d'activité « se taire », ou bien des verbes qui expriment un déplacement, comme « aller, monter, sauter, naviguer » ; dans cette construction le lieu où se produit l'activité a l'air d'en être le but. En allemand les intransitifs de ce genre obtiennent généralement une valeur transitive au moyen de la particule préposée *be* ou *ver.* Les dialectes romans sont restés fidèles à l'ancienne pratique et l'ont même étendue à de nouveaux verbes. Voici des exemples.

Pleurer, se plaindre : LACRIMARE, PLANGERE, PLORARE, LAMENTARI *aliquid.* Ital. *lacrimare, piangere una cosa* ; de même esp. *plañir, llorar, lamentar* ; prov. *planher Choix* IV, 67, *plorar* 74 ; fr. *plaindre, pleurer, lamenter qqch.* — *Soupirer,* SUSPIRARE *aliquid* : ital. *sospirare una cosa* ; port. *suspirar o perdido amor* ; pr. *lo devon sospirar LR.* III, 178[a] ; puis dans le sens d'« exhaler » : port. *suspirados clamores CGer.* I, 203 ; fr. *soupirer ses douleurs.* — GE-

MERE *aliquid* : port. *gemer minhas payxões CGer.* I, 205 ; prov. *nos gemem la nostra habitatio LR.*; v.fr. *mon pechié gemiray TFr.* 467 ; *tu la gemis* Mar. III, 303.

Rire : RIDERE *aliquid* ; it. *ridere una cosa* (*di una cosa*), de même esp. *reir* (*rióla el Tajo* Cerv. *Viage* c. 8); le français ne paraît pas connaître cette construction. — Aussi it. BEFFARE, BURLARE *uno* à côté de *beffarsi, burlarsi di uno* ; v.franç. MOCQUER *qqun* Ch. d'Orl. 194 ; *moquer un mal* encore dans Ronsard, comp. fr.mod. *il fut moqué.*

Crier : *clamare Jovem* (pour *invocare*) Pétrone c. 58 ; prov. CRIDAR *la gen* (appeler) *Choix* V, 73 ; *a los escridatz Fer.* 4312 ; v.fr. *crier* et *escrier qqun Sax.* I, 202, *Fer.* p. 158[b] ; prov. *cridar la senha,* v.franç. *crier l'enseigne* ; fr.mod. *crier merci* ; ital. *gridar mercè* ; port. *gritar huma cousa* (s'écrier).

Résonner : *lyra* SONAT *carmen* ; *te carmina sonabunt* ; it. *la voce tua suoni la volontà* (exprime) *Par.* 15 ; *Toscana sonò colui* (célébrait) *Pg.* 11 ; esp. *sonar una cosa* (faire allusion à qq.ch.); prov. *sonar la valor* (faire retentir) *Choix* IV, 228 ; *sonar omes* (appeler). Comp. plus bas § 4.

Se taire : TACERE *aliquid* ; de même ital. *tacere, pr. taiser,* fr. *taire,* esp. CALLAR.

Trembler : *tremere aliquid* (poétique) ; Fortunat dit encore : *quem Geta, Vasco tremunt* 9, 1, 73 ; ital. *le mura che teme e trema'l mondo* P. *Cz.* 6, 3 ; esp. (en prose) *si son soldados, los tiemblan* (tremblent devant eux) *Nov.* 5 ; fr. même *trembler la fièvre.* Le fr. *craindre* a tout-à-fait pris la valeur de *timere* (*craindre qqch.*).

Goûter, sentir, exhaler une odeur : SAPERE *vinum,* OLERE *unguenta,* FRAGRARE *balsama.* Le français dit de même *sentir la fleur d'orange, puer le vin,* mais *flairer une fleur* est tout autre chose. En italien on dit *puzzzare lo spigo* (sentir la lavande), mais *sapere di sale, sentire di muschio* ; esp. *saber á vino, oler á tomillo.*

Avoir soif : lat. SITIRE *aliquid* est rare. Dante a dit de même, *Pg.* 12, 57, *sangue sitisti ed io di sangue t'empio* ; *sanguinem sitiens* dans une chronique vers 720 *Esp. sagr.* VI, 435.

Aller, venir, aller en voiture, monter et d'autres verbes qui expriment un déplacement corporel. AMBULARE *maria, terram migrare* ; v.esp. *andé los oteros* Rz. 959 ; *la tierra andada* (la terre parcourue) *Flor.* I, 155[b] ; port. *muitas terras andei Trov.* 208, 2 ; *andar terras estranhas Lus.* 6, 54 ;

prov. *anar viatje* GRiq. p. 172; v.fr. *tant vait li ost le pui e la champaine Agol.* 39; *aler mons et valées Parton.* I, 13; *fuiant s'en va tot un garet Ren.* I, 113; *s'en fui une valée* (à travers une vallée) ibid. 167; *s'en fuient les plains* (à travers les plaines) *Otin.* 43; *va et vient sentiers et voies et chemins Ren.* II, 104; *venir le sablonnier* (venir à travers la plaine sablonneuse) *Gaufr.* 298; *erra* (de *iter*) *trestout Poitau FC.* I, 228; *errai mon chamin Rom.* éd. B. 285. Il faut ajouter à ces mots : ital. ERRARE *la via,* esp. *errar el camino* (se tromper); lat. *errare via,* mais au passif *terrae erratae* (pays parcourus). — NAVIGARE *terram* dans Cicéron : ital. *navicar tutte parte* (*parti* sc. *del mare*) BLat. 91; *l'abbia navicato* 83; encore aujourd'hui *navigare il mare*; esp. *navegar el Betis*; port. *navegar longos mares Lus.* 5, 41. De même v.fr. SIGLER *les mers* Ben. II, p. 25. — CHEVAUCHER dans le même sens : pr. *cavalgar la batalha GA.* 8868. 9088; v.fr. *Carles cevalchet e les vals et les munz* (traverse à cheval) *Rol.* p. 113; *avoir chevauché les deux Arménies* Rabel. 1, 33; ital. *cavalcare il mare* (croiser). — CURRERE *stadium, aequor,* δραμεῖν τὸ στάδιον; ital. *correr una strada*; *correr miglior acqua Pg.* 1; dans le sens figuré : *correr pericolo* courir un danger : *correr una medesima sorte Ger.* 12, 102; esp. *correr la tierra, el campo, correr toros, correr montes, correr vales* S. de Mir. II, 21; pr. *correr la planha Choix* IV, 231; fr. *courir la mer, les rues, courir risque*; v.fr. *corir une voie herbouse Rom.* éd. B. p. 60. — SALIRE : it. *perchè non sali il dilettoso monte? Inf.* 1, 77; *salir balze Orl.* 3, 65; v.fr. *saillir le mont* voy. le *Dict. de l'Acad.* — MONTARE : ital. *montar le scale*; prov. *montar l'escalier GO.* 65ᵃ; fr. *monter les degrés.* Prov. PUIAR *un' angarda Jfr.* 124ᵃ; v.fr. *puier le mont* Brut. II, 58. — SALTARE (franchir) : ital. *salta macchie e rivi Orl.* 1, 52; esp. *porqué saltaste las paredes? CGen.* 374; *saltar el foso*; fr. *sauter un fossé*; *il* BROCHE *le fons d'une valee* (il pique son cheval à travers le fonds d'une vallée *Otin.* 70). — INTRARE avec l'accusatif (*regnum, januam*) s'est perpétué par l'intermédiaire du bas latin : les chartes offrent souvent des exemples, comme *intrare terram* etc.; esp. *entrar la ciudad*; *entraronla Alx.* 783; port. *entrando as portas Lus.* 8, 37; *a cidade entrada* 3, 59; prov. *intrar las portas GRoss.* 2607; v.fr. *la canbre entre Eracl.* 2589; Rabelais I, 23 dit *quels signes entroit le soleil.*

Vivre, l'emploi de *vivere* pour *habitare* est espagnol : *vivir una casa*; *vive una cárcel obscura* Cald. I, 125ª.

3. Beaucoup d'*intransitifs composés* qui ont le sens de « aller, se tenir debout, s'asseoir », et d'autres semblables prennent une valeur transitive. Le roman présente plusieurs cas nouveaux de ce genre. Circumire *rem*; ital. *circuire*, esp. *circuir una cosa*. Subire *tectum, onus, periculum*; fr. *subir le joug, la peine*. Praeterire *rem*; it. *preterire una cosa*; de m. esp. *preterir*. — Circumvenire *rem*; de m. it. *circonvenire*, esp. *circunvenir*, fr. *circonvenir*. Praevenire *aliquem, alicui*; ital. *prevenire* (prévenir, prédisposer) avec l'accusatif, de même dans les autres langues. Subvenire *alicui*; ital. *sovvenire uno*; mais franç. *subvenir à qqun*. Convenire *aliquem*; ital. *convenire uno* et esp. *convenir á alguno* (intenter une action contre qqun); prov. *convenir* avec l'accusatif de l'objet (avouer) *Jfr*. 140ª; v.fr. aussi bienvenir *qqun* (accueillir) : *moult le bienvignent et festient Ccy*. p. 123. Supervenire : ital. *sopravvenire*, esp. *sobrevenir*, franç. *survenir* ne s'emploient que comme intransitifs. — Excedere *aliquem*; ital. *egli eccede tutti*; esp. *una cosa excede á todas*; port. *excedem Rhodamonte Lus*. 1, 11, mais *excede ao vento* 1, 40; franç. *excéder les bornes*. Praecedere *aliquem*; ital. *precedere uno, a uno*; esp. *preceder á alguno* (*la noche que precedió al triste dia DQuix*. 1, 27); port. *preceder huma cousa*, arch. *a huma cousa*; franç. *précéder qqun*. — Succurrere *alicui*; ital. *soccorrere uno, ad uno*; esp. *socorrer una necesidad*; port. *socorrer seu filho*; prov. *socorrer la crotz Choix* IV, 92; fr. *secourir les pauvres, au besoin*. En outre v.esp. acorrer (secourir) : *acorren la senha PC*. 753; *fueronlos á acorrer CLuc*. 11; prov. *acorrer al paire, acorrer la caytiva LR., los acor Choix* IV, 297; *fossan acorrut GA*. 1528. — Superscandere *aliquid* a pour correspondants : ital. sormontare, pr. *sobremontar*, fr. *surmonter* avec l'accusatif. De même ital. assalire, assaltare, esp. *asalir, asaltar*, fr. *assaillir*. Adscendere *ripas*; ital. *ascendere i muri Ger*. 3, 10. Insultare *aliquem* et *alicui*, en roman avec l'accusatif, seul le fr. *insulter* dans le sens de « braver, mépriser » régit le datif. Ital. discendere *il fiume, scendere il monte*; esp. *descender el monte*; port. *descer os degraos*; fr. *descendre une rivière, l'escalier*. V.fr. avaler *le degré*; prov. *davalar los degratz*. — Superstare *rei* et *rem* (se tenir sur qqch.); ital. *sovrastare uno* (vaincre), *ad uno* (surpasser).

Ital. CONTRASTARE *il male* (s'opposer à), *al desio* P. *Cz.* 8, 2; esp. *contrastar el furor de alguno*; mais prov. *lor contrastavo la intrada* (contestaient) *LR.* III, 209; vaud. *contrastar a Christ Choix* II, 100. ADSISTERE *alicui*, en roman avec l'accusatif: it. *assistere un amico*; fr. *assister les pauvres*; esp. *asistir á su padre*; dans Apulée *adsistere aliquem* (se tenir auprès de qqun). RESISTERE (voy. plus haut p. 99). — PRAESIDERE *provinciam*; ital. *presedere alle cose sacre*; esp. *presidir las* (*á las*) *conversaciones*; *el lucero preside al mar*; fr. *présider à l'assemblée, une compagnie*. SUPERSEDERE *rei*, rarement *rem*; fr. *surseoir le jugement*, aussi *au jugement*; ital. *soprassedere* intransitif.

4. D'autres intransitifs deviennent transitifs lorsqu'ils prennent un *sens factitif*, c'est-à-dire lorsque le sujet suscite dans le régime l'activité exprimée par le verbe, en sorte que cette activité appartient proprement au régime, le sujet se bornant à provoquer l'action: lat. *moror* je m'arrête, *moror aliquem* je fais arrêter quelqu'un. La nouvelle langue possède plus de factitifs que la langue ancienne, et beaucoup de ces verbes se sont répandus dans tous ou dans plusieurs dialectes. La liste suivante contient aussi quelques verbes qui sont devenus transitifs en conservant leur signification primitive.

APPREHENDERE comprendre, en roman aussi « apprendre et enseigner (faire comprendre) », ce dernier sens en v.it., par ex. *io t'apprenderò come io potrò*; fr. *il lui a appris le droit*; *dex apris li avoit Dolop.* p. 411.

CESSARE cesser et faire cesser, discontinuer, éloigner, éviter: ital. *dio lo cessi! cessare la mala ventura*; prov. *sessar la pena LR.* I, 541 b; fr. *cesser le travail.* Ce verbe en espagnol et en portugais ne semble se présenter que comme intransitif.

COGNOSCERE, prov. v.fr. connaître, faire connaître: *m'as tu dih e conogut GRoss.* 6561; *à ces dous freres a sun conseil coneü* (communiqué) *TCant.* 32, comp. *FC.* II, 169, v. 105.

CRESCERE croître, développer: it. *ecco chi crescerà i nostri amori Par.* 5, 103; *come figliuola cresciuta avete* (élevée) *Dec.* 2, 8; v.esp. *por su precio crecer Bc. Mil.* 628; port. *crescer a honra*; prov. *ill cresca son pretz Choix* III, 255; *vos cresca honor Jfr.* 122 b; v.fr. *li prince deit iglises creistre TCant.* p. 60; fr.mod. (chez les poètes) *pour croître ta colère* Corn. *Cid*; aussi val. *creaște* croître et élever, nourrir. — On emploie très-bien le factitif: ital. *accrescere*, esp.

acrecer, fr. *accroître*. Le v.fr. *descroistre* est aussi usité comme factitif, voy. Scheler sur Baud. de Condé p. 383.

Currere : ital. *le vie correvano sangue* (étaient baignées de sang) Malesp. c. 7; esp. *las uñas corriendo sangre* (le sang en jaillissait) *SRom.* 234, JEnz. p. 12ª; *corrieron sangre los rios* Cald. I, 6ª; de même port. *os rios corrérão sangue*.

Descazer prov. périr, abîmer : *deschai selhui Choix* III, 187; *mi dechai* 225, *Jfr.* 138ª; v.fr. *par femme est mains hom dechus GNev.* p. 67. Le valaque *scędeà* est transitif et intransitif.

Descendere descendre et faire descendre : ital. *discendere una cosa*; esp. *el cuerpo descendieron* Bc. *Duel.* 154; port. *descer a ponte levadiça*; *descer a soberba*; prov. *cui dieus dissenda* (humilie) *Choix* V, 275; *a lo bran dissendut* (abaissé) *Fer.* 1612; fr. *descendre un tableau*.

Desperare désespérer et réduire au désespoir : ital. *disperare*, esp. prov. *desesperar*, fr. *désespérer*.

Errare se tromper et tromper : ital. *se il pensier non m'erra*; v.esp. *non vos cuedo errar Alx.* 914.

Fugere fuir et sauver qqch. : ital. *fuggire le sue fortune*.

Intrare entrer et faire entrer : esp. *entrar una cosa en el aposento*; port. *entrar estacas na terra* (planter des pieux).

Llegar esp. arriver et apporter : *llegar una silla*; port. *chegar huma cadeira*.

Monter fr. signifie aussi faire monter, c.-à-d. mettre à cheval : *monter un cavalier*; *il a monté toute sa compagnie*; transporter en haut : *monter du foin au grenier*; prov. *montar* élever : *l'avia montada en pretz et en onor Choix* V, 390. — Esp. pujar monter, renchérir, prov. *puiar* monter, lever : *pueia la pulcella Jfr.* 121ᵇ. De m. esp. subir monter, élever : *subir una cosa al cielo*.

Mori est resté intransitif, seul le part. *mortuus* peut être employé, activement et passivement, comme factitif avec le sens de « qu'on a fait mourir, qu'on a tué » : ital. *io l'ho morto* (*eum interfeci*), *egli fu morto* (*interfectus est*); de même esp. *muerto*, port. *morto*, prov. v.fr. *mort* (dans *Eulalie* : *furet morte, occisa est*). Dans les deux dialectes de la France le sens factitif du participe a été quelquefois étendu à l'infinitif : *elas se laysharian morir o ardre* Matf. Ermeng. M. I, 208, *ele fist vostre frere morrir et enherber PDuch.* 26, ou au futur, comme dans *il morront maint chevalier Gayd.* p. 251.

Passar pr. pour *far passar* : *la domna que passet Jaufre Jfr.* 167[b]; *passar lo fer Fer.* v. 274; de même fr. *passer une chose*; esp. *pasar alguna cosa* (absorber).

Perire périr, tuer; prov. *volon crestiantat perir, sel que peril rei Farao Choix* IV, 116; v.fr. *ont toute joie perie*, voy. *LR.* s. v. L'it. *perire* est aussi employé pour *far perire*.

Resurgere ressusciter : pr. *lo Lazer ressorzis* (*suscitasti*) *Choix* IV, 425; v.fr. *seint Lazaron de mort resurrexis Rol.* p. 73.

Revenir prov. revenir, réparer, par ex. *revenir sa perda Choix* IV, 68.

Sonare sonner, faire sonner : ital. *suonare il violino*; esp. *sonar instrumentos*; pr. *sonar la campana, sonar flaustel*; fr. *sonner les cloches*.

Sortir fr. a aussi le sens de faire sortir : *on l'a sorti d'une affaire*.

Tornare ital. revenir, *tornare una cosa* ramener, rendre; de même esp. port. prov. *tornar* avec l'accusatif.

Tumbar esp. tomber, *tumbar una cosa* renverser; de même avec l'accusatif port. pr. *tombar*, v.fr. *tumber LR.* IV, 371.

5. Plusieurs verbes, pour animer ou renforcer l'expression, se font quelquefois accompagner par un *substantif du même radical* à l'accusatif, qui reste rarement seul : il s'unit d'ordinaire à un attribut qui donne à l'idée du substantif, déjà contenue dans le verbe, et par conséquent pléonastique, une application déterminée. On peut avoir aussi un accusatif non pléonastique et plus semblable à un vrai régime, qui désigne un objet pris en dehors de l'attribut : car il y a une différence entre *hic gaudet mea gaudia* (Térence, *Andr.* 5, 5, 8) et *summum gaudium gaudet*. De cette manière aussi des verbes intransitifs peuvent être construits comme s'ils étaient transitifs. Ce procédé convient surtout au style poétique, et toutes les langues paraissent en faire usage. Ex. gr. βουλὴν βουλεύειν, κίνδυνον κινδυνεύειν, μάχην μάχεσθαι, μέριμναν μεριμνᾶν, πόλεμον πολεμεῖν, φόβον φοβεῖσθαι; lat. *juráre jusjurandum, ludere ludum, nocere noxam, pugnare pugnam, ridere risum, servire servitutem, somniare somnium, vivere vitam, vovere vota*; b.lat. *jussionem jubere Cap. Car. Calv.* tit. 45, 4, *certamen certare HL.* I, 29 (ann. 795); m.h.all. *dienst dienen, rât râten, slâf slâfen, spil spiln, sprunc springen, strît strîten, uop üeben*; cette expression est tout-à-fait familière aussi à l'allemand moderne. Ex. romans. Ital. cavalcare *un cavallo Dec.* 2, 9, esp.

cabalgar un caballo Alx. 619, prov. *cavalcar un cavall LR.*, v.fr. *chevalchier un cheval Rou* II, 567, *un destrier, une anesse Ren.* I, p. 8, val. *cẹlẹrì un cal,* b.lat. *caballum caballicare L. Sal.* Esp. CALZAR *un calzar SRom.* 108, pr. *cauzar las cauzas GO.* 59. Esp. CAMINAR *largo camino* S. *Prov.* 38. Esp. CAZAR *la caza SRom.* 244. Esp. CONTAR *un cuento,* v.fr. *conter un conte.* Prov. CORNAR *lo corn Jfr.* 160[b], v.fr. *corner le cor Brut* II, p. 67. Prov. CRIDAR *grans critz GA.* 699, v.fr. *crier son cri Gar.* II, 110. Prov. CUJAR *un cug* (*le cug qu'ieu cugiei* Guill. de S. Leid *Ms.*). Esp. CURSAR *un curso.* Esp. DEMANDAR *demandas Apol.* 503. It. GIUCARE *un giuoco,* fr. *jouer un jeu.* Prov. JAUZIR *lo joy Choix* V, 117, II, 222. Esp. LLAGAR *llagas* Rz. 1039. V.fr. MUNTER *le munt LRs.* 30, *Ch. d'Ant.* I, p. 51. Esp. MORIR *gloriosa muerte, morir mil muertes* etc., aussi dans d'autres langues. Esp. PEDIR *un pedido Alx.* 1462. Esp. PERDER *una perdida Flor.* I, 245[a], port. *perder huma perda* R. *Men.* c. 6, GVic. I, 272, v.fr. *perdre grant perte Eracl.* 3281. Ital. SOGNARE *de' sogni,* esp. *soñar un sueño,* prov. *somjar un somje.* Prov. SUDAR *sudor Pass. de J. C.* 32. V.franç. TOURNER *un tour* (faire un voyage) *TCant.* p. 99. Esp. VALER *grant valor PC.* 2559. Esp. VENIR *una venida* (*la venida que yo vengo SRom.* 6). Esp. VESTIR *un vestido* ibid. 108. Ital. VIVERE *una vita tranquilla,* esp. *vivir vida lazdrada* Bc. *Mill.* 177, port. *viver vida folgada* etc. — L'identité du radical n'est même pas nécessaire, l'analogie des idées suffit. Un exemple latin est EDORMISCERE *unum somnum* Plaute, *Amph.* 2, 2, 65, ital. *dormire un breve sonno,* esp. *dormir sueño seguro,* port. *dormir doce somno*; de même prov. FERIR *grans colps Choix* IV, 214; ital. PIANGER *lagrime,* esp. *llorar lagrimas,* fr. *pleurer des larmes*; v.fr. *ne* TINTER *un mot TCant.* p. 23; fr.mod. *ne* SONNER *mot*; puis it. CAMMINARE *assai viaggio,* v.fr. ERRER *le dreit chemin* (voyager dans le bon chemin) *TCant.* 33, de là au passif *chemins esrez* (parcourus) *Rou* II, 25; franç.mod. ALLER *son chemin,* et beaucoup de phrases analogues à celles que nous avons mentionnées au § 2 à propos du verbe aller. Camoëns a dit pléonastiquement *que medos não* TEMIA 3, 63; et Dante poétiquement ARRISEMI *un cenno* (elle me fit signe en souriant) *Par.* 15, 71; Calderon *rayos* BRILLA *el sol* (le soleil lance des rayons) I, 21[a] etc. Dans les formules *aetatem* VIVERE, *hiemem* DORMIRE l'accusatif semble se comporter comme un attribut, mais la

preuve qu'on le considérait ici aussi comme un régime est donnée par la tournure latine *vivitur aetas, dormitur hiems,* et par la présence du pronom personnel dans les locutions espagnoles analogues : *aquella noche no* LA *durmieran Nov.* 9, *dormid*LA (dormez-la, la nuit) *SRom.* 242; port. *as noites mal* AS *dormia* R. *Egl.* 4; esp. *los dias no* LOS *vivo CGen.* 263. VINCERE BELLUM est aussi roman : it. par ex. *vincer la punga Inf.* 9, 7, *vincere la guerra Dec.* 5, 2, esp. *vencer la lid, la batalla* Bc. *Mil.* 198, prov. *venser batalhas Choix* IV, 276, v.fr. *vencre la bataille Rol.* p. 111, *vaincre l'estor Gar.* I, 76.

6. Le *double accusatif,* de la personne et de l'objet, qui s'applique avec les verbes qui signifient « enseigner, cacher, demander (*docere, celare, poscere, rogare* etc.) » ne s'est pas maintenu dans les langues filles, qui mettent la personne au datif et l'objet à l'accusatif (voy. le Datif)[1]. Au contraire, le double accusatif du régime et d'un attribut qui s'y rapporte est resté usité avec différents verbes, bien qu'il soit troublé dans certains cas par l'application des prépositions *pro* et *ad,* comme en allemand par *für* et *zu* ; le plus ancien moyen âge fournit déjà des exemples de ce procédé (voy. le chap. suivant). Il n'est pas indifférent pour cette construction que l'attribut soit un substantif ou un adjectif. Exemples de verbes de ce genre : 1) *Faire* se construit partout avec l'accusatif sans préposition. Les verbes qui le remplacent sont nombreux. FACERE : ital. *lo fe' di Babilonia soldano* Bocc.; *altri idol si faccia un dolce sguardo Ger.* 4, 17; esp. *el amor hace al pastor palaciego*; *hacia la lanza pedazos*; fr. *il le fit chevalier*; val. *te au fęcut preot* (il t'a fait prêtre); *ṡtiintzele fac* PRE *om pretzuit* (les sciences rendent l'homme estimable). Les langues germaniques demandent ici la préposition, même dans la période la plus ancienne (goth. *du,* v.h.all. *zi*), mais non pas le grec moderne : ὁ βασιλεὺς τὸν ἔκαμε γενεράλην (le roi l'a fait général). REDDERE avec un adjectif : it. *il chiaro umor il seno adorno rende Ger.* 4, 76; fr. *cette action l'a rendu odieux* (non pas *l'a fait,* comme dit encore Corneille). L'espagnol, qui donne à *rendir* un autre sens, se sert de *hacer* : *hace lo amargo sabroso.* RE-

1. Une exception sans importance à cette règle est la construction du verbe enseigner en valaque avec un double accusatif : *cine te au invętzat aceasta?* (qui t'a enseigné cela?); val. du sud *invetzatorlu invealze Petrulu gramatichia* (le maître enseigne la grammaire à Pierre).

DUCERE : ital. *ridurrò questo lavoro perfetto Orl.* 3, 4. VOLVERE et TORNARE équivalent en roman à *facere* ou *reddere* : esp. *volver mora á una* (en faire une maure) *Nov.* 2; port. *divino tornára hum corpo humano Lus.* 1, 22; prov. *torna brau debonaire* (rend doux l'impétueux) *Choix* V, 25. SACAR et TRAER en espagnol : *te puedo sacar musico* (te rendre musicien) *Nov.* 7; *deseamos que nos saques verdaderos* (que tu confirmes notre témoignage) *DQuix.* 1, 11; *esta fama traia deseoso á D. Juan* (rendait désireux) *Nov.* 10; port. *o cheiro traz perdido e a côr murchada* (l'odeur est perdue et la couleur détruite) *Lus.* 3, 134. Certaines langues germaniques appliquent de même le synonyme *bringen* : goth. *frijans izvis briggith* (rendez-vous libres); m.h.all. *undertânic bringen*; angl. *he brought us acquainted* (voy. Grimm IV, 624). — 2) *Laisser* avec un adjectif : il n'est pas nécessaire de citer des exemples de cette construction. Avec un substantif : ital. *lo lasciò erede*; esp. *le dexó huerfano*; prov. *no vos grupirai orfes Év. de Jean* éd. Hofm.; fr. *il le laissa maître de telle chose*; comp. m.h.all. *die muozen mich maget lâzen.* — 3) *Voir* avec adj. ou subst. : ital. *la vedo bella*; *lo vedo maestro del giuoco*; esp. *la vi deidad* (je vis une déesse en elle); port. *vi tudo escuridão* (je ne vis autre chose que ténèbres); fr. *on le voit bon fils.* *Entendre* avec l'accusatif est plus rare, ainsi prov. *vos aug castiador Choix* III, 381. Mais *trouver* et *savoir* prennent volontiers ce cas : it. *lo trovo gran poeta*; esp. *todo hallareys verdad SRom.* 81; prov. *lo sap nualhos Choix* IV, 67; fr. *je le sais bon homme.* *Connaître* prend volontiers une préposition : it. *lo conosco* PER *buon uomo*; esp. *le conozco* POR *buen hombre*; pr. *los a messongiers conoguts Choix* II; 147; v.fr. *Osmont congnust li reis à felon Rou* I, p. 154; fr.mod. *je le connais* POUR *bon homme.* *Nommer, montrer* avec l'accusatif sans préposition, par ex. ital. *io mi chiamo Federico*; *questa cosa lo mostrava cavaliero egregio* etc. A ces mots se rattache le prov. *traire* (citer) : *puesc en traire lo vers auctor* (je puis produire la chanson comme témoin) *Choix* V, 116, comp. III, 97. Les anciens dialectes de la France favorisent ici le nominatif de l'attribut comme avec *facere*, voy. p. 89 : *clamet se dolens, chaitius, pechaire GRoss.* 6471; *se claime chetis Gar.* I, 266; *Aude m'apellent GVian.* 1791 (l'accusatif est presque toujours *Audain*). Le même fait se produit aussi avec *nomen habere* : *nun* (*nomen*) *auret Euuruins SLég.* 10, 2; *Guenes oth num* ibid.

30, 1; *reys joves aviatz nom agut LRom.* IV, 320; *si ot non li cuens Pavien,* voy. plus haut p. 29 note; b.lat. *Ismaracdus habeo nomen S. Euphros.* éd. Boucherie. Cf. en allemand Grimm IV, 591. 622. — 4) *Croire* et quelques verbes d'un sens analogue s'emploient soit avec l'accusatif, soit avec une préposition : ital. *lo credo, lo giudico, lo reputo gran poeta; lo reputo* PER *santo*; *ella si tenne morta*; *io non lo stimo un fico*; esp. *reputóle muy sabio,* POR *muy sabio*; *lo juzgo* POR *loco*; *tengo esta cosa* POR *milagro*; fr. *je le crois, je le répute homme d'honneur*; *je le tiens honnête homme,* POUR *honnête homme*; *j'estime ce livre deux écus*; mais en v.français on trouve *tenir à bon, à corteis, à riche,* par ex. *Rou* I, p. 169. 120, *Fl. Bl.* 1349; *les tienent à freres* (pour frères) *G. d'Angl.* p. 72. — 5) *Avoir* avec un substantif demande *pro* : ital. *avere una* PER *moglie,* fr. *avoir* POUR *femme.* La suppression de la préposition est plus rare, par ex. esp. *hyo las he fijas* (je les ai pour filles) *PC.* 3315. — 6) *Nommer, choisir* et des analogues se construisent surtout avec l'accusatif: it. *lo pronunciarono e dichiarirono gonfaloniere*; *lo elessero re* et A *re*; *fu confermato re de Romani*; *fecesi incoronare imperadore*; esp. *le declararon y coronaron rey*; *escogióle* POR *hijo*; prov. *lo elegron rey*; *lo coronaron emperador*; franç. *il le nomma son successeur*; *on l'a choisi* POUR *chef*; v.fr. *se faire clamer roi Ren.* III, 258; *enuindre qqun rei* et *à rei LRs.* 53. 55; *adouber qqun chevalier* (souvent); val. *el à denumit* DE *capitan.*

7. Dans les cas dont il a été question aux § 2 et 5, l'accusatif, bien qu'on ne puisse pas admettre, logiquement parlant, une action de la part du sujet, est cependant grammaticalement régime et se laisse, en conséquence, convertir en un sujet passif: car rien n'empêche de dire *egli fu riso da tutti, la strada fu corsa, un giuoco fu giucato,* bien qu'il y ait plusieurs cas où cette conversion semblerait forcée. Mais l'accusatif joue un rôle important quand il n'exprime pas le régime et qu'il ne fait que *déterminer l'attribut* : il prend alors une signification adverbiale et peut ainsi dépendre aussi d'adjectifs. Ce fait se produit dans plusieurs cas. 1) Avec les intransitifs *coûter* et *valoir* : ital. *questa cosa costa la vita*; *non vale un lupino*; fr. *cela vous coûte la vie*; *cette étoffe valait dix francs*; v.fr. *acata mil besans Eracl.* v. 690. Puis avec les transitifs *acheter, vendre, payer,* lorsqu'on ajoute l'expression du prix ou de la valeur : ital. *vendere una cosa mille lire*; *gli occhi tuoi pagheran ogni*

stilla un mar di pianto (chaque goutte par une mer de larmes) *Ger.* 12, 59; prov. *Josep trenta deniers vendero Leys* III, 250; v.fr. *que Judas trente deniers vendi SGraal* 34; *fu vint e quatre souz venduz* Ben. II, p. 70; fr.mod. *je l'ai acheté trois écus*; *il me l'a vendu cinquante pistoles*; *je le paye argent comptant*; aussi *je joue un franc.* Peut-être cet accusatif, que l'espagnol et le portugais remplacent par *por,* l'italien et le français aussi bien par *per, par,* le valaque par *cu,* doit-il son existence à une ellipse commode de cette préposition, semblable à celle qui s'effectue par ex. avec les noms de rues (fr. *je demeure rue Montmartre*) et en valaque aussi avec les noms de villes (*Alexandrielu se nascù Pela murì Vavylona* val. du sud).—2) *Les déterminations de temps,* aussi bien un moment précis qu'une étendue de temps, sont exprimées également au moyen de l'accusatif: ital. *egli venne il giorno seguente* (*postero die*); *rivenne la sera* (*vespere*); *visse trent' anni* (*triginta annos, annis*) et de même dans d'autres dialectes, par ex. val. *śedeà a casę ierna* (*hieme tenere se domi*); comp. Prép. *ad* et *in.* — 3) Les adjectifs qui indiquent une *étendue dans l'espace* mettent à l'accusatif le mot qui les précise : ital. *un fosso largo tre piedi* (*fossa tres pedes lata*); *grosso quatro dita*; *alto cinque piedi*; *lontano di qui sei miglia*; franç. *long* DE *trois pieds,* et de même en val.: *lung* DE, *lat* DE etc. Immédiatement après un verbe : it. *scostarsi un piede* (*pedem discedere*); esp. *torcer un punto*; pr. *se partir un dorn Choix* III, 73; fr. *reculer un pied, d'un pied.* — 4) Un substantif réuni à un adjectif pour exprimer la *qualité* et le *mode* d'une activité peut être mis à l'accusatif absolu qui en ce cas répond à l'ablatif latin. Ital. *nudo ciascuno il piè calca il sentiero Ger.* 3, 7; *Isabella non ben asciutta ancor l'umida guancia* etc. *Orl.* 23, 69. Esp. *vino la cabeza nuda* (*venit nudo capite*); *yo quedé llena de turbacion el alma*; port. *árvore secca vou correndo* (avec les mâts secs de voiles). Prov. *venc los sautz menutz* (à petits sauts) *GRoss.*; *s'en levon boca dejuna* (à jeun); v.fr. *pleine sa hanste l'abat mort de la sele Rol.* 101; *Ogier chiere hardie* (à la mine hardie) *Gaufr.* 315; *son fis chiere membrée* 313, mais aussi avec la préposition : *Gaufrey à la chiere membrée* ibid. 315; fr.mod. *il s'est retiré les mains vides*; *il vint le regard farouche, le cœur gros de soupirs*; *il vint les bras nus*; en allemand avec quelques adjectifs : *er stand da den Mund offen, die Taschen leer.* L'adjectif est attributif, aussi ne peut-il se placer

entre l'article et le substantif. Les participes passés sont aussi traités de la même manière. Esp. *recibir abiertos amos los brazos*; *la su seña alzada*; *las lorigas vestidas é cintas las espadas PC.*; *andó perdido el tino* GVic. Prov. *huelhs ubertz es dormens Choix* III, 390; *venc ves el lansa baisada Jfr.* 67[b]; *lo fre abandonat Fer.* 3712; *lor senheiras levadas GA.* 292; v.fr. extrêmement souvent : *le col bessié*; *bras estendus*; *escus troés*; *estriers perdus*; *espée traite*; *le heaume lacié*; *chaussiés les esperons*; *goule baée* (*uns granz leus gole baée familleus se fiert entre ses flos Rom.* éd. B. p. 118); fr.mod. *les yeux égarés* etc.; all. *das Haupt geneigt*. On ajoute souvent la préposition *cum* pour exprimer la circonstance accessoire, et c'est là le procédé le plus usité en italien : *venne con la test'alta*; *con piene le pugna*; *colle piante asciutte*; *coi piè rossi*; *col viso mesto*; *col pugno chiuso*; *col piè mezzo arso*. Esp. *con los brazos abiertos*; *con el cabello desparcido*. Les deux procédés sont mêlés dans le prov. *mas juntas ab cap cle Choix* III, 60. Comparez plus bas la préposition *ad*, § 8, 3. En v.français le mode d'une action (du moins avec les verbes qui expriment un mouvement) est aussi rendu par l'accusatif d'un substantif non accompagné d'un adjectif attributif. Après avoir dit *venir les sauz menus*, on a fini par dire aussi *aler, venir les sauz, les galos, les grans galos, le trot, le cors, tot le troton*; *chevaucher ambleure et troton Sax.* I, 39, et en fr.mod. encore *aller le galop* (*au galop*) etc. Enfin la détermination du lieu qu'occupe l'idée principale est exprimée de même par un substantif accompagné d'une préposition. Esp. *estaba la espada en la mano, el pié en el estribo*; port. *os giolhos no chão*. Prov. *l'escut al col*; v.fr. *lances el puing*; *heaume el chief*; *sa main à la maissele*; fr.mod. *les sanglots à la bouche*; *la main à la joue*; all. *das Schwert in der Hand,* mais on ne dirait pas en latin *stabat ensem in manu*. Ce serait méconnaître le génie de la langue que d'admettre une ellipse du participe ou du gérondif de *habere* dans les cas où la préposition *cum* est sous-entendue, bien qu'on trouve çà et là des exemples de l'emploi de ce participe; une telle explication est tout au plus tolérable dans l'enseignement pratique. — 5) L'accusatif qu'on est habitué à appeler l'*accusatif grec* (καλὸς τὰ ὄμματα; *humeros deo similis*; *membra sub arbuto stratus*) est étranger au roman de même qu'à l'allemand, mais d'anciens poètes italiens déjà ne craignent pas d'en faire usage; nous ne décidons pas la question

de savoir s'il faut le considérer ici comme une locution empruntée au latin classique. Ex. *una donna lo cor cangiata* (c'est-à-dire *mutata di core*) *PPS*. I, 201 ; *voi bionda, occhi gioconda* 236 ; *una fenice ambedue l'ale di porpora vestita* P. *Cz*. 24, 5; *quella di doppia pietate ornata il ciglio Son*. 244 ; *l'anime sante, dipinte di pietade il viso pio Orl*. 14, 74 ; *vergine bianca il bel volto* (παρθένος λευκὴ τὸ καλὸν πρόσωπον) *Ger*. 12, 22. On pourrait même considérer à ce point de vue les exemples du Tasse et de l'Arioste cités sous le n° 4. Toute tentative d'expliquer cette expression par le gérondif *avendo* échouerait. Elle est plus rare chez les poètes espagnols ; on la trouve par ex. dans Luis de Leon : *de nieve florida la cabeza coronado el buen pastor*.

8. Dans les *exclamations*, avec ou sans interjection, le latin met la personne ou l'objet à l'accusatif, *sans que ce cas dépende de rien* : *vae te! oh me miserum! lepidum te! faciem pulcram!* L'italien dit de même : *ahimè! ohimè! oi se!* Bocc.; *oh meschina me! dolente me! lasso me! beato me! felice te! benedetta lei! lassa la mia vita! oh nostra folle mente! oimè il bel viso!* m.h.all. *ach mich! ach mîner nôt!* angl. *ah me! ah poor me!* gr.mod. ὢ τὸν ἀνόητον! Autre chose est l'emploi du vocatif dans les phrases comme *ahi, giustizia di dio! ahi, bella libertà!* D'autres dialectes présentent des traces de l'accusatif dans certaines formules, comme esp. *ay me!* v.fr. *hai mi!* En dehors de ces cas on ne peut reconnaître que le nominatif : ainsi esp. *dichoso yo! desdichado tú!* port. *oh cego eu! Lus*. 7, 78. On remplace habituellement cet accusatif en accompagnant l'objet de l'exclamation, d'ordinaire un pronom personnel, de la préposition *de*, qui répond ici au génitif d'autres langues (gr. οἴμοι τῶν κακῶν! m.h.all. *ach mînes lîbes!*). Esp. *ay de mi! ay desdichado de mi! ay pecador de mi! ay sin ventura de mi! dichoso de ti! desdichada de aquella!* port. *goay de mym! CGer*. II, 129 ; *ay de mim! coitado de mim! desconsolado de ti!* Prov. *oy dieus, de l'alba! tan tost ve!* (hélas, que l'aube apparaît vite !) II, 236 ; *ai dieus, dis lo rei, santz esperit, de Jaufre, con a ben servit! Jfr*. 123ª ; v.fr. *filz Alexis, de ta dolenta medra! Ch. d'Alex*. 80 (d'après la remarque de Gessner). Val. *fericit de tine!* (*te felicem!*). En italien le datif est parfois usité en ce cas : *ahi cattivello a te! ahi lasso a me! Dec*. 10, 3. Le français moderne indique la personne au moyen d'un complément relatif avec *que* et dit : *malheureux que je suis!* (arch. *malheureux*

moi); *fou que tu es!* expression qui est connue aussi d'autres langues : ital. *pazzo che tu sei!* esp. *traydores que sois!* val. *nebuni ce suntem noi!* (fous que nous sommes !) Si la personne est suffisamment désignée, le pronom peut aussi être laissé de côté dans tous les dialectes, surtout en espagnol : *qué he hecho? ay perdida!* fr. *malheureuse!* (*me miseram!*).

3. DATIF.

Le datif fléchi de l'ancienne langue est remplacé dans la nouvelle par une périphrase composée du nom au cas oblique précédé de la particule *ad* : *dare ad uno, donner à quelqu'un* revient exactement, pour le sens, à *dare alicui*. Cette expression apparaît souvent déjà dans le plus ancien bas latin[1]. La syntaxe de ce cas pourrait être exposée avec la plus grande précision, n'était que *ad* a conservé en même temps sa valeur comme préposition. Car de même qu'on dit *dare ad uno*, on dit tout aussi bien *accorrere ad uno* = *accurrere ad aliquem*, en sorte que le point de séparation entre *ad* particule casuelle et *ad* préposition est difficile à fixer. Même en se mettant au point de vue du latin, la distinction des deux fonctions de ce mot ne pourrait être menée à bonne fin, car beaucoup de verbes de cette langue peuvent se construire, bien qu'il en résulte quelquefois une certaine différence de sens, avec *ad* en même temps qu'avec le datif. On dit ainsi *scribere ad aliquem* et *alicui*, et ces deux constructions se fondent dans l'it. *scrivere ad uno*. Pour nous tirer d'embarras nous avons un moyen qui semble se prêter

1. Voici quelques exemples des VIe et VIIe siècles : *donamus ad ecclesiam* Bréq. 53^d^ (ann. 558); *ad matrem concedimus* ibid.; *vindedi ad venerabile fratri Form. Mab.* n. 4; *ad ipsa congregatione supplico* Bréq. 239^b^ (ann. 662); *monachi ad monasterium deservientes* 240^a^ (ann. 662); *ad loca sanctorum indulta Form. M.* 1, 4; *si quis admissario ad homine franco furaverit L. Sal.* tit. 62 éd. Schilter (al. *franco homini*); très-souvent *dicere ad*, comme déjà dans la *Vulg. dixit ad eos*, d'après εἶπε πρὸς αὐτούς. Ce datif est employé sans hésitation à côté de l'ancien, par ex. *medietas ad basilicam et alia medietas monachis proficiat* Bréq. 73^d^ (ann. 572); *ad parentes nostros et nobis* 473^b^ (ann. 739); *feci ei, ad dulcissimo nepote Form. Mab.* n. 35; *tibi vel ad tuisque heredis* Fumag. 47 (ann. 774); *mihi seu et ad filiis meis* Tir. 50^a^ (ann. 837). Comp. encore *Choix* I, 24. L'abréviation *a* remonte haut dans le moyen âge; au tome II, 448, nous avons cité *a liberto dedimus*, voici d'autres exemples : *a liberta mea dedi* Bréq. 470^d^ (ann. 739); *a nos perteneat* Brun. 461; *offerimus a tibi Esp. sagr.* XVI, 446 (ann. 998).

à la détermination de la particule *ad* : les nouvelles langues possèdent encore un datif non prépositionnel dans les formes conjonctives du pronom *ille*; ainsi donc dans les cas où les formes absolues du pronom peuvent être converties en formes conjonctives, nous nous trouvons en présence d'un véritable datif, pour le sens au moins, même là où la syntaxe latine n'admettrait pas ce cas; mais lorsque cette conversion ne peut pas être effectuée, *ad* est préposition. On rangerait par ex. fr. *enseigner à qqn* dans la première catégorie, parce qu'on peut dire *je lui enseigne*, de même *répondre à qqn* (*je te réponds*), *fier qqch. à qqn* (*je te fie qqch.*); dans la seconde *songer à qqn* (*je songe à lui* et non pas *je lui songe*), *penser à qqn* (*je pense à lui* et non pas *je lui pense*), *courir à qqn* (non pas *je lui cours*). De ce qu'on ne dit pas *je lui songe*, mais bien *je lui réponds*, il ressort évidemment que dans le premier exemple la personne n'est pas considérée comme étant dans le rapport du datif. Cette épreuve par le pronom personnel n'est pas applicable aux objets, mais le datif ne s'emploie guère pour les objets. Des écrivains italiens se permettent aussi quelquefois d'échanger le cas prépositionnel contre le cas pur : pour *corse a lui* par ex., ils disent *gli corse Orl.* 23, 10, au lieu de *si volge a lui* de même *gli si volge*, Costa *al Purg.* 30. Une preuve de la rigueur avec laquelle on a en général séparé l'expression du datif de l'expression simplement prépositionnelle se trouve dans l'emploi du fr. *y* (p. 50), qui ne peut représenter que cette dernière expression. Dans beaucoup de locutions *ad* est décidément rebelle au sens prépositionnel et doit être regardé comme le représentant immédiat de l'ancien datif, ainsi franç. *étranger à une chose* d'après *alienus alicui rei*, mais ital. *alieno da* d'après *alienus ab*. — Le valaque est la seule langue qui distingue le datif par la flexion, c'est-à-dire au moyen de l'article fléchi (t. II, p. 48), par ex. *credetzi preceptorului* (*credite praeceptori*); *sę supune legilor* (*se subjicit legibus*); *scumpul altora adunę avutzii, nu sie* (*avarus aliis congregat divitias, non sibi*); *ascult lui Georgie* (*ausculto Georgio*); *laudę lui dumnezeu* (*laus deo*). Mais si l'on veut insister on recourt souvent aussi à la préposition *la* (= *ad*) : *scriu la tatę meu* (*scribo ad patrem*); *dau la totzi* (*do omnibus*); *place la totzi* (*placet omnibus*); cette langue se rapproche donc par là de l'usage roman. Dans le valaque du sud une seule et même forme suffit à l'expression du génitif et du datif, et cette forme est assurément celle du dernier cas : on dit par ex. *truplu este instrumentu*

a sufletlui (*corpus instrumentum est animae*); *hiljlu unzeaște a parintelui* (*filius similis est patri*).

Avant d'examiner les différentes constructions du datif, nous avons à tenir compte d'un procédé important propre aux anciens dialectes de la France. Ici en effet chaque substantif personnel ou pronom personnel, même dans la première déclinaison qui distingue à peine le cas, peut se passer après n'importe quel verbe de la marque caractéristique du datif, bien qu'il soit plus dans l'usage de la mettre. Exemples. Pr. *donc venc* (*a*) *Boeci tan gran dolors al cor Bth.* 41, comp. 67 ; *si alcuna chausa querrez lo paer* (*al paire*) *Év. de Jean* éd. Hofm.; *quan quer merce* (*a*) *mi dons Choix* III, 61 ; *portal chan leugier* (*a*) *N'Agout* III, 287 ; (*a*) *mon Aziman m'anaras dir* 145 ; (*a*) *mon Conort dei grat saber* 71; (*a*) *l'autr'estrenh la man* (*à l'autre elle serre la main*) II, 200. Franç. déjà dans les *Serments* : (*à*) *cist meon fradre Karle in damno sit* et *que* (*à*) *son fradre Karlo jurat* ; *colper le chief* (*à*) *Siba LRs* 200; *la bele que j'avoie promise* (*à*) *Berart Sax.* I, 28; *une epistle enveia* (*à*) *S. Thomas TCant.* p. 70 ; *cilz a donné le chastelain un cop* (*au ch.*) *Ccy.* 1692 ; (*à*) *son filg baisa la bouche RCam.* 39 ; *un secours ne font* (*à*) *dieu* Thib. 133 ; (*à*) *vostre amie foi portés Parton.* I, p. 65. Ce procédé s'applique aussi aux objets personnifiés : (*à*) *saint' iglise laissiez tutes ses franchetez TCant.* 69 ; *foy que devés* (*à*) *la vraie crois Ccy.* 2574 ; dans la *Ch. de Rol.* p. 76 aussi *li nums Joiuse* (*à*) *l'espée fut dunet.* Ce datif dépourvu de sa caractéristique se perpétue jusque dans la seconde moitié du XIVe siècle (*vaz tost* [*à*] *mon seneschal dire TFr.* 494), mais à cette époque il devient rare et se perd dès lors peu à peu. On ne doit pas méconnaître que c'est en compagnie d'un accusatif de l'objet qu'il est surtout employé, circonstance qui lui permet d'être reconnu sans aucune difficulté. En général les dialectes du nord-ouest laissent volontiers de côté la particule casuelle lorsque le rapport du nom dépendant est déterminé par le sens de la phrase ; nous trouverons un second exemple de cette pratique avec le génitif. Il est possible que ce trait soit ancien et qu'il ait été d'abord commun à d'autres dialectes romans : en effet la particule casuelle dans la langue populaire ne pouvait avoir d'autre but à l'origine que d'étayer le nom privé de flexion, quand le besoin s'en faisait sentir, et non de traduire avec une rigueur grammaticale l'ancienne forme par la forme nouvelle. Le même sentiment pour la signification de la particule

casuelle se reconnaît aussi dans le grec moderne, où la suppression de εἰς, qui représente le datif, tant qu'elle ne porte pas préjudice au sens, est traditionnelle, par ex. λέγω τὸν φίλον pour εἰς τὸν φίλον; εἶπα τὸν Γεώργιον; ἔδωσα τὸν ἀδελφόν σας τὸ γράμμα. On peut aussi rappeler un usage analogue de l'anglais, en vertu duquel *to*, après des verbes de divers genres, qu'il s'agisse de personnes ou d'objets, peut être laissé de côté, voy. par ex. Wagner, *Gramm.* § 580.

1. *Intransitifs* avec le datif de la personne. Ce sont des verbes qui signifient « être disposé, être d'accord, obéir, appartenir, faire attention, aider, prendre soin, plaire, paraître, s'approcher. » Parmi eux se trouvent quelques transitifs qui deviennent intransitifs lorsqu'ils prennent certains sens déterminés. Les cas qui donnent lieu à quelques remarques sont à peu près les suivants.

Abundare d'où prov. *aondar* (aider) : *aonda a nos GO.* 18ª; *a totz soccor' et aon Choix* IV, 48 ; aussi dans le sens primitif, voy. *LR.* Sur le synonyme *adjutare* comp. p. 93 s. v.

Accudire ital. (s'appliquer), par ex. *a fatti suoi*; esp. *acudir* (secourir) *á una plaza.*

Aggradire ital. *ad uno,* esp. *agradar á uno,* fr. *agréer à qqun* (plaire); d'autre part ital. *aggradire,* esp. *agradecer una cosa,* fr. *agréer une chose* (accepter).

Applaudere *alicui* : it. *applaudire ad uno,* esp. *aplaudir á alguno,* fr. *applaudir à qqun.* Mais aussi avec l'accusatif de l'objet ou de la personne.

Badare *ad uno* ital. (prendre garde) ; prov. *badar ad una ren* (regarder bouche béante) ; v.fr. *béer,* par ex. *à honor,* qui s'est conservé dans certaines phrases du franç.mod. comme *bayer aux corneilles.*

Condescendere *alicui* (déférer) dans le plus ancien b.latin : ital. *condescendere alle preghiere*; esp. *condescender á los ruegos* ; prov. *condeissendre a sa volontat* ; franç. *condescendre aux besoins.* Voy. sur ce verbe Quicherat *Addenda.*

Derogare est maintenant intransitif : it. *derogare a' diritti suoi* ; fr. *déroger à son contrat.*

Gridare ital. *ad uno,* fr. *crier à qqun* (*clamare alicui*); prov. *mon paire me crida LR.* — De même ital. garrire *ad uno* (injurier).

Insultare *aliquem, alicui* : fr. *insulter qqun, à qqun* ; dans les autres langues avec l'accusatif.

Invidere *alicui* n'est resté qu'en italien, et seulement comme

latinisme : *al mio stato invidendo Orl.* 5, 7. Comp. plus haut p. 98.

Mancare *al dovere* ital. (manquer à son devoir); fr. *manquer au respect,* mais *manquer le chemin.*

Mentiri *hominibus* : it. *mentire agli uomini*; esp. *mentir á los hombres*; fr. *mentir aux hommes.*

Obedire *alicui*: ital. *ubbidire a natura* et de même, avec le datif, esp. port. *obedecer,* fr. *obéir*; prov. *obezir als enemicx Leys* III, 188, comp. II, 14. Cependant l'accusatif est usité aussi, sauf en français : ital. *ubbidire il marito*; esp. *obedecer su mandado Alx.* 763; *non quiso obedescer los mandamientos Cast. de D. Sancho* 226[b]; port. *o rei he obedecido* (passif) *Lus.* 2, 185; prov. *lo saup acullir et obesir Flam.* 40, comp. *PO.* 116. 215; v.fr. *que je veuil obéir* Ch. d'Orl. 174; b.lat. *obedire praecepta* dans des chartes. — Obtemperare, vieilli en roman, a son régime au datif, en b.latin on le construisait aussi avec l'accusatif : *obtemperat jussionem Form. M.* 1, 32 (souvent).

Obviare *rei* (venir au devant, détourner) : ital. esp., avec le datif et l'accusatif : *ovviare agli assalitori*; *ovviare i mali*; esp. *obviar (á) una dificultad*; franç., avec le datif, *obvier à un malheur*; de même prov. *obviar a la malissa LR.*; b.lat., le plus souvent avec l'accusatif, voy. Funccius *De inerti lat. ling. senect.* 732.

Parcere *alicui.* Le v.ital. *parcere* se construit également avec le datif : *ch'a se medesimo parca Par.* 23, 69; v.esp. *parcir no li quiso* Bc. *Mill.* 391; prov. *parcer* avec l'accusatif *Choix* III, 358, M. 95. Les synonymes it. sparmiare, *risparmiare,* fr. *épargner* et ménager demandent l'accusatif.

Parlare ital. *ad* et *con uno*; fr. *parler à* et *avec qqun*; esp. hablar *á* et *con alguno.*

Prehendere. Il faut remarquer le fr. *prendre,* qui met la personne au datif lorsque le sujet exprime une douleur physique ou une émotion : *la fièvre lui a pris* (aussi *l'a pris*); *il lui prit un dégoût*; déjà v.fr. *li prent une frissons Gar.* I, 86; *il li prist tel dolor PDuch.* 110; *talent li prist LRs.* 320. Cette expression semble se rattacher à l'impersonnel *il lui prend mal* ou *bien.* On dit aussi en italien *gli prese la febbre.*

Providere avec l'accusatif et le datif, en latin et en roman (*provedere, proveer, pourvoir*).

Regere : it. *reggere* (résister) : *ai colpi lor non reggerian gl'incudi Orl.* 1, 17.

SATISFACERE (satisfaire à) avec le datif, en général de l'objet : ital. *soddisfare ad una domanda, al piacer suo, a tutti*; esp. *satisfacer á su oficio*; prov. *satisfar al pople*; franç. *satisfaire aux lois*. Dans le sens de « contenter, satisfaire », il devient transitif : on dit it. *lo soddisfeci* (je l'ai contenté, payé); esp. *quiero satisfacer su enojo* (calmer); fr. *satisfaire son maître, sa passion, ses créanciers*.

SUPPLERE en roman, dans le sens de suppléer, prend le datif : ital. *supplire ai bisogni, al difetto*; esp. *suplir á las necesidades*; fr. *la valeur supplée au nombre*. — A ce verbe se rattache aussi ital. RIPARARE *ai besogni Orl.* 13, 34.

VACARE *rei* : ital. *vacare alle orazioni*; esp. *vacar á los estudios*; fr. *vaquer à ses affaires*.

Les *impersonnels* se construisent presque sans exception avec le datif de la personne qui est atteinte par un événement ou qui éprouve une sensation, alors que le verbe personnel correspondant demande l'accusatif, par ex. ital. *gli tocca*, prov. *li tanh* (cela le concerne), *li tira* (cela le contrarie), port. *lhe cumpre* (cela lui est nécessaire), *lhe releva* (cela lui est important), franç. *il lui prend mal, il lui démange, il lui fâche*.

2. *Transitifs* avec le datif de la personne qu'accompagne ordinairement l'accusatif de l'objet. Ce sont des verbes qui signifient « donner, prendre, envoyer, montrer, enseigner, dire, promettre, défendre etc. » Les deux cas s'impliquent l'un l'autre si la proposition doit être complètement énoncée. La construction latine s'est peu modifiée; les verbes suivants réclament particulièrement l'attention (pour d'autres verbes voy. Accusatif § 1).

ASSICURARE ital., *io ve lo assicuro*; esp. *lo te aseguro*; fr. *je vous l'assure*. Avec l'accusatif de la personne : ital. *vi assicuro di ciò*; esp. *le aseguraba de esto*; fr. *je vous en assure*.

CELARE et ses synonymes prenaient en latin l'accusatif de la personne : ils veulent maintenant le datif : ital. *il vero a te celai*, aussi esp. pr. *celar*, fr. *celer*; de même esp. ENCUBRIR, fr. CACHER.

COMMUNICARE *aliquid cum aliquo*, ital., aussi avec le datif : *io glielo ho comunicato*; *comunicarono il tutto con Francesco*; de même esp. *lo comunicaba á mi hermano*; *tengo un negocio de comunicar con vos*; fr. *je lui ai communiqué mon intention*.

CONSILIARI : ital. *consigliare una cosa ad uno*, de même

esp. *aconsejar*, pr. *cosselhar*, fr. *conseiller*. Mais l'accusatif de la personne est usité aussi : ital. *consigliare uno di qc.*, fr. *conseiller qqun* etc.; exemples anciens : esp. *los consejaba PC.* 441 ; prov. *ieu lo vuelh cosselhar que* etc. *LR.* I, 487 ; fr. *or conseil le rei TCant.* p.166.

CONTENDERE et DISPUTARE, en tant qu'ils ont en roman le sens de disputer qqch. à qqun : ital. *gli contendeva la vista di qc.*; *gli disputava la palma* ; esp. *le disputaba el honor* ; prov. *iran el camp lo plait contendre LR.*; fr. *il lui dispute la préséance*; b.lat. *sibi contendit una pecia de terra Form. ital.* app.

DEFENDERE *alicui aliquid* (garantir) : *aestatem capellis, a capellis* ; ital. *un monticel le difende il calor Orl.* 2, 34. La même construction est observée lorsque ce verbe a le sens, inconnu au latin et à l'italien, de défendre, par ex. prov. *non lo y defen* ; fr. *on lui défendit le vin.*

DICERE avec le datif de la personne et l'accusatif de l'objet est employé en roman pour *nominare* : ital. *gli diceva Guccio* (le nommait G.) *Dec.* 6, 10 ; *vetta si dice ad una coperta di testa* ; esp. *Androna le decien Alx.* 541 ; *á la mejor dicenle Luciana* (la meilleure se nomme) *Apol.* 579 ; cat. *a qui dien lo comte de Barcelona* Descl.; prov. *a mon vers dirai chanso Choix* V, 406 ; b.lat. *ecclesiola, cui dicunt nomine S. Eulaliae* Baluze *Capit.* II, p. 1543 (ann. 971). Comp. m.h. allem. *sô sprechents einem wuocher* (le nomment ainsi), voy. Grimm sur *Reinhart* p. 112.

INSEGNARE ital., ce verbe qui a pris la place de *docere* se construit avec le datif de la personne ; *gl'insegno le belle arti* ; esp. *le enseñaban todo* ; prov. *aquo cugi ad autrui essenhar Choix* V, 67 ; fr. *enseigner la philosophie à qqun.* Au sens absolu il prend l'accusatif de la personne : ital. *insegna* ou AMMAESTRA *il suo fratello*; port. *ensina os filhos*; pr. *essenia so fil GO.* 115[b] ; fr. *il enseigne la jeunesse.* Comp. plus bas l'Infinitif avec *ad.*

MARITARE *ulmos vitibus* ; ital. *maritare la vite all' olmo, una figlia ad uno* ; prov. *maridar una piuzella ad un comte LR.*; fr. *marier la vigne à l'ormeau* (mieux que *avec*); esp. CASAR *su hija con un hidalgo.*

MERERE *aliquid de aliquo*, en roman avec le datif de la personne : esp. *os lo merezco* (je mérite cela de vous) *SRom.* 243 ; *que vos mereci? PC.* 3270 ; port. *sem que to merecesse Lus.* 2, 39 ; *lhe nam tinha merecida a morte* ; prov. *qual*

mal vos en mier? *Choix* IV, 152. De même prov. *merir lo ben* (rémunérer); *dieus li o meira LR.*; v.fr. *diex le vos mire* (souvent); *vos le m'aveiz vilainement meri RCam.* 91. Un cas différent est le fr. *mériter qqch. à qqun.*

PERDONARE, mot b.latin pour *ignoscere* (exemples dans *DC.*), avec le datif de la personne et l'accusatif de l'objet, comme dans l'ital. *iddio glielo perdoni* etc.; prov. *perdonar lo deute a alcun* (remettre) *LR.*, *perdonar lo mal talen* (*odium deponere*) *Choix* IV, 143; aussi v.fr. *pardoner son coruz à qq. TCant.* 165, *la mort* (affranchir de la mort, laisser la vie) *Dolop.* p. 286. Avec l'accusatif de la personne : v.esp. *los perdona SPart.* II, p. 15; prov. *lo perdonet Choix* V, 183; *dieu me perdones, com fe la Magdalena* B. 67; fr., seulement au passif, *vous êtes tout pardonné.*

Les verbes qui signifient *prier, exiger, interroger* ont comme leurs correspondants latins l'accusatif de l'objet, mais le datif, non pas l'accusatif, de la personne[1]. Exemples. QUAERERE : ital. *le cheggio sua dolce favella* (je lui demande) P. *Son.* 120; esp. *le queria una cosa*; *qué me quieres?* prov. *merce quier a mon companho Choix* IV, 83; *quan que lhi quis* (tout ce qu'il lui demandait) *GRoss.* 6596; v.fr. *un seul point ne li quier RCam.* 83; *un seul baisier d'amors li quier Rom.* éd. B. p. 256; *un conseil vos requier* 43; *li anquiert noveles Sax.* I, 24. — PETERE : esp. *le pedia licencia*; port. *pilotos lhe pedia o capitão Lus.* — PRECARI : ital. (très-rarement) *del lungo odio civil ti pregan fine* P. *Cz.* 6, 4; prov. *il preia a cascu GRoss.* 7236; *lo joglar preguet al rei que* etc. *Choix* V, 32; *prec li que* etc. IV, 222; cat. *prech a tuyt* RMunt. 37°; v.fr. *à Gilon pri qu'il en die le voir* Thib. 116; *la soe amor li proie Rom.* éd. B. p. 168; *je te le proi* (je t'en prie) Ruteb. II, 135; fr.mod. *prier qqun de qqch.* — ROGARE : esp. *ella hizo lo que le rogaron*; *te lo ruego*; port. *o rogo a deos, lhe rogo que*; v.fr. (*je*) *ruis congié au plus vaillant homme FC.* I, 23; *li rueve* etc. Ruteb. I, 343; dans le *Fragm. de Val.*: *rogavit deus ad un verme.* — SUPPLICARE en espagnol : *una cosa quiero suplicar á vuestra merced DQuix.* I, 29. — CLAMARE : prov. *il clam merce Choix* III, 226; v.fr. *Longis li* CRIA *merci Lais ined.*

1. Il ne faut pas se laisser tromper par les phrases italiennes comme *dimandollo quello che facesse* ou *ciò che facesse.* Ici *quello* ou *ciò* est le déterminatif, placé comme de coutume avant le relatif, qui appartient à la seconde proposition et non pas à la première.

107, voy. plus haut p. 101. — DEMANDARE : ital. *dimandó il suo palafreno* ; esp. *vostra ayuda os demando* ; pr. *conseill vos deman* ; fr. *il lui a demandé la vie* ; *on lui a demandé son nom* ; v.fr. *demanda lui que il queroit Brut* I, p. 299 ; *li demandai s'amour qu'el fust moie Rom.* éd. B. 196. — PERCONTARI : esp. *le preguntaba una cosa* (il lui demandait qqch.) ; port. *lhe perguntava cousa alguma.* — Enfin ces verbes régissent aussi l'accusatif de la personne quand la phrase ne contient pas de substantif neutre. D'après les *Leys* II, 14, il est permis d'employer avec *pregar* et *supplicar* (comme aussi avec *obezir* et *servir*) le datif ou l'accusatif, mais il ne faut pas oublier que le provençal en général renonce facilement à la marque carectéristique du datif. En v.portugais *rogar* se construit avec le datif et l'accusatif : *rogo a deus Trov.* n. 68 ; *rogo nostro senhor* n. 16. — Il va de soi que les constructions avec le datif que nous avons observées ont aussi pénétré en bas latin (comp. Pott, *Plattlateinisch* p. 324). Voici quelques exemples : *qui alteri aliquid quaerit Cap. Lud. pii* (Georgisch p. 850) ; *postulavit nobis praedictus abbas HL.* I, p. 74 ; *vobis et fratribus vestris petivimus* Bréq. 220[c] (ann. 657) ; *petiit celsetudini nostri* ibid. 409[c] (ann. 716) ; *petiit pietati nostrae* Marc. 771 (ann. 834) ; *petivit nobis licentiam Form. M.* app. 12 ; *petivit nobis locellum* Bréq. 53[a] (ann. 558) ; *rogo tibi, ego vobis rogo* dans des mss. de la *L. Sal.* ; *rogarunt ad illa comitissa Esp. sagr.* XXXVI, p. XXXIX (ann. 1032). *Supplicare* avec le datif, comme dans le latin classique, mais aussi avec l'accusatif, par ex. *supplico dominationi vestrae Form. M.* 2, 31 (souvent) ; *charitati vestrae* Bréq. 191[e] (ann. 642) ; *ad successores nostros Form. Bign.* ; *dominum supplicare* Bréq. 429[b] (ann. 721) ; *supplicamus fratres* 487[a] (ann. 745).

On doit avant tout observer le cas suivant. Lorsque l'infinitif d'un verbe transitif qui gouverne un régime, ou une phrase entière équivalente au régime, se construit avec les verbes *faire, laisser, voir* et *entendre*, le sujet logique de l'infinitif se met au datif. 1) *Faire*, FACERE. Ital. *lo feci vedere a tutti* (je le fis voir à tous) ; *lo fece portare alla fante* (par la servante). Esp. *hizo verter lagrimas á muchos hombres*. Prov. *a tot lo mon se fes duptar* ; *vos* (acc.) *faitz als pros honrar*. Franç. *on lui a fait souffrir de grands maux* ; *je lui fais savoir que* etc. ; b.lat. *hoc comitibus scire faciant Cap. Car. Calv.* Baluze II, 66. — 2) *Laisser*, LASCIARE, DEXAR.

Ital. *lascia farlo a me* (laisse-le-moi faire); *non mi lascio vincere all'ira* (par la colère). Esp. *dexós le prender* (se laissa prendre par lui) *PC*. 3351 ; *dexas llevar al viento el amor y la fe* Garc. *Egl*. 1. Prov. *se laissa dechazer a Richart* (par R.) *Choix* IV, 175 ; fr. *il se laisse conduire à qqun.* — 3) *Voir,* VIDERE. Ital. *vedo farlo a lui* (je lui vois faire cela); *veggio trarmi ad una viva dolce calamita* P. *Cz*. 18, 2. Esp. *vierades al redentor dar su espiritu* JEnz. 14. Prov. *als us viratz vestir ausbercx Choix* III, 408 ; *dous semblan quel vi far* 83 ; fr. *il a vu jouer ce rôle à une telle.* — 4) *Entendre,* AUDIRE, INTENDERE. Ital. *l'udii a molti dire* (je l'ai entendu dire à beaucoup). Esp. *yo le oí decir muchas disculpas*. Prov. *ieu aug dire a vos et als autres que* etc. *Choix* IV, 12 ; fr. *je le lui ai ouï dire* ; *je l'ai entendu dire à plusieurs personnes.* — Toutes ces phrases contiennent deux verbes avec deux personnes actives, dont l'une (en qualité de sujet) fait, laisse, voit et entend, et dont l'autre agit par rapport au vouloir ou à la sensation de la première. Si cette transition cesse d'opérer sur l'infinitif, la seconde personne est mise à l'accusatif comme un régime neutre : *io lo* (non pas *gli*) *faceva legare* (je le faisais lier); *lo lascio venire* (je le laisse venir) ; *lo vedo morire* (je le vois mourir) ; *l'odo cantare* (je l'entends chanter). Le datif dans cette construction semble avoir été directement tiré de l'accusatif latin (*id te facere jubeo, sino, video, audio*), afin de rendre sensible la nature personnelle de l'objet actif ; car la tendance des langues nouvelles, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer dans diverses circonstances, est incontestablement de mettre la personne au datif, surtout lorsqu'elle se rencontre avec des objets ; et ce procédé semblait s'expliquer de lui-même par le fait que même la particule casuelle, dans une partie du domaine, tombe généralement (p. 116). Nous apprenons donc à connaître ici une construction du *datif avec l'infinitif* qui dans ses éléments est tout-à-fait conforme à celle de l'*accusatif avec l'infinitif.* — Voici ce qu'il faut encore observer : 1) On peut aussi sous-entendre le régime de l'infinitif et mettre la seconde personne au datif, par ex. ital. *Torello non lascia rispondere al famigliare* (ne permet pas au serviteur de répondre); fr. *laissez faire aux dieux.* — 2) Au lieu d'employer le datif il est souvent permis d'adjoindre à la seconde personne *de* ou *per,* en prenant l'infinitif au sens passif : ital. *lo sentiva dire dalla gente* ; *lo vidi ammazzare per due assassini.* Le style moderne, surtout en

français, a généralement beaucoup restreint la construction avec le datif : c'est ainsi que dans le vers *se laisser séduire au premier imposteur Héracl.* 1, 1, où Corneille s'est conformé à l'ancien usage, *au* doit être corrigé aujourd'hui en *par le*. — 3) On est tenu d'employer l'accusatif au lieu du datif lorsque le dernier cas pourrait être regardé comme dépendant de l'infinitif : pour *audio illum cantilenam canentem*, on doit dire *l'odo cantare una canzone* et ne pas employer *gli*, ce qui pourrait donner à la phrase le sens de *audio illi cantilenam cani*. Au reste l'accusatif est employé dans d'autres circonstances encore.

3. Certaines *idées verbales* rendues par une *périphrase* composée d'un verbe d'une signification générale comme avoir, perdre, porter et d'un substantif, prennent aussi le datif de la personne. Exemples. Ital. *senza sospetto aversi* (sans se soupçonner entre eux) *Orl.* 1, 22 ; *ti userà ingratitudine* (à ton égard) Mach. *Disc.* 1, 59 ; *portare odio, amore, benivolenza ad uno* ; *perdere il rispetto ad uno*. Esp. *yo y D. Antonio os teniamos compasion Nov.* 10 ; *el amor que el D. Lope la* (pour *le*) *tenia Nov.* 11 ; *el mal talante que vos avia CLuc.* 65 ; *te auran embidia SRom.* 314 ; *le perdisteis el respeto ?* Cald. I, 17[b]. Prov. *avian nos pietat GO.* 139[a] ; *merce m'aiatz Choix* IV, 475 ; *la voluntatz que vos li avetz* V, 417 ; *tort vos aurai* III, 308 ; *fai semblan que m'aial cor fello* (à mon égard) 349 ; *vos aia tan fin' amor* 395 ; *vos port guerentia* IV, 9. Franç. (très-rarement) *porter amitié, affection, respect à qqun* ; mais non pas *vous m'avez tort* ; *je vous ai envie* etc.

4. Dans d'autres constructions, usitées surtout au sud-ouest, le datif subit à peine une influence de la part du verbe, il exprime seulement un *rapport local* du régime, auquel correspond généralement la préposition *in*. Ital. *io mi ti voglio scusare* (c.-à-d. *appresso di te*) *Dec.* 8, 10 ; *che cosa è ch'io ti veggio* (*in te*) 3, 10[1]. Esp. *no le hallaron ninguna herida* (*en él*) *DQuix.* 1, 5 : *la cadena que V. M. debió de conocerme* (*en mi*) *Nov.* 11 ; *vile un rostro de lamprea* (*en ella*) JEnz. ; *esto les pude entender* (*de ellos*) Cald. I, 268[a] ; port. *olhay se vos sey os tyros* (*em vos*, si je reconnais sur vous la marque

1. Mussafia remarque à ce propos : « Un bell' esempio di *a* per *in* è il seguente : *Porta alcun' arma che l'antica gente Non vide mai nè fuor ch'a lui la nova* » *Orl.* 9, 28 (dans ses mains, avec lui).

des coups) *CGer.* I, 267; *a magestade que nesse tenro gesto vos contemplo* (*em vos*) *Lus.* 3, 133; *amo-lhe a doce falla* (*nella*, j'aime en elle la douce parole). Prov. *nulh temps nol vim bel arnes Choix* IV, 372; fr. *on vous voit un chagrin* Corn. *Cid*; *je lui trouve bon visage* Mol. *Mal. imag.*; *la fortune qu'on lui connaissait*. Avec *audire* on pourrait suppléer dans cette locution concise *dicere* : esp. *le habia oido las voces* (*decir*) *Nov.* 4; port. *o nome que lhe ouvistes* (*dizer*) *Lus.* 3, 133[1].

5. Le *datif remplace souvent le génitif possessif* lorsque le rapport avec un objet doit être exprimé avec une certaine insistance, comme dans lat. *in ore est omni populo*. Exemples ital. *descriver fondo a tutto l'universo* (pour *il fondo di*) *Inf.* 32, 8; *chiavar l'uscio all' orribile torre* 33, 46; *sedette in grembo a Dido Par.* 8, 9; *se in mano al terzo Cesare si mira* 6, 86. Les autres langues présentent souvent des exemples analogues. — Au chapitre du génitif nous apprendrons à connaître un datif possessif dépendant d'un substantif.

6. Les *adjectifs* qui expriment une tendance vers quelque chose, comme « disposé à, prêt, proche, connu, agréable, utile, nécessaire, conforme, propre, semblable, égal », avec leurs antithèses, ont en latin leur régime soit au datif, soit à l'accusatif avec *ad*, et ce dernier cas surtout lorsqu'ils expriment un but : *carus amicis, perniciosus hostibus, propinquus tibi, necessarius ad victum, promptus ad pugnam, proclivis ad comitatem*; plusieurs de ces adjectifs admettent les deux constructions à la fois. Les langues nouvelles expriment aussi ce rapport au moyen de *ad*, qui, pour les idées personnelles, répond généralement au datif, pour les objets, à la préposition. Après plusieurs de ces adjectifs le but, aussi bien l'avantage que le désavantage, est encore désigné par *pro*. Exemples ital. *pronto alla vendetta, vicino al mare, a null' altro secondo, caro agli amici, amico a queste vostre dive, fedele alla promessa, fortuna rubella alla cristiana fede, contrario al buon ordine, nocevole a tutti, buono allo scopo destinato, atto alla guerra, proprio allo studio* et *per lo studio, necessario alla vita, conforme alla legge, l'un simile all' altro*. Esp. *blando* (*á las dádivas*), *cercano, notorio, odioso, contrario, agrio* (*al gusto*),

1. Le datif qui en latin avec les passifs remplace l'ablatif avec *ab* ne se présente peut-être en roman qu'avec *videre*. Du moins Dante a dit *a lui fu vista* (= *da lui*) *Inf.* 19, 108; *stelle non viste mai ch'alla prima gente Pg.* 1, 24.

provechoso, conforme, semejante, igual, útil (*á la patria, para la p.*), *apto* et *idoneo para una cosa*. Franç. *enclin, indulgent* (*à ses enfants, pour ses enfants*), *cher, fidèle, ennemi* (*à mes vœux* Corn. *Pomp.* 4, 3), *contraire, nuisible, dangereux* (*à* et *pour*), *bon, utile, propre* (*à, pour*), *nécessaire* (*à, pour*), *conforme, commun, semblable*; mais *proche* et *voisin* avec *de*. Il en est de même en valaque. Lorsqu'ils sont unis au verbe ces adjectifs donnent un sens verbal qui répond à celui que nous avons observé au § 1, et ils se construisent généralement avec le datif non prépositionnel du pronom personnel, comme ital. *ciò m'è caro*; *ci è nocevole*; prov. *li sui aclis*; fr. *il lui est cher*. Les adjectifs du suffixe *-bilis* s'accommodent aussi de la construction avec *ad* (ital. *incredibile a molti*; esp. *aborrecible á todos*; fr. *impossible à chacun*); enfin il en est encore de même pour les comparatifs *anterior, posterior, superior, inferior*.

4. GÉNITIF.

Le roman désigne ce cas au moyen de la préposition *de*, à laquelle il en a délégué toutes les fonctions. C'est précisément parce que la préposition, sans égard à sa valeur spéciale, a pris dans toute son étendue le rôle de la flexion effacée, qu'il peut être question d'un génitif, c'est-à-dire d'une expression absolue du génitif. Il est probable qu'on a commencé par appliquer la périphrase à la représentation de ce cas lorsqu'il a une valeur partitive ou possessive, et pour cette périphrase la préposition *de*, qui exprime un rapport qui part d'un objet, était indiquée; c'est ainsi que la langue populaire présente des constructions telles que *quarrada de melle* (un foudre de miel), *monasterium de S. Mauritio* etc., pour en arriver peu à peu à attribuer la même forme aux autres acceptions du génitif, et à dire *homo de viginti annis, villa de Bertiniaco* (comme *oppidum Antiochiae*), *desiderium de paradiso*[1]. Il est néanmoins incontestable qu'on a gardé un sentiment plus vif pour la signification du datif que pour celle du génitif, car aucune forme organique du génitif ne s'est ni développée ni maintenue dans la déclinaison du pronom personnel : en effet le représentant du pronom *inde* (fr. *en*) contient lui-même la préposition *de*, c'est pour cela qu'il

1. Raynouard, *Choix* I, 24, a réuni des exemples b.latins de ce génitif. Nous en donnons d'autres dans les paragraphes suivants.

se prête à désigner des rapports purement prépositionnels, et *loro*, véritable génitif, a été assigné à l'expression du datif. On peut rappeler de nouveau à ce propos que le datif s'est conservé dans les patois allemands, tandis que le génitif y a beaucoup souffert. Mais on doit reconnaître que le génitif roman dépendant d'un nom possède plus de la nature de ce cas dans sa forme organique que le génitif dépendant d'un verbe. Dans certaines locutions le premier peut s'unir au nom qui régit la phrase sans l'aide de *de*, sous la forme générale du cas oblique, dans quelques dialectes du moins, en sorte que l'ancien rapport semble en quelque sorte restauré (prov. *per dieu amor* = *pro dei amore*). Le second ne peut pas se passer de la préposition : à côté de l'ital. *le cose altrui* on ne trouve pas *mi sovvengo altrui*. Le latin ne fait que rarement usage du génitif dépendant de verbes. Parmi les verbes romans dont le régime désigné par *de* peut procéder de la construction primitive avec le génitif, les plus importants sont ceux qui ont le sens de se souvenir et oublier ; on a en outre plusieurs verbes qui renvoient à des impersonnels latins : ital. *sovvenirsi, ricordarsi, rammentarsi, dimenticarsi, scordarsi, pentirsi, vergognarsi, infastidirsi d'una cosa*; esp. *acordarse* arch., *membrarse, olvidarse, arrepentirse, avergonzarse, disgustarse de una cosa*; fr. *se souvenir, se repentir de qqch.*, mais *se rappeler qqch.*, *oublier qqch.*, non pas *s'oublier de qqch.* Ces verbes, il est vrai, participent à cette construction en même temps que d'autres réfléchis qui expriment la cause de l'activité au moyen de *de* (voy. Prép. *de*, § 7), cependant le régime de ces premiers verbes semble bien avoir une valeur plus objective. Le valaque présente pour le génitif une double forme. Lorsqu'il n'est pas accompagné de l'article on le désigne par *de* : *o scafę de apę* (σκάφη *aquae*), *nu te uità de mine* (*ne obliviscaris mei*). Dans le cas contraire il est représenté par le datif qui peut aussi être précédé de la préposition *a* : *palma mųnei* (*palma manus*), *grędina vecinului* (*hortus vicini*), *dintele leului* (*dens leonis*), *un dušman al pęgųnętętzii* (*inimicus impietatis*). — Pour l'*ablatif* la nouvelle langue n'a créé aucune expression absolue, car l'ital. *da* correspond au lat. *ab* : elle exprime les significations de ce cas d'après son sentiment propre au moyen de diverses prépositions. Cependant *de* prédomine : cette préposition remplace généralement l'ablatif de l'instrument (*floribus ornare*, ital. *adornare di fiori*) et celui de la détermination précise (*manu promptus, pronto di mano*); peut-être dans

quelques cas l'emploi peu approprié de cette préposition (*usare de* = lat. *uti*, v.esp. *fruir de* = lat. *frui*) repose-t-elle sur un échange inconscient de l'ablatif contre le génitif, car les deux cas ont déjà bien des points de contact en latin.

1. *Génitif avec le substantif.*—Les rapports logiques de deux objets grammaticalement unis, dont l'un est déterminé, l'autre déterminatif, et dont le second revêt la forme du génitif, n'ont besoin ni d'être énumérés ni d'être élucidés par des exemples. Il suffit de remarquer que le génitif organique de l'ancienne langue est régulièrement exprimé par le génitif prépositionnel de la nouvelle. Mais il faut citer quelques particularités. 1) Le génitif *de qualité* n'est usité dans l'ancienne langue qu'en compagnie d'un adjectif; dans la nouvelle, où l'emploi de la préposition enlevait à cette restriction sa raison d'être, il s'applique aussi tout seul : lat. *vir magnae eloquentiae*; ital. *poeta di merito*, esp. *vaso de plata*, prov. *verge de doussor*. — 2) A propos du génitif *possessif*, formule dans laquelle la possession du substantif qui régit (dans le sens le plus étendu) est attribuée au substantif dépendant, il faut remarquer un fait important que certaines langues celtiques connaissent aussi. *a*) En provençal et en v.français la particule casuelle peut être sous-entendue devant des idées personnelles, ainsi que cela a lieu dans les mêmes conditions pour le datif après des verbes (p. 116). Exemples de cet emploi : prov. *la fis* (*de*) *Mallio Bth.* 40, *ses deu licencia* 19, *lo filh sancta Maria Choix* III, 408, *l'enaps Tristan* II, 314, *la molher son senhor* III, 400, *chapdel sains esperitz* IV, 58, *entrels bratz sa molher GRoss.* v. 6801; v.franç. *la terre lur seignur, l'enseigne paienur, la geste Francor Rol.*, *la gent lu rei Charl.*, *le fils Odon QFA.*, *la volonté le rei TCant.*, *par le Charlon comant Rol.* etc. Nous avons donné plus haut, p. 72, quelques exemples de la manière dont on peut supprimer le substantif qui exprime l'objet possédé. C'est surtout après des expressions prépositionnelles que la marque du génitif peut être omise : ainsi en prov. *de part me, de par*(*t*) *Karlo GRoss.*, *daus part lo prior LR.* I, 549[a]; v.fr. *de part le rei, ad oes* (*ad opus*) *saint pere*. Avec des idées impersonnelles cette ellipse n'est pas tolérée, car on ne peut pas leur attribuer une véritable possession, et la formule deviendrait obscure ; jamais on ne trouve *fuelha l'albre, porta la casa, beutatz lo caval*. Ce n'est qu'avec des noms d'animaux, lorsqu'il s'agit de parties du corps, qu'une exception semble se présenter, ainsi v.fr. *ou ventre la balaine*

NFC. II, 66. Au XIVe siècle l'ellipse devient déjà plus rare, cependant Marot dit encore *ci gist le corps* (*de*) *Jane* III, 241. Des traces de l'ancien usage se retrouvent encore dans le français moderne *fête-dieu, hôtel-dieu, église Saint-Pierre, musée Napoléon* et autres locutions du même genre, et aussi après des substantifs qui ont acquis une valeur prépositionnelle, dans cette langue comme dans les autres. It. sans *di* : *palazzo Borghese, villa Pamfili, casa madonna Lisetta, casa la donna Dec.* 4, 2, *in casa i marchesi Capilupi*; v.port. *en cas Gonçalo,* de là le fr. *chez* pour *en chez*. En b.latin le génitif possessif est souvent aussi rendu par *de* : *monasterium de S. Mauritio* Bréq. p. 9[m] (ann. 523), *terminus de nostra donatione* 26[c] (ann. 528), *abba de monasterio* 52[a] (ann. 546), *silvas de ipso agro* 246[b] (ann. 663), *episcopos de rigna nostra* 284[b] (ann. 677), *signum de testibus* Tir. 34[a] (ann. 800); mais souvent le génitif non caractérisé et dépourvu de flexion rappelle le procédé roman : *filius Cuniberto, de morte germano nostro, de parte genetore suo, de parte Bertino abbate* etc. — *b*) Dans les mêmes dialectes la possession peut aussi être exprimée par le datif, également avec des mots personnels, mais ce cas s'applique à peine immédiatement avant des noms propres. Ex. pr. *filha's al rei* (*filia est regis*) *Boèce* 161, *filha a l'emperador Choix* V, 151, *las saetas al diable GO.* 267, *la domn'a Tristan* III, 140; v.fr. *arche al deu de Israel LRs.* 18, *filz as cunturs Rol.* p. 27, *le langaige as Sessons Brut, la tors as puceles Fl. Bl.* 1896, *la kemise à la virge, les armes au prou conte Olivier, la gent au roi, les gens à Serafle*; voyez de nombreux exemples de ce procédé dans Orelli 39 et Burguy I, 59. Marot dit encore *la mère au berger* III, 295, *l'espouse au mari venerable* 248. *Frère au roi, frère le roi* et *frère du roi* sont synonymes dans l'ancienne langue, exemples dans *Brut* I, p. 19. 20. Cette construction persiste en fr.mod. dans les expressions *fils à putain, chape à l'évêque.* Elle est rare en italien, voy. par ex. *Ger.* 1, 44: *al re minor figliuolo.* Il faut rapprocher l'anglais *servant to his master, secretary to the duke,* et un procédé du slave en vertu duquel un génitif dépendant d'un substantif peut être transformé en un datif, ainsi que le remarque Dobrowsky *Institut.* p. 629. On doit également renvoyer à l'usage valaque mentionné plus haut (*grędina vicinului*). — L'ellipse du nom qui exprime l'objet possédé ne s'effectue que dans un petit nombre de cas déterminés; ainsi avec *festa* : prov. *la sant Miquel Choix* V, 266,

fr. *la saint Pierre*; val., avec *filius* : *Alesandrul lui Filip*, comp. v.fr. *la Salemon SSag.* 17 pour *la femme de S.*[1]. — 3) Génitif de *dénomination*. Il est de règle après l'idée générique de mettre au génitif l'individu neutre qui s'y rapporte et qui prend alors la valeur d'une apposition. On dit ainsi en ital.

1. Cette ellipse se produit aussi avec certains noms propres espagnols et portugais. En effet avant l'apparition des noms de famille le nom du fils était accompagné du nom du père, ainsi : *Fernan* (*hijo*) *Rodriguez*, *Ruy* (*hijo*) *González*, *Sancho* (*hijo*) *Froilaz*. Le grand père du Cid se nommait Layn Calvo, le fils de ce dernier Diego Laynez (fils de Layn), le Cid ensuite Ruy Diaz, c.-à-d. Rodrigo fils de Diego. On peut trouver des exemples de cet usage aussi haut que le IXe siècle. Les chartes disent ou *Roderici*, ou *Roderiquiz* (*Rodriguez*), ou même *Roderiquici*. La finale *ez* (*iz*) pourrait avoir sa source dans le génitif de la troisième déclinaison latine, et cette dérivation semble claire pour *Juanez* ou *Felisiz* par exemple : les noms de la première et la deuxième déclinaison se seraient alors réglés sur les premiers, comme dans *Garcia Garcez*, *Pelayo Pelaez*, c'est ce qui est arrivé en effet dans *Lunes* (lat. *Lunae*), *Miercoles* (*Mercurii*). A la vérité les noms de la deuxième déclinaison sont beaucoup plus nombreux que les autres et sembleraient avoir plus de droits à servir de modèles, mais l'espagnol ne pouvait pas utiliser les génitifs en *i*, car cette voyelle atone n'est pas volontiers tolérée à la finale. Cependant les formes en *az*, comme dans *Anaia Anaiaz*, *Dia Diaz*, *Ecla Eclaz*, *Froila Froilaz*, *Mutarra Mutarraz*, *Sunna Sonaz*, *Vela Velaz*, ne s'accordent pas bien avec cette étymologie du lat. *is*. Quelques savants expliquent ces patronymiques par le basque. Schmeller qui a consacré à ce sujet une dissertation spéciale cite comme le premier et le seul Espagnol qui ait essayé cette théorie Terreros (1758), mais Larramendi (1729) l'avait précédé dans cette voie. Voyez les objections soulevées contre cette explication dans mon *Dict. étym.* p. XI (3e éd. p. XV). J'ai déjà indiqué dans la première édition de cette grammaire le génitif gothique comme source probable de l'expression espagnole, car dans cette langue ce cas se termine par *s* à toutes les déclinaisons, *Rodriguez* pourrait répondre à *Hrôthareikis*, et même la terminaison *az*, au premier abord si anomale, pourrait, comme le suppose Schmeller, provenir d'une contraction de l'ancienne forme gothique, attestée par le b.latin *anis* : *Fróila Fróilanis Fróilaz*. Les mots étrangers se seraient soumis à la déclinaison gothique. Il est étrange que l'espagnol ait introduit *z* pour *s* (le portugais a *s* : *Alvares*), même dans les plus anciennes chartes on trouve *ez*, *az*, à peine quelquefois *es* ou *is*, de là l'orthographe *Roderiquici*, *Gometius*, prov. *Sanchitz*, qui renvoie au *z*; dans *Didaci* = *Diaz* de *Didacus* le *z* s'explique de lui-même. — En v.italien ce rapport s'exprimait de la manière suivante : on revêtait le nom du père de la forme du génitif latin, comme dans *Giovanni Boccacci*, plus anciennement on faisait sans doute aussi précéder le génitif de l'abréviation *Fi* (*filius*), comme dans *Figiovanni*, *Firidolfi* (Blanc 167), ce qui répond à l'anglais *Fitz-James* pour le germanique *James-son Jamie-son*.

fior di giglio, esp. *instrumento de la guitarra, virtud de la temblanza*, fr. *jeu du billard*, comme lat. *metallum auri, morbus podagrae*. Il faut surtout observer ce procédé: *a*) Avec les noms de pays et de ville, où il n'est sujet à aucune exception : ital. *regno di Francia, città di Napoli*; esp. *tierra de Egipto, isla de Chipre, ciudad de Madrid*; prov. *terra de Sardenha, renhe de Suria, castel de Burlatz*; fr. *royaume de France, ville de Paris*; lat. *oppidum Antiochiae*, mais on met plus volontiers les deux noms au même cas: *urbs Roma, terra Italia, provincia Sicilia*, de même val. *cetatea Roma*; gr. Ἰλίου πτολίεθρον. Cette expression prépositionnelle se trouve dès le début du moyen âge : *villam de Bertiniaco* Bréq. 2ᵇ (ann. 475), *villa de Umbriaco, de Nimione* 101 (ann. 615), *civitas de Althisiodero* 259ᵃ (ann. 670)[1]. *b*) Avec les noms de montagnes et de rivières; ici l'usage est hésitant : on trouve it. *monte Vesuvio, monte Ato, Mon-gibello, fiume d'Arno*; esp. *monte Calpe, monte de Sinay, rio Guadalaviar*; prov. *mon Canego, flum Jordan, flum de Tarn*; fr. *mont Cenis, mont de Parnasse, rivière de Seine*, avec l'article défini devant des masculins: *fleuve du Tigre, rivière du Mein*, apposition: *flum Jurdan LRs., fleuve Loire* Mar. (souvent chez les anciens); lat. *Rhenus fluvius, Eridani amnis*. *c*) Avec les mots année et mois; mais l'usage n'est pas constant : it. *l'anno mil settecento, mese di Gennajo*; esp. *año mil sietecientos* et *año de mil* etc., *mes de Mayo*; fr. *l'an mil sept cent, mois de Décembre*. *d*) Avec les substantifs qui signifient nom, mot, titre : lat. *nomen Caesaris, vox voluptatis*; ital. *nome di Francesco, titolo di marchese*; esp. *nombre de Cervantes*; prov. *nom de joglar*; fr. *nom de père, mot d'amour, titre de prince*. *e*) Avec des idées personnelles : ce génitif ne se présente en ce cas que lorsque le nom qui régit exprime la nature spirituelle ou corporelle d'une personne, ainsi on ne dit pas *pictor Apellis*, mais bien *monstrum hominis* Térence, *flagitium hominis, scelus viri, hallex viri* Plaute; allem. *Schlingel von einem Bedienten, Engel von einem Mädchen*. De même ital. *il poverino di mio fratello*; esp. *el bueno de mio Cid, el malo del conde Don Juan Cast. de D. Sancho*

1. L'ancienne poésie fait un usage fréquent de l'apposition, et alors elle met en tête le nom de la ville : prov. *en Paris la ciptat GRoss., Memde la ciutat S. Enim. LRom.* I ; v.franç. *Paris la cité Berte, Langres la cite Gar.*; esp. *en Paris essa ciudad SRom.*; de même m.h.all. *ze Rôme in der stete*.

87[b], *el mezquino del home* 228[a], *el lindo de Cornelio, el triste de mi, pobre de mi padre!* (voy. p. 113); port. *os cativos destes olhos meus Trov.* n. 245, *o doudo de meu criado* S. de Mir. II, 81; *triste de mim!* ibid. 24; pr. *diable de gens LRom.*; fr. *le fripon de valet*, v.fr. *la dolente d'empereriz NFC.* II, 54. — Une copie du génitif roman semble se présenter dans l'angl. *kingdom of France, island of Sicily, city of Paris, month of May, name of Ralpho.* — 4) A propos du génitif *partitif* (*par columbarum*, ital. *un pajo di guanti* etc.) il faut observer seulement que le franç. *force* se passe de la particule casuelle : *force argent* (*magna vis pecuniae*), pr.mod. *forçou passeroun*. Il en est de même en allemand dans *ein Stück Brot* (m.h.all. *ein stück brôtes*), *eine herde Schafe*, gr.mod. ἕνα κοπάδι πρόβατα. Exemples bas-latins de *de* pris dans le sens partitif : *de armis, de vestibus terna paria* Gr. Tur. 3, 24, *quarrada de melle* Bréq. 132[a] (ann. 629), *medietatem de loco* 258[a] (ann. 670), *medietatem de ipsa vinea* Mar. 117[u] (VII[e] s.), *portiones de silva* Bréq. 435[b] (ann. 721), *canadas duas de vinum* Mab. II, 657[b] (ann. 742). — 5) Génitif du *complément*. Les mots abstraits dont le sens exprime une activité peuvent se faire suivre en latin de l'objet de cette activité au génitif; cette même faculté est accordée aussi à certains adjectifs (voy. § 2). Exemples : *amor virtutis, odium vitae, spes mercedis, metus hostium, moeror funeris, religio deorum* (crainte envers), *mulierum injuria, pecuniae cupido, fames auri, sitis argenti, memoria amicorum, remedium doloris*. Les langues filles ont imité cette construction avec leur génitif prépositionnel. On dit ainsi ital. *amor di dio, odio d'altrui, speranza dell' altezza* (d'arriver au sommet) *Inf.* 1, 54, *carità del natio loco* 14, 1, *studio delle lettere, memoria de' beneficj*. Esp. *amor de dios, lealtad del rey, miedo de muerte, remedio de su ofensa Num.* 3, 1, *esperanza de la libertad, gana de comida, hallazgo de una cosa*. Pr. *paor de deu GO.* 134, *doptansa de lor Choix* III, 296, *membransa del joi* 448, *chausimen del lairo* (ménagement pour) IV, 91, *cobeitat d'argen* 72, *voluntat de femna* V, 51, *cor d'armas* (penchant pour) 106, *fam d'amor* III, 1. Franç. *amour de la patrie, haine du prochain, crainte de la mort, étude des lettres, appétit des richesses, désir de gloire, faim des honneurs, soif de vengeance, mémoire des actions, ignorance de la guerre*, mais *injure à l'honneur, remède à tous maux*. B.lat. *desiderium de paradiso*

Form. Bal. 7, *venacionem de feras* Tir. 39^b (ann. 818) etc. Dans la formule *amor dei* la particule casuelle est supprimée en provençal et en v.français : *per amor dieu, pro deo amur* dans les *Serments* ; un ancien poète italien dit de même *per Cristo amore tutto m'è fetente PPS.* I, 25 (où l'éditeur intervertit *tutto amore*). Si le nom dépendant est un nom personnel, comme dans *metus hostium,* on pourrait, il est vrai, le prendre aussi dans le sens possessif (la crainte qu'ont les ennemis) ; mais en ce cas on a recours à des prépositions : *metus ab hostibus, odium adversus homines,* ital. *paura che aveva degli inimici, odio contra gli uomini.* L'anglais sépare le génitif du complément du génitif possessif par la forme de la déclinaison : *care of children* (soin qu'on prend pour les enfants), *children's care* (soin que prennent les enfants). L'allemand ne peut pas imiter partout cette construction : *Hass des Feindes, Liebe des Nächsten, Furcht Gottes, Lust der Speise* fait déjà l'impression d'une tournure poétique. — 6) Enfin il faut encore mentionner un génitif *elliptique* très-usité en espagnol, s'il est vrai qu'on doive reconnaître le génitif dans cette formule, par ex. *lo de la villa* (ce qui concerne la ville) *CLuc.* 100 ; *el del rico sombrero* (celui qui portait le précieux chapeau) *Nov.* 10 ; *el engaño de las trocadas mantillas* (le tour joué par le troc des mantilles) ibid.; *el del bosque* (celui qui était venu du bois) *Nov.* 9 ; *lo del leon* (l'aventure du lion) *PC.* 3342 ; port. *o pastor da frauta* (celui qui était accoutumé à jouer de la flûte) R. *Men.* c. 19. Les autres langues se servent moins de cette locution concise : it. *quelli de' danari* (celui qui a prêté l'argent) *CNA.* 76 ; prov. *sels dels esturmens* (ceux qui jouent des instruments) GRiq. p. 179; v. fr. *celes dou prael* (les jeunes filles que j'ai vues dans la prairie) *FC.* III, 417. — Remarque. Un génitif de qualité ou un génitif possessif peut aussi être placé sous la dépendance immédiate du verbe *être* ou *paraître,* en tant qu'on suppose la présence d'un substantif régissant la locution, comme dans *homo est magni animi* ; *ejusdem aetatis est.* Ital. *egli è di grande autorità* ; *egli sembra di buon' animo.* Esp. *aquel es de mucho valor* ; *la muerte es de provecho.* Franç. *ce poète est de grand mérite.* Ensuite lat. *improbi hominis est mendacio fallere* ; *videtur sapientiae ita agere.* Ital. *questo non è d'un uomo d'onore* ; *non è di questo luogo raccontarlo* (aussi *da* : *è da pazzo il parlar così, dementis est ita loqui*). Esp. *conciencia tan escrupulosa non es de soldado* ; *es de justicia punirle.* Franç. *ne*

parler que de soi est d'un sot; *cela est du devoir d'un homme*.

2. *Génitif avec l'adjectif*. — Les adjectifs relatifs, c'est-à-dire ceux dont l'idée est complétée par l'addition d'un substantif, peuvent se faire accompagner de ce dernier au génitif. Ce complément peut ou bien être nécessaire, comme avec les adjectifs qui signifient « qui se souvient, désireux, digne, sûr », ou n'être que dans la pensée, comme avec « plein, vide, riche, pauvre, prodigue, pur, content, fier ». Le nom ajouté se comporte à l'égard des premiers comme un régime, avec les seconds il n'exprime généralement que la cause ou le moyen. En latin ces adjectifs sont construits avec le génitif ou l'ablatif, quand ils ne le sont pas avec des prépositions, et l'emploi du premier cas a pris une extension considérable dans la poésie et dans la prose des bas-temps : *dignus, benignus, liberalis, laetus, purus, lassus, dives, pauper alicujus rei*. Bien que le génitif latin ne soit pas en ce cas constamment rendu en roman par *de*, il semble toutefois convenable de donner place ici à ces combinaisons. Ital. *partecipe, colpevole, innocente d'un delitto, reo di morte, pratico d'una scienza, presago del bene, certo od incerto della fede, sciente d'un fatto, ignorante dell' inganno, invidioso d'ogni altra sorte, geloso del suo potere, desideroso di gloria, paese lieto di belle montagne, contento della vita, spiriti di riposo impazienti Ger*. 1, 10, *pieno di pregiudizj, capace di tutto, degno di lode, di quell' aver sazio, diserto d'ogni virtute, le ciglia rase d'ogni baldanza Inf*. 8, 118, *d'ogni luce muto* (c'est-à-dire *privo*) 5, 28, *la terra nuda d'erba e di fontane sterile Ger*. 3, 56, *ricco di potere, liberale di lodi, cortese* (disposé à écouter) *di preghi, mancante di senno, povero di spirito, scarso di lume, parco di parole*. Esp. *inocente de mal, reo de muerte, cierto de lo presente, seguro del enemigo, sciente* (arch.) *de filosofia, goloso de riquezas, avido de novedades, sediento de sangre, ufano del amor, contento* CON *una cosa, lleno de humildad, harto de vino, capaz de todo, digno de alabanza, abundante de riquezas, pobre de ingenio, desnudo de piedad, libre del vital aliento, quito de culpa, vacio de agua*. Prov. *monda de totz mals Choix* V, 24, *enveios, lecs e glotz d'aver, desirans de la mort, bautz e letz del vezer Choix* III, 32, *ergulos de no re* (fier de rien) *LR*. I, 547[a], *ple de plazer, ric de sen, larc d'aver, paubre d'amics, de pretz blos, sem* (ital. *scemo*) *de tot joi Choix*

II, 183, *hom de jois sems* V, 36, *malastruc d'amia* (maltraité par sa maîtresse) IV, 19, *mescrezen de nostra lei* III, 460. Franç. *coupable ou innocent d'un crime, certain ou sûr d'une chose, désireux d'honneur, affamé de nouvelles, jaloux de sa femme, joyeux ou content d'une chose, plein de rage, capable de tout, digne de gloire, libéral de louanges, pauvre d'esprit, vide de raison, libre de soucis*. Val. *nevrednic de cununę* (*indignus corona*), *harnic de fieste ce faptę rea* (*capax cujuslibet facinoris*), *plin de męnie* (*plenus irae*). Après divers adjectifs de ce genre on remplace aussi *de* par d'autres prépositions : esp. *experto en las leyes, capaz para todo*; surtout en français, ainsi *expert ou savant dans une chose, fertile ou stérile en blé, riche en argent* (v.franç. *riche d'argent*). Ex. b.lat. *de omnibus scripturis immunis* (pour *ab*) Gr. Tur. 4, 12, *de cibis refertae* gorgées de nourriture ibid. 8, 30 (le mot de Cicéron *de nugis referti libri* doit sans doute être jugé autrement ?), *vacuus de ipsa ris* (*res*) Brun. 624 (ann. 772), *parapsidem plenam de carbonibus* Mar. 105^{m} (VIIIe s.), *plenas naves de captivis Gest. reg. Fr.* 7, 19, *contentae de substantia Leg. Roth.* 181.

3. Génitif avec le *pronom* et le *nom de nombre*. — En latin la construction de ces mots, par rapport à leurs substantifs, s'effectue de trois manières. On les traite soit comme des adjectifs (*quis amicus, nemo civis*), soit comme des substantifs avec un nom dépendant, et ce dernier ou bien est mis au génitif (*quis amicorum, nemo civium, multum pecuniae*), ou bien est accompagné des prépositions *ex, de, inter*. Dans les deux derniers cas ces mots opèrent comme *partitifs* et, bien que le résultat soit le même, l'idée qu'ils présentent à l'esprit n'est pas la même que dans le premier cas ; en sorte qu'il n'est pas indifférent d'appliquer la première ou la seconde formule. Dans les langues filles le rapport partitif est rendu soit par *de*, qui répond aussi bien au lat. *de* qu'au génitif (*habet aliquid de pecunia* quelque argent Gr. de Tours 3, 34, *de rebus suis aliquid L. Sal.*), soit par *inter* (ital. *tra, fra* etc.) ; mais souvent aussi la marque du génitif après un neutre fait absolument défaut. 1) *Pronoms* et *noms de nombre indéfinis*. La construction adjectivale est soumise ici à plusieurs restrictions, car certains pronoms ne s'emploient que sous leur forme neutre, comme des substantifs ; d'autres sont de véritables substantifs. Cette construction adjectivale a été étudiée au chapitre III ; il reste encore à présenter quelques observations sur le génitif. *a*) Il est rare

qu'un cas se place sous la dépendance du *démonstratif*, toutefois *hoc mali* peut être rendu en italien par *questo di male*, en français par *cela de mal*. — *b*) L'*interrogatif* partitif ou disjonctif est en français *lequel*, ailleurs *qual* (voy. p. 73). Au neutre *que* se rattachent des adjectifs neutres au génitif. Ital. *che abbiamo di nuovo? non so che d'insolito*. Esp. *qué tiene de malo? qué hay de nuevo?* Franç. *que dit-on de nouveau? quoi de plus beau?* Mais val. *ce ştii nou?* (*quid scis novi?*). Les substantifs le suivent sans *de* : *quid hominis, quid rei* se traduit par ital. *che uomo, che cosa*, esp. *qué hombre, qué cosa* ; cette tournure est admise par le grec moderne : τί ἄνθρωπος, τί γυναῖκα. Si l'on ajoute *de*, *que* prend le sens du lat. *quot* ou *quantum* : esp. *qué de cosas* (*quot res*), *qué de suspiros* (*quanta suspiria*); fr. *que d'importunités*; val. *ce de apę* (*quantum aquae*) ; lat. *captivorum quid ducunt secum* Plaute *Epid.* 2, 26; m.h.all. *waz êren* etc. — *c*) ALIQUID *poenae, aliquod bonum* ont pour correspondants en espagnol *algo de pena, algo bueno*, locutions dans lesquelles *algo* a une valeur de substantif et d'adjectif, tandis que l'italien et le français emploient *qualche* et *quelque* comme substantifs seulement (*qualche cosa di bello, quelque chose de fâcheux*). — *d*) Conformément à la règle les mots introduits à la place de NEMO et de NIHIL exigent le génitif. Ital. *nulla di più eccellente* (*nihil praestabilius*), *niente di bello, punto di valore* (*non punto lume Dec.* 9, 10). Esp. *nadie de los hombres, nada de hermoso, punto de menoscabo*. Pr. *ren de merce, ren d'engan, pont d'engan LR.* IV, 74b; v.fr. *n'ai point de m'espée Trist.* I, p. 50; *n'aveit mie de sun anel Lais inéd.* 17; fr.mod. *personne de ces hommes, rien de plus agréable, point de nouvelles*. Mais il est à remarquer qu'en français l'adverbe *ne*, avec ou sans *pas*, entraîne l'application du génitif lorsque l'objet dont il s'agit est désigné d'une manière générale : *je n'ai pas eu de lettre aujourd'hui*; *je n'ai pas d'argent*; *je n'ai d'ami que lui*, au contraire *je n'ai pas un seul ami* (et non pas *d'un*); comp. prov. *non ai de sen per un efan Choix* III, 45. — *e*) TANTUS, QUANTUS, ALIQUANTUS, MULTUS, PAUCUS, NIMIUS (remplacé par TROPPO) sont presque partout des adjectifs déclinables, qui peuvent aussi s'employer comme neutres en se faisant accompagner d'un génitif. Ital. *tanta virtù, molti popoli*; *tanto di vino, alquanto di tempo, molto di male, poco di carità, troppo di pane*. Prov. *tanta cortesia, mota gent, manhta gent, pauc auzel* (pour *parvus*,

p. 83), *petita boca* (m. s.), *tropa tenda Fer.* 52, *trops colps* 3043; *tan de cortesia, pauc de cortes, petit de jauzimen, trop d'onransa.* Il va de soi que le masculin ou le féminin de l'adjectif possède un degré d'intensité plus grand que le neutre : *tanta cortesia* dit quelque chose de plus que *tanto di cortesia.* Le français n'a plus que des neutres : *tant* et *autant d'amis, combien d'argent, beaucoup de gens, peu de paroles, mon peu de vaillance, trop de vin, votre trop d'amour* Corn., mots auxquels il faut ajouter encore BIEN (pour *multum*) dont le nom dépendant veut l'article défini : *bien du monde,* mais aussi *bien d'autres.* Anciennement l'emploi adjectival était plus étendu et l'on avait aussi comme neutres *molt* (pour *beaucoup*) et *petit* à côté de *peu* : *moult de bien Ccy.* 344, *de Franceis asez petit Rol.* p. 39. On supprimait parfois la marque casuelle après le neutre : *tant i ot princes RCam.* 26; *mult poi amis TCant.* p. 19; *mult poi conpaignuns* 20; *Franceis i out poi Rol.* p. 60; *beaucoup gens* Comin. — *f*) SATIS, avec les mots romans GUARI et GRANRÉ, qui tous se construisent aussi comme des adjectifs (sans particule casuelle). Ital. *assai di lode, guari di spazio*; *vizj assai, assai volte, gli assai uomini, guari tempo.* V.esp. *asaz de mal.* Prov. *asatz de poder, granre de draps LR.* I, 579[b]; *guanren de pellegrins* 574; *assatz fromen Choix* IV, 182, *ganren vegadas Jfr.* 162[b]; *gaire companhos GA.* 934; v.franç. *gaires de possession*; *asez bestes LRs.* 140, *assez vivres* Ch. d'Orl. 99; fr.mod. *assez de courage, guère d'argent,* le *de* est indispensable ici. Le prov. PRO (= *satis*) se construit aussi d'ordinaire comme un adjectif : *al pro manjar Choix* IV, 2; *pro avetz beutat e pro joven* V, 50; *pro n'ai* DE *companhos LR.* I, 367; prov.mod. *proun de gen,* de même v.fr. *il y a prou de misère partout*; *prou de gents* encore dans Montaigne, *prou de frayeur* dans Molière; dans Comines : LARGEMENT *de gens, largement gens,* plus anciennement aussi GRAMMENT *de bien* (beaucoup de bien) *SGraal* p. 60. — *g*) PLUS et MINUS se placent en italien, en espagnol, et en portugais immédiatement avant leur substantif, régulièrement sans la particule du génitif. Ital. *più terra* (*plus terrae*), *più fame, più giorni, più fiate, men luogo, men tempo,* en outre *manco parole* (*minus verborum*); superl. *i più uomini* (*plerique*). Esp. *mas milagro, mas discursos, menos valor, menos palabras, documentos de no menos valia, las demas gentes*; superl. *las mas partes, los mas hombres*; port. *mais amor,*

menos furor, os mais homens. Pris comme substantifs ces mots se font suivre du génitif : *il più de' vicini, lo mas de la gente*. Au nord-ouest ils sont en toutes circonstances unis à ce cas : prov. *mais de lauzor, plus de companhia, meins de de ben, lo plus de las domnas Choix* III, 295 ; franç. *plus d'intérêt, moins de courage, la plu-part* (et non *le plus*) *des hommes*, mais l'expression elle-même *la plu-part* se comporte comme l'ital. *la più parte*. Un synonyme de *plus* est le franç. DAVANTAGE, qui se place toujours à la fin de la phrase et par conséquent ne s'adjoint pas de substantif : *je n'en dirai pas davantage* (*nihil amplius dicam*). La construction adjectivale du neutre *plus*, qui se trouve au reste déjà en latin (*plus argentum* pour *plus argenti* Pétrone ch. 37) a déterminé son emploi au pluriel aussi : ainsi ital. *i più dicono* (*plerique dicunt*), esp. *los mas*, port. *os mais*, prov. *li plus GA*. 1956, v.fr. *li plus TCant*. p. 90. 168, *Fl. Bl*. 1866, *les plus* Com. p. 341 ; de même *li mielz* (*optimi*) *TCant*. 134, 7, *li miax de lor gent et li plus Brut* I, p. 151. — *h*) La *suppression de la particule casuelle*, qui rappelle l'allemand *viel Wasser, wenig Wein, genug Brot, mehr Land, weniger Geld*, ne peut pas avoir lieu lorsque le pronom a un véritable sens partitif : ital. *assai di questo vino, più del mio pane, nel ciel che più della sua luce prende Par*. 1, 4 ; *segando dell' acqua più Inf*. 8, 30 ; de même en espagnol et en portugais ; prov. *dara pro del perdon e pauc de son argen Choix* V, 72. Il semble aussi que le même principe soit suivi lorsque deux objets sont comparés entre eux : ital. *più di timor che di speranza Ger*.; esp. *mas de espiritu que de primor DQuix*. — *i*) A propos du nom de nombre indéfini il faut parler d'une construction remarquable, vieillie aujourd'hui partout, en vertu de laquelle le neutre (*tantum, multum, plus* etc.) suit le genre et le nombre du substantif qui est sous sa dépendance, c'est-à-dire devient un adjectif déclinable ; c'est comme si l'on voulait dire en latin *multus venti, plurima gentis* au lieu de *multum, plurimum*. C'est en v.espagnol que ce procédé se présente le plus souvent, par ex. *tantos avien de haberes* (pour *tanto de haberes* ou *tantos haberes*) *PC*. 1809, *tantas de yerbas Cal. é D*. 13^{b}, *muchas de virgines Apol*. 492, *mucha de su gente Alx*. 1225, *muchas de veces* (pour *muchas veces*) Bc. *Mil*. 675, on trouve aussi *muchas de vegadas Cast. de D. Sancho* 172^{b}, *con pocas de gentes PC*. 467, *á pocca dé sazon* Bc. *Mill*. 256, *á pocos de dias Alx*. 519,

una poca de miel Cal. é D. 18[b], *con poquilla de fuerza* Rz. 605, et encore chez Cervantes *la mas de la gente Nov.* 2. De même en port. *tantas de crianças* S. de Mir. *Egl.* 4, *humas poucas de armas, huma pouca de agua* (encore usité auj.), *a mais da gente Lus.* 2, 6. Prov. *tantas d'armaduras HL.* III, col. 307, *tantas de partidas GA.* 7269, *motas de maneiras* 4681, *mantz de ricx afars Choix* V, 7, *mans d'autras gens* 237, *mantas d'autras GRom.* 73, *pauca de sa gent, tropas de reliquias GO.* 225[b], *en breus de jorns GRoss.* 1633, v.fr. *multz des homes G. Gaim.* éd. Mich. p. 2 etc. Aussi ital. *in poca d'ora, poca di stabilitate PPS.* II, 128, *la più della gente* Bocc., chez Dante *troppa d'arte,* qu'on explique par *di troppa arte.* On n'a pas ici une intercalation de *de* après le pronom, mais une véritable attraction de genre, ainsi que l'attestent des phrases telles que *pauca de sa gent,* où on ne pourrait pas dire *pauca sa gent.* L'ensemble du procédé rappelle du reste la construction grecque ἡ πολλὴ τῆς Πελοποννήσου (au lieu de τὸ πολύ), τὴν πλείστην τῆς στρατιᾶς (esp. *la mas de la hueste*), ὁ ἥμισυς τοῦ χρόνου. — 2) Les *noms de nombre,* lorsqu'ils ne servent pas à opérer une soustraction, s'unissent immédiatement au substantif ; ce n'est qu'en valaque qu'ils exigent l'intermédiaire de *de,* par ex. *doozeci de coale* (20 feuilles de papier), *cincizeci ši šase de lei* (56 florins), *trei mii de oi* (3000 moutons). Mais lorsque le substantif précède on emploie souvent la construction qu'on regarde comme un génitif, ainsi ital. *delle miglia più di diece Orl.* 23, 32 ; prov. *dels rams dos o tres LR.* I, 425 etc. *Mille* aussi, dans l'ancienne période des langues, se fait volontiers accompagner de ce génitif : esp. *cinqüenta veces mill de armas PC.* 1634, *sesenta veces mill de combatientes Alx.* 779 ; pr. *X millier de cavalliers Flam.* 8 ; v.fr. *XV milie de Francs Rol.* p. 97, *vins mils de chevaliers Gar.* I, 6.

CHAPITRE SIXIÈME.

Cas dépendant de prépositions.

La syntaxe doit considérer la rection et la signification des prépositions. 1) *Rection.* En latin ces particules régissent soit l'accusatif, soit l'ablatif, soit l'un et l'autre cas à la fois. Dans les langues filles, grâce à la chute des flexions casuelles, la règle

est simple : les prépositions régissent l'unique cas oblique conservé, où l'on doit reconnaître l'accusatif, car il sert de régime aux transitifs. *De* et *ad* comme particules casuelles ne se présentent donc après aucune préposition, ou, à l'inverse, lorsque ces mots se présentent (ital. *avanti de, contro a*), ils sont les véritables prépositions, et ce qu'on nomme préposition est réellement adverbe. Ce n'est qu'après des mots qui étaient à l'origine des substantifs (ital. *intorno di una cosa* à l'entour d'une chose, esp. *enfrente de* en face de) que *de* est incontestablement la marque du génitif. Sur les diverses particularités de la rection il faut faire les observations suivantes : *a*) Quelques prépositions anciennes peuvent ou doivent être mises en rapport avec le nom au moyen de *de* ou *ad,* comme des adverbes. Pour établir la liste de ces anciennes prépositions, on peut encore ajouter à celles qu'on connaît les adverbes employés en latin déjà comme des prépositions, *foras, intus, retro, usque* et enfin *intro, subtus* et *sursum* (t. II, p. 447). En dehors de ces cas l'italien se permet encore de dire *circa di* et *a, contro a, oltre a, sopra a, fuori di, retro a, dietro a, dentro a, sotto a,* et aussi *avanti* et *dinanzi* avec *di* et *a.* Lorsqu'un pronom personnel suit certaines prépositions, cette langue intercale volontiers un *di* qui n'est peut-être qu'euphonique : ainsi *contro di me, senza di te, sopra di voi, sotto di me, verso di noi, davanti di lui, dinanzi di lei.* L'italien favorise particulièrement la médiation au moyen de *di* et *a.* L'espagnol ne recourt à *de* qu'avec *fuera, antes, acerca, dentro, despues, detras.* Prov. *ans de, duesc'a, fora de, prop de.* Franç. seulement *hors de* et *jusqu'à*; même les prépositions nouvellement formées *dès, depuis, derrière* se construisent avec l'accusatif, et il en est aussi de même de celles qu'annoncent la particule *par* : *par dedans, par dehors, par dessus, par dessous.* C'est tout ce qu'il y a à remarquer sur la rection des prépositions anciennes ou des nouvelles qui en dérivent. Quelques adverbes se construisent également avec *de* : ital. *di qua da* et *di là da,* esp. *aquende de* et *allende de,* mais prov. *de sai, de lai,* franç. *deçà, delà* avec l'accusatif. — *b*) Les prépositions qui étaient originairement des substantifs régissent, comme nous venons de le dire, le génitif : ital. *intorno di, all' incontro di, in mezzo di,* cependant elles prennent aussi dans cette langue le datif qui touche de si près au génitif, *fino* (jusqu'à) prend toujours le premier cas ; ensuite esp. *debaxo de, encima de, enfrente de, en medio de, al rededor de*; prov. *latz de, enviro de*;

franç. *environ de, vis-a-vis de, lors de*; celles notamment qui débutent par *au* prennent le génitif : *au dessous de, au dessus de, au devant de, au long de, auprès de, autour de, au travers de*. Les mots suivants sont devenus prépositions et régissent l'accusatif : esp. *cabe, hácia, hasta,* prov. *costa, endreg, entorn, en mieg, part, viro,* franç. *chez, parmi* et quelques autres. — *c*) Les adjectifs neutres dont on fait des prépositions prennent, conformément à leur signification, *de* ou *ad* : ital. *presso, vicino a* et *di,* esp. *junto á,* port. *perto de,* prov. *pres de,* franç. *près* et *proche de* ; ou bien ils se débarrassent de ces intermédiaires et régissent l'accusatif : it. *lungo,* esp. *baxo,* prov. *long, mest,* fr. *après,* souvent aussi *près* et *proche*. Les participes présents régissent le même cas : ital. *rasente* (mais aussi avec *a*), pr. *rasen, seguentre,* fr. *joignant, suivant*; les participes passés ital. *eccetto* (et *salvo*), esp. *excepto,* franç. *excepté* et *hormis* se construisent de même sans aucune préposition. — *d*) On doit signaler encore comme une particularité romane le fait suivant : une préposition peut être considérée comme formant avec le nom qui l'accompagne une expression unique, qui est alors susceptible d'être régie dans son ensemble comme un mot isolé; toutefois cela est rare. Esp. *dos mozos de hasta veinte años, hombres de á caballo, rimas de á seis versos,* franç. *avec de la farine, les guerres d'outre mer* (même m.h.all. *die künige von über mer* Grimm IV, 872). — *e*) Il est aussi usité en roman qu'en grec et en allemand de placer des adverbes sous la dépendance de prépositions; on dit ainsi ital. *fin qui, per domani*; esp. *para entonces, por jamas, desde ahora, hasta no mas* (c'est-à-dire *ad extremum*), franç. *après demain, pour aujourd'hui, dès hier,* lat. (rarement) *ex inde,* plus tard aussi *a modo*. — 2) *Signification*. Les prépositions proprement dites sont des adverbes de lieu dont la signification a été étendue aussi bien au temps qu'à des rapports abstraits tout-à-fait étrangers au sens matériel qu'ils avaient à l'origine, par ex. la cause, le but ou le moyen. Un très-petit nombre seulement, comme peut-être *pro* et *post,* renoncent dans les langues nouvelles à la signification locale. L'emploi abstrait des prépositions procède donc de leur sens local primitif, et le sens abstrait comme le sens local est proprement unique. Ainsi *de* dans le sens local ou temporel représente le départ d'un point, dans le sens abstrait la cause. Mais le sens abstrait peut subir des modifications de la part du verbe qui régit ou du nom. La grammaire, vu les con-

séquences pratiques qui en résultent, ne doit pas craindre d'en donner l'analyse, bien qu'il soit difficile, en présence des nuances insensibles par lesquelles la langue passe d'un emploi à l'autre, d'atteindre partout la véritable portée qu'elle donne aux mots qui n'expriment que des rapports. Cette partie du discours a acquis de l'importance, car non seulement *ad* et *de*, mais aussi *in*, *cum*, *per* et *pro* se prêtent à exprimer des rapports casuels : les phrases *Romae vivere*, *Romam ire*, *Roma proficisci* ne peuvent plus être traduites sans l'aide de prépositions. — Il faut encore parler ici du sens de plusieurs prépositions qui dans la langue mère avaient un sens variable, déterminé par le cas qu'elles régissaient. *a*) Celles qui peuvent précéder les deux cas expriment avec l'accusatif le *déplacement vers un objet*, avec l'ablatif le *repos*. Comme le roman ne peut pas marquer cette différence par la voie de la flexion, c'est dans le sens du verbe qu'il trouve le seul moyen d'obtenir ce résultat (t. II, p. 432), ainsi : fr. *aller en Espagne* et *vivre en Espagne*; *aller chez un ami* et *être chez un ami* ; *monter à cheval* et *être à cheval*; esp. *subir sobre azno* et *estar sobre la mesa*; it. *costringere qc. sotto la regola* et *sedere sotto un albero* ; val. *me duc a casę* et *eu sųnt a casę*. Cette destruction de l'ancien rapport a aussi troublé plusieurs prépositions dans leur signification : *amor in patriam* par exemple ne peut plus être rendu en français par *amour dans la patrie*. Le grec moderne de même emploie εἰς au lieu de l'ancien ἐν pour répondre à la question *ubi* et *quo*, en sorte que εἰς τὴν Ρώμην signifie à la fois vers Rome et dans Rome (comme ital. *a Roma*). Mais en anglais le déplacement et le repos peuvent être distingués au moyen de particules spéciales, comme *into* et *in*. — *b*) Pour la question *unde* le latin possède des prépositions propres. *De*, conservé en roman, a charge de représenter ce rapport qu'il transporte aussi à d'autres particules : franç. *je distingue l'ami d'avec le flatteur* ; *vengo de hácia el rio* etc. Mais devant la plupart des particules *de* est tout-à-fait privé de signification, ainsi en ital. dans *di qua*, *dentro* (*de intro*), *dopo* (de *de post*) etc. — *c*) A la question *qua* répond *per*, qui n'est pas mal placé non plus devant d'autres prépositions pour rendre plus sensible cette direction. Dante dit, *Pg*. 22, 140, *una voce per entro la fronde gridò* (à travers le feuillage) ; esp. *pasar por entre las flores* (à travers les fleurs); v.fr. *passer par delez le vivier* (par devant, *praeter stagnum*); fr.mod. *passer par-devant la maison*, *par-dehors les murailles*.

Il paraît raisonnable de traiter en premier lieu des prépositions les plus importantes qui viennent d'être citées, *a, de, in, cum, per, pro* et, pour ce qui concerne les autres, de faire connaître par des exemples leurs principales significations. Il n'a pas paru nécessaire de mentionner ici toutes les prépositions tirées de noms. Sur la fusion des prépositions avec l'article, voy. au livre de la Flexion le chapitre du Substantif.

AD.

Ce qu'exprime cette particule c'est essentiellement le mouvement vers un but ; de là découle le sens de proximité. Le daco-roman, outre *a,* emploie aussi la forme plus forte *la.*

1. *Mouvement dans l'espace,* d'abord la *direction* : *ire ad aliquem* ; *situs ad meridiem* ; ital. *andare alla corte* ; *tirare al segno* ; *esser posto a tramontana* ; les langues sœurs se comportent de même. Il faut remarquer l'emploi de *ad* avec les noms de ville : ital. *fuggire a Napoli* ; esp. *volver á Madrid* ; port. *hir a Lisboa* ; prov. *venir a Tortosa* ; franç. *se rendre à Marseille* ; val. *sę duce la Roma.* On s'est décidé de bonne heure à appliquer *ad,* comp. *ambulavi ad Aritio* Brun. 433 (ann. 715), c.-à-d. *andai a Arezzo* ; *portaverunt ad Romam Esp. sagr.* III, 391 ; *venerit ad Cordubam* XIV, 463, et, en assignant *in* aux noms de pays, on a établi une distinction que d'autres langues ignorent. Ce n'est qu'au sud-ouest que *ad* répond à la question *quo* aussi devant les noms de pays : *venir á Castiella* déjà dans le *PCid, pasar á España, á las Indias* ; port. *vir-se á Portugal* ; franç., au moins devant des noms qui exigent l'article, comme *aller aux Indes.* Cet emploi de *ad,* non-seulement pour indiquer qu'on se dirige vers un pays, mais aussi qu'on y entre, apparaît déjà dans Eutrope et est fréquent au v[e] siècle. L'Espagnol Idace dit *ad Baeticam transierunt* ; *ad Gallaeciam venerat* ; *de Gallaecia ad Lusitaniam succedit* ; des chartes espagnoles donnent : *venientes ad Gallecia terra Esp. sagr.* XL, 362 (ann. 757); *cum ad Spanias venissent* XIV, 356 etc.

2. *Proximité* : lat. *ad urbem esse* ; ital. *stare alla porta* ; *richiamarsi al giudice* et ainsi partout. Ce sens passe à celui de séjour : *ad aedem esse* ; b.lat. *tam in pago quam et ad palacio Form. Mab.* 51 ; ital. *essere a casa* ; *stare al rezzo* ; esp. *estar á su posada* ; vaud. *scriptas al novel testament Choix* II, 90 ; *pensar al cor* (penser dans son cœur) 107 ;

prov. *al cor iratz* (irrité dans son cœur) *Choix* IV, 272; franç. *être à la campagne, à la chasse, au palais*. De même avec des noms de ville : ital. *essere a Napoli*; prov. *se defendre a Sur*; franç. *demeurer à Marseille* et avec des noms de pays munis de l'article (comme pour répondre à la question *quo*) *être à la Chine, au Brésil*; val. *fì la Vienna, templul la Efes*[1]. En italien et en valaque on emploie aussi *in* devant les noms de ville; l'espagnol ne dispose que de cette préposition (voy. *In*).

3. *Ad* exprime aussi le *moment* : ital. *venire a mezzo dì, alle nove, ritornare a pasqua*; esp. *llegar á las ocho, á la noche*; franç. *arriver à six heures, à jour préfixé*; v.fr. *a cest jour d'ui, a icele ore* (alors); val. *la ameatzi* (vers midi), *la patru oare* (vers quatre heures); comme aussi le *terme* dans le temps : ital. *oggi a otto* (d'aujourd'hui en huit), *di cinque a sei* etc. Dans la première acception cette préposition se présente extrêmement souvent en b.latin : *ad sequentem annum, ad horam nonam*, au lieu de l'ablatif qui est plus usité.

4. Pris *abstraitement ad* s'emploie aussi au double sens de mouvement ou de tendance et de proximité, et peut exprimer ainsi le but ou la convenance : *cogere ad aliquid, milites ad naves, facere ad exemplum alicujus*. Ital. *incitare alla collera, pensare all' amico, scrivere al fratello, tagliare a pezzi, scala a lumaca, paventare all' impresa, fare al senno di chicchessia, cappello alla moda, calzoni all' inglese, a ciò ch'io vedo*. Franç. *mouvoir à compassion, condamner à mort* (b.lat. *ad mortem dijudicare* Nith. 1, 3), *verre à vin, marché aux herbes, vivre à sa fantaisie, s'habiller à l'espagnole*.

5. *Ad* se prête particulièrement dans les nouvelles langues à rendre le *datif* du *but* employé en latin avec *esse, venire, habere, ducere, vertere, dare* etc. *Esse* suit rarement cette construction, par ex. prov. *neguna re que a plazer me sia* (*gaudio mihi sit*) *Choix* III, 335. On se sert plus volontiers du nominatif de l'objet : prov. *non l'es honors* III, 278; ital.

1. En b.latin pour répondre à la question *ubi* on emploie plus volontiers devant les noms de ville et de pays *apud* que *ad*, d'après le latin *apud urbem, apud exercitum esse*. Ce mot se trouve souvent dans Prosper, Idace, Grégoire de Tours, mais le roman n'a pas laissé prendre cette acception à son *appo, ap, ab*.

non l'è noja Ger. 12, 98; franç. *cela vous* FAIT *honneur*. VENIRE, par ex. *auxilio* : franç. *venir au secours* etc.; mais surtout au sens figuré : ital. *questo mi viene a fastidio*; franç. *tout lui vient à souhait*; de même en b.lat. *defunctis ad requiem fiat, offerentibus ad mercidem maniat* Mone, *Lat. Messen* p. 19. HABERE *ludibrio* etc. : ital. *avere a schifo, a sdegno*; *forse cui Guido vostro ebbe a disdegno Inf.* 10, 63; esp. *haber una cosa á maravilla PC.* 2312; *tener á mal, á merced*; prov. *tener a folor PO.* 202, *a dan* 284, *a vent* (comme rien) *Jfr.* 152b, *ad esquern Choix* V, 32, *a nom* (pour nom); franç. *tenir qqch. à honneur, à injure*. DUCERE *laudi* : ital. *pigliare, prendere qc. a lode, a male, a sdegno*; *recare a ingiuria, a disonore*. VERTERE *vitio*, en roman *tornare*, transitif et intransitif: it. *tornare ad onore* (tourner à honneur); prov. *tornar a mal* (interpréter mal) *PO.* 265; franç. *la chose tourne à mal*; *cela vous tourne à déshonneur*. Avec tous ces verbes on trouve aussi *in* employé dans le même sens, voy. plus bas.

6. Dans la construction avec un *double accusatif* (p. 108) celui qui joue le rôle d'attribut, s'il exprime le but, peut être également muni, dans beaucoup de circonstances, de *ad*, ainsi: ital. *avere uno a maestro*; *eleggere uno a re*; prov. *elegir ad abbat GA.* 64; *nol volg a senor Boèce* 47; *preza a molher GRoss.* 15; v.fr. *eslire à roi Brut* I, p. 254; *enoindre à rei TCant.* p. 55; avec une forme de l'accusatif : *donrai à mon fil oissour* (pour femme) *fille de roi Fl. Bl.* 303; fr.mod. *prendre qqun à témoin*. Ici *ad* entre en concurrence avec *in* et *pro*. Cette construction est fort usitée aussi dans le plus ancien b.latin, par ex. *ad episcopo electus* Brun. 433 (ann. 715); *tollere aliquam ad uxorem Leg. Rothar.* n. 180; *sacratam feminam ad mulierem habeat Pipp. Capit.* (ann. 744), comp. le pr. *penre a molher*, it. *sposare a moglie* Malesp. cap. 104.

7. *Ad* rattache l'*expression du prix* au verbe acheter et aux autres verbes analogues : ainsi ital. *comprare, vendere, appigionare a caro prezzo, a dieci zecchini*; esp. *comprar, vender á veinte reales* (aussi avec *en*); franç. *acheter, vendre à vil prix*; *donner à un certain prix*; *avoir qqch. à bon marché*; lat. *emere triginta minis*. Comp. p. 110.

8. *Ad* mérite une attention particulière lorsqu'il répond à l'all. *mit* ou à l'ablatif latin seul ou accompagné de *cum*. Il faut distinguer les cas suivants. 1) *Ad* est placé devant le nom de l'*instrument* qui sert à accomplir une action, il répond donc

à l'ablatif instrumental. Ital. *batteansi a palme* (*palmis se pulsabant*) *Inf*. 9, 50; *un orto che lavorava a sue mani* *Dec*. 8, 2; *il troncone ad ambe mani afferra Orl*. 14, 45. Esp. *las firiestes á cinchas PC*. 3277; *quien á hierro mata, á hierro muere Gramm. de la Acad*.; port. *morrer á espada*; *atar á mil nós*. Prov. *destruire a foc e a sanc*; *batre a bastos*; v.franç. *le batent à fuz* (*fust*) *Rol*. p. 144; *son vis à ses ongles depiece FC*. III, 126; *prist à dous mains TCant*. p. 145; *à s'espée li out le chief coupé Agol*. 453; fr.mod. *travailler à l'aiguille*; *fusil chargé à balle*; *bâtir à chaux*; *gagner à la pointe de l'épée, à coups de bâton*. Le bas latin dit de même *ad sana mano revestire* Bréq. 348[b] (ann. 697); *ad suis manibus detenebat* Tir. 58[a] (ann. 872); *ad spongiam detergere* Vegèce 3, 4, 2. — 2) Avec un substantif abstrait *ad* exprime la *circonstance* qui accompagne une action, il répond donc à *cum*, mais l'expression prépositionnelle peut d'ordinaire être convertie en un adverbe. Voici quelques exemples des nombreuses locutions de ce genre. Ital. *fare a furore* (lat. *facere cum furore, furiose*), *fare una cosa a fatica, ad arte, errare a studio, piagnersi a ragione, ritrarsi a forza, andare a gran rischio, camminare a passi lenti, gridare ad una voce*. Esp. *andar á priesa, obrar á maestria, gritar á voces*. Prov. *jutjar a dreit, vezer a penas, faire ad afan*; v.franç. *se partir à duel et à courroux, estre reçu à grant feste, ocire à dolor, crier à haute voiz*; franç.mod. *faire qqch. à dessein, à force, condamner à tort*. — 3) Il faut mettre à part le cas où un substantif concret muni de *ad* et accompagné d'un adjectif répond à l'ablatif latin. Ainsi ital. *stare a testa china* (*capite inclinato*), *pregare a mani giunte, parlare a sangue freddo, a viso aperto*. Esp. *hablar á boca llena, cabalgar á rienda suelta, dar á manos llenas, á ojos cerrados, huir á espaldas vueltas*. Franç. *recevoir à bras ouverts, prier à mains jointes*. Cette tournure pourrait être généralement aussi remplacée par l'accusatif avec l'article défini: *los ojos cerrados, vueltas las espaldas* (voy. p. 111). En français la manière d'être d'un objet est mise en relation directe avec cet objet au moyen de *ad*; ainsi dans l'ancienne langue: *Guillaume au court nez, Berte aux grands pieds, sa dame au cors gent, escu au lion, espée à or, esperons à or*; encore en français moderne: *Aurore à la face vermeille, écuelle à oreilles, chandelier à branches*. — Cet *a* roman, qui appa-

raît ici avec un sens si particulier, est-il véritablement le latin *ad*, ou bien faut-il le regarder comme un autre mot? Le provençal possède pour *cum* une particule spéciale, *ab*, qu'il était facile d'abréger en *a* et dont le sens conviendrait bien ici; elle aurait passé aux langues sœurs dans l'acception citée : *battersi a palme* reviendrait exactement à *battersi con palme*. Telle était déjà l'opinion de Perticari *Proposta* II, 2, p. 192 et de Raynouard *Choix* VI, 320. Mais cette explication est aventurée en ce qu'elle suppose l'introduction de la particule *ab* dans des dialectes qui en possédaient depuis longtemps l'équivalent, savoir *cum*. En italien, il est vrai, le mot est aussi usuel qu'en provençal, mais avec une autre forme (*appo*) et un autre sens; il manque absolument en espagnol. Ce qui inspire encore plus de défiance, c'est le fait que devant les voyelles le provençal applique la forme *ad* (*ad espero* avec l'éperon), quand *ab* eût été tout aussi commode : il distingue donc les deux particules. Il existe même dans la signification des prépositions *ad* et *cum* (fr. *avec*), appliquées aux cas dont il a été question, une différence légère, mais cependant sensible, et qui donne quelque poids à l'opinion qui reconnaît dans la première le latin *ad*. En effet *ad* semble n'exprimer partout, et là même où il remplit les fonctions d'un ablatif instrumental, que la manière selon laquelle quelque chose se produit. Aussi lorsque l'instrument doit être mis en relief ne peut-on se passer de *cum*. L'ital. *egli lavora a sue mani* répond proprement à la question : comment s'occupe-t-il? mais *lavora colle sue mani già stanche* fait ressortir l'instrument avec lequel s'effectue le travail; et ainsi se comporte aussi le franç. *travailler à l'aiguille* vis-à-vis de *travailler avec la même aiguille*. Mais le fr. *à* après des substantifs (*Guillaume au court nez*) n'est autre chose qu'une forme du prov. *ab* (comp. *la filha ab la genta faisso*) qui est rendue de même dans d'autres circonstances, ainsi dans *se battre à l'ennemi* (prov. *ab lo guerrier*).

9. Enfin il faut aussi à propos de *ad* citer quelques particules qui indiquent le terme d'une manière encore plus précise : savoir ital. FINO *a*, SINO *a* (sur *fino da, sino da* voy. *de*) ou *infino a, insino a*, esp. HASTA, port. TÉ, ATÉ, prov. ENTRO et TRO, DUESC'A et TRESQU'A, franç. JUSQU'À. Exemples. Ital. *battere fin' alla morte* (*usque ad necem*); *andare infino alla porta*. Esp. *venir hasta Cadiz, hasta la noche*; port. *até o fim*. Prov. *tro lo ser, tro al fon* (jusque dans la source) *LR*. I, 157[a], *entro a trenta Jfr*. 159[b]; *duesc'al jorn*; franç.

jusqu'à l'Océan, aussi *jusques au ciel*. Ces prépositions expriment aussi le sens adverbial de *même* : esp. *hasta sus enemigos le estimaron* (même ses ennemis l'estimaient); franç. *il aime jusqu'à ses ennemis*; b.lat. *qui tremor usque Hispaniam attigit* (qui atteignit même l'Espagne) Gr. Tur. 5, 34; *usque ad Susam urbem expugnavit Esp. sagr.* VI, 432 (c. 720).

DE.

Le sens primitif de cette particule est la descente, puis en général l'éloignement d'un point. Dans les langues modernes elle a en outre à remplir la place de la particule éteinte *ex*, de même que le gr.mod. ἀπό, qui correspond tout-à-fait au roman *de*, remplace ἐκ; de plus la plupart des fonctions de *ad* lui sont échues, en sorte que son action s'est extraordinairement étendue[1]. L'italien à côté de *di* possède encore le composé DA qu'il emploie en général pour *ab*, ce qui lui permet de désigner plusieurs rapports avec plus de rigueur : *da* répond à peu près à l'angl. *from*, *di* à l'angl. *of*. En valaque on a DIN pour *ex* et DELA pour *ab*.

1. *Mouvement* : *descendere de coelo, derivare aquam ex flumine, discedere a patre*. Ital. *scendere dal cielo, derivar l'acqua dal fiume, uscire di casa, discostarsi da una cosa*; et de même avec *de* dans les autres provinces romanes. Remarquez le fr. *approcher de qqch.* (*appropinquare ad*), qui a été peut-être occasionné par *proche de*, déjà en prov. *apropchar de Choix* IV, 84, *propchar de* 280, *aprosmar de* V, 318, de même val. *sę aproprià de*. L'*aversion* pour un objet est indiqué aussi par *ab, da, de* : ainsi *differre, diversus, alienus ab aliqua re*; ital. *dal fatto il dir diverso, alieno dalla verità, dissimile da uno*; esp. *diferente de, ageno de una cosa*; fr. *différent de, dissemblable de* et *à*, mais *étranger à*. De même *munire, celare ab aliqua re*; ital. *difendere dal gielo, celare da ciascuno*; esp. *guardar de, ocultar de*; fr. *défendre de, cacher de* (aussi *à*). Devant

1. *Ab* a dû disparaître très-tôt de la langue populaire, du moins l'influence de *de* est-elle impossible à méconnaître chez des écrivains du vᵉ siècle déjà. *Procul de Emerita, de Gallaecia ad Lusitaniam*, dit Idace. D'autres écrivains postérieurs, tels que Grégoire de Tours, hésitent continuellement entre *de* et *ab*. Les plus anciennes chartes penchent plus sensiblement encore vers *de*.

les *noms de ville* et de *pays* : ital. *partire di Roma, della Germania,* mais pour indiquer que qqun est originaire d'une ville on applique *da* : *io sono da Pavia, Giovanni da Fiesole* ; esp. franç. *de* ; b.lat. *egredi de Parisius* Gr. Tur. 6, 34 (sur ce *Parisius* voy. t. II, p. 38 note), *de Hispaniis regressi* 6, 33, *de Ravenna abductum,* voy. Marii *Chron.* Bouq. II, 16, *de Ispania venientes HL.* I, 36 (ann. 812).

2. Au latin *ab,* en tant qu'il indique le *côté* d'un objet (*habere aliquem a latere, a fronte, a tergo*) répondent encore en roman *da* et *de* : ital. *di quella costa nacque un sole* (= *in quella costa*) *Par.* 11, 49 ; *quest'è Megera dal sinistro canto Inf.* 9 ; *se Cristo sta dalla contraria schiera* P. *Cz.* 2, 6 ; esp. *estaban de una y de otra parte* ; prov. *l'una ost si era d'una riba* (sur l'une des rives) *Choix* V, 92 ; franç. *il a Dieu de son côté* ; val. *de a direapta, de a stųnga* (*a dextera, a sinistra*). B.lat. *de latere uno* Bréq. 27ª (ann. 528), *de aliam parte* Brun. 494 (ann. 738). L'ital. *da* rend encore le sens spécial du lat. *apud,* fr. *chez,* gr. εἰς, et s'emploie aussi comme *ad* pour répondre à la question *quo* : *egli stava dal suo amico* ; *io verrò da voi.* Il exprime ensuite l'approximation comme *circiter* : *sono da cinque leghe* ; de même val. *la patruzeci* (environ quarante).

3. Dans les *déterminations de temps, de* désigne aussi bien le point de départ : ital. *di giorno in giorno,* esp. *de dias* (depuis quelque temps), fr. *de ce temps-là,* que le moment d'une manière absolue : ital. *di dì, di giorno* (de jour), *di notte, da sera, da mattina, dal principio del mattino Inf.* 1, 37 ; *sono da dieci mesi* (à peu près dix mois) ; esp. *de dia, de noche* ; prov. *de mati, d'un an no y poiria venir* (pendant l'espace d'un an) *Choix* III, 3 ; fr. *de jour, de nuit.* D'autres exemples de l'ancien roman qui se rapportent au temps et au lieu ont été donnés par Tobler, *Zum Alexanderlied* p. 39.

4. *De* prend une valeur *partitive* avec beaucoup de transitifs comme avoir, donner, prendre, manger, boire : *numerare de suo, demere de die, recipere de fructu vineae.* De même ital. *prender di questo pane, piover della sua grazia, ricever del frutto della vigna* ; esp. *dar de estas comidas* ; *tomar del fruto* ; fr. *prendre de ces pommes* etc. Certains adjectifs neutres admettent aussi ce sens partitif : ital. *tenere del semplice* (tenir du niais) ; esp. *tener del agudo y del discreto Nov.* 12. *De* opère ensuite comme partitif avec le verbe être : *sum de plebe* ; ital. *non siete delle mie pecore* ;

esp. *no sois de mis ovejas*; franç. *vous n'êtes point de mes brebis*; b.lat. *in qua sunt de reliquiis domini* Bréq. 2[b] (ann. 475). Nous avons parlé plus haut, à propos du génitif, de *de* partitif lorsqu'il est précédé du substantif ou du pronom.

5. La *matière* dont un objet est tiré est désignée dans l'ancienne langue par *ex,* dans la nouvelle par *de* : *facere aliquid ex auro*. Ital. *la croce fu fatta di ferro*; esp. *los calzones eran de lienzo*; franç. *la maison est bâtie de bois*. Sous la dépendance d'un substantif : *mensa e marmore* (sc. *facta*). Ital. *croce di ferro,* val. *casę de lemn,* b.lat. *indumentum de pellibus* Gr. Tur. 8, 34; *capsulam de serico* à côté de *thecam ex argento* Bréq. 2[d] (ann. 475). Avec une valeur abstraite en parlant du passage d'un état à un autre : *e servo libertus, e nigro mutatus in album*; DE *nave carcerem facere* Pétrone c. 105, *de bulba piscem* c. 70. Ital. *divenir d'amante amico*; esp. *de señora hecha esclava*; *mudarse de rico en pobre*; franç. *de berger devenir roi*; *devenir sérieux de gai*; mais non pas *se changer de riche en pauvre*. De même ital. *che farò io di voi?* franç. *je ne sais rien faire de cette chose*; comp. lat. *quid hoc homine facias? de fratre quid fiet?* b.lat. seulement *de* : *quid agendum sit de martyrum corporibus* Bréq. 2[c] (ann. 523); *fecit de ancilla quod libuit* Gr. Tur. 4, 3; *de ipsis rebus aliud faciendi* Bréq. 475[d] (ann. 739); *quidquid de praedictis rebus facere voluerint HL.* I, 35 (ann. 807).

6. *De* (ital. *da*) désigne ensuite la personne ou la chose d'où procède un état *passif,* répondant ainsi au lat. *ab* ou à l'ablatif. Ital. *è amato da tutti* (*amatur ab omnibus*); *il diritto è stabilito dalla natura* (*jus natura constitutum est*); esp. *es conocido de muchos*; prov. *aquel es doptatz de sos guerriers*; franç. *il est estimé de toute la ville*; val. *este lęudat de* (ou *dela*) *totzi*. Exemples du bas latin : *de mea parvitate institutam Bréq.* 162[b] (ann. 635); *sic crevit fides catholica, donec de orthodoxis viris fuit inlustrata Esp. sagr.* III, 390 (document ancien); *roboratam de abbate* Marc. 805 (ann. 879). Une seconde particule pour ce rapport est *per* (voy. à cette prép.). Il reste encore à remarquer à ce sujet : 1) Comme *de* a aussi une signification locale, employé avec un passif il peut facilement donner lieu à des confusions, ainsi esp. *pan ganado de enemigos Num.* 4, 1 peut signifier *panis hostibus ereptus* et *panis ab hostibus ereptus*. Mais il n'existe pas de langue qui puisse éviter en ce cas toute équivoque dans

l'expression : le latin *ab* et l'allemand *von* peuvent aussi y donner lieu. Si on veut la rendre impossible, on peut tourner par l'actif, ou, en roman, appliquer *per.* — 2) Avec le réfléchi aussi, lorsqu'il prend la place du passif, *de* ou *per* peut être employé. Ital. *si può da noi conoscere* (*potest a nobis cognosci*) *Dec.* 2, 7; *che da lui s'impera Ger.* 6, 113; *rubamenti si commettono anche dai ricchi*; *si conosce facilmente per chi desidera* etc. Mach. *Disc.* 1, 39. Esp. *de nadie sino de su prima se sabia su falta Nov.* 10; *la sabiduria se alaba por todos*; port. *o mar que só dos fêos phocas se navega Lus.* 1, 50; *que não se iguala de outra* 3, 7; *Sancho por elles se regia* (*regebatur ab illis*) 3, 91. Pr. *non s'alongan mas per cels* (ils ne sont traînés en longueur que par ceux-ci) *GProv.* 75. Val. *fiiul se laudę dela tatęl* (*filius laudatur a patre*). On ne dit pas en franç. *cette maison se vendra de mon ami,* mais *sera vendue.*

7. Pour le *motif* on se sert de *de* : 1) Avec des verbes employés comme neutres qui expriment surtout l'idée de penser et d'éprouver une sensation, et en partie aussi une activité plus extérieure, comme *dubitare, desperare, dolere*, *ridere, gaudere, gloriari, loqui, tacere* et beaucoup d'autres. Le motif indiqué par *de* peut aussi être considéré comme l'objet de l'activité : ces verbes se construisent donc aussi pour la plupart avec l'accusatif. En roman ce sont surtout des réfléchis qui font partie de cette classe. Ex. : ital. *pensare di una cosa, giudicare, dubitare, disperare, godere, rallegrarsi, temere, affliggersi, dolersi, sdegnarsi, maravigliarsi, spaventarsi, innamorarsi, confidarsi, accorgersi, intendersi, avvedersi, curarsi, impacciarsi, piangere, ridere, gloriarsi, parlare, disputare, vendicarsi, abbandonarsi*; il en est de même dans les autres dialectes. Les locutions suivantes doivent surtout attirer l'attention : ainsi ital. *lodarsi di uno,* prov. *se lauzar d'alcun,* franç. *se louer de qqun.* — 2) Avec des transitifs : *mittere aliquem de aliqua re*; ital. *pregare uno di una cosa* et de même *domandare, richiedere, ringraziare, lodare, riprendere, premiare, avvisare.* — 3) De plus avec n'importe quel verbe *de* exprime la cause immédiate d'une activité, comme le lat. *ex, prae* (*irasci e perfidia, non posse prae lacrymis*). It. *lagrimare di gioja, tremare di paura, cascare di fame, perire di freddo*; esp. *morir de hambre, temblar de frio*; franç. *trembler de peur, mourir de soif*; val. *murì de foame* ; *si au amortzit de fricę* (*torpuit prae*

timore). De même b.lat. *de vulnere interiit* Idace; *de fame perire Form. Bal.* 11.

8. *De* remplace l'ablatif latin pour désigner le *moyen* avec des transitifs qui signifient en général douer ou doter de qqch., puis soutenir, réjouir ou affliger. De ce nombre sont *implere, inflare, adspergere, accendere, cumulare, nutrire, satiare, exstruere, ornare, munire, vestire, cingere, juvare, turbare, punire aliquem aliqua re* etc. Ici encore nous demanderons à l'italien de représenter les autres langues : *empiere di cibo, gonfiare di vento, aspergere d'acqua, colmare d'oro, bagnare di lagrime, accender d'amore, nutrire o saziare di pane, fornire di danari, guarnire di suppellettili, fregiare di lume, munire di mura, vestire di porpora, cignere di ferro, giovare, soccorrere, sovvenire, servire, pagare, contentare*, ou les réfléchis *empiersi, gonfiarsi* etc. *di qc. De* se rencontre ici avec l'instrumental *cum*, bien que la première particule ne fasse proprement qu'ajouter un complément à certaines idées verbales, tandis que la seconde ajoute une circonstance spéciale aux idées les plus diverses, car la conception n'est pas la même quand on dit par ex. en français *se nourrir de poissons* et *nourrir quelqu'un avec deux poissons*. Dans l'état le plus ancien de la langue populaire romane, *de* avait une force instrumentale illimitée, de sorte que, à ce point de vue, il remplaçait absolument l'ablatif et désignait par là aussi l'instrument, jusqu'à ce que *cum* lui eût disputé cette acception. Du moins en bas latin *de* est-il souvent employé avec cette valeur. Voici un choix d'emplois divers de ce *de* instrumental : *emi de mea pecunia* Bréq. 2[a] (ann. 475); *de anulo nostro subtersigillare* 27[e] (ann. 528), formule très-usitée; *de radicibus alebatur* Gr. Tur. 6, 8; *vittam de auro exornatam* Bréq. 86[b] (ann. 590); *de caducis rebus mercari aeterna Form. M.* 2, 2; *de manus suas excorticatas Form. Mab.* 24; *de linguas eorum dixerunt Form. M.* app. 33; *de arma mea percussi* 29; *de fuste percutere Gest. reg. Franc.* c. 35; *alveus de cadaveribus repletus* 37; *de ramis celare L. Sal.* éd. Schilt. tit. 68; *fundata de vestra manu Esp. sagr.* XL, 355 (ann. 745); *de nostris opibus subvenire* Tir. 7[b] (ann. 753); *de quibusdam rebus honorare* Marc. 786 (ann. 853); *de ignibus concremaverunt Esp. sagr.* XIX 384 (ann. 995). Le sens opposé de « dépouiller » demande aussi *de* : ital. par ex. *spogliare, privare, difraudare, sgombrare, scaricare, sfornire d'una cosa*; b.lat. *de pecoribus*

denudare Gr. Tur. 4, 45; *evacuare de hominibus* 6, 31.

9. A ces acceptions de *de* se rattache le cas où cette préposition accompagnée du nom qu'elle gouverne sert à la *détermination plus précise de l'attribut*. Ici encore *de* répond à l'ablatif de l'ancienne langue, sinon à la préposition *ab* (*valeo ab oculis*). 1) Avec des verbes : ital. *vincere uno d'intelleto* (par l'intelligence); *mancare di fede*; *smontare di colore* (perdre en couleur); *egli sta bene di salute*; *m'è ben preso di questo fatto*; l'espagnol et les autres langues procèdent de même. — 2) Avec des adjectifs. Ital. *pronto di mano* (*manu promptus*), *brutto di viso, bello di persona, eterno di fama*. Esp. *hermoso de rostro, ancho de conciencia, breve de razones, ligero de pies*. Franç. *beau de visage, noble d'extraction, faible de santé, attentif d'oreille, grand de nom* (voy. *Choix* VI, 128). Comp. b.lat. *de personas nostras servi* Mur. III, 1015 (ann. 796), *liber homo de sua persona Form. ital.* app. Le daco-roman emploie *la* ou *cu* : *frumos la chip* (au beau visage), *curat cu sufletul* (au cœur pur).

10. *De* enfin désigne le *mode* (t. II, p. 429, 430). It. *venire di volo, di nave, andare di compagnia, di brigata, fare una cosa di voglia, servire di scudo, avere di costume*. Esp. *estar de luto, hacerlo de corazon, ponerse de hinojos* (franç. *se mettre à genoux*), *servir de sargento, haber de costumbre*. Franç. *marcher d'un pas ferme, faire qqch. de bon cœur, dormir d'un profond sommeil, avoir de coutume*.

11. *De* (it. *da*) possède une valeur modale importante, comme l'allem. *als*, lorsqu'il sert d'intermédiaire entre le verbe et la *nature* ou la *propriété* d'une personne. On dit ainsi en ital. *molti fanno da ignoranti* (*multi faciunt imperite*); *egli giura da cavaliero*; *egli è trattato da amico*; *si veste da pastore*. Esp. *es loado de musico*; *pasa de embaxador*; *viste de estudiante*; surtout avec l'adjectif : *aquella es celebrada de hermosa* (pour sa beauté); *es tratado de pobre*; *muere de olvidado* (oublié); *la otra gente de ensoberbecida pensaba* (dans son orgueil) Garc. *Egl.* 1; port. *Apollo de torvado a luz perdeo Lus.* 1, 37. La particule QUE en provençal et en vieux français remplit le même office : *amicx fai que pros* (ital. *da prode*) *Choix* III, 417; *fai trop que vilana ma domna* 76; *li reis i fist que traïtre Rol.* p. 7; *il dist que curteis Charl.* 716; *respont qu'avisée Ccy.* 537; *tu feras que saige* Ch. d'Orl. 13, encore dans La Fon-

taine. H. Estienne, *Hypomn.* p. 209, considère cette locution comme elliptique : *faire que sage* revient à dire : *faire ce que feroit un sage,* et en fait l'adjectif est aussi mis au nominatif : *si fist que sages* Ren. II, p. 86 (comp. Ampère, *Form. d. l. l. fr.* p. 118). En français moderne on dit *traiter qqun* DE *fourbe* etc. Sous la dépendance d'un substantif *da* ou *de* exprime le *but*. Ital. *non fui figliuolo da ciò* (destiné à, apte); *non è impresa da lingua che chiami mamma o babbo Inf.* 32, 9, et dans beaucoup d'expressions consacrées par l'usage, comme *una giovane da marito* (jeune fille d'âge à se marier), *veste da donna, carta da lettere.* Esp. *baril de vino* (baril pour mettre le vin, baril de vin), *relox de agua.* Val. *peanę de scris* (plume pour écrire), *cunę de venat* (chien de chasse). Mais le français dit *verre* A *vin, papier* A *lettres.*

12. Une expression spéciale qui indique avec plus de précision le départ d'un point est esp. port. DESDE, fr. DÈS, DEPUIS, prov. *des* surtout pour le temps, DAUS surtout pour le lieu, val. *dela.* Ex. *pidieron paz desde la muralla* (*pacem petierunt ex muro*); *desde niño* (*a puero*); *des lo temps Rollan, daus Orien, daus part* (it. *da parte*), *daus costat* (fr. *de côté*); *dès Orléans, dès sa source, dès son enfance, depuis cinq heures.* Un synonyme français, pour le temps, est LORS : *lors de son mariage*; le correspondant italien est FIN *da,* SIN *da*: *fin dalla prima età* (*usque a prima aetate*), *sin dal primo giorno, insin dalla giovinezza.* Ces particules sont l'antithèse de celles qui ont été indiquées au § 9 du chap. de *ad*, par ex. esp. *desde Madrid á Sevilla*; port. *desde o principio até o fim*; prov. *del cap tro al talo*; fr. *depuis le Rhin jusqu'à l'Océan*; val. *dela bisericę pynę la scoalę* (de l'église à l'école).

IN.

Les dialectes du nord-ouest ont appliqué deux particules à la représentation de cette idée prépositionnelle, EN et DANS. Le français emploie la première lorsque l'objet est pris dans un sens général, la seconde lorsqu'on le considère à un point de vue spécial ; aussi *en* ne s'applique-t-il guère devant un nom muni de l'article. Exemples : *aller en bateau, vivre en paix, venir en hiver*; *être dans la chambre, dans une chambre, c'était dans la même année. Le, la* apostrophés peuvent cependant se placer après *en* : *en l'honneur, en l'absence,* mais jamais

le pluriel *les*; l'article persiste au reste dans quelques formules traditionnelles, comme *en la présence de Dieu, jugé en la grand'chambre*. Le v.français distinguait plutôt les deux mots par leur signification: *en* était l'expression générale, *dens*, développé de *intus*, s'employait en parlant de l'intérieur d'un objet : des expressions comme *en la forest, en une bataille* étaient donc parfaitement correctes dans Marot, ou même chez des écrivains très-postérieurs. On renforçait aussi *en* en lui préposant l'adverbe *ens*, et ce dernier s'employait aussi, quoique plus rarement, comme préposition : *ens en un mois Alex.* 81, 16, *ens l'estoire* Thib. 160. Les mots prov. *en* et *dins* se comportent comme les expressions du v.français. A côté de *dins* on avait aussi comme préposition, dans les deux dialectes, *dedins* : *dedins Bethleem, dedins une chambrette*, tandis que le français moderne *dedans*, excepté dans *par dedans* (*passer p. d. la ville*), est adverbe, bien que Corneille et Molière lui reconnaissent encore une valeur prépositionnelle.

1. *In* n'indique pas seulement l'intérieur d'un objet, ce dont il est inutile de donner des exemples, il désigne aussi l'*extérieur* : *coronam habere in collo*; *ferre in humeris*. Ital. *mettere un anello in dito*; *gli gittò il braccio in collo* (aussi *al collo*). Esp. *la comida está en la mesa*; *traia un velo en la cabeza*; port. *sentava-me em hum penedo*. Prov. *metre en la crotz*; *fruitz el ramel* (aux branches); *sezer en un poli* (sur un poulain) *GO*. 276[b]; *sis el alferan, sis el chaval* (sur le cheval) *GRoss*.; v.franç. *monter el destrier* (*es destrers muntant Rol.* p. 31); *seoir el cheval*; *un anelet li a el doi posé Agol.* 1315; mais fr.mod. *mettre un anneau au doigt*; *mettre sur la croix*. Val. *purtà in umeri* (*ferre in humeris*), mais *ședeà pre cal* p. 161.

2. *In* est usité aussi bien pour le *mouvement* dans l'espace que pour le *repos*. Avec des noms de pays, on répond à la question *quo* par *in*, excepté en espagnol et en portugais où l'on se sert en ce cas de AD; à la question *ubi* toutes les langues répondent par *in* : ital. *andare* et *essere in Italia*; esp. *irse á España, estar en España*; pr. *anar* et *estar en Proensa*; fr. *aller* et *être en France*; val. *treace in Italia, se duce in Italia*. Devant des noms de villes, l'esp., le port. et le pr. emploient pour les deux rapports *in*, le fr. *à* et *dans*, l'it. *ad* et *in* : *andare a Roma, venire in Pisa* Malesp. c. 85, *essere in* et *a Pisa*; *irse* et *estar en Madrid*; *anar* et *estar en Marselha*; *aller* et *être à Paris, entrer dans Paris*, arch. (encore dans Racine)

être en Paris; *fuiz furent en Jerusalem LRs* 295; *vindrent en Juda e a Jerusalem* 294; comp. aussi cat. *en Tortosa e a Barcelona* (à la question *ubi*) RMunt. 65; val. *fi in Roma*; *biserica din Jerusalim* (l'église de J.). Voyez à *ad*. D'après Quintilien I, 5, § 38 *veni de Susis in Alexandriam* est un barbarisme (Reisig *Vorles*. 693); le bas latin, suivant l'exemple de la langue vulgaire, le commet sans hésitation.

3. *In* désigne la *période de temps*, comme *ad* le moment, par ex. ital. *siamo nella primavera*; esp. *habia venido en el mes de mayo*; fr. *il arrivera en trois jours* (mais *dans trois jours* pour *le troisième jour*). La progression dans le temps est indiquée par cette même particule dans des phrases comme ital. *aspettare di tempo in tempo*, fr. *attendre de temps en temps*, esp. *aguardar de rato en rato*.

4. Le sens fondamental de *in*, qui est d'exprimer le mouvement ou le repos, est encore très-visible quand on l'emploie abstraitement; ainsi c'est parce qu'il exprime le mouvement qu'il peut servir à désigner le but (qui est indiqué d'ordinaire par *ad* et en latin par le datif): cet usage abstrait se présente avec beaucoup de verbes. Esse: ital. *che t'è in piacere?* (qu'est-ce qui te plaît) voy. Trucchi I, 72; *questo a me sarà in piacere Dec*. 4, 6; esp. *una cosa es en daño, en provecho*; prov. *esser en ajuda a alcun Fer*. 1216; franç. *dieu vous soit en aide*. De même en latin (au lieu du datif) *in lucro esse alicui* Térence *Phorm*. 2, 1; *in auxilio, in praesidio, in exemplo esse* Pétrone. — Habere *aliquem in honore, in odio*. Ital. *avere alcuno in pregio, in odio* (aussi *avere alcun odio in uno Dec*., comme lat. *odium habere in aliquem*); *com' avesse lo'nferno in gran dispitto Inf*. 10, 36; *tua pietate non avrà in ira Ger*. 12, 98. Esp. *tener á uno en mucha estimacion, en precio*; *tener una cosa en merced* et *á merced* (tenir à merci). Prov. *aver en viltat, aver en ira, en odi Év. de Jean* éd. Hofm.; *tener en grat, tenir* a *mal Choix* III, 132; fr. *avoir qqun en grand'estime*. Comp. v.h.all. *haben in hazze, in versihte* (c.-à-d. haïr, mépriser qqun). Avec un adjectif neutre: esp. *tener en mucho, en poco* (*magni, parvi aestimare*); prov. *tener en car*. Avec l'impersonnel *habet*, surtout en provençal et en v.français: *cal cavallier ac en Dovon* (quel chevalier y avait-il en D., quel chevalier était D.) *Jfr*. 56[b]; *en lui ot nobille vassal Ccy*. 1112; *en lui ot estrange compaignon RCam*. 17.— Ducere, sumere et autres verbes analogues: ital. *pigliare in buona parte*; *imputare in peccato*; pr. *prenre*

en mal, en solatz, en grat, colher en mal Boèce 50 ; franç. *prendre en amitié, en goût* ; *imputer* A *péché*. — MITTERE, TORNARE : ital. *mettere una cosa in non cale* (traiter d'une manière indifférente), *tornare in pregio* (donner de la considération); prov. *metre en oblida, tornar en deshonor*; franç. *mettre en oubli, tourner en ridicule*. — DARE *dono, dare in supplementum* : ital. *dare in dono*, esp. *dar en don*, fr. *donner en don*. Et de même avec différents verbes, comme ital. *chiedere in dono, portare in voto*; esp. *hacer una cosa en venganza, pedir una cosa en albricias, llegar en amparo*; fr. *livrer qqch. en proie*. — Le bas latin donne une très-grande extension à l'emploi de *in* avec ce sens, et il lui arrive souvent de s'écarter de l'expression classique, par ex. *in alimonia pauperum dederunt* Bréq. 54ᵃ (ann. 558); *in cibaria dare* Gr. Tur. 3, 6; *habebat in servitium suum duas puellas* 4, 26; *reddere in responsis* ibid. (donner en réponse); *quid daret in responsis Form. Mab*. 49; *in ornatum ecclesiae debeat perdurare* Bréq. 108ᵇ (ann. 615); *proficiat in augmento* (d'ailleurs *ad augmentum*) 209ᶜ (ann. 651); *in proprietate recepi* (en propriété) 260ᵃ (ann. 670); *qui casam in regimem habere videtur* (qui a à gouverner) 433ᵃ (ann. 721); *in beneficio habet* 471ᵈ (ann. 739); *accepi in pretio Form. M*. 2, 19; *diviserunt in signum* (*signi causa*) *Gest. reg. Fr*. c. 6; *in regni solium ungere Mab*. II, 658ᵇ (ann. 763); *exspectare in premio Esp. sagr*. XVII, 236 (ann. 886); *unctus in regno* (consacré au pouvoir) XIV, 381 (ann. 922).

5. Dans la construction avec un double accusatif, celui qui joue le rôle d'attribut est souvent accompagné de *in*, surtout en italien, par ex. *tenere uno in padre* (avoir pour père), *eleggere in papa, adottare in figlio*; *ottenere una donna in sposa Ger*. 4, 43; *destinare una in moglie* 4, 45; esp. *dar en hijo*; port. *eleger em rei*; comp. *pro*. Pétrone a dit de même *in ingenuum nasci facile est*, cap. 57, ce qu'on considère comme plébéien. B.lat. *oratio ejus fiat in peccatum* (devient un péché) Bréq. 138ᵈ (ann. 631); *in ancillam se tradidit* 344ᵈ (ann. 696); *sibi associare in reginam Gest. reg. Franc*. cap. 11; *in monarcham stabilire* c. 40; *in regem elevare* c. 32; *qui me sibi in filium conjunxit HL*. 107 (ann. 861). Le grec de la décadence emploie aussi εἰς au lieu de l'accusatif seul, par ex. ὑμεῖς ἔσεσθέ μοι εἰς υἱούς; ἔλαβε τὴν θυγατέρα εἰς γυναῖκα; de là la Vulgate *factus est in caput anguli* = εἰς κεφαλὴν γωνίας.

6. *In* s'emploie pour le *mode* : ital. *in croce* (en croix), voy. t. II, p. 431; *parlare in suono minaccioso,* esp. *decir en voz alta,* prov. *escridar en auta votz,* comme gr. κράζων ἐν φωνῇ μεγάλῃ *Apocal.* 14, 15, v.h.all. *riaf druhtîn in mihileru lûti* Otfr.; port. *arremessar-se em força suma Lus.* 2, 20. En français cette préposition sert à désigner la matière dont est constituée qqch., par ex. *bâtir en pierre*; *payer en or*; *il possède beaucoup en argent, en fonds de terre*; b.lat. *precium in argento Form. Mab.* 9; *octuagenta solidos in auro* Brun. 460 (ann. 720); *cum adjacentiis in terris, domibus* Bréq. 22[b] (ann. 523); *tanta collata sunt tam in vestibus quam in auro* Gr. Tur. 6, 36. A cette acception se rattache l'emploi spécialement français de *en* pour indiquer la *nature* ou la *propriété,* comp. l'ital. *da* : *vivre en homme de bien* (*vivere da uomo dabbene*); *vous parlez en soldat*, *je dois agir en roi*; v.fr. *aler en messagier* (esp. *irse de embaxador*) *Agol.* 310; aussi prov. *parlar en fol Fer.* 813; *tenir sos huelhs en fat Choix* III, 305; *laiss' en fat Richart* (c'est ainsi qu'il faut lire) IV, 106.

7. Emplois divers de *in.* Avec les verbes *croire, confier, espérer* : ital. *credere in Cristo Ger.* 1, 84; *fidarsi, confidarsi in uno* (*di uno*), *sperare negli dei.* Esp. *creer en Cristo, fiar, fiarse, confiar* DE *su amigo, esperar en dios.* Prov. *creire en dieu, se fiar en sa vida, s'esperar en deu*; franç. *croire en dieu* (AU *s. esprit*), *se confier en ses amis, espérer en dieu,* fr. de transition *se fier de ses amis* Monn. *Chrest.* I, 126. Val. *crede in dumnezeu.* B.lat. *fidens in promissis* Gr. Tur. 6. 31; *sperantium in se* 5, 37; *in eum sperantibus* 7, 29. Il faut aussi remarquer ital. *intendersi in una donna,* prov. *s'entendre en* (être épris de) *Choix* V, 46; de même prov. *chauzir en* (choisir) III, 207. 243. V, 230. — Avec *engendrer* et d'autres verbes analogues. On dit en b.lat. : *in ancilla mea tibi* (pour *te*) *generavi Form. M.* app. 47; *filios in ea generavi* 52; prov. *vos engenret en la maire PO.* 176; v.fr. *en qi engendra filez NFabl. Jub.* II, 355; esp. *haber, tener hijos en una muger*; v.fr. *li enfes qu'ot en la serve Berte* 85; mais enfin aussi ital. *ingravidare in due figliuoli Dec.* 3, 9; *che in te s'incinse Inf.* 8, 45; prov. *ab qui etz parieira en l'efant?* (qui vous a rendue mère de l'enfant?) *Choix* III, 475. — L'espagnol et le portugais emploient avec certains verbes *in* au lieu de DE et d'autres prépositions, ou bien pour l'accusatif. Voici quelques exemples : esp. *pensar en desastre*; *hablar en una persona* (au sujet de), comp.

PC. 1950; *responder en una pregunta* (à); *contemplar et advertir en una cosa* (*advirtiendola en el termino en que estaba Nov.* 10); *alegrarse en una nueva PC.* 1295; *en dios y en mi anima* (serment); port. *em que pensais? não fallemos naquella infirmidade* S. de Mir. I, 265; *nos perigos passados vão fallando Lus.* 2, 67; *no futuro castigo não cuidosos* (au sujet de) 3, 132; *dôr em os ciumes causada* (à travers) R. *Egl.* 5. Avec *comprar* et *vender* le prix d'achat ou de vente peut également être indiqué au moyen de *en*, ainsi que cela a lieu déjà dans d'anciennes chartes: *vendere in centum solidos Esp. sagr.* XL, 400 (ann. 934), comp. goth. *frabugjan in managizô thau thrija hunda skattê* (*veniri plus quam trecentis danariis* Marc. 14, 5.

CUM.

Le correspondant de cette préposition est en prov. *ab*, en v.fr. *ad* et d'autres formes encore. Le français moderne dit *avec* (poét. *avecque*), et pour indiquer la séparation *d'avec* (*distinguer l'ami d'avec le flatteur*)[1].

1. Le sens *local* de compagnie et de communauté est rendu de la même manière qu'en latin. *Cum* prend souvent le sens de *apud* : ital. *egli disse seco*; *lo ritenne seco*; esp. *poder mucho con uno*; prov. *dire ab se Jfr.* 92ª; *ma fes quem degra ab mi dons valer Choix* III, 77. Et aussi celui de

1. Ainsi qu'on l'a déjà remarqué au tome II, p. 448, *ab* procède de *apud*, comp. *cap* de *caput*. Cet *apud* au sens de *cum* se risque pour la première fois, à ma connaissance, dans les formules et les chartes du VIIᵉ siècle et seulement dans le domaine français. Ex. *apud tres et alios tres sua manu septima Form. M.* 1, 38; *apud duodecim francos debeat conjurare* ibid. app. 2; *apud arma sua* (avec ses armes) 29; *de lite quem aput mihi abuit Form. Mab.* 6; *homo aput femina* 29; *apud tris homenis conjurare debirit* Bréq. 328ª (ann. 692); *concammio apud ipso Magnoaldo fecissit* 348ª (ann. 697). Comp. Bignon sur les *Form. M.* app. 38. La forme *ab* est rare : *ab eum L. Sal.* (al. *apud eum* Pott, 151); *ab his cellulis HL.* I, 43 (ann. 814); *ab omni integritate* 35 (*LR.* II, 10), *Esp. sagr.* XVI, 444 pour la locution usitée *cum omni integritate* (avec toutes ses appartenances). — Voy. des exemples du v.fr. *ab* et *ad* au t. II, l. c., auxquels on peut encore ajouter *unum vasum ad apis L. Sal.* éd. Schilter 9, 2 (al. *unum vas cum apibus*). Autres exemples : *firent plait al rei David LRs.* 154; *à l'une main si ad sun piz batud Rol.* p. 72; *feroit biau jouer à li FC.* III, 29; *sa pais ait faite à Gerard GVian.* 1098; *vien od mei LRs.*; *li poples le sewid od chanz et à grant leece* ibid. 225; *od espée, à lance et à escu* 67; *Harnaus o le fier vis GVian.* v. 10.

adversus : ital. *quanti obblighi Roma abbia con Cesare* Mach. *Disc.* 1, 10; *l'odio ch'egli aveva col padre* 1, 11; esp. *mostrabanse con todos liberales Nov.* 10; *usaba caridad con sus enemigos*; pr. *ab la donzella an amor Boèce* 215; *porta ira ab sos fraires GO.* 141[b]. Au reste *cum* désigne aussi la *circonstance accessoire* : lat. *aliquid facere cum voluptate,* ital. *fare qqch. con fatica,* esp. *con ligereza,* prov. *ab marrimen,* fr. *avec douleur,* val. *cu męsurę.*

2. *Cum* accompagne le nom du *moyen,* auquel cas le latin employait l'ablatif, et, avec les personnes, *per*. Exemples : ital. *costrignere alcuno colla forza e colle minacce* (*vi ac minis cogere*); *ordinò con una sua fante* (fit dire par une servante) *Dec.* 7, 1. Esp. *gana alguna cosa con los siervos* (par le travail des esclaves) *FJ.* 71[a]; *llamólas Cornelia con el ama* (la fit appeler par la garde) *Nov.* 10; port. *nações cercadas com as ondas do oceano Lus.* 3, 18. Prov. *lo chastia ab so sermo Boèce* 49, l'expression française est *par,* non pas *avec.* L'*instrument* est également indiqué par *cum* : ital. *asciugandosi gli occhi col bel velo* P. *Cz.* 14, 3; *riprese'l teschio misero co' denti Inf.* 33, 77; esp. *matar á alguno con el cuchillo*; pr. *bastir ab peiros*; fr. *bâtir avec du bois*; *couper avec un couteau*; val. *punge cu cutzitul* (*pungere cultro*). De même dans le plus ancien bas latin : *cum armata manu interfecit* Gr. Tur. 3, 35; *cum oleo crucem sanctam faciens* 6, 6; *haec voluntas cum manus nostras roboratas Form. Mab.* 36; *traendo cum nave tam granum quam et salem* Mur. I, 799 (ann. 768); cet emploi de *cum* est plus rare dans le latin classique. Le sort de l'ablatif latin a été partagé par le datif grec et gothique, que le grec moderne, et généralement aussi le v.h.allemand, rendent par la particule correspondante : πατάσσειν ῥάβδῳ et κόπτω μὲ τό μαχαίρι, *stainam vairpan* et *werfan mit steinon.*

3. Au sujet de cette préposition il reste encore à observer qu'elle s'unit volontiers, dans le sens d'accompagnement, à SIMUL (it. *insieme con* etc.), adverbe qui, en v.français, remplit aussi tout seul, comme le gr. ὁμοῦ et le v.h.all. *samant,* les fonctions d'une préposition : *ensemble les apostles, ensemble eux* Rab.; ensuite que l'espagnol exprime aussi bien l'idée d'association que le contraire de cette idée au moyen de PARA CON : *para con ella es de cera mi alma* (auprès d'elle); *quien es la criatura para con el criador* (en comparaison de); le portugais a aussi *para com.*

PER.

Sur la confusion de cette particule avec celle qui suit, voy. t. II, p. 450. Elles sont synonymes par ex. dans cette phrase du bas latin : PER *omnes montes ac* PRO *illis locis Esp. sagr.* XXVI, 443 (ann. 804). Les formules romanes sont : ital. prov. *per,* fr. *par,* esp. port. *por,* val. *pre.*

1. Dans le *sens local*, *per* se comporte en roman comme en latin. Il faut seulement observer que dans les deux langues *per* exprime l'extension dans l'espace, en répondant à la question *ubi*, mais cet emploi est beaucoup plus restreint en latin : *fabulari per vias* ; *discumbere per sylvam*. Ital. *la gente che per li sepolcri giace Inf.* 10, 7; même *mi ritrovai per una selva oscura* ibid. 1, 2. Esp. *per la uueste* (c.-à-d. *hueste*) *de los Griegos gran era'l dolor Alx.* 1859; port. *pelo monte selvatico habitavão Lus.* 4, 70. Prov. *la blava flor que nais per los boissos Choix* III, 61 ; franç. *cela se fait par tout pays.* B.lat. *multas injurias per diversa loca suscepisti Form. Mab.* 36; *sacerdotibus per loca sancta habitantibus* Bréq. 429[b] (ann. 721); *diversa loca per diversos pagos* 502 (ann. 751). En valaque cette préposition passe tout-à-fait au sens de *in* : *vez un comil pre ceriu* (*video cometen in coelo*); *sez pre cal* (*equo vehor*); *mę suiu pre cal* (*equum conscendo*).

2. *Per* désigne l'endroit par lequel on saisit ou on maintient quelque chose. Ital. *mi prese per lo lembo Inf.* 15, 24; esp. *tomabale por la mano* ; prov. *pren per lo talo Boèce* 214 ; franç. *on prend le couteau par le manche.* B.lat. *adprehensam per comam* Gr. Tur. 5, 39 ; *pueros per nervum femoris appendentes* 3, 7 ; *per capillos arripere L. Burg.* 5, 4, *accipiad eam per manum desteram Form. ital.* app. Val. *apucà* DE *bratz* (saisir par le bras), *prinde pe cap* (prendre par la tête), Lat., avec l'ablatif, *apprehendere pallio aliquem.* Il est probable que ce sens est un développement du sens modal, comp. lat. *pendere pendibus*, et dans Plaute *pendere per pedes.*

3. *Per* exprime aussi l'extension dans le *temps* : *per noctem,* ital. *per due ore,* franç. *par le beau temps,* ainsi que le moment indéterminé : esp. *le hablé por la mañana* (le matin), port. *pelo fim de Abril,* prov. *per un mati,* v.fr. *par matin,* val. *pre searę* (*vesperi*).

4. Le *mode* d'une action : lat. *auferre per jocum* (en plaisantant, aussi *joco*), et de même *per injuriam, per falla-*

ciam, per gratiam, per ordinem; de là ital. *per pezzi* (par morceaux), *per accidente, per ventura,* esp. *por grados* (par degrés), *por ventura,* pr. *per decepcio* (astucieusement) *Boèce* 52, v.fr. *par douchour* (doucement) *ChCyg.* 2430, *par grant humeliance RCam.* 71, fr.mod. *par hasard* etc.

5. La *cause* directe (à cause de) : *non posse per aetatem, per annos, per amorem*; *per metum male rem gerere.* It. *fare una cosa pel comando di uno*; *che fece per viltate il gran rifiuto Inf.* 3, 60; esp. *hacer una cosa por miedo*; *morir por ley del cielo*; franç. *faire qqch. par crainte, par haine, par charité.* Le m.h.allemand dit de même : *ein dinc tuon durch verzagten muot, durch güete.*

6. Le *moyen* : 1) Avec des personnes, comme dans le latin *injurias per aliquem ulcisci*; ital. *quel poco che per me si può*; fr. *je lui ai fait dire cela par mon ami* etc. — 2) Avec des objets, là où le latin emploie l'ablatif. Ital. *spegner fuoco per fuoco*; pr. *pistola escricha per tencha* (*epistola scripta atramento*) *GO.* 302[b]; fr. *écrire par sa main.* B.lat. *per nostris oraculis confirmare Form. M.* 1, 4; *per falsum osculum tradidit dominum* Bréq. 306[c] (ann. 686); *per hoc praeceptum decernimus*; *scriptum per manum notarii,* et beaucoup d'autres exemples analogues. Voyez à la fin du chapitre les expressions périphrastiques *a forza, mediante.*

7. Avec le *passif, per* remplace le latin *ab* et le roman *de,* surtout quand il s'agit d'une action matérielle. Ital. *questo fu veduto per alcuno*; *intanto voce fu per me udita Inf.* 4, 79; esp. *el mundo fué hecho por dios*; *esto fué visto por él*; pr. (très-usité) *ieu fui per vos grazitz, lauzatz, servitz, cassatz*; fr. *il a été tué par un tel.* On a aussi recours à *per* lorsque la phrase contient déjà un *de,* par ex. fr. *il fut accusé de qqun,* mais *il fut accusé de vol par qqun. Per* pour *ab* est fréquent dès les premiers siècles du moyen âge, par ex. chez Idace : *Maximus occiditur per Theodosium*; *per Theuderricum legatus mittitur* à côté de *legati* A *Theuderico mittuntur.* Dans Grég. de Tours *admonita per sacerdotem* 3, 16; *per regem pacificata* 3, 33. Dans des chartes : *per Christum sanctificati sunt* Bréq. 20[d] (ann. 523); *inquisitum est per plures personas* 388[c] (ann. 710); *per eundem declaratur* 390[c] (ann. 710); *per hominis condita* Brun. 461 (ann. 720).

8. *Per* prend un *sens distributif* dans des phrases comme ital. *a migliaja per giorno infermavano*; esp. *trecientos*

reales por mes; fr. *six écus par an*; val. *mync odatę pre zì* (it. *mangio una volta per giorno*); b.lat. *unam amphoram per aripennem* Gr. Tur. 5, 29; *per caput* (par tête) Mur. V, 530 (ann. 744).

9. On doit encore observer l'emploi de *per* avec les verbes *jurer* et *attester* : *jurare per Jovem*. Ital. *giuro, prego per dio*; esp. *juro por los dioses*; prov. *per dieu e per ma fe*; fr. *jurer par sa foi*; val. *pre omenia mea* (par mon honneur).

10. Un composé usité pour rendre le sens local de *per* est l'it. PER MEZZO (à travers), par ex. *per mezzo questa oscura valle*; esp. *por medio la cort PC.* 2942; prov. *per mieg la val*; franç. *parmi*, voy. à *inter*. Puis fr. A TRAVERS avec l'accusatif: *aller à travers les bois,* mais *au travers d'un buisson.*

PRO.

Cette préposition, dont l'usage en roman est exactement parallèle à celui de διά (avec l'accusatif) en grec moderne, a pour représentants en espagnol et en portugais *por,* en français *pour,* en italien et en provençal *per*[1] : elle a renoncé en roman au sens local tel qu'il se montre par exemple dans *sedere pro aede,* elle ressemble ainsi à l'all. *für,* en tant qu'il a également abandonné cette signification.

1. C'est lorsqu'il désigne le *remplacement* que *pro* côtoie de plus près ce premier sens, par ex. ital. *andante là per me* (à ma place); esp. *asisto por mi compañero*; prov. *manje per dos* (mange pour deux) *Choix* IV, 67 ; franç. *il comparut pour son frère.* De là son emploi avec la désignation du prix d'achat ou de vente (comp. *ad*) : ital. *comprare, vendere per mille lire*; esp. *comprar, vender, dar por cien doblones*; franç. *acheter, donner, laisser pour six écus*; b.lat. *emere pro justo pretio Esp. sagr.* XL, 363 (ann. 757).

2. Dans une *acception plus abstraite, pro* indique la place qu'occupe un objet, sans qu'on ait égard à un autre objet, comme dans *transire pro transfuga, esse pro damnato, addere pro argumento.* Ital. *andare per legato* (en qualité de); *andare per podestà* (sans *per* : *andare podestà Dec.*

1. *Per* est fréquent dans les chartes de l'Italie et de la France méridionale : *obligo me per me et per meos heredes* Tir. 36ª (ann. 802); *repromitto per me et meis heredibus* Lup. 679ᵐ (ann. 830); *per animarum nostrarum remedium HL.* I, 51 (ann. 817); *quem Sigheboldus habet per beneficium* Mab. III, app. 9. Voy. d'autres exemples b.latins plus bas, § 4.

3, 5); *esser per guida*; *egli si loda per cortese*; *si tornava a casa per disperato*; *lo seppellirono per morto*; *lo lasciarono per morto*; *avere uno per amico* (pour); *prendere una per moglie*; *stabilito per lo loco santo*; *dare uno per servidore*; *eleggere per padre*. Esp. *fué ahorcado por ladron*; *pasar por embaxador*; *enviar por virrey*; *quedarse por alcalde*; *escoger por hijo*; *alevantar por rey*; *tomar por señor*; *dar por consejo*; *dexar por loco*; *tener por amigo*; *poner por nombre*. Fr. *payer qqch. pour bon*; *laisser pour mort*; *prendre pour femme*. *Pro* s'emploie beaucoup avec *croire, connaître* et autres verbes analogues : *scire pro certo*; *aestimare pro nihilo*; *habere pro amico* (se considérer comme un ami). It. *credere, sapere per vero, reputare per santo, sentire per tema* (prendre pour de la peur), *avere per miracolo*. Esp. *tener por cierto, tener uno por sabio, juzgar por loco, conocer por caballero*; port. *aver tudo por nada, reputar huma por filha*. Prov. *tener per perjur, aver per ergulhos*; franç. *compter une chose pour rien, tenir qqun pour méchant*.

3. *Pro* signifiant « à l'avantage de » s'oppose à *contra* : *hoc pro me est*; ital. *farò ogni cosa per voi*; esp. *hablaré por vos*; franç. *il s'est déclaré pour le roi*.

4. A peine doit-on séparer de cette acception le cas où *pro* rend l'idée de *but*, que les langues du sud-ouest expriment par une préposition spéciale PARA. Ital. *l'uomo è nato per la giustizia* (*ad justitiam*); *questa donna è bella per moglie*; *quante lagrime ho già sparte pur per mia pena!* P. *Cz.* 29, 7. Esp. *esta carta es para mi hermano*; *verdadero amigo para ayuda*; port., aussi pour la direction : *para o austro* (vers le sud); *fallar para algum* (parler à qqun). Fr. *cet habit est trop chaud pour la saison*; *c'est bon pour la fièvre*. Comp. b.lat. *properant pro episcopatu petendo* Gr. Tur. 6, 36; *per altercationes audiendas HL.* 113 (ann. 862), où *per* est employé pour *pro*; *oleum per luminaria* (huile pour éclairer) Mur. II, 1030 (ann. 777); *adduxerunt me* PRO AD *morte* (esp. *para la muerte*) SRos. I, 341[a] (ann. 943); *lectos* PER AD *pauperes* (lits pour les pauvres, *per ad* pour *pro ad*) *Esp. sagr.* XVIII, 332 (ann. 996); *post egressum domini* PER AD *Romam* ibid. XL, n. 22 (ann. 934). De même ital. *questo è per un mese* (pour); esp. *es por un mes*; *lo dexaremos para mañana*; franç. *il va dans son pays pour un an*. On trouve aussi *pro* avec des verbes qui expriment un

mouvement ou un désir : ital. *andare per uno* (chercher qqun), *mandare per uno, domandare per uno, partire per Napoli*; esp. *andar por leña, preguntar por uno, salir ó partir para Galicia*; prov. *partir per la Fransa*; fr. *partir pour* (non pas *à*) *Paris*.

5. Enfin *pro* peut aussi désigner le *motif*. Ital. *egli è in prigione per debiti* (à cause de ses dettes). Esp. *fué condenado por una pequeña falta*. Pr. *blastemeron dieu per la plaga* (*propter plagam*) *GO*. 170[a]; v.fr. *por la chalor ôta son mantel RCam*. 64; fr.mod. *il fut puni pour son crime*. B.lat. *pro qua causa excommunicatus est* Gr. Tur. 4, 26; *suspectum habebat pro hac pugna Gest. reg. Fr.* cap. 33; *pro divinitatis intuitu tibi absolvemus* (en vertu de notre sainteté) *Form. Mab.* 23; *pro timore dei et amore pauperum Form. M.* 2, 1; *pro dei amore, pro amore Christi*; *pro culpa mea* et d'autres exemples encore. Surtout dans les *conjurations* : ital. *per l'amor di dio*; esp. *por el amor de dios*, port. *pelo amor de deos, por amor de mim*; prov. *per vostr' amor*, v.fr. *pro deo amur*, fr.mod. *pour l'amour de dieu, pour dieu*; et de m. v.fr. *pur les oilz deu TCant.* p. 14 (*par les oilz deu* est un serment, voy. *per*), *pur S. Denis* 28, 6; m.h.all. avec *durch*, gr.mod. avec διά = *per* : *durch got, durch iuwer liebe*, διὰ τὴν ἀγάπην μου.

LES AUTRES PRÉPOSITIONS.

APUD, JUXTA. Les prépositions qui ont cette signification passent quelquefois à celle de *post*, comme l'all. *nach*, qui à l'origine indiquait la proximité. Ital. APPO : *mi scuso appo voi, pietoso appo lui* (en comparaison de, *prae*, παρά), *appo loro venivano molti altri* (*post*). GIUSTA, voy. *secundum*. PRESSO, APPRESSO avec *di, a*, et l'accusatif : *presso di qui, presso al giorno*; *appresso gli scrittori antichi* (c.-à-d. *apud*), *entrare appresso a lui, appresso la morte* (*post*), *appresso dio* (*secundum deum*, auprès de Dieu). COSTA *il poggio*. VICINO *di, a* : *vicino di Roma, vicino al palagio, vicino alla terza ora, vicino alla sua vecchiezza*. RASENTE *la terra, rasente al muro* (le long de). — Esp. CABE *la isla* (archaïque). JUNTO *al muro, junto á la ciudad*. CERCA *del agua* (*acerca de PC.* 1109, voy. *circa*). Port. JUNTO *das* et *ás suas casas*. PERTO *d'hum jardim, perto de hum anno*. — PROV. JOSTA : *la flors jostal fuelh, vestitz josta peleri* (à la manière de).

Prop *de Mauretainha* (aprop, voy. *post*); b.lat. *prope de fluviolo* Bréq. 257b (ann. 670) et souvent. Costa *si* (*juxta se*). Pres *de la ciutat, pres Cofolen Choix* V, 116. Rasen *lo talon*, ras e ras *del costat* (tous deux pour la proximité immédiate, comme l'ital. *rasente*). Latz e latz *de Jaufre*. — Le franç. chez représente généralement *apud* : *une coutume chez les Grecs, j'ai été chez vous* (ital. *da*, esp. *en casa de*), *je viens de chez vous*. Proche avec *de*, et l'accusatif : *proche de la ville, proche le palais*. Près *de l'église, près de midi*; rarement avec l'accusatif comme dans *près le palais* (après, voy. *post*); *mon jardin est auprès du sien, son mal n'est rien auprès du mien*; *une maison* joignant *la sienne*. V.fr. juste *lui, juste la maniere*; aprop *si* (*chez soi*); à côté de *pres de* on a aussi empres, depres avec l'accusatif; res a res *de*; on se sert surtout de lez avec l'accusatif : *lez le costet Rol.* p. 41, *leiz l'oïe RCam.* 75[1].

Secundum (le long de, conformément à). It. secondo et giusta, giusto avec l'accusatif, ne s'emploient qu'au sens abstrait : *secondo il suo comando*; *giusta la sua intensione*. Lungo s'emploie au sens local pour *secundum*, en général avec l'accusatif : *lungo l'amate rive andai*; *lungh*esso*'l mare*; rarement pour *juxta* : *un' ombra lungo questa Inf.* 10, 53. — Esp. segun *la ley*; port. *segundo seus costumes*. Esp. conforme *tu deseo*; port. *conforme o seu parecer*. Au sens local port. de longo, ao longo *de huma ribeira*. — Pr. segon *la vostra merce*. Local pour *juxta* : lonc *se Jfr.* 72b, *lonc lo rei Artus* 123b, *de lonc se* 161a; de même val. *ṡezi lųngę mine* (assieds-toi près de moi)[2]. — Franç. selon et suivant au sens abstrait : *selon mon sentiment*; *suivant votre avis*. Au sens local le long, par ex. *de la rivière*; de même au long *du bois*. V.fr. segont *dreit*; solon *Naymon avoit passé* (à ses côtés) *Agol.* 463, *selonc lui* (près de lui-même) *Lai du Trot.* p. 80, *lonc sa repentanche* (conformément à) *Rob. le diable*.

1. Près du rivage : esp. *ribericas de la mar, ribera de un rio*, port. *ribeira do mar*, prov. *ribal mar Fer.* 1345 (avec l'accusatif comme *josta*).

2. Egal, engal (de *aequalis*) est aussi employé avec un sens de préposition : d'après son étymologie ce mot exprime une égalité, mais il faut souvent le traduire de différentes manières. Comp. *la beutatz es egual la valensa* (répond à) *LR.* I, 430; *egal son linhatge mante son pretz Choix* IV, 222; *la gaita engal la meia noit escrida* (juste à minuit) *Jfr.* 91b; *vai ferir engal la bocla del escut* (juste à côté) 61a. Comp. encore *LR.* I, 551b, III, 135b.

CIRCA. Ital. CIRCA, CIRCA DI, CIRCA A : *volgeansi circa noi, circa di quel tempo, circa di tre braccia, circa a dieci fiorini, circa il noto affare* (à l'égard de, comme v.h.allem. *umbi*, gr. ἀμφί). De même aussi INTORNO, p. ex. *intorno le mura, intorno della fontana, intorno agli occhi, intorno dal Gardingo Inf.* 23, 108, *intorno di trent' anni.* — Esp. CERCA *de*, ACERCA *de* pour le rapport : *acerca de esta circunstancia* (*cerca de* aussi pour *prope*) ; le sens de *circa* est rendu par les nouvelles expressions AL REDEDOR et EN TORNO avec le génitif. Port. CERCA, *acerca*, AO REDOR comme en espagnol ; puis EM TORNO, par ex. *do corpo.* — Prov. TORN, ENTORN avec l'accusatif : *torn lo lieg Jfr.* 92ª. 94ª ; *entorn mi, entorn la mieya nueit.* ENVIRO *de sept ans* ; le simple VIRO avec l'accusatif : *viron l'aureilla, viro la quarta vejilia GO.* 330ª. — Franç. AUTOUR *de* pour le lieu : *il va autour de la maison.* ENVIRON avec des nombres : *il a fait environ deux lieues.* V.fr. ENTOUR *le col*, ALENTOUR *du chasteau* ; ENVIRON *moi* (ainsi dans un sens local, voy. Orelli 381)[1].

ANTE. It. ANZI, pour le temps : *anzi vespero, anzi mill' anni* ; pour l'espace on a *anzi a*, par ex. *anzi al cospetto* ; ce mot a aussi le sens comparatif de *prae* : *rupe alpestra ch'anzi lui non paresse un colle Ger.* 4, 6. Les composés AVANTI, DAVANTI, INNANZI, DINANZI avec *a, di*, ou l'accusatif : *avanti al giudice, avanti il giorno* ; *davanti la casa, davanti alla ruina* (devant l'abîme) ; *innanzi a dio, innanzi tempo, innanzi al dì* ; *stare dinanzi ad una persona, dinanzi la casa, dinanzi a me non fur cose create Inf.* 3, 4. — Esp. ANTE pour l'espace et le temps : *ante el juez, ante todas cosas, paso ante paso* (pas à pas), *ante tres dias* ; pour la cause, comme le lat. *prae* : *ante roydo la tierra quiere quebrar PC.* 704 ; ANTES *de* pour le temps : *antes de la noche* ; DELANTE *de* pour l'espace : *estar delante de una persona.* Port. ANTE, PERANTE *o principe* ; ANTES *de* pour l'espace et le temps : *antes do paço, antes do dia.* — Prov. ANT dans *antan* (*ante annum*) ; ANS avec *de* ou l'accusatif, en général pour le temps : *ans la festa, ans del peccat* (*ante peccatum commissum*) ; ensuite DAVAN *so vis* (*ante oculos*), *devan me* ; DENAN *se, de denan se* (loin de soi *Choix* V, 182). — Franç. DEVANT pour l'espace : *devant le*

1. Pour *circiter* on applique aussi l'adv. *como* comme le gr. ὡς, le goth. *svê*, c.-à-d. *wie* : esp. *como dos millas DQuix.* 1, 4 ; fr. *comme au milieu*, voy. Com. 1, 6 ; val. *ca* (avec le sens de *como*) : *au periu ca la cinci mii* (5000 environ ont péri).

feu, devant des témoins ; *il vint au-devant de moi* ; AVANT, pour le temps : *avant la fin de l'année, avant midi*. V.fr. AINS *jour* ; AINÇOIS *la vespre* ; DEVANT se dit aussi du temps et de l'ordre, voy. Orelli 381.

POST, PONE. Ital. DIETRO *a* : *era dietro alla casa* ; rarement pour le temps, comme dans *dietro mangiare* (*post coenam*); RETRO chez Dante : *che retro a lui siede Pg*. 7, 116. Le mot italien produit par anastrophe, DOPO, s'emploie pour l'espace et le temps : *dopo le spalle* (*post tergum*), *dopo costui venne un famoso* ; val. aussi pour *secundum* : *dupę legile* (*secundum leges*). — Esp. TRAS pour l'espace : *iba tras él* ; *está* DETRAS *de la puerta*. DESPUES *de* s'emploie du temps et de l'ordre : *despues de la pasqua, despues de dios* (*secundum deum*), arch. EN POS *de dios*. Port. TRAS *os montes* ; DETRAS *da casa* ; DESPOIS *de tempestade* ; *hir* APOS *algum, apos isso* (*postea*). — Prov. TRAS pour l'espace, par ex. *tras un pilar* ; DETRAS *si*. Temps et ordre : APROP *vos* ; APRES *l'afan* ; SEGUENTRE *vos Jfr*. 147[b] ; *desenguentre lui*. — Franç. DERRIÈRE pour l'espace, contraire de *devant* : *il est derrière le jardin*. APRÈS pour l'espace et le temps : *après ce vestibule est un salon, après le déluge*. V.fr. RIERE, DETRES, PUIS, SOVENTRE, tous avec l'accusatif.

CIS et TRANS. Ital. DI QUA et DI LA unis à *da* : *di qua dal mare, di là dal monte, al di qua dell' Apennino, al di là delle Alpi, di qua dal suon dell' angelica tromba Inf*. 6, 95, *di là dal modo che'n terra si vede Par*. 5, 2. — V.esp. AQUENDE, ALLENDE *del rio* ; port. *aquem dos Alpes* ; *alem da Taprobana*. — Prov. DE SAI, DE LAI *mar, de sai Adam*. — Franç. DEÇA, DELA *la rivière, de deçà la Loire, au delà des mers, au delà de mes espérances*.

ULTRA. Ital. OLTRA avec l'accusatif, aussi avec *ad* : *oltra le Alpi, oltre ad ogni speranza, oltre a questo* ; devant un *a* on emploie la forme *oltre*. — Prov. OLTRA *la terra normanda*. PART *totz los mons, part las donas* (*praeter*) *Flam*. 7, *part son voler Choix* IV, 77. — Franç. OUTRE *cela, outre gré, outre la somme* ; pour l'espace : v.franç. *passer ultre Saine, outre mer*.

CONTRA. Ital. CONTRA et, devant un *a*, généralement *contro*, avec l'accusatif ou avec *ad* : *contro a questa porta, virtù contra furore prenderà l'arme* Pétr. ; aussi INCONTRA, INCONTRO. Pour la situation dans l'espace (vis-à-vis) on se sert surtout de *all' incontro di una cosa* ; *rincontro, di rin-*

contro, a rincontro ; RIMPETTO, *a rimpetto, dirimpetto alla porta.* — Esp. *esta casa está* CONTRA *el oriente, la triaca es contra el veneno*; *hablas* ENCONTRA *de mi deseo.* Dans une acception purement locale : *una casa* FRONTERO ou ENFRENTE *de la iglesia.* — Prov. *estar* CONTRAL *solelh, leugier contra la mort* (en comparaison de); un synonyme est ENCONTRA. — Fr. *ce champ est* CONTRE *le bois, marcher contre l'ennemi.* Pour la situation dans l'espace : VIS-A-VIS *de.* V.fr. CONTRE, ENCONTRE comme en provençal ; avec *parler* il s'emploie dans un sens favorable : *encontre lui ne parleront,* voy. Melion p. 44, comp. *adversus aliquem loqui* dans Térence, et m.h. all. *sprechen wider diu wîp* (avec elles), v.ital. *disse contro lui CNA.* 29.

VERSUS est usité aussi en roman au sens abstrait pour *adversus,* et pour les déterminations de temps. Ital. VERSO *l'occidente, verso la sera* (*sub vesperam*), *commettere qc. verso uno, la sua pietà verso di me, disse verso Melisso* (comme *contra*) *Dec.* 9, 9, *mordere era nulla verso'l graffiar* (en comparaison de) *Inf.* 34, 59 ; INVERSO *il mare* ; les deux prépositions s'abrègent chez les poètes : *ver ponente, inver l'angelica beltade.* — Esp. HÁCIA : *vieron venir hácia ellos un bulto de gente.* — Pr. VES *se me tira, vas lui fay falhimen, son fals vas mi li plus leial* (en comparaison); DEVES *qual part me vire, deves deu no torna so talent*; b.lat. *de versus monasterio venit* Bréq. 136 (ann. 631). ENDREIT (dans la direction, par rapport à) : *endreg vos eu non aus far semblan Choix* III, 214, *endreg bona fe mi vulhatz be* 174, *endreg d'amor* 301. — Franç. VERS qui n'a que le sens local et temporel, ENVERS dans le sens abstrait : *vers le Nord, vers les quatre heures* (*circitèr*) ; *charitable envers les pauvres, ingrat envers son bienfaiteur.* V.fr. VERS, aussi abstrait, par ex. *continent vers les femmes*; *guardez* DEVERS *les porz Rol.* p. 35; *il vint devers le roy* (en présence du roi) Froissart; (PAR DEVERS est encore usité avec le pronom personnel) : *par devers lui* ; ENDROIT, comme prov. *endreit.*

SUPER, SUPRA. It. SOPRA avec l'accusatif, rarement avec AD.: *volar sopra il cielo, montare sopra il cavallo* (*equum conscendere*), *sedere sopra un carro, correr sopra uno* (sur qqun), *sopra la marina* (*ad mare*), *sopra sera* (*sub vesperam*), *pensare sopra una cosa, l'amava sopra la vita sua, giuro sopra la mia fè, sopra la malattia ancora la fame* (*super morbum etiam fames*). SU, IN SU avec le même

sens : *sull' alta riva* ; *un carro in su due rote, sulla* et *in sulla nona* (*circiter meridiem*), *in sul mio primo giovenile errore* P. *Son.* 1. — Esp. SOBRE : *la tortolilla sobre el olmo, subir sobre asno, me costó sobre cien reales, correr sobre alguno, llegar sobre la tarde, hablar sobre mesa* (*super coenam*), *disputarse sobre una cosa.* Aussi port. SOBRE, et, dans les deux langues, EN CIMA *de una cosa.* — Prov. SOBRE, DESOBRE : *jurar sobre sans* (sur les saints évangiles); *riu desobre los sablos.* SUS, DESUS : *montar sus l'arbre, honrada sus tota re* ; *venir desus un destrier.* — Franç. SUR : *cela roule sur la tête, s'appuyer sur un bâton, ville sur le Rhin* (*ad Rhenum*), *sur la fin de l'hiver, sur ma foi, sur toute chose* (*super omnia*), *disputer sur une question.* DESSUS (au lieu de l'usité *sur*) : *rêver dessus cette aventure* Mol., *il entasse lauriers dessus lauriers* Corn.; de même AU-DESSUS *de* pour *supra* : *au-dessus des cieux, au-dessus de ses forces, au-dessus des louanges* ; PAR DESSUS et DE DESSUS avec l'accusatif : *il est riche et par-dessus cela il est sage* ; *ôtez cela de dessus la table.* V.fr. *rex* SOVRE *pagiens Eulal.*; *Oliver est* DE SUR *un pin muntet Rol.* p. 32 ; *de sor la coife RCam.* 18 ; *cel cop* SUS *tous autres loerent Ccy.* 1729 ; *sus un mont* encore chez Marot et Rabelais. EN SUN *cel pin Charl.* 82 ; *par sum les puis Rol.* p. 23. — L'emploi roman de *super* pour *ad* est de la plus haute ancienneté : *Maddoallo super fluvium Anisola* Bréq. 26b (ann. 528); *interfectus est Super Ira fluvio,* voy. *Marii chron.* Bouq. II, 13 (VIe s.); *in loco Cotiraco, quae est super fluvium Isera* Mar. 98 (ann. 640); *villas super ripam Minei Esp. sagr.* XL, 381 (ann. 842) etc.

SUB et INFRA. It. SOTTO : *sotto il sole, sotto pena della vita, sotto il governo di questo principe* ; plus rarement *sotto ad una cosa.* L'esp. so, qui jadis était généralement usité, ne s'emploie plus maintenant que dans certaines expressions comme *so pena, so pretexto.* Ce mot a été remplacé par BAXO avec l'accusatif, par ex. *baxo mis pies* ; DEBAXO *de la cama.* Port. SOB *pena* ; DEBAIXO *da chave* ; ABAIXO *deste monte.* — Prov. SOTZ *lo cel.* — Franç. SOUS *le ciel, sous le nom de mon ami, sous peine, sous quinze jours* (*intra 15 dies*). AU-DESSOUS *de,* le contraire de *au-dessus de,* s'emploie surtout pour *infra* : *au-dessous de Paris, au-dessous de trois ans* ; PAR-DESSOUS *la table.* V.fr. DE DESUZ *un' olive Rol.* p. 82. — B.lat. *subtus curtem* Bréq. 26c (ann. 528), *subtus castrum HL.* I, 34 (ann. 807) etc.

INTER, INTRA. Ital. INTRA, TRA, INFRA, FRA[1] : *intra'l carro e le colonne*; *per me si va tra la perduta gente Inf.* 3, 3; *tra erto e piano* (entre escarpé et plat) *Pg.* 7, 70; *infra tre soli*, *infra il mezzo giorno* (*sub meridiem*); *dire fra se*. ENTRO avec *ad* et l'accusatif : *dissemi entro le orrecchie*, *entr'alle mura*; *per entro la fronde Pg.* 22, 140. 26, 34. DENTRO en général avec *ad* : *mi mise dentro alle segrete cose Inf.* 3, 21, *dentro dalla muda* 33, 22. IN MEZZO (au milieu de) avec *di*, *ad* ou l'accusatif : *in mezzo del mio volto*, *in mezzo agli Alamanni*, *in mezzo l'alma* P. *Cz.* 8, 6; PER MEZZO voy. *per*. — Esp. ENTRE (pour *inter*, *intra*) : *entre los hombres*, *entre año*; de même *entre agradecido y quexoso* (comme ital. *fra*), *decir entre si*; *por entre flores*. DENTRO *de* par ex. *dos años*. EN MEDIO *de* et POR MEDIO *de*, aussi avec l'accusatif : *en medio el coro* etc. Exemples port. ENTRE *o ceo e a terra*; *entre alegre magoada* (entre joyeux et triste) *Lus.* 2, 38; DENTRO *de poucos dias*; *de dentro de si* (en lui-même). — Prov. ENTRE *las gensors*, *dir entre si* (ital. *dire fra se*); b.lat. *cogitans intra me HL.* I, 107 (ann. 861); comme déjà en latin classique. MEST *las bonas gens*. EN MIEG *la via*. — Franç. ENTRE *quatre murailles*; avec un pluriel indéterminé on emploie PARMI, par ex. *parmi les hommes*, *parmi le peuple*. V.franç. aussi EN MI, qui de même que PAR MI se renforce parfois au moyen de *tres* = *trans* : *l'abat tres en mi le sablon Agol.* 213; *chevauchet tres par mi les bois Charl.* 104, *tres par mi l'ost s'en vait* (juste au milieu) *G Vian.* 1449, *la noise tres par mi l'ost levée RCam.* 71.

EXTRA et PRAETER. Ital. FUORI : *fuor della porta*, *uscito fuor del pelago alla riva Inf.* 1, 23, *fuor solamente io* (adverbial), *fuor solamente la sua Biancafiore*, *fuor da*

1. L'attribution qui a lieu en italien du sens de *intra* à *infra* est, comme on le sait, de toute ancienneté en b.latin; nous ne décidons pas si le v.allemand *undar*, qui embrasse les deux significations, a déterminé l'usage roman. Cette confusion est commune aux chartes de toutes les provinces romanes, par ex. *infra vel foras civitatem* Bréq. 50[a] (ann. 543), *infra muro Andecavis Form. Mab.* 45, *infra quadragesima* Brun. 438 (ann. 715), *infra plebe et territorio* 469 (ann. 724); *infra circulum Esp. sagr.* XI, 260 (IX[e] s.), dans Grég. de Tours *infra castelli saepta* 3, 13, *infra paucum tempus* 5, 20. Il semble donc que cet *infra* pour *intra* a été d'abord commun à tout le domaine roman, mais que plus tard le français et l'espagnol ont renoncé à cette particule qu'ils trouvaient superflue.

una cosa, fuor di modo (*praeter modum*); *da* ou *di una cosa* INFUORI exprime aussi le sens de *praeter*. — Esp. FUERA *de* : *estar fuera de casa, fuera de juicio, fuera de uno* (*praeter*) ; port. FORA *da cidade, fora a presa* (*excepta praeda*). *Praeter* est rendu en espagnol par AMEN *de,* par ex. *amen del ayo, amen desto* (*praeterea*). — Prov. ESTRA *grat* (fr. *outre gré*); ESTIERS *mon grat Choix* IV, 210, *estiers los onze mil*. FORS *dieu et amors*. — Franç. HORS *de la ville, hors de chez soi, hors deux ou trois* ; HORMIS *quatre personnes* ; *il passa* PAR DEHORS *la ville*. V.fr. *defors la porte* ; ESTRE *la gent vilaine*. — Il faut aussi citer ici les mots invariables EXCEPTO et SALVO : ital. *eccetto gli amici, salvo la città di Lucca* Ric. Malisp., *salvo una figlia* ; esp. de même *excepto los amigos, salvo los derechos* ; fr. *excepté trois personnes* (il est fléchi quand un nom le suit : *trois personnes exceptées*), *sauf une terre* ; *sauf* est fléchi aussi en v.fr. : *sauve m'onnour Ccy*. 66 ; le b.latin traite ces mots comme de vraies particules : *excepto decem solidos* Mar. 182 (ann. 551), *excepto illos* Bréq. 290ª (ann. 680), *excepto una petiam de terra* Mur. V, 747 (ann. 767), *exceptus ipsas vineas* Marc. 801 (ann. 878); EXCLUSO *omnium legum beneficia,* voy. Maffei *Stor. dipl.* 144. Puis pr. TRAIT : *tot Peitieu, trait la Rochella LR*.

SINE. Les correspondants romans de cette préposition régissent tous l'accusatif, l'italien seul dit avec le pronom personnel *senza di me*.

Outre les prépositions propres ou impropres citées ci-dessus, il existe encore plusieurs substantifs et participes qui expriment plus ou moins complètement la signification de prépositions simples. Les mots les plus importants de ce genre sont les suivants. Pour le moyen MEDIANTE (au moyen de) : ital. *mediante il tuo consiglio* ; esp. *mediante la gracia del principe* ; fr. *moyennant une somme d'argent*. MERCÈ (grâce à) : ital. *mercè della buona fortuna, mercè tua* ; esp. *merced á la liberalidad vuestra*. Une expression plus énergique est A FORZA, par ex. *a forza di venti* ; esp. *á fuerza de cuchilladas* ; fr. *à force de soins* (*par beaucoup de soins*). — Pour la cause on a CAUSA et d'autres substantifs analogues comme ital. *per* CAGIONE *di, a cagione di, a mia cagione* ; *per causa vostra* ; *per* RISPETTO *di* ; esp. *por* RAZON *de* ; *á causa de, por causa de* ; franç. *à cause de* etc. — Pour le rapport : ital. CONCERNENTE *questa cosa* ; APPARTENENTE *a questo affare* ;

esp. TOCANTE *el negocio*; franç. *concernant, touchant ces affaires*; *à* L'ÉGARD *de ces affaires*. — Le remplacement qui est indiqué par *pro* s'exprime aussi par LOCO : ital. *in luogo di*; aussi *in* CAMBIO *di*; esp. *en lugar de* et *en* VEZ *de*; franç. *au lieu de*. — Pour la durée on emploie le participe DURANTE : it. *durante la memoria degli antichi*; esp. *durante la paz*; fr. *durant le printemps*; PENDANT *la guerre*; en outre esp. MIENTRAS *la audiencia* Cald. I, 79[a]. — Une antithèse est exprimée par NON OBSTANTE : ital. *non ostante i preghi della donna*; esp. *no obstante su liberalidad*; franç. *nonobstant ces difficultés*. Puis MALGRADO : ital. *malgrado di tutto il mondo* (lat. *ingratiis totius mundi*), *mal tuo grado* (*ingratiis tuis*); pr. *malgratz de sos Ties Choix* IV, 67, *a malgrat del comte GA*. 1828; franç. *malgré la rigueur du temps, malgré moi*; aussi esp. *á* PESAR *de, á* DESPECHO *de*, ital. *a dispetto, a* ONTA *di uno*. — Une expression isolée est le franç. FAUTE et MANQUE, par ex. *d'argent*.

Il reste encore à citer quelques particules dont peut dépendre un cas. On a parlé plus haut de *satis* avec le génitif. 1) Avec ECCE, dont la représentation romane a été étudiée au tome II, p. 432, le nom sur lequel on veut attirer l'attention se construit en latin au nominatif (*ecce tuae litterae*), mais les comiques emploient aussi l'accusatif (*virum bonum eccum*). Ce dernier cas est celui qu'a appliqué le roman: l'emploi en est attesté avant tout par un texte de la plus haute ancienneté, le *Boèce* provençal, où on lit : *ecvos l'emperador* (et non *l'emperaire*) 44, *ecvos Boeci cadegut en afan* 72, et de même *vec lo vos tan dolen GRoss*. 4086, *veus Melian en pes levat Jfr*. 172[b] (mais *veus Melians* 148[b]). Les *Leys* II, 186 remarquent à ce propos : *apres* VEUS *pot hom pausar nominatiu oz acusatiu*. V.franç. *est-vus Carlun* (non pas *Carles*) *Charl*. 298, *evọs venu Balan Agol*. 1083; il en est généralement de même en b.latin : *ecce nepotem tuum* Gr. Tur. 6, 24. De là les combinaisons avec l'accusatif du pronom, ital. *eccomi* (me voici), esp. *heme aqui, helo aqui*; port. *eisme rico e bem aventurado* (me voici riche et heureux) S. de Mir. II, 116, v.franç. *ve-le-ci*, franç.mod. *te voilà, la voici*. Avec des substantifs il n'est plus possible, il est vrai, de distinguer l'accusatif en italien, en espagnol et en français modernes : ital. *ecco una lonza leggiera*; esp. *afevos doña Ximena*; franç. *voilà le livre*. L'auteur du *Cid* a même tout à fait perdu le sentiment de la présence de *me* quand il dit : *afe*ME *aqui* YO *é vuestras fijas*

1605. Ce mot d'ailleurs se construit en général comme le verbe *videre*. Ital. *ecco venir l'amico* (*eccum amicum venire video*), *ecco che viene*. Esp. après *do, donde*, ou devant le verbe : *afé Minaya do lega* PC. 1325, *hevos do venian nueve donas* JMen. *Coron.* 39, *veis aqui do vuelve el estudiante* *Nov.* 3, *hete viene un escudero* JEnz. 22[b], *he aqui vences* Garc. *Egl.* 2. Fr. *voici qu'il vient, le voici qui vient* (*voici venir*, qui se trouve encore dans Corneille et Molière, est maintenant vieilli), *voilà qu'on donne*. Le roman est particulièrement prodigue de cet adverbe. — 2) L'exclamation *guai*, qui procède sans doute de l'allemand, se construit avec le datif du nom. Ainsi ital. *guai a voi anime prave! Inf.* 3, 84 ; pr. *gai a las empregnans!* (*vae praegnantibus!*) GO. 108[b]; v.fr. *wai vus* (pour *à vus?*) *TCant.* p. 68 ; goth. *vai izvis!* aussi val. *vai tzie!* (*vae tibi!*). Mais l'espagnol *guay* (qui contient un regret) se construit avec *de* : *guay de los que van detras! Flor.* I, 144[a]; prov. *guai de ti!* val. *vai de cęlcętori de leage!* (*vae legis violatoribus!*).

CHAPITRE SEPTIÈME.

Voix du verbe.

Il faut considérer certaines particularités des diverses voix aussi bien que les périphrases multiples de l'actif et du passif.

1. ACTIF.

1. *Transitif* et *intransitif*. — Il arrive souvent que des verbes primitivement transitifs perdent la faculté d'avoir un régime direct, et, plus souvent encore, que des intransitifs l'acquièrent : c'est ce qui a été exposé au chapitre de la rection. Au reste il y a des verbes qui réunissent les deux emplois, sans qu'on puisse déterminer avec certitude lequel est originaire, comme ital. *penare* (punir, souffrir), *guarire* (guérir et se guérir), *inaridare* (faire sécher et se sécher), et beaucoup d'autres. Beaucoup d'intransitifs deviennent transitifs en prenant une signification factitive : on en a également vu des exemples plus haut.

2. *Réfléchi*. — Ce genre de verbe, après l'extinction du

passif organique, a acquis une importance extraordinaire. Le latin exprime le sens moyen, soit par le passif ou le déponent, comme dans *cruciari, delectari, falli, inclinari, laetari, moveri, pasci, versari,* soit par l'actif accompagné du pronom réfléchi, comme dans *se abstinere, se accommodare, se cogere, se continere, se deflectere, se delectare, se praestare.* Dans les langues modernes c'est de cette dernière manière qu'il est presque partout rendu. Voici quelques points qui appellent l'attention. 1) Le réfléchi *au sens propre* est un transitif dont l'action s'exerce sur le sujet lui-même, le pronom est donc à l'accusatif; ainsi ital. dans *astenersi, battersi, gloriarsi, inchinarsi, lodarsi, vedersi, vestirsi.* L'addition d'un second accusatif, comme dans *credersi bella, rendersi odioso, farsi poeta,* ne porte pas préjudice à la nature du réfléchi. — 2) Il n'est pas essentiel au réfléchi qu'il exprime une action dirigée par le sujet sur lui-même. Il peut aussi bien exprimer une activité interne qui se produit dans le sujet, ce qui semble avoir lieu par ex. dans it. *destarsi,* esp. *despertarse,* pr. *se rissidar,* fr. *s'éveiller* ; ital. *addormentarsi,* esp. *adormecerse,* prov. *s'adormir,* franç. *s'endormir* ; ital. *spegnersi,* esp. *extinguirse,* fr. *s'éteindre.* Il y a aussi certains verbes exprimant des sentiments qui prennent la forme réfléchie, et qui, dans certaines acceptions, ne peuvent y renoncer, par ex. *ammirarsi, maravigliarsi* (plus rarement *maravigliare*), esp. *admirarse, maravillarse,* fr. *s'étonner* ; ital. *pentirsi,* esp. *arrepentirse,* fr. *se repentir,* b.lat. *se poenitere Form. Bal.* 13; ital. *vergognarsi,* esp. *avergonzarse,* prov. *se vergonhar.* En valaque des transitifs employés comme neutres s'adjoignent volontiers *se* : *se certà* (*certare*), *se żucà* (*jocari*), *se żurà* (*jurare*), *se rugà* (*rogare*). — 3) Le réfléchi est dit *impropre* quand le pronom qui l'accompagne est au datif et l'objet à l'accusatif; en effet il n'exerce pas ici d'action réflexe : ainsi dans *figurarsi, persuadersi, promettersi una cosa, prendersi la libertà, vestirsi un abito.* — 4) La forme réfléchie est en outre l'expression d'une activité exercée par plusieurs sujets, l'un sur l'autre, par ex. ital. *il fratello e la sorella si amano*; esp. *el agua y el fuego se destruyen* ; fr. *ces deux hommes se battaient, se disaient des injures.* C'est là le sens *réciproque,* et comme il peut être confondu avec le sens réfléchi, il est souvent nécessaire de le désigner d'une façon plus précise au moyen de mots spéciaux; ces mots sont le plus ordinairement *unus alterum* : le français se sert aussi de la particule *entre*

qu'il prépose au verbe : ital. *eglino si lodano l'un l'altro*; esp. *aquellos se aman uno á otro*; franç. *ils s'aident l'un l'autre, ils s'entr'aident*; *ils s'entrelouent, ils se louent mutuellement*; val. *oamenii se ažute unii pre altzii*. Au lieu de plusieurs sujets on peut aussi avec quelques verbes, en vertu d'une liberté particulière de la langue, n'en avoir qu'un; on prépose alors à la personne avec laquelle ce sujet unique est engagé dans une action réciproque la particule *cum*, qui possède ici son sens propre de communauté, par ex. ital. *egli si batte col suo nemico*; prov. *conbatutz se sera ab Taulat Jfr.* 66[b]; franç. *a lui se cumbati* Wolf, *Lais* 335, fr.mod. *il s'est battu avec un tel*; esp. *yo me veré con él* (je me mesurerai avec lui); *mátate conmigo* (tue-toi avec moi, c.-à-d. tuons-nous réciproquement) *Num.* 4, 3 (p. 87); *yo me abrazé con mi hermano*; prov. *s'ieu m'encontre ab sos bailos LR.*; fr. *je me suis rencontré avec lui*; ital. *io mi sono percosso con lui*. Déjà dans le plus ancien b.latin : *si dominus cum alio se caedit* (se bat avec qqun) *L. Burg.* 5, 6. — 5) A la 3[e] personne du singulier et du pluriel le réfléchi peut prendre *la place du passif* : ital. *il libro non si trova* (*liber non reperitur*). Cet usage étant restreint à une seule personne, il sera examiné plus bas au chapitre XI. — 6) Souvent des intransitifs ou des transitifs employés avec une valeur intransitive, rarement des transitifs avec leur valeur propre, s'adjoignent arbitrairement un *pronom personnel* qui renvoie au sujet. Ce pronom alors se met au datif, datif qu'il faut distinguer du *dativus ethicus* (voy. p. 59) et qui a plus de la nature du *dativus commodi*. Les verbes qui expriment un mouvement corporel ou un état de repos, favorisent surtout cette construction. Ex.: it. *stoltissimo si è estimar giuste tutte le cose* (*stultissimum est existimare omnia justa esse*); *io mi son un che noto Pg.* 24, 52; *come ti stavi altera* 6, 62; *già mi vivea felice Orl.* 13, 5; *ella si sedea umile* P. *Cz.* 14, 4; *che si giace* 2, 4; *tu ti rimani Pg.* 24, 91; *il vento si tace*; *mi credo*; *tu ti pensavi*; *del troppo si teme Par.* 22, 27; *non so ch'io mi dica o ch'io mi faccia*; *andarsi, venirsi, dormirsi, incominciarsi*. Esp. *yo me era mora SRom.* 284; *estáte quedo*; *quedate conmigo*; de m. *andarse, irse, salirse, entrarse, huirse, pasarse, tardarse, callarse, morirse, cuidarse, temerse, curarse, saberse, reirse*. Prov. *s'anar* et *s'en anar*; *s'en issir Choix* III, 292; *se morir* V, 23; *s'oblidar lo dan* IV, 63; *se pensar* III, 68; *se voler Boèce*

185, *Choix* II, 251 ; *se cossirar* III, 226 ; *se cuiar* (souvent); *se comensar* 474 ; *se cessar* II, 86 ; *se taisser* (*tacere*) *GO.* 61[b] ; *s'aver dolor Choix* IV, 59, *s'aver meraveillas* III, 68 ; surtout la formule *si s'es* (ital. *se si è,* si cela est) comme dans *si s'es foudatz* III, 118, *si s'es orguelhs* 23. Le v.français se comporte presque comme le provençal, mais le français moderne a beaucoup restreint cette construction. Le plus ancien b.latin ne l'emploie pas souvent non plus : *quae michi* (*h*)*abui* Mur. III, 569 (ann. 757); *ego mihi ambulabam Form. Sirm.* 30; *perrexit sibi Esp. sagr.* XXXVI, p. XXIII ; *se taceant, HL.* 136, répond au prov. *se taisson.* Ce n'est pas là un pléonasme tout-à-fait dénué de sens, il donne à l'expression plus de bonhomie ; il se présente assez fréquemment dans les textes de l'ancien allemand, où l'on trouve les expressions suivantes (que nous traduisons en allem.mod.) : *du bist dir, ich weiss mir, sie kamen sich, er gieng sich, er sass sich, ich stand mir, ich schlief mir, er sprach sich,* ainsi donc tout-à-fait comme en italien. — 6) A l'inverse un nombre important de réfléchis propres peuvent, sans porter atteinte à leur signification, *se passer du pronom.* Le latin déjà usait de ce procédé avec beaucoup de verbes de cette classe, comme *abstinere, deflectere, inclinare, lavare, movere, mutare, vertere* pour *se abstinere* etc. Les verbes romans les plus importants employés sans pronom sont à peu près les suivants. COLLOCARE : esp. *colgar* (pendre), pr. *colgar* (se coucher) : *soleilh vai colgar Jfr.* 193 ; de même v.franç. *estoit allé culchier TCant.* 96 ; fr.mod. *coucher dans un lit,* mais *le soleil se couche.* — DERIVARE : ital. *derivare* et *derivarsi,* esp. *derivar,* fr. *dériver.* — INCLINARE : ital. *inchinare,* fr. *incliner,* v.fr. *li enclina TCant.* 125, 15 ; aussi DECLINARE lat. et rom. ; puis CLINARE pour *se clinare* dans Lucrèce : ital. *a quel parlar chinò la donna Ger.* 4, 70. Synonymes : ital. ABBASSARE, esp. *baxar,* franç. *baisser.* — LAVARE (se laver) : prov. *autra ves lavon Flam.* v. 575 ; v.fr. *lavé ont Ccy.* 234 ; fr.mod. *donnez à laver.* — LEVARE (rom. s'élever) : ital. *se tu non levi PPS.* I, 10 ; *leva su! Dec.*; *levando il sole* P. *Son.* 157 ; esp. *la estrella leva*; prov. *leva sus! LR.* I, 62[b]; *soleils leva* 63[a]; *una aura levet* 193 ; v.fr. *lieve sus!* Rq. I, 535 ; *li solel leva Agol.* 630 ; fr.mod. *les blés commencent à lever.* De même v.fr. TOLEZ *de ci* (levez-vous d'ici) MFr. I, 302, *tolez! Trist.* II, 107 (*te tol* ibid., *tol tei* 109); esp. ALZAD *del suelo!* Cald. I, 80[b] (très-usité). — MOVERE (rom. se lever, sortir) : ital. *or muovi! Inf.* 2, 67 ; *come mosser gli astor celestiali Pg.* 8, 104 ;

v.esp. *á mover ha mio Cid PC.* 169; *Almoçore movió para Castylla Fern. Gonz.* 199; prov. *de dieu mou tot saber Choix* V, 310; *chantars no pot guaire valer, si dins del cor no mou lo chans* III, 56; v.fr. *chançon muet de fine amour Ccy.* 366. — MUTARE (se changer) : esp. *el tiempo muda*; prov. *lo coms muda e cambia Fer.* 428; fr. *le temps a* CHANGÉ. — PARTIRI : it. esp. port. pr. v.fr. *partirsi, partirse, se partir* (se séparer, s'éloigner); esp. port. fr.mod. dans le même sens *partir* sans *se*. — RESUSCITARE : ital. *risuscitare*, esp. *resucitar*, fr. *ressusciter* avec ou sans le pronom réfléchi. — TORNARE : esp. port. prov. *tornar*, fr. *tourner* (tourner, se tourner); de même aussi prov. VIRAR *Choix* V, 283, comp. lat. *vertere* pour *se vertere*. — USAR prov. (s'user) : *lo mals d'amor franh e us' e briza* III, 220; v.fr. *fer use Rou* v. 67; mais en fr.mod. *les pierres s'usent*. — VESTIRE pour *se vestire* se trouve déjà dans Apulée; et parfois aussi en ital. esp. prov. *vestir*. De même CALCEARE : ital. *calzare* pour *calzarsi* (se chausser), pr. *causar* (*ella vai vestir e causar Jfr.* 136[a]), fr. *chausser*. — Le style de la poésie supprime souvent le pronom, ainsi ital. *adunare* pour *adunarsi, arricchire* pour *arricchirsi*, dans des poètes du XIII[e] siècle *tormentare, stancare, dolere, innamorare, meravigliare*, voy. *PPS.* I, 184. 187. 262. 282. 357; en esp. *sosegar* pour *sosegarse, esforzar* pour *esforzarse*; en franç. *calmer, évanouir, plaindre, renfermer*, formes qu'emploie par ex. Malherbe au lieu de *se calmer* etc. D'autres exemples (de l'ancien roman) ont été réunis et expliqués par Tobler, *Zum Alexanderlied* p. 43. Il peut ainsi arriver qu'un verbe, sous une seule et même forme, soit à la fois transitif, factitif et intransitif, comme l'it. *tornare* qui signifie tourner, faire tourner (rendre) et se tourner. — 7) Il reste encore à indiquer qu'il existe des verbes *exclusivement réfléchis*, dont l'emploi primitif s'est tout à fait perdu en dehors de cette forme. Par ex. : ital. *accorgersi, addarsi, affarsi, astenersi, avvedersi, diportarsi, imparentarsi, ingegnarsi, lagnarsi, pentirsi, rammaricarsi, vergognarsi*; esp. *abstenerse, antojarse, deportarse, desperezarse, portarse, quexarse, regodearse, solazarse*; fr. *se défier, se gausser, se méfier, se moquer* (v.fr. *moquer qqun QFA.* 184), *se repentir, se soucier, se souvenir*; quelques-uns de ces verbes ont déjà été signalés plus haut[1].

1. La *conjugaison* du réfléchi suit, en ce qui concerne la place du pronom par rapport au verbe, les règles qui seront données à la qua-

3. *Impersonnel.* — Il est essentiel ici de ne pas perdre de vue l'idée que représente cette catégorie du verbe. On nomme impersonnels les verbes qui, à la troisième personne du singulier, renferment un sujet impersonnel (neutre), ou l'expriment extérieurement au moyen du pronom neutre (it. *egli*, fr. *il*). Toutefois une autre idée impersonnelle, un infinitif ou une proposition tout entière, peut jouer le rôle du sujet. Les impersonnels se construisent soit absolument (*tonat*), soit avec un cas oblique personnel (*pudet me, licet mihi*). Un petit nombre seulement de ces verbes sont simplement impersonnels et par conséquent défectifs, comme ital. *mi cale, mi lece*; la plupart peuvent se construire avec un sujet personnel. Bien que quelques impersonnels latins soient maintenant, ou bien employés comme verbes personnels, comme it. *egli si pente* de *poenitet,* ou bien éteints, comme *miseret, taedet,* néanmoins le nombre de ceux qui se sont conservés dans les langues filles est considérable. Pourtant le français a perdu un grand nombre de ces verbes; il les remplace par la périphrase ou d'une autre manière. En voici plusieurs que le francais moderne ne connaît plus : *il espart, il vente, il aserist, il avesprist, il est anuitié, il m'estuet, il m'apent, il m'afiert, il me loist, il me monte, il m'abelist, il me haite, il me deult, il me membre.* — On a déjà indiqué au chapitre cinquième que les impersonnels se construisent avec le datif de la personne; quelques verbes de cette classe qui expriment des phénomènes naturels s'emploient aussi comme transitifs : ital. *piove lagrime*; prov. *cel que us ploc manna Leys* I, 290; v.fr. *l'eve que les nues pluevent G. d'Angl.* p. 56; fr.mod. *il pleut du sang*; lat. *pluit terram*; all. *es regnete Feuer und Schwefel.*

Parmi ces verbes il en est un qui a de l'importance et qui

trième section. Il faut remarquer ce qui suit : en italien le pronom, à l'indicatif et au subjonctif, peut précéder ou suivre le verbe : (*io*) *mi pento* et *pentomi, ti penti pentiti, si pente pentesi, ci pentiamo pentiamci, vi pentite pentitevi, si pentono pentonsi.* Mais à l'impératif *pentiti* (*tu*), *pentasi* et *si penta, pentiamoci, pentitevi, pentansi* et *si pentano*. Inf. *pentirsi*; gér. *pentendosi*, part. *pentitosi.* — Esp. *me alegro* et *alégrome, te alegras alégraste, se alegra alégrase, nos alegramos, os alegrais, se alegran* et *alégranse.* Au subjonctif le pronom précède : *que me alegre*. Impér. *alégrate, alégrese, alegrémonos, alegraos, alégrense*. Inf. *alegrarse*; gér. *alegrandose*. De même en portugais. — En français le pronom précède toujours, sauf à l'impératif propre : *réjouis-toi, réjouissons-nous, réjouissez-vous.* — Val. (*eu*) *mę mir, te miri, se mirę* etc. Impér. *miręte tu, mirese el, miratzivę voi*; inf. *a se mirà*, gér. *mirynduse.*

d'ailleurs ne signifie rien par lui-même et ne fait qu'indiquer l'existence d'un objet. L'all. *es gibt* est rendu en roman de la manière suivante. 1) Par EST, SUNT, généralement en compagnie d'un adverbe de lieu, comme aussi l'angl. *there is, there are*. Ital. *è, v'è, c'è* (*evvi, ecci*), par ex. *v'è un uomo*, plur. *sono, vi sono, ci sono uomini*; *egli ci sono dell' altre donne Dec.* 3, 3. Prov. *es hom*; *non es senhora que o vuelha*; v.franç. *il sunt quatre manieres TCant.* 170. Val. *sunt oameni*; *este vertute* (il y a des vertus). Cette expression ne devient en réalité impersonnelle que lorsque le singulier *est* se construit avec le pluriel du sujet, liberté que se permettent les langues romanes (comp. plus haut chap. X, § 4) : ital. *ancor non è molt' anni Inf.* 19, 19; cet *est* s'applique en français dans le style élevé, mais seulement au présent, à l'imparfait et au parfait de l'indicatif : *il est des villes*; *il était des peuples*. — 2) Par HABET, accompagné d'ordinaire de l'adverbe de lieu dont il a été question et d'un accusatif dépendant au singulier ou au pluriel. L'expression italienne est *ha* ou *vi ha, havvi, v'ha*, par ex. *ha quindici giorni* (il y a 15 jours); *quivi non avea pianto*; *v'ha de' principi*; *molti cittadini v'avea*. L'expression espagnole est *ha* ou *hay* (de *ha y*, mais cette combinaison avec *y* n'a lieu qu'au présent de l'ind.), par ex. *diez años ha*; *hay un hombre*; *habia una muger*; v.esp. (ici *y* s'unit aussi aux autres temps) *tales y ha PC.* 3513; *avie hy un calonge* Bc. *Mil.* 330. Le portugais emploie simplement *ha*, p. ex. *ha hum anno, houve tempo*; *haverá muitos homens*; mais l'ancienne langue appliquait aussi l'adverbe de lieu : *se y a provas FGrav.* 385; *quantos filhos dalgos hy ha FMart.* 593; *nam ha hi outra casa* R. *Men.* c. 10; encore dans Camoëns. Prov. *mans jocs y a Choix* III, 211 ; *non ac baro* 413; *non a tan fin aman cum me* 397; *se no i agues plus ome mas mi e vos GRoss.* 3690; *de tals n'i ac LR.* I, 555[a]. En français l'adverbe est indispensable : *il y a longtemps*; *il y a des femmes*; mais le v.français s'en passait aussi : *aguait ad e traïsun LRs.* 377; *en vous a honnour et savoir Ccy* 2398. La présence de l'accusatif dans cette formule est prouvée par les exemples provençaux et v.français. En italien *est* et *habet* sont aussi usités l'un que l'autre, en espagnol et en français *habet* est devenu l'expression dominante. Dans les patois allemands on entend dire aussi *es hat Leute*. Le daco-roman semble ignorer cet emploi de *habere*. — 3) Une expression spécialement italienne, mais peu usitée, est SI DA, SI DANNO : *si può dare un uomo*

più indegno? non credeva si desse al mondo una si rara virtù; *si danno di quelli che sostengono*. *Si da* correspond à *datur, conceditur,* d'où a dû se développer le sens de apparaître, exister. L'allem. *es gibt* se rapproche d'autant plus de l'expression latine que le pluriel aussi, *es geben Leute,* était jadis usité, voy. Grimm IV, 230. En espagnol et en portugais on emploie pour *ofrecerse* l'expression *darse* qui concorde à peu près avec la locution italienne : *dase en tierras calidas* (il s'en présente dans les terres chaudes); *qué medio se dará? Nov.* 7; *pueden darse versos que* etc. Rengifo *Art. poet.* p. 18; port. *se se dessem taes circumstancias.* — 4) L'idée opposée à *il y a* est rendue en français par IL FAUT, IL MANQUE, expressions avec lesquelles on peut également construire un pluriel: *il me faut des livres*; *il nous manque plusieurs décades de Tite-Live.* — 5) Un verbe d'un sens analogue à celui de *est, habet* est FACIT, qui se dit surtout du temps et de la température. Ital. *fa caldo, fa freddo, fa giorno, fa notte, fa buon tempo, fa pruina, fa vento.* Esp. *hace frio, hace buen tiempo, hace diez años*; de même port. *faz.* Franç. *il fait froid*; *il fait des éclairs, du vent, beau temps, il fait jour.* Mais val. *è cald, è frig, è timp serin* (cependant *se face noapte* pour *fit nox*). — Cet usage remonte très-haut, si le passage de Grégoire de Tours 3, 37 *gravem hyemem fecit,* donné par tous les manuscrits, est authentique ; un seul manuscrit porte *gravis hiems fuit.*

On forme d'ailleurs des *phrases impersonnelles* au moyen de *esse* et de quelques autres verbes. 1) ESSE s'unit avec un adjectif neutre ou un adverbe, comme dans les formules connues ital. *m'è grave,* pr. *m'es greu* (m.h.all. *mir ist swaere*); pr. *m'es bel,* v.fr. *il m'est bel* (cela me fait plaisir); prov. *m'es mal* (cela me fait de la peine); ital. *m'è tardi,* v.fr. *il m'est tard* (il me tarde); prov. *m'es parven* (cela me paraît clair, m.h.all. *ez ist schîn*); prov. *pauc m'es,* v.fr. *il m'est peu* (il m'importe peu); v.fr. *de tex aluses petit m'est* (m. s.) *NFC.* II, 48, *lor est de nos petit Parton.* I, p. 160; fr.mod. *il* FAIT *cher vivre.* Ou bien il s'unit avec des substantifs, et voici les formules qu'il faut signaler. Pour OPUS EST : it. *m'è uopo, è d'uopo,* FA *d'uopo, uopo mi son libri*; v.esp. *m'es huevos*; pr. *m'es obs, m'*A *obs Choix* IV, 68, *una ren m'*A *obs* III, 6; val. *de op este.* Pour NECESSE EST; ital. *è necesse* (latinisme employé par Dante), *è di bisogno, è mestieri,* FA *di bisogno,* FA *mestieri*; esp. *es menester, aquel* HA *menester una cosa*;

port. *hei mister conselho*; prov. *mestier es, li* A *mestier que* *GO*. 295[a]; v.fr. *il lui* A *mestier Sax*. I, 6; fr.mod. *il n'est pas besoin* (affirmativement non pas *il est besoin,* mais *j'ai besoin de*). De même ital. *è forza*; fr. *force m'est*; ἀνάγκη ἐστί. Pour VISUM MIHI EST : prov. *m'es vis*; v.fr. *il m'est vis*; v.ital. *ciò m'è viso PPS*. II, 236; *fu viso a me* avec l'infinitif *Par*. 7, 5; la formule procède du latin, mais elle n'est pas un latinisme, comme on le prétend pour le passage de Dante. Au lieu de *vis,* où l'on croyait sentir un substantif, le provençal dit aussi *m'es avis,* v.fr. *il m'est avis, il m'est advis*; ital. *mi è avviso*. Synonyme : prov. *veiaire m'es, veiaires es a mi* (comme *visum est mihi*) *GO*. 15[a]; v.fr. *il est viere*; le substantif a le sens de *opinio*. Sur *est* avec l'infinitif (ital. *non è da credere*) voyez chap. VIII. — 2) Autres verbes. STARE et ANDARE avec des adverbes : it. *mi sta bene*; *va bene, va male*; esp. *bien me va*; prov. *be m'esta*; *mielhs me vai*; fr. *il me va bien*. De même aussi PRENDERE : ital. *m'è ben preso di questa cosa* (bien m'en a pris); prov. *ben lur en pren Choix* IV, 357; *cum m'en fora ben pres* 418; fr. *il lui prendra mal*; *bien lui a pris*. Avec SAPERE : ital. *mi sa buono*; esp. *me sabe bien*; prov. *me sap bo* (cela me convient). Avec SEDERE : fr. *il me sied bien*; b.lat. *caritatis studio sedit atque convenit* Bréq. 84[a] (comp. v.h.allem. *ez sizit mir*). VALERE : ital. *val poco* etc.; esp. *val mas*; prov. *val pauc*; fr. *il vaut mieux*.

4. *Expression périphrastique de l'actif*. — Il s'agit ici non pas de la périphrase qui s'applique à certains temps et dont nous parlerons plus tard, mais de la substitution de la périphrase à l'actif dans son ensemble. Les verbes qui servent à cette périphrase sont *esse, stare, ire, venire,* on les construit avec le gérondif ou le participe présent d'un verbe donné. Cette méthode, qui consiste à employer deux verbes à la place d'un seul, est extrêmement répandue. La périphrase serait une prolixité inutile si elle n'en disait pas plus que l'expression simple, mais elle a au contraire, grâce à certaines idées accessoires qui l'accompagnent, l'avantage de rendre superflus d'autres mots et de contribuer ainsi à la concision; seulement l'abus du verbe qui sert à la périphrase finit par lui enlever toute valeur. 1) ESSE a pris le sens d'une existence persistante; le participe qui l'accompagne exprime donc une activité persistante. Ce mode d'expression aujourd'hui vieilli était jadis fort usité. Ex. : it. *perdente* (pour *perdenti*) *sono PPS*. I, 31; *son di molte pene sofferente*

184; *di lei son temente* 202; *chi è di me ferente?* (qui me blesse?) 514; *io son saccente di* etc. BLat. 26. En espagnol et en portugais le parfait de *ser* se construit souvent avec le gérondif, mais alors il remplace le temps qui fait défaut au verbe *ir* (aller); l'ancienne langue présente aussi l'emploi d'autres temps qu'elle unit au participe, p. ex. *merezientes erades* Bc. *Mil.* 276 (pour *mereciades*); *yo desto so creyente* Rz. 140; *eran creyentes que* etc. *Apol.* 271 ; on trouve plus souvent le verbe *sedere* qui s'est mêlé à *esse* : *seyense consejando PC.* 122, *sonrrisando* 2541. Pr. *cum lo leos es dormens Choix* III, 390; *quant la vida er durans* 87; *siatz de mos tortz perdonans* IV, 365; *siatz desheretans dels enemicx* ibid. v.fr. *vos pri que ne seiez fuiant Rol.* p. 47; *sont disanz QFA.* 109; *n'est lungement durant TCant.* p. 10; *en est desirant* Ch. d'Orl. 41; *d'elle estre jouissant* Mar. I, 293; *sous ceste tumbe est gisant* III, 250, et souvent encore chez le même auteur. Tant que le participe reste seul, ou tant qu'il a un génitif sous sa dépendance, il se rapproche du nom; il a plus de la nature du verbe lorsqu'il est suivi d'un datif ou d'un accusatif, mais en ce cas le gérondif est plus usité. Ital. *cui sono immaginando PPS.* I, 338; *considerando sono li dolci intendimenti* 487 (ital.mod. *sto considerando*). Prov. *serrai li plazens e merceians Choix* III, 316; *me non suy clamans* IV, 70; *el es trastornant lo poble* (*commovet populum* (*Vg. Luc.* 23, 5) *GO.* 242ª; v.fr. *leur soyez donnans QFA.* 120; *sont tenant grant chasement Berte* 15; *suis vostre grace attendant* Ch. d'Orl. 21. En latin déjà on trouve assez souvent *sum* uni au participe présent pour donner au verbe un sens de permanence: *sum dicens* (je suis un homme qui parle), et avec un régime : *fuit temporibus inserviens*; *ut senectus sit operosa et semper agens aliquid* (comp. Haase sur Reisig, note 579). Les nombreux exemples de cette expression que présente la Vulgate ont été suggérés par l'original grec, mais les textes b.latins reflètent le procédé roman et cela jusqu'à une époque avancée, par ex. *erat regnum cum justitia regens* Gr. Tur. 3, 25; *erat cernens magnalia dei* 6, 6; *sum contradicens, sum resistens Cap. Car. Calv.*; *que est pertinente* Mur. V, 1009 (ann. 754); *simus dimicantes, simus deo servientes Esp. sagr.* XL, 403 (xᵉ s.), et ce procédé est extrêmement commun dans les chartes. La même forme se retrouve, comme on sait, en grec (φιλῶν εἰμι), en gothique (*vas laisjands*), surtout en v.h.allemand (*was beitônti*) et

plus souvent encore en anglais (*I am going*)[1]. — 2) STARE indique un état transitoire (comme le m.h.all. *stân*, se trouver); on dirait par exemple en espagnol *yo estaba en Madrid*, mais *yo soy Español*. Ce sens passe au gérondif avec lequel *stare* s'unit, ce qu'il peut faire dans toutes les langues où il a persisté: ital. *sto scrivendo* (je suis en train d'écrire), *stava scrivendo* etc.; esp. *estoy comiendo, estaba hablando*; port. *estou cantando*; prov. *estauc baisan*; cette construction n'est plus possible en français. Le roman *sto aspettando* ne répond pas au latin *sto exspectans* Tér. *Eun.* 3, 5, qui se décompose dans les deux idées *sto et exspecto*. Le v.h.all. *ez frâgen gestuont* (commença) est assez près de l'expression romane. — 3) IRE (ANDARE) avec le gérondif exprime en italien une activité continuée: *andar sospirando mattina e sera*; *andar pensando*; *spero e vo sperando PPS.* I, 54; *vago augelletto che cantando vai* P. *Son.* 317; *e come i gru van cantando lor lai Inf.* 5, 46; *la gia cercando Orl.* 12, 3. En espagnol ce verbe tend à indiquer le commencement d'une activité: *les fué diciendo* (commença à leur dire); *ellos fueron perdiendo la fuerza*; *se va haciendo tarde*; *yo voy temiendo*; *él se iba burlando*; *yo lo iré declarando*. Port., comme en ital.: *bradando vou CGer.* I, 205; *foy negando* 293; *o planeta que as horas do dia vai distinguindo Lus.* 2, 1, et de même *se vão libertando, forão dilatando, andarão devastando*. Parfois la périphrase semble à peine dire quelque chose de plus que le verbe simple. Prov., aussi comme en italien: *trastota dia*

1. Elle est moins employée en allemand moderne : *ich bin verlangend es zu wissen*; la phrase de Lessing, *Emilia Galotti* II, 7 : *ich war mir sie in dem Vorzimmer nicht vermuthend*, est assez lourde. — Les langues romanes, dans la période ancienne, favorisent aussi la périphrase avec *esse* et l'adjectif verbal en *tor* (*amator*), par ex. ital. *il core sia pensatore* (c.-à-d. *pensi*) *PPS.* I, 47; esp. *como sodes sabidor* (*como sabeis*) *PC.* 2962; *dod eran movedores* 3631; *al otro eres destroidor* Rz. 406; *será merescedor pora ser privado del rey* (il méritera de devenir le confident du roi) *Cal. é D.* 70[a]; *de una cosa so bien sabidor Fern. Gonz.* 225; port. souvent *ser ajudador, desejador, perguntador, morador, rogador, sabedor, sofredor*, etc., par ex. *serei rogador a deus* (*rogarei a. d.*) *Trov.* n. 130; prov. *vos suy de ben razonaire* (*vos razoni de ben*) *LR.* I, 423; *cui sens non es guidaire PO.* 134; *qui qu' en sia lauzaire Choix* III, 318; *del plus serai atendens e sufrire* (uni au part.) III, 316; v.franç. *li estes aideor* Ben. II, 79. C'est en provençal que cette tournure est le plus usitée. B.lat. *qui subter subscripturi vel signa factores sunt HL.* I, 55[a] (ann. 821); *donatores sumus domino deo Choix* II, 152 (ann. 993). Elle a lieu aussi avec *facere* : port. *quero vos eu fazer sabedor Trov.* Vat. p. 121.

vai la mort reclaman Boèce 118; *si va mos cors alegran*; *vai s'onors descaptan* (diminue) 140; et de même *anar* ou *ir cercan, corren, conselhan, demandan, gaban*. Le v.français dit de même *son ventre va engrossaunt Bible* Rq. I, 600; *se vunt esbaneant Charl.* 270; *um vait sa mort querant TCant.* 23; *mauvais arbres va craulant Thib.* 161. Cette expression est encore fréquente chez Marot : *tous vont disant* II, 293, *chacun va sa fluste abandonnant* 300 etc. Mais à partir de Corneille cette expression est vieillie et ne peut plus s'employer que dans le sens propre (*elle va chantant* elle va et chante en même temps) ou, comme le veut Ménage (dans ses remarques sur Malherbe p. 165), dans le sens impropre, pour indiquer la progression d'une activité : *tu te vas consumant*. Au reste *aller* avec le gérondif prépositionnel indique une activité croissante : *le genre humain va en se perfectionnant*. Le verbe allemand correspondant, lorsqu'il est uni au participe présent, ne semble pas s'être dégagé de son sens matériel : *sie giangen kósónti ze hove, dâ frou Melde spehent gât* (à la cour où dame Médisance circule en épiant tout); *dô gienc ich slîchent als ein pfâwe*.— 4) Venire, dans son sens concret, s'unit volontiers au gérondif (*venir correndo*). Pris abstraitement (voy. au Nominatif) il n'est presque usité qu'en italien : *venirsi accorgendo*; *lo ciel venia più e più rischiarando Par.* 23, 18; *e più dirittamente esaminando vegnendo ogni particolarità Dec.* 3, 9. Le m.h.allemand *werden* (*dô sî sî vrâgende wart*) donne le même sens : les deux verbes désignent le passage à une activité. En espagnol on trouve des locutions telles que *venirse durmiendo* (être sur le point de s'endormir), *venirse cayendo* (fr. *aller tomber*). — Quant à la périphrase avec *esse, stare, ire, venire, habere*, et l'infinitif, qui contient une idée accessoire plus marquée (celle de vouloir, de devoir etc.), nous nous en occuperons lorsqu'il sera question de ce dernier mode.

2. PASSIF.

1. On a observé au livre de la flexion que la voix passive est généralement rendue par *esse* et le participe prétérit, et cette conjugaison a été décrite pour chaque langue. *Sum* s'applique au présent, *eram* à l'imparfait, *fui* au parfait etc. : *sono lodato = laudor, era lodato = laudabar, fui lodato = laudatus sum*[1]. Mais il y a à ce sujet quelques observations à présenter.

1. Il n'est pas facile d'établir à quelle époque le passif a disparu de

1) Les *participes passifs des transitifs* dont l'activité ne se prolonge pas au-delà d'un instant, comme saisir, surprendre, éveiller, vaincre, abandonner, terminer, tuer, ou au moins implique un but momentané à atteindre, comme faire, établir, orner, bâtir, battre, charger, présentent l'action comme accomplie et parfaite, et le temps formé avec *sum* et ces participes répond au parfait latin également formé avec *sum* : *il nemico è battuto, l'ennemi est battu* = *hostis victus est*; *era battuto, était battu* = *victus erat*. Ensuite : *io sono abbandonato, sorpreso*; *la cosa è tolta via*; *il fanciullo è destato*; *l'affare è finito*; *il colpevole è condannato*; *la chiesa è pinta*; *la casa è fabbricata*; *rotta è l'alta colonna*. Sur ce point donc le roman n'a rien changé à la méthode latine. Ce n'est que lorsque le verbe exprime une action qu'on ne commence pas avec l'intention de l'achever, comme aimer, haïr, louer, blâmer, admirer, demander, voir, entendre et autres verbes analogues, que le participe uni à *esse* indique que l'action se passe au moment où l'on parle : *egli è amato da tutti, il est aimé de tout le monde* = *amatur ab omnibus*; et de même *è biasimato, lodato, odiato, riverito, temuto, desiderato, veduto*.

la langue populaire; il peut avoir survécu à la perte de la déclinaison. Voici ce qui est certain : le transport de la formule *laudatus sum* au présent et la disparition du passif sont un seul et même phénomène; du moins les expressions *laudatus sum* et *laudor* n'ont pas pu exister longtemps l'une à côté de l'autre comme synonymes. On lit dans des chartes : *quae ibi sunt aspecta* = *aspiciuntur* Bréq. 55 (ann. 558); *sicut a nobis praesente tempore est possessum* = *possidetur* 314b (ann. 690); *ut tibi thus vel luminaria debeant esse procurata* = *procurari* 450b (ann. 726); *recta esse videtur* = *regi* Mur. III, 1029 (ann. 857). Je ne doute pas qu'on ne trouve des exemples plus anciens et plus décisifs du passif roman. D'autres chartes, surtout de l'Italie, présentent souvent *fieri* pour *esse*, par ex. *erogatum fieri debeat* = *erogari debeat* Lup. 530 (ann. 774); *fierent datum* = *darentur* 646 (ann. 806); *res illas, quae rectas fiunt per Petronem* = *reguntur* Mab. II, 689[a] (ann. 835); *observata fiat religio* = *observetur* *Cap. Lud. pii* (Georgisch p. 373); *qui recta fit per Lioperto* = *regitur* Lup. 686 (ann. 840); *non fiat ipsa causa per pugna judicata aut finita L. Long.*, voy. à ce sujet Pott, *Zeitschr. f. vergl. Sprachf.* XIII, 83. Probablement qu'en italien ce *fieri*, dont le futur s'est conservé dans la langue moderne, a concouru à l'origine, de même que l'all. *werden* et peut-être par son influence, à la formation de la périphrase; voy. sur la périphrase opérée avec ce même verbe en anc.milanais tome II, 129. — Une autre trace du passif roman se montre dans la tendance, qui est commune déjà aux plus anciens diplômes, à éviter l'emploi des formules *laudatus sum* pour le parfait et *laudatus eram* pour le plus-que-parfait, et à les remplacer d'ordinaire par *laudatus fui, fueram*.

Esse dans le premier cas répond à l'all. *sein*, dans le second à *werden*. On pourrait nommer les verbes de la première classe perfectifs, ceux de la seconde imperfectifs. Mais les participes de la première classe, en renonçant à l'idée de temps, prennent, comme déjà en latin (*eruditus est, terra ornata est floribus*), la valeur de simples adjectifs. Aussi beaucoup de ces participes sont-ils en italien dépouillés de leur forme participiale, comme *adorno, carico, desto, privo* de *adornato, caricato, destato, privato* (voyez t. II, p. 138), et se comportent-ils en fait comme de simples adjectifs : *egli è privo di ragione* = *expers est rationis*, non pas *ratione privatur*, bien qu'ils conservent avec *avere* le sens transitif : *l'ho privo* pour *l'ho privato*. Les participes de la seconde classe ne peuvent pas s'abréger dans cette langue de la même manière. Si l'on veut marquer dans ces premiers participes, qui ont une tendance à devenir adjectifs, l'idée du passé, on a recours au nouveau participe de *esse* : *il nemico è stato battuto, l'ennemi a été battu*, all. *der Feind ist geschlagen worden*. Pour rendre l'idée du présent on se sert de l'actif : *batton il nemico, on bat l'ennemi, hostis vincitur*[1]. En italien et en espagnol *venire* peut aussi se présenter comme l'expression du présent (voy. le § suivant). L'anglais, où le participe passé présente ce même caractère d'indécision, possède un moyen particulier pour exprimer le présent du passif, c'est le gérondif : *the book is binding* est autre chose que *the book is bound*. — 2) L'impersonnel passif des verbes neutres est rendu en roman par l'actif : *itur, vivitur*, ital. *si va, si vive*, fr. *on va, on vit*. En italien toutefois l'impersonnel est souvent aussi traité comme passif : *da tutti fu andato Dec.* 1, 1, ce que le français ne rendrait pas par *il fut allé de tous*. — On a déjà observé que le passif à la troisième personne peut aussi être rendu par le réfléchi, et on a indiqué au livre de la flexion (p. 243) que le valaque use de ce procédé pour la première et la seconde personne aussi.

2. Outre *esse* le roman fait servir à la périphrase, comme pour l'actif, *stare, ire, venire* et quelques autres verbes.

1. Suivant que l'on considère l'activité comme momentanée ou durable, certains participes tout-à-fait synonymes peuvent être rapportés à la première ou à la seconde classe. Quelque manifeste que soit l'idée du passé dans *il est battu*, la locution *il est vaincu* s'emploie cependant en parlant du présent, par ex. *il veut surprendre l'ennemi, mais il est vaincu*; *qui veut mourir ou vaincre est vaincu rarement* Corn., au contraire ital. *già vinta dell' inferno era la pugna* (*victa erat*, non pas *vincebatur*).

1) STARE. A côté de l'esp. *está enamorando,* qui est actif, se place comme passif *está enamorado* avec le sens d'un état transitoire; cette expression est assez usitée dans ce dialecte et en portugais : *estaba ocupado* (il venait d'être occupé); *esteve guardado* (il venait d'être gardé); b.lat. *dum starent haec intestata Esp. sagr.* VIII, 411; EXTITIT *relaxata, extitit decoratus* etc. dans Isidorus Pacensis *Esp. sagr.* VIII. En italien *stare* s'unit plus volontiers à des participes de signification neutre qui ont plus de la nature de l'adjectif : *stava ammalato* comme *stava infermo*. Des verbes étroitement apparentés à *stare* sont RESTARE et REMANERE, mais leur sens individuel se fait trop clairement jour pour qu'il soit possible de les regarder comme des verbes auxiliaires, et cependant on pourrait en général les remplacer par *essè* : ital. *io rimasi maravigliato*; esp. QUEDABA *enamorado*; *queda dicho* (il reste dit = il est dit); v.esp. FINCAREDES *remanida* (vous serez abandonnée) *PC.* 281; *coydó ser vencedor et fincó el vencido* Rz. 230; *destruye el regno e finca muy robado Rim. de palacio* 518; v.port. *fiquey partida CGer.*; prov. *remaner vencutz* (être vaincu). Ce procédé est surtout favorisé par les langues du sud-ouest; de là l'emploi fréquent de *manere* dans les chartes espagnoles : *notum omnibus manet Esp. sagr.* XL, 364 (ann. 760); *manet edoctus* VIII, 294 (VIII[e] s.); *ubi sedes manet constructa* XIX, 349 (ann. 915); *ubi reconditae manent reliqiae* XVI, 435 (ann. 937). On peut comparer ce qui arrive dans le nord du domaine germanique, où *bleiben* (suéd. *blifva,* dan. *blive*) est employé d'une façon analogue, par ex. dan. *jeg bliver elsket* = lat. *amor*, *jeg blev elsket* = *amabar*. — 2) IRE (ANDARE) avec le participe passif donne plus de couleur à l'expression que l'auxiliaire ordinaire; c'est au sud qu'il est le plus favorisé. Exemples : ital. *anima che di nostra umanitade vestita vai* (qui es revêtue) P. *Cz.* 2, 1; *così va giuocato* (c'est ainsi qu'on joue). Esp. *la criatura anda guardada Cast. de D. Sancho* 96[a]; *el caballero andaba cansado, andaba enamorado*; *la cosa va vendida* (est vendue); port. *vou muito carregada* (je suis très-chargé) S. de Mir. II, 79; *anda perdido d'amores por ella* ibid. 110; *tal andava o tumulto levantado Lus.* 1, 35; *ando aggravado.* Avec des verbes employés comme intransitifs, *ir* ou *andar* exprime aussi en espagnol le commencement d'un état : ainsi *ir perdido, ir desmayado*; port. *hir quebrado* GVic. II, 473; on peut comparer à cet usage l'allemand *verloren gehn, zerbrochen gehn,*

verdorben gehn, *zerrissen gehn*. En provençal on trouve *anar endormitz Choix* III, 204. En français on dit, ou on disait, *il s'en va mort* (*il va mourir*), *il s'en allait perdu*; *cette chose s'en va faite*; *le carême s'en va fini*. — 3) VENIRE en italien répond à l'allemand *werden* : *la porta viene aperta* (= *wird geöffnet, è aperta = ist geöffnet*); *io vengo rovinato* (= *werde zu Grunde gerichtet*); *la libertà gli viene concessa*; *io venni assalito*; *Bulicame vien detto uno stagno*; *ma non sì tosto dal materno stelo rimossa viene Orl*. 1, 43; *la notte viene illuminata PPS*. I, 38. Avec le datif de la personne *venire* peut aussi indiquer un événement fortuit : *la cosa mi vien trovata* (littér. : me vient trouvée); *mi venne fatta* (me vint faite, c.-à-d. m'arriva); *tosto verrà fatto a chi ciò pensa Par*. 17, 50; *le venne sentita una novella* (apprit par hasard) *Dec*. 3, 9. Dans la première acception ce verbe n'est pas non plus étranger à l'espagnol qui peut dire par ex. *todos venimos forçados CGen*. 350 (= all. *wir werden gezwungen*); mais cette langue l'emploie très-fréquemment dans un sens qui est une transition du sens propre à celui de *estar* : *venis herido?* (venez-vous, êtes-vous blessé?) *Nov*. 10; *los paños en que venia envuelta* (dans lesquels elle venait, elle était enveloppée) ibid.; port. *a gente vem perdida* (vient, est perdue) *Lus*. 1, 28. *Facis carmina, ut dignus venias hederis* Juvén. 7, 29. Au sujet de *venire* avec le participe passif on peut citer les vers de Corneille : *à quel point ma vertu* DEVIENT-*elle réduite Hor*. (cette expression n'est plus usitée).

3. *Infinitif passif*. — L'infinitif des transitifs peut en certains cas exprimer un sens absolument passif, en sorte que l'objet d'où procède l'action peut être, comme avec le véritable passif, accompagné de *de*. Cela a lieu : 1) Avec l'*infinitif pur* après les verbes faire, laisser, voir, entendre. Ital. *feci mostrare* (*jussi ostendi*); *lo lascia fare* (*sinit rem fieri*); *lo vidi menar via* (*vidi eum abduci*); *ti udiva lodare* (*audiebam te laudari*); *veggon lacrimar da tutti gli occhi Orl*. 23, 44; *già veggio il tosco apparecchiar dal tiranno Ger*. 4, 49. Esp. *le hizo* ou *mandó prender*; *no le dexa ver de nadie*; *veo llevar mis esperanzas del viento Num*. 2, 2; *se vió responder*; *sintió abrir la puerta*. Franç. *je le ferai voir*; *je l'ai laissé chercher*. Avec voir et entendre le français et l'italien usent d'un procédé délicat pour distinguer le sens actif du sens passif de l'infinitif, voy. à ce sujet ch. IX, nº III.

— 2) Avec l'*infinitif prépositionnel*, en général pour exprimer le but. *a*) Après le verbe être (ou paraître), lorsqu'il répond au participe latin en *-dus*. It. *sono da lodare* (*laudandus sum*); *le cui maniere mi pajono da commendare Dec.* 10, 9. Esp. *la carta es de escribir*; aussi *la carta está por escribir* (*epistola in eo est ut scribatur*). Prov. *es a doptar*; fr. *je suis à plaindre*; *il est à désirer*; *digne d'escrire* Monn. *Chrest.* I, 135. *b*) Après divers verbes, mais ce procédé est plus conforme au style ancien qu'au nouveau. It. *ch'io lontana a nudrir ti conducessi* (*ad esser nudrita*) *Ger.* 12, 26; *le donne furono cominciate a servire* (*feminae coeptae sunt curari, foveri*) *Dec.* 10, 10; *ella fu cominciata a vagheggiare* ibid. 5, 5. Pr. *dic ses paor de repenre* (*esser repres*) M. I, num. 112; v.fr. *ont paour de metre an prison* (*d'être mis*) *Sax.* I, 39; *treis anz i furent senz tucher* (*être touchés*) Ben. I, 341; *je sui condampnée à ardoir* (*à être brûlée*) *TFr.* 492; *mur ne citet n'i est remés à fraindre Rol.* p. 1; fr.mod. *il est fait à peindre* (*à être peint*). Sans préposition, par ex. esp. *estaba condenado ahorcar* (*á ser ahorcado*) *Nov.* 5; fr. *on le menait pendre* (*être pendu*); prov. *sel c'om porta batejar* (*esser batejatz*) M. 941. Certains écrivains b.latins donnent avec à propos la préférence au gérondif : *ad interficiendum deputari* Gr. Tur, 5, 50, *ad pendendum deduci* 6, 8 (pour être tué, pendu). — 3) Lorsqu'il dépend d'*adjectifs* ce mode peut aussi prendre le sens passif; le latin préfère en ce cas souvent le second supin. Avec *dignus* on dit correctement en italien : *degno di esser premiado*; *cosa degna da sapersi* (le réfléchi pour le passif) *PPS.* II, 247, esp. *cosas dignas de ser estimadas, de estimarse*; fr. *elle est digne d'être aimée*. Mais en espagnol on dit aussi : *cosas dignas de estimar, es digna de obedecer* GVic. 54[a]; *los yerros dignos son de perdonar CGen.* 296; *cosa digna de contar DQuix.* 1, 32; vaud. *es degne de punir* (*dignus est puniri*) *Choix* II, 95; v.fr. *digne sont d'ardoir Dolop.* p. 30. L'infinitif est plus usité avec d'autres adjectifs : ital. *questo è buono a mangiare, bello a vedere, mirabile a sentire*; *facile a corrompersi*. Esp. *es bueno o malo de aprender*; *la historia es larga de contar, sabrosa de oir*; *eso es asqueroso de comer*; port. *he mui longo de contar*. Franç. *il est bon à employer, agréable à entendre*; *ce vin est prêt à boire* (c.-à-d. *en état d'être bu*); *je serai trop facile à confondre*; v.fr. *seurs puet estre de la teste*

colper (*certus esse potest caput sibi abscidi*) *RCam.* 81. L'allemand se conforme absolument à ce procédé qui est aussi appliqué, en partie, dans le grec moderne : ῥάδιος νοῆσαι (ital. *facile a fare*), ἡδὺ ἀκούειν (*dolce a udire*), καλὸς ἰδεῖν (*bello a vedere*) ; mais en latin on a, avec le passif : *dignus amari, facilis corrumpi, niveus videri*[1].

CHAPITRE HUITIÈME.

Mode.

1. MODE PROPREMENT DIT.

1. L'*indicatif* dans la proposition simple ne donne lieu à aucune observation. Il exprime la réalité avec tant de précision qu'il ne peut être remplacé par aucun autre mode. Ce n'est que dans le cas où, avec l'aide d'un adverbe, il désigne un fait comme incertain ou possible, qu'il peut céder sa place au subjonctif. L'infinitif ne le supplée que rarement et seulement lorsque la proposition est elliptique.

2. Le *subjonctif*, le mode de la possibilité, exprime déjà par son nom qu'il appartient à la proposition composée. Cependant le subjonctif latin embrasse en même temps l'optatif du grec, il peut encore être employé comme un impératif adouci, enfin il peut aussi enfermer une interrogation ou une assertion pré-

1. En b.latin on trouve souvent *dicit* pour *dicitur*, par ex. *formula, in qua dicit* (où il est dit) *Cap. Lud. pii*, Georgisch p. 834 ; *titulo primo, ubi dicit* (où il est dit) *HL.* I, 100 (ann. 852) ; *in villa, quae dicit Botbori* ibid. II, 122 (ann. 970); *invenimus petra scripta ubi dicet* (*dicit, dicitur*) *S. Eulaliae Esp. sagr.* XVIII, 316. Cet usage se retrouve sans doute plus souvent encore dans certains textes peu soignés de la langue vulgaire; Malespini par ex. dit cap. 20 *ora dice* (on raconte maintenant); prov. *dis el libre de Genezi* (il est dit dans le livre de la Genèse) *LR.* III, 100ᵃ. Comp. v.h.all. *iz quidit = dicitur* ; m.h.all. *ez sprichet an einer stat dâ* (il est dit là en un passage) *Arm. Heinr.* 91. Lat. *inquit = inquit aliquis* (Reisig, *Vorles.* p. 331). Le b.latin emploie aussi comme passifs *vocare, vocitare, nuncupare, cognominare* ; on lit de même *era exercente per Gundepert* (gouverné par G.) Lup. 527 (ann. 774); *regente per Orsone* ibid. Dans ces derniers cas le pronom réfléchi pourrait avoir été omis. Sur l'emploi de l'actif pour le passif, voy. aussi Pott *L.Sal.* p. 143, *Plattlat.* 385.

cise. Ainsi dans ces cas, lorsqu'il est optatif, impératif, interrogatif et dubitatif, il trouve place dans la proposition simple, au même titre que le mode de la réalité. 1) *Optatif* : *a*) avec le *présent* : lat. *deus avertat!* ital. *non piaccia a iddio!* esp. *nunca mis ojos lleguen á mirar esto!* prov. *valha nos la deu maire!* fr. *le ciel vous soit propice!* *b*) Avec l'*imparfait* : lat. *tecum ludere possem!* ital. *volesse iddio! vedessi mio padre prima di partire!* esp. *oxalá lo hiciese! supiese yo este secreto!* prov. *dieus o volgues! mensongiers en fos ieu! per amor dieu, me talhasetz d'est drap un vestimen!* *GRoss.* 6694 ; fr. *plût à dieu! puissiez-vous être heureux!* En espagnol on trouve dans le même sens le conditionnel : *oxalá estuviera ahora en mi mano la partida!* — 2) Pour le subjonctif *impératif* nous renvoyons à l'impératif proprement dit dont il est difficile de le séparer. On peut encore distinguer ici le subjonctif *concessif,* comme dans *sit ita sane* ; ital. *giri Fortuna la sua rota* *Inf.* 15, 95 ; esp. *suceda aquello que quiere* ; franç. *parle qui voudra.* — 3) *Interrogatif* : lat. *egone illi non succenseam? ego hoc non facerem?* ital. *chi l'avrebbe mai veduto?* esp. *quien lo diria?* prov. *per queus vulhatz metre monja?* *Choix* III, 2 ; fr. *sauriez-vous me dire?* — 4) Le subjonctif *dubitatif,* qui sert à l'expression d'un jugement indéterminé, est surtout usuel dans les langues du sud-ouest, qui ont recours en ce cas au conditionnel : esp. *tendria mi amigo hasta veinte años* (peut avoir une vingtaine d'années); port. *serião tres horas* (il doit être trois heures). Au reste le même temps se présente souvent dans la proposition simple hypothétique dont le second membre est sous-entendu : ital. *volentieri parlerei a que' duo* (*se potessi*) ; *potrebbesi ancora allegare* ; esp. *querria saberlo* ; prov. *ben la volgra sola trobar* ; fr. *je voudrais y être.*

3. L'*impératif* est trop pauvre en formes pour épuiser le mode de la nécessité : il se fait aider par le subjonctif, non-seulement pour la troisième personne des deux nombres et pour la première du pluriel, mais aussi pour celle qu'il possède, la deuxième ; et dans quelques langues il se fait même remplacer par l'infinitif. Les verbes *esse, habere, velle* et *sapere,* ainsi qu'on l'a observé plus haut au livre de la flexion, sont dépourvus en italien et en provençal de l'impératif propre (de m. que le v.h.all. *sîn, magan, wizzan*) qu'ils remplacent par le subjonctif : ital. *sii siate, abbi abbiate, vogli vogliate, sappi sappiate* ; pr. *sias siatz, aias aiatz, vulhas vulhatz, sapchas sapchatz,* en général aussi

veiatz (*videatis*) et *auiatz* (*audiatis*), mais il n'en est pas de même pour le synonyme de ce dernier verbe : on dit ainsi *auiatz* (subj.) et *entendetz* (impér.) *Choix* III, 205; *entendetz e veiatz* 312. Les formes françaises ne peuvent pas non plus renier leur dérivation du subjonctif: *sois soyez, aie ayez, veuille veuillez, sache sachez* (t. II, p. 232). — Sur l'emploi de ce mode il faut faire les remarques suivantes qui reposent surtout sur la distinction entre l'expression positive (jussive) et négative (prohibitive).

1) L'impératif *positif* est rendu dans toutes les langues par la forme connue de ce mode : ital. *canta! cantate!* etc., qui est rarement remplacée à la deuxième personne par le subjonctif (*dicas, respondeas*), à moins que le sens ne soit prohibitif. Au contraire l'emploi de la troisième personne de ce dernier mode est fréquent : ital. *venga!* esp. *detenganle! denme!* v.fr. *morgent l'un et l'autre de mort!* (*uterque moriatur!*). Cette personne exprime proprement le commandement dans les cas où par politesse on l'emploie à la place de la deuxième personne : ital. *entri!* (entrez!); esp. *diganme señores!* La première personne encourage, excite : lat. *eamus!* ital. *cantiamo!* esp. *dexemos estas cosas!* prov. *tug diguam amen!* Le français, qui s'écarte de l'usage des langues sœurs, applique ici la forme de l'indicatif, mais sans l'accompagner du pronom personnel dont elle ne peut se passer ailleurs : *chantons! allons! cherchons!* et *Eulalie* se sert déjà de la forme de l'indicatif dans *tuit oram* (*oremus omnes*); seuls *soyons* et *ayons* concordent avec la flexion du subjonctif; *veuillons* et *sachons* sont des formes spéciales[1]. Une particularité des langues du sud-ouest est l'emploi de l'infinitif à la place de l'impératif positif, d'ordinaire après une exclamation, par ex. *valme señor é curiarm' deste espada! PC.* 3676; *zagales levantar de ahi!* GVic. 47[a]; *asi que perdon y proseguir!* (ainsi donc pardon et continuez!) *DQuix.* 1, 24; *paciencia y escarmentar* 1, 23; port. *a barca! chegar a ella!* GVic. I, 221; *eia, todos apear!* 243; *aviai vos e partir!* 245. En vieux français aussi on trouve l'infinitif (avec *de*) employé dans le

1. Il est remarquable que cet emploi de l'indicatif pour l'impératif ait son pendant en gothique: *gibam* signifie nous donnons et donnons. Mais Grimm IV, 82 interprète ce phénomène d'une autre manière : « Il est possible et même croyable qu'à une époque ancienne les formes de l'indicatif *visam* et *visith* se distinguassent d'une façon quelconque de celles de l'impératif *visam* et *visith*, comme *amatis* et *amate* se distinguent en latin. »

même sens après la particule impérative *or* (p. 196), par ex. *or de bien faire! Aubri*, dans *Fer*. 168[a]; mais cet infinitif est généralement traité comme un substantif : *or del requerre! RCam*. 93 ; *or del aler! or del monter! or tost du haster FC*. IV, 214, il peut même être remplacé par un mot de ce genre : *or, ditz cascus, de guerra! GRoss*. 583[1]. — 2) L'impératif *prohibitif* est rendu par les diverses langues d'une manière assez différente. Mais elles s'accordent pour exprimer la négation au moyen de la particule *non* (fr. *ne*), déjà usitée en bas latin au lieu du classique *ne*, et non sans exemple dans le latin classique, voy. Vossius *Vit. serm*. 1, 35. *a*) L'italien n'emploie ici le véritable impératif qu'au pluriel, même quand il s'applique à une seule personne : *anima mia, non temete! PPS*. I, 9 ; *non isperate mai veder lo cielo! Inf*. 3, 85 ; *amici, non mi fatė questo torto!* Pour le singulier il se sert de l'infinitif dès les temps les plus anciens : *bella, non dispregiaremi!* dans Ciullo d'Alcamo Nann. *Lett*. p. 9 ; *non ti crucciare! Inf*. 3, 94 ; *non impedir lo suo fatal andare!* ibid. 5, 22 ; *di me non pianger tu!* P. *Son*. 238 ; à côté de l'impératif positif : *levati su donzello e non dormire! PPS*. II, 187 ; *lasciami la divina giustizia mandare ad esecuzione nè ti volere opporre Dec*. 5, 8. Le daco-roman dans le même cas a recours aussi à l'infinitif : *nu asteptà!* (*noli exspectare!*) ; *nutzi uità!* (*ne obliviscaris!*). *b*) En espagnol, portugais et provençal au contraire le subjonctif est appliqué régulièrement dès les plus anciens textes et s'emploie souvent à côté de l'impératif, ainsi *habed vuestro derecho, tuerto non querades vos! PC*. 3612 ; *no hables mas de esa cosa, habla de esta!* port. *não ouças! não tornes! não temais!* prov. *no m'en prezes meinhs! Choix* III, 55 ; *no us dulhatz!* 66 ; *non oblides GO*. 81[b] etc. Le sarde se sert de la même expression : *non mandighes* répond à l'it. *non mangiare*. Le provençal toute-

1. En raison de l'étymologie de la particule *or* (du subst. *hora*) on a considéré cette combinaison avec *de* comme une construction avec un génitif, et des passages comme *uetmais es ora de colgar Jfr*. 171[b] ou *oimais es temps del ir GA*. 3634 semblent favorables à cette opinion. Si elle est fondée on doit toutefois reconnaître que le sentiment de cette construction n'était plus vivant : *or* s'y présente trop clairement comme une simple particule, et même il n'est pas indispensable, puisqu'on trouve *pensez del envair Rol*. p. LVI, éd. 1837 (aussi *or pansez dou deduire Sax*. II, 95); *e G. lor escrida del evair, e K. preguals seus del esbaudir GRoss*. 2194.

fois applique aussi l'infinitif, surtout dans des traductions en prose : *non agaitar vergena!* (*virginem ne conspicias!*) *GO.* 7ª ; *non demorar!* (*ne protrahas!*) 16ᵇ ; *non escoltar!* (*noli audire!*) 63ᵇ ; *no manjar!* (*ne comedas!*) 72ª ; très-rarement dans des poésies : *no m'aucire! Choix* I, 334 ; *non cobeitar gran sensa!* IV, 456 ; *non creire cosselh guereiador! GRoss.* 8331 ; *am lo fol no t'acompanhar! LR.* I, 541ᵇ ; *no ho mudar per negun plai!* 551ᵇ ; *dels autres frugs manja, mas non manjar d'aquest* P. Corbiac v. 101 ; vaud. *non temer! Choix* II, 85 ; *non atendre!* 96. *c*) Enfin le français se contente de l'impératif, même dans le sens prohibitif : *crois! ne crois pas! croyez! ne croyez pas!* Mais en vieux français l'infinitif était assez fréquent : *ne te tamer!* (*ne timeas!*) *LRs.* 17 ; *ne t'esmaer! Charl.* 674 ; *ne commencier! RCam.* 42 ; *n'ester pas! FC.* II, 78 ; *ne te movoir, iluec m' atent ..... ne dire a nul ce que tu sez! Trist.* I, p. 93 ; voy. les remarques de Bekker sur le *Ferabras* 156ª. Il faut rappeler à ce propos le procédé correspondant du grec et de l'allemand : μὴ ἐμὲ αἰτιᾶσθαι τούτων! (n'en rejette pas la faute sur moi!) Buttm. ; *frisch anfangen! wegbleiben! stillschweigen! nichts anrühren!* ainsi donc positif et négatif. — 3) La *périphrase* opérée au moyen du présent de VELLE et NOLLE, comme dans *velim existimes, nolo putes, volo vos scire,* n'est pas non plus étrangère au roman. Ital. *vo' che sappi* (*velim scias*) *Inf.* 4, 33 ; *vo' che m'insegni* 6, 77 ; *non vo' che tu favelli* 32, 109. Esp. *quiero que sepa señor andante DQuix.* 1, 12 ; ou v.esp. *quierasme ayudar Fern. Gonz.* 281 ; prov. *voill sapchatz Choix* IV, 14 ; *voill quem digatz* 29 ; franç. *je veux bien que vous le sachiez.* La formule *noli putare* trouve déjà un pendant dans les textes les plus anciens : ital. *non vogliate usar* etc. *PPS.* II, 183. Esp. *non quieras errar en el tu corazon contra Dios Cast. de D. Sancho* 89ᵇ ; *non querades seguir esta carrera CLuc.* 25 ; *no me quieras olvidar SRom.* 49 (positif : *vos me la querays contar SRom.* 6) ; port. *nõ queirades fazer que vos esté mal* D. Din. p. 6. Prov. *no vuelas dampnar LR.* I, 540ª ; *no vulhas estranhar* (*nolite peregrinari*) *GO.* 139ª ; v.fr. *ne vueillez* et *vueillez* ; encore dans Molière *ne veuillez point nier les choses* (*le Méd. malgré lui*). FAC avec le subjonctif a aussi persisté : ital. *fa ch' io sappia* (*fac sciam*) ; *fa, fa che le ginocchia cali Pg.* 2, 28 etc. ; val. *fę sę intre* (*fac ut intret*). — Sur le futur de commandement voyez ce temps.

4. L'optatif et l'impératif sont souvent renforcés par certaines *particules* qui font nettement ressortir la signification de ces modes. Les plus importantes sont *si, que, or* et *car*. 1) Le conditionnel SI sert à l'expression énergique du souhait, comme dans *si nunc se ostendat!* it. *oh se voi sapeste! o se potessi dormire!* esp. *o si pudiese un rato aqui dormirme! oh! si supiera quien es!* Cald. I, 8[a]; franç. (imparf. de l'ind.) *oh! si je pouvais le voir!* — 2) QUE s'emploie avec le présent du subjonctif pour insister, et cela *a*) avec une valeur d'optatif: *ut illum dii perdant!* ital. *che dio vi benedica! che fiamma dal ciel in me scenda! Ger.* 4, 57; esp. *que dios te guarde de mal!* franç. *que Dieu veille sur vous!* Comp. gr.mod. ὁ θεὸς νὰ σᾶς δώσῃ καλὴν ὑγείαν! m.h.all. *daz dich schiere got gehoene! daz dez ros unsaelec sî!* (soit malheureux); all. mod. *ach, dass es nie geschehen wäre! b*) Avec une valeur d'impératif. *Que* en ce cas est devenu tout-à-fait indispensable au français pour la troisième personne, tandis que l'ancienne langue se contentait du verbe tout seul: *qu'il entre! qu'il le fasse! qu'il parte tout à l'heure!* A ce *que* répond le valaque *sę* qu'on prépose à toutes les personnes: *sę ne intornem!* (*revertamur!*) *sę intrem!* (*intremus!*) *sę nu mergi!* (*noli migrare!*). — 3) La particule temporelle OR (*ara*), qui a ici une force intensive comme l'all. *doch*, accompagne quelquefois en italien, en provençal et en français l'optatif ou l'impératif proprement dit. *a*) *Or* avec l'optatif: ital. *or foss' io morto!* (que ne suis-je mort!) P. *Sest.* 7; *ch'or avess' eo tanto! PPS.* I, 283; prov. *ara m'alberc dieus! Choix* V. 339; *ar sembles ironda! PO.* 9; *ar agues ieu mil marcx de fin argen! Choix* V, 350; v.franç. *or les vosist* (*voulût*) *empirier! pleust or à dieu! b*) Avec l'impératif: ital. *or m'ajutate! Inf.* 2; *or ti fa lieta! Pg.* 6, 36; prov. *aram digatz! Choix* IV, 9; *ara, dis el, er faitz de plan! Jfr.* 67[b]; OR *m'escoltatz! GRoss.* 1994; v.franç. *ore te tais! LRs.* 164; *bele, or ne plourez noient! Berte* 70, encore aujourd'hui dans le langage familier: *or dites-nous* etc. De là les interjections ital. *orsù!* fr. *or çà!* — 4) Le v.français CAR semble un peu plus expressif que *or*. *a*) Avec l'optatif (conditionnel): *ha, kar fust mis sires od le prophete!* (*utinam fuisset dominus meus ad prophetam!*) *LRs.* 361; *car vos eust li lox mengiez! FC.* II, 144; *car eussiez moi et lui assemblé! Agol.* 1293; *car la tenise en France! Charl.* 327. *b*) Avec l'impératif: *car l'i acorde! GVian.* 3347; *kar le m'enseinez! Charl.*

19; *car chevauchés! Gar.* I, 59; *ceste bataille car la laisses ester! Rol.* p. 119; *de vos novelles* ET *car nus en contés! Og.* I, p. 195; *car retornons! GVian.* 1482; *car li aluns aider! Rol.* p. 52; QUER *me creaz! GRoss.* Mich. p. 359. Le provençal ne présente ce mot que dans quelques poèmes et l'a peut-être emprunté au français : *quar me creatz! GRoss.* 6674; *quar senher vostre nom si lo camgatz!* 6678; *quar portatz est carbo!* 6753; *quar me digatz!* 6894[1].

2. INFINITIF.

Les nouvelles langues s'écartent beaucoup de la langue mère dans l'emploi de ce mode. L'infinitif a conservé en général ses anciennes prérogatives, mais les fonctions nouvelles qu'il a enle-

1. Sur la manière dont *car* (du lat. *quare*) a été rendu propre à accompagner l'optatif et l'impératif on peut avoir différentes opinions. Si l'on se tient au sens actuel (= *nam*), on pourrait admettre que cette particule était destinée à donner une certaine énergie au souhait et l'on pourrait invoquer l'exemple de *uti-nam*. Mais *nam*, comme le gr. γάρ ou l'all. *denn*, accompagne bien l'interrogation, mais non le souhait, qui dans *uti-nam* est indiqué par *uti* et non par *nam*. — Si, laissant de côté la signification *nam*, on revient à celle de *quare*, il serait alors possible de rattacher le mot français à la signification conclusive du latin, qui répond à peu près à *ergo*, voyez la remarque de Donat sur Térence *Andr.* 4, 2 : ERGO *semper addimus, ut hortemur tarde quid facientes*. Mais en ce cas non plus le sens ne satisfait pas: *car* indique une prière, *ergo* un ordre. — Il reste encore le sens interrogatif de *quare*, qui se retrouve en provençal; en ajoutant à ce mot *non* on peut exprimer un souhait : *quar no ves?* (pourquoi ne viens-tu pas?). Mais ce *quar no*, en raison du changement de l'interrogation en une exclamation, aurait perdu la négation qui n'avait plus ici de raison d'être, ainsi que cela a dû se passer pour le m.h.all. *wan* (pourquoi) de *wande ne* : *wan waer ich tôt!* = prov. *quar fos ieu mortz!* — Mais à côté de *car* un certain nombre de textes emploient aussi *cor*, auquel s'ajoute encore parfois *or*. Ex. : *cor fussiens or andouz ansamble! Dolop.* p. 371; *cor m'eust or son lit presteit!* Wack. p. 32; *cor le jetés* MFr. I, 536; *cor l'apelez! FC.* I, 214; *dame et cor souffrés! Fl. Bl.* 1053. La plupart des éditeurs, et Bekker avec eux, écrivent *c'or* (c.-à-d. *que or*), de sorte qu'à l'optatif *or* que nous connaissons déjà on aurait encore préposé *que*. Cette opinion semble juste, du moins le changement de *car* en *cor*, admis par Wackernagel (*Altfr. Lieder* p. 145), ne trouve aucun appui dans les lois phoniques du français, et l'adverbe *car* avec le sens causal ne se présente jamais sous la forme *cor*. Il semble qu'on doit aussi séparer de cette expression le prov. *quora*, roum. *cur* (= *qua hora*) qui ne s'applique qu'au temps : *cora la veirai!* quand la verrai-je? Or si *cor* est pour *que or*, *car* aussi pourrait être pour *que ar* (Raynouard écrit quelquefois *qu'ar* dans le *GRoss.*); mais *ar* n'est pas une forme française.

vées à d'autres modes sont si importantes que la signification syntactique de ce mode s'est étendue dans une forte proportion; ce n'est qu'en valaque qu'il est tant soit peu restreint par ce qu'on nomme dans cette langue le supin (voy. t. II, p. 243). Le roman concorde ici sur bien des points avec l'allemand, mais il l'emporte sur cette langue par l'emploi plus libre qu'il fait de l'infinitif. Ainsi l'esp. *por no haber visto* ne peut être littéralement rendu en allemand qu'après sa décomposition en *porque no habia visto, weil er nicht gesehen hatte*. Et il en est de même pour des phrases comme *lo mostraron con proveerles magnificamente*; *á no haber venido estos amigos*; *sin quedar herido el caballero*; *el querer cobrar la honra perdida*; *si no sucediera venir el duque*. L'espagnol à la vérité surpasse sur ce point ses langues sœurs elles-mêmes. Le grec moderne a, à son détriment, complétement abandonné l'infinitif, en sorte que la phrase simple de l'italien *esser* ou *l'esser povero non è onta* doit être rendue par la phrase composée δὲν εἶναι ἐντροπή, νὰ εἶναι τινὰς πτωχός « il n'y a pas de honte à ce que quelqu'un soit pauvre ». Cette même périphrase de l'infinitif par un mode fini est admise aussi par le daco-roman, ainsi *amicul mieu nu va cę facę schimbul,* littér. « mon ami ne veut pas qu'il change = ne veut pas changer », ou *nu poate cę fie un lucru ca acesta* « il ne se peut pas que qqch. comme cela soit = qqch. comme cela ne peut pas être ». Les faits les plus importants qui concernent ce mode, en dehors de l'emploi passif signalé plus haut, sont les suivants.

1. En latin l'infinitif s'emploie comme *substantif* neutre au moins au nominatif et à l'accusatif, et en ce cas il se fait accompagner de certains pronoms : *illud peccare, hoc ridere, vivere ipsum, meum intelligere* (Schneider II, 368)[1]. Le grec l'emploie il est vrai à tous les cas, mais seulement au singulier. L'allemand moderne ne l'applique au pluriel que rarement. Le roman va plus loin que toutes ces langues, car ici ce mode en qualité de substantif, muni de l'article ou d'un autre mot déterminatif, est susceptible d'être employé à tous les cas et, bien que sa nature abstraite s'y oppose, même au pluriel. On dit it. *il mio parere, un parlare elegante, roco mormorar*; esp. *mi parecer, un callar*; pr. *lo partirs, un belh plorar*. En français cet usage n'est admis que pour les infinitifs qu'on considère

1. « Infinitivo Lucretius *saepe* utitur pro casu recto substantivi, ex. gr. *divitiae grandes homini sunt vivere parce*. » Lachm. *in Lucretium*.

expressément comme des substantifs, comme *le lever, le pouvoir,* mais non pas *le mentir, le parler, le tomber, le tromper, le vendre, un prier* qu'on trouve en v.français et çà et là encore au XVI[e] siècle. Exemples d'infinitifs qui s'emploient aussi au pluriel : ital. *il baciare* (le baiser), *dire, piacere, solere, vivere* ; plur. *i baciari, diri, piaceri, soleri, viveri* (vivres), chez les poètes aussi *i soffriri Pg.* 19, 76, *i dipartiri* P. *Son.* 250 etc.; esp. *el comer, dar, decir, haber, tomar* ; plur. *los comeres, dares, decires, haberes, tomares* ; prov. *lo chantars, cuidars, estars, poders, volers* ; plur. *li chantar, cuidar, poder, voler* ; franç. *le baiser, être, loisir, plaisir* (ancien infinitif pour *plaire*), *pouvoir, vivre,* v.fr. *boivre* (boisson *Trist.* Hag. 273[a]); plur. *les baisers, êtres, loisirs, plaisirs, pouvoirs, vivres, boivres* MFr. II, 91. En valaque tout infinitif semble, ordinairement avec le sens des noms allemands en *ung,* pouvoir s'employer comme substantif. En ce cas l'infinitif renonce à l'apocope de la finale *re,* à laquelle il est soumis dans son acception verbale, et se présente sous sa forme complète. Exemples : *adaogere* augmentation, aussi supplément, *certare* dispute, querelle, *cruzare* épargne, économie, *cędeare* chute, *cantare* chant (comme it. *cantare*), *cuventare* discours, aussi raison, *fire* (*fieri*) essence, existence, nature, *gustare* nourriture, petit repas, *lesnire* soulagement, légèreté, *męntuire* salut, contentement. Mais ces substantifs verbaux se distinguent des mots de ce genre propres à toutes les langues romanes en ce qu'ils sont du genre féminin avec la flexion plurielle en *i* : *urmare, urmari,* avec l'article : *urmarea, urmarii.* Le b.latin aussi traite ce mode comme un nom déclinable à tous les cas, par ex. *de adframire L.Sal.* ; *pro velle* Bréq. 79[a] (ann. 584) ; *qui eis donavit ipsum vivere vel regnare,* où *ipse,* selon l'usage traditionnel, représente l'article, 81[d] (ann. 584) ; *da vadia de probare et tu da vadia de placito Form. ital.* n. 24 ; outre *velle* les verbes *esse* et *posse* se prêtent surtout à cet emploi. Les *Serments* ont *in quant deus savir et podir me dunat,* ce que la traduction allemande rend par *gewizci indi mahd.* Les verbes réfléchis conservent en italien, en espagnol et en portugais leur pronom : *il pentirsi, el desmayarse,* mais le français dit *le repentir, le souvenir.* — Au point de vue de la syntaxe voici ce qu'il faut surtout remarquer : 1) De l'infinitif pris substantivement peut dépendre un nom au génitif, nom qui peut être actif ou bien passif, objectif. Exemples du premier cas : ital. *lo spuntar*

del sole (*quando spunta il sole*); *il tornar della mente*; *il tremolar della marina*; *al cader d'una pianta*. Esp. *al salir del dia*; *al romper del alba*. Prov. *al entrar del estor*; *l'encontrar dels brans*. Exemples du second cas : ital. *il trapassar del rio*; *ad ogni muover d'anca*. Esp. *el perder de lo ganado*; *al entrar de la ciudad*. Prov. *lavars dels pels GO*. 290; *lo tener de la man Choix* II, 202; *l'amars d'aquest segle LR*. I, 399; *lo pregar d'autra*; *per beure de vi*. Ici encore le français est dépassé par les autres langues, il ne tolère pas de tournures telles que *le tomber de cet arbre, le mouvoir du pied, le perdre du gagné*. — 2) L'infinitif nominal peut en outre continuer à exercer sa force transitive sur le nom, du moins dans la plupart des dialectes ce procédé ne présente aucune difficulté. Par ex. ital. *lo scender questa roccia Inf*. 7, 6; *al passar questa valle* P. *Cz*. 16, 7; *gli costa caro questo diffamare altrui*. Esp. *un secreto desearos CGen*. 332; *el huir la ocasion DQuix*. 1, 34; *el comunicar los males* Cald. I, 265ᵃ; *el reprender á otros*; *Cain fué mal castigado en non temer á Dios Cast. de D. Sancho* 226ᵃ; port. *fazo mal sen en vos amar Trov*. p. 23. Cat. *façam axi del pendre la ciutat Descl*. p. 598ᵇ. Prov. *als colps dar* = *al dar los colps* B. *Chrest. fr*. 124, 12; *al fugir folors* M. 671, 4. V.franç. *au doner le don Rut*. I, 67; *au passer la porte* II, 36; *à un tertre monter* (au moment de monter) *PDuch*. 159; *au prendre le congié Fl. Bl*. 1168. Dans Montaigne *il se penoient du tenir le chasteau* Monn. *Chrest*. I, 133; *le paistre l'erbe est salutaire au jeune cheval* ibid. De même gr. τὸ ἐπιστολὴν γράφειν; m.h.all. (rarement il est vrai) *ein grüezen die vrouwen* (un salut adressé aux dames); cette construction est impossible en allemand moderne comme en français moderne. L'accusatif est plus précis que le génitif : dans la locution *il trapassar del fiume* on pourrait aussi concevoir le fleuve comme actif, comme franchissant ses rives, *il trapassar il fiume* écarte toute équivoque. Avec le parfait de l'infinitif le nom dépend directement du participe, mais l'expression substantivale reste la même : *l'età del dovere avere avuto marito Dec*. 4, 1; *el haber hallado compañia Nov*. 2. — 3) Des adverbes aussi peuvent accompagner cet infinitif : ainsi ital. *il ben giudicare, il conoscer chiaramente, l'andar piano*; esp. *el bien morir*; prov. *son vestir vilmen* (son costume misérable) *Choix* IV, 333; gr. τὸ κακῶς λέγειν, τὸ καλῶς θνήσκειν; franç. non pas *l'aller*

doucement, le bien juger, mais sans article; au contraire le v.franç. disait bien *son sagemant parler, son largemant doner Brut* II, 84. — 4) Cet infinitif a souvent sous sa dépendance d'autres mots avec lesquels il prend dans la phrase la place d'un seul substantif : ital. *il dire di non aver avuto tempo non gli giova*; esp. *el sobresalto del estar en duda de conocerle* etc.

2. L'infinitif a en outre acquis la faculté de s'unir avec une autre partie du discours au moyen d'une préposition et de remplacer alors d'une manière générale le gérondif latin, ou ce qu'on nomme le participe futur passif. C'est là l'*infinitif prépositionnel* qui se comporte envers l'infinitif *pur* comme le cas accompagné d'une préposition vis-à-vis du nominatif et de l'accusatif, et qui se distingue de l'infinitif pris substantivement surtout parce qu'il possède partout essentiellement la force verbale de l'infinitif pur. Nous reviendrons sur ce trait important. La littérature latine ne présente aucun exemple d'une construction prépositionnelle : même le précédent du grec, qui a suggéré au latin plus d'une liberté dans l'emploi de l'infinitif, est resté ici sans influence[1]. Les plus anciens textes romans, comme le Boèce, usent de cette construction, bien qu'avec une certaine restriction; les *Serments* et *Eulalie* n'offrent aucun passage où elle aurait pu se présenter. Mais elle a dû se développer dès le début du moyen âge : c'est en vain que les scribes les plus inhabiles s'efforcent d'éviter un idiotisme aussi évident, l'histoire de la langue peut en recueillir dès les premiers siècles un nombre suffisant d'exemples. En voici de diverses époques : *licet unicuique de rebus suis ..... tum ad sancta loca seu parentum meliorare Form. Mab.* 36, s'il est certain qu'on doive construire *licet ad meliorare,* comp. v.franç. *loist à faire*; *per manus nostras recipimus vel ad recipere habemus* Bréq. 433[a] (ann. 721); *ad abitare aut lavorare* Brun. 543 (ann. 752, autog.); *quod dedit ad pastinare* 584 (ann. 765); *quam ad reddere* etc. *Mab. Dipl.* p. 499 (ann. 775); *obtineat me ad habere Form. M.* app. 33; *firmavimus et confratribus nostris ad firmare rogavimus*, voy. *Bibl. de l'Ecole des*

1. Vossius toutefois remarque (*Arist.* 7, 50) : « nec ignotum antiquis jungere praepositionem infinitivo, si Lucretius sic locutus : *ad sedare sitim* (ubi vulgo etiam in optimis membranis nostris *at sedare*) *fluvii fontesque vocabant,* quomodo apud Macrobium is locus legitur, lib. 6. Sat. c. 1. »

chartes II, p. 78 (ann. 780); *hanc paginam Artuino notario a scrivere tolli = tolsi a scrivere* Tir. 28[b] (vers 780, apogr.); *a scrivere tolli* 33[b] (ann. 800); *conquestum vel ad conquirere* Marc. 802 (ann. 878); *quae mihi pertinet ad abere* Tir. 66[a] (ann. 890, autogr.); *cepit ad vendere Esp. sagr.* XXXVI, p. xx (ann. 1015); *pro aqua prendere* p. xl (ann. 1039); *qui pro emere fuissent* p. lxxii (ann. 1085); *pro separare conjugium Form. ital.* 19; *potestatem de quatuor viis ambulare* ibid. app. Souvent l'infinitif est remplacé par le gérondif, ainsi que nous l'avons observé plus haut pour l'infinitif passif : *pro vina et melle emendum* Bréq. 132 (ann. 629); *tradimus ad proprium per habendum HL.* I, 31. 76 (ann. 804. 842). — Il n'est pas croyable que le roman ait emprunté cet usage à l'allemand. Cette construction s'est bien plutôt introduite d'elle-même, en raison de la tendance connue des nouvelles langues à se débarrasser d'une manière quelconque des expressions grammaticales, comme ici du supin et du futur du participe, qu'elles pouvaient remplacer par d'autres mots. Le valaque la connaît aussi, et précisément pour cette langue il ne peut être question d'une influence de la syntaxe allemande. Le slave l'ignore.

3. Le portugais présente un trait particulier qui se trouve déjà dans les textes les plus anciens. Il accorde à l'infinitif, pour désigner des rapports personnels, une *flexion* tout-à-fait *verbale* (t. II, p. 171), mais, comme le prouvent les prépositions dont on le fait précéder, ce mode ne devient pas pour cela un véritable temps. Toutefois, cet infinitif ne s'emploie que dans le cas où il est possible de l'échanger contre un mode fini, où par conséquent il peut se dégager du rapport de dépendance qui le rattache au verbe principal. Il est indifférent que cet infinitif ait son sujet propre ou non. Exemples où le sujet n'appartient qu'à l'infinitif : *tempo he de partires* (c.-à-d. *tempo he que tu partas, tempus est hinc te abire*); *deos te desembarace o juizo para te remediares* (*para que te remedies*); *basta sermos dominantes* (*que somos d.*); *não me espanto fallardes tão ousadamente* (*de que fallais*); *vio nascerem duas fontes* (*que nascião*). Exemples où le sujet est commun aux deux verbes : *não has vergonha de ganhares tua vida tão torpemente* (*de que ganhas*); *todos são alegres por terem paz* (*porque tem*); *este não podeis achar sem me matardes* (*sem que me matais*). Cet infinitif fléchi s'unit aussi, comme l'infinitif non fléchi, au pronom personnel, en tant que

sujet ou régime, ainsi dans les passages : *não he necessario pedires me tu isso* (*que tu me peças isso*); *vimos as ursas banharem-se Lus.* 5, 15. Si cette condition fait défaut, si l'infinitif dépend par exemple d'auxiliaires du mode, il ne se conjugue pas : *pudestes ouvir, sabes dar, queres crer,* de m. *parecem vencer, vereis vir, pretendem vingar-se.* On supprime parfois la flexion, lorsque la clarté de la phrase n'en souffre pas, p. ex. *deves buscar outro modo para vos mays descanssar* (pour *descanssardes*) *CGer.* II, 270; parfois on l'ajoute arbitrairement : *de morrermos desejando* (*desejando morrer*) I, 293; *nam curees de mays chorardes* ibid. 289 et le contraire *nam cures de te queixar* R. *Egl.* 3[1].

4. L'infinitif, lorsqu'il n'est pas employé comme substantif, s'appuie toujours sur un autre mot. L'*infinitif indépendant* n'est toléré que dans le discours passionné, par exemple lorsqu'on donne un ordre rapide, qu'on appelle au secours, ainsi que nous l'avons vu plus haut en parlant de l'impératif. Il faut de plus observer : 1) Cet infinitif peut s'employer avec une exclamation ou une interrogation. Ital. *io dir bugie! ma io perchè venirvi o chi 'l concede? Inf.* 2, 31. Esp. *señor de tan alta suerte padecer tal!* JEnz. 14ª; *yrme yo con él? DQuix.* 1, 4; *yo dispertar de dormir en lecho tan excelente?* Cald. I, 10ª. Pr. *estar ses joy a deshonor! Choix* III, 168. Franç. *trahir vos intérêts et la cause publique!* Corn. *Cinn.*; *de quel front soutenir ce fâcheux entretien?* Rac. *Brit.*; la tragédie en fait un usage très-fréquent. Ces phrases expriment une surprise mêlée de contrariété, elles négligent la grammaire pour arriver plus vite au but. Il va de soi que d'autres langues aussi adoptent cette tournure. Le grec par ex. dit σὲ ταῦτα δρᾶσαι! (que tu puisses faire de telles choses!), le latin (dans les comiques) *tantam esse in animo inscitiam! hanccine mulierem alere! haeccine fieri! hinc abire matrem? minime.* Allem. (avec ou sans la préposition) *dergleichen zu behaupten! was nun anfangen?* — 2) L'infinitif

1. Le galicien aussi conjugue ce mode; voici un exemple ancien : *para sairen e entraren Esp. sagr.* XLI, 351 (charte de 1207). L'espagnol littéraire ne possède pas cet infinitif, nous ne saurions dire s'il est connu de certains patois. Gil Vicente se trompe, lorsqu'il dit en espagnol par ex. *teneis gran razon de llorar*des *vuestro mal* II, 71. Camoëns dans ses drames ne commet jamais cette méprise. Mais cet infinitif se trouve déjà chez certains poètes du *Cancioneiro geral* qui s'efforcent d'écrire en espagnol, voy. Gessner, *Das Altleonesische* p. 26.

historique du latin n'a pas trouvé d'application dans les langues filles ; le français seul connaît un procédé analogue. Pour indiquer le début rapide d'une action on se sert parfois dans cette langue de l'infinitif accompagné de *de* au lieu du parfait, par ex. *il s'en alla passer sur le bord d'un étang, grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes, grenouilles de rentrer dans leurs grottes profondes!* La Font. *Fabl.* 2, 14. Ce procédé ne s'explique certainement pas par une ellipse : le *de* préposé semble avoir sa source précisément dans cette tendance de la langue à échanger l'infinitif pur contre l'infinitif prépositionnel. En v.français les exemples de cet usage ne doivent pas être nombreux. Blanc, 496, en a signalé quelques-uns avec un *a* préposé dans la littérature italienne moderne, par ex. *quindi finalmente a moderarsi i timori e l'ire guelfe de' reggitori di Firenze* (pour *comminciarono a moderarsi*).

Il nous reste encore à traiter en détail de l'infinitif pur, de l'infinitif prépositionnel et de l'infinitif accompagné d'un sujet. Il semble raisonnable de commencer par établir des règles applicables à toutes les langues romanes et de passer ensuite à l'examen des divergences propres à chacune d'elles : il résulte de là que la théorie de l'infinitif pur contient aussi des constructions prépositionnelles.

1. INFINITIF PUR.

1. Lorsque l'infinitif est rattaché à un nom par l'intermédiaire du verbe *être,* comme dans *vivre est difficile*; *fuir le vice est une vertu,* il est évidemment sujet et se passe de toute préposition. Mais si l'on insiste sur le nom qui alors, dans la construction ordinaire, est placé en tête, l'infinitif doit être regardé comme un attribut, comme un mot plus dépendant : *il est beau de mourir pour la patrie*. Néanmoins dans cette circonstance l'infinitif pur s'emploie souvent dans le domaine roman, seulement ce temps a été altéré en français par la présence de l'impersonnel *il* dont cette langue ne peut se passer : en effet dans *il est beau* la place du sujet et de l'attribut est occupée grammaticalement, et l'infinitif doit s'unir au nom, comme un membre déterminatif, par l'intermédiaire de la particule *de*. Exemples. 1) Avec le verbe *être* et des *adjectifs* : *difficile est tacere*; *laudari jucundum est*. Ital. *licito m'è andare*; *è necessario cominciarlo*; *non è giusto aver ciò ch'uom si toglie Inf.* 13, 105; *è buon pensar di bel sog-*

giorno Pg. 7, 45; *è qui ricercargli intempestivo* P. *Son.* 232. Esp. *es necesario ir á casa*; *es bueno huyr de las ocasiones*; *no era posible detenerlos*; *es útil pasear*; *no le será forzoso rogar*. Prov. *viure m'es greu*; *non era bon comensar negun gran faich Choix* V, 89; *bel m'es* DE *far chanson plazen* III, 443. Franç. *il est agréable, aisé, bon, dangereux, difficile, doux, honteux, nécessaire, utile* DE *le faire*; mais *il* FAIT *beau voir*. Val. par ex. *è ușor* A *traduce* (facile de traduire). A ces locutions se rattache aussi l'emploi de *esse* avec des pronoms : lat. *vim hoc est afferre*; ital. *questo è far violenza ad un uomo*; esp. *esto fué poner fuego á la colera*; franç. *c'est faire violence*. — 2) Avec le verbe *être* et des *substantifs* : *vitium fugere virtus est*. Ital. *non gli fu onore ferir me di saetta* P. *Son.* 2; *quanta gloria ti fia dir Cz.* 6, 7; *più non t'è uopo aprirmi'l tuo talento Inf.* 2, 81; de même aussi *non* FA *mestiere ricordar quella cosa*. Esp. *es error darle á él la carta*; *seria temeridad ponerse en camino*; *es costumbre mostrar su riqueza*; *es menester morir*; v.esp. *era uebos buscar* Bc. *Mill.* 339; port. *he vaidade ter lembrança do perdido*; *he fraqueza entre ovelhas ser leão Lus.* 1, 68. Prov. *peccat es portar lauzengas GO.* 183[a]; *veiaire es a mi escrieure* 45[a]; *obs m'es* A *faire Choix* V, 25; *me sembla pesanza viure* 61. En franç. on dit *force m'est* DE *me taire*; *il n'est pas besoin* DE *le répéter*; mais si la phrase commence par *c'est* l'infinitif est d'ordinaire muni de QUE DE au lieu du simple *de* : cette expression était déjà connue de l'ancienne langue : *c'est un songe que d'y penser* Ch. d'Orl. 48; *c'est une merveille que de vous voir*; *c'est une belle chose que de garder le secret*; *il verra ce que c'est que de n'obéir pas*. — Dans les deux cas l'infinitif peut être accompagné de l'article, c'est-à-dire se présenter avec évidence comme substantif : ainsi ital. *l'avermi priva fu picciol male Ger.* 4, 72; esp. *no es cosa fácil el conocer á los hombres*; v.fr. *li combatres à Karle seroit folois Sax.* I, 104. L'allemand se passe presque aussi difficilement de la préposition que le français; le v.h.allemand déjà dit *lang ist iz zi sagenne*; *imo ist ernest ze tuonne*; mais le gothique se contente de l'infinitif pur (Grimm IV, 109. 102).

2. A cet usage participent ensuite les *impersonnels* simples qui se font généralement suivre de l'infinitif pur. Ital. *basta saperlo*; *bisogna farlo*; *qui si convien lasciar ogni sospetto Inf.* 3, 14; *che giova nelle fata dar di cozzo?* 9, 97; *non t'incresca restar qui*; *tornar gli lece*; *non occorre andarvi*;

mi parea lor veder fender li fianchi Inf. 33, 36 ; *a voi non piace mirar sì basso* P. *Son.* 19 ; *mi preme ritrovarlo* ; *mi sovviene averlo veduto* ; *valse esser costante.* On trouve souvent *di* : *mi diletta di pianger Pg.* 14, 124 ; *di rimembrar mi giova e dole* P. *Son.* 123 ; *mi sembra d'averlo Ger.* 7, 43 ; *parmi d'udirla* P. *Son.* 143 ; *parendo a lei d'esser sicura Orl.* 1, 36 ; *piacque di mostrarmi Inf.* 34, 17 ; *spiaccia d'ascoltarme Orl.* 13, 81 ; *mi preme di favellargli* ; *di saper ti cal Inf.* 19, 67 ; avec quelques verbes on emploie aussi *a* : *a me tocca a bere* ; *rimane a dire* ; *vale a dire* (cela veut dire) ; *mi resta a fare.* Esp. *basta decirlo* ; *hablar no me cale* (arch.) ; *conviene hacerlo* ; *os cumple saber* ; *á vos está hacerlo* (c'est à vous de) ; *no hay dudar en eso* ; *importa hablarle* ; *pareceme rogarle* ; *á él toca disponer* ; *mas vale callar.* Aussi avec des prépositions : *me cale de facer CLuc.* ; *me cumple de facer* ibid. ; *conviene á saber* ; *me duele de oir* ; *olvidábaseme de decir* ; *me pesaria de verle* ; *placeme de deciros* etc. Pr. *nom besogna dir GProv.* 18 ; *far m'aven chanso* ; *no'l cal tondre ni raire* ; *no vos qual dezesperar* ; *no letz aver GO.* 206 ; *mi plai suffrir* ; *vos tanh* A *far* ; *coven* généralement avec *a* : *me cove a nadar Choix* IV, 44. III, 468. V, 8 ; aussi *aven a membrar* III, 159. Le français ne choisit l'infinitif pur que dans un petit nombre de cas : *il me semble le voir* ; *il faut venir* ; *il vaut mieux s'accommoder que de plaider* (le second verbe exige *de*) ; dans les autres on se sert de *de* : *il m'arrive de songer à cela* ; *il ne vous convient pas de parler* ; *il lui fâche de me quitter* ; *il lui importe de le faire* ; *il plût à dieu de l'affliger* ; *il vous sied bien de réformer les autres* ; *il me souvient d'avoir lu* ; *il suffit de vous dire* ; *il me tarde d'y être* ; mais *il reste* A *prouver.* Le v.français se comporte comme le provençal, ainsi : *ne vos chaut desmaier GVian.* 417 ; *mius nous vient la terre guerpir* (il vaut mieux que) *Brut* I, p. 294 ; *li covient mustrer TCant.* 100 ; *moi i covent aler Charl.* v. 71 ; *aler vus en estoet Rol.* p. 10 ; *les estuverat murir* 49 ; *lut au vant baloier* (*licuit*) *Sax.* I, 111 ; *li loist* A *reperier FC.* III, 348. — PARERE, SIMULARE (pour *videri*) employés comme verbes personnels se font également accompagner de l'infinitif pur : ital. *eglino pajon esser leggieri* ; *sembra maravigliarsi* ; esp. *parece haberle sucedido algun desastre* ; pr. *non par aver razo* ; fr. *il paraît être content* ; *la vie semble fuir.*

3. Infinitif pur avec les *auxiliaires du mode* vouloir, devoir,

pouvoir (et savoir), oser et avoir coutume : it. *volere, dovere, potere, sapere, osare, solere*; esp. *querer, deber, poder, saber, osar, soler*; fr. *vouloir, devoir, pouvoir, savoir, oser*, anc. *querre, souloir*; en valaque au moins *vreà, puteà, ști, cutezà* (oser), mais ces verbes admettent aussi la construction, citée p. 199, avec le mode défini, par ex. *el voieśte ca sę petreacę* (il veut qu'il apporte = il veut apporter); *poate vreun um sę śtie toate?* (quelqu'un peut-il qu'il sache tout = quelqu'un peut-il tout savoir?); comme gr.mod. θέλω νὰ τὸν δώσω τὸ γράμμα (je veux que je lui donne la lettre = je veux lui donner la lettre). L'étroite relation de sens qui existe entre ces verbes et l'infinitif n'a pas permis à une préposition de s'insérer entre deux. On dit néanmoins it. *oso di fare*, port. *ouso de cuidar* GVic.; *ouso a ver Lus.* 5, 86. En espagnol *deber* attire volontiers la préposition *de*, lorsque ce verbe exprime une présomption : *debe de estar perdida* (est probablement perdue); mais il s'en passe aussi : *debiera acordarme* (j'aurais dû me rappeler); port. *deves de ir Lus.* I, 80; *deve de fazer CGer.* III, 616. Un vieux poète portugais construit même ce verbe avec *a* : *devo a morrer, a temer Trov.* n. 52. 56[1]. A ces verbes se rattachent encore quelques synonymes qui tolèrent généralement après eux l'infinitif pur. Dignari, synonyme de *velle*, prend toujours l'infinitif pur : ainsi ital. *ella degnò mirarmi*; esp. *deña enviarme*; prov. *denhetz perdonar*; v.fr. *degnet preier* dans *Eulalie*; fr.mod. *daignez ordonner*; lat. *dignatus est loqui*. Amare, dont le sens est également

1. La signification de ces mots auxiliaires, aussi bien que celle des formes modales elles-mêmes, a quelque chose d'hésitant. L'ital. *dovere* par ex. exprime aussi bien la possibilité, il est parfois intraduisible : *per dover gli muovere una quistione* (pour pouvoir lui attirer une querelle) *Dec.*; *che cosa deve esser mai questo?* (qu'est-ce que cela peut être?); *la indusse a doversene seco andare* (à aller avec lui); *il pregò, che gli dovesse piacere* (qu'il lui plût). En b.latin ce verbe est souvent employé pour indiquer une possibilité subjective, par ex. *eum invitat, ut deberet accipere* (qu'il voulût accepter) Gr. Tur. 3, 9; *deprecans ut eum debeam recipere* 5, 50; *non est credibile, ut pater filiam contra rationem cuiquam homini dare debeat* Luitpr. *Leg.* 2, 6; *unde me redimere debeam Form. Bal. min.* Le v.franç. *povoir* sert souvent à l'expression du vouloir ou de la tendance : *molt me puis merveillier*; *Raoul apele que il pot molt amer RCam.* 23; très-souvent *dieus puist l'aidier!* fr.mod. *puisse le juste ciel dignement te payer!* Rac.; aussi esp. *pueda el cielo prolongar vuestra vida!* prov. *fuecs las puesca cremar!* (puisse le feu les consumer!) *Choix* IV, 44.

apparenté à celui de *velle* (faire qqch. volontiers), se construit de différentes manières : ital. *donne innamorate amano averne e seni e tempie fornate Orl.* 1, 42 ; aussi *io amo di udirti parlare* ; esp. *amó acer servicio* Bc. *Mil.* 462 ; *no ames condenar* S. *Prov.* 146 ; prov. *lo coms ama far so que deus en grat prenda Choix* V, 59 ; *amava sofrir* III, 400, comp. 273, IV, 94 ; franç. *j'aimerais savoir*, mais aussi *aimer à jouer* (*aimer mieux* avec l'infinitif pur) ; lat. *amo bibere*, gr. φιλῶ σιγᾶν, goth. *frijô bidjan*. VALERE, synonyme de *posse* : ital. *se vaglio servirla* ; lat. *valeo avertere*. ARDIRE ital., ATREVERSE esp., synonymes de *osare*, suivent les deux constructions : *ardisco venire, di far motto, a parlare* ; *me atrevo hacer* et *á hacer* ; pr. *enardisc d'enviar*. En portugais au lieu de l'arch. *soler* on emploie COSTUMAR, par ex. *ella costuma mentir* (*costumo de rezar* GVic. II, 497) ; en franç. *souloir*, encore usité au XVIe siècle, a été remplacé par AVOIR COUTUME, par ex. *de faire qqch.* etc. USARE, autre synonyme de *solere*, veut l'infinitif avec *de* : ital. *usava di fare qc.* ; esp. *usaba de venir*.

4. Avec les verbes *faire* et *laisser* : ital. *fo vedere, lascio venire* ; esp. *hago saber, dexo ver* ; pr. *fauc entrar, laissi faire* ; franç. *je fais peindre, je laisse prendre*. *Facere* avec l'infinitif ne répond pas exactement à *jubere*, ce verbe désigne l'effet immédiat d'une action, de même qu'en latin aussi : *me cernere fecisti* = it. *mi facesti vedere*. Déjà les écrivains du plus ancien moyen âge emploient extrêmement souvent *facere* dans ce sens, mais ils l'accompagnent, suivant la règle, de l'accusatif avec l'infinitif ; les plus anciennes chartes se servent soit de cette dernière construction, soit de la construction romane, par ex. *quam restaurare fecimus* = ital. *la quale facemmo ristorare* Bréq. 345[a] (ann. 696). L'emploi de *laxare* pour *sinere* est fort ancien ; ce verbe s'unissait à l'origine au gérondif : *sibi caesariem ad crescendum laxare* Gr. Tur. 2, 41. Il faut encore noter comme exemples très-anciens ceux qui se trouvent dans *Eulalie* : *voldrent la faire diaule servir* et *nos laist venir*. Un synonyme de *facere* est le verbe MANDAR fort usité en espagnol et en portugais : *mandaba traer una cosa* ; *mandó prender el ladron* ; *mandava chegar á terra as naos* ; puis le v.franç. ROVER : *li roveret tolir lo chief* (lui fit couper la tête) aussi dans *Eulalie*. D'autres synonymes de *lasciare* sont esp. *dar*, prov. *donar*, fr. *donner*, ils se construisent aussi avec l'infinitif pur : *dios al*

hombre dió habitar la tierra; *dieus nom do viure lonjamen Choix* III, 219 ; *vus duinst cumencer Charl.* 529 ; *dieu luy donna user sa vie* Mar. III, 263.

5. Avec les verbes *voir, entendre* et *sentir*. Ital. *lo vedo venire, l'udiva cantare, sentiva parlare, mi sento morire*. Esp. avec *ver, mirar, oir, sentir*. Prov. *vezer, auzir, sentir*; avec *auzir* aussi dans le sens de « apprendre » : *non auzim pueis l'emperador creisser* (*non audivimus postea imperatorem crevisse*) *Choix* IV, 106. Fr. *voir, ouïr, entendre, sentir* (*et je sens refroidir ce bouillant mouvement* Corn. *Cinn.*); v.fr. aussi avec *choisir* (*il choisi venir Agol.* 420). Un verbe d'une signification analogue, *trouver*, se construit également avec l'infinitif pur : ital. *il trovò desinare Dec.* 1, 6; *egli trovò la giovane stare nascosa* 2, 7 ; prov. *toz sos fidels seder trovet Pass. du Christ* 30 ; fr. *elle se trouva être Française* ; m.h.allem. *ich vant sie slâfen, vant sie lachen*. Voy. au Gérondif.

6. Avec la plupart des verbes qui expriment un *sentiment*, surtout avec ceux qui ont le sens de penser, croire, espérer, craindre, appréhender, désirer. Mais il faut observer ici que l'infinitif pur n'accompagne ces verbes que lorsque la phrase ne contient pas plus d'*un* sujet (logique). *Spero me venturum esse* peut être rendu en italien par *spero venire*, en français par *j'espère venir*; mais *spero te venturum esse* ne peut pas l'être par *spero venirti, j'espère te venir*. Le roman *credo errare* répond donc au gr. οἴομαι ἁμαρτάνειν, mais non plus au lat. *credo* ME *errasse*. L'italien est la langue qui procède sur ce point le plus librement. Des verbes comme ceux qui suivent peuvent se faire accompagner de l'infinitif pur ou de l'infinitif muni de la particule *di* : *pensare, credere, stimare, giudicare, avvisare, immaginare, fingere, supporre, sperare, aspettare, temere, curare, procurare, studiare, disegnare, intendere, desiderare, bramare*. L'espagnol construit d'ordinaire avec l'infinitif pur *pensar, creer, estimar, juzgar, imaginar, fingir, esperar, confiar, temer, rezelar, cuidar, procurar, entender, desear, intentar, codiciar, pretender, trazar* et d'autres analogues. Le portugais se comporte de même. La grammaire française prescrit rigoureusement la construction avec l'infinitif pur pour les verbes *penser, croire, s'imaginer, compter, prétendre, espérer, désirer, souhaiter, apercevoir, considérer, observer, regarder*, et la construction avec l'infinitif précédé de *de* pour

méditer, craindre, redouter, appréhender, soupçonner, feindre, regretter, plaindre, haïr etc.; *désirer* et *souhaiter* prennent part aux deux constructions, *songer* veut la particule *à, penser* peut la prendre. Pour plus de détails il faut consulter la grammaire française, qui reconnaît beaucoup de nuances délicates entre l'emploi de l'infinitif pur et prépositionnel. Mais le v.français et le provençal jouissaient presque de la même liberté que l'italien. Le valaque emploie *de a,* par ex. après *sperà* et *teame.* Plusieurs verbes qui expriment le sens de *dire* prennent également l'infinitif pur (voy. plus bas à l'Infinitif avec *de* § 2).

7. Avec *aller* et *venir* : esp. *va besar, vamos ver, te vinieron adorar,* déjà dans les plus anciens textes; port. *ir passear, va cahir, vem ver*; prov. *se van gitar, anet servir, venc menar*; fr. *allez lui dire, je viens vous faire mes adieux.* L'italien emploie *a* : *vado a vedere, vengo a farlo,* et cette construction n'est point inconnue aux autres langues (la phrase de Dante *venite a noi parlar Inf.* 5, 81 est une transposition de *venite a parlar* [*a*] *noi*). Val., avec le supin : *me duc la dormit* (*eo cubitum*). Le parfait de *esse,* en tant qu'il est pris dans le sens de « aller » (le lat. *fui* s'employait aussi pour *ivi* ou *veni*), est encore traité de la même manière : esp. *fué ferir*; *fuestes entender* = *entendisteis Rim. de pal.* 690; franç. *j'ai été le voir*; *il fut jusques à Rome implorer le Sénat* Corn. Souvent *aller* est détourné de son sens propre et s'emploie, surtout en français, pour indiquer le commencement d'une action : *je vais sortir* (*exiturus sum,* je suis sur le point de sortir), *j'allais sortir* (*exiturus eram*) etc. En espagnol et en portugais ce verbe forme presque pléonasme dans *ir morir* JEnz. 12[b]; *vão chamar CGer.* II, 509; *foy ordenar* 79[a]; ital. *va a leggere* (il se met, il commence à lire). — La même construction est appliquée dans d'autres langues : lat. *it visere, venit speculari* à côté de la formule plus usitée *it visum, venit speculatum*; dans la *Vulgate,* qui copie le texte original : *vade reconciliare, exiit seminare, missus sum evangelizare,* gr. βῆ δ' ἰέναι; ἦλθον ἰδεῖν σε, goth. *iddjêdun gamôtjan, qvam skaidan*; allem. *er geht schlafen.* — D'autres verbes encore qui expriment un mouvement se construisent dans les dialectes romans avec l'infinitif pur, par ex. prov. *se corregon armar* (coururent s'armer) *GA.* 1752; *cochem vezer* (se hâtaient de regarder) *GO.* 65[a]; *mena abeurar* 113[b]; *tramezon prezicar GA.* 41; franç. *il courut m'embrasser*; *il envoya chercher.* Ici aussi l'infinitif est susceptible de prendre le sens

passif : esp. *estaba condenado ahorcar* (*ser ahorcado*) *Nov.* 5 ; prov. *sel c'om porta batejar* (*esser batejatz*) M. 941 ; fr. *on le mène pendre* ; comp. plus haut p. 190.

8. Avec des *particules interrogatives* et des *pronoms relatifs* l'infinitif peut aussi remplacer le mode fini : ce procédé est inconnu au latin. 1) Avec des *particules interrogatives*, surtout après le verbe savoir : ital. *non so che fare* (*nescio quid agam*); *non so come dire* (*quomodo dicam*); *non so dove andare* (*quo eam*); *non sapeva ove ricoverarmi, a chi attenermi*; *per vedere che si fare e dove andarsi Dec.* 9, 1. Esp. *no sé adonde andar* ; *sin saber qué hacerse* ; *no sabia como consolarse*; de même en portugais et en provençal. Franç. *je ne sais quel parti prendre* ; *il ne sait que faire ni que dire.* — 2) Avec des *pronoms relatifs,* surtout *a*) après le verbe avoir : ital. *non ho che dire* (*non habeo quod dicam*); *non ebbi che scrivere*; *non hanno donde vivere.* Esp. *no he que hacer* ; *no tengo con quien hablar*; *no hay que tener temor* (*non est quod metum habeas*); *bien tengo que non as porque me falescer Fern. Gonz.* 397; port. *he muito que temer* ; *não tem que fazer.* Prov. *non ha que manjar*; *pro y aura que dir*; *no han plus on gandir*; franç. *je n'ai que faire de lui*; v.fr. *ni ai plus que targer.* Val. *n'am ce face* (ital. *non ho chĕ fare*). *b*) Après d'autres verbes : ital. *egli impara donde dar cominciamento alle suo indagini.* Esp. *le daba que pensar* ; *procuremos donde alojar esta noche*; *buscaba que comer*; *sacó con que limpiarse* ; *queda que dudar.* Prov. *troba que lauzar* ; *laissa que plorar* ; franç. *il trouva à qui parler* ; *la terre fournit de quoi nourrir ses habitants.* Dans ces phrases le relatif est complexif, il se rattache immédiatement à la particule interrogative, mais il peut aussi se rapporter à un objet déterminé. C'est ce qui a souvent lieu en espagnol : *teneis dineros que gastar*; *buscais mentiras que decir* ; *dios me conceda estos dones con que vivir en paz*; comp. prov. *ja que no y fos motz en cui esmendar* B. Zorgi *Mal aia* ms. — L'infinitif dépend d'un verbe fini et entre les deux vient se placer, suivant que la construction est interrogative ou relative, le pronom ou l'adverbe : *non so che fare* par ex. ne se distingue que par l'ordre des mots de *non so fare questa cosa.* Il ne peut donc pas être question ici de l'ellipse d'un verbe à un mode fini dont dépendrait l'infinitif[1]. Cette construction se présente

1. Mais une ellipse tout à fait populaire est celle de l'infinitif lui-

de très-bonne heure en b.latin : *non habent quid respondere* Augustin. *Hymn. adv. Don.*; *non habent per quos regnare* ibid.; *quid agere, quid facere nesciebat* Gr. Tur. 4, 34 (un ms. donne *ageret, faceret*); *habueritis quod opponere Form. M.* 1, 29; *non inveni per quo me convertere* Mur. V, 1007 (ann. 754); *nullatenus habuit quod dicere nec opponere Form. Bal.* n. 6; *non habeant que dare* Lup. 646 (ann. 806); *non habebam unde implere illo* SRos. I, 341[a] (ann. 943); *non habuit ille unde pariare Esp. sagr.* XXXVI, p. XXXIX (ann. 1032); substitution du gérondif à l'infinitif : *non habebat unde componendum* ibid. p. XXIII (ann. 1016). Voyez des exemples de constructions semblables avec l'infinitif tirés des lois lombardes dans Pott, *Zeitschr. f. vergl. Sprachf.* XIII, 98, comp. aussi le mémoire de ce savant intitulé *Doppelung* p. 260 ss. L'infinitif pur après des particules interrogatives est appliqué aussi par l'ancien allemand : *er enwiste waz tuon, wie gebâren, war entrinnen,* mais à peine par l'allemand moderne.

2. INFINITIF PRÉPOSITIONNEL.

Les prépositions qui précèdent l'infinitif sont *de, ad, pro, per, in, cum, sine, ante, post, tenus* ou *usque ad* et quelques autres. L'infinitif peut dépendre non-seulement d'un verbe, mais aussi d'un nom, et en ce cas il joue le rôle du gérondif latin ; il peut en outre remplacer le supin, le participe futur actif et passif, l'infinitif pur du latin et certaines locutions conjonctionnelles. En valaque la préposition *a* est devenue si nécessaire à ce mode que, comme l'angl. *to,* elle ne peut presque jamais être omise, bien que d'autres prépositions puissent s'intercaler entre elle et l'infinitif : *inceape a suflà* (*incipit sufflare*), *poftesc a aveà* (*cupio habere*), *a ne sculà* (*nos excitare*), *a nu lucrà* (*non laborare*). L'emploi d'autres prépositions n'a pas pour résultat de la faire disparaître, elles se placent devant elle : *de a,*

même. It. *la fante piangeva forte come colei che avea di che* (sc. *piangere*) *Dec.* 7, 8 ; pr. *si tengues ab que* (*auctre*) *Jfr.* 102[a]; *si agues de que* (*ser ergulos*) *LR.* I, 547[a]; v.fr. *jo ai de quoi* (*servir*) *Brut* I, p. 312 ; b.lat. *si vero non fuerit unde* (*comedant*) *Capit. Lud. pii*, Georgisch p. 834. Pétrone déjà connaît cette ellipse du verbe dans un sens spécial, par ex. : *et habet unde* cap. 45 ; il en est de même en v.fr. et en fr.mod. : *il a de quoi FC.* I, 71, *Parton.* I, p. 67, *R.* Flor. p. 42, Ruteb. I, 433, Villon éd. Prompsault p. 120; *pourveu qu'elle soit riche et qu'elle ait bien de quoy* Regnier *Sat.* 3, 144.

pentru a; cependant *la*, qui se joint immédiatement au verbe, fait exception. En général *de a* répond à l'ital. *da* et *di*, *la* à l'ital. *a*, de même que le simple *a* à l'infinitif pur. Le supin est caractérisé par les particules *de* ou *la* qu'on lui prépose, il ne peut jamais s'en passer : *ușor de purtat* (*facilis portatu*); *o unealtę de scris* (*instrumentum scriptorium*); *mę duc la dormit* (*eo cubitum*).

a. INFINITIF AVEC *DE*.

C'est en prenant pour point de départ les rapports du nom dépendant avec le verbe qu'on arrive à ranger de la façon la plus simple les cas dans lesquels cet infinitif se présente. Il s'emploie donc :

1. Avec les verbes dont dépend un *accusatif de l'objet*. A ce groupe appartiennent en premier lieu un nombre important de verbes qui expriment un sentiment, mais en italien, comme nous l'avons vu plus haut, ils se construisent aussi avec l'infinitif pur, tandis qu'en français un nombre déterminé d'entre eux exigent *de*. *De* est usité plus généralement avec d'autres transitifs tels que choisir, conclure, entreprendre, renoncer, oublier, éviter, continuer, terminer, obtenir, mériter. Ital. *eleggere, deliberare, proporre, imprendere* (aussi avec *a*), *tentare, cercare, cessare, lasciare* (et les intransitifs *mancare, rimanere, restare*), *schifare, obbliare* (aussi avec l'infinitif pur), *continuare, finare, finire, ottenere, impetrare, meritare*. Esp. *determinar* (souvent avec l'infinitif pur), *proponer, resolver, cesar, dexar, excusar, proseguir, conseguir, obtener, impetrar* (*merecer* avec l'infinitif pur : *merece ser hija de un gran señor*). Fr. *choisir, préférer, conclure, arrêter, résoudre* (mais *se résoudre à*), *entreprendre, risquer, hazarder, essayer* (*chercher à*), *cesser, omettre, négliger, oublier, continuer, finir, achever, mériter* etc.

2. Avec des verbes qui se construisent avec le *datif de la personne* et l'*accusatif de l'objet*, et où l'infinitif prend la place de l'accusatif. Ce sont des verbes qui ont le sens de dire et de signifier. Ital. par ex. *dire, negare, affermare, mostrare, scrivere, dimandare, comandare, ordinare, permettere, offerire, perdonare, rifiutare, consigliare, giurare, promettere*. Fr. *dire, écrire, avouer, confesser, affirmer, déclarer, demander, mander, commander, permettre, offrir, pardonner, défendre, refuser, conseiller, persuader*,

jurer, promettre et beaucoup d'autres, mais *nier* demande l'infinitif pur. Avec ces verbes l'infinitif peut servir de complément au régime déjà énoncé (au datif) auquel il attribue une action, tandis qu'avec les *verba sentiendi* il ne peut se rapporter qu'au sujet, c.-à-d. qu'on dit aussi bien *io ti dico di venire* (je te dis de venir) que *io dico di venire* (je dis que je viendrai). L'application de la préposition n'est rigoureusement observée qu'en français, l'italien n'y renonce pas volontiers, mais l'espagnol peut s'en passer avec la plupart des verbes. Ital. *dico* (*di*) *non voler farlo*; *non nego* (*di*) *averlo fatto*; *egli mostrò* (*di*) *amarmi*; *mi ordinò d' andarmene*; *io vi prometto di scrivere*; *giura non tornare Orl.* 14, 34. Esp. *no digo yo hincarme de rodillas*; *niega haberla recibido*; *mostra ser de ricos padres nacido*; *ordenaba* (*de*) *hacerlo*; *permite gozar una cosa*; *prometo guardar el secreto*; *os aconsejo de ir*. Franç. *je lui ai dit de s'en aller*; *je ne puis dire l'avoir vu*; *je nie l'avoir fait*. Lorsque le datif de la personne n'est pas exprimé, l'infinitif pur en espagnol et en italien est la règle la plus habituelle.

3. Avec des verbes dont dépend un nom *accompagné de la préposition* DE. Ce sont des verbes transitifs et intransitifs, surtout des réfléchis, et la préposition exprime le moyen, le motif, aussi bien que l'éloignement ou l'aversion. 1) Transitifs: it. *avvertire, pregare, supplicare, ringraziare, biasimare, minacciare*; de même *impedire, proibire*. Franç. *avertir, prier, supplier, conjurer, remercier, blâmer, censurer, convaincre, excuser qqun d'avoir fait qqch.*; *empêcher, dispenser* (esp. *impedir, prohibir* avec l'infinitif pur). — 2) Intransitifs ou transitifs employés avec cette valeur : ital. *dubitare, godere, ardere* (brûler d'envie), *rallegrarsi, pentirsi, vergognarsi, maravigliarsi, accorgersi, ricordarsi, congratularsi, avvisarsi*, mais une partie de ces verbes se contentent aussi de l'infinitif pur (*si vergognò deliberare* Mach. *Disc.* 1, 38; *mi ricordo aver visto*); *astenersi, ritenersi, guardarsi* (*di* et *da*). Esp. *dudar, holgar, gustar, concordar, convenir, contentarse, disgustarse, turbarse, arrepentirse, avergonzarse, acordarse* (en général avec l'infinitif pur), *descuidarse*; *abstenerse, defenderse, excusarse, desistir*. Franç. *douter* (*il ne doutait pas de réussir*), *trembler, brûler, convenir, délibérer, manquer* (voy. § 4), *se consoler, s'affliger, se repentir, s'étonner, se souvenir, féliciter, s'aviser*; *s'abstenir, se retenir, se détourner, se*

lasser, se garder, se désaccoutumer et d'autres analogues; pr. *se tener, se tolre, se sufrir, se relenquir, se laissar* etc. — Il y a en outre beaucoup d'intransitifs qui n'admettent pas volontiers un nom avec *de* et qui cependant prennent l'infinitif avec cette même particule, ou qui hésitent entre *de* et *ad* : ital. par ex. *affrettarsi di, ingegnarsi di, apparecchiarsi di* etc.; fr. *se hâter de, se presser de, se dépêcher de, se disposer de* et *à, s'efforcer de* et *à*.

4. Des verbes qui méritent d'être relevés sont ceux qui se comportent à l'égard de l'infinitif prépositionnel comme des verbes auxiliaires, ou qui proprement servent à la périphrase d'une idée adverbiale. Ainsi le fr. VENIR p. ex., qui indique qu'un fait s'est produit au moment même où l'on parle : *je viens de dîner*; *il vient de sonner*; *nous venons d'arriver*; *je venais de chanter*. Mais en ce sens il ne s'emploie qu'au présent et à l'imparfait. Puis la locution plus rare *ne* FAIRE *que* : *mon père ne fait que de sortir* = *il vient de sortir*. L'esp. ACABAR désigne une action comme terminée : *con esto acabó de confirmarse* (il fut complètement convaincu); *ocasion para acabar de consumir lo poco que le quedaba* (pour achever de dépenser le peu qu'il lui restait) *Nov.* 7; port. *acabar de escrever* (avoir fini d'écrire); franç. *il achève de se ruiner*. Il passe au sens de *venir de* : *me acaban de decir* (on vient de me dire); *acaba de morir* (il vient de mourir). FINIRE en italien répond à *acabar* : *la vostra modestia mi ha finito d'innamorare* (m'a complètement captivé). PENSARE exprime qu'une action a été près de se produire : it. *pensava di morire* (il a failli mourir); esp. *pensó perder el juicio*; fr. (avec l'infinitif pur) *il pensa mourir*; *il a pensé être noyé*; v.esp. avec *de* (être sur le point de faire qqch.) : *pensar de calbalgar, de aguijar, pensar A deprunar PC.* 1501; v.fr. *penserent de monter RCam.* 13; *pense de l'anforcier Sax.* I, 6. MANQUER est pris en français dans le même sens : *il a manqué de tomber* (*parum abfuit quin caderet*); de même FAILLIR : *j'ai failli de tomber, à tomber, tomber*; avec la négation : *ne manquez pas de venir*. ECHAR DE VER en espagnol n'en dit guère plus que le simple *ver* : *sin echar de ver en ello* (sans même s'en apercevoir).

5. Avec des *substantifs*. — Les substantifs qui en latin peuvent se construire avec le génitif du gérondif ou du participe futur passif (*libido augendi, spes vincendi, metus amittendi, causa poenitendi, tempus dicendi*) prennent en roman l'infi-

nitif correspondant avec *de*. Ital. *cupidità d'ampliare, pensiere di prender moglie, speranza di vincere, forza d' operare, tempo d' andare, costume di danzare, titolo d' esser pudica*. Esp. *deseo de ver, intencion de vender, temor de perder, lastima dé ver, licencia de ir, ocasion de hablar, motivo de quexarse, modo de vivir, señal de venir, punto de perder la vida*, et la formule très-usitée *á trueco de* avec l'infinitif (à condition que). Pr. *cor e talen de saber, paor de falhir, esper d'esser jauzens, ochaiso de gardar, via d'esser francx*. Franç. *intention d'écrire, plaisir de voyager, crainte de perdre, art de peindre, temps de se retirer, lieu de craindre, manière de vivre*. Val. *maestria de a scrive* (*ars scribendi*), *putere de a domnì* (*potestas dominandi*), *timp de a prynzì* (*tempus prandendi*), *pofta de a trẹì* (*desiderium vivendi*); aussi avec un simple *a* : *putere a te vẹtẹmà* (*potestas tibi nocendi*) *onore a te vedeà* (*honor te videndi*), ou le supin : *voie de invẹtzat* (*voluntas studendi*). — L'infinitif a sur le gérondif l'avantage de pouvoir s'employer aussi bien au prétérit actif que passif : *paura di aver perduto, di essere abbandonato*.

6. Avec des *adjectifs*. — Ici aussi l'ancienne construction avec le génitif du gérondif dans *studiosus audiendi, avidus cognoscendi, peritus equitandi* etc. est remplacée par l'infinitif, et la syntaxe romane connaît plusieurs cas de cette construction qui n'ont pas leur correspondant en latin. Exemples : ital. *cupido di possedere, sollecito di vedere, contento di avervi veduto, capace di far qc., degno di sapere, certo, sicuro, dubbio di trovare, avvezzo di cantare*. Esp. *curioso de ver, dichoso de haber venido, contento de llegar, digno de saber, capaz de enseñar, seguro de hallar*. Pr. *volentos de far, cubitos d' amar, sert de morir, segur de trobar*; fr. *avide, envieux, désireux de vous voir content*; *affligé, inquiet, capable, sûr, incertain de le faire*. Val. *revnitoriu de a cunoaște* (*avidus cognoscendi*), *datoriu de a plẹtì* (*reus solvendi*), *harnic* (capable) *de a face aceasta*. Ex. latins où l'infinitif prend la place du gérondif (surtout au génitif) : *cupidus mori, peritus cantare, consuetus bellare, contentus possidere, dignus perire, fruges consumere natus*. Les langues nouvelles ne se permettent que rarement l'emploi de l'infinitif pur : ital. *bramoso porla Orl*. 2, 21, prov. *no so dignes desliar lo corrés de la caussamenta* (*non sum dignus solvere corrigiam cet.*) *GO*. 58[b].

b. INFINITIF AVEC *AD*.

A la particule *ad* se joint en italien *da* qui, dans cette situation, ne s'applique guère qu'à la désignation du but. Une particule identique à ce *da* est en v.français la locution *de a*, dont les éléments sont toujours séparés, mais elle s'emploie rarement : *sónt desirant de vous à conforter HCap.* 180, 25 ; *pres sui de moi à baptisier Barl.* 64, 37 ; *de fais de mort a soustenir* ibid. 30, 2; prov. *la maneira de mi a chuflar PO.* 339 (*achuflar LRom.* II, 393, GRiq. 91); *de gent a gabar ço queus plaz* M. n. 383 (*acabar* PVid. éd. B. p. 137).

1. *Ad* avec des verbes auxiliaires. — 1) HABERE (TENERE) suivi d'un infinitif avec *ad* exprime une nécessité objective ou subjective dans un sens actif, ce qui répond assez au temps qu'on nomme en latin le participe futur passif (avec le datif de la personne), et forme, comme ce temps, une conjugaison périphrastique qui comprend tous les temps. Ital., avec A : *ho a scrivere* (*scribendum est mihi*); *le cose che avean a venire*; *ha a perire PPS.* I, 145 ; *a biasimare v'arà la gente* 76 ; plus souvent avec DA : *abbiamo tutti da morire* (*moriendum est omnibus*); *molto avrò da fare* (*multum faciendum erit mihi*). Avec *da* on exprime aussi une possibilité objective ou subjective (moyen, motif) : *non hanno da vivere* (*non habent unde vivant*) = *non hanno niente da vivere*; *non avete da temere* (*non est quod timeas*) ; ou avec d'autres verbes : *trovo da fare*; *resta da dire*; cf. l'expression formée avec des relatifs p. 211. Esp., avec DE : *se ha de saber* (*sciendum est*); *le habia de entregar* (*erat eum traditurus*); *tengo de escribir* ; v.esp., mais aussi avec Á : *ovieron á morar PC.* 961; *avremos á yr* 3482 ; *an á aver FJ.* 53[a]; *ayan á leer CLuc.* 3 ; aussi avec DE : *ovo de passar Alx.* 1131 ; *a de seer FJ.* 55[b]; *ovo de traer CLuc.* 75 ; *avia de decir* 83; au XV[e] siècle, au moins dans Santillana, *de* seul est usité. A l'ital. *avere da vivere* répond l'esp. *tener de vivir* et de même *buscar de comer, comprar de cenar*. Port., comme en esp. : *hei* DE *ler*; *onde havemos de ir? tenho de estar alli a manhãa* ; v.port. *hei* A *quitar* ; *m'ei a partir Trov.*; plus tard dans le *Canc. geral* on trouve partout DE : *ey de mostrar, ey d'ouvyr, aveys de fazer*; dans G. Vicente *tu has de começar*, et déjà dans une chanson galicienne d'Alphonse X *overa de perder*, voy. *Nobl. del Andal.* 152[a]. Prov. *l'emperi aig* A *mandar Boèce* 86 ; *ai a guerir Choix* III, 4 ; de même franç. *j'ai à*

écrire ; *il a beaucoup de choses à vous dire* ; *j'aurai à lui remercier*. Val. *am de scrie* ou *de scris* (*scribendum est mihi*). L'all. *haben zu* répond à l'expression romane, tandis que le latin *habeo dicere* et le grec ἔχω εἰπεῖν n'expriment que la possibilité : *nihil habeo dicere* = *quod dicam*. En b.latin on trouve à la fois ce dernier sens et le sens roman : (*h*)*abent latrones persequere* (ont à poursuivre) *L. Sal. cod. guelph.*; *si aliquid habueritis opponere Form.* 1, 26; *habeo quaedam prosequere* ibid. app. 54; *deo deprecare avead* Brun. 574 (ann. 763); *quod ego inde habeo recipere* Marc. 857 (ann. 944); *habeant tenere* 870; *ad recipere habemus* (voy. plus haut p. 202); souvent avec le gérondif: *ad laborandum habuit* Mur. III, 1023 (ann. 823). — 2) Esse ad constitue le passif de l'expression précédente. Ital. *io sono da lodare* (*laudandus sum*); *non è da credere* (*non credendum est*); *quello fu da insegnare* (*illud praecipiendum fuit*); *questi scrittori saranno da udire* (*audiendi erunt*). Esp. avec de comme pour *haber* : *es de creer*; *non era de oblidar*; *son de venir* (*venturi sunt*); v.esp. avec á : *son á aguardar PC*. 1831; *es á fer* 3006; *es á complir Alx*. 630; port. *he de crer*; *não era de esquecer*. Prov. *morz no l'es a doptar* (*mors illi non metuenda est*) *Boèce* 175; *lo cavalier vos er a rendre Jfr*. 117[b]; on se sert beaucoup de la formule *non es a dire* (il n'y a rien à redire); franç. *je suis à plaindre*; *il était à désirer*; *c'est à croire* (de là le verbe *accroire* qui ne s'emploie qu'à l'infinitif, ital. *accredere*), *c'est à savoir*. Val. *nu è de a se temeà* (*non est timendum*) ou avec le supin : *ce è de fęcut?* (*quid faciendum est?*). Cette expression aussi trouve un correspondant direct dans l'all. *sein* accompagné de *zu* ; le lat. *est dicere, est credere* n'exprime que la possibilité, et semble du reste ne se présenter que comme impersonnel. Un exemple b.latin est donné par le passage bien connu *De Clothario est canere rege Francorum*. — 3) L'it. stare avec *ad* équivaut à peu près à *stare* avec le gérondif, par ex. *egli sta a dormire* (il est en train de dormir); *egli è statto tutto il giorno a studiare* ; dans ce sens on trouve aussi *essere* : *altre son a giacere Inf*. 34, 13; *egli era a lavorare*. En espagnol on dit *estoy á ver* (= *estoy viendo*); *está de ver* = lat. *est videre*; port. *estou a partir*. En français les temps du verbe *être* dérivés de *stare* sont employés de la même manière : *les bergers de la contrée étoient à garder les vignes* Rabel. 1, 25; *deux armées ont été longtemps à se regarder*. — 4) Ire

(ANDARE), dans le sens propre, suivi de *ad*, répond au lat. *ire* avec un supin en *um*. Ital. *andava a dormire, andava a prendere* (chercher). Esp. *fué a buscar*; au sens figuré : *las seis van á dar* (franç. *six heures vont sonner*); *voy á leer* (*je vais lire*); *las manos fué á levantar = levantó SRom.* Le français préfère l'infinitif pur (*je vais coucher*, p. 210). — 5) VENIRE, dans son sens primordial, suivi de *ad*, comme ital. *venire a vedere*, se comprend de soi ; il faut seulement rappeler qu'ici aussi le français préfère l'infinitif pur (l. c.). En outre *venire ad* peut être purement explétif et exprimer qu'une action arrive à se produire. Ital. *eglino verrebbero ad essere subita preda* (ils en arriveraient à) Mach.; *vengo a dire cose* P. *Cz.* 8, 1; *venni a prender moglie*; *verrò a narrarvi*. Esp. *venir á ser cruel* (devenir cruel) *Nov.* 6; *viene* DE *facer CLuc.* 84[m]. Fr. *si ce secret venait à être découvert*, angl. *it came to be revealed*. — 6) VOLVERE, TORNARE peuvent indiquer la répétition d'une action. Ital. *torno a dire* (je dis encore une fois), *a vedere*. Esp. *tornar á seguir* (suivre de nouveau), *á cantar, á decir*; *volver á traer, á ver*; port. *tornar a fallar*. Prov. (sans *a*) *es tornatz dormir* (est de nouveau endormi) *Jfr.* 82[b]; ces verbes ne sont pas usités en français. — — 7) FACERE avec *ad* répond en provençal et en français à la formule *esse ad* mentionnée sous le n° 2. Ex. *Blacas no y fai a laissar* (*non omittendus est*) *Choix* V, 346; *no fan a creire lauzengier* (dans le texte *acreire*) III, 469; *plus fai ad onrar us paubres PO.* 17; *a far no fai* 269; *fai ades bon servir o de son aver a donar Jfr.* 116[a]; *fai mot a lauzar Fer.* v. 4 (très-souvent dans ce texte); *chose ki mult facet à loeir LJ.* 441; *pucele ke tant face à proisier G Vian.* 1110; *mult feit bel a oir* (*perjucundum auditu*) *Charl.* 375; *mult funt a crendre les seraines* (*valde timendae sunt*) *Brut* I, p. 37; *ne fait a demander* (*non opus est quaerere*). Peut-être que cette formule tire son origine du lat. *facit ad rem*. De même qu'on dit *être à croire, être à savoir*, on dit aussi *faire à croire* (que l'usage a remplacé par *faire accroire*, p. 217), *faire à savoir*. — 8) L'esp. ACERTAR (atteindre, réussir) désigne comme fortuit l'état ou l'action exprimée par l'infinitif. Ex. *acertó á pasar uno* (quelqu'un vint à passer); *pareciendole que habia acertado á escoger la vida mejor* (qu'il avait précisément choisi le meilleur genre de vie) *Nov.* 7; comp. angl. *if he should happen to come*.

2. Divers verbes transitifs peuvent s'adjoindre un infinitif avec

ad en qualité de régime, ou comme détermination plus précise de leur signification. Ce rapport est rendu en latin par l'infinitif pur. Les verbes les plus importants qui prennent part à cette construction sont : *Commencer* : *incipit loqui*. Ital. *cominciare, incominciare, principiare a parlare*; esp. *comenzar, empezar á hablar* (v.esp. en général avec *de* et souvent avec l'infinitif pur), port. *começar a fallar* (arch. *começaste dyzer CGer*. I, 383; *falarlhe começou* R. *Egl*. 2; aussi avec *de*); prov. *comensar a dire* (*comenseron lo pregar GO*. 303[b], comp. 39[b]); fr. *commencer* avec *à* et *de*, ce qui n'est souvent déterminé que par l'euphonie; val. *incepe a se face zioę*. Un verbe synonyme (comparable au nor. *nema* pour *incipere*) est par ex. ital. *prendere a*, prov. *prenre* et *se prenre a Choix* V, 261, *Fer*. 613, *Jfr*. 101[b], v.fr. *prendre à Charl*. 404, *TCant*. 16, 16, fr.mod. *se prendre à* (*il se prit à rire*). — *Enseigner* et *apprendre* : *doceo scribere, disco canere*. Ital. *insegnare a scrivere* (mais *mostrare comporre una cosa*), *imparare a cantare*; esp. *enseñar, mostrar á leer, aprender á ser liberal*; prov. *ensenhar a escriure* (aussi avec l'infinitif pur : *essenhan bonas obras far LR*. I, 530[a]), *aprenre a dire*; fr. *enseigner, montrer à lire, apprendre à nager*; val. *invętzà a scrie*. — *Aider* : *adjuvare aliquem vestire*. Ital. *ajutare uno ad armare*; esp. *ayudar á alguno á llevar una cosa*; franç. *aider à porter*. — *Donner* : *do bibere*. It. *dare a bere*; esp. *dar á entender, dar* DE *comer*; pr. *dar ad entendre, donar a manjar*; fr. *donner à choisir*; val. *dà la spęla* (donner à laver), *dà de mụncà* (donner à manger), ou avec le supin : *dà de beut* (donner à boire). L'infinitif pur n'est pas sans exemple en italien : *dar bere Dec*. 4, 3 et souvent; de même gr. ἔδωκε φορῆσαι, goth. *gêbun imma drigkan*. Mais Donat remarque à propos de la phrase *ei date bibere* de Térence, *Andr*. 3, 2 : « consuetudine magis quam ratione dixit pro *date ei potionem* »; on trouve ailleurs pour désigner le but : *dare ad ferendum, ad cogitandum*.

3. Les verbes qui se construisent avec un *nom* neutre *accompagné de* AD appliquent en partie cette même construction lorsque le nom est remplacé par un infinitif : en ce cas le latin employait ordinairement le participe futur passif avec *ad* ou le datif. It. *nato sono a soffrir miserie* (*natus sum ad ferendas miserias, ferendis miseriis*); *egli offerse la mano a baciare* (*manum osculandam obtulit*). D'autres verbes de ce genre sont : *porsi, mettersi, apparecchiarsi, disporsi, offerirsi,*

invitare, confortare, muovere, obbligare, indurre, inclinare, aspirare, avvezzare, condannare. Esp. *ponerse, disponerse, determinarse, acomodarse, invitar, solicitar, persuadir* (ital. *persuadere di*, fr. *persuader de*), *mover, obligar, destinar, aspirar, porfiar, acostumbrar, condenar, contribuir, llegar*. Franç. *se mettre, s'appliquer, s'attacher, se résoudre, inviter, exciter, enhardir, obliger, destiner, préparer, incliner, aspirer, tâcher, accoutumer, adhérer, condamner, parvenir*, mais quelques-uns de ces verbes, comme *obliger, tâcher*, se construisent aussi avec *de*. Après certains verbes de ce groupe *ad* peut généralement, de même que *pro* (dans le sens roman de *pour*), exprimer le but, ainsi ital. *accorrere ad ajutare, chiamare a dire, mandare a dare, restare a vedere*; esp. *acudir á mirar, entrar á ver, traer á presentar una cosa*; fr. *je suis ici à l'attendre* etc. En outre *à* remplace en français d'autres prépositions dont cette langue ne tolère pas l'emploi devant l'infinitif, par ex. *s'obstiner, persister à nier* = esp. *obstinarse, persistir* EN *negar*; *s'amuser, s'occuper à faire* = esp. *ocuparse* EN *hacer*.

4. *Ad causal* ou *conditionnel* constitue un cas particulier : la locution qu'il forme peut servir à abréger une proposition subordonnée. Ital. *a scrivere spesso s'impara a scrivere* (*saepe scribendo scribere discimus*); *a trargli l'osso potrebbe guarire Dec.* 4, 10; *voi fate villania a non farmi ragione* 8, 5. Esp. *á no haber venido estos amigos en ninguna manera os dexára Nov.* 10. Franç. *à vaincre sans péril on triomphe sans gloire* Corn.; *à raconter ses maux souvent on les soulage* ibid.

5. *Ad* avec des *substantifs*. — Si un infinitif est relié à un substantif, en italien par *da*, en français par *à*, la préposition exprime la même idée de nécessité ou de possibilité qu'avec *esse ad* (p. 218), et ici aussi l'espagnol emploie *de* au lieu de *á*. A cette expression répond en latin le participe futur passif ou l'adjectif verbal en *-ilis*. Ex. Ital. *età da prender marito* (*aetas nubilis*), *cosa da far piangere* (*res miseranda, flebilis*), *un riso da far innamorare* P. *Son.* 207. Fr. *maison à louer, avis à suivre, affaire à perdre qqun, un sourire à rendre amoureux*; *vous n'êtes point pour elle un homme à dédaigner* Corn. *Cinn.* Esp. *vestido de caminar, yerro de enmendar* (*error emendabilis*) etc. Val., avec le supin, *calu de cęlęrit* (*equus ad equitandum*), *casę de vindut* (*domus venalis*).

6. *Ad* avec des *adjectifs*. — 1) Les adjectifs qui ont le sens de « être propre, destiné, préparé, disposé », c'est-à-dire qui peuvent avoir sous leur dépendance un nom avec *ad*, se construisent aussi avec un infinitif accompagné de la même préposition, qui en latin déjà s'employait habituellement : *aptus ad agendum, fortis ad subferendas plagas, paratus ad navigandum, idoneus moderando imperio*. Ital. *atto a portar spada, luogo comodo a vivere, egli è pronto, parato, disposto a venire, presto a eseguirlo*. Esp. *propenso, pronto á hablar, presto* PARA *oir, presto* DE *servir, capaz* DE *hazer algo*. Franç. *habile à succéder, homme commode à vivre, fait à être peint, prêt à mourir, enclin à mal faire*. Il est très-rare de rencontrer, comme dans *disposto menarla Orl*. 14, 53, l'infinitif pur, que le grec emploie partout : ἐπιτήδειος ποιεῖν etc., et que le latin applique au moins avec le passif : *forma papillarum quam fuit apta premi* Ovide. Ce sont des *adjectiva relativa* dont le sens n'est complété que par l'adjonction de l'infinitif (voy. p. 134). — 2) D'autre part des adjectifs de significations diverses comme « facile, bon, beau, agréable », ainsi que ceux qui expriment les idées contraires, se font accompagner d'un infinitif avec *ad* qui les explique, auquel cas le latin présente généralement le second supin. L'infinitif étant pris ici dans un sens passif (voy. plus haut p. 189), il ne peut appartenir qu'à un verbe transitif, et le sujet subit l'action exprimée par ce verbe. Ital. *la cosa è facile a sapere* (*facilis scitu*), *egli è duro a soffrire* (*durum toleratu*), *ottimo a fare* (*optimum factu*), *grato a udire* (*jucundum auditu*), *mirabile a vedere* (*mirabile visu*), *difficile a dire* (*difficile dictu, ad dicendum*), *dolce a bere* (*dulce ad bibendum*). Franç. *c'est facile à comprendre, difficile à lire, bon à employer, affreux à voir*. Le provençal se comporte comme l'italien et le français, seulement il arrive parfois, surtout devant des voyelles, que *ad* est échangé contre DE, aussi contre PER : *leu ad entendre, greu a sufrir, bon a sufrir, suaus a apenre, laitz a dire, clar d'entendre, agradan d'auzir Choix* III, 443, *greus per entendre GO*. 95[b], *mal per far Fer*. 722. L'espagnol préfère en général DE : *facil de digerir, dificil de alcanzar, hermoso de ver, malo de aprender, terrible de contar, bueno de comer* (aussi PARA *comer* pour rendre l'idée de but); port. *leve de crer, grave de perdoar, bom de descer*. C'est en cette circonstance surtout que le daco-roman applique son supin, par ex. *lesne de intzeles* (*facile intellectu*), *greu de suit* (*difficile ascensu*), *frumos de vezut* (*formosum*

visu) ; mais il peut aussi se servir de l'infinitif : *lesne de a intzeleage, cu anevóe de a suferì* (*durum toleratu*). Le grec se contente de l'infinitif pur : ῥᾴδιος νοῆσαι, πόλις χαλεπὴ λαβεῖν, ὁδὸς ἀμήχανος εἰσελθεῖν, ἡδὺ ἀκούειν, καλὸς ἰδεῖν. Le latin se décide difficilement à employer cette locution : on trouve, avec le passif, *niveus videri* Hor. *Od.* 4, 2, 59, *urbs capi facilis.* — 3) *Ad* avec des *nombres ordinaux* : ital. *egli è il primo a venire, l'ultimo ad entrare* ; fr. *le premier à faire qqch.*; lat. *potior sit qui prior ad dandum est* Térence, *Phorm.* 3, 2, 48.

c. INFINITIF AVEC D'AUTRES PRÉPOSITIONS.

1. Pro (fr. *pour,* ital. prov. *per,* esp. port. *por* et *para*). — 1) Avec ESSE et STARE *per* indique en italien qu'une action est sur le point de se produire, et fournit une conjugaison périphrastique complète : ital. *egli è* ou *sta per morire* (il est sur le point); *sono per non esser più* (je suis sur le point de n'être plus) *Dec.* 5, 6 ; *era per partire, stava per cadere.* De même *estar por, estar para* en espagnol et en portugais ; *estoy por hacer* ; *la carta está por escribir* ; *estaba por decir, para hablar* ; port. *estou por fazer, estou para vir. Ser por* ou *para* exprime dans ces langues la possibilité : esp. *ninguno non es por pagar* (*nemini satisfaciendum est*) *PC.* 544 ; port. *nom he pera falar* (*non dicendum est*) *CGer.* II, 511 ; (*h*)*e por nacer nenhuma* (*nulla nascetur*) ibid. 3. Le français ne connaît pas cette locution : au lieu de *je suis pour partir,* il dit *je suis sur le point de partir. Pro* se comporte vis-à-vis de *ad* comme l'avenir à l'égard du présent : ital. *sto per scrivere* je suis sur le point d'écrire, *scripturus sum* ; *sto a scrivere* je suis en train d'écrire, *scribo.* — 2) *Pro* appliqué à l'idée de *but,* après un verbe ou un nom, est plus expressif que *ad.* Ital. *vegno per veder l'amico* (*venio ad videndum amicum, ut videam amicum*); *cacciarli i ciel per non esser men belli Inf.* 3, 40 ; *io vegno per menarvi all' altra riva* 3, 86. Esp. *la dexaba por correr tras otra* ; *la desea para servirla* ; *edad para casar, licencia para entrar, causa para preguntar, poder para hacerlo, necesario para vivir* ; *asqueroso para mirarse*[1] ; port. *por salvar o povo se entre-*

1. Entre *por* et *para* avec l'infinitif il existe une nuance délicate dont ne tiennent pas compte l'it. *per* et le fr. *pour. Por* exprime l'intention, le projet, *para* le but déterminé, le but final, par ex. *le seguia por ver*

gava Lus. 4, 51 ; *não tanto desviado resplandece o claro sol para julgares* (pour que tu penses) 2, 111. Prov. *fuy per vos servir noiritz Choix* III, 124 ; franç. *je sème pour recueillir*. Val. *el cę̆lę̆toreşte spre a se invę̆tzà* (il voyage pour s'instruire). Surtout après *troppo*, voy. les Propositions comparatives § 7. — 3) *Pro* pour le *motif*, esp. port. *por*, non pas *para*. Ital. *per esser giusto e pio son io qui esaltato Par.* 19, 13. Esp. *por parecerles que* etc. (parce qu'il leur semblait); port. *nom vos sera gram louvor por serdes de mym louvado CGer.* II, 70. Prov. *si anc nulhs hom per aver fin coratge ac de si dons nulh' onrada aventura Choix* III, 292 ; fr. *tu n'as rien perdu pour le voir différer* (*ton bonheur*) Corn. *Cid.* — L'esp. *para*, anc. *pora*, est un composé du latin *pro ad* (voy. mon *Dict. étym.* I, s. v. *por*), et se présente aussi en v.français devant l'infinitif, mais de telle manière que les deux prépositions peuvent être séparées par d'autres mots. Il en est de même en provençal, seulement c'est *per* qui prend la place de *pro*, inconnu dans cette langue. Voici quelques exemples : *per nos a salvar Choix* IV, 46. 401, *Jfr.* 115ᵃ ; *per vos a contendre Jfr.* 87ᵇ ; *pel castel a recobrar Choix* II, 58 ; *si ieu vengui per vos a gualiar* III, 143 ; *per vos a guerir* 432 ; *por ols à soscorre* (littér. *pour eux à secourir*) *SB.* 521ᵘ ; *por luy à vengier* 523ᵘ ; *por ti à delivrer* 537ᵐ ; *por luy à mostrer* 547ᵐ, *por à perdre un des piez GVian.* 68 ; *por à perdre la vie Og.* I, p. 233. *Asalvar, acontendre, aguerir, adelivrer, amostrer*, sans doute aussi *aperdre*, sont en cette circonstance des formes incorrectes. *Sans* s'unissait aussi de la même manière avec *à* : *sans lui à afoler, sans point à varier*[1].

donde andaba (je le suivais avec l'idée de voir où il allait, *exploraturus*); *le seguia para ver donde andaba* (je le suivais parce que je voulais savoir où il allait, *ad explorandum*). Autres exemples : *los estudiantes dexaban sus estudios por irse á Flandes Nov.* 10 ; *yo canto por daros gusto ; dadme un traguillo para consolar este estomago ! muevo los pies para andar* ; *trabajo para ganar*.

1. La séparation usitée des particules *pro ad* par des pronoms et d'autres mots rappelle vivement la construction allemande correspondante dans *um zu* (*um uns zu retten*), et Gachet voit là un idiotisme emprunté à l'allemand par certains auteurs français. Mais nous avons vu que le provençal aussi connaît cette construction. Au reste, ainsi que l'enseigne Grimm, *Deutsche Gramm.* IV, 104, l'expression romane n'est pas imitée de l'allemand, c'est l'inverse qui est vrai. *Sans à* semble se comporter de la même manière vis-à-vis de *ohne zu*. Un autre emploi

2. *Per* devant l'infinitif indique en italien le *moyen,* comme l'ablatif du gérondif en latin : *per ficcar lo viso al fondo io non vi discernea alcuna cosa Inf.* 4, 11; *piaga per allentar d'arco non sana* P. *Son.* 69; mais la distinction entre *per* et *pro* est difficile à faire, ces deux mots ayant pris la même forme. En français, au contraire, l'emploi de *per* est certain, par ex. dans *il commence par me louer,* ce que les autres langues exprimeraient plus volontiers au moyen de *cum.*

3. *In* avec l'infinitif répond en général au latin *in* avec le gérondif ou le participe. Ital. *costante in lodar gli amici* (*constans in amicis laudandis*); *arte in accostarsi Pg.* 10, 10; *in farvi onore* P. *Son.* 71; *irresoluta in ritrovar consiglio Ger.* 4, 50; cette construction est encore usitée aujourd'hui. Esp. *poner diligencia en procurar su libertad* (*adhibere diligentiam in procuranda libertate*); *en ser señor de mi lo soy del mundo* Cald. I, 74b; *me consuelo en verle*; *me resolvia en decir,* et après différents verbes que les langues sœurs accompagnent plus volontiers d'autres prépositions (voy. p. 158); de même avec un sens conditionnel : *vió que en irse Andres se le iba la mitad de su alma* (s'il s'en allait) *Nov.* 1; *en volver á llamar le pareció que* etc. *Nov.* 10; port. *em ver embaixadores grão gloria recebio Lus.* 4, 64. Pr. *en amar non sec hom drecha via Choix* III, 19; *ponhon en amor dechazer* (ils s'appliquent à gâter l'amour) 345; v.franç. *mes cuers s'est mis en li amer Choix* VI, 308; dans le plus ancien b.latin du même pays : *in preparare illum, Rev. des lang. rom.* II, 59; le français moderne ne se sert plus de cette expression.

4. *Cum* avec l'infinitif correspond en général, de même que *per,* à l'ablatif du gérondif. Ex. Ital. *lo spaventò con minacciare* (*minando eum perterruit*); *con dar volta suo dolore scherma Pg.* 6, 151. Esp. *eran gozosos con solo mirarse*; *yo me hallo bien con ser caballero*; port. *de Antonio a fama se escurece com ser a Cleopatra affeiçoado Lus.* 3, 141. Prov. *ab raubar gleizas* etc. *LR.* I, 447; le fr. *avec* ne se prête pas à cette construction.

5. *Sine* avec l'infinitif est usité dans tout le domaine : it. *senza usar misura* (*nullo adhibito modo*); esp. *sin despedirse de*

de deux prépositions devant l'infinitif se trouve dans *sur à : sur la teste à tranchier,* Gachet p. 1b. Voyez aussi sur cette question *Jahrbuch* III, 113.

nadie; fr. *sans prendre congé*; val. *fęrę a mi spune ceva* (sans me dire un mot). Il faut observer le v.fr. SANS PLUS avec DE, par ex. *sanz plus de delaier Sax.* I, 13; *sans plus de demorer RCam.*; prov. *ses pus de demorar Fer.* 724.

6. ANTE (PRIUS) s'unit avec *de* : ital. *prima di entrare* (*priusquam intravit*); esp. *antes de volver*; port. *antes de conhecer*; fr. *avant de parler*, ou aussi *avant* QUE *de parler*, non pas *avant que partir* qu'on trouve pourtant dans La Font. *Fab.* 6, 1; arch. *devant que la porter* Rabel. 2, 6; *devant qu'être à la ville* La Font. 6, 16; val. *mai nainte de a mę plecà* (*antequam proficiscor*). Cihac ne donne pas ce verbe comme réfléchi.

7. POST : ital. *dopo aver detto* (*postquam dixit*); *dopo di esser battuto*; esp. *despues de haberlo hecho*; franç. *après avoir dit cela*; *depuis avoir connu* encore dans Molière, *Bourgeois gentilh.* 4, 5. Cette expression est maintenant vieillie.

8. TENUS, USQUE AD, par ex. ital. *egli odia quell' uomo fin' a non poterlo vedere*; esp. *no os faltaré hasta perder la vida*; prov. *vuelh servire tro fenire PO.* 353; fr. *il l'aime jusqu'à mourir pour elle.*

9. L'espagnol construit aussi avec l'infinitif pur les prépositions SOBRE et TRAS, par ex. *sobre ser culpado todavia es insolente*; *ando tras hallar el punto fixo.* D'autres expressions prépositionnelles qui se font suivre d'un infinitif sont : esp. FUERA *de*, fr. *hors de*; fr. LOIN *de*; ital. A FINE *di*, esp. *á fin de*, fr. *afin de*; esp. AL CABO *de*; ital. IN VECE *di*, fr. AU LIEU *de*; ital. A MENO *di*, esp. *á menos de*, fr. *à moins de.*

3. INFINITIF ACCOMPAGNÉ D'UN SUJET.

1. *Le sujet à l'accusatif.* — En latin l'infinitif dépendant de certains verbes ou de certaines phrases peut être accompagné de son sujet à l'accusatif, de telle sorte que si l'on changeait l'infinitif en un mode personnel il faudrait changer l'accusatif en nominatif. Il n'est pas nécessaire que le verbe principal soit un verbe transitif qui régisse l'infinitif ou le sujet de ce mode : ce verbe peut aussi bien être intransitif, et alors l'idée exprimée par l'accusatif avec l'infinitif se comporte comme un attribut, comme dans *in omnibus innatum est esse deum*; *constat nivem esse albam.* Cette importante construction (*accusativus cum infinitivo*), qui n'est pas non plus étrangère au grec et au v.allemand, a-t-elle persisté dans les langues romanes? Un accusatif et un infinitif

peuvent à la vérité se présenter sous la dépendance des verbes faire, laisser, voir et entendre : *faceva, lasciava, vedeva, udiva entrar l'amico*. Mais ici l'accusatif, comme dans l'expression allemande correspondante, est le régime immédiat du verbe fini, et l'infinitif est rapporté à ce régime; c'est ce que prouve, au moins pour l'espagnol, l'emploi dans cette circonstance de l'accusatif prépositionnel (*veo entrar á mi amigo*), qui est rigoureusement limité au verbe fini. Et ce qui montre bien aussi qu'il ne faut pas voir là l'ancienne construction, c'est l'échange, indiqué plus haut, de l'accusatif contre le datif, lorsqu'au premier régime s'en ajoute un second (*lo vedo fare a lui = video eum id facere*). On ne peut rigoureusement prouver l'existence de la construction latine en roman que dans les cas où le nominatif se distingue par la forme de l'accusatif, c'est-à-dire pour quelques formes pronominales, et en provençal et en v.français aussi pour un grand nombre de substantifs ; or le cas appliqué dans cette construction est en fait l'accusatif, le sujet attribué à l'infinitif doit donc être regardé comme un accusatif alors même qu'il ne se ferait pas reconnaître comme tel par la forme. Le verbe qui domine la formule est encore ici un *verbum sentiendi* ou *significandi,* et cette construction s'applique tout aussi bien avec des intransitifs. — Voici ce qu'il faut observer à propos de chaque langue. En italien les exemples de cette construction avec des pronoms personnels sont fort nombreux : *poichè* ME *fuggito aver le sue mortali insidie il traditor s'accorse Ger*. 4, 56 ; *conobbero* VOI *essere re e* ME *figliuola Dec*. 10, 7 ; *risposero* SE *essere apparecchiati* ibid. *proem*.; *non avesse detto* LUI *veramente esser perduto* 2, 1 ; *immaginava* LEI *di bassa condizione dovere essere* 2, 8 ; *avvisando Torello* LORO *essere stanchi* 10, 9. Il en est de même avec des substantifs : *quando leggemmo il disiato riso esser baciato Inf*. 5. 133, *disse niuna cosa quanto questa piacergli Dec*. 5, 6; *tra gli lazzi sorbi si disconvien fruttare il dolce fico Inf*. 10, 65; *mestier non era partorir Maria Pg*. 3, 39. Cette construction persiste encore de nos jours, seulement les accusatifs *me* et *te* ne s'emploient plus ici et sont remplacés par des nominatifs[1]. — Elle est beaucoup moins employée en

1. Il est encore à remarquer que la formule entière est quelquefois considérée comme un substantif et employée concurremment avec de véritables substantifs : ici l'infinitif pourrait être accompagné de l'article et son sujet échangé contre un génitif. Pétrarque par ex. a dit: *e cantar augelletti* (*il cantar degli augelletti*) *e atti soavi sono un deserto*

espagnol, après des transitifs, en tant que l'infinitif se comporte comme un régime. Voici des exemples empruntés à la langue archaïque : *non tengas por maravilla el diablo querer engañar á los santos padres Cast. de D. Sancho* 88[b]; *Bocacio afirma el rey Juan averse dado á los estudios* Sanch. *Colecc.* I, p. LIII; *quieren algunos haver ellos sido los primeros* ibid. LIV. Elle est plus usitée lorsque l'infinitif *ser* accompagné d'un nom forme le membre de phrase dépendant, p. ex. *respondió no ser posible*; *veo ser verdad*; *conocí ser muger*. Mais quand l'infinitif, avec le membre de phrase qui en dépend, est pris comme sujet, la langue n'hésite pas à se servir de cette construction : *mas fácil cosa es entrar un cable* etc. (*facilius est transire rudentem*); *gran piadad es dar omne consejo á los menores FJ.* 73[a]; *buena cosa es aver el hombre vergüenza CLuc.* 84[m]; *ligera cosa es meterse home a las aventuras Cal. é D.* p. 45[a]; *las quales (gracias) son : conocerse el home* etc. *Cast. de D. Sancho* 88[a]; *mayor sabor es, vender home el castillo* ibid. 98[a]; *sorbernos una nave una tormenta es decirnos que* etc. Cald. I, 264[a]; *verter purpura el cielo es gala* ibid.; *novedad tan grande es mudarse un hombre?* 360[a]; *si no sucediera venir el duque Nov.* 10. De même après des substantifs : *el pensamiento no ser verdadera la nueva.* Ces exemples prouvent que l'espagnol ramène aussi facilement que l'italien la proposition composée (avec *que*) à la proposition simple. Mais le sentiment de l'accusatif du sujet semble s'être perdu ici, du moins les formes *mi* et *ti* ne sont-elles employées nulle part : on les remplace toujours par *yo* et *tú* (voy. § 2). — Le portugais se comporte comme l'espagnol, ainsi *não soffre muito a gente generosa andarlh'os cães os dentes amostrando Lus.* 1, 87. Mais il faut rappeler qu'ici on applique en ce cas l'infinitif fléchi, ce qui dispense de l'emploi du pronom personnel, par ex. *vos devia de agradecer quererdes (vos) saber* R. *Men.* c. 2; *parece escandalo curardes mais de vossa dôr* c. 6; *não parece rezão (razão) estardes sem companhia* GVic. II, 39; *vimos as ursas banharem-se Lus.* 5, 15. — Quant au provençal il présente

Son. 269; *nè per sereno cielo ir vaghe stelle nè altro sarà mai ch'al cor m'aggiunga* 271; *Zefiro torna e'l bel tempo rimena e garrir Progne (il g. di P.) e pianger Filomena* 269. Le principe de la construction est encore reconnaissable dans des locutions de ce genre, mais il est tout à fait détruit quand l'infinitif reçoit l'article, comme dans *l'usare la dimestichezza d'un uomo una donna è peccato naturale Dec.* 3, 7.

incontestablement la construction en question dans des phrases traduites du latin. Ex. *esperi* MI *istar* (*spero me manere*) *GO.* 251[a]; *plus leugiera cauza es passar lo camel per lo caus dell' agulha quel ric intrar el regne de dieu* (*facilius est camelum transire* etc.) ibid. 58[b]; *eu volh vos esser savis e be* (*volo vos sapientes esse in bono*) ibid. 135[a]; *cove lo bisbe senes crim esser* (*oportet episcopum sine crimine esse*) 43[a]. Les noms *camel, ric, savis, bisbe* se font reconnaître par leur forme comme accusatifs. Comp. ensuite *no deven* etc. ibid. 5[a]; *causa* etc. 46[b]; *plus leu* etc. 243[a]. Mais cette construction est rare dans les textes originaux. — Le v.français aussi imite la *ratio obliqua* dans les traductions : *il sofferat* MOI *estre occis* (*me occidi ipse permiserit*) *Grég.* Roq. I, 325[a]; *dissent* SOI *avoir ferme sperance* (*spem habere se dicerent*) 330[a]; *queile chose disons* NOUS *estre* 48[a]; *certe chose est* NOS *nient devoir* etc. (*nos certum est non debere*) *Grég.* dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.* XVII, 721; *il avint gentz montez estre veuz* (*contigit videri equites*) *Bible* Rq. I, 741; *est bonne chose habiteir les freres en un SB.* 562[m]. Mais lorsque la langue est abandonnée à elle-même elle montre peu de goût pour cette tournure. La plus ancienne poésie la connaît à peine, ce qui est d'autant plus frappant que la littérature française de la période de transition en présente de nombreux exemples. Christ. de Pisan : *il juge l'amer estre doux* ; Comines : *disant les causes estre justes* p. 339; *estimant la gloire estre sienne* 372; *il luy sembloit le roy estre affoibli* 428; *j'ai connu beaucoup de gens s'y trouver bien empeschez* 431. Marot : *je la soutiendrai estre telle* II, 334; *ce vous sera trop plus d'honneur et gloire qu'avoir chascun quelque grosse victoire* 304. Rabelais : *ils demandoient les cloches leur être rendues* 1, 18; *disant misère être compagne de procez* 1, 20; *cuides-tu ces outrages être recelez es esprits éternels?* 1, 31; *qui endurent cette inhumanité être exercée* 1, 37. Montaigne : *les actions que nostre coustume ordonne estre couvertes* 1, 3; *les loix que nous disons naistre de nature* 1, 22. Avec le relatif, comme dans les derniers passages, l'accusatif est encore usité de nos jours : *Charles était un prince qu'on savait n'avoir jamais manqué à sa parole*; *les mêmes effets que nous avons dit appartenir à cette maladie* etc. — Enfin en valaque cette construction ne saurait se présenter dans toute sa pureté, car l'infinitif ne peut pas se passer de la préposition : on ramène

le sujet de l'infinitif sous la dépendance immédiate du verbe fini et l'on fait suivre l'infinitif prépositionnel : *eu am vezut pre frate tęu* A *fì scris carte* (*vidi fratrem tuum—scripsisse epistolam*); *se vorbeşte de fratele* A *fì cępętat mare dregętorie* (*dicitur de fratre—accepisse magnum munus*). — Les langues nouvelles ne craignent pas la prolixité, aussi cette construction concise a-t-elle été sinon tout-à-fait abandonnée, du moins très-restreinte ; elle se résout volontiers en une proposition composée dont le second membre débute par la conjonction *que* (ital. *che*) qui répond au latin *quod*. Le lat. *quid vultis me facere vobis?* le gr. τί θέλετε ποιῆσαί με ὑμῖν? est maintenant rendu par ital. *che volete ch'io vi faccia?* all. *was wollt ihr, dass ich euch thue?* (mais le gothique dit comme le latin : *hva vileits* TAUJAN MIK *igqvis?*) ; au lat. *non vult te scire se rediisse* répond l'ital. *non vuole che tu sappi ch' egli è ritornato* ; et l'on dirait de même en espagnol *no quiere que tú sepas que él es llegado,* sans craindre la répétition de la particule *que,* car Cervantes lui-même a dit *la arrogancia que dicen que suelen tener los Españoles* etc. Ces langues trouvent, il est vrai, une certaine compensation dans l'emploi de l'infinitif subjectif ou objectif dépendant de *verba sentiendi* ou *significandi,* dont il a été question plus haut.

2. *Le sujet au nominatif.* — Il s'agit ici d'une construction étrangère au latin, en vertu de laquelle on unit à l'infinitif un pronom ou un substantif au nominatif, en qualité de mot complémentaire, sans que ce mot se trouve dans un rapport organique avec un membre quelconque de la phrase. On ne pourrait pas dire en allemand : *das ich dies sagen beleidige dich nicht*; *ich that es ohne jemand es zu wissen,* comme en espagnol : *el decirlo yo no os ofenda* ; *lo hice sin saberlo ninguno*. Peut-être cette transformation de la proposition composée en proposition simple, tout en laissant le nominatif intact, est-elle une sorte de violence faite à la langue, et les phrases citées seraient-elles des contractions pour *que lo digo yo no os ofenda*; *lo hice sin que lo supo ninguno*. On pourrait aussi expliquer de la même manière à peu près l'infinitif fléchi du portugais, auquel on a en effet transporté, en l'empruntant précisément à la proposition composée, la flexion personnelle du mode fini, en sorte que de *basta que* SOMOS *dominantes* par exemple, se serait peu à peu développé l'expression *basta ser*MOS *dominantes*. Ce sont les langues du sud-ouest qui favorisent le plus cette intercalation,

cependant elle ne semble pas se présenter dans le *Cid*, et encore dans les textes les plus voisins de celui-là elle n'apparaît que très-rarement. On l'emploie : 1) Dans la construction ordinaire de l'accusatif avec l'infinitif : elle n'est reconnaissable ici qu'au pronom personnel. It. (chez d'anciens auteurs) *perchè io dissi* IO *aver trovato iscritto* Malisp. cap. 42; *comprese la reina* ELLA *essere la sua figliuola* ibid. c. 18. Esp. *los quales creerian* YO *no haber leido las reglas* S. *Prov.* p. XXIII; *es mas milagro darme á mi un poeta un escudo que* YO *recibirle Nov.* 1; *es gran bienaventuranza tener* TÚ *tal eredad* JEnz. 14[b]; port. *sem razão seria* EU *querer que o lessem ellas* R. *Men.* c. 1; *todo pastor confessava seres* TÚ *o mais ufano* R. *Egl.* 1; *bom siso fora contar* EU *donde vinha* S. de Mir. II, 111. — 2) Avec l'infinitif muni de l'article. Ital. *il voler* IO *le mie poche forze sottoporre è stata cagione* Bocc. Esp. *haceme creer esto el saber* YO *que* etc. *Nov.* 2; *el decirlo tú y entenderlo yo me causa admiracion Nov.* 10; *aqui fué el desmayarse Preciosa* (il arriva alors que P. s'évanouit) ibid.; *al salir la lumbre pura del sol* Cald. I, 274[b]. — 3) Avec l'infinitif prépositionnel. Ital. *prima di narrarci il poeta la favola*; *senza sapere alcuno*. Esp. *sin lo* EL *saber Cal. é D.* 68 ; *la ora de la alma essir*, c.-à-d. *de essir la alma* Bc. *Mill.* 299; *en semejar fijo al padre* Rz. 705; *en vivir* TÚ *é haber* YO *tu amor haberé solaz Cal. é D.* 42[b]; *despidieronse con prometerles el negro* (le nègre leur promettant) *Nov.* 7; *sin quedar herido el caballero Nov.* 10; *llegado el punto de partirse el amigo Nov.* 9; port. *se vos grav' é de vos* EU *ben querer* D. Din. p. 23; *non m'é mester d'*EU *viver mais Trov.* p. 40; *non mi a prol de vo-la* EU *dizer* (il n'y a pas d'avantage pour moi à vous le dire) p. 58; *sois contento de* EU *ser namorado vosso?* GVic. III, 265; *por* EU *não ser dina* II, 294; *não me admira de terdes vos sido*; *sem lhe valer defeza* (sans que sa défense lui servît à qqch.); et en laissant le pronom de côté : *muito folgaria de me contardes (vos) vossa tristeza* R. *Men.* c. 3; *sem a vista alevantarmos (nos) Lus.* 4, 93. — Le grec unit à l'infinitif muni de l'article le sujet à l'accusatif : τό θνήσκειν τινὰ ὑπὲρ τῆς πατρίδος καλή τις τύχη; οὐδὲν ἐπράχθη διὰ τὸ ἐκεῖνον μὴ παρεῖναι (*per non esservi egli presente*). En outre l'attribut au nominatif, lorsque le sujet est sous-entendu, peut être rattaché à l'infinitif, et le roman peut reproduire littéralement cette construction : ὁ Ἀλέξανδρος ἔφασκεν εἶναι Διὸς υἱός serait en provençal : *Ali-*

xandres dis esser filhs Jupiter; mais elle repose sur le principe de l'attraction, lequel est inconnu aux langues nouvelles, au moins dans cette circonstance.

Remarques sur l'infinitif. — 1) La souplesse de ce mode et la docilité avec laquelle il se prête aux constructions les plus diverses est particulièrement sensible dans le roman, qui rappelle souvent ici le grec. Comme un participe, il se rattache immédiatement au verbe fini (fr. *je viens apprendre*, ἥκω μανθάνειν); comme un substantif, il sert à déterminer un adjectif (esp. *fácil de entender*, ῥᾴδιος νοῆσαι), et peut prendre une préposition là même où il occupe la place du nominatif (*il suffit de vous dire*); nous passons des combinaisons plus hardies encore. Grâce à cette souplesse il remplace d'une façon concise et simple les constructions latines les plus diverses, qui sans lui auraient dû être rendues par de lourdes périphrases. Mais il faut reconnaître que la langue moderne en prodiguant ainsi son infinitif se montre fort à son désavantage vis-à-vis de la belle variété des tournures antiques. — 2) Il vaut la peine de présenter encore une fois par des exemples un aperçu de la refonte des constructions latines opérée par le roman au moyen de l'infinitif. *a*) Infinitif pur : *statuit ulcisci*, ital. *dispose di vendicare*; *incipit loqui, comincia a parlare*. *b*) Accusatif avec l'infinitif : *se vidisse dicit, dice di aver veduto*. *c*) Participe futur passif : *canendum est nobis, abbiamo da cantare*; *laudandus sum, sono da lodare*. *d*) Gérondif ou participe futur passif au génitif : *libido augendi, cupidità d'ampliare*. *e*) Au datif : *studet linguae discendae, studia imparare la lingua*. *f*) A l'accusatif : *invitat ad audiendum, invita a udire*; *venio ad videndum, vengo per vedere*. *g*) Premier supin : *cubitum ire, andare a dormire, aller coucher*. *h*) Deuxième supin : *facile dictu, facile a dire*. *i*) Participe présent : *video te venientem, ti vedo venire*. *k*) Participe futur actif : *venio visurus, vengo a (per) visitare*. *l*) Proposition composée avec *quod* : *gaudeo quod video, godo di vedere*. *m*) Avec *ut* : *oro ut venias, ti prego di venire*; *restat ut dicam, resta a dire*. *n*) Avec *ne* : *timeo ne moriar, temo di morire*. *o*) Avec *quin* : *non dubito quin fugere possim, non dubito di poter fuggire*. *p*) Avec *quid* : *nescio quid agam, non so che fare*. *q*) Enfin l'infinitif pour l'impératif : *ne crede*, ital. *non credere*. — 3) Il faut remarquer la faculté que possèdent les langues nouvelles d'exprimer certaines idées adverbiales au moyen de verbes accompagnés d'un infinitif. Les idées acces-

soires de temps, et aussi de mode, sont présentées par là d'une manière plus vivante, et même l'échange entre la forme verbale et adverbiale procure certains avantages. Le grec se sert parfois en ce cas du participe. Les tournures de ce genre les plus importantes sont à peu près les suivantes : *a*) it. *sta* et *è a dormire,* esp. *está á dormir* (il est en train de dormir). *b*) it. *sta* et *è per uscire,* esp. *está por salir* (il est sur le point de sortir). *c*) it. *pensa di morire,* esp. *piensa de morir,* fr. *il pense mourir. d*) fr. *je vais dire,* esp. *voy á decir,* gr. ἔρχομαι λέξων. *e*) fr. *je viens de dîner. f*) it. *questa cosa a finito di perderlo,* esp. *ha acabado de perderle,* fr. *a achevé de le perdre. g*) it. *torno a vedere,* esp. *vuelvo á ver* (je vois de nouveau). *h*) *acertó á estar presente*, gr. ἔτυχε παρών (il lui arriva d'être présent). *i*) fr. *j'ai failli tomber, il a manqué d'être tué. k*) it. *amo di leggere,* fr. *j'aime à lire.* — 4) La construction avec l'infinitif pur s'est restreinte de plus en plus, à mesure que la langue se développait. Ce fait a été parfaitement constaté pour l'allemand : les verbes *wissen, pflegen, geruhen, meinen, denken, wähnen, fürchten, begehren, suchen, gebieten, bitten, rathen, schwören, erlauben, beginnen, schicken, geben* etc. ne se faisaient jadis accompagner d'aucune préposition. Le même sort est échu aux nombreux verbes latins tels que *cupere, studere, curare, statuere, destinare, permittere, imperare, invitare, adjuvare, niti, conari, docere, discere, pergere, incipere, desinere, cessare,* qui aujourd'hui demandent d'ordinaire *de* ou *ad.* Le plus ancien b.latin disait encore, en se conformant en partie à l'usage ancien : *licentia habeat supplicare* Bréq. 453[c]; *licentiam habeat fodere* Mur. III, 761 (ann. 761); *consuetudo habuisti exigere* ibid. 1023 (ann. 827); *cum inclinasset se, attollere eam Gest. reg. Fr.* c. 10; *paratus, ad pugnam procedere* c. 40; *erubesco scribere* Bréq. 108[a] (ann. 615). D'autres tournures du même genre sont extrêmement fréquentes. Aussi dans la période romane primitive l'infinitif prépositionnel est-il employé avec une certaine retenue. On trouve par ex. dans des traductions du latin : *autorgui senhoriar GO.* 31[a], *encombret obezir* 111[a], *permes escrieure* 286[b], *non taïnar redre* 299[a]. Des exemples v.français ont été cités à l'occasion : la phrase *rovéret tolir,* du plus ancien poème de ce dialecte, doit être rendue maintenant par *commanda d'enlever.* Aujourd'hui c'est l'espagnol qui favorise le plus l'infinitif pur, l'italien manifeste déjà plus de goût pour la préposition, ou bien

concède au même verbe les deux constructions, le français a porté encore plus de préjudice à l'infinitif pur, enfin le valaque l'a presque abandonné. En général cette dernière langue, pour remplacer l'infinitif, se sert plus souvent que les autres du mode fini, c'est-à-dire du subjonctif avec *sę* ou *cę*; voy. quelques exemples de ce procédé plus haut p. 207. — 5) La préposition dont le sens est le plus effacé est *de*; elle n'a pas d'analogue en allemand. Tant qu'elle indique les rapports de l'infinitif comme ceux d'un substantif propre, la construction est claire et naturelle. En général *de* remplit le rôle du génitif; après les verbes « venir, cesser, empêcher » elle répond à la question « d'où? de quoi? »; après « douter, s'accorder » et la plupart des verbes réfléchis, à la question « pourquoi? ». Mais même lorsque l'infinitif prend le sens du nominatif ou de l'accusatif, cette particule, ainsi que nous l'avons observé surtout pour le français, peut le précéder sans exprimer aucun sens, et c'est ce qui fait que dans ce dialecte, et dans d'autres, elle peut souvent tout aussi bien être omise. Quelle est l'origine de cette façon de parler? Peut-être a-t-on éprouvé le désir de changer dans ces cas la proposition simple en une proposition composée qui paraissait mieux répondre à l'idée : on a obtenu ce résultat, au moins approximativement, en faisant précéder l'infinitif d'une préposition qui l'empêche d'être régime ou sujet. Les phrases italiennes *mi piace di raccontarvi una cosa*; *ti permetto di leggere questo libro* séparent plus clairement les deux idées de plaire et de raconter, de permettre et de lire, et se rapprochent plus des phrases doubles *mi piace ch'io vi racconti, ti permetto che legga* que les expressions plus concises, mais aussi plus dures *mi piace raccontarvi, ti permetto leggere*. — 6) *Ad*, qui répond à l'all. *zu*, a une signification plus marquée que *de* et ne se laisse pas facilement supprimer. Cette particule désigne le but, comme devant le nom, et s'emploie souvent dans les circonstances où le latin se contente de l'infinitif pur. Avec quelques verbes elle possède un sens tout différent, ainsi que nous l'avons déjà observé plus haut. — 7) Il va de soi qu'un seul et même verbe peut, dans des sens différents, choisir des prépositions différentes. La grammaire française donne des règles précises pour l'emploi de *de* et *à* avec le même verbe. *Tâcher de* par ex. signifie « s'efforcer » (*je tâcherai de vous satisfaire*), *tâcher à* « se proposer » (*il tâche à me nuire*). *S'efforcer de* signifie « s'évertuer » (*il s'efforce de gagner les bonnes grâces de qqun*), *s'efforcer à* « faire tout son pos-

sible» (*il s'efforce à courir*). *Demander* prend habituellement *à* au lieu de *de*, lorsque l'infinitif se rapporte au sujet : *je demande à boire* (déjà v.fr. *demanda à mangier TCant.* p. 31), au contraire : *je vous demande de m'écouter*[1].

3. PARTICIPE.

Il faut distinguer le participe qui accompagne un nom construit avec le verbe principal, nom qui est exprimé ou sous-entendu dans la proposition, du participe qui est l'attribut d'un sujet placé en dehors de la proposition : le premier est le participe dépendant, le second le participe absolu.

1. PARTICIPE DÉPENDANT.

1. *Présent.* — Ce participe persiste en roman en tant qu'avec la valeur d'un adjectif il attribue en propre, sans égard à l'idée de temps, une activité à un objet, comme dans ital. esp. *una cosa importante*, fr. *une victoire éclatante*, v.fr. *s'en alad criante et plurante LRs* 164 ; mais tous les verbes ne sont pas aptes à fournir un participe de ce genre (nommé en français *adjectif verbal*). Lorsque le participe a cette valeur, diverses parties du discours peuvent être mises sous sa dépendance, aussi bien que sous celle du verbe d'où il dérive : ainsi it. *un palazzo appartenente al principe* ; *mio fratello dimorante in Francia* ; *una costa sopra il mare riguardante* ; fr. *une maison à lui appartenante* ; *une ville jouissante de ses droits* ; *mon ami demeurant dans la rue N*. Mais ce n'est que par d'anciens écrivains qu'il est appliqué, dans une certaine mesure, avec une pleine force verbale : il a fini dans ce cas par céder complétement au gérondif. Boccace a dit par ex. *una novella non guari meno di pericoli in se contenente Dec.* 2, 5 ; *lei invano mercè addomandante uccise* 4, 3 etc. Dans

1. Il faut encore signaler ici un procédé singulier que Raynouard (*Journal des sav.* 1825, p. 494) prétendait trouver dans l'ancien portugais. D'après lui l'infinitif d'un verbe donné se serait ajouté à n'importe quel temps du même verbe pour renforcer le sens : ainsi *vejo veer* je vois, *levo levar* je porte. Une grande somme d'attention n'est pas nécessaire pour reconnaître que les deux verbes doivent être séparés par une virgule et que leur rencontre n'est peut-être qu'un jeu de rhétorique. Il faut ponctuer ainsi cette phrase des *Trovas* n. 66 : *Nulla cousa non me pode guardar d'aquesta coita, que levo, levar.* Et il en est de même pour les autres passages.

quelques-uns, comme *comandante, rappresentante,* le verbe est resté transitif. En v.espagnol on trouve des exemples comme *mientras que vivió fué temiente á dios* etc. voy. la *Gram. de la Acad.* Des poètes du xve siècle appliquent encore volontiers ce participe dans le style élevé. On trouve dans le *Canc. general : sostinientes la natura* p. 235; *fuente manante metros* 279; *las aves produzientes cantos* 375. Les exemples ne manquent pas non plus en v.portugais : *nos Priol e convento ventes a vontade do dito N.*, voy. SRos. II, 398; *lançantes bom cheiro* ibid. 84; encore aujourd'hui *o homem temente a deos,* comme en espagnol. Il est très-fréquent en provençal dans les traductions : *metents la sua ma* (*mittens manum*) *GO.* 21[b]; *destrians lo cors* (*judicans corpus*) 96[a]; *auzents aquestas causas* 97[a]; *fazens paz* 102[b]; *engauzents del esgardamen* 114[a]; *dizens* 163[a]. De même en v.français : *escandalizanz un de cez petiz SB.* 557[c]; *anonzanz l'ewangile* 562[a]; *convoitans terriennes gaanges* Roq. I, 463[b]; *disans* 136; *levans* 281. On le trouve rarement dans les textes originaux des deux langues : *los clercs messa cantans GA.* 531; *complaingnans leurs dolours Ccy.* 16[1]. Un exemple du dialecte vaudois est *li acaisonant vos Choix* II, 88. Si le participe est devenu, au point de vue de la forme, substantif, en se faisant accompagner de l'article, sa force transitive n'est pas moins restreinte que celle de l'infinitif pris substantivement (p. 198). On la sent encore dans des phrases comme it. *i componenti la società* (ceux qui composent la société), ou v.fr. *tuit li inhabitant le cercle,* d'après le lat. *omnes inhabitantes orbem Lib. psalm.* 32, 8; *tu dunas as criemanz tei significatiun, dedisti metuentibus te vexillum* ibid. 59, 4. Quelques combinaisons comme ital. *luogotenente, viandante,* esp. *lugarteniente, poder habiente, fe haciente,* témoignent encore de la persistance de la force transitive, aujourd'hui perdue, de ce participe. L'allemand exige que le régime précède le participe, ce qui ressemble à un composé (*der die Welt Beglückende*), mais le lat. *dividentis flammam* pouvait être

1. Le traitement irrégulier du participe présent verbal et adjectival dans le français de transition a été étudié par ex. par Monnard *Chrest.* I, 135 ss. En français moderne l'emploi des participes est déterminé avec une rigueur extrême. Ainsi le participe présent ne doit être rapporté qu'au sujet de la phrase, tandis que plus anciennement (jusqu'à la fin du xvii[e] siècle) la langue se permettait de le rapporter aussi au régime.

rendu dans l'ancienne langue par la même construction : *des scheidenten daz ſiur* Wack. *Leseb.* I, 113. En valaque l'adjectif verbal correspondant en *-oriu* (t. II, p. 327) possède une force verbale complète, au même degré que le participe présent latin : *tinerul ne infrȩnatoriu poftelor sale* équivaut à *juvenis non refrenans suas cupiditates*.

2. *Gérondif.* — Nous avons vu en parlant de l'infinitif que le gérondif a dû céder à ce mode dans toutes les fonctions dont il était chargé. Il a cependant conservé une de ses formes, l'ablatif; car la syntaxe démontre assez que l'it. esp. *cantando,* le fr. *chantant* procèdent de ce cas et non d'un autre. Cette forme casuelle a étendu peu à peu son domaine aux dépens du participe présent, mais seulement du participe verbal ; la valeur d'adjectif ne lui est pas accordée, elle s'appuie bien plutôt, comme l'infinitif, sur un verbe, ou, lorsqu'elle s'appuie sur un substantif, c'est comme apposition. On dit par ex. ital. *un fanciullo giuocante* (*che giuoca*), mais *un fanciullo si divertiva giuocando*; v.esp. *una virgen durmiente,* mais *fuiste virgen durmiendo é velando Flor.* I, 6; fr. *une femme mourante,* mais *une femme parla en mourant.* Seul le gérondif valaque peut être traité et décliné comme adjectif, par ex. *gemụnda omenire* (l'humanité souffrante), voy. Barcianu, *Gram.* § 281. Le grec moderne a tiré du participe présent un gérondif en οντας, ịndéclinable et synonyme, au point de vue syntactique, du gérondif roman : αὐταῖς αἱ γυναῖκαις βλέποντας τὸν κίνδυνον ἔφυγαν = ital. *queste donne vedendo il pericolo se ne fuggirono.* Cette forme modale est susceptible de la périphrase avec des verbes auxiliaires, et ainsi elle est arrivée à posséder un parfait : ital. *avendo amato,* esp. *habiendo amado,* fr. *ayant aimé* ; par ex. ital. *avendo tutto visto se ne partì* (*quum omnia vidisset, abiit*; *omnia contemplatus discessit*). On lui a donné de la même manière un passif. Présent : ital. *essendo amato,* esp. *siendo amado,* franç. *étant aimé* ; ce n'est pas un simple développement prosaïque du simple *amato* : cette formule possède en même temps le sens du gérondif, par ex. *essendo egli lodato da' suoi nemici* (*quum laudetur ab inimicis*), parfait : ital. *essendo stato amato,* esp. *habiendo sido amado,* franç. *ayant été aimé.* — Sur le gérondif roman il convient de faire encore les remarques suivantes (sur le gérondif français voy. § 3) : 1) Il répond au même mode du latin, lorsqu'il indique le moyen. Ital. *insegnando s'impara* (*docendo discitur*); *la guancia che fu già piangendo stanca* P. *Son.* 45; *pensò rubando risto-*

rare i suoi danni Dec. 2, 4. Esp. *non se hace asi el mercado sinon primero prendendo é despues dando PC.* 139; *estudiando se aprende*; *hablando nos entendemos.* Prov. *mostra sobsrien l'alegreza de ton cor* (*subridendo laetitiam mentis indica*) *GO.* 289b; *ieu ai ben trobat legen* (*legendo inveni*) *Choix* III, 81; *pus a vos platz que m'auciatz deziran* V, 17. Val. *cetụnd cẹrtzi multe ne facem invẹtzatzi* (*legendo multos libros fimus docti*). — 2) Il répond au participe présent au point de vue de son action verbale. Ex. ital. *venivano volando* (*veniebant volantes*); *rido piangendo*; esp. *suspirando dixo*; prov. *pessan remire vostre cors*[1]. — 3) Pour que le gérondif fournisse un équivalent suffisant au participe, il faut qu'il puisse être rapporté au régime aussi bien qu'au sujet. Mais la grammaire, afin d'éviter toutes les équivoques qui pourraient être causées par sa nature de mot indéclinable, exige qu'il soit restreint au sujet, de sorte que par ex. ital. *egli disse a me partendo* signifie *dixit mihi discedens* et non pas *mihi discedenti,* qui doit être exprimé par *disse a me che partiva*; val. *eu' l vẹzui mergụnd* équivaut à *vidi eum discedens.* Cette règle semble, à la vérité, se justifier par l'origine du gérondif, mais elle ne pouvait guère s'appliquer dans la pratique, à moins que la langue ne voulût revenir au participe. Ici, comme dans d'autres cas, on se fie aussi au bon sens de l'auditeur, et l'on dit par ex., avec un gérondif qui se rapporte au régime : ital. *ch'Amor quest' occhi lagrimando chiuda* P. *Cz.* 14, 2; esp. *pasando por la roperia le dixo una ropera Nov.* 5; val. *am vezut pre frate tẹu trecụnd* (*vidi fratrem tuum praetereuntem*). On n'hésite pas à user de ce procédé lorsqu'aucune équivoque n'est à craindre : it. *due ignudi uccidere dormendo Dec.* 5, 6; *fra' suoi duci sedendo il ritrovarono Ger.* 2, 60; esp. *una ninfa durmiendo le mostraba* Garc. *Egl.* 2; pr. *amors me trebalha durmen e velhan Choix* III, 268[2].

1. Sur le remplacement du participe présent par le gérondif en *o* dans Vitruve et plus tard dans Ammien voy. Winkelmann dans Seebode et Jahn, *Jahrb. für Philologie, Suppl.* II, 504. Ce procédé fait des progrès en b. latin. Fortunat dit *nunc lacrymando docet;* Joh. Biclarensis (*Esp. sagr.* VI) : *fines Asiae attingendo pervenit Pergamum.*

2. Il est permis d'unir deux gérondifs, dont l'un est auxiliaire : it. *esaminando vegnendo ogni particolarità;* esp. *yendo paseandome;* port. *estando lendo.* Mais le français ne supporte pas en général deux gérondifs l'un à côté de l'autre sans copule.

3. Le gérondif peut être accompagné de la préposition IN, elle désigne alors une action dans laquelle s'intercale une seconde action, mais elle peut avoir aussi le sens instrumental : *sed quid ego heic in lamentando pereo?* Plaute. Cette forme prépositionnelle n'a pas bien pris pied dans l'italien, qui préfère la forme pure ou aussi l'infinitif avec *in*. Ex. *in cantando lo voglio cantare PPS.* I, 55; *facciendo buone operazioni in esaltando la chiesa* Malesp. c. 51 ; *in andando ascolta Pg.* 5, 45; *lo crin che bianco in lei servendo ha fatto Ger.* 12, 19 ; certains écrivains modernes l'emploient plus souvent. L'espagnol en fait un usage très-étendu, on dit ainsi : *ella en entrando se arrojó encima de mi lecho*; *en viendola Cornelia le dixo* etc. ; les anciens auteurs l'emploient encore avec un certain ménagement; le *Cid* n'en offre peut-être aucun exemple. Port. *em lhas dando CGer.* II, 397; *em olhando vio a Aonia* R. *Men.*; *em tomando a governança tomou a vingança Lus.* 3, 136; ici aussi cette forme du gérondif est fort usitée. De même en provençal *s'ill en baisan me rete Choix* IV, 28 ; *en planhen soven dizia* III, 402 ; *en chantan m'aven a membrar* 159; *me fetz dir en chantan* 288. En français le gérondif prépositionnel a acquis une plus grande importance vis-à-vis du mode pur. Ce dernier remplace tous les cas du participe présent lorsque ce mode sert d'apposition, par ex. *les femmes voyant le danger se mirent à fuir*; *on représente Flore tenant en main une guirlande de fleurs*. Le gérondif prépositionnel qui ici, à côté du sens temporel, possède surtout le sens instrumental, ne peut, comme le participe présent (p. 226), être rapporté qu'au sujet : *les soldats répondent en tremblant*; *on apprend en enseignant* (*docendo discimus*); *nous parlons en nous faisant des signes*. Ainsi, conformément au caractère de cette langue, la règle écarte toute équivoque : *j'ai vu le roi en montant à cheval* = *regem vidi equum conscendens* ; *j'ai vu le roi montant à cheval* = *regem vidi equum conscendentem*. Il est à peine besoin de démontrer que cette règle n'a pas toujours et partout été rigoureusement observée. On lit par ex. dans Corneille : *ce souhait impie est un monstre qu'il faut étouffer en naissant Hor.* 4, 6; et à l'inverse, sans *en* : *gagnez une maîtresse accusant un rival Cid* 3, 1. C'est à la grammaire française spéciale qu'il appartient d'exposer cette règle dans tous ses détails[1]. — Outre

1. Les langues de la France se servent de certains gérondifs comme

in on trouve parfois CON en italien : *con levando ogni dì grandissime prede* dans G. Vilani.

4. L'expression périphrastique de l'actif au moyen des verbes auxiliaires *esse, stare, ire, venire* et du gérondif a été indiquée plus haut p. 182. On trouve en outre quelques combinaisons dans lesquelles le gérondif a pris la place de l'infinitif. VIDERE préfère ce dernier mode, cependant la construction latine *video te currentem* n'est pas du tout éteinte : it. *ti vedo correndo* ; esp. *le vi escribiendo* ; prov. *vi guaya bergeira sos anhels gardan* ; fr. *je l'ai vu lisant* ; val. *multzi oameni am vezut esiynd* (*multos homines vidi exeuntes*). Le gérondif est plus rare avec AUDIRE : prov. *quant ilh m'auzi cantan PO.* 260 ; val. *te aud cyntynd*. Il est très-fréquent avec TROVARE : ital. *lo trovai giocando* ; esp. *hallaron durmiendo á un muchacho* ; prov. *nos atrobem aquest hom somovent GO.* 245ᵇ ; fr. *je l'ai trouvé lisant* ; v.fr. aussi *il le* LAISSA *illec gisant* voy. Orelli 416. L'it. MANDARE (envoyer) se construit volontiers avec le gérondif : *mandare dicendo* = *mandare a dire* (faire dire), *mandar pregando* (faire prier), comp. prov. *mandet dizen Choix* V, 195. Il en est de même pour certains verbes qui expriment un rapport de temps, surtout en espagnol : SEGUIR *cantando* = *seguir de cantar* ; ACABAR *diciendo* = *acabar de decir* (achever de parler) ; TORNAR *hablando* = *tornar á hablar*. Le grec et, parmi les langues modernes, l'anglais surtout présentent de nombreuses constructions du même genre : *he saw him coming, he heard him telling, he continued singing, he avoided seeing him, I can not help thinking* etc.

5. *Prétérit.* — Ce temps du participe se présente, au point de vue du genre du verbe, avec trois valeurs différentes. 1) Le prétérit des verbes *transitifs* a, comme en latin, le sens passif, bien qu'il forme avec *habere* l'expression périphrastique des

d'infinitifs nominaux, en leur préposant diverses prépositions, ou en les accompagnant de pronoms possessifs. On trouve par ex. pr. *se levar de sezen* (se lever de son siége), *se levar en sezen* (se lever pour s'asseoir, c. à d. de sa couche), *se levar en estan* (se lever pour se tenir debout), *se levar de jazens*, puis *a mon sovenant* (autant que je m'en souviens) *Dolop.* p. 274, *al mieu viven, ses saben, ses vostre saben, en son dormant, vostre veiant* (devant vos yeux) etc. Le français moderne a conservé *sur son séant, de son vivant*. On empruntait de même à un verbe qui n'existait plus les formules : pr. *a mon escien, mon escien*, it. *al mio sciente*, mais aussi au nomin. sing. *esciens* ; ce mot a donc été élevé au rang de substantif et procède sans doute du participe présent (t. II, 353, 354).

temps actifs : *laudatus ab omnibus* est rendu par it. *lodato da tutti*, esp. *alabado de todos*, fr. *loué de tout le monde*. Sur la signification temporelle de ce temps voyez le chapitre suivant. — 2) Les verbes *intransitifs* se donnent également un participe prétérit que le latin ne pouvait employer qu'impersonnellement avec *esse* (*itum est, ventum erat*). Mais, de même qu'en allemand, les verbes dont les temps périphrastiques se forment avec *esse* (voy. au chapitre suivant) sont seuls capables d'avoir un participe conservant la valeur du verbe, car le participe de ceux qui opèrent la périphrase avec *habere* serait nécessairement pris, comme celui des transitifs, dans un sens passif. L'espagnol et le portugais, il est vrai, ne forment la périphrase qu'avec *habere*, mais l'emploi de *esse* à une période antérieure a sauvé les participes. A tout prendre le participe ne fait défaut qu'à un petit nombre d'intransitifs, car ceux même qui se conjuguent avec *habere*, comme les verbes français *disparaître, dégénérer, rajeunir*, admettent aussi *esse*, et même quelques-uns d'entre eux conservent cet auxiliaire, lorsqu'ils sont pris au sens passif, comme fr. *veillé, songé*. Ex. : ital. *Rinaldo nella camminata entrato*; *la gentildonna con lei rimasa*; *la novella assai alle donne piaciuta*; *i panni stati del marito di lei* (qui avaient appartenu à son mari) *Dec.* 2, 2. Esp. *los compañeros llegados en Madrid*; *salidos de Zaragoza*; de même en portugais. Fr. *Gargantua venu à l'endroit du bois*; *Phèdre au labyrinthe descendue*; *monté sur le faîte il aspire à descendre*. — 3) Les *réfléchis* aussi fournissent en italien un participe caractérisé par l'adjonction de *mi, ti, si, ci, vi* : *partitami di casa mia al papa andava Dec.* 2, 3; *maravigliatosi disse costui*; aussi *pentitisi d'averlo ingannato, ricordatosi, confidatesi in una cosa, deliberatosi, destatasi, fattasi innanzi, andatosene, postisi a sedere, avvicinatiglisi*. En espagnol la dureté d'un pluriel comme *alegrádosse* devait faire écarter cette locution, aussi cette langue s'est-elle habituée à employer le participe du réfléchi sans pronom (comme passif), ce qui a lieu aussi en allemand : *admirados de tal suceso* (étonnés de cet événement); *olvidado de lo pasado* (de *olvidarse de una cosa*); *corrido de tal hecho* (de *correrse*); *puesto en rodilla* (de *ponerse*); de même en port. *admirado, esquecido* etc. En provençal et en français le participe s'appuie sur le gérondif réfléchi du verbe auxiliaire : on dit par ex. en français : *m'étant assoupi*; *mon frère s'étant réjoui*; *s'étant moqué*. Quelques-uns de ces

participes sont employés comme adjectifs : *réjoui, repenti* équivalent à *gai, repentant*; d'autres tels que *éveillé, étonné* peuvent, bien que passifs, exprimer un sens réfléchi. Avec ce participe le daco-roman n'admet pas non plus le pronom réfléchi : *culcatzi* par ex. est pour *se culcatzi* (inf. *se culcà,* ital. *corcarsi*). Le latin rend les participes réfléchis et neutres des dialectes modernes par des déponents ou des neutres passifs : *miratus* = it. *maravigliatosi, gavisus* = *allegratosi, fisus* = *confidatosi, misertus* = *impietosito, lapsus* = *caduto, profectus* = *viaggiato.* — A ces trois cas l'italien en ajoute encore un quatrième : en effet cette langue emploie parfois incontestablement le participe de certains verbes transitifs dans un *sens transitif,* qui répond à celui des *déponents* latins, en sorte qu'on peut sous-entendre le gérondif auxiliaire *avendo.* Des exemples de ce genre ne sont pas rares chez les vieux auteurs : *e lui regnato nello'mperio otto anni morì* (*avendo regnato*) Malisp. c. 88 ; *cautamente domandato della donna* (*avendo domandato,* lat. *caute percontatus feminam*) *Dec.* 2, 8 ; *perchè i compagni fra se ordinato che dovessero fare, ritornarono* 8, 5 ; *la donna con fatica le mani dalla cassa sviluppatogli quella ne portò* 2, 4 ; *mandato a dire alla donna ... prestamente andò via* 2, 2 ; *queste guardato ben per tutto e veggendo* 3, 1 ; *mangiato e bevuto s'andarono* 5, 3 ; *il gentile uomo fatto secondo che il marchese il pregava* 10, 10. — Dans tous les cas cités on peut aussi employer le prétérit du gérondif, dont nous avons parlé plus haut, et qui même souvent est de rigueur : ainsi ital. *essendo sorpresi si misero a fuggire* ; *essendo arrivata cominciò a parlare* ; *essendosi confidati intrarono.*

6. A propos du participe dépendant il est encore un point sur lequel il n'est pas indifférent d'attirer l'attention. Le roman possède, comme l'allemand, beaucoup de prétérits de verbes transitifs et intransitifs qui, après s'être dépouillés de leur signification modale et temporelle, deviennent de véritables *adjectifs.* Lorsqu'on dit en allemand *er ist verschwiegen,* il ne s'agit pas de présenter comme passé le fait de se taire ou d'être tu : le participe exprime absolument la discrétion comme qualité, et c'est dans le même sens qu'on emploie des participes tels que *vergessen, erfahren, besonnen, entschlossen, gelehrt,* en lat. *cautus, consideratus, discretus, fictus, notus, occultus, scitus, suspectus* et d'autres encore. En roman c'est au sud-ouest qu'ont été créés le plus grand nombre d'adjectifs de ce genre,

mais ils n'ont pas perdu pour cela leur valeur verbale. En voici des exemples: v.esp. *acordado*, ital. *accorto* (circonspect); esp. *agradecido* (reconnaissant); ital. *ardito* (audacieux); esp. *atentado*, ital. *attentato* (prudent); esp. *atrevido* (= ital. *ardito*); ital. *avveduto* (avisé); esp. *bien hablado* (honnête et prudent dans ses discours); esp. *callado* (silencieux); esp. *cansado* (ennuyeux); *descreido* (incrédule); esp. *disimulado*, fr. *dissimulé*, it. *simulato*; esp. *entendido*, fr. *entendu*; it. *inteso* (attentif); port. *esquecido* (oublieux); esp. *fiado*, *confiado*, it. *fidato*, *confidato* (familier, confiant); esp. *fingido* (= *disimulado*), ital. *finto*; pr. *issernitz* (prudent, de *issernir*, c.-à-d. *excernere*); esp. *leido* (qui a de la lecture); v.esp. *membrado* (de *membrarse*) *PC*. 3711, Bc. *Mill*. 310, port. *lembrado*, prov. *membrat* (avisé), ital. *smemorato* (inconsidéré); esp. *mirado* (= ital. *avveduto*); esp. *olvidado* (= port. *esquecido*); esp. *osado*, fr. *osé* (= ital. *ardito*); ital. *pentito*, v.esp. *repentido PC*. 3569, esp.mod. *arrepentido*, fr. *repentie* (le féminin seul est usité); esp. *pesado* (incommode); esp. *porfiado* (opiniâtre, de *porfiar* disputer); esp. *presumido* (vain, arrogant); esp. *razonado*, ital. *ragionato*, fr. *raisonné*; esp. *reposado*, ital. *riposato* (tranquille); esp. *sabido*, ital. *saputo*, prov. *saputz Choix* V, 400 (expérimenté); esp. *sentido* (susceptible), ital. *sentito* (précautionné). — En latin il existe en outre quelques prétérits comme *coenatus*, *potus*, *pransus* qui prennent un sens actif, sans renoncer pour cela à l'idée de passé: « quelqu'un qui a mangé ou bu. » A ces exemples se rattachent quelques mots romans comme esp. *bien cenado*, *bien comido* (qui a bien mangé), v.esp. *soy yantado PC*. 1047, *era yantada Apol*. 355; de même prov. *sui dinnat* (moi qui ai dîné) *GA*. 1117, *son se disnat* (ils ont dîné) *Jfr*. 129^b^. Aussi esp. *una leona parida* (qui a mis bas). Puis l'expression citée plus haut: port. *esquecido*, esp. *olvidado*, dans le sens de « qqun qui a oublié », v.fr. *oublié*, voy. Tobler, *Roman. Gestaltung der lat. Conjugation* p. 26, et un article dans le *Jahrbuch* VIII, 334, où il a signalé cette dernière forme et d'autres analogues comme « des vestiges du déponent latin ». En valaque on peut observer des prétérits pris dans le sens du présent : ainsi *pleçut* agréable = lat. *placitus*, voy. le *Lex. bud*. et Cihac; d'après Mussafia, *Jahrb*. X, 378, *crezut*, *temut* équivalent à *credens*, *timens*.

7. *Futur*. — Un petit nombre de futurs latins de la voix active et passive ont passé dans la langue moderne, et seulement en qualité d'adjectifs, par ex. it. *venturo*, *casuro*, *adorando*,

orrendo. Pour l'actif l'espagnol, le portugais et le provençal emploient en outre un composé en *-dero* (*venidero*), *-douro* (*vindouro*), *-dor* (*venidor*), voy. t. II, p. 327, le vaudois préfère le suffixe *-ador*, voy. Grüzmacher, *Jahrb*. IV, 392. Mais la grammaire a de plus créé, au moyen de la périphrase, un futur verbal, c'est-à-dire un participe de la nécessité, sens qui en latin ne revient aussi qu'au seul futur passif. Ainsi pour l'actif : ital. *avendo ad amare* et *essendo per amare*, esp. *habiendo de amar*, fr. *devant aimer* ; pour le passif : ital. *avendo ad essere amato*, esp. *habiendo de ser amado*, fr. *devant être aimé*. Il est vrai que de semblables périphrases sont bien loin d'épuiser les attributions du futur latin. Il arrive surtout fréquemment, ainsi que nous l'avons vu plus haut, qu'on est obligé d'appliquer l'infinitif : *gladium eduxit eum occisurus* est exprimé en italien par *trasse la spada per ucciderlo*, ou bien le relatif : *res semper placitura*, ital. *cosa che sempre piacerà*. L'espagnol a créé une expression commode pour le participe futur passif au moyen de *por* et de l'infinitif, p. ex. *las bestias por domar é domadas* (*belluae domandae et domitae*) Bc. *Sil*. 452 ; *tierras por poblar é pobladas Alx*. 610 ; *mugeres casadas y por casar* ; port. *feitos e por fazer FSant*. 533 ; intransitif : *los astrologos tratão do por vir* (*agunt de rebus futuris*) S. de Mir. II, 117 ; b.lat. *vineas plantatas vel pro plantare* SRos. II, 51[a] (ann. 1098). A cette expression correspondent parfois l'ital. *da* et le fr. *à* : *cosa da far piangere*, *livre à lire*, *fer jadis tant à craindre* (*ferrum olim tam metuendum*) Corn. *Cid* ; v.fr. *nez ou à nestre* (*natus vel nascendus*) *NF*. Jub. I, 73 (voy. plus haut p. 222). On peut aussi dire avec le sens actif : esp. *las cosas presentes y las por venir* JMen. 23 ; *las gentes que aun son por llegar Fern. Gonz*. 340 ; port. *o trabalho por vir* (*labor venturus, futurus*) ; fr. *la vie à venir*, *à tous présens et à venir* ; ital. *le cose a venire* (*res futurae*) ; de même prov. *aministradors esdevenidors* (*futuri*) *Rev. d. lang. rom*. II, 95, *causas esdevenidoiras LR*.

2. PARTICIPE ABSOLU.

Lorsque le participe est indépendant du verbe principal et qu'il s'emploie comme attribut d'un sujet qui lui appartient en propre, on a la construction nommée en latin l'*ablatif absolu*. D'autres langues expriment la même idée par d'autres cas. Les

deux éléments, le participe et le nom, ne sortent pas pour cela de la proposition simple, ils y prennent la place d'une locution adverbiale incidente. Cette construction éminemment favorable à la force et à la concision de l'expression, le roman ne l'a pas laissé perdre, tandis que l'allemand, au moins aujourd'hui, n'en fait qu'un usage très-restreint, et que le grec moderne l'a presque tout-à-fait oubliée ; seulement ici, comme pour l'accusatif avec l'infinitif, des traits inconnus au latin se sont introduits. Il est vrai qu'il ne peut plus être question ici de l'ablatif : la forme du cas indépendant, autant qu'on peut le reconnaître, est l'accusatif, et c'est l'accusatif aussi que les langues germaniques et, bien que dans une plus faible mesure, le grec, emploient dans cette circonstance. Le plus ancien b.latin favorise ce cas, par ex. *adprehensum unum rusticum de civitate, interrogabant eum Gest. reg. Fr.* c. 26 ; *qui, acceptum ab eo pacis pretium, recedunt App. ad Marii chron.* Bouquet, II, 19 ; et dans la langue juridique : *si quis homo, insticantem inimicum humani generis, cum ipsa ancilla adulterium perpetraverit* etc. *LLong*. Il faut surtout noter quelques expressions, qui ont passé à l'état de formules, comme *illas exceptas* Bréq. 50[b] (ann. 543), *inspecta ipsa instrumenta Form. M.* 2, 7, *inspectas ipsas praeceptiones* Bréq. 394[a] (ann. 712), *inspectam nostram firmitatem* Mab. II, 667 (ann. 793). Dans la pratique le choix du cas a peu d'importance, et nous sommes d'autant moins autorisés à nous étonner de voir le nominatif prendre ici la place de l'accusatif que d'autres langues, même le grec, admettent l'emploi du premier cas.

1. Le *participe présent* dans le sens absolu ne se présente qu'à la période primitive : plus tard il a été remplacé par le gérondif, ou ne s'est conservé que dans certaines formules. Ital. *dio permettente* Pétr. *Cap. d. div.* v. 123 ; *te permettente Ger.* 5, 7 ; *udenti molti baroni CN.* 20 ; *veggente tutta gente* 44 ; *veggente messer Ricciardo Dec.* 2, 10 ; *vegnente il terzo dì* 2, 9 ; *crescente il fuoco* 4, 4 ; *me vivente, te operante, regnante Carlo, ajutantemi la divina grazia.* En espagnol et en portugais il semble encore moins usité ; l'Académie espagnole cite : *la segunda batalla que fizo Aníbal fué pasante* (sc. *él*) *los Pireneos* ; autres exemples : *entrante el Janero Alx.* 78 ; *entrante la semana Apol.* 366. En provençal et en v.français les verbes *videre* et *audire* surtout sont employés avec la valeur absolue ; l'*s* ou le *z* de flexion montre qu'on a ici le participe, ainsi : *eaz toz veanz* (*cunctis viden-*

tibus) *Grég.* (Orelli 89), *ses iauz veanz Ren.* I, p. 22, *vezens las autras gens* P. de Corbiac v. 473. Mais en général la marque de flexion fait défaut, c'est-à-dire qu'on a le gérondif : prov. *vezen sos ueils Flam.* v. 994; *vezen totz li baro* (au lieu de *los baros*) *Fer.* 3326; *auvent la gent Boèce* 23; *auzen totz Jfr.* 55ª; de même *cossabent la sua moler* (*conscia uxore sua*) *GO.* 40ª; v.fr. *veant cent milie humes Rol.* p. 91; *voiant maint chevalier RCam.* 69; *oiant toute la gent Berte* 127. Il est plus rare de voir d'autres verbes prendre part à cette construction, par ex. *je conu racontant Antoine lo noble baron* (*illustri viro Antonio narrante cognovi*) *Grég.* Roq. I, 430ª; *avesprisant lo jor* ibid. 614. Sous l'influence de l'original latin il arrive qu'une vraie construction participiale s'insinue dans une langue romane : *les Egiptiens eux constreinans de issir* (*cogentibus exire Egyptiis*) Rq. I, 360ᵇ. Quelques adjectifs, au nombre desquels il faut compter même le participe *mortuus*, adoptent cette construction : ainsi ital. *lei viva, lei morta, lui presente*; *contento io contenta sarà ella pure*; esp. *yo vivo*; *tú muerto*; *tú presente tengo gloria Flor.* I, 233ᵇ; franç. *lui mort nous n'avons point de vengeur* Corn.; *toute la cour présente*; *présents l'évêque et les autres seigneurs.* — Les expressions prépositionnelles qui ne tolèrent plus aucune flexion, *durante, pendente, mediante, non obstante,* ont déjà été signalées plus haut (p. 172). Les participes ou gérondifs de *videre* et *audire,* mentionnés ci-dessus, se rattachent en quelque sorte à ce groupe, car ils peuvent être considérés comme représentant la préposition *coram.*

2. On se sert au contraire beaucoup du *gérondif* simple ou périphrastique (*cantando, avendo cantato*), lorsqu'il est pris au sens absolu. Exemples : it. *i lor cavalli pendendo i morsi dall' arcion pasceansi Orl.* 12, 32; *essendo della notte una parte passata arrivarono.* Esp. *sangriento trae el brazo por el cobdo ayuso la sangre destellando PC.* 788; *ajuntemosnos todos la tiniebra cadiendo* Bc. *Mill.* 212; *nos dormiendo, sus discipulos vinieron* Bc. *Loor.* 114; *facerlo-he dios queriendo Cal. é D.* 72ᵇ; *estando ellos en aquesto entraron dos hombres CLuc.* 88; *que habiendosele caido un bonete descubrió un rostro como el carmin Nov.* 4; port. *o rei vendo a estranha lealdade mais pode em fim a piedade Lus.* 3, 40; *a flamma que assoprando o sibilante Boreas vai queimando* 3, 49. Le pronom personnel est parfois

mis à l'accusatif par d'anciens auteurs italiens : en général le nominatif est seul usité : *i' avea già i capelli in mano avvolti latrando lui Inf.* 32, 105 ; dans Pétrarque : *ardendo lui,* dans Boccace : *me vivendo, me sedendo, lui tacendo* ; *questi m'apparve tornand'*IO *in quella Inf.* 15, 53 ; *essendo* EGLI *Cristiano,* IO *Saracina Orl.* 13, 10 ; esp. *que fagan esta lid delant estando* YO *PC.* 3494 ; de même gr.mod. ἀναχωρῶντας ἐγὼ ἀπὸ τὴν Σμύρνην ἔγεινε σεισμός (ital. *partendo io di Smirna v'avea un tremuoto*). Pour des exemples provençaux voy. § 1. Franç. *eux tenant ces menus propos de buverie Gargamelle commença se porter mal* Rabel. 4, 6 ; *notre profond silence abusant leurs esprits ils n'osent plus douter de nous avoir surpris* Corn. ; *la ville ayant été prise le soldat y fit un immense butin* ; *il prit ce parti, son ami s'obstinant à se taire.* Val. *Cristos fiind searę au inviat* (ital. *Cristo essendo sera ha inviato*) ; *mę preęmblu stręlucind luna* (*deambulo splendente luna*).

3. Le *prétérit* du participe au sens absolu est appliqué en italien presque dans la même proportion qu'en latin. Le pronom personnel se présente ici également sous la forme du nominatif, à l'exception de *egli,* dont l'accusatif, *lui,* est devenu équivoque. G. Villani dit bien encore *morto me,* mais on lit ailleurs *arrivato* IO *arriverà egli ancora* ; *lei partita cessò la pioggia Dec.* 2, 8 ; *lo re Manfredi intesa la novella fue molto sbigottito* Ric. Malisp. ; *partito il re subitamente furon molti sopra i due amanti Dec.* 5, 6 ; *il dì seguente mutatosi il vento fer vela Dec.* 2, 4 ; *passati i cavalieri in mostra viene la gente a piedi Ger.* 1, 61 ; *posta giù la paura si fecero innanzi* ; *date le lettere* ; *venuta la mattina* ; *passata la notte* etc. L'espagnol et le portugais favorisent aussi cette construction, par ex. esp. *la oracion fecha luego cavalgaba PC.* 54 ; *las archas aduchas prendet seiscientos marcos* 147 ; *ellos asentados vido uno en habito de Obispo Cast. de D. Sancho* 94[b] ; *comenzada su misa entraron unos mancebos* ibid. ; *corrutas nuestras costumbres acaece el contrario* S. *Prov.* 81 ; *hecha la cuenta y pagado* AL *huesped* (acc.) *se salieron de la posada Nov.* 9 ; *ida la muchacha vinieron los otros* ; *oidas las lecciones* ; *acabado el baile* ; *celebradas las bodas* ; port. *passada esta tão prospera victoria, tornado Afonso á lusitana terra, o caso triste aconteceo Lus.* 3, 118 ; *abrazados os amigos e tomada licencia se parte* 6, 56 ; *partido vosso primo chegou meu*

tio. Les langues du nord-ouest appliquent moins souvent cette construction. En provençal elle ne se présente que dans des traductions ou des chartes, par ex. *Jesus sozlevaz los olls diss* (*sublevatis oculis*) *Ev. de Jean* éd. Hofm.; *las fadas prezas las lampezas* (*acceptis lampadibus*) *no prezero oli ab lor GO*. 142[b]; *vistas e mostradas las sobredichas cauzas es obs que hom sapia lo poder cet. Rev. d. lang. rom.* II, 94. En français on ne l'applique d'ordinaire que lorsque l'action attribuée aux accusatifs est celle du sujet lui-même par ex. *une fois la règle enfreinte rien n'arrête plus*; *la ville prise ils se permirent toute sorte de cruautés*; *les chevaux perdus ils ont fermé leur écurie*; *eu égard à sa jeunesse on lui a pardonné*; *un jugement rendu parties ouïes*. Et c'est lorsque les accusatifs contiennent un sujet purement personnel indépendant de l'autre qu'elle est le plus généralement évitée, comme dans les phrases : *mon père arrivé mon ami partit*; *les chevaliers passés en revue les hommes de pied avancent*; *le roi Alphonse retourné en Portugal le triste événement arriva*. En ce cas on a recours au gérondif qui fait mieux ressortir l'activité du sujet : *mon père étant arrivé mon ami partit*. La construction absolue est encore fort usitée par les anciens auteurs; Marot dit par ex. : *luy là venu ils cessèrent leurs chants* 3, 305; Montaigne : *l'apotiquaire retiré, le patient accomodé ... il en sentoit pareil effect* 1, 20; et des écrivains modernes s'en servent aussi, par ex.: *on se persuada aisément que Robespierre arrêté les exécutions devaient cesser*. Le valaque semble éviter le participe prétérit absolu ou le remplacer par le gérondif : il traduit le *congregatis omnibus* etc. de la *Vulgate, Luc* 15, par *nu dupę multe zile adunųnd toate* (c.-à-d. *congregans omnia*). — Il faut encore observer : 1) Les langues du sud-ouest, pour faire mieux ressortir l'idée de temps, préposent au cas absolu l'expression *despues de,* en quoi elles détruisent, il est vrai, à nouveau la construction absolue, par ex. *despues de hechas* (*las cosas*) S. *Prov.* p. 70; *despues de dormido su amo Nov.* 7; port. *despoys de entendidas as mesajeens CGer.* I, 288; comp. ital. *com'io dopo cotai parole fatte venni quaggiù Inf.* 2, 111; franç. *après ces affaires réglées les princes se séparèrent*; *après la mort du comte et les Maures défaits* Corn. *Cid*. — 2) Les participes se comportent souvent comme des adjectifs attributifs sans signification temporelle : esp. *estuvo los brazos abiertos* (il tenait ses bras ou-

verts); pr. *plegatz los ginolhs* (les genoux pliés); ce trait a déjà été indiqué plus haut à propos de l'accusatif (p. 112). De plus avec certains verbes la construction en question a passé à l'état de formule. Ital. *detto questo, ciò fatto* (aussi *così fatto*), *detratte le spese, i libri eccettuati*. Esp. *hecho* et *dicho esto, supuesta esta cosa, vista la requisicion*. Fr. *cela dit, six personnes exceptées, ces principes supposés, certaine hauteur passée*; ou bien le participe reste invariable devant le nom : *excepté six personnes, supposé ces principes, passé certaine hauteur*, de même *attendu sa jeunesse, vu ses infirmités, considéré la grande quantité*. Le participe possède parfois aussi cette même valeur neutre en v.italien : *venuto la sera* etc. Blanc 501.

4. Il arrive souvent que le verbe principal exerce au moyen du pronom personnel une *action rétrospective* sur les accusatifs absolus qui le précèdent : dans ce cas le latin ferait régir le participe et le nom par le verbe. La phrase italienne *chiamata la sua fante le disse Dec.* 2, 2, qui est littéralement *accita ancilla sua ei dixit*, en dit autant que *accitae ancillae suae dixit*. Autres exemples : *dove trovati de' suoi cittadini ... fu da loro rivestito Dec.* 2, 4 ; *dormendo egli gli parve in sogno di vedere la donna*. Esp. *Troyano yendo en hueste ... salió una viuda á él* S. *Prov.* 131 ; *quedando yo en su lugar me deparó la suerte dos galeras Nov.* 4 ; port. *sendo elles acerca de huma ponte lhe disse hum escudero* R. *Men.* c. 5. Franç. *lui étant en cet âge son père ordonna qu'on lui fist habillement* Rabelais 1, 8. B.lat. *venientem autem illum apud villam, collectus est ad eum omnis exercitus Gest. reg. Fr.* c. 32 ; avec un nominatif absolu : *reversus ad provinciam contradixerunt me episcopi Esp. sagr.* XIX, 372 (ann. 962); comp. b.lat. *te custode gregis nil tibi praedo nocet* Ven. Fort. 3, 14. Le latin lui-même use de ce procédé lorsqu'il veut marquer avec plus de précision la suite des événements : *Vercingetorix convocatis suis clientibus facile eos incendit* (Krüger, *Gramm.* 500); le grec aussi lorsqu'il applique le nominatif absolu : ἀποβλέψας γὰρ πρὸς τοῦτον τὸν στόλον ἔδοξέ μοι πάγκαλος εἶναι[1].

1. Autre chose est lorsqu'un seul et même sujet sert à former une construction absolue, comme it. *una fonte .. ch'essendo fredda ella ogni spenta facella accende* P. Cz. 18, 5 ; *sperando che forse iddio indugiando egli lo affogare mandasse qualche ajuto* Dec. 2, 4. On considère ici habituellement *ella, egli* comme des pléonasmes.

5. Dans certains cas le *participe seul* peut représenter la construction tout entière. 1) Lorsque le sujet est facile à suppléer on omet parfois le pronom qui le représente : ital. *così di varie cose parlando* (*eglino, loro*) *avvenne che* etc. *Dec.* 2, 2; *ove poco stante* (*lui*) *due gran' cocche pervennero* 2, 4; *i miei dì fersi morendo* (*io*) *eterni* P. *Son.* 238. De même gr. ἀπόντος (αὐτοῦ) ἠσέλγαινον. — 2) Les impersonnels renoncent sans hésitation au pronom personnel, qui ne leur est même pas attribué dans tous les dialectes : ital. *essendo già tardi*; *nevicando forte* (comme gr. ὕοντος πολλῷ); *grandinando* ; il en est de même en espagnol. Un pronom indéfini peut être de la même manière absorbé par le gérondif. Ital. *considerando* (lorsqu'on considère), *veggendo* (quand on voit). Esp. *un lugar que viniendo de Roma á Florencia es el ultimo* (lorsqu'on vient de R. à F.) *Nov.* 4. Fr. *avouons qu'humainement parlant ces horreurs révoltent la raison.* Val. *totz lęcuitorii tzęrii incepųnd dela cel dintęiu* (tous les habitants du pays en commençant par le premier). — 3) Quelques participes ont en quelque sorte leur sujet dans la phrase qui se trouve sous leur dépendance, ainsi : ital. *non ostante che, eccetto che, posto che, considerato che,* et de même dans les langues sœurs, lat. *excepto quod, audito, comperto, cognito* etc., all. *ausgenommen, gesetzt, abgerechnet dass.* Ces particules avec *que* sont considérées comme des conjonctions ; mais beaucoup d'autres prennent aussi part à cette construction, par ex. ital. *da tutti tenuto che* (comme tout le monde croyait que); esp. *siendole dicho que* (comme on lui disait que).

Remarques sur le participe. — 1) Au moyen de la construction absolue on condense des propositions composées, formées avec le pronom relatif ou avec des conjonctions qui expriment le temps ou le motif, en propositions simples. Cette méthode est appliquée dans les langues modernes presque dans la même proportion qu'en latin, et en la négligeant on porterait préjudice à l'élégance du style. Les exemples italiens qui suivent feront voir comment le contenu de propositions composées peut être exprimé par des propositions simples. *Il giovane udendo questa cosa disse* (= *che udiva*); *la donna con lui rimasa l'abbracciò* (*che era rimasa*); *volendo uscire di casa trovai l'uscio serrato* (*quando voleva*); *appena le lagrime ritenendo rispose* (*mentre che riteneva*); *questa cosa avvenne regnando Alfonso* (*mentre che regnava*); *costui essendo stato preso* (*poichè fu preso*); *venuta la sera andai nella città*

(*posciachè fu venuta*); *vedendo la primavera mi rallegro* (*quando vedo*); *concedente dio lo faremo* (*se dio lo concede*); *disse che arrivando il termine ritornerebbe* (*quando arrivasse*); *io non andai da lui credendo che fosse partito* (*perchè credeva*); *perseguito da tutti si salvò* (*benchè fosse perseguito*); *potendolo fare non lo fece* (*benchè*). — 2) Quelques grammairiens expliquent la construction absolue avec le prétérit par une ellipse du gérondif auxiliaire : *perduta la paura, venuta la notte* serait abrégé de *avendo perduta la paura, essendo venuta la notte*. Les deux expressions s'emploient l'une à côté de l'autre : cela est incontestable ; mais pourquoi le roman aurait-il fait un détour et passé par le gérondif pour revenir à une construction que le latin lui offrait immédiatement ? Il la possédait déjà pour le participe présent, car *venuta la notte* ne se comporte pas autrement, au point de vue syntactique, que *vegnendo* (anc. *vegnente*) *la notte*. Au reste c'eût été pour la langue une moindre hardiesse de créer à nouveau cette construction, si elle l'avait oubliée, que d'omettre le gérondif de *habere* ; et en ce qui concerne le gérondif de *esse* il faut remarquer que ce mot ne s'est développé que tard et péniblement : il n'a pas de forme dans la *lingua rustica*, chaque langue le représente à sa façon. En effet, l'italien l'a tiré de *esse*, l'espagnol de *sedere*, le français de *stare*, le valaque de *fieri*. Aussi le plus ancien bas latin connaît-il peu ces gérondifs auxiliaires, qui n'ont sans doute été appliqués qu'à l'époque où les anciennes constructions commençaient à tomber en désuétude. Dans les cas où la signification temporelle du participe est indifférente, un gérondif complémentaire serait inadmissible et même souvent contraire au génie de la langue, ainsi dans ital. *vi rimanderò tutto, avendo* (ou *essendo*) *eccettuati i libri* ; esp. *este hombre andó, habiendo perdido el tino*. Peut-il y avoir eu un moment dans le développement de la langue où l'on ait vraiment ajouté dans ces cas le gérondif ? On a fait encore valoir contre cette opinion l'accord du participe avec le nom, accord qui n'est pas exigé par le gérondif de *habere* (*trovatA la casa, avendo trovato la casa*, voy. le ch. suivant), mais cet accord aurait pu se produire aussi à la suite de l'ellipse. Même le cas italien, cité à la p. 242, d'un participe de verbe transitif employé au sens actif, ne demande pas nécessairement à être expliqué par une ellipse de *avendo*. Comme le participe seul se prêtait à remplacer la construction entière (par ex. dans *così detto*), certains auteurs ont pu être amenés à lui adjoindre

encore un régime, comme dans *la donna sviluppatogli le mani* etc. — 3) De toutes les langues modernes de l'Europe, c'est l'anglais qui suit de plus près l'usage roman. La périphrase s'y opère de la même manière. Le prétérit actif est *having loved = ayant aimé,* le prés. passif *being loved = étant aimé,* le prét. *having been loved = ayant été aimé*. Les deux gérondifs auxiliaires *having* et *being* sont d'un emploi très-fréquent, même au sens absolu. Ex. *both kingdoms were principally supported by agriculture, there subjects never having attained any high degree of improvement in art*; *this banquet diffused new joy, the preparations for it being made*. Le participe prétérit s'emploie aussi de la même manière : *the poem concluded =* ital. *finita la canzone*; *I extinct = morto io*; le présent est plus rare : *properly speaking =* fr. *proprement parlant,* de même *supposing, allowing*.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Temps.

On a montré au livre de la flexion que les divers temps sont rendus soit par des mots simples, soit par des périphrases composées du participe prétérit et d'un verbe auxiliaire. La syntaxe a trois questions à éclaircir : la signification de chaque temps, l'emploi des verbes auxiliaires et le traitement du participe avec lequel ils s'unissent.

1. SIGNIFICATION DES TEMPS.

La proposition simple ne peut employer que les temps qui sont capables d'exprimer une idée temporelle absolument complète. Si leur propriété essentielle est de se rapporter à une autre idée de temps, ils ne peuvent trouver place que dans la proposition composée. Il va de soi que les temps relatifs appartiennent tous au subjonctif, comme mode dépendant, et c'est seulement dans le cas où ce mode prend la valeur de l'optatif ou de l'impératif, comme dans certaines phrases elliptiques (voy. au chap. précédent), qu'il peut occuper une place dans la proposition simple. Mais bien que, à l'inverse, quelques temps de l'indicatif possèdent aussi la faculté essentielle de se rapporter à une autre idée de temps, il semble néanmoins raisonnable de grouper tous

les temps simples ou périphrastiques de ce mode afin de faire ressortir les formes absolues en face des formes relatives. On peut observer en général que l'emploi des temps de l'indicatif diffère peu de ce qu'il était en latin ; mais il existe maintenant de nouveaux prétérits qui revendiquent leurs droits particuliers.

1. Le *présent,* en dehors de son emploi ordinaire, peut être appliqué dans les circonstances suivantes. 1) Dans le style narratif il présente le passé comme présent et joue ainsi le rôle du parfait avec lequel il alterne sans difficulté (*présent historique*). Ce procédé, très-employé surtout par les poètes et que repousse l'allemand, au moins l'ancienne langue dans tous les dialectes (Grimm IV, 140 ss.), est tout-à-fait familier au roman dès sa première apparition : il ne faut donc pas y voir une copie de l'expression latine introduite par des écrivains savants. On en trouve partout des exemples. *Eulalie* présente déjà l'alternance entre le présent et le parfait : *voldrent la faire diaule servir, elle non eskoltet les mals conselliers.* Dans le *Boèce* 52 : *fez u breu faire per gran decepcio e de Boeci escriure fez lo nom e sil tramet é Grecia la regio, de part Boeci lor manda tal raizo.* Comp. aussi les vers du *Cid* au début : *alli piensan de aguijar, alli sueltan las riendas*; *á la exida de Vivar ovieron la corneja diestra é entrando á Burgos ovieron la siniestra*; *mezió mio Cid los ombros* etc. Les romances et les pastourelles du v.français, récemment mises en nombre considérable à notre portée, dont le style délicat tient le milieu entre le genre lyrique et épique, se comportent sur ce point avec la plus grande liberté. — 2) On peut de même employer le *présent pour le futur,* lorsque l'idée du futur est assurée par le contexte ou de toute autre manière. Ital. *io vengo questa sera da voi*; *quando arriva vostro fratello?* Esp. *mi amigo llega mañana.* Franç. *mon frère part après-demain*; *je vous suis tout-à-l'heure.* Val. *noi cęlętorim mųne* (nous partirons demain). Certains patois prodiguent le présent; le vaudois d'aujourd'hui possède à la vérité le futur commun du roman, mais il se sert plus volontiers du présent accompagné de la particule *peui* (fr. *puis*), par ex. *i soun peui sént* (ils seront sains, littér. ils sont ensuite saints); *goden peui* (ils jouiront).

2. *Imparfait,* nommé aussi en italien *pendente* et en français *relatif.* 1) Comme temps absolu il est usité, de même qu'en latin, en parlant de la durée dans le passé, et par là il exprime surtout l'habitude et la qualité. On dit par ex. ital. *i Pazzi in*

Firenze erano ricchissimi; *Socrate soleva dire* etc.; franç. *Henri IV était un grand prince, il aimait son peuple*; val. *Romanii premiau faptele cele frumoase prin corone* (les Romains récompensaient les belles actions par des couronnes). Aussi le style narratif passe-t-il du temps historique, du parfait, à l'imparfait, lorsqu'on oppose une action durable à une action passagère, ou lorsqu'on veut donner une explication de l'événement qu'on raconte : on l'emploie dans un récit détaillé, descriptif, et l'ancienne règle *perfecto procedit, imperfecto insistit oratio* n'est pas tombée en désuétude. Voici quelques exemples empruntés à des prosateurs. Machiavel : *Il primo che mosse alcun ragionamento contro ai Medici fu Francesco. Era costui più animoso e più sensitivo che alcuno degli altri, tanto che deliberò d'acquistare quello che gli mancava o di perdere ciò ch'egli aveva... E perchè egli era al conte Girolamo amicissimo, si dolevano costoro spesso l'uno coll' altro de' Medici, tantochè dopo molte doglianze e' vennero a ragionamento*. Cervantes : *Tuvieron luego muchos amigos... Mostrabanse con todos liberales y como eran mozos y alegres, no se disgustaban de tener noticia de las hermosas de la ciudad*. Fénelon : *Les nymphes servirent d'abord un repas simple... On n'y voyait aucune autre viande que celle des oiseaux qu'elles avoient pris dans les filets... Un vin plus doux que le nectar couloit des grands vases d'argent... On apporta dans des corbeilles tous les fruits que le printemps promet*. — 2) Comme *temps relatif* il désigne un passé qui, par rapport à un autre événement passé, n'est pas encore accompli. Ce rapport qui est parfaitement approprié au sens de l'imparfait sera étudié à la section de la proposition composée. — 3) L'emploi de l'imparfait *pour le présent* (et par suite le mélange de ces deux temps dans la même phrase), bien que tout-à-fait anomal, se présente dans d'anciennes poésies espagnoles, surtout populaires, et non pas toujours à la rime. Ex. *caçador me pareceys en los sabuessos que trayas* (au lieu de *traes*) *SRom*. 238; *si hallo el agua clara, turbia la bevia yo* 310; *la culebra me comia, come me ya* etc. (le même verbe répété au présent) 298. Dans Gil Vicente : *digas tú el marinero que en las naves vivias* 65ᵇ; *quierome ir allá por mirar el ruiseñor como cantaba* 66ᵇ. Chez un poète moins connu : *de una parte tiene una asna, de la otra un buey yacia Flor*. I, 30ᵇ. Ce procédé ne se rencontre pas dans le *Cid*, mais il se trouve déjà dans une

charte bien plus ancienne : *ubi nunc dilectus episcopus praesulatum tenebat* (pour *tenet*) *Esp. sagr.* XIV, 412 (ann. 975). Un exemple portugais est : *os dias vivo chorando, as noites mal as dormia* R. *Egl.* 4. Les poètes artistiques ne semblent pas connaître cet usage singulier ; cependant Camoëns a dit *armas que trazia* 1, 64, d'après son commentateur Faria e Sousa, pour le présent *trago,* « inclinandose á la vulgaridad », et cette expression est également regardée par Ferreira comme un « modo vulgar ». L'existence de ce solécisme en portugais est donc attestée.

3. Le *parfait,* l'expression du passé entièrement accompli, a à sa disposition, dans les nouvelles langues, deux formes, l'une simple, l'autre périphrastique. Le *premier* parfait ou parfait *simple,* it. *indeterminato,* fr. *défini* (*amai, j'aimai,* pass. *fui amato, je fus aimé*), désigne un passé absolument séparé du présent et sert surtout au style historique[1]. L'allemand lui donne pour correspondant le simple prétérit. Le *second* parfait ou parfait *périphrastique,* it. *determinato,* fr. *indéfini* (*ho amato, j'ai aimé,* pass. *sono stato amato, j'ai été aimé*), désigne au contraire, comme le temps correspondant en allemand, un passé plus rapproché, ou du moins qui se trouve en rapport avec le présent de celui qui parle, en sorte que sa signification est en parfait accord avec ses éléments. On dit ainsi en italien : *l'anno passato trovai il mio amico a Napoli,* mais *l'ho trovato oggi* ; *Cesare arrivò a Roma,* mais *mio fratello è arrivato* ; *ho inteso una nuova che mi sorprende* ; *in questo secolo sono state molte guerre.* Les autres langues procèdent exactement de la même manière : esp. *mi padre me enseñó á hablar latino* ; *Cervantes nació en Alcalá y murió en Madrid* ; *siempre te he tenido por discreto* ; *he callado un año, ahora no puedo mas* ; fr. *Alexandre attaqua Darius et le vainquit deux fois* ; *il a fait grand chaud cette semaine.* Ainsi donc le latin *vidi regem* est, au point de vue de l'idée de temps, plus exactement déterminé dans les langues modernes, puisqu'il est rendu par *io vidi il re, yo vi al rey, je vis le roi,* ou par *ho veduto il re, he visto al rey, j'ai vu le roi.* La grammaire a strictement déterminé l'emploi des deux formes :

1. Les grammairiens français le nomment *défini,* parce que, d'après eux, il désigne un moment déterminé (*j'écrivis hier*). C'est là une expression mal choisie et qui ne convient pas à son emploi le plus important, comme temps historique. L'italien dit à l'inverse *indeterminato,* et le grec désigne un temps tout semblable par le mot ἀόριστος.

le premier parfait ne doit être employé qu'en parlant d'événements qui ont au moins un jour de date, s'ils sont plus récents, c'est le second qui doit être appliqué : fr. *il partit hier* ; *il est parti aujourd'hui*. Cependant ce dernier temps pourrait s'appliquer aussi à des événements d'une date plus reculée qu'on veut rapprocher du présent, moins pour les faire connaître que pour les apprécier, par ex. ital. *egli è stato in Italia* ; *mio padre è partito jeri* ; fr. *Carthage a été détruite par les Romains*[1]. — Les temps du passé se comparent mieux avec les temps du grec qu'avec ceux du latin. L'imparfait correspond à l'imparfait grec, le premier parfait à l'aoriste et le second parfait au parfait grec.

4. Au lieu du premier parfait le style populaire ou de la poésie épique primitive emploie souvent aussi, outre le présent, l'imparfait ou le second parfait, de sorte que toutes ces formes s'appliquent indifféremment à la même idée de temps. Dans certains cas la rime ou la structure du vers peuvent bien avoir amené cet échange : *abaxan las lanzas apuestas de los pendones, enclinaron las caras desuso de los arzones, ybanlos ferir de fuertes corazones PC*. 724. Prov. *l'us fai lo juec dels bavastelz, l'autre jugava de coutelz Flam*. 603 ; *a chival l'en fan traire e puis si fon pendutz GA*. 2455. Le traducteur français a donc rectifié le second passage de la façon suivante : *ils le* FIRENT *tirer par des chevaux et puis le* PENDIRENT. V.franç. *il garde avant, vit un espié forbi, il s'abaisait, maintenant l'ait saisi GVian*. 819. L'usage de faire suivre le présent ou le premier parfait du second parfait, généralement accompagné de *si*, a presque pris dans ce poème (et aussi dans d'autres) la valeur d'une formule : *l'espée trait, soure li est aleiz* 773 ; comp. 546. 555. 663. 870. 945. 1016. 1095 etc. ; prov. *pres lo entre sos bratz, si l'a baizat GRoss*. 8101. Mais même des poètes épiques artistiques ne craignent pas cette confusion, Camoëns moins que tout autre, ainsi il dit : *blasphema e maldizia* 1, 90, *tocava e pagárão* 3, 83.

5. Au *plus-que-parfait* correspondent deux sortes de formes. 1) Deux formes *périphrastiques*, la première formée avec l'im-

1. C'est encore la grammaire française qui procède ici avec le plus de rigueur. Voltaire blâme cette phrase de Corneille : *nous* partîmes *cinq cent* (*Cid*, 4, 3), parce que l'événement dont il est question a eu lieu le même jour, mais il ajoute : « plût à Dieu que cette licence fût permise au poète ! ». H. Estienne connaît déjà la règle quelque peu pédante qui a été donnée plus haut, voy. *Hypomneses* (1582) p. 191.

parfait (ital. *trapassato imperfetto*, fr. *antérieur* : *aveva amato, j'avais aimé*, pass. *era stato amato, j'avais été aimé*); la seconde avec le parfait (ital. *trapassato perfetto*, fr. *antérieur défini* : *ebbi amato, j'eus aimé*, pass. *fui stato amato, j'eus été aimé*). Comme le plus-que-parfait exprime un passé accompli par rapport à un autre passé, il appartient à la proposition composée. — 2) A côté de ces périphrases la forme *simple* du latin subsiste encore en espagnol et en portugais (*amara*), mais elle sert en même temps, et en provençal exclusivement, à l'expression du temps nommé conditionnel. Ce plus-que-parfait est resté jusqu'à nos jours un ornement de la langue portugaise, où il sied surtout au style élevé ; il est maintenant vieilli en espagnol, mais les deux langues l'emploient très-bien comme conditionnel. Ex. esp. *alegre era, que dios le ayudara* (l'avait aidé) *PC.* 1166 ; *el caso como passara á todos yva á contar SRom.* 80 ; port. *Sancho que em sua vida já se exprimentára Lus.* 3, 85. En outre il se présente aussi avec le sens du premier parfait : esp. *muy cerca fuera á llegar* (il s'approcha) *SRom.* 62 ; *luego perdiera el sentido* 62 ; port. *agasalhados foram juntamente o Gama e Portuguezes Lus.* 7, 66 ; *cinco vezes a lũa se escondêra, quando a cidade se rendêra* (se rendit) 3, 59. On trouve rarement cette forme de temps dans le *Cid*, et seulement dans l'acception primitive. Sur l'existence de ce plus-que-parfait en provençal et en vieux français, voy. t. II, p. 183. 209.

6. La formation du *futur* a été expliquée au tome II, p. 108. *Amare habeo*, d'où sont sorties par contraction les formes romanes *amerò, amaré, j'aimerai* etc., était déjà une expression connue en latin, mais elle a passé du sens de la possibilité à celui de la réalité (*amabo*), que peut aussi exprimer le gothique *frîjon haba*. La haute ancienneté de cette expression dans le sens roman est attestée par des passages de chartes comme *qui sedent vel sedere habebunt* = *sedebunt* Bréq. 162[a] (ann. 635) ; *si interrogatus fueris, quomodo dicere habes?* = *dices* Brun. 441 (ann. 715) ; *non sis tristis, domni pater, quia deus satisfacere tibi habet*, etc. *Vita S. Euphros.* éd. A. Boucherie (VIII[e]-IX[e] s.). Le futur de la nécessité a été rendu au contraire, comme en v.h.allemand, au moyen d'une préposition intercalée entre les deux verbes : ital. *ho da scrivere, ih haben zi scrîbanne, scribendum mihi est* (voy. plus haut p. 217). Il faut rappeler à propos de ce temps, et aussi du conditionnel (*amaria*), que leurs éléments peuvent être séparés

de nouveau en espagnol et en portugais par le pronom personnel (voy. t. II, p. 155. 171) : esp. (arch.) *casar me hé,* ou en un seul mot *casarmehé* (= *me casaré*), *estar le ha* (*le estará*), *parecermeia* (*me pareceria*), port. *ir-m-hei, dar-mo-ha, obrigá-la-heis, mandar-nolo-hão, espantar-me-hia*; et les formes du v.espagnol où les éléments sont plus étroitement unis encore : *pesarmá* (*me pesará*), *consejartia* pour *consejartehia* (*te consejaria*) ; avec la suppression de l'*r* de l'infinitif : port. *sabéloedes Trov. Vat.* p. 123, *obrigá-laheis*. V.cat. *revelar-s'an, complir-hi-em, dir-vos-n'em*. La même construction peut s'effectuer en provençal, sans modification de sens; ainsi *increpabit me* est traduit par *malmenar m'a GO.* 193[b]; *metr'er l'etz* équivaut à *er lo metretz Choix* II, 266, et *deslivrar los ai* à *los deslivrarai Jfr.* 68[b]. Voyez pour plus de détails P. Meyer, *Guillaume de la Barre* p. 36, et Bartsch, *Jahrb.* VII, 191. Le v.français ne semble pas fournir d'exemples de cette construction, et en italien on ne pourrait pas non plus risquer un *amar l'ho, amar l'aveva.* En valaque, surtout dans l'écriture cyrillique, le futur composé avec *voiu* (lat. *volo*), lorsque cet auxiliaire suit le verbe principal, est en général traité comme un mot simple, ainsi *luavoiu* (*voiu luvà,* ital. *voglio levare, leverò*), *sculaseva* (*se va sculà*). — La syntaxe de la proposition simple appelle à propos de ce temps les observations suivantes : 1) Le latin emploie aussi le futur comme impératif adouci : *assimulabis tuam amicam hujus esse,* dit par ex. un esclave à son maître dans Térence, *Heaut.* 2, 2. Il en est de même dans les langues modernes : ital. *questa fatica ti serberai in altra volta,* dit quelqu'un à son ami *Dec.* 1, 2 ; esp. *mio huesped seredes* (soyez mon hôte) *PC.* 2059 ; *vos iredes comigo* 3075; prov. *chansos, tu m'iras outra mar Choix* III, 83. De même qu'ici le futur exprime un conseil ou un souhait, il peut aussi, suivant les circonstances, exprimer un ordre énergique, et servir ainsi d'équivalent au futur de l'impératif du latin. La *Vulgate* déjà se sert de ce temps pour rendre les commandements de Dieu : *non habebis deos alienos coram me*; *non occides*; *non moechaberis*; *non furtum facies*; esp. *no tendrás dioses agenos delante de mi*; *no matarás*; fr. *tu ne feras point adultère*; pr. *no portaras fals testimoni GO.* 40[a]. Des traductions italiennes présentent en ce cas l'infinitif ou l'impératif, mais on commande tout aussi bien avec le futur, p. ex. *tu dirai il vero* = *vera dicito*; *prenderai quel cuor di cignale e fa che tu ne facci una vivandetta*

Dec. 4, 9, passage dans lequel l'impératif succède au futur. Ce dernier temps n'est pas non plus inconnu aux anciens textes de lois germaniques, qui expriment en général le commandement avec le subjonctif : *inter Burgundionem et Romanum haec forma servabitur L. Burg.*; *sacramentum praebere debebit L. Wisig.*; il n'est pas moins fréquent dans les chartes, par ex. *illi maledictioni subjacebit iste* au lieu de *subjaceat* Mabil. III, 55. L'ancien droit français n'emploie pas d'autre temps, ainsi déjà dans les lois de Guillaume le Conquérant : *si li rendra demi were* (il lui donnera un demi wergeld) § 13[1]. — 2) De même que le futur conseille ou commande, il appelle aussi, sous forme d'interrogation, le conseil ou l'ordre, ainsi gr. εἰ πατάξομεν ἐν μαχαίρᾳ? ital. *percoteremo noi con la spada?* esp. *heriremos á cuchillo?* franç. *frapperons-nous de l'épée?* prov. *vos fara pros domna amor complida?* (une noble dame doit-elle vous donner tout son amour?) *Choix* IV, 25. — 3) Comme un fait placé dans l'avenir est incertain, le futur peut aussi servir à exprimer la *probabilité*. Ital. *mia moglie sarà col suo figliuolo*. Esp. *el joven será á mi parecer de edad de diez y ocho años*; *estará enfermo, pues no me escribe*. Franç. *mon ami sera à Paris*. Val. *placẹtzi a śedeà, cẹ vei fì ostẹnit* (assieds-toi, car tu dois être fatigué). B.lat. *quia intellectus (puerorum) scientiam non habebit* (ne peut guère avoir) *LBurg.* 47, 3. Plaute nous fournit l'exemple suivant : *an Chares? an Charidemus? num Charmides?* Réponse : *hem, istic erit* (ce doit être lui) *Trin.* 4, 2, 77.

7. Le *futur antérieur* qui désigne un avenir accompli (ital. *futuro perfetto*, franç. *futur passé*: *avrò amato, j'aurai aimé*, pass. *sarò stato amato, j'aurai été aimé*), pris comme temps absolu, peut aussi être échangé contre le deuxième parfait : ital. *l'avrò fatto subito* ou *l'ho fatto subito*; fr. *j'aurai fini dans un moment*[2] et *j'ai fini dans un moment*. En latin on

1. Un trait propre au v. français est l'emploi du futur précédé de l'adverbe *mar* (à la male heure, mal à propos, lat. *male*) pour l'impératif prohibitif : *mar douterés paiens* (vous craindrez mal à propos les païens = vous n'avez pas besoin de les craindre) *Fier.* p. 118 ; *je n'irai mie, ja mar en douterez Gar.* I, p. 102 ; *mar serés esbahis R. Mont.* 9, 15 ; *mar aurez marison* 11, 11. Voy. Scheler sur *Condé* I, p. 429.

2. Dans le cas cité l'action est toujours encore considérée comme à venir. Mais en provençal on trouve aussi ce temps là où il s'agit d'une action accomplie, par ex. *quem digatz novas del crit que tan soven aurai*

exprime d'une manière analogue avec le *futurum exactum* la rapidité d'une action : *si pergis, abiero* (je serai parti, j'aurai disparu).

8. En dehors de ces temps la grammaire française possède encore à l'actif un PARFAIT, un PLUS-QUE-PARFAIT et un FUTUR SURCOMPOSÉ : *j'ai eu aimé, j'avais eu aimé* et *j'aurai eu aimé*, et ces temps sont destinés à exprimer le passé avec encore plus de force ; mais on ne se sert que rarement de ces périphrases exagérées.

9. Quant au sens temporel de l'infinitif et des participes, les différences avec l'usage latin ou général qu'on peut relever sont peu nombreuses. 1) La forme simple de l'*infinitif*, qui a la valeur d'un présent, lorsqu'elle dépend des verbes « espérer, promettre, menacer » et autres semblables, s'emploie pour le futur : on dit en ital. *spero di venire*, franç. *il promet de le faire* etc. Ce n'est que dans le style négligé que cet infinitif peut prendre la place du parfait, ainsi dans une romance espagnole : *prometo de no enterrar el cuerpo hasta su muerte vengar* (pour *haber vengado*) *SRom.* 69, et sans doute aussi dans ce passage de Dante : *che di vederli* (*averli veduti*) *in me stesso n'esalto Inf.* 4, 120. Le parfait *amavisse, amatum esse*, est, comme on sait, rendu par une périphrase (ital. *avere amato, essere stato amato* etc.), et pour le futur *amaturum esse* et *amatum iri* on a aussi créé une formule (p. ex. it. *essere per amare, essere per essere amato*) qui, il est vrai, s'emploie peu. — 2) Le *gérondif* simple suit, comme l'infinitif, au point de vue de la détermination du temps, le verbe principal, ainsi ital. *imparo leggendo, imparai leggendo, imparerò leggendo*, et ce n'est que pris absolument qu'il répond au présent ou à l'imparfait de l'indicatif ou du subjonctif : ital. *io dissi tacendo lui = mentre egli taceva* ; esp. *dixo que llegando el termino volveria = quando llegase el termino*. Le prétérit nouvellement créé (*avendo amato*, pass. *essendo stato amato*) a la même valeur que le parfait ou le plus-que-parfait des modes finis : *avendo detto questo*

auzit (pour *ai auzit*) *Jfr.* 105[a] ; *es complit so que desirat aurai* 171[b] ; *estat aurai de cantar... mas* AR' *ai cor quem n'assai PO.* 304 ; *estat aurai lonc temps en pessamen... mas* ARAM *platz Choix* V, 272. On conçoit que dans ces antithèses le parfait puisse s'employer aussi bien, par ex. *estat ai en gran cossirier...* ARA *vei* etc. III, 25. Comp. II[e] section, ch. I, § 2 (à la fin). Tobler, *Lit. Centralblatt* 1870, p. 20 et Groeber, *Jahrb.* XI, 338 ont donné de nouveaux exemples de cet emploi du futur antérieur.

me n'andai. Il a été question plus haut (p. 244) du futur du gérondif et du participe. — 3) Tandis qu'en latin le *participe prétérit passif* exprime absolument un passé accompli, en roman, au contraire, la signification temporelle du participe prétérit dépend uniquement de la nature de l'idée qu'il énonce. Cette question a aussi été traitée plus haut p. 186. Le participe de verbes transitifs est donc considéré soit comme un présent, comme dans la phrase *un principe amato dal suo popolo ha ragione di rallegrarsene,* lat. *princeps qui amatur,* non pas *amatus*; soit comme un parfait, comme dans la phrase *il nemico vinto da noi si ritira,* lat. *hostis victus a nobis. Amatus,* au sens latin, peut être rendu, au moins en italien, par la périphrase *stato amato,* par ex. *un principe stato amato dal suo popolo e poi odiato*; *Sparta e Vinegia state da me di sopra nominate*; *la revelazione statagli fatta.*

2. EMPLOI DES VERBES AUXILIAIRES.

Deux verbes, HABERE (auquel dans quelques langues est adjoint TENERE) et ESSE, sont destinés à remplacer les temps qui manquent à l'actif. L'origine de cette méthode a été expliquée au t. II, 107 ss. La question qui se pose ici est de savoir lequel de ces deux auxiliaires on choisit pour accompagner le verbe, suivant qu'il est transitif, intransitif, réfléchi ou impersonnel. Dans leur état actuel, les langues romanes ne s'accordent pas sur ce point : elles s'accordaient autrefois.

1. Le verbe *transitif,* c'est-à-dire tout verbe employé comme transitif, prend, dans toute l'étendue du domaine, *habere.* Cette expression est la plus ancienne des deux : le latin la côtoie dans des phrases comme *librum scriptum habeo,* et déjà dans les premières chartes elle apparaît avec la valeur grammaticale qu'elle a gardée : it. *ho scritto,* esp. *he escrito,* fr. *j'ai écrit,* val. *am scris* ou, en un seul mot, *scrisam, au vezut* et *vezutau,* comme au futur. Cependant l'espagnol peut échanger *haber* contre le synonyme *tener,* par ex. au parfait on dit aussi bien *tengo escrito un libro* que *he escrito un libro.* Mais pour cela il faut que le participe ait une valeur véritablement transitive : si ce n'est pas le cas, comme dans *he comido, he bebido* (sans régime), *haber* reprend ses droits. Ce second mot auxiliaire n'a rien qui doive surprendre, il se trouve aussi en v.h.allemand par exemple, où *haben* répondrait à l'esp. *haber, eigan* (posséder) à *tener*; seulement ces deux verbes ont chacun leur application

spéciale dans les divers temps ou nombres, ce qui est étranger à l'espagnol. L'introduction en espagnol de ce second verbe auxiliaire ne semble avoir été causée que par le désir d'éviter la répétition d'un seul et même verbe. Nous avons rencontré plus haut plusieurs autres exemples d'une semblable périphrase, ainsi *estoy enamorado, andaba cansado, queda dicho* pour *soy enamorado, era cansado, es dicho.* Pour ce qui concerne l'historique de l'expression, il faut remarquer que la périphrase avec *tener* ne remonte pas à l'époque des premiers textes. On ne la trouve nulle part dans les chartes, elle ne se présente pas davantage dans le *Cid,* dans Berceo, dans l'*Alexandre,* ou du moins elle y est certainement fort rare; on la rencontre quelquefois dans Ruiz, par ex. *tiene omen su fija de corazon amada* 384 = *ha amada* (parfait); *yo torné en la mi fabla que tenia comenzada* 643 = *habia comenzada* (plus-que-parf.); souvent dans Lopez de Ayala (+ 1407): *al pobre tiene deseredado Rim.* 76; *en logares que el rey les tiene dado* 259; *la justicia tienen olvidada* 342 etc.; les verbes *tener* et *haber* alternent avec le même participe: *diré que* TENGO *pensado* 1139; *tu non* HAS *pensado* etc. 1074. En portugais l'emploi de *ter* avec des transitifs est devenu une règle générale, et les plus anciens textes présentent déjà ce verbe à côté de *haber,* par ex. *affan ey levado* D. Din. 18; *ouve jurado* 124, *m'avedes chegado* 77; *ey perdudo Trov.* n. 119; *ten me chegado a morte* n. 180; *me ten forçado* p. 300. — Il faut encore tenir compte d'une circonstance qui concerne aussi les autres langues. Comme *habere* et *tenere* ont aussi conservé leur signification concrète, il faut savoir, lorsqu'ils se trouvent unis à des participes, s'ils servent à la périphrase d'un temps, ou bien si le participe est attribué au régime comme un adjectif. Le français distingue nettement les deux cas : *j'ai imprimé un livre* et *j'ai un livre imprimé*; *j'ai écrit une lettre* et *j'ai une lettre écrite.* De même dans l'it. *ho scritto una lettera* et dans l'esp. *tengo escrita una carta* le parfait est clairement reconnaissable, et dans l'ital. *ho una lettera scritta* et l'esp. *tengo una carta escrita* le participe sera considéré comme un adjectif : non pas d'une façon absolue toutefois, eu égard à la liberté de construction de ces langues. Mais parfois le contexte permet seul de faire la distinction, ainsi par ex. dans les phrases ital. *i capelli ho tagliati* (*capillos abscisos habeo*) *Dec.* 7, 8; esp. *el rey tenia cercada la cibdad* (*urbem cinctam tenebat*) *Cast. de D. Sancho*; *abierta la cabeza tiene* (*caput fractum habet*) *Num.* 4, 1;

port. *as aguias tem pintadas* (*aquilas pictas habet*) *Lus.* 8, 5, qui, grammaticalement parlant, pourraient signifier *capillos abscidi, urbem cinxerat, caput fregit, aquilas pinxit*[1].

2. Avec le verbe *intransitif* la question du verbe auxiliaire est moins claire. Ici les langues se divisent en deux groupes : le premier emploie soit *esse,* soit *habere,* suivant qu'il se représente l'idée verbale comme subjective ou objective; le second emploie partout le dernier verbe[2]. 1) Les langues qui appliquent les deux verbes, c'est-à-dire l'italien, le français et le provençal, sont loin de s'accorder dans tous les cas, car chacune d'elles donne la préférence tantôt à l'un tantôt à l'autre de ces deux verbes. *a*). L'italien emploie ESSERE avec les verbes être et paraître et avec les verbes qui expriment une modification involontaire d'un état, comme devenir, naître, croître, diminuer, par ex. *sono stato, paruto, divenuto, diventato*; *il libro è apparso*; *una guerra è surta*; *la cosa è smarrita*; *egli è nato, morto, perito*; *il tempo è passato.* Aussi lorsqu'il s'agit d'un changement dans l'espace, comme avec aller, venir et autres verbes analogues : *sono andato, camminato, venuto, arrivato, giunto, entrato, ritornato, sortito, uscito, partito, scampato, fuggito*; ou d'espèces de mouvements plus spéciaux : *sono asceso, salito, levato, montato, disceso, calato, caduto, corso, cavalcato.* Avec les verbes rester, cesser, être couché : *ella era rimasa* ou *restata di parlare*; *l'ira è cessata*; *io sono dimorato*; *io sono giaciuto.* Cas divers : *la giovane è piaciuta*; *niuna cosa è mancata*; *questa cosa mi è giovata*; *è sonato mezzo giorno.* Plusieurs

1. En latin aussi on ne voit pas toujours clairement quel sens revient au verbe *habere.* Voici des exemples tirés de Plaute : *Sub gemman' abstrusos habeo tuam matrem et patrem Curcul.* 5, 2, 8. *Vir me habet pessumis despicatam modis Casin.* 2, 2, 15. *Ut eam* (*amicitiam*) *junctam bene habent inter se Cistell.* 1, 1, 28. *Multiplex aerumna me exercitam habet Epid.* 4, 1, 3. *Qui aut foenore aut perjuriis habent rem partam Men.* 4, 2, 14. *Quando te auratam et vestitam bene habet* 5, 2, 50. *Hominem servom suos domitos habere oportet oculos Mil.* 2, 6, 80. *Ego multos vidi regionem fugere consilii, priusquam repertam habuere* 3, 3, 12. *Ancilla quae habeat cotidianum familiae coctum cibum Merc.* 2, 3, 64. *Satis jam dictum habeo Pers.* 2, 2, 32. *Res omneis relictas habeo Stich.* 2, 2, 38.

2. La périphrase des temps de verbes intransitifs (*ambulatus sum* pour *ambulavi*) est rare en b.latin; c'est à *migrare* qu'on l'applique le plus souvent, mais ce verbe était aussi transitif en latin. Ex. *migratus fuerit* Mur. I, 228 (ann. 713); *migratus fuero* Brun. 533 (ann. 749); *fuit migratus Esp. sagr.* XVI, 462 (ann. 1058); *fui successus* = *successi* XXXVI, p. XVIII (ann. 1012). *Obitus est* = *obiit* dans une inscription, voy. Grut. *ind. gramm.*

de ces verbes peuvent se conjuguer en même temps avec AVERE, ainsi *ho camminato, corso, fuggito, dimorato* ; il en est ainsi même pour *vivere* : *siamo vivuti insieme*; *sono poco vivuta*; *ho vivuto*. On ne peut construire qu'*avere* avec les suivants : *ho abitato, dormito, vegliato, taciuto, riso, pranzato,* et d'autres encore, de ceux surtout qui deviennent facilement transitifs. Comme dans cette langue beaucoup d'intransitifs revêtent la forme réfléchie, *essere* acquiert une prépondérance encore plus grande. On dit ainsi : *mi sono volato, mi sono taciuto, mi sono riso*. Souvent le participe construit avec *essere* doit être compris comme adjectif et ne représente pas la périphrase du parfait, ainsi *io sono assiso, usato, solito, errato* (je suis égaré), *sudato, ammalato, annegato, impoverito, impallidito, impazzito* ; ce procédé est connu aussi des autres langues[1]. — *b*) En français *avoir* l'emporte sur *être,* qui forme lui-même ses temps périphrastiques avec le premier verbe. ÊTRE s'emploie avec plusieurs verbes qui ont le sens de naître et de périr : *il est devenu, né, mort, décédé* ; *cela lui est échu* ; *la fleur est éclose* ; *le temps est passé*. Avec aller, venir : *je suis allé, venu, revenu, parvenu, arrivé, entré, rentré, issu, sorti, parti* ; aussi *je suis monté, descendu,* et de même *je suis accouru* (à côté de *j'ai accouru*); *je suis tombé*. Avec le verbe rester : *je suis resté* (à peine *j'ai*); *je suis demeuré* (*j'ai demeuré* signifie j'ai habité). On peut encore remarquer les locutions comme *je suis convenu du prix,* mais *cet emploi m'*A *convenu* ; *il en est disconvenu*. AVOIR se construit avec être et aussi avec d'autres verbes qui signifient se produire, croître, périr : *j'ai été* (dans beaucoup de dialectes allem.: *ich habe gewesen*); *le livre a paru* ; *il a disparu* ; *sa colère a éclaté*; *les eaux ont crû* (aussi *sont crûes*); *la rivière a décrû* (*est décrûe*); *l'enfant a grandi* ; *j'ai rajeuni, vieilli, déchu, dégénéré*; *j'ai* (*je suis*) *péri* ; *j'ai expiré*; *le vaisseau a* (*est*) *échoué* ; aussi *j'ai rougi, j'ai pâli*. Avec des

1. Les verbes de mode *potere, volere* et aussi *sapere,* qui forment d'ailleurs leurs temps périphrastiques avec *avere,* peuvent parfois prendre *essere* lorsqu'ils sont construits avec des verbes intransitifs, ainsi : *ella non era ancora potuta venire CN.* 150 ; *non era alcuna impressione potuta entrare Dec.* 5, 1 ; *non mi son potuto levare* 4, 2 ; *se io fossi voluto andare* 4, 6 ; *era volutasene andare* 9, 10 ; *costui ottimamente essere saputo uscire* 1, 3. Aussi prov. *com era pogut intrar Choix* V, 9 ; *aissim suy sauputz traire enan LR.* I, 327. Cette influence exercée par le verbe intransitif mérite d'être notée.

verbes qui indiquent un mouvement matériel : *j'ai voyagé, marché, erré, couru, sauté, fui, échappé*; *j'ai* et *je suis passé* (v.fr. *il est mer passez*), *le sang a coulé*. Avec le verbe cesser : *j'ai cessé, j'ai cédé*; de même *j'ai succombé*. On dit encore *il a réussi dans son dessein*; *cela lui a plu*; *cela n'a pas suffi*. La plupart de ces verbes peuvent aussi se faire accompagner du verbe *être*, lorsqu'il s'agit d'exprimer non point une activité, mais un état accompli. Aussi dit-on : *il a disparu de la cour, l'argent est disparu*; *il a vieilli dans le service, il est vieilli*; *il a déchu de jour en jour, il est déchu de son autorité*; *il a dégénéré de ses ancêtres, cette race est dégénérée*; *le reste a péri de faim, tous sont péris*; *il a expiré entre mes bras, le terme est expiré*; *il a échappé au prévôt, une chose est échappée de la mémoire*; *il a cessé de pleuvoir, la fièvre est cessée*; *grandir* et *rajeunir* peuvent se construire de même. On remarque en v.français plusieurs particularités, par ex. *j'ai alé LRs.* 177, *Charl.* 279, *PDuch.* 213; *je sui failli Sax.* II, 98, *RCam.* 65; *j'ai guenchi* et *je sui guenchi Gar.* I, 230. 235; *est sorse une cumpaigne* (ital. *è surta*) Orelli 237; *ot geu* (ital. *è giaciuto*) 285; *j'ai remasu RCam.* 59 (ailleurs *je sui remes*); *j'ai arestu* ibid. 77; *j'ai chevauché*; *j'ai walcré par mer Part.* I, p. 83. Le dialecte provençal se comporte à peu près comme le v.français, ici aussi on trouve souvent par ex. *ai anat* à côté de *sui anat*. — 2) En espagnol *haber* seul est employé; ni *ser*, ni *tener*, qui est réservé aux transitifs, ne servent en cette circonstance. On dit donc *yo he sido, he nacido, he muerto, he caido,* sans avoir égard à l'état passif de la personne. Dans les plus anciens textes toutefois *ser* prédomine encore. Le poème du *Cid* donne : *es venido* v. 574, *son exidos* 466, *es tornado* 946, *es pasada* 1798; *hydos son los cavalleros* 1421; *el dia salido é la noch entrada es* 1707; *nuevos son legados* 2357; d'autre part : *ovo corrido* 1598; *arrivado han las naves* 1637; *han entrado* 2257. Berceo : *fo venido Sil.* 456, *fo passado* 537, *fueron tornados Mill.* 316, *fué partida* 318, *fueron finados Mil.* 334. Lorenzo de Segura (*Alx.*) : *fueran exidos* 590, *fueron venidos* 582. Ruiz : *es entrada* 643, *es pasado* 635. Santillana : *ayan venido* Sanch. I, p. LIII, *aver procedido* LXI. J. de Mena : *eres venido Laber.* 55, *aver muerto* 245. Le *Canc. general* : *son venidos* 256, *es yda* 272. Gil Vicente : *es nacido, son pasados*. A la fin du XVe siècle *ser* et *haber* avaient encore presque les mêmes droits :

es nacido, ha nacido, es venido, ha venido se trouvent chez les mêmes auteurs. Garcilaso semble appliquer partout *haber*, mais Cervantes dit encore au moins *es muerto*; *á do sois idos? Num.* 2, 2 (p. 42); *era venido* 2, 2 (p. 31). — Le portugais se sert de l'auxiliaire *ter* : *tem sido, estado, ido, dormido, cahido, vivido, morrido*; mais d'anciens auteurs, comme encore Ribeyro, disent aussi bien *sou ido, sou vindo, sou crecido, sou passado*; *foy llegado* dans une chanson galicienne d'Alphonse X, *Nobl. del Andal.* 152[b]; *este saydo* D. Din. 136; *este passado* 137; *eu soon chegado Trov.* n. 78. — Enfin le daco-roman emploie partout son verbe *aveà* : *am fost* (= esp. *he sido*), *am venit, mers, trecut, ręmas, cazut, tęcut, crescut, murit,* aussi *s'au nęscut* (il est né). A partir de quelle époque? C'est ce qu'on ignore.

3. Le verbe *réfléchi*, qu'il soit propre ou impropre (voy. p. 175), forme ses temps périphrastiques (qui sont les mêmes que ceux du verbe transitif) en italien, en provençal et en français avec *esse*, en espagnol et en valaque avec *habere*, en portugais avec *tenere*. Pour ce qui concerne les trois premières langues on peut donc observer que *sum* à la voix réfléchie marque le parfait, à la voix passive le présent. Exemples du verbe réfléchi propre : ital. *io mi sono doluto, mi sono riso, mi sono taciuto, io mi fossi lodato, eglino si sono feriti*; prov. *me sui meravilhatz, se son batut*; franç. *je me suis réjoui, ils se sont blessés*; esp. *yo me he alegrado* etc.; val. *m'am mirat, m'am fost mirat*; port. *eu me tenho lembrado*; *o amigo se tem ido*. Exemples du réfléchi impropre : ital. *io mi sono proposto qc.*; *ella si è stracciato il viso*; fr. *je me suis causé du chagrin*[1]. Si l'on considère le pronom comme étant nécessairement un accusatif, la périphrase avec *esse* peut étonner; mais elle s'explique lorsqu'on l'examine de plus près. En effet avec les verbes réfléchis qu'on doit reconnaître comme intransitifs, tels que *io mi pento, io mi maraviglio,* le pronom personnel ne peut avoir d'autre fonction que de faire ressortir l'activité interne, sans se trouver, logiquement parlant, sous la dépendance du verbe. Ici l'emploi de *habere* était impraticable, car cet auxiliaire, dans le système primitif, demande à être suivi d'un participe passif : *ha lodato gli amici*

1. L'emploi de *avoir* pour *être* n'est pas sans exemples dans l'ancienne langue et dans les patois, voy. à ce sujet Chabaneau, *Histoire et théorie de la conjugaison française* p. 34, qui en donne un certain nombre.

= *habet amicos laudatos*. *Esse* convenait bien à ces verbes, de même qu'à d'autres neutres : *mi sono maravigliato* équivaut à *miratus sum*, ici le réfléchi *mi* exprime le sens du *déponent*. Cette explication, il est vrai, ne peut convenir aux transitifs employés comme réfléchis, mais peut-être que ces verbes aussi ne furent à l'origine conjugués qu'avec *habere*, et en italien au moins il ne manque pas d'exemples de l'emploi de cet auxiliaire : *quella donna cui dato m'aveva PPS*. II, 128 (l'édition porte *data*) ; *rivolsersi alla luce che promessa tanto s'avea* (pour *s'era*) *Par*. 8, 43, Blanc 480 ; *egli s'aveva fatto coronare* Fernow § 278 ; *si avevano lungamente amati* ibid. *Avere* est d'un usage fréquent en italien avec des réfléchis impropres : on dit ainsi : *avendosi l'anel di lei messo in bocca Dec*. 7, 3 ; *tu te n'hai data la perdonanza tu stessa* 4, 10 ; *s'avea posto in cuore* 3, 6 ; *tanta licenza che v'avete tolta Orl*. 2, 29. Le seul cas dans lequel la conjugaison avec *habere* soit commandée se présente lorsque le pronom est employé sous sa forme absolue, car ici l'activité prend une forme plus objective ; on trouve au moins en italien : SE *ha slocato PPS*. I, 45 ; *hai offeso* TE *e me, hai* TE *meco offeso* (fr. *c'est toi que tu as offensé*).

4. Les verbes *impersonnels* qui expriment des phénomènes naturels forment leurs temps en italien avec *avere* : *ha piovuto*, mais aussi *era nevicato Dec*. 8, 7 ; presque tous les autres verbes de cette classe prennent *essere* : *m'è accaduto, occorso, ben preso* ; *è bisognato* ; *gli era convenuto partire* ; *gli è molto di me caluto* ; *niente m'è valuto che* etc. ; *mi è bastato, sembrato, paruto, piaciuto, rincresciuto*. Le français dit avec *avoir* : *il a plu, neigé, grêlé, gelé* ; *bien lui a pris* ; *il a fallu le payer* ; *il m'a paru, semblé* ; *il a plu à dieu de l'affliger* ; *il m'a convenu que* ; *il aurait mieux valu* ; *il a suffi de lui dire* ; *il a résulté que* ; mais *il est arrivé que*. Quelques verbes tels que *importer, réussir, souvenir* sont dépourvus, comme impersonnels, de leurs temps périphrastiques ; d'autres comme *chaloir* et *seoir* (*il me sied*) n'ont pas de participe. Il va de soi que l'espagnol a recours ici pour tous les verbes à *haber*, et quand on dit par ex. *es anochecido* (v.fr. *il est anuitié, il est aseri, il est aviespri*), il faut reconnaître que le participe a la valeur d'un adjectif, il exprime un présent et non pas un parfait. Le valaque procède comme l'espagnol : *au tunat, au nins, mi au plęcut* etc.[1].

1. En terminant ces remarques sur les verbes auxiliaires, signalons

3. TRAITEMENT DU PARTICIPE.

Le participe qui sert à la formation des temps se comporte envers son sujet, au passif, comme en latin : il s'accorde avec lui, comme tout autre adjectif attributif. Le roman l'emporte donc à cet égard sur l'allemand moderne en ce qu'il permet de reconnaître le genre d'une personne qu'on n'a pas nommée à la forme du participe : *io sono lodato, a, tu sei lodato, a,* all. *ich werde, du wirst gelobt*; le v.h.allemand permettait encore la distinction, mais il ne la commandait pas (*er was giwuntôt*ER, *er was giwuntôt* = all.mod. *er war verwundet*). Lorsque le participe de *esse* (*stato, sido, été* etc.) sert à former des prétérits, l'italien le fléchit; il est invariable dans les autres langues où il dépend de *habere* : *ella è stata lodata, aquella ha sido alabada, elle a été louée,* jamais *sida, étée.* — Il reste encore à rechercher comment le participe se comporte au point de vue de l'accord avec son régime à l'actif, où, comme on sait, il ne sert à former que certains temps[1].

un trait propre au v.français et au provençal qui concerne la périphrase avec *habere.* Dans ces deux dialectes, contrairement à l'usage du français moderne, les idées verbales de mode, *debere, posse* et *velle* se mettent au temps de *habere,* tandis que ce verbe lui-même passe à l'infinitif. La formule du français moderne *j'aurais dû faire* (*me fecisse oportuit,* ital. *avrei dovuto fare*) est intervertie en v.français en *je devrais avoir fait.* Ex. prov. *deg l'aver rendut* (j'aurais dû le rendre) *Jfr.* 149[b] ; *ben degr' aver calque domna conquisa* (j'aurais dû obtenir) *Choix* V, 63 ; *eu la pogra ben aver morta* (j'aurais pu la tuer) *Jfr.* 51[b] ; *pogratz aver cavalcada una lega* (vous auriez pu chevaucher une lieue) ibid. 148[a] ; *volriatz m'aver estort* (vous auriez voulu me délivrer) *Choix* V, 24 ; v.franç. *mort le dut avoir* (il aurait dû le tuer) *FC.* I, 409 ; *la vousistes avoir despucelée* (vous auriez voulu la dépuceler) *Berte* 155. En m.h.allemand ce *volriatz m'aver estort* pourrait être rendu exactement par *ir woltet mich ernert hân,* et en anglais (où à la vérité le participe de *will* manque) de même par *you would have delivered me,* tandis que le français moderne *vous auriez voulu me délivrer* concorde avec l'allemand moderne.

1. En espagnol plusieurs verbes ont deux participes, l'un fort, l'autre faible, voy. t. II, 164. 166. Le participe faible seul (à l'exception de *preso, roto, provisto, prescrito, inxerto, opreso, supreso*) peut être employé au sens actif, le participe fort est passif : *has confundido los papeles* et *aquel hombre es confuso.* La grammaire italienne n'établit pas de différence syntactique entre la forme forte et faible : *ho visto, ho perso* équivaut à *ho veduto, ho perduto.* D'autre part il existe ici, comme en français, certains participes isolés qui ne se rapportent à aucun verbe existant et qui en conséquence ne possèdent pas de force verbale. La grammaire espagnole se trompe en considérant les participes de ce genre comme des formes spéciales qu'elle oppose à des participes qui

1) Dans le verbe *transitif*, qui ne prend comme auxiliaire que *habere* ou *tenere*, jamais *esse*, le participe devrait, d'après l'exemple donné par le latin, se construire avec le régime et s'accorder avec lui, de sorte que *habeo absolutum carmen* donnerait en ital. *ho compita la canzone*, en esp. *tengo acabada la cancion*. Et, à la vérité, cet accord avec le régime n'a pas encore disparu, mais la langue a établi à côté un autre procédé qui ne pouvait guère ne pas se produire. En effet comme *habere* dans cette construction a passé de sa signification concrète à une signification absolument abstraite, qui était déjà très-sensible dans les formules latines sans régime neutre comme *habeo cognitum, habeo perspectum*, la force transitive de ce verbe devait nécessairement s'effacer; il devait se fondre avec le participe suivant en une seule formule pour pouvoir gouverner le régime, et de cette façon le participe s'est pétrifié en une expression neutre désormais incapable de flexion. On nomme le participe construit, suivant l'usage latin, avec le régime et accordé avec lui, participe *variable*, et celui qui se rapporte simplement au sujet, *invariable*. Au point de vue de leur signification dans la proposition on peut aussi bien nommer l'un *objectif* et l'autre *subjectif*. Sur l'emploi de l'un ou de l'autre de ces participes la grammaire donne des règles précises; celles du français sont les plus strictement déterminées, aussi les présentons-nous ici en premier lieu.

Règles du français. 1) Le participe est invariable lorsqu'il précède le régime : *j'ai vu la maison* ; *j'ai reçu les lettres*. — 2) Il est variable lorsqu'il le suit. Le régime est alors soit un pronom personnel, soit un relatif : *je les ai vues* ; *les lettres que j'ai reçues*. Chez les anciens auteurs c'est souvent aussi un substantif amené à cette place par inversion ; Corneille dit encore : *aucun étonnement n'a leur gloire flétrie* (au lieu de *flétri leur gloire*) *Hor*. 3, 5 ; et l'on trouve dans La Fontaine : *j'ai maints chapitres vus Fabl*. 2, 2, et d'autres exemples encore. Il faut remarquer à ce propos : *a*) Si le participe est suivi d'un infinitif, la règle reste en vigueur, tant que l'accusatif du pronom est regardé comme dépendant du participe : *je* L'*ai vue danser* ; *l'histoire* QUE *je vous ai donnée à étudier* ; *la résolution* QUE *vous avez prise d'aller à la*

en sont dérivés, pour leur appliquer la règle donnée ci-dessus. Ex. *junto* passif, *juntado* actif, *suelto* pass., *soltado* act. et même *manifesto* pass., *manifestado* actif.

campagne. Il n'en est pas autrement lorsqu'un second participe dépend du premier, par exemple : *ces bras que dans le sang vous avez vus* (non pas *vu*) *baignés*. C'est à peine si le poète peut s'affranchir de cette règle, comme l'a fait Racine, lorsqu'il dit : *tantôt à son aspect je l'ai vu* (*vue*) *s'émouvoir Athal.* 5, 2. Mais si l'accusatif dépend de l'infinitif, le participe reste invariable : *la route que l'on a commencé à suivre*, aussi lorsque l'infinitif n'est pas exprimé : *vous lui avez rendu tous les services que vous avez pu* ou *dû* (sc. *rendre*). En conséquence l'infinitif dépendant de *voir* et *d'entendre* peut être caractérisé comme actif ou passif : *je l'ai vue peindre, je l'ai entendue chanter* répond à *vidi eam pingentem, audivi eam canentem*, mais *je l'ai vu peindre, je l'ai entendu chanter* répond à *vidi eam pingi, audivi eam cani*. Cependant les participes de *faire* et de *laisser* suivis d'un infinitif restent invariables parce qu'on les regarde comme n'exprimant avec ce complément qu'une *seule* idée : *on les a fait mourir, on les a laissé tomber*. *b*) Si le participe a sous sa dépendance une phrase commençant par *que*, il ne peut être fléchi : *les livres que vous n'avez pas voulu que j'étudiasse*. *c*) Si le participe est suivi du sujet de la phrase, il est également invariable, selon certains grammairiens, mais il semble, d'après l'usage le plus suivi, devoir s'accorder : *la lettre qu'a écrite le roi*. — Diverses exceptions à ces règles ont été signalées par Monnard, *Chrestom.* I, 141.

Le provençal ne connaît pas de règle stricte, mais il fléchit volontiers, surtout lorsque le régime précède ; après le relatif le participe est partout fléchi ; voy. à ce sujet les *Leys* II, 382. Voici seulement quelques exemples pour établir la comparaison avec le français : 1) Participe placé avant le régime : *ai fag tantas clamors Choix* III, 278 ; *que renegat a tota cortesia* V, 5 ; mais *a forostada honor* ibid. 13 ; *ai passatz pons ni planchas* 33. — 2) Participe placé après le régime : *la doussa votz ai auzida Choix* III, 91 ; *l'avia gent servida* 92[1] ; *la chanso quel joglar avia facha* V, 32 ; *la crotz qu'avem perduda* IV, 115 ; *mals qu'ieu ai sufertz* III, 249 ; *falsa mortz quens a faitz partir* (en français on dirait *fait partir*)

1. Guillem de Tudela, *GA.* 160, dit *lor a messa cantat* pour *cantada.* Il semble qu'on ait cru avoir affaire ici à un composé, et ce sentiment pouvait être causé par le substantif *messacantan* (cat. *missacantant*, esp. *misacantano*). Mais on n'aurait certainement pas employé un présent *ieu messacanti*.

167; *sos baros a fahs mandar GRoss.* 3419; et de même *los ans qu'ai laissatz passar Choix* IV, 419; *cent donas ai faitas plorar LR.* III, 261; le sujet suit le participe : *tan l'a onrada dieus.* — On peut prévoir que sur ce point aussi le v.français s'est comporté comme le provençal.

L'italien se meut plus librement que le français. 1) Lorsque le participe précède le régime, il peut rester invariable ou être fléchi : *ho ricevuto le lettere*; *ho perso due zecchini*; et *ho saputa la nuova*; *ho perduti i danari.* — 2) S'il suit son régime il s'accorde avec lui : *non li ho veduti*; *i danari ho presi*; *le lettere che avete ricevute.* On a restreint cette règle comme en français. *a*) Le participe accompagné d'un infinitif est fléchi lorsqu'il se rapporte au régime : *la risoluzione che avete presa di andare alla campagna*; il est invariable quand le régime dépend de l'infinitif : *la lettera ch' egli ha cominciato a scrivere*; *gli ha restituito quei libri che ha voluto* (*restituire*). La distinction qui s'opère en français avec *voir* et *entendre* existe ici aussi avec *vedere* et *udire* : dans *l'ho veduta depingere, l'ho udita cantare, la* est régime du participe, dans *l'ho veduto dipingere, l'ho udito cantare, la* est régime de l'infinitif. Mais *fatto* et *lasciato* peuvent s'accorder avec leur régime : *una nave, la quale io ho fatta apprestare Dec.* 5, 1; *una parte vi ho lasciata a dire* 2, 7. *b*) Une phrase qui commence par *che* rend également invariable le participe qui la précède : *le ragioni che ho creduto ch' egli approvasse.* *c*) Il en est de même lorsque le sujet suit le participe : *le fatiche che hanno sofferto i soldati.*

Voici quel est le principe suivi en espagnol : avec *haber* le participe reste invariable, avec *tener* il se fléchit; ces deux règles doivent être observées dans toutes les circonstances : *he escrito una carta*; *la carta que he escrito*; *tengo escrita una carta*; *las cartas que tiene recibidas mi hermano.* Mais si l'on se reporte aux anciens textes dans lesquels *haber* est encore l'auxiliaire prédominant, on voit que l'usage commun aux autres langues romanes est ici aussi en vigueur. Exemples : 1) Lorsque le participe précède : *mio Cid ganada ha Xerica PC.* 1335; *sacada me avedes* 1604; *ovieron echados los tizones* Bc. *Mill.* 221; 2) lorsque le participe suit : *una tienda ha dexada PC.* 590; *ovo la missa acabada* Bc. *Mill.* 180; *ovo la verdat manifestada Alx.* 578; *así como la hobiese ganada SPart.* II, 369; *non habia las cartas rescebidas* Rz. 1173; *bien los ovo bastidos PC.* 68; *los averes que*

avien ganados 101; mais aussi *batalla que han arrancado* 2494. Néanmoins la variabilité a dû se perdre peu à peu à partir du xive siècle déjà, elle semble à peine se présenter dans le *Conde Lucanor*, et elle a tout-à-fait disparu au xve siècle, dans Santillana par exemple.

En portugais le participe n'admet aucune flexion : on dit *tenho escrevido huma carta*; *as cartas que tenho escrevido*. Mais c'est là aussi un usage de la langue moderne. L'ancienne langue procédait exactement comme le v.espagnol, par ex. *ouve mostradas todas estas maravillas* dans une chanson galicienne d'Alphonse X; *que vos a servida* D. Din. 87; *grandes autores muy acupados tenes CGer.* II, 72; *teve acupada a vista* 388; *ter merecida a morte* III, 621. Encore chez Camoëns par ex. *flores que regadas tinha* 3, 132; *tem as flores mudadas* 4, 42.

En valaque aussi le participe est invariable, par ex. *dela cine o ai cępętat?* (*a quo illam accepisti?*); *le am cetit* (*eas legi*).

2. Les verbes *intransitifs* qui forment la périphrase avec *esse* ont le participe variable des verbes passifs, ceux qui l'opèrent avec *habere* ont, comme on peut s'y attendre, le participe invariable : ital. *ella è morta*; *gli amici non sono venuti*; *costoro hanno dormito*; fr. *ils sont partis*; *elle a dormi*; *les années qu'a duré notre liaison*; *les jours que nous avons vécu ensemble*; v.esp. *la noche es entrada*, esp.mod. *la noche ha entrado*.

3. Les verbes *réfléchis*, dans les langues où la périphrase se fait avec *esse*, ont le participe variable ou invariable. 1) Il est variable, de façon à s'accorder avec le sujet, lorsque le pronom personnel est considéré comme étant à l'accusatif, que le sens représenté par le verbe soit neutre ou passif. Ex. It. *ella si è vantata*; *eglino si sono maravigliati*; *essa si è fatta monaca*; *i libri non si sono trovati*; *la donna si è fatta sedurre*. Fr. *mon amie s'est trompée*; *elles se sont trouvées innocentes*; *ils se sont repentis*. Prov. *lo coms s'es esforsatz Choix* V, 59; *me sui a vos donatz* III, 214; *mos cors s'es mesclatz* 118. Le procédé est exactement le même que pour le passif : le participe est au nominatif, c'est ce que prouvent les exemples provençaux, que les *Leys* II, 12 contredisent en vain, en déclarant que *ieu me soi ufert* est plus correct que *ufertz*. On n'applique pas la règle lorsqu'un infinitif est placé sous la dépendance du participe, comme ital. *ella si è fatto* (non pas

fatta) dipingere; fr. *elle s'est fait peindre.* — 2) Le participe est invariable, quand le pronom personnel est regardé comme étant au datif. Ital. *eglino si sono preso la libertà*; *essa si è figurato trovargli.* Fr. *je me suis donné toutes les peines*; *elle s'est proposé de partir.* — En espagnol, portugais et valaque le participe du réfléchi reste partout invariable : *la cosa que se ha ganado* etc.

4. Les verbes *impersonnels* qui forment la périphrase avec *habere* se séparent des verbes transitifs en ce que leur participe ne s'accorde pas avec le régime : on dit *i gran calori che ha fatto*; *après la pluie qu'il a fait.*

CHAPITRE DIXIÈME.

Nombre du verbe.

La règle qui veut que le nombre de l'attribut se règle sur le nombre du sujet est soumise à certaines conditions et restrictions dans les cas où l'on considère le sujet au point de vue de sa valeur logique et non pas de sa valeur grammaticale. Voici à peu près les remarques qu'il convient de faire à ce propos.

1. Le *sujet au singulier* veut l'attribut au singulier. Ce n'est qu'avec des noms collectifs que le verbe peut passer *per synesin* au pluriel, non-seulement comme en latin dans la poésie, mais aussi dans la prose. On peut distinguer les idées suivantes : 1) L'idée de *peuple* : *veniunt leve vulgus.* Ital. *la gente ci accorressono PPS.* I, 9; *gente che sospira e fanno pullular Inf.* 7, 119. Esp. *saldran la gente Apol.* 580; *quien son esta gente d'armas? SRom.* 164; *la gente no saben medio tomar Flor.* I, 241[a]; port. *a gente cahirão Lus.* 1, 80. Prov. *tota la soa gens monteron Choix* V, 92; v.franç. *ja furent venu la gent FC.* II, 443; *là ierent sa gent Rou* 3668; *gent corrent* Villeh. 203, l. 20; franç.mod. *le peuple . . . vole de toute part . . . ils la mènent au temple* Rac. *Brit.* 5, 8 (mais ici c'est *ils* qui est proprement le sujet); b.lat. *ipse populus, qui in ipsa villa habitant* Yep. III, num. 8 (très-souvent). — 2) L'idée de *masse* et de *partie* : le pluriel est presque nécessaire ici lorsque ces expressions ont sous leur dépendance un nom au pluriel : *magna multitudo convenerant*; *pars navium haustae sunt.* Ital. *la maggior parte sono dà molto più vecchj Dec.* 5, 10. Esp. *dieron en el*

jardin mucha cantidad de Turcos Nov. 2; *parecieron una buena cantidad de cabras DQuix.* 1, 23; *entraron en la ciudad una tropa de soldados*; port. *aqui dos Scythas grande quantidade vivem Lus.* 3, 9. Prov. *guanrren an perillat LR.* I, 574; franç. *nombre d'historiens l'ont ainsi raconté*; *quantité de gens ont dit cela*; *la plupart furent d'avis*; *la plupart de ses amis l'abandonnèrent* (mais *la plupart du peuple voulait*; le singulier avec le singulier du nom dépendant); de même *beaucoup de gens pensent ainsi* (non pas *pense*)[1]; v.franç. *vindrent moult de genz FC.* III, 406; *assez voi souvent maint ribaut qui de parler se font si baut* voy. Ruteb. I, 337[2]. — 3) Le pronom *chacun*: *sibi quisque inde exemplum expetunt*. Ital. *vanno a vicenda ciascuna al giudizio Inf.* 5, 14; *come ogni uomo desinato ebbero*. Esp. *cada uno por si sos dones avien dados PC.* 2269; *viven cada uno dellos desvariadamente CLuc.* 27. Prov. *quascus prendetz lo plus bo Choix* II, 199; *usquecx guerreiatz* 213; franç. (lorsqu'un sujet au pluriel précède) *les assistans jurèrent chacun les saints* Rabel. 1, 17; *ils ont apporté chacun leur offrande*; mais aussi *chacun de vous louez le nom du créateur* Mar. II, 275. Rarement avec ALIQUIS, NEMO : *aperite aliquis* Plaute *Merc.* 1, 2, Térence *Ad.* 4, 4; prov. *non conoissetz degus NAmfos? Choix* III, 409; esp. *nadi nol diesen posada PC.* v. 25. — 4) UNUS ALTERUM (l'un l'autre), que le sujet soit ou non énoncé, se construit avec le pluriel, ce qui n'était pas rare non plus en latin pour *alter alterum, alius alium*. Ital. *i fratelli si amano l'un l'altro*; *nelle braccia l'un dell' altro s'addormentarono Dec.* 5, 6. Esp. *se miraron uno á otro*. Prov. *agron gran malvolensa l'us a l'autre*; franç. *ils se gâtent l'un l'autre*. Si le verbe suit le pronom, il peut se mettre au singulier : ital. *l'un l'altro si rode Pg.* 6, 83; port. *os deoses ... hum do outro differia Lus.* 1, 30. — Le style plus négligé de la période ancienne se laisse aller très-facilement à employer cette construction conforme au sentiment naturel. En provençal et en v.français le singulier se trouve rarement employé avec les noms

1. Si c'est sur le nom collectif qu'on insiste, le singulier est de rigueur : *la* FOULE *des voitures retarda notre marche*; *la* QUANTITÉ *des grains de sable est innombrable*.

2. *Asez* suivi d'un nom au pluriel peut se construire en v.français avec le singulier du verbe, par ex. *des Engleis i moreit asez Rou* II, 219; le m.h.allemand dit de même *ir* (all. mod. *ihrer*) *lebet genuoc*.

collectifs cités ; en b.latin le pluriel s'unit souvent au pronom indéfini : *ut nullus judex* ... *ingredere non debeant Form. M.* 1, 4 ; *ut nullus quislibet inquietare praesumant* Mur. II, 24 (ann. 787).

2. Le *sujet au pluriel* veut l'attribut au pluriel. La langue archaïque ou populaire se risque parfois aussi à mettre l'attribut au singulier lorsqu'il précède le sujet. Ital. par ex. *vi morì molti Cristiani* Malesp. c. 106 ; *ora cominciò a Roma divisioni molte* c. 12 ; *soperchiava d'un peccatore i piedi Inf.* 19, 22 ; *apparvemi cose Dittam.* 1, 1 ; même *diverse colpe gli aggrava* (où d'autres lisent *colpa*) *Inf.* 6, 86. Esp. *legó grandes poderes Alx.* 1140 etc. On se laisse plus facilement aller à ce procédé lorsque le sujet au pluriel est suivi d'un autre sujet au singulier, comme dans ce passage de Dante : *usciva insieme parole e sangue Inf.* 13, 43. Logiquement parlant cette licence ne devrait être admise que dans le cas où le pluriel peut être échangé contre le singulier. Grimm, IV, 196, a montré avec quelle liberté le v.allemand se comportait sur ce point.

3. *Plusieurs sujets au singulier* peuvent en général se construire avec le pluriel aussi bien qu'avec le singulier de l'attribut : en d'autres termes le verbe se règle, comme l'adjectif attributif, soit sur l'ensemble des sujets, soit sur le dernier d'entre eux. Ex. de l'emploi du singulier : *cum tempus necessitasque postulat*. It. *misericordia e giustizia gli sdegna Inf.* 3, 50 ; *or che'l ciel e la terra e'l vento tace* P. *Son.* 131. Esp. *la hora, el tiempo, la soledad, la voz y la destreza del que cantaba causó admiracion DQuix.* 1, 27 ; *menos el llanto y el dolor seria* Cald. I, 171[b]. Prov. *quar dols e plors e pietatz mi ve Choix* V, 5 ; franç. *sa piété et sa droiture lui attirait ce respect*. C'est dans le cas où il précède le sujet que l'attribut peut le plus facilement se mettre au singulier, et la grammaire française ne concède l'emploi de ce nombre que sous cette condition : *ce héros qu'armera l'amour et la raison* Rac. Le singulier s'emploie bien aussi avec plusieurs sujets qui se suivent sans copule, comme ital. *un sospiro, una parola lo farebbe* ; esp. *la prudencia, el valor, la bizarria se ha de mostrar ahora* Cald. I, 272[b]. Voici ce qu'il faut encore remarquer : 1) Les êtres vivants exigent le pluriel comme en latin : *il padre e la madre morirono*, non pas *morì* ; cependant il ne manque pas d'exemples dans l'ancienne langue de l'emploi du singulier : ital. *il detto Arrigo e la moglie v'infermò* Malesp. cap. 87 ;

tosto che'l duca ed io nel legno fui Inf. 8, 28 ; *ella ed esso è più costante Ger.* 2, 31 ; prov. *lo reis e el a vist l'auzel Jfr.* 162[b]. — 2) Si un pluriel se trouve mêlé à plusieurs singuliers, l'attribut se met d'ordinaire au pluriel, mais quelques écrivains qui y regardent de moins près construisent l'attribut au singulier avec le sujet singulier le plus rapproché, comme prov. *vostre bel cors cortes e las beutatz el fin pretz q'en vos es, fai* etc. *Choix* III, 257. — 3) Si la copule est remplacée par CUM on peut se servir de l'un ou de l'autre nombre : *Domitius cum Messala certus esse videbatur*; *Syrus cum illo consusurrant* Tér. *Heaut.* Ital. *Giovanni con Alberigo andarono in Puglia* Malesp. c. 49 ; *il papa con due cardinali è tornato.* Esp. *Ector con los Troyanos fueron mal quebrantados Alx.* 584 ; *Venus con Marte jamas hacen durable ayuntamiento Num.* 1, 1 ; port. *eu co'o grão Macedonio e co'o Romano demos lugar* etc. *Lus.* 1, 78. Prov. *lo rei ab sos baros pueion Jfr.* 50[a] ; franç. *le pape avec le cardinal sont retournés.* — 4) L'enchaînement de plusieurs sujets par NEC...NEC entraîne en latin généralement l'application du singulier de l'attribut : *sine imperio nec domus ulla nec civitas stare potest.* La syntaxe romane donne une règle plus précise : on emploie le singulier lorsque la négation porte sur chaque sujet séparément, le pluriel lorsqu'elle porte sur l'ensemble. Ainsi ital. *nè io nè altri crede Inf.* 2, 33 ; *nè vecchiezza nè infermità nè paura l'hanno potuto rimovere Dec.* 1, 1. Esp. *ni mi padre ni mi tio ha escrito este libro* ; *ni Pedro ni Antonio asistieron á la fiesta.* Franç. *ni le frère ni le fils ne sera nommé ambassadeur* ; *ni la douceur ni la force n'y peuvent rien.* Cependant le pluriel est usité aussi dans le premier cas, comme fr. *ni lui ni son Christ ne règnent plus sur nous* Rac. *Athal.*, et le singulier de même dans le second, comme esp. *ni guardas ni recatos ni otra humana diligencia fué bastante Nov.* 10. — 5) La particule disjonctive AUT fait mettre l'attribut au singulier : ital. *non so se il padre o il figlio verrà* ; *nè notte o giorno l'arresta Orl.* 12, 67 ; *cometa o stella risplende Ger.* 4, 28. Esp. *la casa ó el jardin será vendido.* Franç. *la crainte ou l'impuissance les empêcha.* Telle est la règle ; mais le pluriel n'est pas sans exemple, et la syntaxe latine aussi admet ce dernier nombre. Avec *aut...aut* on applique généralement le singulier, mais le pluriel n'est pas exclu, et la grammaire française le prescrit même souvent : *ou la honte ou l'occasion le détromperont.*

— 6) UNUS ET ALTER se construit en latin avec le pluriel : *qui modo de multis unus et alter erant* Ovide, *Trist.* 1, 3. En roman cette expression, qui a reçu le sens de *uterque*, peut prendre le singulier ou le pluriel. Ital. *l'una e l'altra gente è diretata Inf.* 14, 108; *l'una parte e l'altra avranno fame di te* 15, 71. Esp. *lo uno y lo otro es bueno*; *el uno y el otro me lo han prometido*. Franç. *l'une et l'autre est aimable, sont aimables*. Mais NEC UNUS NEC ALTER exige le singulier : ital. *nè l'uno nè l'altro sarà eletto*; esp. *ni el uno ni el otro lo sabe*; v.fr. *l'un ne l'autre ne peut dire TFr.* 536; fr.mod. *ni l'un ni l'autre n'est venu*, mais lorsque le verbe est en tête on dit par ex. *ils ne sont venus ni l'un ni l'autre*.

4. Il reste encore à faire les remarques suivantes sur le verbe *être* (et *paraître*) comme copule entre le sujet et l'attribut : 1) Il se règle sur le nombre du sujet. Ital. *i cittadini sono la difesa del paese*. Esp. *las Indias fueron el refugio de los desesperados*; *todo es lisonjas el viento* Cald. I, 129[b]. Fr. *les Romains étaient une nation belliqueuse*. L'accord de la copule et de l'attribut est rare : *literae thesaurum est* Pétrone c. 46 (grécisme). Ital. *gioia mi par le pene PPS.* I, 283; *le mura mi parea che ferro fosse Inf.* 8, 78. Esp. *todos los encamisados era gente medrosa DQuix.* 1, 19; port. *seus olhos fontes d'agua parecia* GVic. III, 348. — 2) Les verbes ESSE et FACERE, lorsqu'ils sont précédés de plusieurs nombres cardinaux jouant le rôle de sujets, se mettent en italien au singulier ou au pluriel, en espagnol et en français au pluriel : *tre e quattro fa* (*fan*) *sette*; *tre via tre fa* (*fan*) *nove*; *dos y tres son cinco*; *deux et trois font cinq*; *deux fois deux font quatre*. — 3) Le franç. ÊTRE, quand il rattache le démonstratif *ce* à un pluriel, se met au même nombre : *ce sont mes amis*; *ce sont eux*; *ce sont elles* (*c'estoit les frontières*, dit Comines p. 341). Mais devant la première et la deuxième personne du pluriel il se règle sur le nombre du sujet : *c'est nous, c'est vous*, comp. angl. *it is we, it is you*, mais aussi *it is they* (voy. p. 84). — 4) Nous avons vu plus haut (p. 180) qu'on peut unir à l'expression impersonnelle *est* (il y a), à côté de laquelle on emploie aussi *habet*, le nom au pluriel. On dit ainsi franç. *il est des hommes, il y a des femmes*; aussi *il est trois heures*; ital. *vi ha uomini*; *non è molti anni* etc. En français le neutre *il* s'accommode avec le singulier du verbe et le pluriel du nom : *il se trouve de belles choses*; *il s'est*

élevé des questions; *il reste trois*; *il mourut deux mille hommes* Com. 369.

CHAPITRE ONZIÈME.

La personne.

1. En roman, de même qu'en latin, la personne n'a pas besoin d'être désignée d'une manière plus précise par le nominatif du *pronom personnel*; en espagnol notamment la troisième personne en est rarement munie. Le français fait exception à cette règle. Mais dans sa période primitive il jouissait de la liberté commune aux autres langues romanes, et encore au XVI[e] siècle on disait généralement *ne sçay* pour *je ne sçay*; *si* (*je*) *suis descolorée*; *si pitié* (*tu*) *n'as*; *et* (*il*) *ne pense*; (*nous*) *ne craindrons* etc.; cependant l'omission du pronom ne semble déjà plus tolérée au début du discours, ainsi on dit bien *aveugle suy, venus sommes,* mais non pas *suy aveugle, sommes venus.* Des exemples de cette liberté se trouvent chez les classiques du XVII[e] siècle, surtout dans Molière, par ex. *en de nouveaux périls* (*je*) *viens de m'embarrasser l'Étourd.* 2, 1; *et lui* (*il*) *ne vouloit pas sortir Mal. imag.* Monnard, *Chrest.* I, 115, en a cité d'autres exemples. Plus tard le pronom est devenu si nécessaire qu'il a presque servi de substitut à la flexion en décadence. Il importe surtout de faire à ce sujet les remarques suivantes : 1) Même les langues romanes qui ne sont point tenues d'employer le pronom l'appliquent au moins partout où l'on veut insister, et en ce cas c'est lorsqu'on le place après le verbe qu'il fait le plus d'effet, ainsi ital. *tu hai quel medesimo desiderio che aveva egli*; esp. *esos cuentos os podré contar yo.* Le français a recours ici à ses accusatifs *moi, toi, lui* : *moi je n'en sais rien*; *lui il pense autrement* (p. 44). — 2) Quelque nombreuses que soient les circonstances où le pronom est ajouté sans nécessité, cependant il ne s'emploie pas de cette façon à l'impératif avec la deuxième et la première personne : ici il indique toujours qu'on insiste sur l'idée. Ex. Ital. *dimanda 'l tu che più gli t'avvicini! Pg.* 14, 5; *e tu ferma la speme!* ibid. 3, 66; *ora andiam noi! Dec.* 10, 9; *facciam noi! Ger.* 2, 3. Esp. *mira tú y considera! ten tú lastima de ti! vivid vos muchos años! cantemos nosotros!* Prov. *per dieu tu lo m'escriu! Choix* V, 30; *belhs amicx*

tu me guida! III, 348; *be siatz vos vengutz! GA.* 605. Lat. *tu fac ut dixi! tu animo bono es!* Mais le pronom s'emploie aussi avec la troisième personne de ce temps, sans marquer d'insistance, ainsi it. *ella mi dica!* (dites-moi!) *entrino loro!* (entrez!). En français la deuxième et la première personne de l'impératif sont les seules formes de temps qui puissent se passer du pronom : *chante! chantez! chantons!* la troisième l'exige : *qu'il chante! qu'ils chantent!* Cette expression concise *chantons* (voy. plus haut p. 193) laisse loin derrière elle la formule périphrastique allemande composée avec *lassen* (*sinere*) : *lasst uns singen*; mais dans l'ancienne langue le simple optatif *singêm* était encore usité. Exemples de l'emploi du pronom en v.français : *ne passes tu noient! FC.* II, 78; *bien soiés vous venus! Ccy* 2154; *ne vous en doubtez ja! QFA.* 219.

2. On doit encore tenir compte de quelques questions qui concernent la *troisième personne*. En premier lieu les verbes *impersonnels* doivent-ils être accompagnés d'un pronom neutre comme dans les dialectes allemands? Sur ce point encore les langues romanes ne s'accordent pas. En français le pronom ne peut pas manquer : *il pleut, il fait chaud, il est des hommes, il y en a beaucoup, il reste quatre, il viendra de. l'air, il manque bien des livres, il lui en coute son argent* etc.; cependant l'usage a consacré *n'importe, reste à savoir, plût à Dieu*. Mais en v.français et en provençal le pronom neutre n'est pas plus nécessaire que le pronom personnel; c'est surtout dans le second de ces dialectes qu'il est d'usage de l'omettre. En italien on peut indifféremment l'appliquer ou le laisser de côté : *tuona, fa caldo, è vero, pare,* et *egli tuona, egli fa caldo, egli è vero* (même *gli è vero*), *egli pare, come ti pare egli?* et de même lorsqu'un sujet suit : *egli appare subitamente cosa Pg.* 28, 37; *egli è alcuna persona Dec.* 10, 4; *egli è qui un malvagio uomo* 2, 1; *egli è sentenza degli antichi scrittori*; *egli è ora* (il est temps); ou bien avec un pluriel, et dans ce cas *egli* est sans doute pris pour *eglino* : *egli non sono ancora molti anni passati Dec.*; *e' sono stati assai principi* Mach. *Disc.*[1]. L'espagnol s'abstient absolument de ce pronom abstrait; on ne trouve pas de *ello llueve, ello acaece, ello hace frio,* et lorsqu'on dit *ello parece muy*

1. Cino da Pistoja a dit avec une certaine hardiesse : *egli è secca quella fonte Canz.* 20, phrase dans laquelle *è* est copule, c'est-à-dire n'a pas, comme plus haut, le sens de *c'è*.

dificil, mas no lo es, en ce cas *ello* a une valeur démonstrative. Le portugais a complètement renoncé au neutre *ello*.

3. Indépendamment du pronom abstrait il y a un sujet abstrait, exprimant une pluralité indéterminée qui peut être préposé à la troisième personne. C'est HOMO, que nous avons déjà appris à connaître plus haut (p. 79) dans le sens d'une unité indéterminée (= *unus, aliquis*). *Homo* est ici un mot atone qui se rattache au verbe et prend par rapport à ce dernier la même place que les pronoms *ego, tu, ille* : il répond tout-à-fait à l'all. *man*. A en juger d'après des passages b.latins comme *ut inter tabulas adspicere homo non posset* (afin qu'on ne pût pas voir) Gr. Tur. 4, 12; *sic debit* (*debet*) *homo considerare* Lup. 527 (ann. 774), l'usage de cette expression a dû se développer de bonne heure dans la langue vulgaire. Le français est la seule langue qui en fasse encore usage, il l'applique aux deux genres et aux deux nombres de l'attribut : *on pense*; *on voit*; *on doit être bon*; *on doit être bonne*; *on se battit en désespérés*. On prépose souvent l'article à *on*, par raison d'euphonie, surtout après *et, si, où* et *que*, lorsqu'il n'est pas suivi dans ces cas d'un pronom commençant par un *l*, ou bien aussi quand il se trouve au début d'une phrase : *et l'on fera mieux*; *si l'on veut*; *où l'on trouve*; *que l'on connaît*; mais on dit *et on le fera*; *si on la veut*; *où on les trouve*. Le v.français employait presque indifféremment l'expression munie de l'article *l'on*, aussi *l'en* (qui se trouve d'abord dans des textes picards, d'après Fallot), ce qui prouve qu'on avait oublié l'origine de cette particule : on écrivait par ex. *que l'um le voleit*; *que l'on jurt*; *deit l'un livrer*; *le deit l'um*; *se um veut*; *femes doit l'en honourer* etc. Lorsqu'ici au lieu de *om* ou *hom* on emploie la forme *home* (qui ne convient proprement qu'au cas oblique) comme dans *onques si bele* (*chançon*) *n'oï home* *Ren*. III, 47, ce mot est considéré non point comme un pronom conjonctif, mais comme un pronom absolu (p. 79). Le dialecte voisin, le provençal, fait également un usage libéral de ce pronom, avec ou sans article, par exemple dans la phrase *l'om nol laiset a salvament annar Boèce* 69, où *l'om* ne répond ni à *homo*, ni à *quisquam*, mais exactement à l'allem. *man*. — En italien cette acception de *uomo* est vieillie. Des poètes du XIII[e] siècle disent *dicess'uom, uom cresce, uom non si debbe tener* (voy. les *PPS*. et d'autres collections où ce mot se retrouve très-souvent). Dante : *com' uom fa dell' orribili cose Pg*. 14, 69; *dove uom s'affibbia 'l manto Inf*. 31, 66. Pé-

trarque : *per chiamar ch'uom faccia Cz.* 6, 1. Boccace : *come uom dice Dec.* 1, 7 ; *per lo quale uom dice* 3, 7. La place du pronom est quelquefois occupée par la locution munie de l'article *l'uomo,* qui est prise, il est vrai, dans un sens moins abstrait, comme dans *l'uomo s'inganna, l'uomo si lusinga.* Le valaque dit de même *de este omul beteag* (lorsque l'homme est malade). — Le v.espagnol emploie souvent *hombre* ou *ome* dans le sens en question. On trouve par exemple *en que ome los ata Alx.* 215 ; *es razon que home guarde mucho aquello SPart.* I, p. 76 ; *en pocos que vos hombre diga CLuc.* 44 ; *lo que hombre face por su alma* 66 ; *no puede hombre conocer* S. *Prov.* 70. Le portugais dit de même : *o que homen traz na fantezia* R. *Men.* c. 7 ; *segredos que homem não conhece Lus.* 3, 69. Raynouard cite d'autres exemples italiens, espagnols et portugais, voy. le *Choix* VI, 187 ss.

4. Une autre propriété de la troisième personne consiste à pouvoir rendre exactement la même personne du passif latin en s'unissant au *pronom réfléchi se* ; cet usage est déjà développé dans les plus anciens monuments. Il faut distinguer deux cas. 1) Expression *impersonnelle. a*) Avec des verbes transitifs : ital. *si dice* (*dicitur*), *si è detto* (*dictum est*), *si crede* (*creditur*), *si sa* (*scitur*), *non si può dire* (*dici non potest*); esp. *se dice, se ha dicho, se cree, se sabe* ; port. *diz-se, sabe-se* ; val. *se vorbeśte, s'au vorbit, se creade.* Mais en provençal : *om ditz, om crei* ; fr. *on dit, on croit. b*) Avec des verbes intransitifs : ital. *si va* (*itur*), *si viene* (*venitur*), *si vive* (*vivitur*) ; esp. *se anda, se viene, se vive* ; val. *se mearge, se vine* ; fr. *on va, on vient, on vit. c*) Les verbes réfléchis n'admettent pas l'emploi impersonnel : *si maraviglia, si lusinga* est personnel (il s'étonne, il se flatte), et on ne forme pas au sens impersonnel de locutions comme *si si maraviglia, si si lusinga.* — 2) Expression *personnelle.* Le verbe, qui ici ne peut être qu'un transitif, se règle sur le nombre du sujet. Ital. *il libro non si trova, i libri non si trovano.* Esp. *se teme una borrasca* ; *se creen muchas cosas* ; port. *diversos pareceres se dão* ; *a arvore se prantou.* Prov. *blasme se mier PO.* 165 ; *sa porta non si degra vedar Choix* IV, 364 ; franç. *un bruit se répand* ; *la bibliothèque se vendra* ; *l'offre s'accepte* ; *cela ne s'oublie jamais* ; *il se fait des protestations.* Si le sujet est, comme dans les exemples cités, une chose, rien ne s'oppose à l'emploi de l'expression réfléchie ;

mais si c'est une personne, ou tout au moins un être vivant, cette expression peut devenir équivoque. On ne dit pas volontiers en italien *il fratello si loda, i fratelli si puniscono*; mais on dit bien, puisqu'il n'y a pas de confusion à craindre : *sì che veder si poten tutti quanti Inf.* 4, 117; *la gente potrebbesi veder?* 10, 7; *laddove Cristo tutto dì si merca Par.* 17, 51; *perchè si de' punir donna? Orl.* 4, 66; *coloro i quali tu vuogli che s'ardano Dec.* 5, 6; de même prov. *la genser qu'el mon se mire*; l'espagnol et le portugais ne se comportent pas autrement. Le français, qui restreint autant que possible la part de l'interprétation et fixe avec la dernière précision le sens de chaque tournure, réserve le passif réfléchi pour les objets inanimés et les idées abstraites. L'emploi de cette expression avec des personnes n'est pas commun; on dit par exemple *un tel ami se trouve rarement*. On a montré au livre de la flexion comment en valaque ce passif s'est à l'inverse emparé aussi de la première et de la deuxième personne[1]. Il faut ajouter encore que la grammaire italienne prescrit l'emploi du passif propre au lieu de la forme réfléchie lorsque la phrase contient un pronom personnel, ainsi *mi è stata tagliata la borsa* pour *mi si è tagliata*. Mais en espagnol des phrases telles que *si presto no se me da remedio Nov.* 10 sont parfaitement admises. — Le nom dans cette locution est sujet et non point régime, aussi ne dit-on pas en italien *si vede molte cose* pour *si vedono*. L'espagnol seul a perdu le sentiment de cette formule, car il ne craint pas de placer le nom sous la dépendance du verbe. Ex. *muy pocos reynos se halla* (on trouve très-peu de royaumes) JMen. 79; *se ofende á dios Nov.* 6; *dése á Ceuta* (qu'on rende Ceuta) Cald. I, 269[b]; *avisarse puede á Carlos* 136[b]; *se le enterró* (on l'enterra) *Flor.* éd. Wolf II, 39; *se cita á D. Lucas* etc.; port. *se sôa os grandes feitos* (on proclame les hauts faits) *Lus.* 2, 103. Des exemples de ce genre empruntés

1. Il est inutile de rappeler que dans les autres langues aussi la première et la deuxième personne peuvent rendre l'expression passive, lorsque l'action peut être considérée comme partant du sujet. « Je me dévore de chagrin, je suis dévoré par le chagrin » donnent, malgré la différence des points de vue, à peu près le même résultat; ital. *il male ond' io nel volto mi discarno Inf.* 30, 69. Quand le sujet se trouve être le but d'une activité étrangère, cette tournure est hardie, aussi la rencontre-t-on rarement; ainsi un poète espagnol a dit à la façon valaque : *no me venzo así ligero del cantar de la Serena Flor.* I, 236[b], au lieu de *soy vencido*.

à quelques anciens écrivains italiens ont été cités par Blanc 312. L'esp. *reynos se halla* n'a pas son pendant dans les phrases françaises *il se trouve des royaumes*; *il se fait des protestations*; *il s'est élevé des questions*, car *il* occupe ici la place du sujet grammatical. — L'expression réfléchie du passif dans le domaine roman est d'autant plus heureuse qu'on l'obtient par un procédé bien simple, l'addition si aisée de la petite particule *se* : ital. *s'intende* = *intelligitur*, *viensi* = *venitur*, *lodansi* = *laudantur*, esp. *leese* = *legitur*, *leense* = *leguntur*; certains patois se contentent même d'une *s* ajoutée en guise de suffixe, voy. t. II, p. 77. Cette expression répond à la théorie de la grammaire comparée, d'après laquelle la forme du passif latin n'est pas autre chose qu'une forme réfléchie, c'est-à-dire que *legitur* est pour *legit-u-s* = *legit-se*. Le v.h. allemand n'a même pas atteint sur ce point la liberté du français[1].

5. Comme dans les langues anciennes, la troisième personne du singulier du passif peut être échangée contre la *troisième personne plurielle* de l'actif : λέγουσι est identique syntactiquement à λέγεται, *dicunt* à *dicitur*, ital. *dicono* à *vien detto*. Cette tournure n'a pas besoin d'être expliquée. Une particularité plus importante consiste en ce que l'espagnol et le portugais emploient la même personne de l'actif surtout pour rendre l'expression pronominale que nous connaissons déjà, *homo*, ou bien le passif réfléchi. Voici à l'appui de cette remarque deux passages de Calderon : *á mí, por ser de nacion Alarbe, el lugar me* DEBEN *primero*; *que los extraños, donde hay propios, no* PREFIEREN. *Donde* SABEN *cortesía si* HACEN, *pues vemos siempre, que* DAN *en qualquiera parte el mejor lugar al huésped* I, 275b. Les verbes seraient ici en italien *si deve*, *si preferiscono*, *si sa*, *si fa*, *si dà*, fr. *on doit*, *on préfère*, *on sait*, *on fait*, *on donne*. Ce procédé est aussi très-usité à l'impératif : *oiganle* = ital. *sia udito*, *uditelo*; *denme* = *sia dato*, *datemi*. Cet usage de l'espagnol est si voisin de celui de *on* en français qu'on peut entendre ce passif comme représentant une seule personne déterminée. Dans une romance le Cid dit en parlant de Urraca : *una vira me han tirado* (quelqu'un m'a lancé un trait) *SRom.* 304; Cervantes : *quedó sola*

1. Mais une étrange confusion s'est produite dans le dialecte toscan où la première personne de presque tous les temps se forme au moyen du réfléchi de la troisième personne du singulier : *noi Toscani si dice* = *diciamo*. Voy. Mussafia, *Zeitschrift f. vgl. Sprachforsch.* XV, 1.

Leocadia, reconoció el lugar donde la dexaron (où Rodolphe l'avait laissée) *Nov.* 6; Calderon : *matan á Clotaldo* (Sigismond tue C.) I, 13[b].

6. Il va de soi que partout la *première* et la *deuxième personne* des deux nombres peut représenter le sens indéterminé de la troisième. Ital. *or li vedi ire altieri, or rannicchiarsi Orl.* 2, 9; *qui mille immonde Arpie vedresti Ger.* 4, 5. Esp. *veriedes armarse Moros PC.* 705; *vereys tocar las trompetas SRom.* 21; *luego vieras al viento las banderas tremolando* Garc. *Egl.* 2. Prov. *als us viratz vestir ausbercx Choix* III, 408 etc. Lat. *quocunque adspiceres, luctus gemitusque sonabant.* Outre le verbe « voir », ce sont surtout les verbes « entendre, dire » et « penser » qu'on trouve employés de cette manière, c'est-à-dire à la deuxième personne.

7. *Accord* des formes personnelles : 1) Avec un seul pronom personnel. Il est clair qu'ici les deux mots doivent s'accorder. Quand le provençal dit *es ieu qu'ai vist* (litt. *ego est qui vidi*), il omet le démonstratif que le français exprime dans *c'est moi, c'est vous*; en italien on dirait *questi son io,* comme en latin *hic ego sum.* — 2) Si le verbe se rapporte à diverses personnes, on s'écarte rarement de l'ancienne règle qui veut que la première personne prenne le pas sur la deuxième et celle-ci sur la troisième. Ex. Ital. *tu ed egli lo sapete*; *d'una radice nacqui ed io ed ella Par.* 9, 31; *e voi con meco insieme prenderemo Dec.* 4, 3 (mais *nè io nè altri crede Inf.* 2, 33). Esp. *ó él ó yo perdemos las vidas*; *yo y mi padre llegábamos*; port. *tu e elle me ameaçais.* Prov. *eu et tu et el devem disnar ensems GProv.* 38; *vos e tuich l'autr' amador etz remazutz*; franç. (la personne du verbe ne supprime pas même dans ce cas le pronom qui la complète) *vous et moi* NOUS *avons le même intérêt*; *toi et lui* VOUS *avez promis que* etc. Val. *eu şi tatẹl tẹu te am cẹutat* (moi et ton père t'avons cherché).

Avant de terminer cette étude du verbe, il nous reste encore à mentionner les *ellipses verbales.* Elles ne sont pas aussi largement admises dans les langues modernes que dans les langues anciennes. On supprime facilement après des verbes de mode les infinitifs *andare, venire* et d'autres analogues, ainsi ital. *egli non potè* (*andare*), *non volle* (*venire*); ou bien le participe de ces mêmes verbes après *esse* : v.franç. *il est* (*allé*) *acheter NFC.* 1, 307. Ce qui a lieu le plus souvent c'est l'el-

lipse emphatique de la copule *esse* dans les exclamations. Ainsi ital. *felice* (*è*) *l'alma! grazia* (*sia*) *a dio!* Esp. *oh que gran crueldad* (*es*) *esta! dios* (*sea*) *loado!* Franç. *heureux* (*est*) *le peuple qu'un sage gouverne!* En valaque on dit beaucoup *mi bine, mi rẹu* (je me porte bien, mal) etc. Un trait propre à l'espagnol consiste à mettre l'attribut sans copule après certaines particules : *no dormia por* (*ser*) *pobre Nov.* 7; *era su emperatriz por* (*ser*) *mas hermosa* Cald. I, 12[b]; *no habiendo tenido atrevimiento de llegarse á él quando* (*era*) *hermosa Nov.* 4; *serás de la misma condicion que eras quando* (*eras*) *lindo mozo.* — On peut encore signaler à ce propos une abréviation qu'il est possible aussi d'expliquer par *esse*, sans toutefois qu'elle ait sa cause dans une ellipse de ce verbe. On dit en allemand *als kind verlor er seinen Vater* : l'adverbe *als* indique un état contemporain de l'événement raconté qui se laisserait aussi bien exprimer par une proposition temporelle, par ex. *als er ein Kind war*. Le v.allemand se contentait du nom seul: *kind warth her faterlôs,* et le roman s'en contente encore. Ex. Ital. *regnò papa anni undici* (allem. *als Papst,* c. à. d. *essendo papa*) Malesp. c. 132; *che tenero fanciullo il popol crea signore* (*essendo fanciullo*). Esp. *á servir al rey vine infante* (*siendo infante*) Cald. I, 265[b]; *doncella la quise* (*siendo d.*) 370[b]; *el arroyo que sierpe de plata se quiebra* (*siendo casi s.*) 2[a]; *si hermosa te quise, fea te adoro* (= *siendo hermosa, quando eras hermosa*) *Nov.* 4. Prov. *que valia mais coms* (*quant era coms*) *Choix* IV, 68; *puois irai pelegrins part Sur* 23; v.franç. *qui virge enfanta le roi* (étant vierge) *NFC.* II, 156; *je ne le vis des quel norri garçon RCam.* 53; fr.mod. *où l'on a vécu fille* Corn. *Hor.* 3, 4; *il est beau de mourir maître de l'univers* Corn. *Cinn.* 2, 1; *il sort vainqueur du combat*; *nous partîmes cinq cent* Corn. *Cid.*

CHAPITRE DOUZIÈME.

Adverbe.

La syntaxe n'a qu'un petit nombre d'observations à présenter sur cette partie du discours.

1. On a déjà montré au tome II, 432, que les rapports exprimés par *ubi, quo* et *unde* ont été troublés dans l'adverbe

de lieu. Nous allons revenir avec plus de précision sur ce point. Un seul et même mot sert en général pour *ubi* et *quo*; ce mot a une valeur interrogative dans : ital. *dove sei? dove vai?* esp. *donde, adonde estás? donde, adonde vas?* de même port. *onde, aonde*; prov. *ont es? on vas?* franç. *où êtes-vous? où allez-vous?* val. *unde ai fost? unde mergi?* Et démonstrative dans : ital. *io sto qui*; *venite qui*; *ci sono, ci entro*; esp. *estoy acá, venid acá*; port. *estou cá, vem cá*; franç. *je suis ici, venez ici*. Le lieu où l'on va est parfois indiqué d'une manière plus exacte au moyen de *in* : ital. *in dove? in qua, in là* etc. Pour rendre *unde* on a des locutions composées avec *de*, par ex. ital. *donde venite?* esp. *de donde venis?* port. *d'onde vens?* franç. *d'où venez-vous?* val. *de unde?* De même ital. *uscite di qui!* esp. *salid de aqui!* franç. *sortez d'ici!* — La négligence apportée dans la distinction de *ubi* et *quo* date déjà certainement du latin populaire, car on la constate même chez certains écrivains (sur l'emploi de *ubi* pour *quo*, voy. Forcellini). Cette confusion est naturellement très-fréquente dans le plus ancien b.latin : *ut et ego ibi veniam* Tat. *Matth.* 2, 8; *ibi eum miserit* (*in puteum*) *Chloth. capit.* Pertz IV, 9 (c. 550); *ubi aliter pervenire non poteras* Cassiod. d'après Funccius *De inerti ling. lat. senect.* 719; *ibique veniens* Bréq. 335[b] (ann. 693); *ibidem mittat* 475[d] (ann. 739); *vadat ubi voluerit* (= *quo*) Brun. 532 (ann. 749) et beaucoup d'autres exemples.

2. Quant à ce qui concerne d'abord les adverbes pronominaux, ceux d'entre eux qui ont une valeur personnelle ont déjà été traités au chapitre troisième; quant aux adverbes relatifs il en sera parlé dans la deuxième section. Il nous reste à parler ici des adverbes démonstratifs et interrogatifs. 1) En italien l'adverbe démonstratif, de même que le pronom démonstratif, exprime, relativement à celui qui parle, trois rapports différents. A la première personne se rapportent *qui* et *qua* (*hic*), à la deuxième *costì* et *costà* (*istic*), à la troisième *lì* et *là* avec *colà* (*illic*). Pour d'autres idées de lieu la deuxième et la troisième personne se confondent : *quici, ci* (ici), *ivi, quivi, vi* (là, là même), *quinci* (d'ici), *indi* et *quindi* (de là), l'anc. *costinci* tenait le milieu; cependant *ci* et *vi* s'emploient très-habituellement l'un pour l'autre. L'espagnol et le portugais ne font aucune part à la deuxième personne, car ces langues n'ont tiré aucun dérivé du pronom *ese* : pour la première personne l'espagnol a *aqui* et *acá*, le portugais *aqui* et *cá*, pour la deuxième et la troisième personne à la fois, l'espagnol emploie

alli, allá, ahí, acullá, et le portugais *alli, lá* (anc. *allá*), *acolá*; le français se sert de même de *ici* pour la proximité et de *là* pour l'éloignement. — 2) Les adverbes interrogatifs sont pour UBI et QUO : ital. *ove, dove*, esp. *do* (chez les poètes), *donde, adonde*, port. *onde, aonde*, prov. *on*, franç. *où*, val. *unde*. Pour UNDE : it. *donde*, esp. *de donde*, port. *d'onde*, pr. *don*, franç. *d'où*, val. *de unde*. Pour CUR : ital. *perchè* (aussi pour *quia*), esp. *por qué* (*porque* pour *quia*), port. *porque*, prov. *per que* et *quar* (rarement, par ex. *quar no ten gics? PO.* 136, comp. *Boèce* 130, *Fer.* 661, *Choix* II, 281), franç. *pourquoi*, val. *de ce*. Pour QUID, comme synonyme de *cur*, on emploie le même mot sous sa forme romane : ital. *che pur vai?* esp. *qué vas temiendo las nuevas?* franç. *que n'avez-vous pas soin de vos affaires?* Pour UT dans l'exclamation on se sert également de *que* : *ut miser est homo qui amat! ut istuc est lepidum!* esp. *ah qué tu esfuerzo generoso es vano!* franç. *que Dieu est puissant!*[1] Pour QUOMODO on a : ital. *come*, esp. port. *como*, prov. *com, co* et *comén, cossí*, franç. *comment*, qu'il faut distinguer du relatif *comme*, qui toutefois en v.français était aussi interrogatif, et Molière encore l'a employé dans cette acception (*comme vous en va?*), val. *cum*. Ce *come*, sous la forme du mode et de la qualité, sert encore à questionner sur le motif, c'est-à-dire qu'il passe au sens de *quare* : esp. *como no hablas?* port. *como me deixastes só?* prov. *com lo volguist aucir? Choix* V, 12; franç. *comment vous êtes-vous avisé?* le m.h.allemand dit de même : WIE *tuostu sô?* (pourquoi agis-tu ainsi?). Pour QUANDO on a : ital. esp. port. *quando*, prov. *quan* avec *quora*, fr. *quand*[2].

3. Adverbes qui prennent la *place des prépositions*. La plupart des prépositions sont en même temps des adverbes de lieu et peuvent comme tels s'attacher à l'idée du verbe, sans exercer d'influence sur un cas contenu dans la proposition, ainsi dans la phrase latine *tribus annis post decessit* qui s'emploie à côté de *post tres annos decessit*. L'italien est de tous les

1. Le valaque rattache ici l'adjectif à l'adverbe au moyen de la particule *de* : *cyt de plęcut!* (combien cela est charmant!), *cum è de frig!* (combien cela est froid!); il dit de même *asà de invętzit* (tout aussi instruit).

2. L'espagnol distingue depuis longtemps l'interrogatif *qué* du relatif *que* par l'accent. Quelques écrivains modernes désignent tous les interrogatifs de la même manière, ainsi *quién, cuál, cúyo, cómo, cuándo, dónde, dó*.

dialectes romans le plus porté à cette réduction des prépositions à leur valeur adverbiale. Voici des exemples : *si vede apparir la terra avante* (c.-à-d. *avante a se*) *Orl.* 2, 24 ; *le va davante* 13, 47 ; *che la dolcezza ancor dentro mi suona Pg.* 2, 144 ; *e dietro le venia Inf.* 3, 45 ; *incontra mi stette* 8, 99 ; *innanzi mi saliva Pg.* 4, 136 ; *mi veggio intorno Inf.* 6, 5 ; *la penna al buon voler non può gir presso* Pétr. ; *che sopra gli arriva Orl.* 2, 13 (comp. t. II, 400) ; *io mi vidi sopra un giovane* (*vidi un giovane sopra di me*) *Dec.* 4, 2 ; *sotto vasi vi son* (*sotto quella cosa*) *Orl.* 4, 38 ; *su vi montò* (sc. *sulla quercia*) *Dec.* 5, 3. Esp. *vayan te delante PC.* 861 ; *cosas que de mi no salen fuera* Garc. Prov. *me venon denan PO.* 301 ; *portar corn al fron denan Choix* III, 66 ; *ill Juzieu li vengron sobre* V, 91 ; v.franç. *li fussent encontre TCant.* 118, 15 ; *li curent sure* 101, 1 ; *por coi avez Karlon sore coru? Agol.* 1104 ; *li corent sus Sax.* I, 19 ; *grans duels nos en est sor* (= *sor nos*) *Rom. fr.* 65 ; *la fosse o fut enz* (*o, où* = *dans laquelle*) *Rol.* p. 95. Les locutions françaises *là-contre, là-dedans, là-dessus* se rattachent à cet usage : *pouvez-vous tenir là-contre? que pensez-vous là-dessus?*

4. L'adverbe prend la *place de l'adjectif.* 1) Avec le verbe « être ». *a*) *Bene* et *male* : *bene est, male est* ; comp. m.h.all. *daz ist wol, daz ist übele.* Ital. *è bene, è male, è peggio.* Franç. *c'est bien, c'est mal* ; *elle est bien* (sc. *faite*) ; *mon ami est bien auprès du roi. Esse* avec l'adverbe attribue au sujet un état, non pas une qualité : *elle est bien* exprime tout autre chose que *elle est bonne* ; *bien* est en quelque sorte une particule séparée du verbe qui se présente unie à lui dans *bien-être.* Avec les verbes *stare* et *parēre,* qui ont un sens plus concret, ce procédé étonne moins : ital. *sto bene* ; *la cosa sta male* ; *parmene male* ; esp. *estoy bien* ; *la muchacha me parece bien.* — *b*) Les adverbes de lieu et de temps doivent être jugés comme *bene* et *male* : *prope sum* ; *longe tibi sum* ; *procul este!* Ital. *quando saranno più presso* ; *lungi fia dal becco l'erba Inf.* 15, 72 ; *l'ubbidir m'è tardi* 2, 80. Esp. *la ciudad es lexos* ; *es ya tarde.* Franç. *il est près* ; *celui-ci est loin dans cette science* ; *ta fortune est bien haut* Corn. *Cinn.* ; *il est tard.* — *c*) L'ancienne langue emploie les adverbes en *-mente,* dans leur sens propre, à la place de l'adjectif : ital. *essendo poveramente CN.* p. 8 ; prov. *s'il vis lo mesquin nudamen LR.* I, 550[a] ; v.franç. *cel jugement est droitement*

FC. II, 119; *je me sent mout faiblement NF.* II, 334; *vos truise ci molt escheriemant Sax.* I, 216; *quant il la vit si pourement* Rut. II, 210. Plus habituellement avec *stare* : ital. *ch'eo stesse allegramente PPS.* I, 185; *state lietamente Dec.* 2, 2; prov. *ab los fatz sap estar nesciamen Choix* V, 28; *paupramens vos vei estar PO.* 350; *el sieu senhoratge* REMANG *tot vencudamen Choix* III, 129. Le v.allemand use du même procédé avec les adverbes en *-lîchen*, par ex. *diu ist gar jaemerlîchen*; *daz er ze müelîchen sî* (Grimm IV, 926)[1]. — 2) Nous avons déjà montré, p. 13 et 137, que certains adverbes intensifs et partitifs peuvent se construire avec le substantif. Les langues romanes ne vont guère plus loin; les tournures grecques : οἱ νῦν ἄνθρωποι, ἡ τότε μεταβολή, οἱ πάλαι ἄρχοντες, τὰ πρὶν καλά, ὁ μεταξύ τόπος, latines: *nunc homines, illa tum mutatio, retro principes, ante mala, saepe leges,* anglaises: *the then ministry, the above discourse* trouvent à peine un écho dans notre domaine. Le b.latin employait surtout *semper* et *quondam* comme attributs (*semper virgo Maria, per semper saecula, de quondam patre meo*), l'esp. *asiempre* (*la siempre señora mia DQuix.* 1, 25, à quoi répondrait le gr. ἡ ἀεὶ δέσποινα), l'ital. *fu* (feu), qui est proprement tiré d'un verbe (*il fu re, fu mia madre*; franç. *feu* p. 85).

5. Un usage très-suivi en roman, comme en grec et en allemand, consiste à employer *comme substantifs* des adverbes et d'autres particules qu'on munit alors de l'article masculin. Dante dit par ex. *ed io rimango in forse, che'l no e'l sì nel capo mi tenzona Inf.* 8, 110; *state contenti al quia Pg.* 3, 37; *lo imperchè non sanno* ibid. 84; esp. *el si, el no, el porque* non pas LO *sí* etc.); franç. *le pour, le contre, le pourquoi, le dedans, le oui, le non.*

CHAPITRE TREIZIÈME.

Formes de la proposition simple.

La signification des éléments de la proposition simple et leur enchaînement organique ont été exposés aux chapitres précé-

1. On ne peut pas reconnaître d'après le roman *parlar latino* etc. si l'adverbe des phrases latines *loqui, discere, scire latine* s'y maintient encore; mais le valaque *'štiu romanešte* est incontestablement *scio romanice.*

dents. Il nous reste à traiter des formes de cette proposition, qui sont l'énonciation et l'interrogation.

1. L'*énonciation* est soit positive, soit négative. Dans le second cas elle est avec la proposition composée dans une relation si intime qu'il y a avantage à l'étudier après l'examen des diverses formes de propositions. Quant à l'énonciation *positive*, il faut remarquer, sur l'ordre des éléments qui la composent, que, contrairement à la proposition interrogative, elle place régulièrement le sujet en tête et fait suivre l'attribut avec les mots qui en dépendent; les exceptions à cette règle ainsi que la place des autres mots seront étudiées dans la section consacrée à l'ordre des mots. On peut indiquer ici une *extension de la proposition simple* qui ne trouve son application que lorsqu'on veut insister sur l'idée, et qui est devenue si usitée dans l'une des langues sœurs que l'esprit n'y voit presque pas autre chose qu'une proposition simple : c'est pour cela seulement qu'elle mérite d'être mentionnée. Cette extension s'opère au moyen du *verbe substantif* qui prend place dans la proposition principale, tandis que la proposition suivante débute par le relatif ou la conjonction *que*. Au lieu de *mio padre me lo tolse*; *ieri stavi meco*, on dit en italien avec plus de force *mio padre fu chi me lo tolse*; *egli fu ieri che tu stavi meco*. De même en espagnol : *amor era quien me habia vencido*; *á quien mas le pesó, fué á una dueña* (non pas *una dueña*); *lo que él mas sintió, fué que no podia vengarse*; ce procédé est surtout appliqué ici dans la phrase conditionnelle : *si es que lo sabes*; *si es que la fortuna quiere*. De même aussi en m.h.allemand : *ist daz ir des niht entuot* (= all.mod. *ist es, dass ihr dessen nichts thut*); *ist daz er sölher tumpheit gert* (= all.mod. *ist es, dass er solcher Thorheit begehrt*). C'est en français que cette figure du discours est devenue extraordinairement fréquente; on y prépose au verbe substantif le démonstratif neutre *ce* (*c'est, ce sont, c'était* etc.) : *c'est mon frère que je plains*; *c'est de moi de qui il l'a reçu*; *c'est de peur d'être injuste que je refuse vos présents*; *c'est sans les oublier qu'on quitte ses parents*. Le style poétique de l'ancienne langue aime à faire précéder la détermination du temps et du lieu de la formule *ce fut* : *ce fuit à paiques que l'en dit en esteit GVian*. 348; *ce fut en mai k'il fait chaut et seri* 3916; *ce fut en mai ke la rose est florie* 3292; de même aussi prov. *so fo a un dilus que Karles tenc sa cort GRoss*. 2735; *so fo a una festa que ha nom Epifania GA*. 2338. Cette expression existe

aussi dans la poésie populaire espagnole, mais elle n'y est pas autant devenue formule : *domingo era de ramos ... quando moros y christianos todos entran en la lid SRom.* 106.

2. L'*interrogation*, qui peut également être positive ou négative, doit être considérée à un double point de vue. Lorsqu'on se borne à demander *si quelque chose est* ou *n'est pas*, de manière à attendre pour réponse un « oui » ou un « non », on peut alors disposer de deux méthodes qui sont caractérisées par l'ordre des mots. 1) On place le verbe en tête de la phrase, de telle façon cependant que les pronoms conjonctifs et les particules négatives conservent la place qui leur revient dans la phrase ordinaire, c'est-à-dire qu'elles peuvent précéder le verbe. Les langues qui ne sont pas obligées d'employer les sujets *ego, tu, ille* peuvent aussi les omettre dans l'interrogation. Par ex. ital. *è egli arrivato? vuoi mi tu per marito? non me lo sapreste dire?* Esp. *venis vos herido? dormis amigo? no tengo yo mi alma en mi cuerpo?* port. *crês tu? queres tu ir passear?* Pr. *falh vos conoyssensa? a om mon caval emblat? amarai (ieu) ma enemia? partirai m'en ieu? no sabetz amar? ges nous par?* Le français présente plusieurs particularités dans la proposition interrogative. Il faut distinguer si le sujet est un pronom personnel ou un substantif. *a*) Si le sujet est un pronom personnel, il se rattache au verbe par un trait d'union de la même manière que les enclitiques (*donnez-moi*, voy. à la quatrième section) : *lui donnent-ils? ne lui donnent-ils pas? le leur donnerons-nous? ne le leur donnerons-nous pas? en désirez-vous? n'en désirez-vous pas? y viendrez-vous? n'y viendrez-vous pas?* Au point de vue de la forme, il faut observer ce qui suit : α) La troisième personne, lorsqu'elle se termine par une voyelle, reprend son *t* originaire en l'accompagnant d'un trait d'union; par ex. *a-t-il? parle-t-elle? aime-t-on? vous l'a-t-il donné?* mais on dit en v.français, au moins dans les dialectes et encore pendant toute la durée du XIV[e] siècle : *aime-on? fu-il?* comp. t. II, p. 232. β) Devant *je* l'*e* muet se fait entendre de nouveau et on le munit de l'accent aigu : *parlé-je? aimé-je?* exclamatif : *dussé-je!* *b*) Si le sujet est un substantif ou un pronom (excepté un pronom personnel atone), il se place au début de la phrase, comme dans la forme affirmative, et l'interrogation est marquée par un pronom personnel agglutiné au verbe, qui renvoie au sujet : *l'âme de l'homme est-elle immortelle? vos sœurs vivent-elles encore?* non pas *vivent encore vos sœurs?* comme en v.franç. *est Saul*

entre les prophetes? D'autres langues aussi favorisent cette construction du sujet en tête de la phrase : ital. *il padrone è egli in casa?* Aux deux formes indiquées sous *a*) et *b*) le français peut encore en substituer une troisième, en intervertissant l'expression citée plus haut *c'est que* en *est-ce que* : *est-ce que je parle?* (ce qui est préférable à l'expression dure *parlé-je?*) ; *est-ce que vous m'entendez? est-ce que mon père est venu? est-ce ainsi que vos yeux consolent ma disgrâce?* Si l'on veut insister particulièrement sur le nom, on le place dans la première phrase et on fait suivre le relatif : *est-ce nous qui avons fait cela?* Le valaque a aussi ses particularités. 1) Il place bien le verbe en tête, mais de telle manière que dans les temps périphrastiques l'auxiliaire suit le verbe principal. Ex. *sęvęrśeśti lucrul?* (*perficisne opus?*); *are el vin bun?* (*habetne vinum bonum?*); *eśti sanitos?* (*esne sanus?*) ; *veniva stępęnul casei?* (*veniet herus?*) ; *venivoiu?* (*veniam?*). Avec le *verbe substantif* l'attribut se place en tête : *cald è? bunę è cale?* (*bona est callis?*). — 2) On applique la construction de la phrase ordinaire, et en ce cas on marque l'interrogation en prolongeant d'une façon particulière l'accentuation de l'attribut, comme dans it. *ella è bella?* esp. *el padre viene? tú no eres Pedro?* port. *tu não sabes o porque?* prov. *tu non entens?* fr. *il a gagné?* val. *acest om tzi au adus calul?*

3. La *réponse* à ce genre de question se fait comme en allemand avec une simple particule : pour la réponse positive ital. *sì*, esp. *sí*, port. *sim*, pr. *oc*, *o*[1], fr. *oui*, dans les deux derniers dialectes *si* s'emploie aussi pour un « oui » énergique ; pour la réponse négative ital. esp. *no*, port. *não*, pr. *non*, *no*, fr. *non* (t. II, p. 443)[2]. Il faut encore observer ce qui suit : 1) On prépose ou on ajoute en provençal à la simple particule le pronom personnel lorsqu'on veut insister sur l'idée, mais cette addition n'est pas nécessaire, par ex. *amas trop? ieu oc Choix* V, 332; *autreyatz lom vos? o ieu* III, 163, de même dans *Jfr.* 57[a] ; *voletz vos combatre? oc nos Fer.* 2267 ; *poyray m'i fizar?*

1. Le prov. *oc* est le latin *hoc*, mais cette dernière particule peut aussi bien nier, par ex.: *numquid aliud?* rép. *hoc* (seulement cela, pas autre chose) Plaute, *Bacch.* 4, 4, 105 ; en provençal on dirait *al ren voletz? no.*

2. Les locutions françaises *dire que oui, que non* se rendent en italien par *dire di sì, di no*, en espagnol par *decir que sí, que no* (*decir de sí, de no PC.* 3220, *Alx.* 1523), en provençal par *dir d'oc, de no.*

oc vos 998; *vos o PO.* 171; *ella de quem rete? o ill Choix* III, 255, ou *ela oc*; *non potz guerir? ieu no* V, 332; *non es mals? lo non PO.* 358. En italien on trouve aussi parfois *io sì, io no, non già io,* esp. *eso sí, eso no,* v.fr. *je non, il non, non il, nenil.* On peut voir d'autre part dans Grimm III, 765, combien les dialectes v.h.allemands, m.h.allemands et m.b.allemands favorisent aussi cette adjonction du pronom (*jâ ich, nein ich*) qui rappelle le latin *ego vero, tu vero.* — — 2) La méthode latine, qui consiste à répéter dans la réponse le verbe énoncé dans la phrase interrogative, est encore usitée au moins au sud-ouest après les particules *sí* et *no* : *teneis? sí tengo*; *nombro? sí nombro*; *acuérdaste de un papel? sí acuerdo*; *tem V. M. açucar? não tenho*; *esteve V. M. no prado? sim estive.* Exemples empruntés à d'autres dialectes : ital. *non ebbe egli un pane? sì ebbe CN.*; prov. *al re non puesc aver ... si auretz Jfr.* 143[b]; *si seretz a derrier sobrat ... no serai* 154[a]; ou *si fauc* (*sic facio*), *no fauc*; v.fr. *n'est-ce pas cruauté? si est TFr.* 492; *il est mors ... non est ... si est Ren.* I, p. 158; *vous avez doubté? non ay* 446. Un grand nombre de passages b.latins prouvent que c'est là la forme la plus ancienne de la réponse positive ou négative, ainsi *interrogavimus si abuisset? dixit sic habemus* Mur. II, 972 (ann. 845); *et dixit sic habeo HL.* I, 25 (ann. 782); *abes annonam ad equos? sic habeo Altd. Gespr.* p. p. W. Grimm; *si vis bibere bonum vinum? sic volo* ibid.; *si volo* ibid.; *dicis tu ita, mulier? sic dico Form. ital.* 7; avec *facere* : *spondes ita? sic facio* ibid. 4; *nec tibi pertinent? non faciunt* ibid. app. En valaque, la répétition du verbe ou du pronom personnel constitue la forme propre de la réponse, par ex. *scrisau cę va o face? scris* (scil. *au* : *scripsitne se id facturum? scripsit*); *rugaseva de ertęciune? rugà* (sc. *se va* : *petetne veniam? petet*); *tu eśti cęręuśul lui? eu* (*esne ejus auriga? ego*); *fiu tzi este acest? da fiu* (*filius est iste tibi? omnino filius*). Cependant on peut aussi dire simplement *aśà* (*sic, ita*) et *nu, ba nu.*

4. Si la question porte en même temps sur les idées de *personne,* d'*objet* et de *circonstance,* on se sert alors des particules interrogatives pronominales ou adverbiales que nous connaissons déjà, et on les place en tête de la phrase, puis les autres éléments se suivent dans l'ordre qui est observé pour la première forme de question. Ital. *chi è quell' uomo? di che paese siete? dove sono i miei amici? quando verrà*

egli? Esp. *qual es la cosa mas cierta? qué criatura es aquella? donde está él?* port. *que mulheres são essas? cujo irmão he elle?* Nous avons encore ici à faire quelques observations sur le français : 1) Si le sujet est un pronom personnel, il se comporte ici comme dans les autres langues, et l'on dit : *de qui se moque-t-il? quel temps fait-il? pourquoi ne lui écrivez-vous pas? jusqu'à quand attendrai-je? où suis-je?* 2) Si le sujet n'est pas un pronom personnel, il se place avant le pronom interrogatif, mais il peut suivre l'adverbe, par ex. *ces filles de quoi s'occupent-elles? votre père où est-il mort? cette ville comment s'appelle-t-elle? comment s'appelle cette ville? comment cela se fait-il? à quand la partie est-elle remise? où ma raison se va-t-elle égarer?* Il n'est pas besoin de dire qu'en v.français le pronom qui renvoie au sujet peut s'omettre : *ices ueilles* (ouailles) *que unt forfait? LRs.* Exemples valaques : *cine au fost aci?* (*quis hic fuit?*) ; *de ce vorbesc oameni?* (*qua de re loquuntur homines?*); *cętzì ani ai tręit?* (*quot annos vixisti?*); *cum te afli?* (*quomodo vales?*); *unde atzi męncat eri?* (*ubi coenastis heri?*). On a recours dans tout le domaine à l'extension de cette phrase interrogative au moyen de *esse* pour marquer l'insistance: *quis est qui non dicat? chi fia che mel creda? qué es lo que me dices? quand sera-ce que vous nous viendrez voir?*

5. Il n'existe pas en roman de *particules interrogatives* comme le lat. *num, an, ne* ; on a seulement diverses expressions qui donnent à la phrase un caractère d'insistance ou lui font exprimer un rapport avec quelque chose qui a déjà été énoncé. Par ex. ital. *cosa si è questo* MAI? (qu'est-ce donc? *quid tandem est?*); *perchè* PUR *diffidi? che pur vai?* Esp. PUES *que nuevas me traeis?* (eh bien! qu'y a-t-il de nouveau?); *pues quien lo duda?* (qui donc en doute?). Prov. *mancipi,* DONCAS *aves companaje?* (d'après le lat. *pueri, numquid habetis pulmentarium?*) *GO.* 194ª; v.franç. *est* DONS *sale estaule?* (*numquid aula est stabulum? SB.* Rq. I, 641ᵇ, aussi franç.mod. *que faites-vous donc?* L'espagnol commence volontiers la question par QUÉ : *qué tan al cabo estás? qué tal te sientes? Num.* 4, 1 (p. 79) ; et aussi l'exclamation : *o qué tales sois los hombres!* (oh! pourquoi êtes-vous ainsi, vous autres hommes?) Cald. I, 357ª. Il sera parlé plus bas de ET.

DEUXIÈME SECTION.

PROPOSITION COMPOSÉE.

La *proposition composée* est formée de plusieurs propositions qui s'unissent en un tout grammatical, et sont entre elles dans le rapport de propositions principales et de propositions subordonnées. La liaison se fait par un mot de nature relative, une conjonction ou un pronom, et souvent elle se comprend d'elle-même sans secours extérieur. Il faut distinguer de la proposition composée au sens propre un autre procédé, en vertu duquel plusieurs propositions indépendantes les unes des autres sont réunies au moyen de conjonctions spéciales, souvent démonstratives ; c'est ce qu'on nomme la *coordination*. Ce procédé qui, par quelques côtés, se rapproche beaucoup de la proposition composée, sera aussi étudié dans la présente section.

Une particularité des filles du latin qui demande à être signalée en premier lieu est que l'assemblage de la proposition principale s'opère dans la plupart des cas par une *seule et même* particule, qui, ou bien est à elle seule suffisante, ou bien s'unit à des adverbes et à des prépositions pour leur communiquer une force conjonctionnelle. Cette particule est QUE (ital. CHE), mot d'un usage si étendu que même l'all. *dass*, à plus forte raison *ut* ou ὅτι, est hors d'état de la représenter complètement. Il n'est pas facile d'indiquer le mot latin d'où procède cette importante particule. La forme la plus ancienne est *quid* dans les *Serments* devant une voyelle, dans *Eulalie qued* devant des voyelles, *que* devant des consonnes; l'italien dit de même *ched* et *che*, le provençal *quez* (*z* pour *d*) et *que*. Ces formes renvoient à *quid*, non pas à *quod*, qui se serait, selon toute vraisemblance, continué sous la forme *co* (ainsi l'esp. *algo* est sorti de *aliquod*). On ne présume pas trop de l'individualité de la nouvelle langue en admettant que le pronom interrogatif *quid*, qui en latin déjà était en train de passer à un sens relatif abstrait (*faciendum est quid vis, loquere quid velis*), a été transformé en un pronom relatif neutre, puis en une conjonction[1]. *Que* est un

1. En b.latin la forme *que* est tout-à-fait usitée dès le commencement du VIII[e] siècle, par ex. *sunt anni quinquaginta, que hic me collocavi* Brun. 441 (ann. 715); dans la même charte aussi *triginta anni quod*; *talisque*

simple mot formel, sans signification sensible, une copule de la proposition subordonnée, aussi peut-il souvent être absolument omis. Lorsqu'on dit en ital. *vedo, egli viene*; *prego, me lo diciate*; *egli è sì saggio, non può errare,* on a là des phrases indépendantes au point de vue de la forme, qu'on peut, sans les modifier matériellement, réunir au moyen de *que* en un tout grammatical, dont elles représentent le sens au point de vue logique. Or, aucun mot ne se prêtait mieux à effectuer cet assemblage que le neutre du pronom relatif, qui se présente ici comme une conjonction relative. Il faut rappeler à ce propos que le grec ὅτι, le gothique *thatei* ne sont pas non plus autre chose que des relatifs neutres. Le grec moderne est entré dans une autre voie : il a abrégé l'ἵνα de l'ancienne langue en νά, et a aussi attribué à ce νά les fonctions de ὅτι et d'autres encore, de sorte qu'au point de vue syntactique il répond assez au roman *que*. Ce mot a été aussi ajouté, comme nous venons de l'observer, à des idées adverbiales afin de pouvoir, avec l'aide de la phrase dont il forme le premier membre, exprimer des déterminations accessoires de la proposition principale. C'est de là que proviennent des combinaisons nouvelles comme ital. *poichè, posciachè, subito che, anzichè, dopo che, allora che, frattanto che, giacchè, purchè, sol che, benchè, ancorachè, perciocchè* etc., qui se retrouvent aussi pour la plupart dans les langues sœurs. A ces expressions répondent des formes du grec moderne comme πρὶν νά, μὲ τὸ νά (it. *con ciò che*), εἰς τὸ νά (*a ciò che*), πρὸ τοῦ νά, et de l'allemand comme *dadurch dass, seitdem dass, darin dass* etc. Le latin, dans quelques circonstances, unit les prépositions avec *quam, atque, ut, quod* (*priusquam, simulatque, modo ut, excepto quod*), ailleurs il ne peut recourir qu'à des particules simples. Des prépositions propres aussi se placent devant une phrase comme devant un substantif, ainsi ital. *dacchè, senza che, secondo che, finchè, fuorchè,* gr.mod. διὰ νά, all. *ohne dass, auf dass, ausser dass, bis dass*. Enfin la langue s'est si

ultio consequatur, que audientes contremescant Esp. sagr. XVIII, 302 (ann. 774); *quid* par ex. dans *si quis alicui imputaverit, quid perjurasset L.Sal.* voy. le mémoire de Pott, p. 142). Pour le relatif neutre, des chartes du VII[e] et du VIII[e] siècle emploient *quod, quid, que, quem, quae,* ces deux dernières formes sont en quelque sorte des euphémismes pour *que.* Des passages comme *corpus pro quid ipse mortuus est Form. M.* app. 29, *de loco quid dicitur* Fum. 25 (ann. 748), *ratio per quid* Bréq. 500[e] (ann. 751), *fossa, quit vocatur* Tir. 52[a] (ann. 845), *grano, quit fuerit* ibid. peuvent servir, dans une certaine mesure, à appuyer l'opinion exprimée ci-dessus.

fort habituée à ce mode d'assemblage qu'elle accompagne de *que* même des mots qui ont déjà par eux-mêmes un sens relatif; c'est ce qui a lieu pour l'ital. *quando che, come che, mentre che, quanto che, chi che* (comp. gr.mod. ὅτι νά). — C'est là tout ce que nous avons à observer sur *que* dans le sens de l'all. *dass*. Mais cette particule sert aussi bien à relier les deux membres de la proposition comparative, elle remplace donc le lat. *quam*. *Que* est-il peut-être ici un dérivé de *quam*? Cela semble à peine possible, du moins la loi phonique de l'italien, qui veut que l'*u* de la syllabe latine *qua* soit partout sonore (*quale, quando, unqua, unque*), s'y oppose, tandis qu'au contraire le français tire *onques* de *unquam*). Il convient d'observer que d'après la méthode de l'ancien roman ce *que* comparatif peut être aussi assez souvent omis : il est en cela identique à l'autre *que*. — Il reste encore à signaler la copule valaque de la proposition dépendante. Le relatif neutre prend ici la forme *ce*, qui, si l'on veut choisir entre deux étymologies, pourrait fort bien être rapporté à *quid*, mais en aucune manière à *quod*; de sorte que l'hypothèse énoncée plus haut trouverait ici une confirmation. Mais ce *ce* n'est employé comme mot de liaison que lorsque des adverbes précèdent, comme dans *dupę ce* (ital. *dopo che*), *indatę ce* (*tosto che*), *de vreame ce* (*poichè*). La particule qui sert à renvoyer directement à l'attribut n'est pas *ce*, mais *cę* : cette nouvelle forme a en même temps le sens de *quia* et *nam* et provient peut-être de la conjonction *quod*. Elle s'unit aussi à des idées adverbiales ou à des particules, par ex. dans *macar cę* (ital. *benchè*), *de vreame cę* (= *de vreame ce*), *pentru cę* (ital. *perciocchè*), *deacę* (ital. *dacchè*). Une troisième expression valaque pour le roman *que* est *ca*, qui réunit les significations comparatives et finales de *ut*, et peut même aussi s'employer, comme le gr. ὡς, pour *circiter* (p. 167) : elle pourrait dériver de *qua* (sc. *ratione*), et c'est aussi l'opinion de Cihac. Ce mot peut également s'unir à des particules comme dans *pentru ca* (ital. *acciocchè*), *deaca* (= *deacę*) etc. Enfin à ces expressions se rattache encore *sę*, qui est absolument étranger aux autres langues.

Pour faciliter l'intelligence de l'exposé suivant, nous rangeons les espèces diverses de la proposition composée dans un ordre déterminé par la nature du mot de liaison. On peut en conséquence distinguer les locutions suivantes : 1) avec la simple copule *que* (proposition conjonctionnelle pure); 2) avec un *que* combiné ou des conjonctions simples pour les idées de temps,

de motif et de qualité (propositions conjonctionnelles adverbiales); 3) avec le pronom relatif (proposition relative); 4) avec diverses particules interrogatives (proposition interrogative indirecte); puis une catégorie mixte, c'est-à-dire 5) des locutions avec des corrélatifs et *que* comparatif = lat. *quam* (propositions comparatives). — Mais il faut étudier d'abord le mode et le temps.

CHAPITRE PREMIER.

Mode et Temps.

Un point important de la syntaxe de la proposition composée est l'emploi de ces deux catégories du verbe. Nous avons déjà présenté dans la première section une courte caractéristique des temps; à cet endroit il ne pouvait être question du subjonctif qu'en tant qu'il se prête à remplacer l'indicatif, l'optatif et l'impératif : la véritable place de ce temps se trouve dans la proposition dépendante. Les langues filles présentent ici aussi dans l'emploi relatif et absolu des modes et des temps plusieurs particularités qui n'ont pas leurs correspondants dans la syntaxe latine ou allemande. Une étude approfondie de ce sujet complexe, à supposer que la théorie réussît à le maîtriser complètement, ne saurait trouver place dans ce livre : on la remplacera par un aperçu des traits caractéristiques les plus remarquables, mais l'emploi des modes sera encore spécialement indiqué dans les chapitres suivants à propos des diverses espèces de propositions.

1. Sur le mode et le temps dans la proposition composée, il faut faire les observations générales qui suivent : 1) Le *subjonctif*, ainsi qu'on l'a remarqué plus haut p. 191, s'emploie dans la proposition simple lorsqu'il s'agit d'exprimer un souhait, un ordre, une concession, un doute. Dans la proposition composée, il est le résultat immédiat et nécessaire du sens de la proposition principale, lorsqu'elle exprime un doute ou une manifestation de la volonté, ou bien il s'emploie d'une façon indépendante avec le même sens que dans la proposition simple. Voici, pour parler plus exactement, les cas dans lesquels ce mode s'emploie : *a*) Après la particule *que, que non,* lorsqu'elle prend la place du latin *ut, ne, quin, quo minus*. *b*) Après le relatif à peu près comme en latin. *c*) Dans la proposition interrogative dépendante, mais bien moins souvent qu'en latin.

d) Dans les propositions subordonnées de temps avec *priusquam* et *quoad*. *e*) Dans les propositions hypothétiques, mais ici encore plus rarement qu'en latin. *f*) Dans les propositions concessives, et cela dans une plus grande proportion que dans l'ancienne langue. *g*) Avec *quasi*. A tout prendre, lorsqu'on se tient au point de vue de la syntaxe latine, le subjonctif a plus perdu de domaine qu'il n'en a gagné. Plusieurs temps de l'indicatif, comme l'imparfait et le futur, ont usurpé certaines fonctions de ce mode, et même les formes qu'on nomme conditionnelles ne sont originairement pas autre chose que des formes de l'indicatif. Il y a cependant quelques cas dans lesquels le subjonctif évince l'indicatif latin. — 2) Un fait important est le suivant. Le verbe de la proposition subordonnée est, au point de vue du mode et du temps, moins soumis à l'influence de la proposition principale qu'en latin ou dans d'autres langues, c'est-à-dire que le mode et le temps de la proposition subordonnée restent dans beaucoup de combinaisons ce qu'ils seraient à l'état indépendant. Ainsi lorsqu'on cite le dire de quelqu'un, en tant qu'il contient une opinion, un fait, on se sert de l'*indicatif*, même lorsqu'un subjonctif précède : It. *egli dice che io vi devo la vita*; *se alcuno dicesse che questi modi erano straordinari*. Esp. *decia mucho bien del gigante Morgante, porque él solo era afable DQuix*. 1, 1 ; *le preguntó dixesse que mal sentia*. Franç. *il dit qu'il le connaît*; v.franç. *il graante que les costumes tendra TCant*. p. 101. B.lat. *asserebant, quod injuste facit* Mur. II, 952 (ann. 851) ; *dixit, quod fuit riparius* ibid. 953 (ann. 851) ; *dixerunt, quod verum est* ibid. 938 (ann. 930). Ensuite lorsqu'un fait énoncé dans la proposition subordonnée conserve sa valeur dans le présent, on emploie le présent, quand bien même la proposition principale contiendrait d'autres temps. Ital. *Leda avria ben detto che sua figlia perde* P. *Cz*. 17, 4. Esp. *os dixe que la esperanza es el unico bien*; *á quien yo he preguntado si sabe algo Nov*. 10; *fuera bien que vamos un poco adelante DQuix*. 1, 20. Prov. *quan sabia lo salvadre que la soa ora ve Évangile de Jean* éd. Hofm.; *mout m'estera gen, s'ieu mor* (meure) *per mi dons PO*. 63; *diran li mal parlador que d'als deu pensar cavaliers Choix* III, 362. Franç. *on croirait qu'il est malade*; *un sage soutenait que la santé fait la félicité*. La règle qui veut que d'un subjonctif procède un autre subjonctif a donc beaucoup perdu de sa valeur.

2. Sur les *temps de l'indicatif* il faut surtout observer ce qui suit. 1) L'*imparfait* (auquel appartient aussi le plus-que-parfait) est employé comme temps de la proposition subordonnée dans une double acception. *a*) Il se rapporte à un prétérit de la proposition principale : ce procédé est déjà connu par la syntaxe latine. It. *egli la cominciò a riguardare, perchè era bella*; *io la trovai che voleva sortire*; *avvenne questo, mentre io era in Francia*; *giunse il medico che savio uomo era*; *egli aveva tre figliuoli, il primo de' quali si chiamava Lodovico*. Esp. *no pude asistir, porque estaba malo*; *el caballo no me pareció tan bueno, como él decia*; *figuróse le que las casas eran palacios*. Franç. *comme ils étaient assemblés, on leur apporta des lettres*; *je lui parlais qu'il était encore au lit*. Val. *aceasta se intymplà in timp ce mę aflam la tzearę* (ceci arriva pendant que j'étais à la campagne). *b*) Ensuite il a pris une valeur conjonctive, tout à fait inconnue au temps latin correspondant, et cela surtout en français et déjà en provençal. Ainsi notamment après un *si* optatif ou hypothétique, ou bien après *comme si* : franç. *oh si je pouvais y entrer! si je pouvais, je le ferais*; *comme si j'y étais obligé*; prov. *cum si vist no m'avia Choix* IV, 62. Dans ces phrases, les autres langues se serviraient du subjonctif. Aussi le *Donatus provincialis* range-t-il l'imparfait au nombre des temps du subjonctif : *lo preterit non-perfeitz del conjunctiu es semblans* (est identique) *al preterit non-perfeitz de l' indicatiu et es contra gramatica* (sc. *latina*), *si cum en aquest loc* : *s'ieu te* DONAVA *mil marcs, serias tu mos hom? GProv*. 16. On est moins surpris de trouver ce temps dans le membre conditionnel de la proposition hypothétique, ainsi dans ital. *lo faceva, se avessi potuto,* car ici le latin donnait l'exemple; ou bien encore dans l'expression non conditionnelle d'un souhait, comme dans ital. *quant' era meglio ch'io concludessi con lei!* Dans d'autres cas, l'emploi de l'indicatif pour le subjonctif n'affecte pas seulement l'imparfait, il s'étend à tous les autres temps : ital. *egli domandò che aveva fatto*; esp. *le preguntó como se llamaba*; *si supiera que lo ignorabas*; franç. *j'ai cru que vous vous appliquiez aux études*. — 2) Le *parfait* pénètre également dans la proposition subordonnée, mais non pas pour ajouter une explication à la proposition principale : ce temps se place surtout après des particules de temps lorsque l'action a lieu à un autre moment que dans la proposition principale. Ital. *quando arrivai, egli era già*

partito; *poichè mi vide, cominciò a parlare*; *appena l'ebbi veduto, che corse ad abbracciarmi*. Esp. *quando llegué, acertó á pasar mi hermano*; *así como le vió, dixo* etc.; *el castellano se vino á donde D. Quixote estaba, al qual mandó hincar de rodillas*. Franç. *j'étais malade, quand je reçus votre lettre*. Il arrive souvent, mais plutôt dans la poésie que dans la prose, que le parfait prend la place du plus-que-parfait, en exprimant une action accomplie relativement à une seconde action. Par ex. ital. *al tornar della mente che si chiuse* (*s'era chiusa*) *Inf.* 6, 1; *quando fu sortito nel luogo che perdè* (*aveva perduto*) *l'anima ria* 19, 95; *ritrovossi al fin onde si tolse Orl.* 1, 23; *a dar si volse vita con l'acqua a chi col ferro uccise Ger.* 12, 68. Esp. *tornos' al escaño, don se levantó PC.* 3192; *el rey eredó al apostol, como gelo promiso* Bc. *Mill.* 460; *llamaron á la doncella que entregó á D. Juan la criatura Nov.* 10. Fr. *Vortimer à tos* (*tots*) *randi ce que cascuns par als perdi Brut.* I, 340; *il mourut d'une apoplexie que ce coup luy causa* Mont. 1, 19. — 3) *Futur*. *a*) Il est suivi du même temps, lorsque les deux actions sont placées dans l'avenir. Ital. *io m'esprimerò come potrò* (*exponam ut potero*); *la difenderò quant' io potrò*. Esp. *yo vendré luego que vos me lo mandareis*. Franç. *croira qui voudra*. *b*) Mais si l'action dépendante est considérée comme présente, le futur est suivi du présent du subjonctif : *reperiam multos, quibus id persuadeam*. It. *egli sarà degno che tutti lo lodano*. Esp. *vos me sabreis dar todo aquello que me esté bien*. Prov. *nous falhirai ja tan com viva*. C'est ce qui a lieu surtout après *antequam* et *quod* : nous reparlerons plus bas de ce fait. *c*) Le futur suit le présent lorsque l'attribut de la proposition principale exprime un espoir ou un doute. Ainsi it. *spero che lo vedremo*; *credete voi ch'egli non lo saprà? forse che verrà*. Esp. *espero que lo alcanzaremos*; *quizá que habrá algun placer*. Fr. *j'espère qu'il réussira*; *je doute si je partirai demain*; *je ne sais si votre frère viendra*; *peut-être qu'il le fera*. Mais on trouve aussi dans ce cas le présent du subjonctif, lorsque l'objet qu'on désire ou dont on doute est ramené au présent, par ex. ital. *che speri tu ch' egli possa fare?* esp. *no dudo sino que venga*; franç. *je doute qu'il vienne*. — 4) Le rapport du *futur antérieur* au futur simple est observé à peu près aussi soigneusement qu'en latin. On dit : it. *quando sarò arrivato a Roma, ti scriverò* (*Romam quum venero*,

scribam ad te) ; *quando abbastanza avremo passeggiato, ci poseremo* (*quum satis erit deambulatum, requiescemus*). Esp. *desque aya resuscitado, esperaros he* (*postquam resurrexero, praecedam vos*). Prov. *al jorn que l'aurai viza, non aurai pezansa PO.* 8. Fr. *j'en jugerai lorsque vous m'aurez mieux informé*. Cependant on se sert parfois aussi du futur simple au lieu du temps périphrastique. Parfois ce dernier temps présente une action écoulée en fait comme dépendant conditionnellement d'une action future. Ex. Ital. *io vi dirò quello che avrò fatto e quel che no* (ce que j'ai fait et ce que je n'ai pas fait) *Dec.* 2, 1. Esp. (futur du subj.) *ponedle las joyas que os hubiere dado el duque* (a données) *Nov.* 10. Franç. *je verrai les lauriers fumer encore du sang que j'aurai tant chéri?* (= que j'ai tant chéri) Corn. *Hor.* 2, 6. Comp. plus haut p. 260.

3. En ce qui concerne les *temps du subjonctif*, voici ce qu'il faut remarquer : 1) Le *présent* restreint absolument son action au temps présent, il ne peut jamais être confondu, comme en allemand, avec l'imparfait. Ital. *vorrei sapere che ne possa esser la cagione* (all. *sein möchte*). Esp. *no hay ninguno que no sea de esta opinion* (all. *wäre*). Franç. *il n'y a pas de capitaine qu'on puisse comparer à César*. Sur le rapport du présent et du futur, voy. le § précédent. — 2) L'*imparfait* avec le temps périphrastique du plus-que-parfait (*cantassi, avessi cantato*) s'emploie : *a*) Dans son acception propre de temps du passé après les prétérits ind. de la proposition principale dans tous les cas où l'imparfait de l'indicatif est exclu. Ex. Ital. *comandò che egli venisse*; *chiese qual fosse la sua patria*; *io venni meno sì com' io morisse Inf.* 5, 141. Esp. *dixo que entrase*; *le daba por consejo que no caminase sin dineros*; *determinó hacerlo antes que otra cosa sucediese*. Fr. *j'ai douté que la chose fût vraie*; *nous craignîmes qu'il ne mourût*; *il était impossible qu'il s'en tirât mieux*. Ici l'emploi du présent, comme dans l'all. *er fragte, ob noch etwas fehle*, serait incorrect. *b*) Sans idée déterminée de temps, lorsque l'attribut de la proposition principale est également à l'imparfait du subjonctif ou au conditionnel : l'imparfait, suivant l'idée contenue dans la proposition principale, peut exprimer aussi le présent ou le futur, comme en grec et en allemand. Ex. It. *volesse iddio ch'egli ritornasse! credo che pochi sarebber quelli che v'attendessero*. Esp. *si pudiese ser que yo le viese*; *pluguiera al cielo que yo la gozase!* Prov. *s'esser*

pogues quet conogues; *ieu volgra qu'us autres o disses*; fr. *plût à dieu que cela fût! je fusse venu, si j'eusse eu le temps*; *j'aurais voulu qu'il eût achevé son affaire*[1]. — 3) Une acquisition nouvelle du roman est le *conditionnel*, qui se présente sous deux formes dans quelques dialectes (it. *canterei* et *canteria*, ce dernier est défectif et n'est même plus usité à la 1re personne sing., esp. port. *cantara* et *cantaria*). Ce temps n'est proprement lié à aucune idée temporelle : sa signification est modale, il exprime une activité conditionnelle, un souhait, un doute, mais aucune idée de réalité. Aussi peut-il remplacer l'imparfait du subjonctif latin ou l'optatif grec, le présent ou le parfait du subjonctif latin, et même dans certains cas le présent de l'indicatif. Ital. *volentieri parlerei a que' due* (*loquerer*) *Inf*. 5, 73; *forse direbbe alcuno* (*forsitan aliquis dixerit*); *nessuno te lo concederebbe* (*nemo id tibi concedat*). Esp. *quien no temiera á dios?* (*quis non timeat deum?*); *querria saberlo* (*scire velim*). Fr. *croiriez-vous votre fils ingrat?* (*putasne filium tuum esse ingratum?*); *vous devriez vous conduire autrement* (*debes aliter vivere*). Le conditionnel n'est lié à l'idée de temps que dans le cas où, se trouvant en rapport avec un temps périphrastique, il se sert lui-même de la périphrase (ital. *avrei cantato, se avessi potuto*). Sa fonction la plus importante dans la proposition composée consiste à représenter le membre conditionnel de l'assertion hypothétique et par conséquent l'imparfait du subjonctif latin :

1. L'imparfait du subjonctif roman est, étymologiquement parlant, le plus-que-parfait latin, aussi ce temps est-il souvent usité dans le sens du premier en b.latin. Par ex. *consilium iniebat, quo pacto Theudebertum potuisset* (= *posset*) *opprimere* Fred. c. 37; *eo pacto, ut deinceps nihil contra suam voluntatem egisset* (= *ageret*) Nith. 1, 7; *interpellabat, quasi jumento suo abuissit* (= *haberet*) *Form. Mab*. 11; de même *potuisset HL*. I, 25 (ann. 782), *edificassem Esp. sagr*. XL, 367 (ann. 785), *fecissemus* 29 (ann. 795); *ut non fecissemus et inquietaremus* (le plus-que-parf. et l'imparf. l'un à côté de l'autre) XIX, 339 (ann. 880); *sic est cor meum declinatum in amore suo, ut, fuisset filia mea, non amplius potebam diligere illam Vit. S. Euphros*. (*Rev. des lang. rom*. II, 59). Dans les chartes du VIIe siècle la forme contracte *assem*, *issem* est la plus usitée, elle l'est presque uniquement dans celles où la langue est plus négligée. Comp. aussi von Arx dans les *Monum. Germ*. II, p. 6, note 25; p. 12, note 5. Ce nouvel imparfait semble avoir gardé quelque chose de son ancien sens, car il s'emploie en fait souvent pour le plus-que-parfait (ital. *chi fosse il negromante ed a che effetto edificasse la rocca* pour *avesse edificato Orl*. 4, 28), s'il ne faut pas voir là le maintien d'un usage latin. Voy. à la Proposition conditionnelle § 2, n. 5.

c'est de là que lui est venu le nom de conditionnel; voyez pour plus de détails au chapitre troisième. Les deux formes de ce temps ne sont pas tout-à-fait synonymes. La première est par exemple usitée de préférence en espagnol dans la phrase conditionnelle (voy. plus bas), et en provençal la seconde semble se mettre volontiers en rapport avec le présent, par ex. *soi mal paguatz, qu'estiers no m'en partria* Choix III, 135; *sius platz, a mi plairia* 166; *e sap que pois noill valria nien* 349; *conquier mais que dregz nol consentria* 347. — 4) Le *futur du subjonctif*, qui n'existe qu'au sud-ouest, appartient exclusivement à la proposition subordonnée, les autres langues, même le catalan, se contentent du futur de l'indicatif. On l'emploie avant tout lorsque la proposition principale contient un futur de l'indicatif, un présent du subjonctif concessif ou jussif ou un impératif, principalement dans des phrases conditionnelles. Ex. Esp. *si quisieredes ser mi amigo, yo lo seré vuestro*; *el romance que no saliere bueno, no ha de entrar en cuenta*; *dareisle el nombre que quisieredes*; *le tengo de ayudar en quanto pudiere*; *tendré peladas las barbas á quantos imaginaren tocarme*; *corra la suerte por do el cielo quisiere*; *sea lo que fuere*; *acomodate donde quisieres*. Prov. *desbaratareis tudo o que quiserdes*; *quando escreveres, te responderei*; *eu virei, se deos quiser*; *andemos quanto pudermos*[1].

1. La dérivation de ce temps du futur antérieur a tout pour elle, voy. t. II, p. 157. En latin avec *velle* et *posse*, lorsqu'on considère ces verbes comme précédant l'action, on se sert du futur antérieur : *ego si potuero, faciam vobis satis*, et le b.latin dit de même : *faciant celeri quod voluerint Form. M.* 2, 1; *si nolueritis, non aliter fiat* 1, 29; *servus per pugnam se defendat, si potuerit* Liutpr. *Leg* 2, 5. Des chartes espagnoles, d'accord en cela avec la langue vulgaire, emploient le futur antérieur avec les verbes les plus différents, par ex. *sit tibi, vel qui post te egerint vitam, traditum Esp. sagr.* XVI, 428 (ann. 916); *ut, dum vixero, habeam hoc totum* XXVIII, 289 (ann. 1046). Le passage connu de la Bible *cum feceris eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua* est rendu en v.espagnol par *quando feceries limosna, que non sepa la tu siniestra lo que face la tu derecha Cast. de D. Sancho* 222[b]. L'emploi de ce temps n'est pas observé avec moins de rigueur dans la *Vita S. Euphros.* (VIII[e]-IX[e] s.), par ex. *si ambulavero in monasterio puellarum, pater meus querit me, et si invenerit, trahit me de monasterio, Revue des langues rom.* II, 56.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Proposition conjonctionnelle pure.

Ainsi qu'on l'a remarqué plus haut, il existe des constructions syntactiques où la conjonction ne revendique pour elle-même aucun sens, et n'a d'autre but que d'unir en un tout grammatical deux propositions qui s'accordent ensemble au point de vue logique. Cette conjonction, que son manque de signification propre rend analogue au pronom relatif, est *que*, et l'on pourrait nommer les combinaisons qu'elle sert à former propositions conjonctionnelles absolues ou pures, pour les distinguer des combinaisons dans lesquelles cette copule donne à une idée adverbiale la force conjonctionnelle. La proposition secondaire fournit à la proposition principale son sujet ou son régime, ou bien sert à la détermination plus précise d'un membre de phrase; dans certains cas, *que* tient exactement lieu du relatif, ce dont il sera encore parlé à propos de la phrase relative. — Le valaque emploie plusieurs particules de liaison : *cę* répond généralement au latin *quod* ou remplace la construction de l'accusatif avec l'infinitif, *sę* a plus de la signification de *ut, ca* est le plus souvent préposé à *cę*.

1. Proposition secondaire dans le rapport du *nominatif*. — Ce cas se présente après des verbes *impersonnels* ou des phrases impersonnelles : ital. *accade spesso che l'uomo s'inganna*; *siegue da ciò che voi siete senza colpa*; *è vero ch'egli è morto* etc. Le valaque emploie *sę,* par ex. *trebue sę* (*oportet*), *lipseśte sę* (*opus est*), *è tirnp sę* (*tempus est*). — Ici il convient de rappeler que les expressions qui indiquent une prétention, comme « il convient, il est nécessaire, il est possible, il me plaît (c.-à-d. je veux) », se construisent avec le subjonctif. Ital. *convenne che là venisse con noi* ; *degno ben è che 'l nome pera Pg.* 14, 29; *non bisogna ch'io ve lo dimostri con parole*; *l'asta è forza che si spezzi*; *è uopo che ben si distingua.* Esp. *conviene que lo hagais*; *es razon que obedezcas*; *es bien que lo sepas* ; *es menester que lo cuentes*; *es justo que un mismo zelo os inflame*; *no es posible que venga mas* ; de même aussi en portugais. Prov. *se cove qu'om los assai Choix* IV, 3; *nous esta be quem fassatz mal traire* I, 338; *dregz es qu'ieu refranha* III, 99; *ops m'es*

que y tenda 472; *mestier es que sierva* V, 36; *me platz que manje* IV, 67. Fr. *il est juste qu'il soit puni*; *il faut que vous lui obéissiez*; *il n'est pas nécessaire que vous sortiez*; *il est possible qu'il soit resté chez lui*. Après « il semble », l'italien, de même que le provençal, emploie surtout le subjonctif, l'espagnol et le portugais se servent surtout de l'indicatif. Ital. *chi è quel grande che non par che curi l'incendio? Inf.* 14, 46; prov. *par que nous en venga res Choix* IV, 8; *m'es veiaire qu'ieu senta* III, 84; *me par qu'a razon respos es* IV, 36. Esp. *parece me que no era bien*; franç. *il paraît que vous avez tort*; *il me semble que je le vois* (*il me semble* et les formes pareilles ne peuvent être suivis que de l'indicatif).

2. Proposition secondaire dans le rapport de l'*accusatif*. — Cette construction est appliquée : 1) Après les verbes qui ont le sens d'*éprouver*, de *dire* et de *signifier*. Au point de vue du mode, voici ce qu'il faut observer : *a*) Après « voir, entendre, sentir, savoir, penser » et autres verbes analogues qui expriment une conviction, on emploie partout l'indicatif. Ex. ital. *vedo, odo ch' egli è bugiardo*; *so che non vi piace*; *penso che avete ragione*; il en est de même en espagnol, en portugais, en provençal, en français, et aussi en valaque où la particule usitée est *cę*. Si la proposition principale est conditionnelle ou négative, c'est le subjonctif qui est appliqué le plus habituellement : ital. *se vedete che cerchino d'ingannarvi*; en français notamment *ignorer, dissimuler* prennent ce dernier mode, tandis que *ne pas ignorer, ne pas dissimuler* prennent l'indicatif. Après « croire » l'usage est hésitant, même le temps auquel le verbe est employé influe sur le choix du mode. Ex. Ital. *credo che viene*; *credo che sia necessario*; *credo ch'ei credette ch'io credesse Inf.* 13, 25; *credeva che venisse*. Esp. *creed que yo lo sé*; *creo que lloverá esta tarde*; *siempre he creido que la cosa es verdadera*. Prov. *crei que planha Choix* IV, 40; franç. *je crois qu'il a tort*; *je crois que ce soit l'autre* Corn. *Ment.* 1, 4 (Voltaire blâme ce subjonctif); *nous croyons qu'il était mort*. La proposition principale négative amène ici aussi le subjonctif : ital. *non credo ch'egli più m'ami*; franç. *je ne crois pas qu'il réussisse*. — *b*) Après « espérer, craindre, douter » on a le subjonctif ou le futur de l'indicatif. Ital. *sperava che dovesse esser pace*; *spero che lo rivedremo*; *temo che la venuta non sia folle Inf.* 2, 36; *dubito che il nostro amico venga oggi*. Esp. *espero que habremos de ser buenos*

amigos; *temo que no se vuelva*; *dudo que sea rico*. Prov. *non ai esperansa que i an reys ni princeps Choix* IV, 56; *tem qu'amors l'aucia*; franç. *j'espère qu'il viendra bientôt*; *je me flatte qu'on le fera*; *je crains qu'il ne vienne pas*; *je doute que vos raisons le satisfassent*. — *c*) Après « dire » et d'autres verbes qui indiquent une communication de la pensée, on emploie partout l'indicatif, même là où, comme nous l'avons vu plus haut (p. 299), on rapporte le dire d'autrui. Ital. *vi confesso che l'ho fatto io*; *egli disse che io aveva ben fatto*; *il re ha pubblicato che, s' alcun la difesa di lei piglia, l'avrà per moglie Orl*. 4, 60. Esp. *yo confieso que os debo la vida*; *replicó que aquel era el decoro mas conveniente*. Prov. *ieu dic quel* (c'est-à-dire *que lo*) *bes amoros es maier*; *me dis que mos chantars li plai Choix* III, 86; *el respos que avia tot lo sen perdut* V, 77; v.franç. *cil dient que nel feront Brut* I, p. 298; franç.mod. *on dit que la paix est conclue*; *j'avoue que cela est surprenant*; *il assure qu'il le connaît*. Si la proposition principale est négative, c'est le subjonctif qui suit : ital. *non dico che voi l'abbiate fatto*; prov. *ieu non dic ges que ma dona erguelh aya Choix* III, 13; franç. *je ne dis pas que vous l'ayez fait*[1]. Le valaque est la seule langue qui emploie le subjonctif pour citer une opinion : *au rępuns el mie cum cę aceasta se fie cu neputintzę* (il me répondit que [propr. : comme que] cela est impossible), comp. Clemens, *Gramm*. § 155. — *d*) Après « vouloir, désirer, prier, ordonner, permettre, défendre, promettre », de même qu'après les *verba dicendi* qui se rap-

1. Quand on cite une réponse sous la forme indirecte, on peut employer *que* sans verbe : ital. *la cameriera disse che volentieri Dec*. 7, 9; esp. *preguntóle que buscaba? respondió que á unos caballeros*, et de même souvent. Pour citer directement la Vulgate emploie une construction avec *quia* qui est un grécisme, par ex. *ille dicebat quia « ego sum »* (ὅτι ἐγώ εἰμι). Cet usage se continue dans le b.latin, on trouve ainsi *dicens quia « dedi arrham »* Gr. Tur. 4, 47; *dixerunt quia « nos testes sumus »* Marc. 779 (ann. 843); *dicens quod « iste mihi abstulit »* ibid. 783 (ann. 850); *dicentes quia « ullum hominem non invenimus » Esp. sagr*. XIX, 376 (ann. 987); *dicit et quod « ego scio, quia et credere potes » L. Long*. Il n'est pas devenu familier aux langues vulgaires, bien qu'elles en présentent quelques exemples : prov. *Dreitz dis que « qui men, es mos enemicx » LR*. 1, 458; *li dis que « vos es trop valens » Choix* V, 161; *us Sarrazi s'en vay al almiran comtier que « mortz es Sortibran, que tant aviatz en chier » Fer*. 4703; v.franç. *li dist ensi k' « il couvient ensi moi » R. Flor*. p. 38; esp. dans une bible : *él decia que « yo soy »*.

portent au vouloir, auquel cas le latin emploie presque partout *ut* avec le subjonctif, c'est aussi ce mode qu'on applique. Voici seulement quelques exemples. Ital. *voglio che siate sicuro della mia affezione*; *prego, desidero che m'aspettiate*; *egli ordinò che ciò si facesse*; *consento che voi lo facciate*; *la legge vieta che si seppellisca nella città*; *ditegli che venga*. Esp. *quiero que lo hagais*; *os suplico que me dexeis*; *mandó que tomasen sus espadas*; *no dexo que te vayas*; *prometióles que las regalaria*; *replicó que entrasen*; *nos dixo que no nos maravillasemos*; il en est de même en portugais et en provençal. Franç. *la loi veut que vous obéissiez*; *je désire que vous ayez raison*; *je vous prie que cela n'arrive plus*. La particule propre du valaque est ici *sę* avec le subjonctif, cependant on se sert aussi de *cę* : *vreu sę vedem* (*volo ut videamus*); *te rog sę mi dai* (*te rogo ut mihi des*); *m'am rugat lui cę zicę* (*mandavi ut diceret*); *aś poftì ca sę nu știe nimenea* (*vellem ut nemo sciret*), exemple dans lequel *ca* s'unit à *sę*. — 2) On peut aussi reconnaître ce même rapport de la proposition subordonnée après divers autres verbes qui régissent l'accusatif, comme *faire, opérer, éviter* et leurs négations; on emploie ici le subjonctif comme en latin après *ut, quin*. Ital. *fate che egli a me vegna*; *non posso fare che non me ne dolga*. Esp. *hizo que aquellos señores se sentasen*; *hicele que se retirase*; *no podia escusar que no buscase*; *debemos evitar que no agravemos el mal*. Val. *fę sę intrę* (*fac ut intret*).

3. La construction latine qui consiste à placer un *relatif* ou une *particule interrogative* dans le rapport de l'*accusatif* ou du *nominatif* avec l'infinitif, est rendue dans les langues nouvelles par une double phrase, c'est-à-dire qu'elles expriment l'infinitif par un verbe fini dépendant de *que*. Ital. *colui ch'io credea che tu fossi* (*quem te esse putabam*) *Inf.* 19, 77; *le opere che pajono che abbino in se qualche virtù* Mach. *Disc.* 1, 33. Esp. *la arrogancia que dicen que suelen tener los Españoles Nov.* 10; *esta suerte es la que el cielo quiere que yo tenga Nov.* 7; port. *aquellas grandes honras que sabeis que no mundo ganhei Lus.* 6, 32. Prov. *cill qu'ieu dic qu'aiso fan Choix* IV, 96; *qual vos par que sion maior?* 11; franç. *voilà des raisons qu'il a cru que j'approuverais*. La répétition de ce *que* ne choque pas, et on la trouve dans les meilleurs auteurs; cependant pour l'éviter on peut employer l'infinitif. Ital. *il che io giudico esser verissimo*;

il tempo, il quale dicono esser padre d'ogni verità. Esp. *el qual se dice haber muerto* (*qui mortuus esse dicitur*); *de quien se acordó haberle dicho*. Franç. *cette chose que nous avons dit appartenir à lui* (voy. p. 229). On admet aussi la suppression de la conjonction devant le verbe fini. Ital. *che dice* (*che*) *si chiama Pietro* (*qui Petrum se appellari dicit*); *questi che vuole* (*che*) *non sia lodato alcuno* (*ille qui neminem laudari vult*). Esp. *que dice* (*que*) *se llama Lorenzo* etc., comp. plus bas § 8.

4. On ne peut concevoir la proposition secondaire dans le rapport du *génitif* qu'après certains substantifs et adjectifs, comme ital. *ho speranza che*; *questi è degno che*; mais la langue identifie la plupart du temps ces expressions à de simples idées verbales : *ho speranza* = *spero, ho paura* = *temo, è degno* = *merita*. Au contraire, la proposition accessoire répond dans beaucoup de circonstances à un substantif accompagné de la préposition *de*, et par là, dans les cas où *de* désigne le motif, au latin *quod*; certaines langues ont l'habitude de faire dans ces cas précéder la phrase dépendante de la préposition. Le mode peut être l'indicatif ou le subjonctif : l'emploi de ce dernier est amené surtout par des verbes qui expriment un étonnement, une joie ou une affliction. En italien, on emploie simplement *che*, par ex. *mi maravigliava che cotanto ti dilettassi di questa cosa* (*mirabar te tam valde hac re delectari*); *Varrone si maravigliò e dolsegli che tutto il pretorio l'avesse udito Dec.* 10, 8; *godo che mi ami*; *si rammaricano che egli debba rimanere lor signore*. L'espagnol se sert de la combinaison *de que*, par ex. *de lo que yo me maravillo es de que mi jumento aya quedado libre DQuix*. 1, 15; *he de gustar mucho de que lo sepais*; *perdoname de que me tome licencia para responder*; *se olvida de que nació libre*; *disculpóse de que jamas habia entrado*; *me quexo de que*; *blasono de que* etc. Surtout après des substantifs et des adjectifs : *es tiempo de que respondas*; *yo tendré cuidado de que os hagan sabidor dello*; *seguro de que no los hallarian*. Toutefois cette langue omet aussi le *de* : *gracias á Dios que llega* (non pas *de que*); *deseoso* ou *sospechoso que le siguiesen*. Le portugais applique *de que* au même usage. Le provençal met le simple *que* aussi après des substantifs : *meravil me que auza estar Choix* IV, 55; *pot escusar se que non sia GO*. 317[b]; *ai cor quem recreya Choix* III, 5; *luecx es e sazos que anem servir* IV, 93. Il donne ailleurs la pré-

férence à son *quar* causal qui est synonyme du lat. *quod* : *non aia dol car lo pert* (*non doleat, quod perdiderit*) *GO.* 250[a]; *mot m'agrada quar vos ai trobada Choix* III, 463; *nous* (= *no vos*) *sia greu car vos am* V, 49[1]. Le français se sert également de *que*, qui peut être développé en *de ce que* : *je m'étonne qu'il ne voie pas le danger*; *je suis fort aise de ce qu'il écrive si bien*; *je suis fâché que vous ne m'ayez pas prévenu*; *donnez-vous de garde qu'on ne vous trompe*; *je suis persuadé que c'est un très-honnête homme* etc. Au franç. *que* répond le valaque *cę* : *bucurę te cę* (*gaude quod*); *mę mir cę* (*miror quod*).

5. La proposition secondaire se présente à peine dans le rapport du *datif*, pris comme cas personnel. Mais de même que certains verbes prennent un régime complémentaire qui indique l'action avec la préposition *ad*, ils peuvent aussi gouverner une phrase entière par l'intermédiaire de *que*, et dans ce cas l'espagnol prépose encore spécialement à *que* la particule *á*. Le mode appliqué ici est le subjonctif. Ex. Ital. *voi m'avete stimolato che io d'amare questa mia amiga rimanga Dec.* 5, 8; *io l'ammoniva che lo dicesse.* Esp. *me ha obligado á que yo no le encubra Nov.* 3; *yo te exhorto á que prosigas*; *me forzaron á que yo creyese*; *esperaba á que viniese*; *acudid á que ella os pague* Cald. I, 14[a]; *me persuado á que otra vez te he visto* ibid. 12[b] (où seul l'indicatif pouvait être employé); port. *exhortar a que* etc. Le français donne la préférence à l'infinitif : *on l'exhorte à faire son devoir*; *il persiste à rester*; mais on dit aussi *il est accoutumé qu'on lui donne à travailler*. — La proposition finale tient de près à cette combinaison, mais comme la simple copule ne lui suffit plus, nous ne pourrons en parler qu'au chapitre suivant.

6. La proposition secondaire après des adjectifs et des adverbes d'intensité exprime l'*action* de l'attribut compris dans la proposition principale : dans cette combinaison, le latin *ut* avec le subjonctif est rendu par *que* avec l'indicatif. Des expressions intensives de ce genre sont par exemple ital. *tanto, intanto, tale, talmente, sì, così*, esp. *tanto, tan, tamaño, tal, así*, franç. *tant, tel, tellement, si*. On ne doit pas employer les composés qui marquent expressément une comparaison, comme

1. Des traductions du latin emploient *car* dans d'autres circonstances aussi : on trouve par ex. *auvisz car jeu vos dissii* (*audistis quia ego dixi vobis*) *Év. de Jean* éd. Hofm.

ital. *altretanto* (aussi grand), *altretale, altresì,* pr. *atretan, atretal, atresi,* franç. *autant, aussi, ainsi*; ces mots prennent place dans la proposition comparative. L'intensité est aussi exprimée par des substantifs qui, ne désignant par eux-mêmes que le mode et la qualité, se passent de tout adjectif intensif : ital. *in guisa, in maniera, in modo* (au lieu de *in tal guisa, con sì fatta maniera*), esp. *de modo, de manera, de suerte,* franç. *de manière, de sorte.* Dans cette dernière langue *si que* et *tant que* ne s'emploient que dans certaines conditions : quand il s'agit d'intensité, la proposition principale doit être positive, quand il s'agit de comparaison, elle doit être négative : *il est si sage qu'il n'a pas son pareil*; *il a tant de richesses qu'on ne les saurait compter*; *il n'est pas si sage que son frère*; *il n'a pas tant de richesses que vous.*

7. Une tournure qui présente de l'analogie avec la proposition relative est celle où la proposition subordonnée, avec la copule en tête, ajoute à un objet de la proposition principale un *rapport qui le détermine avec plus de précision.* On dit par exemple ital. *la trovai sul letto che ella dormiva* (tandis qu'elle dormait, dormant); *mi ritrovai in una selva oscura che la diritta via era smarrita Inf.* 1, 2; *come mastin ch'ultimo giugne al bue . . . che trova sol le corna Orl.* 14, 37. Esp. *aquellos que mueren que no fazen testamientos FJ.* 67[a]; *harallonle en el patin que queria cavalgar SRom.* 11; *yo le vi que presidia*; port. *como dama que foi mal tratada, que se queixa e se ri Lus.* 2, 38; *como menino da ama castigado, que quem o affaga o choro lhe accrescenta* 2, 43. Prov. *ben la volgra sola trobar que dormis Choix* III, 55; *cen domnas sai que cascunam volria tener ab se* P. Vid. p. 84; *el estava ab sa moiller que mais de lieis nos* (= *no se*) *partia Choix* V, 98; v.franç. *e li sainz s'esveilla qu'il fu en esfreur TCant.* 93, 5; franç.mod. *je lui parlai qu'il était encore au lit* (où *que* est pris pour *lorsque*). Val. *eu am vezut pre frate tęu cę au scris carte.* Comp. m.h. all. *sint wol drîzic, daz man âne angest sande ir islîchen* (ils sont bien trente dont chacun pourrait être envoyé sans crainte) Ulr. v. Licht. p. 148, comme prov. *ac n'i trenta que cascus plora Jfr.* 76[b]. Le verbe de la proposition secondaire pourrait être aussi remplacé par un gérondif : *la trovai dormendo*; *mi ritrovai essendo la via smarrita.* Parfois on ne voit pas clairement si l'on a affaire à la conjonction ou au pronom *que.* — Si les deux phrases sont *négatives,* la seconde

exige le subjonctif, et il en résulte une combinaison qui peut se comparer au latin *non ... ut non* ou *non ... quin*. Ex. Ital. *non posso lodar uno che non lodi tutti* (*non possum laudare unum, ut non laudem omnes*); *tu non cadrai ch'io non caggia teco* (*non cades, quin cadam tecum*); *nè mai sarebbero iti che non avessino persuaso ai soldati* etc. Mach. 1, 14. Esp. *nunca me hallé con ellos que no estuviese seguro*; port. *não correo muito tempo que a vingança não visse Pedro Lus.* 3, 136. Prov. *messonja no-s pot cobrir que no-s mostre qualque sazo PO.* 62; v.franç. *ils ne passent en ville qu'on ne les voit gabant QFA.* 444; *n'en mentirai que je n'en die tot le voir Ren.* II, p. 173; *nus ne remest que tuit ne soient a l'ors batre* (aucun ne resta, au contraire tous allèrent combattre l'ours) *Ren.* I, p. 344; fr.mod. *je ne m'en irai point que vous ne veniez avec moi.* Cette construction rappelle le v.h.all. *denne ni kitar parnô nohhein den pan furisizzan, ni allerô mannô welîh ze demo mahale sculi* (aucun fils des hommes ne doit manquer à l'invitation, bien au contraire ils doivent tous être jugés).

8. *Omission de la conjonction.*— Deux propositions peuvent aussi exprimer le même assemblage d'idées sans mot de liaison, et le roman n'est pas peu porté à se servir de cette expression elliptique. Il faut distinguer trois cas. 1) Les deux propositions sont grammaticalement séparées, le verbe de la seconde (de la proposition complémentaire) est conséquemment à l'indicatif: ital. *ben credo, savete vera moneta divisare da falsa Choix* VI, 311; *sacciate, eo pero PPS.* I, 441; *veggendo i Fiorentini, per forza non la poteano avere* Malesp. c. 53. Esp. *sepas de mi, non puedes nulla cosa levar Choix* VI, 311. Prov. *ben sai, mon lausars pro.nom te* III, 160; v.fr. *sachiez de fi, n'est failli* Thib. 123; *quant l'arcevesque vit, tuit se tindrent al rei TCant.* p. 102; *ore veit li patriarches, deus i fait vertut Charl.* v. 196; *quant il oient, Tristran s'en vet* (*vait*) *Trist.* I, p. 142. Cette construction s'applique après les *verba sentiendi*, mais plutôt dans la période ancienne des langues. La même ellipse, si ce nom peut s'appliquer au procédé en question, a lieu en provençal et en v.français; elle est aussi extrêmement fréquente dans la proposition d'intensité (voy. plus haut § 6). On trouve par exemple *ella's tan bella,* (*que*) *reluz ent lo palaz Boèce* 162; *adoncx remanc si esbaitz, no sai on vauc Choix* III, 202; *sa beutatz resplan tan fort, nuegz n'esdeve jorns* 38; *ieu sui hom*

d'aital natura, no vuelh l'onor 28; v.franç. *tel plenté, ja par home n' erent nombré Brut* II, p. 132; *qui a tel cuer, plus chante au bois FC.* I, 302; *tant ont foui, le mireoir ont desterré SSag.* p. 160; *vostre amor mi destrent si, mors suis, se n'aveis merci Rom.* éd. B. 162. Comp. v.ital. *tanto è saggia, non credo che distornasse di ciò che m'impromise PPS.* I, 67; *certamente è tanta (la gioja) non ha dove s'asconda* 191. — 2) Le verbe principal est intercalé dans la proposition accessoire comme une parenthèse et forme une seule proposition indépendante; c'est là un usage fort répandu. Lat. *nemo posset, sat scio, hanc perpeti*; *fiet aliquid, spero*; *male, credo, mererer*; *narra id, quaeso, quid sit.* Ital. *voi stessi serbate, prego, ai prosperi successi Ger.* 5, 91; *sono parole, credo, assai chiare.* Esp. *entendieronse, creo, estas artes*; *pernotar, asmo, se debe* J.Enz. 34[b]; *esa gana que dices, te ha venido Nov.* 12; *ya, me parece, vuelve mi hermano.* Franç. *j'ai pu, vous le savez, vous laisser échapper* Corn. *Cinn.*; v.franç. (surtout *espoir*) : *ja, espoir, gré ne l'en saurai.* — 3) Les deux propositions sont unies grammaticalement par le fait que le verbe de la seconde est au subjonctif. Cette construction aussi est latine et d'un emploi fréquent : *oro dicas*; *velim existimes*; *concedo sit dives*; *jube mihi respondeat*; *fac intelligam*; *me ames oportet*; *fremant omnes licet.* On en a de nombreux exemples en roman, surtout à la période ancienne. On peut avoir dans la première proposition des verbes de toute nature. *Eulalie* présente déjà *non la pouret omqi pleier* (*que*) *la polle non amast*; et *Boèce* : *no es obs* (*que*) *fox i ssia alumnatz* 164; *fasia en so sermo* (*que*) *creisson deu* 23. Exemples ital. : *pregolla caramente la tenesse celata* Malisp.; *non volle fosse recato in luogo sacro* ibid.; *l'aria par di faville intorno avvampi Ger.* 1, 73; *in dee non credev'io regnasse morte* P. *Son.* 270; *spera vedal colei* (al. *vedel*) *Cz.* 22, 5; *nè spero i dolci dì tornino Son.* 100; *temendo no'l mio dir gli fusse grave Inf.* 3, 80; *dubitava forte non gl'ingannasse Dec.* 1, 1; *pregandolo glielo dicesse* 5, 9; *le comandò si uscisse di Roma* Mach. *Disc.* 1, 13. Esp. *es fuerza te quiera á ti* JEnz. 22[b]; *es bien haga fiestas* Cald. I, 139[a]; *no creo las rosas sean tan fermosas* voy. *Choix* VI, 310; *guarda tal engaño no te prenda* S. *Prov.* 194; *le habia pedido le dexase*; *ordenóle le entretuviese y* QUE *le pusiese*; *les aseguró estuviesen seguros*; de même port.

prouvera a Deos fora assi S. de Mir. I, 82. Prov. *no sembla sia corals amics Choix* I, 341 ; *miels fora fosses campios* ibid. ; *volgra moris PO.* 251 ; *non crei pieier mortz sia Choix* IV, 17 ; *ar es sazos fassam son mandamen* 91 ; *gara nom sia celat Fer.* 844 ; v.fr. *et quide ce soit faerie Choix* VI, 308 ; *defent nes tiengiez mie TCant.* p. 23 ; *ne puus (peux) lesser nel die Charl.* 683 ; *c'estoit avis li mons deust fenir Gar.* I, 41 ; ce procédé était encore usité au xv[e] siècle (*Choix* VI, 309), il est maintenant abandonné. Le bas latin l'appliquait rarement, voy. par exemple *rectum est, regalis potestas illis tuitionem impertiat HL.* I, 29 (ann. 795) etc. Sur ce point encore, le vieux haut allemand se rencontre avec le roman, car il supprime facilement la conjonction après des verbes impersonnels, des *verba sentiendi* et *significandi*, et d'autres encore. Otfried dit *thâhta, iz imo sâzi* (il pensait qu'il lui convenait) 1, 8, 12 ; *kundt er imo in droume, er thes wîbes wola goume* (il lui annonça en songe de prendre bien garde à la femme) 1, 8, 20 ; *iagilîh bimîde, inan thiu akus ni snîde* (que chacun prenne garde que la hache ne le coupe pas) 1, 23, 58. — Il sera parlé, au chapitre de la proposition relative, de l'ellipse de *que* devant la négation, ce qui équivaut au latin *quin*[1].

9. *Rapport avec l'infinitif.* — A la proposition composée formée au moyen de la copule *que* répond matériellement la proposition simple suivie d'un infinitif, et il n'est pas rare que l'une de ces formes de proposition se présente à la place de l'autre. On peut dire par exemple en italien : *lo vedo venire* et *vedo che viene* ; *confesso di conoscerlo* et *vi confesso che lo conosco* ; et en français de même : *il assure le connaître* et *qu'il le connaît* ; *je confesse avoir tort* et *que j'ai tort*. Cependant cet échange de formes n'est pas du tout indifférent. Si le second verbe n'a pas de sujet qui lui soit propre,

1. La répétition de la particule de liaison après une proposition incidente n'est pas absolument rare, au moins en v.français, par ex. *afin* QUE, *se riens vous envoie,* QUE *vous li estoupez la voie,* voy. les notes de Tobler sur le *Chev. au lion* p. 14 ; *croy bien* QUE, *si le roy eust voulu,* QU'*elles y eussent été* Monn. *Chrest.* I, 147 ; *je vous prie* QUE, *si je meurs,* QUE *vous vous monstriez amy de ma femme* ibid. Ital. *avvenne un giorno* CHE, *domandandone ella molto istantemente,* CHE *l'uno de' fratelli disse* etc. Bocc. (Blanc 588). Esp. *vió que todas las feridas que dieron los moros á aquel caballero que andaba lidiando,* QUE *todas las tenia Antolinez* etc. *Cast. de D. Sancho* 94[b]. On doit pouvoir trouver ailleurs encore de ces pléonasmes qui caractérisent le langage vulgaire.

on s'en tient généralement à la proposition simple : au lieu de *voglio sapere, spero di vedervi,* on ne dirait pas aussi bien *voglio ch'io sappia, spero che vi vedrò,* et il en est de même dans les autres langues. Les phrases avec l'infinitif pur ne tolèrent en aucune façon l'échange de ce mode contre un mode fini. Si le second verbe possède un sujet propre, on ne peut en général appliquer que la forme de la proposition composée : ital. *voglio che voi lo facciate* ; fr. *j'espère que vous viendrez* ; cependant le second membre de cette proposition peut être rendu, suivant les circonstances, par l'accusatif avec l'infinitif : *dico lui esser perduto* etc. Plusieurs verbes impersonnels aussi admettent cette transformation de la proposition composée en proposition simple : au lieu de ital. *conviene ch'io renda ragione* ; *bisogna ch'io vada* ; franç. *il faut que vous veniez de bonne heure* ; *il est nécessaire qu'on l'en fasse sortir,* on peut dire aussi bien *mi conviene render ragione*; *bisogna andare*; *il faut venir de bonne heure*; *il est nécessaire de l'en faire sortir*.— La transformation de l'accusatif avec l'infinitif en une proposition complète commençant par *quod, quia, quoniam* est un trait caractéristique de la Vulgate qui a son origine dans le gr. ὅτι, car dans le Nouveau Testament (grec) l'accusatif avec l'infinitif est déjà assez rare. On trouve par ex. *audiret quod regnabat* (ὅτι βασιλεύει) ; *coepit dicere ad illos quia hodie impleta est haec scriptura* (ὅτι σήμερον πεπλήρωται ἡ γραφή) ; *videret quoniam illusus esset* (ὅτι ἐνεπαίχθη). Ce procédé communiqué au latin se présente déjà souvent chez des écrivains comme Pétrone (*scio quod, video quod, dico quod*), et dans les plus anciennes chartes on dit régulièrement : *notum sit, quia dominus tradidit* etc. Bréq. 5ª (ann. 497) ; *scimus, quia locus iste intemperatus est* 21ᶜ (ann. 523) ; *cogitans, quia attribuerentur* 63ª (ann. 566) ; *cognitum est, quod* etc. 69ᶜ (ann. 572); *ad notitiam cunctorum pervenire jubemus, quoniam adiit* etc. 64ª (ann. 673) ; *manifestum est multis, quoniam* etc. Tir. 29ª (ann. 789); et de même partout. Cet usage b.latin a sans aucun doute sa source dans la langue populaire ; la réduction de la proposition infinitive à la proposition composée a dû se produire très-facilement, mais moins par suite de la chute des flexions (en tant qu'elle entraînait la confusion du nominatif et de l'accusatif) qu'en vertu de la tendance générale à décomposer les tournures simples en locutions périphrastiques.

CHAPITRE TROISIÈME.

Propositions conjonctionnelles adverbiales.

Les propositions conjonctionnelles adverbiales ajoutent à la proposition principale, qui à elle seule forme un tout complet, une détermination plus précise, une circonstance accessoire (il fait chaud parce que le soleil brille; je viendrai quand je le pourrai), et s'unissent à elle au moyen de conjonctions qui ont un sens déterminé, comme en latin *quum*, *quando*, *dum*, *priusquam*, *postquam*, *simulatque*, *quoad*, *donec*, *quia*, *quoniam*, *quod*, *si*, *etsi*, *ut*, *quasi*. Mais dans les langues filles, conformément à leur méthode ordinaire, les rapports des propositions secondaires sont rendus, non plus par ces anciennes conjonctions, mais par des combinaisons nouvelles : la particule de liaison *que* se joint à un adverbe ou à une préposition, et souvent même en vient à ne former qu'un mot avec ces particules, voy. p. 296). Les combinaisons de ce genre les plus importantes se rapportent au temps, au motif, au but, à la condition et à la concession, enfin au mode. Puis d'autres rapports encore de la proposition secondaire avec l'attribut de la proposition principale peuvent être marqués par diverses prépositions : ainsi en italien par *in ciò che*, *senza che*, *eccetto che*, *secondo che*, esp. *en que*, *con que*, *sin que*, *excepto que*, *segun que*, franç. *en ce que*, *avec ce que*, *sans que*, *excepté que*, *outre que*, *selon que*, mais c'est à peine si la syntaxe a quelque chose à dire à leur sujet. Dans beaucoup de cas la copule est suppléée par l'esprit, en sorte que par exemple ital. *ancora*, *avvegna*, *acciò*, *mentre*, *poi*, esp. *mientras*, *pues*, *segun* suffisent à marquer la liaison. — A propos de ces assemblages de propositions, il est une circonstance importante à observer. Quand la proposition principale est placée *après* la proposition secondaire, ce fait n'a pas pour conséquence une interversion dans l'ordre des mots comme en allemand (*da es regnet, bleiben wir zu Hause*); et dans ce cas des adverbes démonstratifs ne précèdent cette proposition que pour indiquer des rapports de temps comme le latin *tum* (ital. *allora*, franç.

alors, pr. *donc*, esp. *entonces*). Cependant l'ancienne langue, pour marquer l'insistance, préposait d'ordinaire certaines particules au second membre de la proposition, lorsque le premier avait une valeur temporelle, causale ou conditionnelle. Ces particules sont *sic* et *et*. Exemples de SIC : Ital. *quando li venne dinanzi, sì la presentò CN.* 124 ; *poichè tu non vogli dimorare meco, sì ti farò grazia* 41 ; *s'io fossi ben certo di avere vittoria, sì non combatterei* 142. Prov. *can lo paire moric, sil laisset mol ric Choix* V, 150 ; *s'ils eran aytals iiij, sils* (*si los*) *conquerria ieu Fer.* 976 ; v.franç. *quant il veneit devant le rei, si li soleit li reis demander LRs.* 107 ; *in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai eo* dans les *Serments*. Dans l'ancienne prose française et provençale, ce *si*, dans le second membre de la proposition, est presque aussi fréquent que *so* en allemand, et l'on trouve dans le plus ancien b.latin déjà *dum ... sic, cum ... sic* rapportés l'un à l'autre, par ex. *dum interpellasset ... sic traditi sunt* Mur. II, 665[a] (ann. 787) ; *cum ordinaremus . . . sic invenimus HL.* I, 114 (ann. 862). Le valaque *și* s'emploie de même. Ce *si* sert encore de la même manière à introduire l'attribut après des propositions qui servent de sujet, ou des propositions relatives qui dépendent du sujet ; c'est ce que Tobler a montré par des exemples du vieux français comme *qui se vialt, si l'oie* ; *hom qui riens n'a, si est tenus por vil* ; voy. *Li dis dou vrai aniel* p. 24. — 2) Exemples de ET (alors) : ital. *quando veggio gli altri cavalieri arme portare, ed io tutto mi doglio PPS.* I, 15 ; *poichè fu morto Otto, e gli elettori elessono Arrigo* Malesp. cap. 53 ; *poichè tu così mi prometti, e io la ti mostrerò Dec.* 3, 4 ; *posciachè voi mi promettete . . . e io il vi dirò* ibid. 1, 1 ; *perchè tu vuoi . . . e io il dirò* 2, 9 ; *se Arrigo fue nimico della chiesa, e questo Otto fue pessimo* Malesp. c. 89 ; *se dirà la saracina, ed io dirò CN.* 116 ; *stando uno tempo, ed elli vide uomini CN.* 68. Prov. *quant las an en bailia, et ill las fan morir Choix* IV, 308 ; *con il van aissi parlan, et Estoutz venc esperonan Jfr.* 60[b] ; *per so car li nominatiu son plus salvatge . . . et darai vos en semblanz* (je vais donc vous en donner des exemples) *GProv.* 77 ; v.fr. *et quant ce vint as lances baissier, et li Greu lor tornerent les dos* Villeh. 201, l. 19 ; *quant l'en demandoit au bricon . . . e Maimon le chat apeloit FC.* II, 167. Cet *et* n'est employé que lorsque les deux propositions ont des sujets différents, et semble destiné à faire ressortir le second sujet.

1. PROPOSITIONS SECONDAIRES DE TEMPS.

1. QUUM, QUANDO. — 1) Le roman QUANDO (franç. *quand*, val. *cund*), qui exprime aussi le sens de *quum*, sert à indiquer le temps en général et s'unit à tous les temps du verbe. En espagnol le rapport de la proposition accessoire avec la proposition principale est souvent mis en relief au moyen de prépositions ; c'est ce qui a lieu ici : *ensiemplo de quando la tierra bramaba* (histoire de la terre qui mugissait) Rz. 88 ; *por ganar amigos para quando despertemos* (litt. pour quand nous nous réveillerons, c.-à-d. pour le temps de notre réveil) Cald. I, 19ª. La répétition de l'adverbe *quando* équivaut en italien, espagnol et portugais au lat. *nunc . . . nunc*. — 2) D'autres expressions destinées à rendre la même idée sont : it. ALLORCHÈ et QUALORA : *io credea che tu fossi, allor ch'io feci'l subito dimando* *Inf.* 19, 78 ; *qualor si rasserena il cielo, il sol traspare* ; pr. LANQUAN, QUALORA *Boèce* 166 ; QUORAS 185 ; fr. LORSQUE et le poétique ALORS QUE[1]. Ces mots aussi peuvent accompagner tous les temps. — 3) Un synonyme de *quando* est la particule comparative COME, COMO, COMME (cf. *ut*, ὡς) ; elle passe au sens de *ut primum*, et en ce cas elle appelle volontiers en italien son corrélatif *così* dans la proposition secondaire. Ex. *com' io fui dentro, l'occhio intorno invio Inf.* 9, 109 ; *come tu mi senti, così tu il fà entrare Dec.* 8, 8 ; *come pria* (*ut primum*) *si scopre, il suo splendor sì gli occhi assalta Orl.* 3, 67. Esp. *como fué creciendo Isabela, aquella violencia se tornó en deseos Nov.* 4 ; *y assi como Don Quixote los vió, dixo á su escudero* ; port. de même *como*. Prov. *cum el es velz, vai s'onors descaptan Boèce* 114 ; franç. *comme ils étaient assemblés, on leur apporta des lettres*. Val. *cum l'am vęzut, deloc l'am cunoscut* (dès que je le vis, je le reconnus). — 4) Enfin QUE peut aussi prendre la place de *quando* lorsque l'antécédent est négatif, ou restrictif avec *appena, apénas, à peine*. Ital. *non avea fatto via molta, che scontrò* etc. ; *nè prima veduta l'ebbe, ch'egli assalito fu Dec.* 1, 4 ; *appena di nasconder compiuta s'era, che*

1. La différence entre *quand* et *lorsque* est assez fine et l'on n'en tient souvent aucun compte. QUAND *paraît plus propre pour marquer la circonstance du temps et* LORSQUE *paraît mieux convenir pour marquer celle de l'occasion. Ainsi je dirais : il faut travailler quand on est jeune ; il faut être docile lorsqu'on nous reprend à propos.* Roubaud dans Guizot, *Dict des synon. français.*

coloro furono alla porta. En espagnol *apénas* est plus volontiers suivi de *quando*, le français *à peine* est accompagné de *que* aussi bien que de *lorsque*. — Le mode appliqué en cette circonstance est l'indicatif. D'anciennes traductions reproduisent, il est vrai, le subjonctif latin, et ce mode se trouve même en dehors de ce cas, surtout avec *como*, par ex. esp. *como la reina tomase uno, dieron á cada uno por orden el suyo, é como llegasen á donde la dueña estaba, fizoles señas la reina* etc. *Cast. de D. Sancho* 94[b]; *como el preste esperase aun algund pedazo é ella tardase de ir, envióla otra vez* ibid. 95[a]; *como reissen é escarneciesen dél, avino la noche* 226[a]. Port. *como na terra ao rei se apresentassse ... orava Lus*. 2, 78. Pr. *co agues recebuda la companha, vec* (*venc*) *ab laternas* (*cum accepisset*) etc. *GO*. 144[b]; *co agues ditas aquestas causas* (*haec cum dixisset*) 126[b]. Franç. *comme le roy de Perse fust en chemin* Amyot (Monnard I, 130); *com il comenchaissent à nagier Brand*. 66 (*com* est toujours suivi du subjonctif, mais non pas *quand*); *comme tous les poeples oïssent le suon Bibl*. L'espagnol favorise aussi l'emploi de ce mode, lorsque le verbe de la proposition principale est au futur; c'est-à-dire qu'il applique le présent du subjonctif au lieu du futur ou du présent de l'indicatif, par exemple : *verás lo que podemos, quando nos muestres tú lo que pudieres Num*. jorn. 1, sc. 1 (p. 14); *mi intento sabrás, quando sola estés* Cald. I, 79[b]; *los arroyos, los quales me han de dar de beber, quando tenga gana DQuix*. 1, 26.

2. Dum. — Les correspondants romans de cette particule sont : ital. MENTRE CHE et le simple MENTRE, aussi FRATTANTOCHÈ, esp. à peine MIENTRAS QUE, plus habituellement MIENTRAS, aussi ENTRETANTO QUE, et de même en portugais, pr. DOMENTRE QUE, ENTRE QUE *Choix* IV, 157, v.franç. DEMENTRES QUE, ENTRUESQUE, franç.mod. PENDANT QUE, TANDIS QUE, mais non pas le simple *tandis*, encore employé par Corneille, par ex. *Hor*. 4, 2. Ces mots se construisent généralement avec l'imparfait. — Pour QUAMDIU on a : ital. QUANTO, IN QUANTO, TANTO CHE, esp. EN TANTO QUE, EN QUANTO, prov. QUANDIU QUE, AITAN QUAN, fr. TANT QUE, v.fr. TANT COM etc. La syntaxe n'a rien à remarquer sur ces mots.

3. Simulatque. — 1) Particules romanes correspondantes et exemples de leur emploi : ital. TOSTO CHE *verrà, glielo dirò*; SUBITO CHE *lo vide, corse ad abbracciarlo*; *dibattero i denti*, RATTO CHE'*nteser le parole crude Inf*. 3, 101, de

même aussi *non si tosto . . . che*. Esp. LUEGO QUE *la oracion fué acabada, engafeció el conde CLuc*. 15. Fr. AUSSITÔT QUE (SITÔT) QUE *j'ai reçu votre lettre, je suis parti*; v.fr. LUES QUE, INCONTINENT QUE, SOUDAIN QUE, MANES QUE, TANTOST QUE, aussi SITOST COM *Gar*. I, 41. — 2) La même idée de temps peut être en outre exprimée par le participe prétérit suivi de *que*. Ital. *sciolto che fu* (*tosto che fu sciolto*). Esp. *apartados que fueron* (*luego que fueron apartados*); de même en portugais. Prov. *ditas que hac Karles sas paraulas* etc. *Choix* I, 177; franç., chez d'anciens écrivains : *venu que fut* Rabel. I, 36; *apportez qu'ils estoyent* Mont. 1, 20; aujourd'hui avec *aussitôt* sans *que* (*aussitôt votre lettre reçue* etc.).

4. ANTEQUAM. — Cette détermination temporelle se construit, comme en latin, avec le subjonctif : il n'y a guère d'exceptions à cette règle. Ital. INNANZI CHE *venga a questo oggetto* (*antequam veniam ad hoc argumentum*); *mi smarrii*, AVANTI CHE *l'età mia fosse piena Inf*. 15, 50, et de même avec ANZI CHE, PRIMA CHE. Esp. ANTES QUE *amanezca, llevemos*; PRIMERO QUE *llegase á la casa, oyó gran ruido*. Prov. *farai chansoneta nueva* ANS QUE *vent ni gel ni plueva Choix* III, 1; *abans que lo reis parta . . . sil trames GRoss*. 7229; franç. *sortons* AVANT QU'*il pleuve*; v.franç. aussi AINS QUE, PRIMES QUE, PREMIER QUE, par ex. *il entrent ens, ains que soit esclari Gar*. I, 218. Val. MAI NAINTE DE.

5. POSTQUAM. — A cette conjonction répondent ital. POICHÈ, (jadis aussi le simple POI) DIPOI CHE, POSCIACHÈ, DOPOCHÈ, DAPPOICHÈ, esp. DESPUES QUE, v.esp. PUES QUE, DESQUE, port. DESPOIS QUE, prov. PUEISSAS QUAN, PUS (sans *que*), DESSE QUE, fr. APRÈS QUE, val. DUPȨ CE. Le temps qui se construit avec cette conjonction est en latin le parfait ou le présent historique (*postquam hominem sentio molliri* Térence, *Phorm*. 4, 3), et cette construction a été conservée en italien; les autres langues donnent la préférence au plus-que-parfait. Voici quelques exemples : ital. *poichè la sua mano alla mia pose, mi mise dentro Inf*. 3, 19; *poichè'l pasto morde*; *poichè l'alber fiacca*; *poi la veo, oblio ciò ch'ho pensato PPS*. I, 42; *poi giunti fummo Pg*. 15, 34. Esp. *despues que se vió solo, tornó á pensar*; v.esp. *desque se asentaron*; *desque ha perdido* voy. *CLuc*., S. *Prov*. etc. Prov. *puissas qan ressucitarei* (*postquam resurrexero*) *GO*. 252[a]; *pus son rics, vos tenon a nien Choix* IV, 102; franç. *après que vous avez dîné*; *après que vous aurez parlé*.

6. Ex QUO. — Mots romans : ital. DACCHÈ, esp. DESDE QUE, prov. DES QUE, DAUS QUE (voy. *Flam.* 5934), fr. DEPUIS QUE, val. DEACȨ, DE CỤND. Au point de vue syntactique, il n'y a rien à ajouter. Sur *que* pour *ex quo* et *quando,* voy. la Proposition relative.

7. QUOAD. — Ital. FINCHÈ, SINCHÈ, FINATTANTOCHÈ, esp. HASTA QUE, HASTA TANTO QUE, port. TÉ QUE, prov. TRO QUE, aussi TRO, franç. JUSQU'À CE QUE, v.fr. aussi le simple JUSQUE, de même TANT QUE, JUSQUES A TANT QUE, val. PỤNE CỤND. On emploie l'indicatif lorsqu'on présente une action comme accomplie, le subjonctif lorsqu'on la présente comme devant ou pouvant s'accomplir. Quand la proposition principale est au futur, la proposition dépendante prend le présent du subjonctif. Ex. Ital. *egli tacque finchè io lo dimandai* (*tacuit donec eum interrogavi*); *rimani qui con noi finchè egli rivenga* (*mane hic apud nos, dum redeat ille*); *seguirò l'ombra finchè l'ultimo dì chiuda questi occhi*. Esp. *hasta que sale el sol, parece hermosa una estrella* Cald. I, 357[b]; *no me levantaré hasta que vos me otorgueis un don*. Franç. *attendez jusqu'à ce que cela soit fait*; *je vais traîner une mourante vie, tant que par ta poursuite elle me soit ravie* Corn. *Cid.* — L'ital. FINCHÈ a encore avec les particules latines *dum, donec* cette ressemblance qu'il marque la durée d'une activité sans y mêler la notion de terme : *null' uom può mal pensar finchè la vede PPS.* I, 111 ; *fin che virtute al suo marito piacque Inf.* 19, 111.

8. On a indiqué plus haut (p. 250. 251) de quelle manière ces propositions secondaires peuvent aussi le plus souvent être rendues par des locutions participiales. A la place de *dum* (jusqu'à), *antequam* et *postquam,* on peut encore se servir de prépositions suivies d'un infinitif, par ex. esp. *hasta perder la vida, antes de haber llegado, despues de haberle hallado* (p. 225. 226).

PROPOSITIONS SECONDAIRES EXPLICATIVES.

1. Suivant qu'il s'agit dans la proposition subordonnée d'expliquer ou de motiver la proposition principale, les conjonctions sont de deux genres. Dans le premier cas la proposition secondaire répond à la question *pourquoi* : (il fait chaud parce que le soleil brille ; il a été puni parce qu'il a commis une faute) ; dans le second, l'explication, en tant que fait, est déjà connue de celui

auquel on s'adresse, et on ne la rappelle que pour en tirer une conséquence (puisque le temps est beau, nous sortirons). Les langues romanes n'ont pas conservé les expressions latines *quia, quoniam* etc. Pour l'explication simple (*quia*), qu'elles considèrent comme contenant proprement le pourquoi de l'action, elles emploient des composés où entrent les prépositions causales *pro* ou *per* (comp. en anglais le simple *for*); quant à la raison déterminante (*quoniam*), elles la considèrent comme un rapport de temps, si bien que l'énonciation de la proposition principale est conçue comme une conséquence de la proposition secondaire, et pour l'exprimer elles se servent de particules de temps, ce qui a aussi lieu dans d'autres langues (lat. *quum, quoniam* de *quum jam* et même *postquam,* gr. ἐπεί, gr.mod. ἀφ'οὗ, v.h. all. *sît,* all.mod. *da, indem,* angl. *since*). — Le mode appliqué ici est toujours l'indicatif, il n'y a que les particules italiennes, aujourd'hui vieillies, *conciossiacosachè, conciofossecosachè,* qui prennent le subjonctif, car elles sont elles-mêmes formées avec ce mode : la première forme se construit avec le présent, la seconde avec l'imparfait. *Como* en portugais peut aussi se faire accompagner de ce mode, voy. dans Camoëns : *como fosse debil, não teve resistencia Lus.* 2, 69; *como o Gama desejasse piloto, cuidou que entre estes Mouros o tomasse* 2, 70. Il en est de même pour *comme* dans le français de transition : *comme il soit voir* (puisqu'il est vrai); *comme jeunesse soit de soy encline à mains mouvemens* Christ. de Pisan (Monn. *Chrest.* I, 129).

2. La conjonction pour l'explication simple est : it. PERCHÈ ou PERCIOCCHÈ, esp. PORQUE, port. PORQUE, PORQUANTO, fr. PARCE QUE, prov. QUAR ou PER SO QUAR et PER SO QUE, val. PENTRU CE, PENTRU CȨ, CȨCI. Ex. Ital. *così penso, perchè a noi si è forza di così giudicare* (*ita sentio, quia sic existimàre nos est necesse*); *la cosa è notissima, perchè è da molti scrittori celebrata*; *egli la cominciò a riguardare, perciocchè bellissima era.* Esp. *no pude asistir, porque estaba malo*; *solo porque me has oido, te tengo de hacer pedazos* Cald. I, 2[b]; port. *estava confusa, porque cada hum os ouvia fallar em sua propria lingua*; *os puzerão em guarda, porquanto ja era a tarde.* Prov. *pauzet lo en la crupia, quar non avia autre luoc* (*quia non erat eis locus*) *GO.* 80[a]; *e cuida, quar es manens, qu'autre dieus no sia Choix* IV, 109; *et ar suefre qu'Espanha-s vai perden, per so quar lai trobavon ochaiso* 110; franç. *il a*

été puni, parce qu'il a manqué; *je le veux bien, parce que cela est juste*. — Il arrive sans doute, au moins en italien, et plus souvent encore en provençal, que ces expressions s'emploient aussi pour le motif proprement dit; c'est ainsi qu'on lit dans Pétrarque : *perchè la vita è breve* (considérant que la vie est courte) *Cz.* 8; prov. *quar verais pretz fis es en N'Alazais aclis ... mi par* (comme elle possède un véritable prix, il me semble que etc.) *Choix* IV, 35. — Le motif peut encore être indiqué par CAUSA : ital. *a cagione che*, esp. *á causa que*, fr. *à cause que*.

3. La conjonction la plus usitée pour le motif est : it. POICHÈ, ou le simple POI (très-employé dans l'ancienne langue), aussi POSCIACHE, esp. PUES QUE, plus souvent PUES, port. POISQUE, POIS, prov. POS et d'autres formes secondaires (presque toujours sans *que*), fr. PUISQUE. L'expression valaque est DE VREAME CE (litt. depuis le temps que). Ital. *poichè iddio mi ha fatto tanta grazia, io morrò contento*; *piacerebbevi egli, poichè altrove andar non posso, di qui ritenermi? Dec.* 5, 3; *perchè ardire e franchezza non hai, posciachè tai tre donne benedette curan di te? Inf.* 2, 123. Esp. *pues huir no podemos, desde aquí escuchemos*; *quiero que me lo perdones, pues te he perdonado tantos yerros*; *eres simple, pues desto haces caso*; *mal informada estais, pues que la fe de mis fiuzas dudais* Cald. Port. *poisque perguntados somos, seja vos notorio que* etc.; *eu me vou, pois me mandais*. Prov. *puois fin' amors me torn'en alegrier, ben dei pensar de far gaia chanso Choix* V, 163; *pus mi preiatz qu'ieu chant, ieu chantarai* III, 58[1]. V.franç. *puis*, encore chez Marot : *allez au tect, puis le soleil tombe* III, 303; franç.mod. *puisque vous le voulez, j'accorde qu'il le fasse*; *je le veux bien, puisque vous le voulez*. En français le motif est aussi très-bien rendu par l'expression prosaïque VU QUE, moins usitée en espagnol et en portugais sous la forme VISTO QUE; l'espagnol se sert encore de SUPUESTO QUE[2].

1. Certains troubadours substituent aussi *mas* à *pois*, par ex. *li melhor vos van servir, mas* (puisque) *a vos platz Choix* III, 375. Cette particule peut donc aussi se placer en tête d'une chanson : *Mas camjat ay de far chanso ... a vos o deuria grazir* M. n° 1072.

2. Il est remarquable que cette dernière expression, qui, originairement identique à l'ital. *supposto che*, n'exprime qu'une supposition, — c'est-à-dire quelque chose qui en réalité n'existe pas, — a pu devenir l'expression du motif, à l'idée duquel toute supposition est étrangère.

4. D'autres conjonctions, dont la signification originaire est aussi temporelle, peuvent s'employer pour le motif. Ce sont : 1) ital. DACCHÈ, GIACCHÈ, esp. YA QUE, port. JA QUE. Ex. Ital. *dacchè* (var. *poichè*) *hai pietà del nostro mal perverso Inf.* 5, 93; *avrò pazienza, giacchè il cielo così destina*. Esp. *ya que me tratais asi, que delito cometi?* Cald.; port. *ja que minha ventura foi essa, necessario he segui-la*. — 2) On se sert moins de QUANDO pour *quoniam* ou *quia* qu'en latin, où l'on dit : *quando ego tuum non curo, ne cura meum*; *quando ita vis, dî bene vertant*. Ital. *così stimo, quando a lasciare il campo è stato il primo Orl.* 1, 67. Esp. *denme mis espadas, quando mis yernos non son PC.* 3169; *querria mas la muerte, quando por mios pecados la fija he perdida Apol.* 441. Prov. *quant es fers, no preza Olivier Fer.* 891; *vos amer' ieu, quan aissi fui fadatz Choix* III, 341; v.franç. *dex, tu soies aorez, quant j'ai trové celui* etc. *PDuch.* 217; *ne sai u est, quant jo nel voi Parton.* II, p. 38; *quant il est vostre huem liges, il vus deit fei porter TCant.* p. 27 et souvent; ce mot n'est pas usité en français moderne. — 3) Enfin l'expression comparative COME s'applique aussi bien au motif qu'à des rapports de temps, et alors elle exprime proprement une conformité logique du motif et de l'action. La proposition principale peut être rapportée à la proposition secondaire au moyen d'un corrélatif. Ital. *siccome il mio delitto è provenuto da amore, non credeva avesse a rimproverarmene il figlio stesso*. Esp. *como eran mozos y alegres, no se disgustaban de tener noticia de las hermosas de la ciudad Nov.* 10; port. (*Venus*) *como hia affrontada do caminho, tão fermosa no gesto se mostrava* (parce qu'elle était excitée) *Lus.* 2, 34. Prov. *cum eu amei fortmen tortz es si no sui amatz GProv.* 12; franç. *comme cet homme est inconstant, aussi voit-on qu'il réussit rarement*.

5. Les propositions secondaires de motif, de même que celles de temps, et tout aussi souvent, peuvent être représentées d'une façon abrégée par des locutions participiales, par ex. ital. *io ti consento sembrandomi che hai ragione*; *volendo trarre gli uomini di questo errore ho giudicato necessario che* etc.

Supuesto que a aussi un sens concessif comme *puesto que*. Le port. *supposto que* ne s'est pas écarté de son acception primitive, mais *posto que* est venu se ranger à côté de l'esp. *puesto que*.

On a indiqué plus haut, p. 224, une autre manière de s'exprimer au moyen de *pro* suivi d'un infinitif.

3. PROPOSITIONS SECONDAIRES DE BUT.

Pour le but on a : 1) Des combinaisons comme ital. ACCIOCCHÈ (qqf. ACCIÒ), AFFINCHÈ, FINCHÈ, esp. PARA QUE, Á FIN DE QUE, aussi Á QUE (v.esp. *por amor que* Bc. *Mil.* 410), port. PARA QUE ou PERA QUE, franç. AFIN QUE. Le mode usité est le subjonctif. Ital. *non giudicate, acciocchè non siate giudicati*; *lo dico, affinchè voi lo sappiate*. Esp. *decidme quien sois, para que yo lo sepa*; *les pondera los males á fin de que huyan de ellos*; *le traigo á que le veas*; port. *não mandou deus a seu filho ao mundo, pera que condenasse*. Pr. *totz vicis tenem per escuzatz, can se fan per qu'om no laysshe bo mot* (*pour ne pas perdre une bonne expression*) *Leys d'am.* I, 28. Franç. *je le dis, afin que vous le sachiez*. La particule valaque pour le but est CA (p. 297), mais on se sert aussi de SȨ et CA SȨ : *eu am trimęs, sę te chieme* (*misi ut te vocent*); *cinsteşte pre pęrintzii tei, ca sę ai zile lungi* (*honora parentes tuos, ut habeas dies longos*). — 2) Comme les idées de but et de motif sont intimement unies, certaines particules causales peuvent aussi trouver leur application dans la proposition de but. Ex. Ital. *il mulattiere lo cominciò a battere*, PERCHÈ *passasse Dec.* 9, 9. Esp. *lo digo*, PORQUE *lo sepas*; port. *a casa passa o sancto Henrique*, PORQUE *o tronco dos reis se sanctifique Lus.* 8, 9. Prov. *la laida deu gardar lo maritz senatz* PER Q'*om no veia sas foudatz Choix* IV, 15; *lo joglar cantava sa canso*, PER SO QUE *be la saubes* V, 32. Il en est de même des combinaisons franç. POUR QUE et val. PENTRU CA, dont le sens était originairement causal, mais qui ne sont pas usitées pour le motif. — 3) Parfois la simple copule suffit : ital. par ex. *che non ti fai insegnare quello incantesimo, che tu possa far cavalla di me? Dec.* 9, 10. Esp. *guardanos de mal colpe, que las almas ayan buena essida* Bc. *Mil.* 911. Prov. *chansos vai, quet chant* (va, pour qu'elle te chante) *Choix* III, 83; v.franç. *si m'oci, que ces vassals ne m'ocient* (*et percute me, ne isti interficiant me*) *LRs.* 118; franç.mod. *approchez, que je vous parle*.

2. Une autre forme de la proposition de but, lorsqu'elle n'a pas de sujet qui lui soit propre, consiste, comme nous l'avons indiqué plus haut, p. 223, dans l'emploi de l'infinitif accompagné d'une préposition.

4. PROPOSITIONS SECONDAIRES DE CONDITION.

1. La particule la plus usitée pour le membre conditionnel de cette construction est latine. C'est en italien SE (devant les voyelles aussi SED, dans l'ancienne langue); port. SE, esp. prov. fr. SI, le valaque emploie quelquefois SȨ, mais bien plus habituellement DE. L'espagnol place aussi sa particule après des prépositions, il affectionne surtout les combinaisons POR SI, PARA SI (dans le cas où) : *por si acaso mis penas pueden en algo aliviarte, oyelas atento* Cald. I, 3ª ; *yo lo fixé en mi memoria para si sucediese tiempo de poderlo decir Nov.* 12. D'autres combinaisons du même genre sont *para quando, de quando, de como, en como* : il en sera parlé plus tard. En latin *si* sert encore à indiquer le moment, par ex. *herus si redierit, molendum*; *lunam, si crescat, ortus spectare haud dubium est.* La grammaire romane a renoncé à cette acception ; cependant on trouve en italien : *lo saprà s'a lei arrivo Inf.* 15, 90. (où le fait énoncé est certain, non pas hypothétique); dans le même sens : QUANDO *sarai dinanzi* etc., *da lei saprai* 10, 130); fr. *si mon frère vient, vous m'avertirez.* En revanche, *quando* s'emploie aussi pour *si.*

2. Pour ce qui concerne le mode dans les propositions de ce genre, la règle est simple. Lorsque la proposition principale énonce un fait comme présent, passé ou futur, elle exige l'indicatif aussi bien que la proposition conditionnelle : ital. *lo vedo, lo vidi, lo vedrò, se non m'inganno*; *lo vedrò, se potrò.* Le subjonctif est appliqué dans les deux membres (ou, ce qui revient ici au même, le conditionnel dans le premier et le subjonctif dans le second) lorsque la phrase exprime une simple supposition : *se Giove stanchi il suo fabbro, non ne potrebbe aver vendetta allegra Inf.* 14, 52. Ce dernier mode forme la *proposition hypothétique,* qui a cela de particulier que les deux membres qui la composent sont la condition l'un de l'autre. Sur ce genre de proposition il faut remarquer ce qui suit : 1) Une règle commune à tout le domaine roman, sauf au français, prescrit pour la proposition conditionnelle l'imparfait du subjonctif et pour la proposition principale le premier ou le second conditionnel et les périphrases dérivées de ces deux formes. Dans les deux cas le latin emploie un seul et même temps, l'imparfait ou le plus-que-parfait, bien que les deux temps s'accommodent ensemble. It. *io il farei, se potessi* (*hoc ego facerem, si possem*) ; *io l'avrei*

fatto, se avessi potuto (*fecissem, si potuissem*); *io il farei, se tu non fossi venuto* (*hoc ego facerem, nisi venisses*). Esp. *si yo le viese, se lo dixera* ou *diria*; *si yo le hubiese visto, se lo hubiera* ou *habria dicho*; de même en portugais. Prov. *si tu o denhesses lauzar, elhas non o degron suffrir* (1er cond.) *Choix* IV, 44; *ieu passera, si agues* 136; *si mandesson, farian* (2e cond.) 197. — 2) Le français remplace l'imparfait du subjonctif par le temps correspondant de l'indicatif: *si je pouvais, je le ferais*; *si j'étais venu plus tôt, je vous aurais trouvé*. Cette même forme s'emploie aussi en provençal à côté du subjonctif : *que ben poiratz dechazer, s'aviatz mil marcx de renda Choix* IV, 20; comp. *ops m'auria, si volia* etc. III, 87; *semblaria, si era* 145; *laissarian, si durava* 238; *si podia, salvaria* 402; elle est plus rare dans les langues sœurs.— 3) En italien, on admet souvent l'imparfait de l'indicatif dans la proposition principale lorsque la proposition conditionnelle contient le plus-que-parfait du subjonctif. Ex. *s'avesse dato all' opera gentile voce ed intelletto, di sospir molti mi sgombrava il petto* P. *Son.* 58; *vedervi, s'avessi avuto di tal tigna brama, colui potei* (*potevi*) *Inf.* 15, 111; *se potuto aveste veder tutto, mestier non era Pg.* 3, 38; *gli altri modi erano scarsi, se'l figliuol di dio non fosse umiliato Par.* 7, 18 et souvent. Cette langue procède donc comme le latin dans *jam fames quam pestilentia tristior erat, ni annonae foret subventum*, et l'allemand dans *er war gerettet, wenn man ihm geholfen hätte*. La réalité d'un événement restreinte par la possibilité d'un autre devient elle-même une simple possibilité. — 4) Un seul et même temps peut aussi être appliqué dans les deux membres de la proposition. Au sud-ouest, on se sert surtout du premier conditionnel pour la proposition conditionnelle et du premier ou du second pour la proposition principale : *si el nombre os importára saberle, os le dixera* ou *diria*; port. *se o fizeras, eu seria muito contente*. Le français se sert du plus-que-parfait du subjonctif : *si vous fussiez* (*étiez*) *venu plus tôt, vous l'eussiez trouvé*.

L'emploi de l'imparfait de l'indicatif est plus général, mais il est aussi plus rare. Ital. *se non era ch'altri quivi arrivar, ben l'assaliva Ger.* I, 48; *tremò così che ne cadea, se meno era vicina la fedele aita* 12, 81. Esp. *sino guardaba este artificio, no habia poder averiguarse con él DQuix.* 1, 7. Franç. *s'il bougeait, il était perdu.* — 5) Il convient encore d'observer au sujet de l'idée temporelle que le temps simple

prend souvent la place du temps périphrastique. Ainsi le conditionnel simple est surtout usité en espagnol et en portugais : *todo esto fuera poca parte, si no sucediera* etc. (pour *hubiera sido, hubiera sucedido*) *Nov.* 10; *se passáram, deixáram* (pour *tiverão passado, tiverão deixado*) *Lus.* 5, 23; *se a vira, matáram* 2, 35; *se tivera, recevera* 2, 69. Le provençal donne la préférence à l'imparfait du subjonctif qui est ainsi ramené à sa signification première : *e dic vos, si l'aconseghes fermament, que tot lo fendes* (au lieu de *agues aconsegut, agues fendut*) *Jfr.* 62ª; *se l'enfançon n'eust veu, il nel deist pas* (*n'eust pas dit*) *NFC.* I, 309. De même lat. *si esset unde id fieret, faceremus* pour *fuisset, fecissemus* Térence *Andr.* 1, 2, 27. Sur l'emploi inverse du plus-que-parfait pour l'imparfait du subjonctif en bas-latin, voy. plus haut p. 303 note. — Aperçu des formules de la proposition hypothétique établi d'après la correspondance logique des temps:

Ital.	*s'egli venisse, lo troverebbe* (n. 1)
	se fosse venuto, l'avrebbe trovato (n. 1)
	se fosse venuto, lo trovava (n. 3)
	se veniva, lo trovava (n. 4)
Esp.	*si él viniese, le hallára* (*hallaria*) (n. 1)
	si hubiese venido, le hubiera hallado (n. 1)
	si viniera, le hallára (n. 4)
	si hubiera venido, le hubiera hallado (n. 4)
	si venia, le hallaba (n. 4)
Franç.	*s'il venait, il le trouverait* (n. 2)
	s'il était venu, il l'aurait trouvé (n. 2)
	s'il fût venu, il l'eût trouvé (n. 4)
	s'il venait, il le trouvait (n. 4).

3. La conjonction *si* est prise encore dans une autre acception qui semble moins appropriée à l'idée qu'elle représente : elle s'emploie dans les invocations et les serments, et exige en ce cas toujours le subjonctif. Ital. *l'uom, se dio mi vaglia, creato fu* etc. BLat. 59; *se m'aiti iddio, io il vi credo.* Esp. *oyd mesnadas, si vos vala el criador PC.* 3139; *si el criador vos salve* 1124; *si veas paraiso* Bc. *S. Laur.* 59; *si dios de mal mi guarde* Rz. 958; *oytme, sy Jesucristo vos perdon Fern. Gonz.* 203; port. *se deus mi perdon* D. Din. p. 8; *si deus me perdon Trov.* n. 152, 2[1]. Prov. *perdonatz me,*

1. Sur ce *perdon* pour *perdone*, qui se trouve aussi en v.portugais, voy. t. II, p. 175, note.

sim sal lo filh sancta Maria Choix III, 410; *si dieus mi valha, mot voluntiers irai ab luy* 402; *si Jhesu Crist m'ampar GA.* 1844; *si m'ajut fes PO.* p. 2; *si m'ajut dieus ni fes Choix* III, 404; SE *dieus m'ajut Jfr.* 117ª; v.franç. *si ait m'arme pardon QFA.* 525; SE *m'ame soit sauvée* 976; SE *nostre sires me regart FC.* II, 329; *si deus vos voie* B. *Chr. fr.* 201, 3; SE *diex me voie Rom.* éd. Bartsch p. 168 (et ailleurs souvent); SE *diex me saut Ccy.* 1268; SE *dieu vous doint santé TFr.* 496. *Si* a ici aussi une valeur conditionnelle : « dis la vérité, si Dieu t'aide = si tu veux que Dieu t'aide[1] ».

4. D'autres mots simples et composés se prêtent à exprimer la condition : 1) QUANDO. Ital. *quando è così, contento sono*; *nè riparar si può ch'ella non pera, quando per lei non venga un guerrier forte Orl.* 4, 59. Esp. *quando tu non quieres, yo vevir non cobicio Alx.* 1542; *quando mi muerte pretendas, no has menester mas armas* Cald. I, 81ª. On voit que *quando* se construit aussi avec le subjonctif. Emploi de *quando* dans les propositions hypothétiques : Ital. *la quale elezione sarebbe più savia, quando gli uomini fossero contenti* Mach. *Disc.* 1, 1. Esp. *tuvierate entonces por amigo, quando con pecho y animo seguro este mio afligido traspasáras Num.* 4, 1. Fr. *quand on découvrirait votre démarche, on ne pourrait la blâmer*. Le valaque emploie de même *cynd*. On trouve en allemand le même sentiment qui fait envisager la condition dans le temps, comme un simple événement, et c'est ainsi que la conjonction *wenn* (quand) en est venue à exprimer la condition, qui se rendait autrefois par *ob*. En latin la particule également temporelle *quum* peut aussi servir à marquer la condition : *quis non, quum haec videat, irriserit?* (Reisig, *Vorlesungen* p. 531). — 2) Expressions

1. La présence dans cette formule de la particule conditionnelle n'est proprement incontestable qu'en italien et dans la forme *se* du vieux portugais, du provençal et du français. Dans les passages espagnols, il n'est pas sûr que *si* ne doive pas être pris pour *asi* (voy. les Propositions comparatives § 1), comme le fait partout Sanchez et comme on doit l'admettre évidemment dans la phrase *yo vos bendigo, si faga el criador Alx.* 172, et peut-être dans les passages *no lo feré, sin salve dios PC.* 3001; *si fago, sin salve dios* 3053, où *sin* pourrait répondre au port. *assim* : on aurait omis le régime comme dans l'all. *Gott behüte, Gott bewahre.* Au reste, la substitution de *si* à *asi* est assez inusitée en v.espagnol déjà. En provençal et en v.français il n'est pas non plus toujours facile de distinguer *si* (*si*) de *si* (*sic*).

restrictives répondant au lat. *dummodo* : ital. SOL CHE, PURCHÈ, esp. SOL QUE, CON SOLO QUE, prov. SOL QUE et le simple SOL, toutes avec le subjonctif. Ital. *questo farò io volentieri, sol che voi mi promettiate Dec.* 10, 4; *purchè mia coscienza non mi garra Inf.* 15, 92. Esp. *los perdona, sol que se tornen á el repentiendose SPart.* II, p. 15; *yo te perdono con solo que me prometas Nov.* 6. Prov. *sol dieus mi gart mon escudier Choix* IV, 11. Comp. lat. *scies,* MODO UT *tacere possis* Térence, *Phorm.* 1, 2. L'esp. COMO se prend aussi dans le même sens de *dummodo* : *ninguna es mala, como sea verdadera DQuix.* 1, 9; *como ellas no fueran tantas, fueran mas estimadas* c. 6; *podemos, como en otro trage entremos, llegar á hablarle* Cald. I, 93ª. — 3) Mots qui expriment une présupposition : ital. IN CASO CHE, POSTO CHE, esp. CASO QUE, PUESTO CASO QUE, SUPUESTO QUE (d'autre part *puesto que* s'emploie pour *quamquam*), prov. AB QUE, franç. EN CAS QUE, SUPPOSÉ QUE, POURVU QUE et d'autres locutions qui, par leur nature même, exigent le subjonctif. — 4) Expressions relatives qui correspondent au lat. *ubi* et à l'all. *wofern* : ital. OVE, DOVE, esp. DONDE, par ex. *ove così non fosse, io mi rimarrò Giudeo Dec.*; *le disse che, dove ella volesse, egli l'ajuterebbe*; *lo habeis de defender, donde no conmigo sois en batalla DQuix.* 1, 4. A ce groupe se rattachent les combinaisons usitées déjà dans les *Serments* : IN QUANT, IN O QUID, ital. INQUANTOCHÈ etc. — 5) Pour *nisi,* il faut encore remarquer le franç. A MOINS QUE NE avec le subjonctif, par ex. *à moins que vous ne lui parliez*; aussi esp. port. Á MENOS QUE.

5. On trouve aussi dans l'*ordre des mots* un moyen d'exprimer la proposition hypothétique, lorsqu'elle est négative; cependant ce procédé est vieilli ou n'est presque plus permis qu'au langage familier. La construction appliquée en cette circonstance est celle de la proposition interrogative qui place le verbe en tête. Ital. par ex. *contenti saremmo ... non fosse che* etc. *PPS.* I, 391; *non fosti alato, morresti di freddo* II, 129; *mostrato avrebbe il suo valore, non fosse stato Onorio Dittam.* 2, 27. Pr. *retengutz fora, no fos W. d'Encontre GA.* 2558; v.franç. *bien lor allast, ne fust li rois Gar.* I, 111; fr.mod. *et n'eût été Léonce, ce dessein seroit tombé* Corn. *Héracl.*; *cet ouvrage serait fort bon, n'était la négligence du style Dict. de l'Acad.* s. v. *ne*. Cette construction est plus rarement employée lorsque la phrase secondaire est positive. It. *com'uomo in mar che si vede perire e cam-*

peria, potesse in terra gire Nann. *Lett.* I, 93. Esp. *fuera aun viva y en su ser Numancia ... me holgára Num.* 4, 4; port. *houvera elle lido os modelos da antiguedade, fora mais correcto.* Prov. *ieu am mais morir ... e fos mia Alamanha Choix* IV, 114. V.franç. *fust i li reis, n'i oüssum damage Rol.* p. 44; *se retraist chascun vers leur ville, voulsist le connestable ou non* Froiss. A ces exemples peuvent se comparer les phrases latines *volueris, de bulba faciet piscem* Pétrone cap. 70; *unum cognoris, omnes noris.* — D'autres formes de propositions conditionnelles ont été indiquées à propos du participe (p. 251) et de l'infinitif avec *ad* et *in* (p. 221. 225); nous en signalerons une autre lorsque nous parlerons de la proposition relative.

5. PROPOSITIONS SECONDAIRES DE CONCESSION.

Il existe un grand nombre de conjonctions pour la proposition secondaire concessive. Elles sont pour la plupart composées d'un *si* ou d'un *quando* conditionnel et d'un adverbe de concession, ou bien d'un adverbe de ce genre et de la copule *que*. Ex. SEBBENE, SE ANCHE, QUANDO ANCHE, QUANTUNQUE, BENCHÈ, COMECHÈ, ANCORCHÈ, ou simplement ANCORA surtout dans l'ancienne langue, AVVEGNACHÈ ou AVVEGNA, TUTTOCHÈ, NON OSTANTE CHE, même PERCHÈ; esp. SI BIEN, BIEN QUE, AUNQUE, PUESTO QUE, DADO QUE et QUANDO, v.esp. aussi MAGAR, MAGAR QUE, COMOQUER QUE (surtout dans les *Cast. de D. Sancho* et le *CLuc.*); port. SE BEM QUE, BEM QUE, AINDA QUE, POSTO QUE; prov. SITOT (rarement séparé : *s'om tot nol demanda LR.* I, 486), SI BEN, BEN QUE, CUM QUE *PO.* 153, QUANQUE, JA (pour *ja que*), JA SIA QUE, JA SIA SO QUE *GO.* 39[b]; franç. QUAND MÊME, QUAND, BIEN QUE, ENCORE QUE, QUOIQUE, et aussi MALGRÉ QUE; val. DE ȘI (c.-à-d. quand même), MACAR CE, MACAR DE, BÁTER.

2. Les locutions adverbiales suivantes servent à la proposition adversative : elles se composent généralement de démonstratifs auxquels s'adjoint d'ordinaire la négation en tant que cette proposition nie ce qui est énoncé dans l'autre : ital. NON PERCIÒ, NON PERÒ, NON PER TANTO, CIÒ NON OSTANTE, NON MENO, NONDIMENO et d'autres analogues, CON TUTTO CIÒ, TUTTAVOLTA, TUTTAVIA, PURE, esp. NO POR ESO, CON TODO ESTO, TODAVIA, SIN EMBARGO, port. les mêmes expressions, prov. NO PER TAL, NO PER TAN, NEQUEDONC, GES NO, parfois SI (*Choix* III, 266 :

si dei chantar), franç. NÉANMOINS, POURTANT, TOUTEFOIS, val. TOTUȘI, ȘITOT, TOT, MACAR, IARE, AFARĘ DE ACEASTA. Ces mots servent à faire ressortir la contradiction et ne s'emploient régulièrement que dans le cas où la proposition principale prend la place de la proposition secondaire. On les omet lorsqu'on ne veut pas mettre en relief l'idée en question : ital. *quantunque di buona famiglia fosse, era avarissimo e cattivo*; esp. *dado que no sea muy alabada, siempre es digna de la mayor alabanza*; prov. *sitot ai tarzat mon chan, ar ai ben cor e talan*; franç. *quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme*. L'allemand se passe bien plus difficilement de ces particules adversatives.

3. Le *mode*, dans la partie concessive de cette proposition, se comporte à peu près comme en latin. S'il s'agit d'une simple conception ou d'une présupposition, on applique le subjonctif, l'emploi de l'indicatif serait incorrect; au contraire si un fait est énoncé comme réel, l'indicatif reprend ses droits. Cependant le subjonctif est facilement appliqué dans le second cas aussi, lorsque celui qui parle use de la liberté qui lui est laissée d'insister moins sur le fait en lui-même que sur l'expression du fait. Les diverses langues présentent, il est vrai, d'importantes divergences à cette règle de la grammaire commune. 1) En italien, on se sert rarement de l'indicatif pour représenter formellement un fait comme tel. Ex. *benchè 'l parlar sia indarno* P. *Cz.* 16; *benchè la somma è di mia morte rea Son.* 126; *benchè avea gli occhj di lagrime pregni Orl.* 12, 91; *nacqui sub Julio, ancorchè fosse tardi Inf.* 1, 70; *io ti conosco, ancor sie lordo tutto* 8, 39; *avvegnachè la subitana fuga dispergesse color, io mi ristrinsi Pg.* 3, 1. QUANTUNQUE qui est le lat. *quantumvis, quamvis*, exige, conformément à l'idée qu'il représente (quelque que), le subjonctif : *quantunque ciò sia ottimamente detto, non è perciò così da correre a farlo Dec.* proem. PERCHÈ aussi prend le subjonctif lorsqu'il est concessif, de même qu'il prend l'indicatif lorsqu'il est causal : *perchè ne' vostri visi guati, non riconosco alcun Pg.* 5, 58, comp. 17, 15, *Inf.* 15, 14. — 2) Esp. AUNQUE et PUESTO QUE se construisent, conformément à la règle, avec l'un ou l'autre mode : *traidores pueden poco, aunque sean muchos*; *le diera muerte, aunque le estimára*; *puesto que tú no quieres, no por eso dexaré de hacerlo Nov.* 2. QUANDO veut le subjonctif : *quando esto no tema, temo á mi hermano Nov.* 9. L'arch. MAGUER souffre les deux modes : *mager eran*

esforzados PC. 171 ; *maguer que flaco era* Bc. *Mill.* 188 ; *non sabran, magar quieran Alx.* 938 ; *maguer me dice mi alma Cal. è D.* p. 26ᵃ ; *maguer me yo tema* ibid.; COMO QUIER QUE *sean madres, los sus hijos son semientes de sus padres Cast. de D. Sancho* 96ᵃ ; *como quier que bien es verdat* etc. ibid.; port. par ex. *macar m' el viu sol, non quiz falar migo Trov. vat.* p. 97. — 3) Le prov. SITOT ne s'emploie partout qu'avec l'indicatif, même là où on s'attendrait à trouver le subjonctif : *sitot m'o tenetz a fades, per tan nom poiria laissar Choix* II, 249. Parmi les autres expressions JA QUE, JA SIA, QUAN QUE régissent le subjonctif, comp. III, 207, III, 472, *GO.* 228ᵇ. — 4) En français, toute énonciation concessive demande le subjonctif, même lorsqu'un fait est énoncé comme tel : *il est de très-bonne maison, quoiqu'il ne soit pas riche* ; *encore qu'il soit fort jeune, il ne laisse pas d'être fort sage.* D'autre part, une simple présupposition peut être exprimée par QUAND et QUAND MÊME avec le conditionnel, par ex. *quand (même) je le voudrais, je ne le pourrais pas.*

4. Diverses conjonctions concessives peuvent être préposées comme des adverbes à un nom, sans régir elles-mêmes un verbe : elles se comportent en ce cas comme la particule adversative *sed.* Ex. Ital. *ho avuto un guadagno benchè piccolo, quantunque piccolo* ; *gli impotenti como che virtuosi* Mach. *Disc.* 1, 18. Esp. *el juez aunque severo parece justo.* Fr. *la pièce a réussi quoique faible de style.* On supprime avec élégance la particule adversative devant un adjectif attributif, ainsi en espagnol *muerte aunque cruel, loable Num.* 3, 2 ; port. *aspeito ainda que agreste, venerando Lus.* 4, 71.

5. On peut, sous certaines conditions, obtenir un sens concessif d'une autre manière encore qu'à l'aide des conjonctions citées. 1) S'il s'agit de concéder une qualité dans une proportion indéterminée, on place devant l'adjectif la préposition causale PRO (ital. PER), et on le fait suivre du mot de liaison QUE ; puis vient le verbe au subjonctif. Ital. *per bella che sia, non mi piace* (*quamvis sit pulchra, mihi non placet*). Esp. *por celado que lo tu estés, Dios te oirá Cast. de D. Sancho* 223ᵃ ; *por docto que seas, no me puedes convencer.* Prov. *que quecs, per pauc qu'el n'agues, son pretz volri' escoiscendre Choix* IV, 381 ; franç. *pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes* Corn. *Cid* (archaïque). En espagnol et en portugais, le comparatif n'est pas non plus

inusité dans cette circonstance : *por mas grande que fuese*; *por mas discrecion que tenga*; *por mor mal que me façaes* (quelque grand que soit le mal que vous me fassiez) *GCer*. II, 268. Même des substantifs peuvent entrer dans cette construction : ital. *per pena ch'eo patisca PPS*. II, 134; *per chiamar ch'uom faccia* (*quantumvis clames*) P. *Cz*. 6, 2; esp. *por ocasion que venga Alx*. 1466; prov. *per perdre que fassatz* (*quantumvis perdas*) *Choix* V, 44; v.franç. *pour povoir qu'aie eü TFr*. 539. — 2) La même action peut aussi être exercée par l'ital. TUTTO, le fr. TOUT devant des adjectifs suivis de *que* : ce mot est concessif comme la conjonction *tuttochè* : *tutto ricco ch' egli era*; *tout puissants qu'ils sont*; *toute charmante qu'elle est*; l'espagnol semble ignorer cette tournure. Le mode prescrit en ce cas est l'indicatif, peut-être parce que la conjonction a ici un sens comparatif comme *come* ou *quanto*. Le v.fr. TANT suivi du subjonctif produit le même effet : *vens, tant ait grant force, n'en abat jus foille FC*. III, 117; *tuit li paintre qui sont vivant, tant soient sage, ne portreroient un visage si biau NF*. Jub. II, 259. — 3) Les expressions *interrogatives* accompagnées de *que* expriment également un sens concessif, de même que les mots correspondants en allemand lorsqu'ils sont unis à *auch*. « Qui que ce soit qui l'ait dit, la chose est fausse » équivaut à « que celui-ci ou celui-là l'ait dit etc. »; seulement l'idée indéterminée ressort davantage dans le cas où le pronom est placé en tête. Divers interrogatifs de ce genre, par leur composition avec d'autres mots, ont passé dans la classe des pronoms indéfinis ou des adverbes; mais ces derniers sont pour la plupart aussi accompagnés du mot de liaison *que*. Le mode appliqué ici est le subjonctif, contrairement à l'usage du latin qui se sert de l'indicatif. Voici quelques exemples : Ital. *chi che l'abbia detto* et *chiunque l'abbia detto* (*quisquis id dixit*); *che che questo sia* (*quidquid id est*); *chenti che elle si fossero* (*qualescunque fuerunt*); *ovunque ella sia* (*ubi ubi est*); *comunque si sia* (*ut ut est*). Esp. *quienquiera que seais*; *en qualquiera manera que sea*; *comoquiera que ello sea*; port. *quemquer que seja*; *qualquer cousa que succeda*; *como quer que apparecesse o inimigo*. Prov. *qui que m'en tengues per perjur*; *cui que plassa*; *que qu'om vos dia*; *que quel corps faça Boèce* 155; *qual que-s vuelha*; *en qualque loc que sia*; *quoras qu'ieu fos grieus* (en quelque temps que je fusse chagrin) *Choix* III, 195; *quoras que-s vol* (ind.) *Boèce* 185;

on qu'ilh estey; *cum que sia*; franç. *qui que ç'ait été*; *quoi que vous disiez*; *quel que soit son mérite*; *quelque personne que ce soit*; on se sert aussi de *quelque* devant des adjectifs : en ce cas il est adverbe et ne varie pas, par ex. *quelque savants qu'ils soient*. — 4) Il y a un cas où le sens concessif peut être exprimé au moyen de la *particule disjonctive* (lat. *sive*) suivie du subjonctif : c'est quand on admet dans la proposition subordonnée la possibilité de diverses actions, sans que la proposition principale y revienne. Il va de soi que la particule peut aussi être omise. Au subjonctif roman s'oppose ici encore l'indicatif du latin. Ital. *o vero o non vero* CHE *si fosse, morendo egli addivenne* (*sive verum fuit sive falsum* etc.) *Dec.* 2, 1 ; *sia o no stato, ciò nulla importa* (*sive fuit sive non fuit, nihil ad rem*); *il cielo, opra sua fosse o fosse altrui, celolla Ger.* 2, 10; *o ira o coscienza* CHE'*l mordesse, forte spingava Inf.* 19, 119; *vogliatemi bene, vogliatemi male, non m'importa niente*. Esp. *ya libres ó ya cautivos esteis, escuchadme* Cald. I, 139[b]; *ora fuese visto, ora no DQuix.* 1, 27; *ahora calles, ahora hables* etc. (le sens disjonctif s'exprime volontiers par *ya* ou *ahora*); *respondió que el pagaria, viniese ó no huesped alguno*; *mi padre era muy igual, sea en lo adverso, sea en lo prospero* ; port. *irei, quer chova, quer faça bom tempo*. Prov. *l'amarai, ben li plass' o li pes Choix* III, 73; *volgues o non volgues* (v.fr. *vossist ou non*); *o sia que il sunt pupil o sia que non GO.* 91[a]; franç. *qu'il soit brave guerrier, qu'il soit grand capitaine, je lui rabattrai bien cette humeur si hautaine* Corn. *Cid*; *soit qu'il cède ou résiste* etc. Les formules ital. *sia ..... sia* (*sia ..... o*), esp. *sea ..... sea* (*sea ..... ó*), *si quier ..... si quier*, port. *quer ..... quer*, franç. *soit que ..... soit que* (*soit que ..... ou que, ou*) rendent le lat. *sive ..... sive*.

6. De même que la proposition conditionnelle, la proposition concessive se forme parfois en appliquant la construction de l'interrogation directe avec le subjonctif, et cette forme est moins rare que dans le premier genre de proposition. Ital. par ex. *lo troverò e fosse egli alla fine del mondo*; v.ital., sans modification de l'ordre des mots : (*quantunque*) *morto fossi, dovria a madonna tornare PPS.* I, 276. Prov. *am mais morir de lai, e fos mia Alamanha Choix* IV, 114; *mais vueilh servir vos qu'autra, em des ni anel ni cordon* 217; franç. *fût-il la valeur même ... il verra ce que c'est que de n'obéir pas* Corn. *Cid*; *dût tout cet appareil retomber*

sur ma tête, il faut parler Rac. *Iph.* Dans Charles d'Orléans, une chanson commence par un *et*, qui est un renforcement : *Et eussiez vous cent yeulx.* — Nous avons signalé plus haut, p. 251, les constructions participiales concessives.

6. PROPOSITIONS SECONDAIRES DE MODE.

Il y a des propositions secondaires pour exprimer la manière réelle et la manière possible dont se passe une action.

1. La proposition secondaire pour la *manière réelle* est caractérisée par le relatif COME qui répond au lat. *ut, quemadmodum* : ital. *è notissima l'istoria di Cocle, come egli sostenne i nemici* ; l'espagnol et le portugais emploient de même *como* et le français *comme*[1]. Pour indiquer la *conformité,* on emploie surtout l'ital. SECONDO CHE, prov. SEGUN QUE, franç. SELON QUE, tandis que l'espagnol et le portugais, parfois aussi l'italien, se contentent de la simple préposition. Ex. Ital. *egli è morto secondo che affermano* ; *secondo pare loro più a proposito.* Esp. *él es muy rico segun creo* ; *no era posible levantarse segun tenia brumado todo el cuerpo* (selon que) *DQuix.* 1, 4 ; v.esp. (avec *que*) *segund que es en otra ley FJ.*; port. *segundo estava mal apercebido* (comme) *Lus.* 3, 35 ; b.lat., dans des chartes espagnoles : *secundum docet sententia Esp. sagr.* XL, 363 (ann. 757) ; *secundum testaverunt bisavi* XVIII, 935.

2. La *manière possible* est rendue par QUASI, qui, toutefois, n'est usité comme conjonction qu'en italien et en provençal (*cais que Jfr.* 144ᵇ etc.). On remplace cette particule dans tout le domaine roman par une combinaison qui répond au lat. *uti si* : ital. COME SE, esp. COMO SI, QUAL SI, prov. CUM SI, fr. COMME SI, val. CA CUM, CA CỤND. On emploie après cette combinaison avec *si* le même mode qu'après *si* dans la proposition hypothétique ; en provençal et en français on peut donc employer l'imparfait de l'indicatif. Ex. Ital. *vi stette quasi non potesse parlare* ; *io venni meno come s'io morisse Inf.* 5, 141 ;

1. Le v.espagnol se sert beaucoup de EN COMO, par ex. *mete mientes en como Adan é Eva cayeron en pecado mortal Cast. de D. Sancho* 226ª ; *todos los homes tienen mientes al rey en como face sus cosas* 202ª. De même aussi en v.portugais : *vos veed, en como sera* etc. DDin. 56 ; *coido mia morte e coid' en como fui mal dia nado Trov.* p. 14. Cette combinaison a-t-elle été introduite pour éviter la confusion avec la particule temporelle *como* (= *quum*) ? Sur la combinaison *de como,* voy. plus bas ch. 5, § 1.

tu ci ucelli quasi come se noi non conoscessimo Dec. 6, 6. Esp. *la he criado yo como si fuera mi hija*; *qual si fuese de romanas haces Num.* 4, 2 (p. 81); port. *os marinheiros trabalhavam como se aqui ós trabalhos se acabassem*; *busco desaventuras alheyas como* QUE *as minhas não abastassem* R. *Men.* c. 3. Prov. *cum s'ieu moris*; *cum si eron canut Choix* III, 196. Franç. *il me pressait de le servir comme si j'y étais obligé.* En italien on se sert aussi bien du simple *come* : *com'avesse lo 'nferno in gran dispitto Inf.* 10, 36; *come'l sol fosse davante Pg.* 1, 39, et ailleurs fort souvent; aussi v.franç. *cume ço fust David LRs.* 75; *com eles unkes ne s'en partissent LJ.* 496[u]; *con fusse une garse TFr.* 492; comp. m.h. all. *mir was wie* (comme si) *mich zer helle ein tiuvel fuorte.*

CHAPITRE QUATRIÈME.

Proposition relative.

La proposition relative s'unit soit à un nom isolé, soit à une proposition entière : dans le premier cas, elle est ou bien attributive, par exemple : « voici un arbre qui fleurit bien (un arbre fleurissant bien) », ou bien explicative : « mon ami, qui était sur le point de s'en aller, ne pouvait plus m'écrire (parce qu'il était sur le point de s'en aller) » ; dans le second cas elle n'est qu'une simple forme copulative : « on essaya de le convaincre, ce qui réussit (et cela réussit) ». Ces constructions s'opèrent au moyen du *pronom adjectif* et forment la proposition relative *propre*. Si le sujet de l'énonciation est contenu dans la proposition secondaire, non point dans la proposition principale, ce qu'on exprime par le *pronom substantif* (par ex. « qui n'est pas pour moi est contre moi »), il en résulte une proposition relative *impropre* ; cependant ce second cas peut être rattaché à la proposition relative propre, puisqu'il en dérive immédiatement (*qui* équivaut ici à *is qui*).

1. CONSTRUCTIONS AVEC LE PRONOM ADJECTIF.

Le pronom le plus important est QUE, invariable partout, sauf en français (probablement dérivé de *quid,* voy. p. 295); L'italien l'écrit CHE et le valaque CE. Ce pronom est de

l'usage le plus étendu et s'applique partout presque indifféremment aux personnes et aux objets. Cependant la grammaire exige qu'il suive immédiatement l'objet auquel il se rapporte, mais la pratique ne s'accorde pas partout avec la règle (pour ce qui concerne le français, voy. Monnard *Chrest.* I, 118). Voici ce qu'il convient d'observer à propos de chaque langue en particulier : 1) En italien, il faut éviter les combinaisons *per che* et *da che*, parce qu'elles existent déjà comme conjonctions sous la forme *perchè, dacchè*; on les remplace par *per il quale, dal quale*. L'italien possède en outre une forme secondaire CUI pour les cas obliques du singulier et du pluriel, précieuse en ce qu'elle évite les équivoques (*è morto Francesco, cui molto Pietro amava*) et peut même dispenser de l'emploi des particules casuelles; elle se rapporte le plus ordinairement à des personnes, mais on l'applique aussi fort souvent à des objets. Blanc donne, p. 299, des exemples de l'emploi de *cui* au nominatif. — 2) La même forme existe en provençal et en v.français, et ces dialectes en font le même usage, par ex. *la domna cui desir*; *lo rei cui es la terra*; *vos autres a cui d'amor non cal*; *celui cui il atendoit*; *la culpe cui avoient*; *le rois cui la cité estoit*. *Qui* pour *cui* (dat.) se trouve dans quelques textes v.français : *li sires ki le castiaus fu* MFr. I, 98; *Renart qui des chapons sovient* Ren. II, p. 208. — 3) Le français moderne présente une particularité. Le nominatif *qui* et l'accusatif *que* peuvent se rapporter à des personnes et à des objets, mais il n'en est pas de même des cas prépositionnels (*de qui, à qui, par qui, sans qui* etc.), qui ne renvoient qu'à des personnes ou à des objets personnifiés; les objets non personnifiés exigent d'autres relatifs, comme *lequel, dont, où*, comp. t. II, p. 101. Ex. *l'homme qui raisonne*; *la femme de qui je parle*; *le rocher à qui je me plains* (le rocher est ici personnifié); *la personne que vous connaissez*; *la maison que vous avez vue*; *les terres qui portent du blé*; mais *le moyen duquel* (non pas *de qui*) *il s'est servi*; *le cheval sur lequel je suis monté*; *les pays dont nous n'avons point de connaissance*; *la maison où je demeure*. Cette langue établit donc pour le relatif *qui* les mêmes restrictions que pour le pronom personnel *il*, mais les poètes se permettent parfois d'enfreindre cette règle. Enfin une forme propre au français, QUOI, qui ne peut se construire qu'avec des prépositions, s'appliquait jadis aux objets non personnifiés de toute nature, par ex. *li cevaus* (*cheval*) *sor quoi il sist*; *la contrée en quoi il sont*; mais

aujourd'hui c'est tout au plus s'il est permis de rapporter *quoi* à des noms abstraits : *l'ignorance en quoi nous sommes*; *le grand secret pour quoi* etc. (au lieu de *pour lequel*). *Quoi* renvoie bien plus habituellement à des pronoms indéfinis comme *chose* ou *rien* : *la chose à quoi l'on pense*; *il n'y a rien sur quoi on ait plus écrit*. — 4) Dans une partie du domaine germanique on peut, sous certaines restrictions, omettre les pronoms relatifs, par ex. angl. *the apartment* (WHICH) *he had occupied* (la chambre qu'il avait occupée); suéd. *det medel* (SOM) *han valde* (le moyen qu'il a choisi); dan. *den vei* (SOM) *han gik* (le chemin qu'il a suivi). Cette même ellipse s'observe aussi dans les anciennes langues de la France, par ex. pr. *tals la cuj' en bailia tener* (QUI) *non a mas l'ufana* B. *Chrest. pr.* 57, 29; *m'azauta sos aibs de tal* (QU'IEU) *non am* B. p. 40, 7; *non ai membre* (*qui*) *nom fremisca Choix* II, 223; *non ha una peir' el mur* (QUI) *non luza com d'aur o d'azur Leseb.* 35, 43; franç. *el pais n'a home ne femme* (QUI) *ne cuit qu'ele soit decolée* Orelli 61; *n'i ha un* (QUI) *ne face samblant* etc. Burguy I, 165. Le fait que le pronom relatif est réellement omis dans cette circonstance a été reconnu par les grammairiens, voy. Raynouard, *Choix* I, 237, VI, 184, Orelli, l. c., Burguy, l. c., Bartsch *Denkm.* p. 322, Tobler dans ses notes sur le *Chev. au Lyon* p. 12 et *Jahrb.* VIII, 350. On trouve aussi en italien des exemples de cette omission, surtout lorsque le déterminatif *quello* précède : *sempre s'indovinava di fare tutte le cose* (CHE) *mi piacessono* Ric. Malisp. (Nann. II, 14); *non rimase un solo* (*che*) *non lacrimasse*; *impose loro quello* (*che*) *avessero a fare*, voy. Blanc 297; *non si curano molto di quello* (*che*) *si scriva o si dica di loro*; *impadronitisi della prima carozza* (*che*) *fosse loro capitata davanti*, voy. Tobler. Lorsque les verbes des deux propositions sont à l'indicatif, il n'est guère possible de douter de la chute du pronom. Quand le verbe de la proposition dépendante est au subjonctif, la nature du mot de liaison omis est incertaine, c'est-à-dire que le *que* qu'il faut suppléer peut aussi être une conjonction, comp. plus haut p. 311.

2. QUALIS, toujours muni de l'article (sauf parfois en v.italien, voy. Blanc 294), a charge d'appuyer la particule neutre *que* et renvoie à des personnes et à des objets. C'est ainsi qu'on l'emploie parfois à la place de *que* pour rattacher la proposition secondaire à un objet qui s'en trouve éloigné. Ital. *Amor e ma donna trovai, lo qual mi disse* GCav. 292. Esp. *conoci ser*

muger en el habito largo, la qual dixo etc. Prov. *hom simples sembla lo riu de la font, lo qual fai deleitable beure*. Fr. *j'ai vu le mari de votre sœur, lequel je connais bien*. Val. *fiia negutzętoriului, carea trecù pe aici* (la fille du marchand qui a passé par ici); *carele* est privé de l'article lorsqu'il se rapporte à des objets. On emploie encore cette locution lorsque le nom, par trop éloigné de la proposition principale, est uni de nouveau au relatif dans la proposition secondaire : it. *il qual giardino mi piace* (ce jardin dont il a été question). Ensuite lorsque le relatif dépend d'un substantif précédant, comme ital. *la donna, la beltà della quale* etc.; esp. *muchas horas, al cabo de las quales* etc. Cela n'a lieu en français que lorsque le substantif est précédé d'une préposition : *l'âne, pour l'ombre duquel vous disputez*; mais on dit : *la nature dont nous ignorons les secrets*. Cette même langue n'emploie régulièrement *lequel* qu'au génitif, au datif ou avec des prépositions; elle ne s'en sert au nominatif et à l'accusatif que pour éviter des équivoques.

3. Le possessif CUJUS s'accorde en espagnol et en portugais (*cuyo, cujo*) avec le substantif dépendant et peut-être précédé de particules casuelles et de prépositions : *el autor, cuyos libros he leido*; *una criatura, á cuyo lloro estaba atento*; *o moço, cuja imprudencia me admira, de cuja imprudencia estou admirado*. Les autres langues remplacent ce pronom par le génitif des autres relatifs.

4. Il y a deux *adverbes de lieu* qui peuvent exprimer le sens d'un pronom relatif prépositionnel, UNDE et UBI, et qui correspondent tout-à-fait aux démonstratifs *inde* et *ibi* (p. 49. 50), qu'on emploie également avec une valeur pronominale. Ces adverbes s'appliquent aux objets aussi bien qu'aux personnes. 1) UNDE (ital. ONDE, DONDE, esp. DE DONDE, port. D'ONDE, prov. DON, franç. DONT) était déjà usité en latin dans le sens de *ex quo, a quo* (*fons unde hauritur*; *praedones unde emerat*); les langues filles l'appliquent à tous les rapports exprimés au moyen de leur préposition *de*. Seuls l'espagnol et le portugais, du moins aujourd'hui, ne lui laissent plus que le sens local. Il s'unit, comme *qui*, immédiatement à son substantif. Ex. Ital. *il crine onde* (*del quale*) *le fiere tempie eran avvinte Inf.* 9, 42; *la mano onde io scrivo*; *quel dond' io mai non fui sazio* P. *Cz.* 8, 5. Esp. *la casa de donde habia salido*; v.esp. *el regno onde el rey es alma et cabeza SPart.* II, p. 8; port. *o lugar d'onde vem*; de même val. *regïunea unde*

resare soarele (où le soleil se lève). Prov. *Torquator dunt eu dig Boèce* 43; *lo mestier don aviatz honor.* En français, cette particule est fort usitée, non-seulement dans le sens prépositionnel, mais aussi dans le sens causal de *de qui* ou *duquel* : *les fautes dont je l'ai repris*; *les héros dont il tire son origine*; *Dieu dont nous admirons les œuvres.* B.lat. Ex. *digitum, unde sagitta trahitur L. Sal.* tit. 47; *unde se postea poenitivit Form. Bal.* 13; *res ecclesiasticas, unde decimae dantur Cap. Car. Calv.* Baluze II, 206, *monasterio, unde tu es abbas Form. ital.* app.; comp. Du Cange s. v. et Pott sur la *L. Sal.* 135[1]. Le synonyme français *d'où* exprime au sens concret ou figuré l'éloignement d'un lieu, par ex. *l'endroit d'où il vient*; *des secrets d'où dépend le destin des humains.* — 2) UBI (ital. OVE, DOVE, esp. DONDE et en poésie DO, port. ONDE, prov. ON, franç. OÙ) s'emploie en latin pour *in quo, apud quem* (*navem ubi vectus fui*; *meretricem ubi abusus sis* Térence) et de même en roman; mais il s'applique ici aussi bien au mouvement qu'au repos, et en général avec un sens plus abstrait; cependant il ne remplace pas proprement le datif. Ex. Ital. *il giardino dove siamo stati* (*nel quale*). Esp. *las sepulturas donde estaban enterrados*; *en los palacios do está SRom.* 4. Prov. *domna on es beutatz* (pour *ab cui*) *Choix* IV, 15; *sella on ja merse non trobarai* I, 235; v.franç. (ici *ubi* se rapporte souvent à des personnes) *le duc Rollan où tant ait baronie GVian.* 1304; franç.mod. *l'état où je suis* (*dans lequel*); l'emploi de *où* pour *auquel* est tombé en désuétude : *cet achat où tu pousses si bien* Mol. *l'Étourdi* 1, 10; *le bonheur de lui plaire est le seul où j'aspire* Rac.; *je renonce à l'empire où j'étois destiné* ibid.; *le dieu où on croit QFA.* 1029[2].

1. L'auteur de la *Grammaire de la langue d'oïl* (I, 162) sait exactement quand le franç. *dont*, qui, à l'origine, n'a dû exprimer que le sens de *d'où*, a commencé à prendre celui d'un pronom relatif: c'est à l'époque où ont été écrits les sermons de saint Bernard. Un coup d'œil jeté sur la cantilène d'*Eulalie* l'aurait fait revenir d'une affirmation si péremptoire.

2. A propos de *ubi*, il faut encore observer une périphrase extraordinairement usitée dans l'ancienne langue. Au lieu de l'ital. *egli venne all' abbate* on trouve *venne là dove l'abbate era Dec.* 1, 7; esp. *en los palacios do está* (*en sus palacios*), voy. dans le texte; *llevanos do stá el ladron CGen.* 195; prov. *vos man lai on es vostr'estatges Choix* III, 23; *lai on sa cortz es* 391; *lay on era sos evesquatz LR.* I, 558[a]; de même esp. *á los Judíos le dexeste prender do dicen Monte Calvari* (m.lat. *ubi dicitur*) *PC.*

5. En outre, chaque pronom relatif ou adverbe peut se rapporter à un nom déterminé de la proposition principale. Ainsi QUALIS, dans son acception primitive (sans article) et QUANTUS, par ex. *tutti i cittadini, quali credeva potessero essere gonfalonieri*; *tutti i nemici, quanti erano*; de même en espagnol et en portugais. QUANDO peut de même s'adjoindre à une idée de temps (ital. *il giorno quando,* lat. *dies quum*), PERCHÈ à un nom qui exprime le motif ou la manière (*la ragione perchè, il modo perchè,* lat. *causa cur, ratio cur*), mais *perchè* peut aussi être remplacé par *que,* comp. plus bas § 11, n. 1.

6. Lorsqu'il s'agit de *renvoyer à une proposition entière,* on se sert des neutres. L'ital. *che* se fait ici précéder de l'article (IL CHE, LO CHE), par ex. *eglino cominciarono a vivere sotto quelle leggi, il che successe loro felicemente*; cependant lorsqu'il s'emploie au génitif et au datif et après diverses prépositions, il se passe plus volontiers de l'article; on dit aussi *per il che* pour éviter la confusion avec la conjonction *perchè.* L'espagnol se sert du neutre qui lui est propre, LO QUAL, et parfois aussi de LO QUE : *á lo qual respondió*; *lo que hice de muy buena voluntad.* Le français prépose le démonstratif au relatif et dit : nom. CE QUI, acc. CE QUE, après des prépositions QUOI, et au lieu de *de quoi* il emploie CE DONT, par ex. *il est mort, ce qui m'afflige beaucoup*; *il fut absous, ce dont personne ne doutait*; *il a manqué à son ami, en quoi il est coupable.* On renvoie encore par l'ital. COSA CHE, l'esp. COSA QUE, le franç. CHOSE QUI à une idée déjà exprimée.

7. Lorsque le relatif, comme sujet, se rapporte à la *première* ou à la *seconde personne,* c'est-à-dire à *ego, tu, nos, vos,* même lorsque ces mots sont sous-entendus, le verbe de la proposition secondaire se met à la même personne, sans qu'il soit nécessaire, même en français, de lui adjoindre un pronom personnel. C'est *que* qui se prête surtout à marquer ce rapport. Ital. *io che non lo sapeva*; *tu che nulla vedi*; *poeta* (voc.) *che mi guidi*; *ahi gente che dovresti esser devota! Pg.* 6, 91; *tu magnanimo Alfonso,* IL QUAL *ritoglime* etc. *Ger.* 1, 4. Esp. *yo que vine á tan buen puerto*; *ah traidores que sois muchos!* port. *tu que nunca repousas.* Prov. *ieu qui vos am tan*; *tu quim sols goernar*; *gai a vos guizadors,*

348. Cette tournure rappelle la périphrase du m.h.allemand : *ich gie hin da ich min niftel vant*; *er gieng da er sine kamern sach.*

LI QUAL *disets GO.* 172[a]; franç. *moi qui te veux*; *c'est toi qui es la cause de tout cela.* Val. *eu carele fęcutam* (ital. *io che ho fatto*); *voi carii atzi vezut* (*voi che avete veduto*). Ce procédé est commun au roman et au latin et se retrouve encore, pour ce qui concerne l'omission du pronom personnel, en v.h.allemand et en anglais : *ih bin ther sprichu*; *I who am your scholar*; *our father which art in heaven.* Le Tasse a pu dire *o Musa tu chę circondi,* jamais *o Musa che tu circondi.* En français cependant on applique parfois encore la troisième personne : *si c'était moi qui eût fait cette faute*; *c'est toi seul qui l'a fait* Corn. *Cinn.*; *nous qui sachent bien écrire* (au lieu de *sachions*) Mol. *Femm. sav.* 3, 2; mais c'est contre la grammaire. — A ce sujet, il reste encore à observer un cas. Lorsque le relatif ne renvoie pas directement à la première ou à la deuxième personne, mais à un nom attributif qui leur est attaché, la règle citée plus haut trouve également son application. Ital. *io son un che vo piangendo* GCav. 277; *che son un che piango Inf.* 8, 36; *io son la donna che volgo la rota, sono colei che tolgo e do stato* GCav. 326; *tu sei quelli che non volei* (*volevi*) etc. *CN.* 48; (*io*) *come quel che men curato avrei Orl.* 2, 40. Esp. *yo he de ser el primero que he de pisar tu margen arenosa* Cald. I, 263[b]; *heme holgado que tú fueses la que llegaste* 14[a]; *yo no soy hombre que robo DQuix.* 1, 25; port. *tu es o deus que fizeste o ceo.* Prov. *eu sui cel c'a tota ma vida te farai aital esvasida Jfr.* 55[a]; *de totz caitius sui ieu aisselh que plus ai gran dolor Choix* III, 189; *aquel soy ieu que nous falhirai* V, 23; *sols sui que sai* 34; franç. *jo sui la tue ancele ki fis* etc. *LR.* 5; *es tu ço li huem Deu qui venis de Juda?* 288; *tu es li ters* (*tertius*) *qui Rome auras Brut* II, p. 128; *je suis tel qu'amour j'avois en vous* (avec un *je* pléonastique) Mar. III, 305; *je suis médecin passager qui vais de ville en ville* Mol. *Mal. imag.* De même en latin : *non sum is qui putem*; *solus sum qui ita senserim*; *tu es qui interrogas, ego respondebo*; *ego sum panis vivus qui de caelo descendi* Vulg. *Évang. de Jean* 6, 41; v.h.allem. *ih bin Gabriel die azstantu* (qui suis là) *fora gote.* Mais la langue se permet souvent de construire le verbe avec l'attribut, surtout lorsqu'on insiste sur cet élément de la proposition, par ex. esp. *que fui yo quien le guardó la vida* (celui qui) Cald. I, 90[a]; port. *eu sou o que fallou*; franç. *je suis le seul qui ait vu cela*; *je suis celui qui a parlé*; *car je sui cil qui n'en auroit mestier* Thib. 10.

8. *Rapport du démonstratif avec le relatif.* — 1) Lorsque dans la proposition principale le démonstratif employé substantivement indique un objet suffisamment déterminé par lui-même, qu'on a nommé ou qu'on montre, il peut être représenté par tous les pronoms de cette classe : ital. *questi che, colui che* etc., esp. *este que, aquel que,* franç. *celui-ci qui, celui-là qui* (non pas *celui qui*). Le pronom personnel formé de *ille* n'est même pas exclu : ital. *egli ch' avea il brando nudo Orl.* 12, 83; franç. *elle qui se prétend si sage.* — 2) Mais si l'objet désigné par le démonstratif n'acquiert sa détermination, son existence que dans la proposition secondaire, on choisit un démonstratif de la troisième personne, le *déterminatif* (p. 70), qu'accompagne régulièrement le relatif *que,* plus rarement *quale.* Les formules usitées sont donc : ital. *quello che* ou *colui che,* esp. *aquel que, el que* (non pas *él que*), port. *aquelle que, o que,* prov. *aquel que, selh que, el que,* franç. *celui qui,* val. *cel ce*; toutes ces formules répondent au lat. *is qui, ille qui* et à l'all. *derjenige welcher.* Ex. Ital. *la gloria di colui che tutto muove.* Esp. *aquel* ou *el quel lo hizo se llama Alfonso.* Prov. *non es· fis drutz cel ques camja soven*; *d'els qui solon esser melhor Choix* IV, 105; franç. *ceux qui ont vécu avant nous*; mais cependant *ceux-*LÀ *se trompent qui croient* etc., c'est-à-dire qu'on emploie *celui-*LA lorsque le déterminatif est séparé du relatif par un verbe. Ce qui vient d'être dit s'applique aux personnes. S'il ne s'agit pas de personnes, le démonstratif ne peut représenter qu'un nom déjà exprimé : ital. *questo giardino e quello che ho comprato*; esp. *la escuridad de la noche y la que causaban los portales Nov.* 10; franç. *cette maison et celle que vous m'avez montrée.* — 3) Le sens du déterminatif est aussi attribué en italien au pronom personnel LUI (fém. *lei,* pl. *loro*), qu'on regarde généralement dans cette acception comme une abréviation de *colui,* bien que *colui* ne soit autre chose qu'un renforcement de *lui,* par ex. *siccome lui che ardeva di sapere Dec.* 10, 4. Le provençal et le v.français emploient leur pronom correspondant, qui peut être aussi remplacé par le possessif : *un gai descort tramet lieis cui dezir Choix* I, 178; *pustell' en son huelh qui l'en amonesta* (*en l' huelh de lui qui*) IV, 172; *Deus est en lui ki aime verité TCant.* p. 22. La même force démonstrative existait aussi dans les pronoms personnels et possessifs du v.allemand, par ex. ER *ist ein vil wîser man, der tumbe gedanke verdenken kan* (celui-là est un homme bien sage qui peut chasser de son esprit les folles pensées);

sunder SÎNEN *danc, wider den niemen niht enmac* (sans la volonté de celui contre qui personne ne peut rien). L'anglais dit de même HE WHO *escapes from death is not pardoned.* Le pronom conjonctif lui-même peut, dans la première aussi bien que dans la seconde proposition, renvoyer à un relatif, mais il faut que ce relatif soit pris substantivement. Ital. *ben li falla pensieri chi crede* (= *a colui che crede, a chi crede*) *PPS.* I, 307; *quale in contumacia muore, star li convien* etc. *Pg.* 3, 137. Esp. *el que me paga, non le fago enojo* Rz. 927. Prov. *mot l'es ops sacha sofrir, qui vol a gran honor venir Choix* V, 48; *qui canso fai, no l'es grazit PO.* 156; *qui te fera a la maissela, dona li l'altra GO.* 191[a]; franç. *qui voudra vivre au beau paradis, il faut premier que mourir je le fasse* Mar.

9. *Le mode dans la proposition relative.* — Le roman se conforme ici en général au latin en ce qui concerne l'emploi du *subjonctif,* mais il s'est formé quelques usages nouveaux[1]. Il faut relever les cas suivants. Le subjonctif prend place dans la proposition secondaire : 1) Lorsqu'il explique le *but* de la proposition principale. Le pronom relatif peut ici aussi s'échanger contre la conjonction relative *que*; il est impossible parfois de distinguer ces deux expressions. Ital. *ordinò general ministra e duce che permutasse li ben vani Inf.* 7, 78; *in fuoco di pietà strali d'amore tempra onde pera il core Ger.* 4, 90. Esp. *le entregaba á un gran maestro que hiciese manifiesta aquella anima rara* Garc. *Egl.* 2; *el otro queda con quien consolarse pueda* Cald. I, 275[a]; port. *levaras tudo tão sobejo, com que* (lat. *ut eo*) *faças o fim a teu desejo Lus.* 2, 4. Franç. *ils envoyèrent des députés qui consultassent Apol.* DIGNUS produit le même résultat, toutefois ce n'est peut-être qu'en italien qu'il peut, comme en latin, se faire accompagner du relatif : *sarà degno a cui Cesare Ottone Alda sua figlia in matrimonio aggiunga Orl.* 3, 27, comp. *Ger.* 12, 52. — 2) Lorsque la proposition secondaire exprime les qualités qu'on *exige* dans l'objet : *amicum quaero, qui sit probus et honestus.* Ital. *vorrei vedere una cosa che mi piacesse*; *mancano leggi che possan indurre gli uomini a far bene.* Esp. *mostradme un hombre que sea contento*

1. La phrase connue *quod sciam* a pour correspondants les formules suivantes où le subjonctif s'est maintenu : ital. *ch'io sappia,* esp. *que yo sepa,* port. *que eu saiba* S. de Mir., franç. *que je sache, que je susse*; aussi all. *dass ich wüsste.*

de su suerte; *necesito de un criado que sea fiel*. Franç. *attaque un ennemi qui te soit plus rebelle! choisissez une retraite où vous soyez tranquille! lyon resamble qui de gaut soit partis Gar*. DC. s. v. *gualdus*. — 3) Lorsque la proposition secondaire précise une *négation* contenue dans la proposition principale : *nullum est animal praeter hominem, quod habeat notitiam aliquam dei*. It. *non havvi dell'uomo infuori altro animale che abbia notizia alcuna d'Iddio*; *pensa che 'n terra non è chi governi Par*. 27, 140; *non avea membro che tenesse fermo Inf*. 6, 24; POCHE *ve ne trovò che avessero sentimento*. Esp. *no hay ninguno que no tenga su angel de guarda*; POCAS *lenguas hay que no lo publiquen*. Prov. *deguna causa no es cuberta que no sia descuberta GO*. 266[a]; *anc no fo nulhs hom que us valgues Choix* IV, 48; franç. *les changemens d'état n'ont rien qui soit funeste* Corn. *Cinn*. Il en est de même aussi dans l'interrogation : *quis est qui eum non oderit?* ital. *chi è colui che non abbia compassione di me?* esp. *qué alivio tenemos que nos consuele?* franç. *quel est l'insensé qui tienne pour sûr qu'il vivra jusqu'au soir?* Si la proposition principale est affirmative, on a l'indicatif : ital. *molti sono che dicono* = lat. *multi sunt qui dicant*; rarement le subjonctif, comme dans l'esp. *tambien hay quien presuma saber la lengua griega Nov*. 12. — 4) Lorsque la proposition secondaire fournit l'explication d'un *superlatif* contenu dans la proposition principale, le français emploie le subjonctif, quand la proposition secondaire exprime une simple conception, et l'indicatif, lorsqu'elle exprime un fait, par ex. *c'est la plus belle femme qu'on puisse imaginer*; *le plus grand homme que je connaisse*; *c'est la plus belle femme que j'ai vue*; prov. *la gensor que port benda Choix* V, 106. L'italien donne la préférence au subjonctif dans le second cas aussi : *il peggiore uomo che forse mai nascesse*; *il più brav' uomo che io abbia mai conosciuto*. L'espagnol favorise dans tous les cas l'indicatif, sans exclure le subjonctif : *la mayor belleza que humanos ojos han visto Nov*. 10; *una de las mas regaladas hijas que padres jamas regalaron DQuix*. 1, 28; *una de las mejores que hay*; *este caballero es el mas rico que se pueda ver*; port. *a mais fermosa cousa que meus olhos virão*; *o mais generoso que seja*. On procède de même avec les idées superlatives PRIMUS, ULTIMUS, SOLUS : ital. *io fui il primajo uomo a cui egli dicesse* etc. *Dec*. 8, 9; esp. *aquel era el primero que*

se presentase; fr. *le premier, le dernier qui ait fait cette faute*; *c'était l'unique orateur qu'il y eût dans ce temps-là*; *voilà l'unique ami qui m'est resté fidèle.* — 5) Lorsqu'on développe dans la proposition relative une *comparaison* en la précisant, le latin se sert de l'indicatif : *qualis populea moerens philomela sub umbra amissos queritur foetus, quos durus arator ... detraxit* Virg. *Georg.* 4, 511. Il en est généralement de même en roman; par exemple dans Garcilaso, qui imite le poète latin en disant : *qual suele el ruiseñor con triste canto quexarse ... del duro labrador que le despojó Egl.* 1: Camoëns : *assi como a bonina que cortada antes do tempo foi ... o cheiro traz perdido* 3, 134. Bernart de Ventadour : *assi col peis que s'eslaissa el chandorn Choix* III, 73. Marot : *tout ainsi que l'on rompt une roche pour trouver l'eau qui dessous est cachée* II, 301. L'italien, qui ne sent ici qu'une simple présupposition, donne la préférence au subjonctif. Dante, par ex., dit : *come d'un stizzo verde ch'arso sia Inf.* 13, 40; *com' uom che riverente vada* etc. 15, 45. L'Arioste : *qual pargoletta damma o capriuola che ... alla madre veduta abbia la gola stringer Orl.* 1, 34. Le Tasse : *qual uom ch'aspetti Ger.* 4, 51; *siccome nave che turbine scioglia* 4, 55. Les exemples de l'indicatif ne sont pas rares toutefois, voy. *Inf.* 6. 28. *Pg.* 22, 67. *Par.* 33, 58. 33, 133. *Orl.* 2, 38. 14, 37. Avant Dante il serait difficile de trouver le subjonctif dans cette circonstance[1].

10. *Attraction de l'adjectif.* — Cette construction, connue déjà du latin, en vertu de laquelle un adjectif de la proposition principale est attiré par le verbe de la proposition secondaire (*equus quem misere Achivi ligneum,* c'est-à-dire *equus ligneus quem miserunt Achivi*), est devenue tout-à-fait familière au roman; aussi s'emploie-t-elle dans la poésie populaire comme dans la poésie artistique et même en bas latin, surtout avec *facere* et *habere*. Voici quelques exemples : Ital. *esti mali ch'i' soffero tanti PPS.* II, 27; *un uom che canuto avea da canto Ger.* 2, 41; *la fè ch'ho certa in tua pietà* 4, 42; *un boschetto, il quale era in quella contrada bellissimo Dec.* 5, 1. Esp. *las bozes que dan grandes SRom.* 168; *las aras que levanta rudas Flor.* éd. Wolf II, 159; port. *alguns que trazia condemnados Lus.* 2, 7; cat. *un fill que avia natural* RMunt. 84. Prov. *de la justicia que*

1. Le subjonctif s'applique encore, dans des cas analogues, après la conjonction *se* : *se abbia Orl.* 12, 77; indic. *se gli intercetta Orl.* 12, 36.

grant aig a mandar Boèce 54; *per cofizamen c'ay bon en Dieu Choix* IV, 284; *escut e lansa que ac melhor GRoss.* 416; *sa dolor que saben que soffre tan gran Jfr.* 107[b]; *lo sirventz a son coltel traitz que portet gran a la centura* 68[a]; *colps qu' eu fier tan mortals* P. Vid. p. 84; v.franç. *flaiels que grand(z) sustint S. Lég.* 40; *sa vois qu'il ot clere QFA.* v. 920; encore en franç.mod.: *après un repas qu'elle fit léger,* voy. Herrig, *Archiv* X, 385. B.lat. *species, quas meliores habebat* Gr. Tur. 7, 25; *de statum meum, quem ingenuo habeo Form. Bal. min.*

11. *La conjonction* QUE *prise comme relatif.* — Nous avons indiqué plus haut, p. 310, que cette conjonction se rapproche, au point de vue du sens, du pronom relatif dont elle procède. Il existe en outre diverses constructions où *que* empiète si complètement sur le domaine du relatif qu'il pourrait le remplacer partout. Ces constructions sont à peu près les suivantes. 1) Lorsqu'il s'agit d'une idée de *temps* ou de *motif,* la conjonction *que* remplace le relatif accompagné d'une préposition ou les conjonctions *quum, quod, cur. a*) *Que* pour *quum,* rom. *quando.* Cette substitution est fort usitée. Ital. *l'ora che'l cibo ne soleva essere addotto Inf.* 33, 44; *al tempo che passaro i Mori Orl.* 1, 1. Esp. *al tiempo que estaban las cosas en paz*; *la primera vez que la vi.* Prov. *lo jorn que el fo mortz*; *en la sazon que lo reis guerreiava*; franç. *le jour que cela arrive. Que* n'étant pas ici pronom, le participe reste invariable, par ex. franç. *la nuit que j'ai couché* (non pas *couchée*). Ce *que* renvoie aussi à des adverbes de temps : ital. *ora che,* esp. *ahora que,* fr. *maintenant que* etc. *b*) *Que* pour *quod* (*ex quo*) est aussi d'un emploi très-fréquent : ital. *sono tre giorni che non ti ho veduto* (*tertius dies est, quod te non vidi*) et de même partout. L'ancien roman pouvait ici aussi omettre la particule relative : esp. *pasado avie tres años* (*que*) *non comieran mejor PC.* 2077; prov. *trop ai estat, mon bel Esper no vi LR.* I, 419; *tres jorns a, no mangem Fer.* 3012; même *jamay no finara, Frances aura trobatz* ibid. 587, où le *que* omis doit être pris pour *tro que* (jusqu'à ce que); de même v.fr. *tant atendi, de lui sont esloigniez Otin.* p. 67. *c*) *Que* pour *cur,* rom. *perchè, porque, pourquoi,* par ex. ital. *la ragione che non ti guardi* etc.[1]. — 2) Lorsque l'idée pronominale *idem*

1. C'est aussi la conjonction et non pas le pronom qu'on emploie dans cette forme bien connue d'exclamation : ital. *pazzo que tu sei!* fr. *malheureux que* (non pas *qui*) *je suis!* voy. plus haut p. 113.

accompagne le substantif de la proposition principale auquel se rapporte la proposition secondaire, ou lorsque cette idée peut être suppléée par l'esprit, la relation s'indique au moyen de la particule *que*. Il convient de choisir des exemples où le substantif est précédé d'une préposition, car ailleurs la particule *que* ne pourrait pas être distinguée du pronom *que*. Ital. *in quello medesimo appetito cadde che cadute erano le sue monacelle Dec.* 3, 1; *in quel medesimo accidente cadde che prima caduto era Pasquino* 4, 7; *con quella agevolezza che si vede gittar la canna Orl.* 13, 37; *che a quelle necessità le leggi gli costringano che il sito non gli costringesse* Mach. *Disc.* 1, 1. Esp. *volvió con el mismo silencio que habia venido Nov.* 7; *mueras con las mismas armas que matas* Cald. I, 361ª; *untase con aquel ungüento que se él untó CLuc.* 30; *del modo que la he servido* Cald. I, 78ᵇ. Prov. *non es del sen que son il Choix* IV, 368; franç. *que de la mesme ardeur que je brûle pour elle, elle brûle pour moy* Malh.; *me voyoit-il de l'œil qu'il me voit aujourd'hui?* Rac. La preuve qu'on a affaire ici à une particule et non pas au pronom *que* privé de préposition est fournie par la forme du français, où on aurait *qui*, si c'était un pronom, et où le participe serait variable (voy. p. 348) : *de la façon que j'ai dit*, et non pas *dite*. *Que* est ici une particule de conformité qui est immédiatement apparentée au latin *quam* ou au roman *come*. Il ne peut être question à ce propos de l'usage de la langue mère, qui omet volontiers la préposition réclamée par le relatif, lorsque cette préposition a déjà été unie à l'idée de rapport accompagnée de *idem* ou de *is*, comme si on voulait rendre le premier exemple italien par *in idem desiderium incidit, quod inciderant monachae*. — 3) Mais *que* doit incontestablement çà et là remplacer le pronom relatif prépositionnel, surtout en espagnol qui manque de mots analogues à l'ital. *onde* ou *ove*, au franç. *dont* et *où*. Choix d'exemples. Ital. *a molte cose che* (pour *a che, alle quali*) *la ragione non t'induce* Mach. *Disc.* 1, 6; *s'andò a nascondere in parte che* (*in che, ove*) *egli poteva Dec.*; *in loco che son gradite* BLat. p. 8. Esp. *debes tú caer en lo que* (*en que*) *cayó el cuervo Cal. é D.* 67ª; *en la dura ocasion que* (*en que*) *te invoco Num.* 2, 2; *en el estilo que mas me ocupo, es en el comico*, voy. *Viage al Parn.* c. 8; *sea dado por siervo á la muger que* (*á que*) *fizo fuerza FJ.* 58ª; *halló otros versos y cartas que* (*de las quales*) *algunas pudo leer DQuix.* 1, 23; *dos perros que el*

uno se llamaba Cipion' *Nov.* 11. Fr. *en l'estat qu'on doit venir* Com. 1, 8 ; *de l'humeur que je sais la chère Marinette* Mol. *Dépit amour.* 5, 9[1]. — 4) A l'inverse, il arrive que le rapport casuel dont la particule *que* contiendrait l'expression est marqué par un pronom personnel contenu dans la même phrase, ou, lorsqu'il s'agit d'un génitif, par le pronom possessif : en sorte que le cas n'est pas exprimé d'abord et se trouve déterminé subsidiairement. Exemples de cet usage : Ital. *tal che per lui ne fia la terra aperta* (= *tal, per il quale*) *Inf.* 8, 130; *tai che sarebbe lor desio quetato* (*il desio de' quali sarebbe quetato*) *Pg.* 3, 41. Esp. *como el cabdal rio que todos beben delli* (*del qual todos beben*) Bc. *Mil.* 584 ; *la fuente que beben todos della Cal. é D.* p. 12ᵃ ; *en casa de home que* (*al qual*) *su muger faga tuerto* ibid. 40ᵇ ; *las flores que sus mayores favores son quemados* (*de las quales*) *CGen.* 218 ; *un valle que toda cosa en él me daba gloria* (*en el qual*) Montem. *Diana* ; port. *outros que muito melhor lhe fora* (*aos quaes*) *CGer.* II, 509 ; *que de Homero a cithara para elles só cobiço* (*para os quaes*) *Lus.* 1, 12. Prov. *Folquets que degus de bontat ab el no s'aparelha* (*ab lo qual*) *GA.* 1026 ; *autres que capdels non lur es donatz* (*als quals*) GRiq. p. 176 ; *cels que trasgitars es lor us* (*dels quals*) ibid. ; *la lansa que de son colp non podi' hom guerir* (*del colp de la qual*) *Choix* III, 43 ; v.franç. *tels me tendra pur asoté ke plus de lu(i) serai sené Trist.* II, p. 98. Ou bien faut-il considérer ici *que* comme un pronom originaire dont le cas est subsidiairement déterminé, comme celui d'un substantif (esp. *el rey ... le plugo* = *al rey plugo,* voy. à

1. Si le pronom relatif est immédiatement précédé d'un démonstratif, il peut se faire que les deux idées se fondent en une idée *unique*, que le relatif seul a charge de représenter, c'est-à-dire qu'elles deviennent *complexives.* En ce cas, on se passe de toute préposition explicative. Ex. Ital. *in farmi dilettare di quello che si dilettava* (= *dilettare di che egli s. d.*) *Dec.* 5, 10 ; *domandando di quello che viverebbero* Mach. Esp. *que viniese en lo que ella tambien venia* (*viniese en que*) *Nov.* 4 ; *la deve entregar á aquel que la tomaron* (pour *á quien*) *FJ.* Prov. *prega dieu quelh do certansa d'aquo que ilh es en doptansa* (*cert. de que ilh* etc.) B. 225, 36. Le premier de ces pronoms est le déterminatif qui précède le relatif dans le cas aussi où les deux éléments appartiennent évidemment à la proposition secondaire seule, et non pas, comme ici, aux deux propositions, par ex. ital. *domandollo ... che facesse* (p. 121, note) ; *se fortuna ... quel che* (comme lat. *id quod*) *non volesti far tu ... pone ad effeto il voler mio Orl.* 1, 27 ; franç. *il fut absous ... ce dont personne ne doutait* etc.

la IV[e] section)? En v.français, on trouve par ex. *li trei prelat* QUI *mult lur pesa* (c'est-à-dire *à qui mult pesa TCant.* 118, 6. — 5) Une *ellipse* de l'expression relative, hardie, bien qu'elle ne porte pas préjudice à la clarté de la phrase, appartient aux archaïsmes des dialectes de l'Italie et du nord-ouest. Après les formules négatives « il n'est personne, il n'est rien », si la proposition dépendante ou complémentaire, qui prend ici le subjonctif, est aussi négative, il est d'usage d'omettre le relatif. Ital. *non è alcuno (che) non aggia plusori di sangue seco congiunti,* voy. *Choix* VI, 185; *non vi rimasse un sol, non lacrimassi* ibid. Prov. *no y a ram, no s'entressenh de belas flors* V, 35; *una non sai, vas vos no si' aclina* III, 23; franç. *or n'a baron, ne li envoit son fil RCam.* 21; *il n'ont espée, ne soit bien aceré Agol.* 699; *ja a cel pont hom ne passast, quatre deniers ne li donast Fl. Bl.* 1575. D'autres exemples dans *Choix* VI, 184, Orelli 121. Il est rare que la seconde proposition s'emploie sans négation comme ital. *non fu uomo veduto, potesse comprar l'una PPS.* II, 46; prov. *hanc no fo hom, ta gran vertut agues Boèce* 92; *anc non ac en la cort baro, de las novas no s'azautes Choix* III, 413; *anc no vi dona, tan mi plagues Choix* I, 238; franç. *jamais n'ert hume, plus volenters le serve Rol.* p. 167. Il ne faut pas suppléer ici le pronom, mais la conjonction *que* (comp. p. 312), dont l'omission dans des circonstances analogues est un fait grammatical reconnu, par ex. v.ital. *non serea (seria) null' uomo sì acerbo, nol movesse pietà* (nul homme si cruel qu'il n'en prît pitié) *PPS.* II, 34; prov. *amic non ai, ben d'aisso nol traïs* (je n'ai pas d'ami [tel] que je ne le trompasse pas en cette circonstance). Ce *que* avec la négation répondrait pour le sens à la particule latine *quin* dans des passages comme *nihil est, quin possit vituperari* (pr. *res non y a, no puesc' esser blasmatz*), *dies fere nullus est, quin hic domum meam ventitet* (comp. v.franç. *ne jamais n'iert uns jurs sainte iglise n'en plurt TCant.* p. 17). Il convient d'observer que la langue francique (dans Otfried) emploie dans les mêmes conditions la même tournure, par ex. *nist man nihein in worolti, thaz saman al irsageti*; *kuning nist in worolti, ni sî imo thionônti* (il n'y a pas d'homme au monde qui pût dire tout cela; pas de roi qui ne le serve pas).

2. CONSTRUCTIONS AVEC LE PRONOM SUBSTANTIF.

1. L'idée pronominale *is qui,* qui résulte de la combinaison du déterminatif et du relatif, peut tout aussi bien se concentrer en un simple *pronom substantif,* qui se distingue même par la forme du relatif propre, savoir : ital. CHI et QUALE, esp. QUIEN (anc. QUI[1]), port. QUEM, prov. QUI, fr. QUI (acc. *qui* : *je nommerai qui je voudrai,* tandis que le relatif a la forme *que*). Ce pronom n'est autre chose que l'interrogatif tiré de *quis,* auquel la langue a donné une acception conjonctionnelle, et cette acception a fini par exclure les autres dans des composés comme ital. *chiunque*. Le pronom latin correspondant, au point de vue syntactique, n'est pas *quis,* qui n'est devenu conjonctionnel que dans *quisquis,* mais *qui,* qu'on employait en même temps comme relatif. Le pronom substantif roman, de même que le latin *qui* et l'allemand *wer*, répond à *is qui,* non-seulement dans son sens plus précis de « celui qui », mais encore dans son sens indéterminé de « quelqu'un qui ». — Comme ce *qui* comprend en lui-même le démonstratif aussi bien que le relatif, le cas où on le met peut être déterminé par les mots qui gouvernent la proposition principale, aussi bien que par ceux qui gouvernent la proposition dépendante. Ainsi la phrase est tout autrement conçue dans *egli è amico a chi* (*a colui che*) *odio* que dans *egli odia a chi* (*colui al quale*) *sono amico* : dans le premier cas le datif dépend du premier verbe, dans le second du second verbe. Ce sont ces cas qui donnent lieu aux règles les plus importantes pour l'emploi de *qui.* 1) La construction se présente sous sa forme la plus simple lorsque le pronom est sujet des deux verbes à la fois. Ital. *ben ascolta chi la nota* ; *qual la vede, conviene che mova sospiri PPS*. I, 524. Esp. *quien teme ser engañado bien merece serlo* ; port. *quem não pede não tem.* Prov. *pauc ama qui non es aziros* ; franç. *qui prend s'engage.* — 2) Le pronom se trouve sous la dépendance de mots de la proposition principale qui le déterminent. En ce cas il peut représenter : *a*) l'accusatif du pronom démonstratif ou indéfini. Ital. *credo trovar chi me lo dica* (c.-à-d. *alcuno che*). Esp. *no era justo provocar á quien le tenia en su poder* ; port. *não prezo a quem me preza.* Franç. *aimez*

1. Les deux formes sont employées concurremment dans *á* QUI *lo él mandase o á* QUIEN *fuer otorgado SPart.* II, p. 4 et souvent.

qui vous aime. *b*) le datif. Ital. *credi a chi ti salvò* (*a colui che*). Esp. *yo doy á quien amo.* Pr. (vaud.) *la ley demostra a qui ha sen Choix* I, 239 ; franç. *je m'en rapporte à qui vous voudrez.* *c*) le génitif. Ital. *ho compassione di chi piange* ; *oltre al creder di chi non l'udì.* Esp. *no hableis de quien es ausente* ; port. *fazeis me lembrar de quem me fez esquecer de mim.* Franç. *c'est l'excuse de qui n'en a pas de bonne.* *d*) le cas prépositionnel. Ital. *da chi disia il il mio amor, tu mi richiami Orl.* 2, 1 ; *io son implacabile con chi mi contrasta.* Esp. *has de poner los ojos en quien eres* (litt. sur celui qui tu es). — 3) On a aussi de nombreux exemples du cas où la particule est déterminée par un mot de la proposition dépendante. Ital. *a chi son servidore,* (*colei*) *m'ha molto grandemente meritato* (c.-à-d. *premiato*) *PPS.* I, 119 ; *amate da chi mal riceveste.* Esp. *yo odio de quien no puedo vengarme* ; *yo no soy á quien llamas* ; *pareció que podia correr algun peligro* CUYA (*de quien*) *era la criatura* (celle à qui appartenait l'enfant) *Nov.* 10. Franç. *vous trouverez à qui parler.* — L'usage roman transgresse la règle latine selon laquelle *qui* ne s'emploie comme pronom substantif que dans le cas où les verbes de la proposition principale et de la proposition dépendante exigent le même cas : *qui tacet consentire videtur* ; *coelestis ira quos premit miseros facit.* Mais même en latin classique cette règle n'est pas rigoureusement observée; le latin des bas temps et celui du moyen âge se comportent sur ce point aussi librement que le roman : ils omettent *is* à leur gré : *cui autem minus dimittitur,* (*is*) *minus diligit* Vulg. ; *non omnes capiunt verbum istud, sed* (*ii*) *vulnera nulla timent* Ven. Fortunat 3, 14; *qui doluit,* (*ei*) *tollis gemitus* 3, 20; *componat solidos* XL, *medium regi et medium* (*ei*), *cujus aldia fuerit L. Roth.* 209. Le même procédé s'observe dans l'ancienne langue allemande où le relatif, après l'omission du démonstratif, peut non-seulement prendre le cas qui lui revient naturellement, mais encore revêtir celui du démonstratif : *mir cham des ih ker was* = ital. *mi venne di chi io era bramoso* ; *er antwurta demo za imo sprah* = *rispose a chi gli parlava.* Il y a toutefois une différence entre les procédés des deux langues : c'est que le roman exprime le rapport en question par une forme spéciale, celle de l'interrogatif, et que la décomposition du pronom en deux parties (*di chi, a chi*) voile quelque peu le libre procédé de la langue.

2. Lorsque les deux verbes ont un seul sujet, comme dans la phrase italienne *ben ascolta chi la nota* (§ 1, n. 1), on peut aussi échanger le pronom indéfini contre la formule conditionnelle *se alcuno* ou *quando alcuno* (*si quis, quum quis*). Ce qui est curieux, c'est l'usage suivant lequel la langue donne ce sens conditionnel au sujet *chi,* même quand la proposition principale possède son sujet propre : on dit par exemple *io lo farò, chi non m'impedisce* = *se nessuno m'impedisce*. Mais la langue moderne évite cette expression, fort usitée dans la période ancienne. Voici quelques exemples : Ital. *Cherubin son niente belli, chi vede lo signore* (lorsqu'on regarde le Seigneur) *PPS*. I, 25 ; *ben è gran senno, chi lo puote fare* 196 ; *bon è pensare anzi la cosa ditta* (*detta*), *chi ragiona* II, 54 ; *siccome la candela luce men, chi la cela* BLat. 8 ; *le cose mortali ... chi ben l'estima* P. *Cz*. 28, 10 ; *chi esaminerà la edificazione di Roma, sarà di quelle città* etc. Mach. *Disc*. 1, 1 ; *e vedesi, chi considera bene* ibid. 11. Ils sont rares en espagnol et en portugais : *que vale la gloriosa, qui la sabe rogar* Bc. *Mill*. 703 ; *esta es de grant forcia, qui la podies' aver Alx*. 1311 ; *he moor mylagre, quem qua tem dinheiro CGer*. 1, 137 ; *e poren se semellan, quen o ben entender Trov*. n. 286. Prov., extrêmement souvent : *non pretz colp, qui nol pot auzir Choix* IV, 26 ; *que quim crida nim brai, eu non aug nulha re* III, 59 ; *e qui tals mestiers auria, d'aisso es amors jauzia* 82 ; *qui lo castia el se irais GO*. 288[b] ; *uns dels maiors sens es, qui demanda ni vol apenre so que non sap GProv*. 70 ; v.fr. *qui d'argent li donast cent onces, n'alast arriere ne avant* ; *c'est un vain estude, qui veult* dans Montaigne, voy. Orelli 121. On se sert encore aujourd'hui de cette construction après la particule comparative *come* : it. *come chi direbbe* ; fr. *comme qui dirait* ; pr. *com qui volia dir GProv*. 78[a] ; esp. *así como quien dice* ; *esso me parece como quien tiene dineros en mitad del golfo DQuix*. 1, 22. Dans beaucoup de circonstances cette construction pourrait s'expliquer par une ellipse de la particule casuelle, ainsi dans ital. *rispose* (*a*) *chi la chiamò con fede* P. *Cz*. 29, 1, ou dans pr. *par debonaire* (*a*) *qui l'au parlar Choix* I, 239. Et en fait on emploie souvent cette particule : ital. *è facil cosa a chi esamina le cose passate prevedere le future* Mach. 1, 19 ; mais en voulant la suppléer on ferait dans la plupart des cas une violence inutile au sentiment de la langue. — D'autres langues aussi présentent des exemples de

cette construction où elles font entrer le relatif propre. En latin dans des phrases comme *ista virtus est, quando usu'st, qui malum fert fortiter* Plaute *Asin.* 2, 2, 57 ; *qui secus faxit, deus ipse vindex erit* Cic. *de leg.* 2, 8 ; *Aulus minus supplicii meruit? plus hercule aliquanto, qui vere rem aestimare velit* Liv. 3, 19, où *qui* a tout-à-fait le sens du pronom roman, ainsi ce *qui vere aestimare velit* est assez fidèlement rendu dans les exemples cités plus haut, *chi considera bene, quen o ben entender* ; mais les grammairiens latins expliquent cette forme d'après un principe différent, par l'ellipse du démonstratif : *illa virtus est* EJUS *qui* etc. Le v.allemand avec le relatif *der* concorde exactement avec l'expression romane, par exemple dans les passages : *ich izze gerne, der mirz gît* (je mange volontiers, lorsqu'on me donne à manger) ; *der die von dir nemen wolte, so geriuw ez dich* ; après la particule comparative *als*, de même qu'en roman après *come* : *mîn sper brast, als der ein dürren ast zerret nider* (comme si l'on); ces passages pourraient être littéralement traduits en roman, mais non pas si facilement en latin. Le b.latin aussi a recours à cette expression, par ex. *ego non parvam censeo gratiam, qui hoc meruit* Gr. Tur. 4, 5 ; *hic est venditio, qui se ipsum vendit Form. Mab.* n. 2. Sur *quicunque*, voy. plus bas § 5.

3. Le pronom substantif ne se restreint pas à l'emploi que nous venons d'indiquer, il peut aussi se rapporter, en qualité de *relatif propre*, comme *que*, à des personnes et à des objets. L'italien l'emploie assez rarement dans cette circonstance : on trouve *messagier da chi Orl.* 2, 62 ; *l'alba chi Ger.* 4, 75 ; et d'autres exemples encore. Mais l'espagnol en fait très-ordinairement usage lorsque des particules casuelles ou des prépositions précèdent : *dueñas de quien so yo servida PC.* 270, *mi hijo de quien, vuestro padre de quien, personas de quienes* ou *de quien, el cielo á quien, la galeota con quien, aquel por quien*. Il est vrai que ce pronom se rapporte mieux à des personnes qu'à des objets. Le v.espagnol *qui* s'emploie dans la même acception : *Dios en qui creemos* Bc. *Sil.* 288 ; *prado en qui Mil.* 19 ; *aquel qui FJ.* 62b. Et le portugais s'accorde ici aussi avec l'espagnol : on dit *aquelles de quem, eternidade a quem, as tetas com quem.*

4. Bien que le pronom personnel *qui* s'emploie pour *is qui*, le neutre QUE (franç. *qui*, acc. *que*) ne peut pas remplacer *id quod* : en ce cas le déterminatif est indispensable. Ital. *ben discerno ciò ch'io odo* ; *vedo quello che vedete* ; *sai quel*

che si tace. Esp. *allí me sucedió lo que habeis visto*; port. *tu bem sabes o que tenho*. Prov. *om resconda so qu'es malvatz e mostre so dont es honratz*; franç. *vous ne savez plus ce qui s'est passé, ce que vous dites, ce dont je parle, ce à quoi l'on songeait*. A cette formule *ce qui* répond aussi en b.latin l'expression fort usitée *hoc quod*, par ex. *et hoc quod debes L. Sal.* tit. 50, 2; *hoc quod dicebat HL.* I, 25 (ann. 782); *hoc quod superius scriptum est possidere debeat* ibid. 39 (ann. 813). Les anciens dialectes se comportent plus librement : le complément du déterminatif ne leur est pas indispensable. On trouve par ex. v.ital. *faccia che le piace PPS.* I, 239; *per non mostrare che sente lo core* II, 398; *faccia uom che de'* (*deve*) *Dittam.* 1, 4; prov. *huei fai que platz, deman que pes Choix* III, 35; v.franç. *fai que dois*, voy. Orelli 123, et encore chez des écrivains postérieurs, comme Malherbe : *qui n'avoit jamais éprouvé que peut un visage d'Alcide*; de même en valaque : *ce fęgęduisem eu, am sì plinit* (*quae promiseram, praestiti*); *scrie ce tzi spun eu* (*scribe quod tibi dicto*). L'idée pronominale indéfinie (quelque chose) peut aussi en général se passer d'une expression spéciale : ainsi dans la phrase italienne *non hanno di che disputare* (*non habent de quo disputent*).

5. Les combinaisons qui répondent au lat. QUICUNQUE et QUALISCUNQUE sont des pronoms indéfinis qui possèdent une valeur conjonctionnelle et qu'on traite comme *qui*. Ex. It. *io ne starò alla sentenza di chiunque voi torrete*; *batte col remo qualunque s'adagia Inf.* 3, 111. Esp. *Dios castigará á quienquiera habrá traspasado sus leyes*; *qualquiera lo dirá, sará castigado*. Franç. *sa peine étonne quiconque après sa mort aspire à la couronne*. — Les règles qui viennent d'être indiquées, au § 2, à propos de *qui* s'appliquent aussi à *quicunque*; la proposition qui en dépend peut avoir son sujet propre : *quicunque non receperit vos, excutite pulverem de pedibus vestris* Vg. *Matth.* 10, 14; pr. *qualsque jurara per lo temple, nient es GO.* 172[a]; m.h.allem. *swer iuch mit lêre bestât, deist ein verlorn arbeit* (quiconque cherche à vous instruire, etc.).

6. QUALIS et QUANTUS, pris substantivement ou adjectivement, peuvent, de la même manière que *qui* et *quicunque*, servir à la construction de la proposition relative, sans qu'ils aient besoin pour cela de leurs corrélatifs *talis* et *tantus*, par ex. ital. *egli è qual fu suo padre*; *servirò con quanto potrò*; esp. *serviré*

con quanto las fuerzas alcanzaren; *no halló ninguno de quantos criados tenia* (comp. plus bas, ch. VI). Il en est de même pour les particules relatives. Beaucoup de ces mots de liaison sont renforcés de la copule *que*, lorsque leur signification doit être étendue à tous les objets et à toutes les circonstances : de là procèdent les combinaisons italiennes *chi che sia* (qui que ce soit, tous sans exception) ; *chenti che si fossero* ; *quando che sia*. C'est surtout le rameau du sud-ouest qui aime à renforcer de la sorte le sens et en même temps la force conjonctionnelle de ces expressions, par ex. esp. *decid la verdad á quienquiera* QUE *vos hableis*; *qualquier* QUE *la buscará, sepa* etc.; *á maravilla lo han quantos* QUE *y son PC.*; dans une charte portugaise : *omne quanto* QUE *ivi est* SRos. I, 129[a]; comp. *omnia quantum* QUOD *ego retineo* Marc. 847 (ann. 936).

CHAPITRE CINQUIÈME.

Proposition interrogative dépendante.

Sous ce titre, il faut comprendre toutes les propositions dépendantes unies par des particules interrogatives qui ne renvoient pas, comme les propositions relatives, à une idée ou à une pensée déjà énoncée, mais qui, possédant par elles-mêmes un sens complet, sont placées comme un régime grammatical sous la domination d'une autre proposition. La double phrase italienne *pensa qual fu colui* peut être réduite à la question ou à l'exclamation *qual fu colui*, et à la conception objective rendue par *pensa*. Il n'est pas nécessaire que la question que renferme cette proposition exige une réponse : l'objet sur lequel elle porte peut y être examiné ou déjà décidé.

1. C'est à peine si la syntaxe a quelque chose à enseigner au sujet de la proposition reliée par des particules interrogatives, en tant qu'elle contient une énonciation et non point une question qui attend sa réponse. Les exemples qui suivent peuvent donner une idée de cette construction : *subitamente comprese qual fosse la cagione* ; *considera quanti spettatori erano* ; *gli disse quando era morto*; *mirate come il tempo vola.* Voici cependant les quelques observations que suggère l'une de ces particules, l'adverbe interrogatif *come.* 1) En italien, il est souvent renforcé par *si* : *mirate come 'l tempo vola e* SICCOME *la vita fugge* P. *Cz.* 16, 7 ; *ma ben veggi'or* sì *come al*

popol tutto favola fui Son. 1. Voici un exemple provençal : *sol que ma dona conogues* AISSI *cum ieu l'am finamen Choix* III, 46. — 2) En espagnol et en portugais, on lui prépose aussi la préposition *de* dans les mêmes circonstances qu'à la particule *que* (p. 309), par ex. *este capitulo habla de como el rey non deba consentir* etc.; *muito mi pagava de como mha senhor disse* etc. *Trov. vat.* p. 111; mais cette expression, connue aussi de l'italien (*nè saccio ragion vedere di come sia caduto PPS.* I, 95), est sortie de l'usage. — 3) En français *comment,* la particule interrogative au sens propre, doit être distingué de *comme.* Le premier de ces mots se rapporte à la qualité d'un fait, le second au fait en lui-même, par ex. *je ne vous dirai point comment la chose s'est passée, je ne vous dirai point comme la ville fut emportée* (c.-à-d. la prise de la ville). On a déjà indiqué plus haut, p. 287, qu'en v.français *comme* s'employait aussi pour *comment*; voici un exemple des deux mots usités à la même époque avec le même sens : *bien vit com jusc' a la mer chevalcha et comment il revint ariere Rob. le Diable.* — 4) L'emploi de *come* pour *che* après les *verba sentiendi* et *significandi* est commun à toutes les langues romanes. Ainsi ital. *dicendo come era sano CN.* 90; *pensò di scrivere come egli era vivo Dec.* 10, 9; *facendo intendere come eglino erano matti* Mach. *Disc.* 1, 38; *subito conobbe come i vicini lo stimavano poco* 1, 20. Esp. *mandó cuemo veniessen* (*imperavit ut venirent*) *Alx.* 1139; *quando las nuevas llegaron* DE *como venian CLuc.* 17; *olvidábaseme de decir como Grisostomo fué grande hombre DQuix.* 1, 12; port. *signal lhes mostra* DE *como a nova gente lhes seria jugo perpetuo Lus.* 8, 46. En valaque, on emploie de la même manière *cum cę* (litt. comme que). En b.latin, le même rapport est rendu par *quomodo,* mais plus souvent par *qualiter,* par ex. *cognoscatis qualiter apostolicus vir ad nos venit* Bréq. 445[c] (ann. 724), comp. aussi Funccius *De inerti lat. ling. senect.* p. 725. Cet emploi de *come,* qui est propre aussi au gr. ὡς et à l'allem. *wie,* ne mériterait pas d'être relevé s'il n'avait pas profondément pénétré dans la langue. Le grec moderne a été plus loin encore : ὅτι est ici tout-à-fait remplacé par πῶς, ainsi ὁ ἀδελφὸς σας μοί ἔγραψε πῶς θέλει φθάσαι ἐδῶ εἰς δύο ἡμέραις (votre frère m'a écrit qu'il arriverait ici dans deux jours) Schmidt, *Neugr. Gramm.* p. 273.

2. La proposition interrogative dépendante qui appelle une

réponse, la *question indirecte,* s'unit à une autre proposition qui exprime l'intention d'obtenir une réponse, comme les formules « je demande, dis-moi, sais-tu? », et cette intention peut même être indiquée par « je ne sais pas ». Aux deux modes d'interrogation directe (p. 291) répondent deux modes d'interrogation indirecte. S'il s'agit simplement de l'*affirmation* ou de la *négation* d'une phrase, on se sert de la conjonction *si,* qui rend le même service que le lat. *ne, num, an* ou *utrum.* Cette conjonction remplit donc les deux fonctions de particule conditionnelle et de particule interrogative, comme le gr. εἰ, le v.h.all. *ibu* ou l'angl. *if,* tandis que l'all.mod. *ob* est restreint à l'acception interrogative. On sait qu'en latin, par un grécisme qui s'est glissé dans la langue, *si* s'est accommodé à la question indirecte (*tentata res est, si primo impetu capi Ardea posset*); la Vulgate emploie partout cette particule pour le gr. εἰ; quant au latin du moyen âge, il a suivi l'emploi populaire de cette particule indépendamment de l'influence grecque. Pour ce qui concerne le *mode,* la syntaxe latine prescrit le subjonctif, mais seulement dans le cas où l'interrogation indirecte, en prenant la construction directe, exigerait ce même mode, ou du moins un auxiliaire modal analogue. Ital. *egli domanda se la strada è buona*; *dimmi se il tempo è cattivo*; *voglio vedere se egli è arrivato*; *pensa se io mi sconfortai Inf.* 8, 94. Esp. *dime si estás loco*; *preguntaron si queria comer alguna cosa*; *hay alguna diferencia* DE *si fué nueva fundacion* (et SOBRE *si*; *sobre* est ici préposition comme devant *que* et *como*); port. *não sei se me conheces*; *pregunta se estão Christianos na terra.* Fr. *dites-moi s'il est venu*; *voyez s'il est arrivé*; *je me demande si vous viendrez.* L'indicatif s'est introduit de bonne heure dans la langue populaire, car les plus anciennes chartes en présentent déjà des exemples : *interrogaverunt ipsius illi se habebat homines Form. Mab.* n. 29; *interrogatum fuit si ipsa causa vera erat Form. M.* app. n. 3; *interrogaverunt si potebat* etc. *HL.* I, 25 (ann. 782); *interrogavimus, si habebat aliquid* Marc. 780 (ann. 843); *ut vidissent, si erant* etc. *HL.* I. 99 (ann. 852); mais aussi *interrogatum ei fuit se ipsa villa vindedisit* (*vendidisset*) Bréq. 447b (ann. 726).

3. Si l'interrogation indirecte se rapporte à des *personnes,* des *objets* ou des *circonstances,* on se sert alors des pronoms interrogatifs et des adverbes de la question directe. Le *mode* est le même que dans la proposition interrogative commençant

par *si*, par ex. ital. *spiegami cosa tu pensi di ciò?* (*explica hac de re quid sentias?*); *non so che ha detto* (*nescio quid dixerit*) ; *non so dov' io fugga* (*nescio quo fugiam*). Autres exemples italiens : *chiede chi gli avea adunati*; *domandava di che viverebbe* (parfois *di* QUELLO *che viverebbe* (p. 350); *ditemi qual è costui* ; *volentier saprei quanto abbiamo ad andare* ; *io non so come questa la mia moglie si faccia* ; *vorrei sapere perchè non venite più da me.* En espagnol *que* est souvent préposé à la particule interrogative, même lorsqu'elle est elle-même *que,* et cela a lieu déjà dans la plus ancienne période de la langue. Exemples : *preguntaron* QUE *quien era aquel* ; *dime con quien andas* ; *dadme cuenta de quien sois, de donde venis* ; *preguntóle* QUE *qué habia Cal. é D.* p. 33[a] ; *preguntóle uno* QUE *qué navio era aquel* ; *preguntóle uno* QUE *qué consejo daria,* QUE *de qué se reia,* QUE *quales paños queria,* QUE *como le habia ido,* QUE *porque lo haria* ; *replicaronle* QUE *porque decia aquello* ; *les preguntó como harian* ; *el clerigo debe preguntar* QUE *como debe haber nombre SPart.* I, p. 57. Franç. *dites-moi en quoi je puis vous servir* ; *je ne sais quel homme c'est* ; *voulez-vous savoir comment la chose s'est passée? je ne sais pourquoi vous n'avez pas réussi.* Val. *vezi cine è* (*vide quis sit*); *noi nu štim ce este sęnętate* (*nescimus quid sit sanitas*).

4. Le régime ou le sujet qui appartient au verbe dépendant est construit par *attraction* avec le verbe principal : c'est là un procédé bien connu du grec et aussi du latin, où il passe pour imité du grec : οἶδα γῆν ὁπόση ἐστί ; *scin me in quibus sim gaudiis? ego illum nescio qui fuerit* ; *os tuum videre vellem qui esset status* ; *rem vides quomodo se habeat.* En roman, il appartient plutôt au style ancien, plus disposé à céder au sentiment, qu'au style moderne, plus rigide. Voici quelques exemples : Ital. *tu 'l saprai bene chi è Dec.* 7, 8. Esp. *veran las moradas como se facen PC.* 1650 ; *sé el lobo como se mata* Rz. 973 ; *no os conozco de donde seais* ; *procuraba ver á aquel hombre quien fuese* ; port. *não podes comprender seus triumphos quantos são* GVic. II, 487. Cat. *si volets saber la corona quina era* RMunt. 546. Prov. *contava del temporal cum es Boèce* 97 ; *dig vos ai lo mieu voler quals es Choix* V, 50 ; *lo metge sai ben qui es* 325 ; *be sabetz lo vassalh qui es* III, 399 ; *ara sai eu de pretz quals l'a plus gran* IV, 94 et beaucoup d'autres exemples ; v.franç. *ne*

sorent la corone cui doner Sax. I, 6. Le b.latin, qui offre de nombreux exemples de l'attraction, semble sur ce point aussi suivre l'exemple de la langue vulgaire, ainsi *quia neque te novi unde sis* Gr. Tur. 4, 47; *confirmat illorum fortitudinem qualis fuit* Fréd. Bouq. II, 461. Le v.allemand favorise aussi beaucoup cette tournure : *nû sehent den honic wie süeze er sî*; *diene weiz ich war ich tuo* (je ne sais pas où la mettre); *disen lieben guoten man enweiz ich wiech von mir bekêre* (je ne sais pas comment l'éloigner de moi), voy. Wackernagel dans les *Fundgruben* de Hoffmann I, 294.

CHAPITRE SIXIÈME.

Propositions comparatives.

Afin de donner une idée plus claire des moyens dont use la langue pour comparer entre elles deux idées dans une même proposition, nous rapprochons ici la comparaison dont les termes sont au même degré de celle où les degrés diffèrent, bien que le rapport organique des propositions ne soit pas le même dans les deux cas. En effet, ou bien ces propositions se trouvent sur la même ligne, c'est-à-dire sont corrélatives, et alors l'ordre dans lequel elles se placent peut être indifférent : ainsi « il est aussi noble qu'il en a l'air ; elle est aussi blanche que la neige (autant que la neige elle est blanche) »; ou bien la seconde proposition est à tel point dépendante de la première qu'elle ne peut en prendre la place : « il est plus noble qu'il n'en a l'air ». Mais les deux espèces de propositions s'accordent en ce que la première contient une expression intensive (adjectif, pronom ou adverbe) dont la valeur doit être déterminée par la seconde proposition. Suivant les circonstances, l'intensif aussi bien que l'attribut de la seconde proposition peuvent être sous-entendus (son œil brille comme le soleil). Les mots de liaison varient suivant la nature de l'intensif qui précède; en français seulement l'importante copule *que* est arrivée encore ici peu à peu à représenter tous les rapports.

1. *La comparaison de termes au même degré opérée par des adverbes* ne s'exprime pas dans toutes les langues filles au moyen des mêmes mots. Lat. SIC .... UT, ITA .... UT, TAM .... QUAM. Ital. sì .... COME, così .... COME, par ex. *così vivo io come*

vivete voi (*ego ita vivo ut vivitis vos*); *questi è così ricco come quegli* (*hic tam dives est quam ille*); *così era mirabil cosa come si ragionava*; *ella è sì bianca come la neve*; *caddi come corpo morto cade Inf.* 5, 42. L'espagnol se sert de TAN (ou du neutre TANTO) .... COMO : *sois tan nobles como pareceis*; *tan obscuro como la noche*; *ella salta como un gamo*; sur *qual* pour *como,* voy. § 3; port. TÂO .... COMO. Prov. TAN .... CUM, AISSI OU EN AISSI .... CUM : *ancmais tan jauzens no fuy cum er suy*; *non es acsi cum anaven dicent Boèce* 145; *en aissi fos pres com ieu sui Choix* I, 407. Franç. AUSSI .... QUE, SI .... QUE, la seconde formule n'est usitée que dans les propositions négatives, car dans les propositions affirmatives elle exprime l'effet produit (p. 310) : *il est aussi sage que vaillant*; *il est aussi à plaindre qu'un autre*; *il n'est pas si* (*aussi*) *riche que vous.* Le v.français emploie COMME : *altresi blanche cume flur,* et cette expression se trouve encore dans Malherbe et même dans Corneille : *aussi bon citoyen comme parfait amant*; mais *que* était entré dans l'usage à une époque bien antérieure, par ex. dans Comines 1, 9 : *chose si incertaine qu'une bataille. Comme* a été conservé par le français moderne lorsqu'une expression intensive précède : *il est hardi comme un lion.* Val. ATỤT .... CA, CUM : *sụnt atụt de amic al statului ca ori-care* (*tam sum amicus reipublicae quam qui maxime*); *un om cum ești dumnia tà* (ital. *un uomo como è V. S.*) — Il faut de plus faire les remarques suivantes : 1) Lorsque dans ce genre de comparaison, qui relève seulement les points spéciaux sur lesquels deux objets s'accordent, la proposition relative est en tête, on renforce d'ordinaire la particule de cette proposition en lui en préposant une autre qui a un sens démonstratif, et il peut alors arriver que la proposition suivante contienne un second démonstratif. Voïci ces formules : ital. SICCOME, COSÌ COME .... COSÌ, esp. ASÍ COMO .... ASÍ, prov. SI COM, AISSI COM, ATRESSI COM .... SI, franç. AINSI (non pas *aussi*) QUE .... AINSI, puis COMME .... AINSI. Exemples : Ital. *siccome eterna vita è veder Dio ... così me, donna, il voi veder felice fa* P. *Son.* 158. Esp. *como un espejo quebrado finge varios tornasoles, asi el sol entre arreboles no muere* Cald. I, 131[a]; port. *assi como a bonina ... tal está morta a pallida donzella Lus.* 3, 134. Prov. *si cum la nibles cobrel jorn, si cobre avers lo cor Boèce* 133; *aissi com la clara stela guida las naus ... si guida bos pretz selui Choix* V, 152; franç. *ainsi que les rayons du soleil*

dissipent les nuages, ainsi etc.; *ainsi que la vertu, le crime a ses degrés*; *comme le soleil chasse les ténèbres, ainsi la science chasse l'erreur.* — 2) Dans les *attestations* où il s'agit d'un souhait dont on subordonne la réalisation à un fait, le latin réunit le souhait au fait par les particules comparatives *ita* (*sic*) .... *ut* : *ita me dii ament, ut ego nunc non laetor.* Il en est de même en roman : Ital. *così foss' io sano, come io non sono,* CHE *io mi leverei* (je me lèverais, si j'étais aussi bien portant que je le suis peu maintenant) *Dec.* 9, 3. Esp. *ansi* (*asi*) *las ninfas ... vengan humildes á tus aguas claras,* QUE *prestes á mis asperos lamentos atento oido Num.* 1, 2. Prov. *aissils gart dieus,* COM *els non an erguelh Choix* IV, 286; fr. *ainsi dieu me soit en aide,* QUE *je ne mens point.* Il va de soi que la seconde proposition n'existe pas, lorsque la première renvoie à quelque chose qui a déjà été énoncé : lat. *ita me dii ament! sic valeant pueri!* it. *così iddio m'ajuti! sì foss' io morto!* esp. *asi Dios te guarde!* v.fr. *ensi me puisse Dieus tehir!* m.h.all. *sô helfe mir dîn hulde!*

2. La combinaison pronominale TALIS .... QUALIS, prise adjectivement ou adverbialement, se construit avec le substantif ou le verbe. Quelques langues romanes prennent certaines particules dans l'acceptation de *qualis.* Ital. *quale io fui vivo, tal son morto*; *quale è quel cane ... cotai si fecer quelle faccie lorde Inf.* 6, 31; *quali colombe vengon ... cotali usciro Inf.* 5, 82; *un uomo* (*tale*) *quale fu Cesare*; aussi CHENTE *il padre, tale il figliuolo.* Esp. QUAL *es la madre,* TAL *es la hija*; *yo soy quedada qual la nave sin patron*; port. *quaes as formigas as forças exercitam, taes andavam as nymphas Lus.*; *se mia verdade tẽes por* (*tal*) *qual he.* Prov. *ieu soi tals,* COM *a drutz cove PO.* 219; de même aussi en v.français *m'avez jugée à telle mort* COM *d'ardoir? TFr.* 520; le français moderne emploie la locution TEL QUE, qui, comme l'ital. *il quale,* peut aussi se placer en tête de la proposition entière : *il est tel que son père*; *tel qu'un lion rugissant met en fuite les bergers, tel le héros* etc. — Il convient encore de rappeler à ce sujet : 1) L'italien et l'espagnol *qual* s'emploient aussi sans flexion, comme adverbes, pour le lat. *qualiter,* surtout dans l'équivalence : *quale i fioretti ... tale Inf.* 2, 27; *quale i Fiamminghi ... a tale immagine* etc. 15, 4; esp. *qual suelen las ovejas ... tal niños y mugeres ... andan de calle en calle Num.* 4, 2 (p. 81); *qual rapidos torrentes, tal* (*asi*). — 2) Dans les langues filles, TALIS .... TALIS a pris

aussi une valeur corrélative : ital. *tal opera, tal mercede*; esp. *tal amo, tal criado*; fr. *telle vie, telle fin*; v.fr. *itel com tu es, itel fui*. Cette combinaison n'est usitée que dans des propositions de peu d'étendue.

3. TANTUS .... QUANTUS se construit comme *talis .... qualis*; ici aussi on remplace le relatif par des particules. Ital. *tante (cotante) volte, quante nella memoria mi viene*; *lo secol primo quant' oro fu bello*; *tante volte,* QUANTUNQUE *gradi vuol che giù sia messa Inf.* 5, 11. On blâme l'emploi de TANTO .... COME, TANTO .... CHE. L'espagnol emploie généralement TAN, QUAN pour TANTO, QUANTO devant des adjectifs et des adverbes, et aussi COMO pour *quanto,* mais cette substitution n'est nécessaire que lorsque la proposition relative n'a pas d'attribut propre : *tiene tanta hacienda, quanta su padre tenia*; *aunque la vida se alarga, no es para vivir tan larga quan corta para llorar*; *juntó tanta gente como pudo*; *hablaba tanto como solia*; *he leido tantos libros como tú*; port. *cantado de (tantos) quantos bebem a agoa do Parnaso*; *nada tanto o deleitava como a voz do rouxinol.* Prov. *el mon tan laia malautia non a can gilozia* (*c'a'n* dans le texte imprimé) *Choix* III, 412; *ai d'amor tan quan vuelh* 28; *atretan volon dire* COM etc. 248; *atrestan .... cum* 419. Fr. AUTANT .... QUE (et l'inverse *autant que .... autant*), avec la négation aussi TANT ... QUE (p. 310), par ex. *il boit autant d'eau que de vin*; *je le défends autant que je puis*; *autant que de David la race est respectée, autant de Jézabel la fille est détestée* Rac.; *rien ne m'a tant fâché que cette nouvelle.* En v.français on se servait aussi des formules TANT .... QUANT, TANT .... COM, AUTANT .... COMME, dont Corneille faisait encore fréquemment usage (*qu'il fasse autant pour soi, comme je fais pour lui Polyeuc.* 3, 3), et TANT .... QUE dans les propositions positives (*il estoit tant aspre qu'il estoit possible*). Le français fait aussi entrer dans quelques locutions TANT .... TANT comme corrélatif : *tant vaut l'homme, tant vaut sa terre.*

4. *La juxtaposition de deux comparatifs* (*tanto brevius, quanto felicius*) s'effectue dans une proposition corrélative, soit au moyen d'intensifs déterminés comme *tanto .... quanto,* dont le premier peut aussi être omis, soit même par le simple comparatif. Chaque dialecte a ses particularités. Ital. TANTO PIÙ .... QUANTO PIÙ, par ex. *quanto più egli ha, tanto più vuol avere*; plus simplement : *quanto la cosa è più perfetta,*

più senta il bene Inf. 6, 107; *pensandoci più, più dolor sento.* Esp. TANTO MAS .... QUANTO MAS: *tanto mas mostrareis quien sois, quanto mas con paciencia supieredes llevar estos casos*; *quanto mas lexos de ti, mas sin gloria y mas sin mi CGen.*; le portugais se comporte comme l'espagnol. Prov. TANT PLUS .... QUANT PLUS, ou avec le comparatif: *es tant plus aondos en plors, quant fo en pechaz plus talantos GO.* 299[a]; *qui mais val, mais dopta far faillida Choix* I, 381; en outre, le membre relatif est souvent caractérisé par CUM et plus souvent encore par ON (lat. *unde* dans le sens de *ubi*), et la seconde proposition débute parfois par *e* (*et*) : *cum plus l'esgart, mais la vey abelhir* III, 50; *un plus tost leva, tant es plus tost gastaz GO.* 272[a]; *on mais mi faria d'amor,* E *plus fizel m'auria LR.* I, 496; *on plus .... plus Choix* IV, 2, 15; on trouve même *ont plus .... ont plus GO.* 227 (comp. l'all. *je mehr .... je mehr*). Le français rend le rapport en question soit par D'AUTANT PLUS .... QUE PLUS, soit par le simple comparatif, et ici aussi *et* peut être mis en tête de la seconde proposition : *la vertu se fait d'autant plus révérer qu'elle se montre plus modeste*; *plus le péril est grand, plus doux en est le fruit*; *plus j'apprends son mérite,* ET *plus mon feu s'augmente* Corn. *Cid*; *plus j'y pense,* ET *moins je puis douter* Rac. *Athal.* En v.français, on dit comme en provençal QUANT PLUS ou COM PLUS, par ex. *quant miex i cuid' hon estre,* ET *ele plus tost faut,* voy. Ruteb. I, 399; *com plus vraiement sont dolent des lur* (*pechiez*), *plus droitement blament les altrui LJ.* 451[m]. Le daco-roman emploie soit CỤT MAI .... ATỤTA MAI (c.-à-d. *quanto magis, tanto magis*) soit CU CỤT MAI .... CU ATỤTA MAI (littér. *cum quanto magis* etc.), par ex. *cụt mai prost este cineva, atụta este și mai obraznic* (ital. *quanto uno è più stolto, tanto è anche più moroso*); *cu cụt ești mai pre sus, cu atụta cautę sę fii mai smerit* (*quanto tu stai più alto, tanto più conviene che sii umile*).

5. La proposition qui dépend d'un *comparatif* est rattachée à ce comparatif par QUE, comme en latin par *quam,* qu'elle ait ou non un verbe qui lui soit propre; on déterminera à la troisième section dans quelle mesure la négation peut l'accompagner. Ital. *ella è più bella che tu non credi*; *lucevan gli occhj suoi più che la stella Inf.* 2, 55; prov. *dona genser que no sai dir*; *plus blanca es que Elena*; franç. *vous écrivez mieux que vous ne parlez*; *cela lui convient mieux*

qu'à personne[1]. L'espagnol et le portugais se séparent des autres langues en reliant la proposition dépendante, lorsqu'elle a un verbe propre, par DE LO QUE, DO QUE (sans négation) : *aquel es mas rico de lo que se piensa*; *llegaron mas presto de lo que quisieron*; *he melhor do que parece*; *atravessa com mais furor o mar do que costuma*. Si le verbe est commun aux deux propositions, *que* suffit, bien que le portugais recoure volontiers à *do que* : esp. *aquella es mas hermosa que el sol*; port. *mais belha que a flor de lis*; *vosso irmão he mais animoso do que o meu*. Cette expression circonstanciée, que ne s'interdisent pas non plus les langues sœurs (par ex. ital. *ella fessi lucente più assai di quel ch' ell'era Par.* 5, 131), rappelle un autre procédé indiqué à la p. 309, où l'on a aussi recours à *de que*. Le dialecte valaque n'emploie pas de particule correspondante au *que* des autres langues : le mot qui lui sert ici est DE CỤT (= ital. *di quanto*) : *Georgie este mai inalt de cụt mine* (*major est me*) ; *mai alés este numele bun de cụt avutzii multe* (*fama melior est divitiis*).

6. L'objet auquel est comparé le sujet peut aussi être indiqué *par la préposition* DE, lorsque le verbe est commun aux deux propositions. Cependant cette faculté n'est pas restée à toutes les langues, sauf dans un cas : c'est lorsqu'il ne s'agit pas de comparer deux objets entre eux, mais seulement d'augmenter ou de diminuer le nombre attribué à un seul objet, ainsi « il y a plus de cinq chevaux », c'est-à-dire « il y a cinq chevaux et plus ». L'italien ne connaît aucune restriction de ce genre ; on dit par exemple : *l'uno ha più forza dell' altro* (*alius alio plus habet virium*); *la terra è più grande della luna*; *sono più di cinque cavalli*; *più di due ore*; il en est de même déjà dans les plus anciens textes, où on lit par ex. *chiù* (sicil.

1. Lorsqu'on nie ou conteste la gradation elle-même, en sorte que les deux objets comparés puissent être considérés comme se trouvant sur le même degré, on emploie en provençal et en v.français COM au lieu de *que*. Par ex. *meintz non la preisaretz con vostra filla fasiatz* (vous ne l'estimerez pas moins que vous n'estimiez votre fille) *Jfr.* 127[b]; *non a plus com sel qu'om porta a batejar* Galv. *Osserv.* p. 213 (*qu'aquel* pour *com sel*, voy. *Choix* V, 307); *non o pres plus cum* (var. *que*) *feira enans* IV, 51 ; *re no degr' om melhs fugir com mal senhoriu* PVid. p. 48 ; *comment poist il plus auvertement mostrer sa misericorde com par ceu qu'il ma misere mismes receut?* (comment pourrait-il témoigner plus ouvertement sa compassion qu'en se chargeant lui-même de ma misère ?) *SB.* 547 ; *ne puet avoir honor greignor con de morir Ren.* I, p. 200. Ce *com* peut être rapproché de l'allemand populaire *wie* pour *als* (*heller wie die Sonne*).

pour *più*) *bella dona di me PPS.* I, 6. On ne donne la préférence à *que* qu'avec les noms qui se passent de l'article : *Roma è meno popolata che Napoli*; *meglio qualche cosa che niente.* Cet usage a été suivi aussi par le v.espagnol, comp. des passages tels que *de mi mucho mejor* (*multo melior me*) Bc. *Mill.* 315; *era dél mayor* (*major illo*) *Mis.* 199; *mejor de pan de trigo* (*melior pane triticeo*) *Mil.* 341; *de la qual ninguna cosa hay mas digna* S. *Prov.* p. xxix. Cette construction, sans parler de la formule *de lo que* mentionnée au paragraphe précédent, subsiste il est vrai en espagnol moderne, mais elle y semble réservée au style élevé, par ex. *harto mejor de aquella Num.* 4, 2; *que mayor desdicha puede ser de aquella que aguarda la muerte? DQuix.* 1, 15; *mas hermosa de aquel coro de ninfas fué la diosa* Cald. I, 76[b]; *mas de un acero tiñe el agravio* 370[a]. *De* est partout usité dans le cas exceptionnel qui vient d'être indiqué, c'est-à-dire avec des noms de nombre : *poco mas de una hora*; *en menos de quince dias.* en port. comme en espagnol : *como quererlle mellor d'outra ren Trov.* n. 210; *louvar mais de merecydo CGer.* II, 73. Le provençal et le v.français procèdent exactement comme l'italien et le v.espagnol, par ex. *non es lo sers maier de so senior Ev. de Jean* éd. Hofm.; *plus ponhens d'espina Choix* III, 100; *meils de nul autre PO.* 3; *melz del tresor la amiral Charl.* 432; *meillor vassal de lui Rol.* p. 108; encore dans Alain Chartier : *plus parfaite des autres choses,* voy. *Choix* VI, 140; dans Charles d'Orléans : *mieulx de moi hébergé* p. 95; dans Marot : *son cueur tient le mien en sa tente plus d'un ardant frisson* II, 327. En français moderne, *de* ne s'est conservé qu'avec des noms de nombre : *il a fait plus de* (non pas *que*) *deux lieues*; *il y a plus de quinze jours*; *moins de la moitié*; à moins qu'il ne s'agisse ici de comparer deux objets : *il travaille plus que quatre* (sc. *ne travaillent*). Val., comme en italien, par ex. *de și esti mai avut decųt el* (*benchè sii più ricco di lui*); *nu sųnt mai multe de cinci* (*non sono più di cinque*); val. du sud : *indreptatea este ma bunę di žunaticlu* (*la giustizia è migliore della prodezza*). En b.latin cet emploi de *de* est rare : *si minus sunt de decem L. Long*; *si minor grex de trigenta capita fuerit* ibid.; *menus de quadraginta juges* Mur. I, 526 (ann. 769); *harum* (*navium*) *duas minus de triginta* Nith. 2, 6 (ainsi dans la numération); on trouve *a* pour l'expression populaire *de* dans cet ancien passage : *cum*

. . . *esset Bilichildis utilis* (v.h.allem. *vrum*) . . . *nihil se minorem a Brunichilde esse censeret, sed Brunichildem despiceret* Fréd. c. 34, et souvent aussi ailleurs. — Comment doit-on comprendre ce *de* comparatif? Est-ce un exemple d'une assimilation directe et instinctive de l'ancien ablatif au génitif périphrastique (comp. p. 127), qui concorderait ici avec le génitif du grec ou de l'ancien slave, ou bien le génie de la langue nouvelle a-t-il de lui-même choisi la préposition *de*, en tant qu'elle indique l'éloignement d'un objet, en sorte que par ex. *l'uomo è più grande della donna* signifierait « l'homme est plus grand quand on le considère en partant de la femme, au regard de la femme »? On pourrait objecter à cette dernière manière de voir qu'il serait difficile de trouver un motif à cette restriction du domaine de *quam* (rom. *que*), surtout si l'on considère qu'elle ne serait due qu'à une abstraction assez raffinée. Mais précisément dans les langues nouvelles il ne manque pas d'exemples de conceptions abstraites, surtout lorsqu'il s'agit de créer de nouvelles locutions, et ce qui montre encore que la préposition *de* se prêtait à cet emploi, c'est que le grec moderne applique le synonyme ἀπό à la comparaison en même temps que παρά : αὐτός εἶναι πλουσιώτερος ἀπὸ τὸν ἀδελφόν (*egli è più ricco di suo fratello*).

7. Pour rendre l'idée qu'exprime le latin en unissant un comparatif à une proposition dépendante par *quam ut, quam qui*, comme dans *major sum, quam ut mancipium sim mei corporis*; *major sum, quam cui possit fortuna nocere*, le roman, pour marquer la prépondérance du sujet, remplace le comparatif par le positif renforcé de l'intensif *troppo*, et il fait suivre la préposition du but, *pro* (*per*), avec l'infinitif : ital. *egli è troppo accorto per credere questa menzogna*; *è troppo onesto per ingannarvi*; franç. *il est trop jeune pour entrer en charge*. L'espagnol emploie *demasiado para*, aussi *muy para* (Chalumeau II, 819). Ici le grec s'accorde avec le latin et l'allemand avec le roman : τὸ ἄχθος ἐστὶ μεῖζον ἢ ὥστε φέρειν; *er ist zu mächtig, um bezwungen zu werden*.

8. En ancien roman la *particule comparative peut être omise* dans certaines circonstances. 1) Devant des noms de nombre après *plus* (*magis*), sans doute aussi après *minus* : on trouve en provençal *mais cen piuzellas Choix* II, 260, *LR*, IV, 157[b]; *mais cent ans Choix* III, 3; et de même en latin : *plus decem millia*. — 2) Devant une proposition complète, pourvu qu'elle soit accompagnée de la négation : prov.

am vos mais (*que*) *no fetz Seguis Valensa*; *mais en vueill aver d'umelitatz no ac lo leo,* voy. *Choix* I, 151; *bon essemple valon mais no fay sermos LR.* I, 530[b]. Voici des exemples v.français recueillis par Orelli p. 74 : *fi fi, plus puent ne fait fienz* (fumier); *plus chante au bois ne fait en cuer* (*chœur*). Voy. des exemples italiens tirés de Gui d'Arezzo dans Raynouard *Choix* VI, 142 : *piò* (*più*) *soave dorme no face segnore*; *migliore stimo la condizione umana poi lo trepassamento del primo nostro parente, non era avante.*

9. Si l'on compare *deux qualités,* on ne peut se servir que du comparatif périphrastique et non du comparatif organique, par ex. ital. *la tavola è più lunga che larga*; *questo uomo è più buono che cattivo,* non pas *migliore che cattivo* ou *migliore che peggiore* comme lat. *longior quam latior*. Le grec moderne dit de même αὐτὴ ἡ κοπέλλα εἶναι πλέον πλουσία παρὰ εὔμορφη (cette jeune fille est plus riche que belle).

10. Les *idées comparatives,* comme ALTER, PRIUS, POTIUS, sont généralement suivies de *que,* comme *alius* en latin de l'ablatif (*ne putes alium sapiente beatum*). Ital. *non sono rimasi altri che noi*; *altr' uom* DA *quel ch' io sono* P. *Son.* 1 (comme *diverso da*); *prima che io vi rivegga*; *anzi virtute che gran ricchezza.* Esp. *otros premios que aquellos*; *otro vestido* DEL *que trae puesto*; *con diferente intencion que pensaba.* Prov. *autra de mi LR.* III, 310[a]; v.fr. *altre de li Trist.* Dans les propositions négatives ou interrogatives, *alter* peut aussi être suivi de particules restrictives. Ital. par ex. *nè altra cagion avea* SE NON CHE etc. Esp. *no habia alli otra navecilla* SINO *una*; *hacese otra penitencia* MAS DE *la dicha?* Prov. *qui s'atura en autre joy* MAS *en dieu obezir? Choix* IV, 60; v.fr. *n'en pot el* (c.-à-d. *aliud*) *faire* FORS *atendre Brut* I, p. 87.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Assemblage des propositions.

L'assemblage de deux ou de plusieurs propositions grammaticalement indépendantes (*coordonnées*) s'opère soit par des conjonctions propres, soit par des adverbes conjonctionnels. Les conjonctions sont peu nombreuses, ce sont celles qui répondent

à *et, nec, aut, sed* et *nam* : elles se placent toujours, conformément à l'idée qu'elles expriment, en tête de la seconde proposition. Les adverbes conjonctionnels se placent, il est vrai, généralement aussi en tête de la proposition, mais ils peuvent toutefois être précédés d'une conjonction, comp. le lat. *sed etiam, et enim, aut vero, et ideo, at tamen.* On ne peut ici transposer arbitrairement les propositions, comme on le fait dans la plupart des formes de la proposition composée au sens propre, parce que les pensées ne forment pas une unité ; mais si la première proposition contient une particule qui appelle une idée complémentaire, la seconde est présupposée nécessaire (*non solum pater, sed etiam filius*). Les particules de liaison, lorsqu'elles peuvent être suppléées par le contexte, sont souvent tout-à-fait omises : cette liberté est surtout propre à la poésie populaire.

1. La *copule* ET se présente dans quelques langues sous une double forme. Ainsi l'ital. *e* s'emploie devant les voyelles sous la forme *ed* (*odio ed amore*), le prov. *e* sous la forme *et* ou *ez* ; l'esp. *y* est remplacé devant les syllabes initiales *i* ou *hi* par *e* accentué (*é imaginacion, é hija,* non pas *é hierro,* car *hi* ne forme pas syllabe dans ce mot). Il faut encore observer : 1) En général *et* n'est préposé qu'au dernier des membres qu'il unit ; cependant, pour marquer l'insistance, on peut le préposer *déjà au premier membre*, comme en latin ; l'allemand en ce cas emploie la formule plus circonstanciée *sowohl . . . als auch.* Ital. *restò senza e voce e moto Ger.* 12, 67. Cet usage est rare et archaïque en espagnol, par ex. *Arsenio me vió y por su mal y aun por el mio Diana* de Montem. (voy. Herrig, *Archiv* IV, 468). Prov. *molt lo lauduven e amic e parent Boèce* 142 ; v.franç. *si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa* ; franç.mod. *satisfaire aux devoirs et de sœur et de femme* ; *je sentis tout mon corps et transir et brûler*[1]. — 2) L'an-

1. Le v.franç. emploie souvent cet *et* là même où il n'y a aucune insistance à marquer : *il a les Turs et veüs et coisis Gaufr.* 299 ; *e secorre et aidier Sax.* II, 111 ; *et mervoillox et fier* 144 ; *si l'eüsse sor sains et juré et plevi RMont.* 214, 18 ; prov. *vos avetz trop lo pel e canut e mesclat Fer.* 2271 ; *sapjatz los grans colps e ferir e donar GA.* 3004. — Au lieu de *et .... et*, on trouve parfois aussi dans l'ancienne langue *amboduo .... et*, par ex. franç. *cil anemi sont andoi ire et couvoitise Barl.* 7, 19 ; de même *ambore .... et : ambur en terre et en mer* ; *ambur e saver e folage*, en grec ἀμφότερον .... καί, m.h.all. *beide .... unde*, angl. *both .... and*, voy. mon *Dict. étym.* II. c., s. v. *ambore.*

cien style roman favorise au plus haut degré la *répétition* de la copule (polysyndète) entre des mots isolés et des phrases entières. On trouve partout des exemples comme prov. *montet en destrer e mes l'elm en la testa e fai sonar las trombas e fai deserrar los sieus confanos Choix* V, 92. — 3) La *suppression* de la copule, même devant le dernier membre (asyndète), s'opère partout librement, et le seul fait caractéristique à observer c'est que le roman, là où il se montre abandonné à lui-même, est beaucoup moins porté que le latin à se passer de conjonctions dans une série de notions et de pensées. Mais certains poètes se passent de la copule, lorsqu'ils se proposent d'indiquer une gradation de l'expression, ainsi prov. *fon de valor, de gaug, de totz los bes Choix* V, 12, *uns malapres, vilas, cobes, avars* III, 358. — 4) ET pour ETIAM se trouve surtout encore dans le domaine italien : *ciò ch' esorta Goffredo, ed io consiglio Ger.* 1, 29 ; il en est de même dans des traductions provençales : *tot aco que vos volez que vos fassunt li home, e vos faides a els* (*ita et vos facite illis*) *GO.* 143[b] ; v.fr. *car qui merci nen a d'altrui, et dex merci nen a de lui Brut* I, p. 380.

2. Il arrive souvent qu'on emploie *et*, non point pour unir des propositions, mais pour servir d'intermédiaire entre l'interpellation et la question, l'exclamation ou la réponse. L'interpellation, qui consiste en un vocatif, est rarement omise. Les dialectes anciens, et maintenant encore l'espagnol, se montrent particulièrement favorables à ce mode d'expression. Ital. *se i tuoi parenti trovanmi, e che mi posson fari* (*fare*)? Nann. *Lett.* I, 3; *lo vostro insegnamento, e dond' è miso?* ibid. 105; *damigella, e chi sete voi? CN.* 156; *misera, ed a qual' altra il ciel prescrisse vita mai grave ed immutabil tanto? Ger.* 4, 70; *il frate disse : e io son contento Dec.* 1, 1. Esp. *valame dios, y qué es esto? Nov.* 9; *valame dios, y quien sera aquel que puede contar* etc. *DQuix.* 1, 9; *o pan, y quan tarde vienes! Num.* 4, 1 (p. 76); *ay dulce fuente mia, y de quan alto me arrojaste!* Garc. *Egl.* 2; *o criadas, y quantas honras ilustres se han perdido!* Cald. I, 361[b]; *daros lo he yo, mi señora, y supiesse yo las tierras! SRom.* 238; port. *nostro senhor, e ora que sera! Trov. Vat.* p. 73; *et a primeira palavra foy: e o pastor?* R. *Men.* c. 20; *hui! e que gaio he ora este!* GVic. I, 256. Prov. *francs cavaliers, e con estas? Jfr.* 78[b]; *e non anaretz vos ab nos?* 79[a]; *seiner, e non la conoissetz?* 96[a]; *barons, dis*

el, e deu vos gar, a om mon caval enselat? 100[b]; *pueys li a dich : e qui es tu? LR.* I, 552[a]; *Johan, Johan, e dormes tu?* 561[b]; *Gausselm, e com auzatz dir? Choix* IV, 21; *las! e doncx que farai?* III, 337; *ai dieus, e quem fos ironda!* (var. *ai dieus, ar sembles irunda POcc.* p. 9); *amors e com er de me?* ibid. 247; v.franç. *sire pere, fait il, e vus que m'en loez? TCant.* p. 14; *amis, e je l'otrei Rou* I, p. 365; *dame, et je les amerai Berte* 12; *cousins, dist Aallars, et nos le vos dirom RMont.* 248, 30. — Le latin emploie *et* dans l'interrogation qui marque le dépit : *et quisquam dubitavit? et a quo nugamenta haec comparasti?* Le gr. καὶ, qui dans le discours passionné se place en tête d'une proposition, tend tout-à-fait, dans la langue actuelle, à prendre le sens du roman *et,* ainsi dans γέροντα, καὶ τίνος εἶν' τ' ἀμπέλι? (vieillard, à qui appartient la vigne?) Müller, *Volksl.* II, 24. Ce procédé n'est pas étranger non plus à l'ancien allemand; on trouve déjà en v.h.allemand *inti thu ni hôrtôs fon themo heilante?* Graff I, 362; voy. sur ce point les recherches étendues de Ludwig Tobler dans la *Germania* XIII, 91-104.

3. Après *et,* il nous reste encore à traiter d'une autre copule simple. Le valaque a tiré du lat. *sic* la forme *şi,* qu'il emploie exclusivement. Le v.français, au contraire, se sert aussi bien de *si* que de *et*; il règle l'emploi de ces copules à peu près de la manière suivante. Si se place en tête d'une proposition qui n'introduit pas de sujet nouveau et toujours immédiatement devant le verbe ou les expressions conjonctives qui accompagnent le verbe. Cette copule appartient surtout à la narration : en rattachant chaque phrase à celle qui la précède, elle donne au style une certaine prolixité qui n'est pas sans grâce; on trouve cette copule dès les plus anciens temps jusqu'au xv[e] siècle. Il est inutile d'en donner beaucoup d'exemples : *ces d'Amalech la cited assailirent, si la pristrent LRs.*; *le areisuna, si li dist* ibid.; *s'aparut Deus, si l'apela*; *en piez se dresset, si li vint cuntredire*; *rent mon oisel, si ne le port avant! GVian.* 107; *elle me fait ici attendre, si m'ennuie, Miracle* (xiv[e] siècle); *sui d'espouser vous envays, si sera fait* (je suis pressé de vous épouser et cela sera fait) ibid.; *aler m'en vueil vers Cupido, si leur raconteray* Ch. d'Orl.; *il m'aperceu, si commença à rire* ibid. Si la proposition a un sujet nouveau, elle doit être reliée par ET, non pas par *si,* par ex. *e cis vindrent encuntre David e il les saluad LRs.*; *e reprist une altre dame e furent ambesdous ses muilliers*

ibid. Mais aussi dans des cas où *si* pourrait être usité, *et* s'emploie comme copule ordinaire, surtout devant la négation ou pour alterner avec *si* : *David e li suen cururent par la cuntrée e enmenoent les preies LRs.*; *e David guastout tute la terre e n'i laissad vivre LRs.*; *e li Philistien s'asemblerent e vindrent en terre de Israel, si s'aloyerent en Sunam* ibid. *Et* prend aussi fort souvent la place qui lui revient de droit devant *si*, car en fait les phrases qui débutent par *si* sont asyndétiques : *l'apela e si li dist LRs.*; *preneiz me et si me gittiez en la mer SB.*; *deus vos dont honor et si vos gart de dolor Rom.* éd. B. 311; *vers li m'en alai et* SE *la salue* ibid. 306; *dist e si li granta TCant.* p. 105[1]. Il est hors de doute que le pronom personnel conjonctif occasionne extrêmement souvent l'introduction de la particule *si*, et alors cette particule suffit à effectuer l'assemblage des propositions. Le provençal emploie *si* de la même manière. Les poètes lyriques l'évitent, il est vrai, probablement comme une forme vulgaire; mais *si* est assez usité chez les autres poètes et dans la prose, par ex. *fez sos mes segre, silz fez metre é preso Boèce* v. 59; *ven acorren, sil pren per lo talo* 240; *pren mon bon destrier, sil ne mena de grat Fer.* 917 etc.[2]. — Il faut encore remarquer l'ital. sì ... E sì, parfois sì ... sì ou sì ... E, qui a tout-à-fait le sens de *et* ... *et*. Ici comme partout on peut encore se servir d'autres particules comparatives, par ex. così ... COME, sì ... CHE (*dispone sì della guerra che della pace*), esp. ASÌ ... COMO, TAN ... COMO, TAMBIEN ... COMO, fr. AUSSI ...

1. Le franç.mod. *et si* signifie *et cependant*, et cette locution avait déjà pris ce sens au XV[e] siècle : par ex. *il les chassa et si n'avoit pas cent chevaux en tout* Com. 364.

2. L'ancien style emploie aussi ce *si* au milieu de la phrase, c'est-à-dire dans un cas où on ne peut attribuer à *si* la valeur d'une conjonction, ou encore dans l'inversion, par ex. it. *di questo Catellino di Roma si nacque un figliuolo* Malesp.; *allora lo 'mperadore per dottanza sì lo pregò* ibid.; pr. *quar senher vostre nom si lo camgatz GRoss.* 6678; *Bertrans si s'appellava Raissa Choix* V, 81; souvent en v.français après *puis* : *et puis si s'arrestoit Berte* 43; *et puis si li manda TCant.* p. 91; *puis si s'en torne Ren.* III, p. 171. Ce *si* roman répond au v.all. *so* dans des phrases comme *cleinero githanko só ist ther selbo Franko* (de subtiles pensées est ce Franc); *umbe sin hulde só diente si im alle wege* (pour obtenir sa faveur elle le servait de toute manière). Il faut distinguer de cette expression le *si* provençal et v.français, qui renforce une énonciation affirmative et se place à côté du *si* espagnol et italien : *e ieu si so* (et c'est bien moi) *GRoss.* 166; *e ieu si fauc* 6591; *amicx, si aurai eu be Choix* III, 163; *e diex, si est grant traisons TFr.* 528.

QUE, v.fr. TANT ... COMME etc., val. CATUT ... CUT, b.lat. SIC ... QUOMODO.

4. La *copule négative* NEC (ital. *nè* etc.) unit une proposition ou un mot isolé à une négation déjà exprimée, ce dont il sera parlé dans la troisième section. Ici il convient de faire les remarques suivantes : 1) *Et* aussi est capable de transporter, au moins à des idées de même nature, la force négative d'un *non* ou d'un *nec* contenu dans la proposition, bien que *nec* nie d'une façon plus expressive. Ital. *parente e amico non t'ave ad aitare PPS.* I, 11. Esp. *ni la distancia, ni interpuestos montes y proceloso mar me apartarán.* Prov. *si molt non es savis e pros Choix* IV, 84 ; *si Falco nolh secor el reys* 83 ; *s'ar no socort la crotz el monumen* 92 ; v.franç. *qu'il ne muire (meure) de duel et d'ire Rom. fr.* 57 ; franç.mod. *s'il n'est pas sage et docile* etc. — 2) Pour unir une négation à une énonciation positive, on se sert de ET NON. Ital. *lo cerco e non lo truovo* ; *l'amico mio e non della ventura Inf.* 3, 61. Esp. *el verdadero amor ha de ser voluntario y no forzoso* ; *aquel vino y no quiso partir.* Franç. *il est mon ami et non le vôtre.* Cependant on peut aussi employer, comme en latin, *nec* pour *et non,* tant qu'on ne cherche pas à marquer une opposition : ital. *il fanciullo piange nè osa parlare* (*puer lacrymat nec audet loqui*); *mal fa il re che può nè la correge Orl.* 4, 67 ; esp. *donde le dexé ni sé si muerto ó si vivo DQuix.* 1, 28 ; mais franç. *l'enfant pleure et n'ose parler.* Lorsque la seconde proposition ne contient pas de verbe propre, l'espagnol se sert d'ordinaire de *que no* : *esto es artificio, que no naturaleza* ; *vuestra fué la culpa, que mia no SRom.* 311 ; *mas nos preciamos que menos no PC.* 3312 ; *feos, ca non lucientes* Bc. *Mil.* 734 ; port. *d'ouro erão, que não d'al* GVic. 356 ; *maravilha feita de deos, que não de humano braço Lus.* 8, 24 ; aussi prov. (rarement) *a vos sera rendut lo cavals, que a altre non Jfr.* 158^{a}[1]. — 3) Enfin

1. Je suppose que le *que,* dans cette combinaison, doit être pris au sens causal (voy. plus bas, § 11), bien que notre sentiment de la langue ne s'arrange pas de la traduction littérale « la faute en est à toi, *car* non à moi ». Une rencontre singulière est celle de ce *que no,* si *que* est vraiment causal, avec le b.lat. *nam non, non enim* (= *non vero,* comp. DC. s. v. *nam*), par ex. *absolutus in pubplico, nam non in secreto* (comme esp. *que no*) *Form. Bal. min.* ; *quod de adulterio natus sit, nam non de certo patre L. Roth.* 164 ; *ut meliorentur, nam non pegiorentur* Lup. 915 (ann. 881). Pourrait-on voir dans ce *nam non* une traduction du

pour marquer l'insistance, *nec*, de même que *et*, se place devant le premier des membres négatifs et se répète après ; nous reviendrons encore sur ce sujet dans la section suivante.

5. Les particules qui expriment le sens de ETIAM, c'est-à-dire ital. ANCHE, ANCO, ANCORA, ALTRESÌ, esp. TAMBIEN, franç. AUSSI, se comportent, au point de vue syntactique, comme le mot latin. Mais ces mots peuvent encore, surtout le franç. *aussi*, exprimer une conséquence : *ces étoffes sont belles, aussi* (= c'est pourquoi) *coûtent-elles beaucoup*. Pour *etiam* négatif ou NE QUIDEM on a en italien NÈ ANCHE, NEPPURE, NEMMENO (*non ci voglio venir nemmen' io* moi non plus), ALTRESÌ NON, esp. NI AUN, NI SIQUIERA, NI MENOS, TAMPOCO, prov. ANC SOL NO, NI ANC SOL (par ex. *Jfr.* 51[a]); franç. PAS MÊME, NI NON PLUS etc. On se sert aussi du simple NEC, par ex. ital. *sì che nè Orlando sentia alcun ribrezzo* (et Roland non plus) *Orl.* 23, 101 ; esp. *en derredor ni sola una pisada estaba señalada* Garc. *Egl.* 2 ; port. *mas se não consente, nem eu consentirei Lus.* 2, 87 ; v.franç. *ne cestui n'ad pas deus eslit* (et celui-ci non plus) *LRs.* 59. — La liaison est mieux marquée par NON SOLUM ... VERUM ETIAM ; ital. NON SOLO (NON SOLAMENTE) ... MA ANCORA, MA EZIANDO (ou simplement MA), esp. NO SOLO ... MAS, NO SOLO ... SINO, SINO TAMBIEN, SINO QUE, prov. NON SOLAMENT ... MAS ATRESSI, aussi MAS *GO.* 221[a], 287[b], fr. NON SEULEMENT ... MAIS (MAIS ENCORE), v.fr. NON SEULEMENT ... AINS encore dans Marot III, 303. Les expressions négatives correspondantes sont : NON MODO ... SED NE QUIDEM ; ital. NON SOLAMENTE NON ... MA NEPPURE, MA NEANCO. Ces formules peuvent aussi être remplacées dans quelques langues par NON QUE ou NON ... NON QUE, où l'elliptique *non que* désigne l'objet dépassé : ital. *Annibale, non ch' altri farian pio* (*Hannibalem, nedum alios*) P. *Cz.* 6, 5 ; *i' non poria giammai immaginar, non che narrar gli effetti* (*non modo narrare, sed ne cogitare quidem Cz.* 10,5 ; esp. *bastantes á desmoronar cuerpos de bronce, no que de vidrio*.

6. La particule *disjonctive*, qui tient lieu de *aut* et *vel*, est : ital. o (devant les voyelles souvent OD), esp. ó (ú devant un *o*), port. OU, prov. o (devant les voyelles aussi OZ), franç. OU, val. AU et SAU. L'italien possède en outre les composés OVVERO, OVVERAMENTE qui, en raison des éléments dont ils sont formés,

roman *que no?* Il faut songer que *nam* s'emploie aussi sans *non* dans un sens adversatif.

expriment un sens rectificatif : *vago augelletto che cantando vai ovver piangendo* P. *Son.* 317, mais n'en disent d'ordinaire pas plus que le simple *o*. Il en est de même pour OPPURE et l'esp. ó BIEN ou le franç. OU BIEN. Voici ce qu'il faut encore observer : 1) L'explicatif SIVE est rendu en italien par OSSIA (littér. *aut sit*) : *Pallade ossia Minerva* (franç. *Byzance ou* [*ou bien*] *Constantinople*). — 2) *Aut* peut être, comme en latin, préposé à chacune des notions ou des pensées qui s'excluent mutuellement. Ital. *o voi a sollazzare mi disponerete o mi licenziate*; *o per amistà o per vicinanza congiunte*. Esp. *un amigo ó para ayuda ó para consejo*; port. *isso he ou lobo ou cão*. Prov. *o no sabetz o mesconeissetz?* (*an nescitis aut ignoratis?*) *GO*. 202[b]; franç. *il faut ou vaincre ou mourir*; *il est ou honteux ou confus*. Val. *au traiu au moarte* (*aut vita aut mors*) et de même *sau ... sau*. Au latin SIVE ... SIVE répondent ital. SIA ... SIA (OSSIA ... OSSIA, SIA ... O); esp. SEA ... SEA (SEA ... ó) et sans doute aussi ó BIEN ... ó BIEN; port. QUER ... QUER; franç. SOIT ... SOIT; voy. plus haut à la Prop. concessive p. 335.

7. Le *distributif* PARTIM ... PARTIM est de même rendu par le substantif PARTE. Ital. *poi come gru ch' alle montagne Rife volasser parte e parte inver l'arene Pg*. 26, 43. Esp. *parte de palabra, parte por escrito*; port. *parte de cansado e parte de contente transportouse* R. *Men*. c. 26. Franç. *il a fait cela partie pour l'amour de vous, partie pour son propre intérêt*. Un synonyme est l'ital. TRA ... E, par ex. *siccome quelle che tra per grave angoscia e per paura morte si erano Dec*. 2, 7; *tra con parole e con atti*; *altri tra maschi e femmine*; *trentasei figliuoli* FRA *madernali e bastardi* Malesp.[1]. — Il a été question plus haut des pronoms

1. Le mot *tra*, abrégé de *intra*, signifie proprement « entre soi (*intra se*), entre eux, ensemble, tous ensemble », de là *intrambo* (tous deux ensemble). Voici des exemples de cette expression empruntés aux autres langues : Esp. *entre oro é plata fallaron tres mil marcos* (en or et en argent, ils trouvèrent etc.) *PC*. 1745; *entre Rachel é Vidas aparte yxieron amos* (R. et V. sortirent tous deux ensemble) 191; *entre yo* (non pas *mi*) *y ellas en vuestra merced somos nos* 2097; *fablaron entre él y ella* (ils parlèrent ensemble) *CLuc*. 32[u]. Prov. (avec l'accusatif) *aissi lor abelhis entre mi dons et Amor* (c'est ainsi que ma dame et l'Amour s'accordent ensemble) *Choix* III, 349; *entre luy e Berart cavalgo* (lui et B. chevauchent) *Fer*. 457; v.franç. *entre Rembalt e Hamon les guierunt* (R. et H. ensemble les guideront) *Rol*. p. 94; *einsi furent dunc trei entre els dous e le rei* (ils étaient trois ensemble, eux deux et le roi) *TCant*.

distributifs; parmi les adverbes itératifs, nous n'avons guère à signaler que les représentants romans de MODO ... MODO : ital. esp. port. QUANDO ... QUANDO; ital. ORA ... ORA, TALORA ... TALORA; esp. Á VECES ... Á VECES; port. ORA ... ORA, AGORA ... AGORA; prov. ARA ... ARA, QUORA ... QUORA; franç. TANTÔT ... TANTÔT; v.franç. DONC ... DONC (Orelli 316). Le second mot peut être accompagné de *et*.

8. Quant aux conjonctions *adversatives*, nous en avons surtout deux à relever : l'une dérive de *magis*, c'est l'ital. MA, esp. port. prov. MAS, franç. MAIS[1], l'autre de *per hoc*, c'est l'it. pr. PERÒ, esp. PÉRO; mais le port. dit POREM (de *proinde*). Le valaque avec son EARẸ (probablement de *iterum*) s'écarte tout-à-fait des langues sœurs. La seconde particule, en raison de son origine, possède un sens causal (*propterea*), et l'italien est obligé de l'unir à *non* lorsqu'il l'oppose à une proposition concessive (*non però* non pour celà, pourtant); mais pour que cette particule devînt à elle seule propre à marquer la restriction, la négation devait finir par s'omettre, comme avec d'autres mots et surtout avec l'analogue français *pourtant*, qui est pour *non pourtant*. Le sens de ces deux particules s'est développé d'une façon quelque peu différente dans les divers domaines, et il ne se laisse pas rigoureusement définir, car les écrivains donnent la préférence tantôt à l'une, tantôt à l'autre. L'italien MA a la signification la plus large, il embrasse presque toutes les acceptions des particules adversatives, même lorsqu'on n'a pas l'intention d'indiquer une véritable restriction : on dit ainsi *io vorrei, ma non posso*; *io gli volli parlare, ma egli non*

p. 113; *plain hanap entre eve et vin Og.* 3469. Les chartes de tous les pays romans présentent des exemples de cet emploi de *inter* depuis le VII[e] siècle déjà, par ex. *soledus tantus inter tibi et fisco componere Form. Mab.* 5, comp. *Form. M.* 2, 15; *inter aurum et argentum solidos mille* Bréq. 369[c] (ann. 704); *decrevi inter me et filiis meis* Mur. I, 227 (ann. 713); *dono vobis inter servos et ancillas omnes quatuordecim* Lup. 687 (ann. 840); *viginti inter mulos et mulas Esp. sagr.* XXXVII, 342 (ann. 891). Voy. aussi DC. s. v. *inter*. Le gaëlique *eadar* (lat. *inter*) suivi de *agus* (*et*) s'emploie dans le même sens, par ex. *eadar shean agus òg*, jeune comme vieux.

1. Le provençal présente parfois à côté de *mas* la variante *mais*, voy. *Choix* I, 382, qui est spécialement destiné à rendre le sens de *magis*. Une seconde variante est *mar*, qui doit procéder de *mas*, bien que le changement de *s* finale en *r* soit contraire à la règle. Ex. *un sirventes, si pogra, volgra far, mar nol sai far LRom.* IV, 125[a]; voy. aussi *PO.* 346, 1. B. 103, 2. 104, 8. 108, 18. 110, 15. M. 190, 4. 228, 5. B. *Chrest. pr.* 321, 47.

mi ascoltò; *ho perduto molto, ma finalmente non è la mia rovina*; *accetto l'amor vostro, ma non le lode che mi date*; *egli è ricco, ma ancora liberale.* Une opposition moins marquée, telle qu'on la trouve dans le lat. *verum* et l'allem. *jedoch, indessen,* s'exprime généralement par PERÒ, qui est régulièrement ramené dans l'intérieur de la proposition, par ex. *desidero gli faccciate questo piacere, con quella discrezione però che si conviene*; *egli mi scrive che io glielo debba mandare, io però intendo che non manderò cosa alcuna.* Les deux particules peuvent être réunies, en ce cas PERÒ est pris adverbialement : *ma conviene però sapere.* — En espagnol MAS et PERO sont si bien synonymes qu'on peut presque partout employer à son gré l'un ou l'autre. En général le premier sert plutôt à marquer l'opposition directe, comme le lat. *sed* ou *at,* par ex. *quisiera salir, mas no puedo*; *él quisiera verme, mas yo procuré de no verme con él*; *aquel mozo andaba como page, mas no de los ordinarios.* PERO, parfois *empero,* a un domaine plus étendu que l'ital. *però*; il se prête ordinairement à exprimer le sens moins adversatif de *verum, autem,* et même celui de *tamen,* mais il se place toujours en tête de la proposition : *el dinero hace á los hombres ricos, pero no dichosos*; *hablaron pocas palabras, pero tan calladas que* etc.; *á noche la vi, pero no me atrevia á decirle quien era*; *yo no quiero saber quien sois, pero os digo que* etc. Il sert ensuite à indiquer la nouvelle direction que prend le discours : *no vengo á hurtar, pero decidme, está por aqui alguna venta? Nov.* 1; *pero qué es lo que veo?* Cald. I, 12[b]; aussi se place-t-il volontiers, comme l'allem. *indessen,* au début d'une période. En portugais MAS répond à l'esp. *mas,* POREM à l'esp. *pero,* mais *porem* est plus adversatif de sa nature et peut par conséquent se placer dans l'intérieur de la proposition : *a cantiga he breve, mas a grosa muito longa*; *agora porem não quero*; *se porem posso.* Ici aussi le choix de l'une ou de l'autre particule dépend, sauf quelques petites restrictions, de la volonté de celui qui parle. — Le provençal se comporte à peu près comme l'espagnol : MAS exprime l'opposition caractérisée de *sed* et *at,* PERO répond soit à *verum,* soit à *tamen,* par ex. dans le passage *amera la, s'a lieys plagues ... mas* (mais) *no s'eschai, pero* (cependant) *ben sai qu'assatz fora avinen Choix* III, 78. — Le français MAIS s'applique à tous les cas, il représente donc à la fois l'esp. *mas* et *pero.* — La particule concessive QUIDEM est beaucoup

plus rarement appliquée qu'en latin ou en allemand; c'est l'italien qui l'emploie le plus volontiers sous les formes sì, BENSÌ : *le faci men dolci sì, ma non men caldi Ger*. 12, 97; *abbia il chiesto don costei dai vostri sì*, (*ma*) *non dai consigli miei* 4, 82. L'espagnol dit Á LA VERDAD (= v.h.all. *zi wâre*), et le français À LA VÉRITÉ.

9. On oppose une affirmation à une négation précédente par la formule NON ... SED ; pour *sed* le roman emploie la conjonction correspondante MA, MAS, MAIS. Ital. par ex. *non l'ho veduto, ma udito* (*ma bensì udito*). Esp. *un lago no de olvido, mas de gozo*; port. *fronte não torvada, mas serena.* Franç. *ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu.* A côté de *mas*, l'espagnol emploie encore la forme plus expressive SINO (c.-à-d. *nisi*) : *no has mentido á los hombres, sino á Dios*; port. *não mentiste aos homens, senão a Deus*; et le provençal parfois aussi SI NON : *non ho dic mia per gap, si per ver non* (non en plaisantant, mais sérieusement) *Choix* I, 428. Le b.latin, en se conformant à l'exemple donné par la langue vulgaire, se sert souvent de cette même expression adversative, que le latin au reste connaissait déjà : *non effugietis manus meas, nisi ponam gladium super vos* Gr. Tur. 4, 43; *nullum sortiatur effectum, nisi vacuus et inanis appareat Form. M.* 2, 3; le v.h.allem. *nibu* s'employait aussi dans le même sens. — On exprime le renforcement des particules adversatives par ANZI, qui répond à *potius*, quand la première proposition est négative, à *quin*, lorsqu'elle est affirmative : ital. *e non mi si partia dinanzi al volto, anzi impediva tanto il mio cammino Inf.* 1, 35; *una lettera, anzi un intero trattato*; de même esp. port. ANTES, pr. ANS, ENANS, v.fr. AINS, AINÇOIS (encore au XVI[e] siècle), fr.mod. PLUTÔT, AU CONTRAIRE, it. aussi ALL' INCONTRO et d'autres expressions encore. — Remarques. A l'*adverbe* restrictif NONNISI répondent deux expressions analogues que la langue moderne préfère à l'adverbe *solum*. 1) NON accompagné de MA, MAS. Ital. *nè si dimostra ma che per effetto Pg.* 18, 53; *non è ma che uno*. Esp. *yo no vengo hoy mas que á defenderme* Cald. I, 267[a]; *acompañado no mas que de mis criados*; *no lo sé mas de por fama*; port. *elle não era mais que hum diligente descobridor*. Prov. *no dura mas un an*; *non portet ren mas un drap solamen Choix* IV, 91; et dans le sens de *praeter, praeterquam* : *tug amador son guay mas ieu Choix* III, 51; *el mon non es don puesc' aver joy gran mas quan de vos* 182; *non ... mas*

quan ibid. 186; v.franç. *n'ad mais un* (n'en a qu'un) *LRs.* 123. — 2) SI NON, qui est encore plus usité que le précédent. Ital. *non ringrazio si non col cuore*. Esp. *no bebe sino en fuente*; port. *não sento senão contentamento*. Prov. *non parlan si non de volada d'austor*; v.franç. *on ne parloit si de lui non*; *ne menoit avec elle sinon douleur* Mar.; le français moderne remplace *si non* par QUE : *on ne parlait que de lui*; *il n'aime que l'argent*, et l'italien aussi dit *non hanno che una cameretta*.

10. TAMEN, qui, dans sa valeur propre, ne s'oppose pas au contenu même d'une énonciation, mais n'en contredit que la conséquence logique, est représenté non seulement par l'esp. *pero* et le prov. *però*, mais encore par plusieurs autres expressions déjà mentionnées au chapitre de la proposition concessive (p. 331). Souvent ces expressions sont encore précédées de la particule MA, MAS, ce qui leur donne un caractère d'insistance. Choix d'exemples : Ital. *ciò si è pur vero, ma non per tanto credo che* etc.; *al giudeo cominciarono forte a piacere le dimostrazioni, ma pure ostinato volger non si lasciava* (aussi *eppure* pour *et tamen*); *non sono necessarie le raccomandazioni, con tutto ciò ve lo raccomando*. Esp. *ninguno se osaba juntar con ellos, con todo eso el pueblo los alababa*. Fr. *vous me l'avez promis et cependant vous faites tout le contraire*; *il lui avait promis de l'aller voir, néanmoins il ne l'a pas fait*; *tous les hommes recherchent les richesses et toutefois on voit peu d'hommes riches heureux*. Pour ce qui concerne la synonymie de ces diverses expressions qui n'ont pas toutes exactement le même sens, nous renvoyons aux grammaires spéciales.

11. La particule qui tient lieu du lat. NAM est ital. CHE, val. CȨ, esp. port. v.fr. QUE, prov. QUE et QUAR, franç.mod. CAR, puis v.esp. v.port. CA. *Que* est proprement un relatif (lat. *quod, quia*), et il est redevable de son emploi dans le sens de *nam* à la prédilection des langues romanes pour les tournures relatives; *que* se place en tête d'une proposition principale reliée à une autre proposition ou d'une proposition intercalée entre deux autres; mais le franç. *car* peut aussi se placer au début d'une période. Ex. Ital. *andate, che io vi seguito*; *io vidi venir Pietro, che così si chiama* (car c'est ainsi qu'il s'appelle). Esp. *yo no les temo, que traidores pueden poco*; *sucedió pues que D. Juan, que así se llamaba mi amigo* etc.; v.esp. *non fies dél ca fe non te ternie Alx.* 864. Prov.

pretz y a et honors de diversas lauzors, car tug cill que pretz an, non l'an ges d'un semblan Choix IV, 413; v.fr. *vous l'aurez, que je le vueil*; fr.mod. *il ne faut pas faire telle chose, car dieu le défend.* Val. *creade mi, cę è aśà* (*crede mihi, nam res ita se habet*). A côté de *che* l'italien, lorsqu'il veut insister sur le motif, se sert aussi des particules démonstratives *imperocchè, perocchè, perciocchè*; en outre *nam* est souvent rendu par des particules qui ont le sens de *quia,* comme ital. *perchè,* esp. port. *porque.*

12. Les particules qui expriment la *conséquence* et qui renvoient soit à la cause (lat. *inde, hinc*), soit au motif (*ideo, propterea*) sont : ital. QUINDI, PERCIÒ, PERTANTO, esp. POR ESO, POR TANTO, port. POR ISSO, fr. C'EST POURQUOI, POUR CELA et d'autres semblables. It. *egli mi minaccia di morte, quindi* (*hinc*) *la mia paura*; *pensa che tali sono gli uomini e perciò* (*ideo*) *sii contento.* Esp. *no podeis servir á Dios y á Mamon, portanto* (*ideo*) *os digo, no os congoxeis.* Franç. *il a perdu son père, c'est pourquoi* (*hinc*) *il est triste*; *il est orgueilleux, c'est pour cela* (*ideo*) *que je ne l'aime pas.* — Pour la *conclusion* (lat. *ergo*), on emploie soit des combinaisons comme ital. PER CONSEGUENZA, esp. POR CONSIGUIENTE, fr. PAR CONSÉQUENT, soit des mots simples comme esp. LUEGO, ASÍ, prov. DONCX, fr. DONC, AINSI. Exemples du dernier genre : esp. *mi padre eres y mi rey, luego toda esta grandeza me da la naturaleza* Cald.; prov. *la truep pus salvatg' e peior, doncx ben es fols totz hom qu'en lor se fia Choix* I, 351; franç. *je pense, donc je suis* (*cogito, ergo sum*); *le prince est bon, ainsi vous pouvez implorer sa clémence.* Pour *ergo,* on se sert encore de ital. PERTANTO, esp. PORTANTO, fr. PARTANT.

13. Avant de terminer ce chapitre, il nous reste à présenter quelques observations sur l'*enchaînement des périodes.* Ce sont les mots relatifs, employés à la place des démonstratifs, qui opèrent le mieux cet enchaînement. Aucune langue n'use autant de ce procédé imité du latin que l'italien : on trouve à chaque page des phrases qui débutent par LA QUAL COSA, PER LA QUAL COSA, IL CHE, PERCHÈ (*ideo*), ONDE etc.; l'espagnol et le français préfèrent l'expression démonstrative. Parmi les mots de liaison cités dans ce chapitre, ET est celui qui se place le plus volontiers en tête d'une période ; cette construction est surtout habituelle aux écrivains plus rapprochés du langage familier, elle a été employée ensuite, avec plus de réserve, par des écrivains soi-

gneux jusqu'à notre époque à peu près ; on la trouve plus rarement en français. A côté de *et* on se sert aussi de NEC, du moins en italien. A *autem*, qui marque la transition dans la langue mère, répond la particule temporelle ital. DIPOI, esp. PUES, port. POIS (à laquelle on peut comparer le goth. v.sax. *than*, v.h.all. *danne*) : ital. *quella cosa dipoi* (*quae autem res*); esp. *uno pues de esta nacion*; *digo pues que* etc. L'ital. MA, l'esp. MAS et PERO, le franç. MAIS peuvent aussi indiquer le passage d'une période à une autre, sans marquer une opposition sensible, par ex. ital. *ma il padre vostro che dice? ma ecco mia sorella!* etc. Pour rendre le lat. *quodsi*, le français se sert de QUE SI, par ex. *que s'il m'allègue* (voy. *Dict. de l'Acad.* s. v. *que*), en ital. aussi CHE SE. Une conséquence légère s'exprime par ital. DUNQUE, ADUNQUE, prov. DONCAS, ADONCAS, franç. DONC, par ex. ital. *tu dunque dirai* (*tu igitur dices*); *consideriamo adunque la natura dell' uomo*; prov. *adonc repausero li baro* (*discubuerunt ergo viri*); franç. *donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête* (*Dict. de l'Acad.* s. v. *donc*). Ces mots sont remplacés en espagnol et en portugais par PUES, POIS, par ex. *emendai-vos pois e arrependei-vos* (*poenitemini igitur et convertimini*). Enfin il nous reste à citer l'it. ORA et le fr. OR, qui se prêtent tout particulièrement à l'enchaînement des périodes, en ce qu'ils renvoient, de même que l'all. *nun*, à la dernière énonciation, qui est considérée comme accomplie : *ora aveva costui una bellissima donna*; *or pour revenir à ce que nous disions*; cette particule unit aussi des phrases plus courtes : *tout homme est sujet à se tromper, or vous êtes homme* etc.

CHAPITRE HUITIÈME.

Substitution et omission.

Lorsque dans une suite de propositions coordonnées ou simplement rattachées l'une à l'autre, la seconde a à reprendre un mot qui se trouve dans la première, il s'agit de savoir dans quelle mesure la répétition de ce mot peut être évitée à l'aide du procédé de la substitution ou de l'omission. Le remplacement du substantif par le pronom n'appelle aucune observation ; il ne sera question ici que du verbe, de la conjonction et de certains mots formels ou déterminatifs.

1. Un *verbe* exprimé dans la première proposition est souvent représenté par FACERE, qui, dans cette acception, n'est qu'un simple *verbum vicarium*. Toutes les langues filles usent de ce procédé. Ital. *il salutava, come faceva* (pour *salutava*) *gli altri Dec.* 3, 6; *e sì ver noi aguzzavan le ciglia, come vecchio sartor fa nella cruna Inf.* 15, 20. Esp. *priso á Almenar, así fizo Cebola PC.* 1336; *degollaban las madres, assí facien los fijos Alx.* 1066; *así le deshacia, como hace á la niebla el viento Nov.* 7. Prov. *laissa sa molher, cum tu fezitz la toa GRoss.* 1402; *Olivier los abat, cum hom fay am faus blat Fer.* 266; *bon essemple valon mais* (*que*) *no fay sermos LR.* I, 530b; franç. *je te traiterois comme j'ai fait mon frère* Corn. *Hor.* 2, 5; il est encore appliqué par Corneille, Molière, Bossuet et d'autres encore, voy. Monnard, *Chrestom.* I, 185. B.lat. (rarement) *ut animam reddere videretur, et fecisset* (*reddidisset*) *forsitan* Gr. Tur. 7, 22; *absorvent eum terra, quemadmodum fecit* (*absorbuit*) *illorum corpora Esp. sagr.* XVI, 428 (ann. 916). Le même usage est pratiqué aussi par l'ancien allemand, par ex. *wande sî sîns tôdes gerten, alsam der wolf der schâfe tuot*; *ich fürhte iuch alsô cleine, als der habich tuot daz huon.* C'est quand *facere* est accompagné du régime du verbe remplacé que ce procédé de représentation se présente avec le plus de clarté, et non pas lorsqu'il est employé dans son sens spécial, comme dans la phrase « il nous aime, comme il a toujours fait »[1]. — Le latin ne dit pas *salutabat eum, uti et alios faciebat*; il supplée le verbe, lorsqu'il ne veut pas le répéter : *nihil succenseo nec tibi nec huic, nec vos est aequum mihi* (sc. *succensere*) Tér. *Heaut.* 5, 2. Il va de soi que les langues modernes peuvent procéder de même : ital. *d'onrata impresa lo rivolve, come falso veder* (*rivolve*) *bestia Inf.* 2, 47; esp. *diz vos tan grand mentira, que non podrie* (*decir*) *maior* Bc. *Mil.* 557; franç. *oubliez l'amitié, comme lui les bienfaits.* Corn. En outre, un verbe commun à plusieurs pro-

1. A côté de la représentation par *facere*, le v.français se sert dans quelques textes d'une construction de ce même verbe *facere* avec l'infinitif du verbe principal, ce qui tient lieu de la flexion du verbe principal, par ex. *or me faites entendre* = *entendez-moi*, voy. à ce sujet Tobler, *Jahrbuch* VIII, 349. On a déjà observé au tome II, 106, qu'un patois forme le parfait par une périphrase du même genre, par ex. *il fit ramasser* = *il ramassa*; cf. angl. *I did love*, mais aussi au présent : *it does rain*, allem. (populaire) *es thut regnen, da that ich hingehn*.

positions réunies par *et*, *nec* ou *sed*, ou qui se succèdent sans conjonctions, peut prendre place dans la dernière proposition : *rari cometae et ob hoc mirabiles sunt*; ital. *il mar tranquillo e l'aura era soave* P. *Cz.* 24, 2; *non pur per l'aria gemiti e sospiri, ma volan braccia e spalle Orl.* 12, 80; *quando tutte sono all' aura sparse, velocissime mostra l'ali sue* 2, 49; v.franç. *Breton l'ensaigne lor signor et li Romain crient la lor Brut* II, 178.

2. Lorsqu'on rattache à une proposition accessoire débutant par la *conjonction* QUE une autre proposition au moyen de *et* ou *aut*, il est d'usage de répéter cette conjonction, car la proposition ainsi ajoutée pourrait être regardée comme une proposition principale, par ex. ital. *credo che egli è ricco e che vuol comprare questa casa* etc. Nous avons indiqué plus haut, p. 314 note, une répétition analogue de cette particule. Si la conjonction placée en tête de la proposition accessoire est un mot composé avec *que*, on ne répète pas la conjonction complète, mais seulement le mot de liaison *que*, auquel est alors transporté le sens de la conjonction. On dit ainsi ital. *giacchè voi non volete e che io non voglio*; franç. *lorsqu'un homme est livré à ses passions et qu'il est connu* etc. Mais l'espagnol préfère répéter la conjonction entière ou l'omettre tout-à-fait. Quelques particules simples telles que *si*, *quando*, *come* peuvent aussi être représentées en ce cas par *que*; et à ce propos il faut observer que la particule *que*, lorsqu'elle est prise pour *si*, se fait suivre en français, et généralement aussi en italien, du subjonctif. Ex. Ital. *s'alcuno la difesa piglia e che l'estingua la calunnia Orl.* 4, 60; *dove* (au lieu de *se*) *l'elezione abbonda e che vi si può usare licenza* Mach. *Disc.* 1, 3; *Scipione quando fu fatto consolo e che desiderava* 1, 53, et autres analogues; *come egli era salito in quel luogo e che e' vedeva* 1, 77. Esp. *si aqui le hallo y que habla en otra lengua DQuix.* 1, 5; *como fulano era hombre de bien y que tenia buena causa.* Franç. *si je l'avais appris plus tôt ou qu'il me l'eût dit*; *quand on est jeune et qu'on ne prend conseil que de soi-même*; *comme il le soutenait et que je ne le croyais pas*; prov. *si las peiras eran pa e que las aiguas fosson vi Choix* IV, 360. Cette substitution, à la vérité, n'est ni originaire, ni rigoureusement imposée. En provençal on dit aussi sans *que*, par ex. *si a alcun deutor et el non paguet GO.* 320[a]; v.franç. *se trestuit cil ki sont en paradix ... ierent present et chascuns fust garnis* etc.; *se ma dame*

fust née de Paris et ele fust etc. *Rom. fr.* 183; et il en est aussi de même très-souvent en italien ; mais le français moderne conserve le *que*. Des faits analogues se présentent aussi dans d'autres domaines. Au roman *quando ... e che*, par exemple, répond le m.h.all. *dô ... und daz* : *dô er sus an dem tôde lac und daz sîn leben zem tôde wac* (s'inclinait vers la mort) *Wigal*.

3. Il se présente encore au sujet des particules *et, nec, aut, sed,* en tant qu'elles unissent des idées isolées, une question un peu plus importante que nous devons nous contenter d'effleurer. On peut se demander si les idées rattachées au moyen de *et* exigent la répétition de certains mots de *forme* ou de *détermination plus précise* déjà exprimés, comme les caractéristiques des cas, l'article, l'adverbe comparatif, le pronom personnel, le possessif et les prépositions, ou si ces mots peuvent être sous-entendus. Les langues analytiques sont surchargées de petits mots de ce genre, et l'inconvénient serait grave si l'on était tenu de les répéter toujours dans cette circonstance. L'usage le plus suivi consiste à ne pas les répéter lorsque les idées rattachées par *et* ont entre elles de l'analogie, et à les répéter dans le cas contraire. Cependant les diverses langues se comportent sur ce point assez différemment. C'est encore la syntaxe française qui procède ici avec le plus de rigueur. L'article, le possessif et les prépositions, par exemple, doivent être répétés devant les idées de toute nature : *le père et* LE *fils*; *les bons et* LES *mauvais serviteurs*; *mon frère et* MON *cousin*; *dans la pauvreté et* DANS *la richesse*; au contraire *les grandes et belles actions*; *mon cher et digne ami* (les adjectifs se rapportent ici à *un seul* individu); *sans rime ni raison*; *dans la mollesse et la volupté*; *sans l'avoir entendu et examiné*. On doit aussi répéter les particules casuelles *de* et *à* : *de France et* DE *Navarre*; *de parler et* DE *se taire*; il en est de même pour l'adverbe comparatif : *elle est plus belle et* PLUS *aimable*; *la plus belle et* LA PLUS *aimable*. La grammaire enjoint de répéter les pronoms qui accompagnent la première et la deuxième personne après *et* ou *ni*, et d'omettre ceux de la troisième ; cependant on répète généralement les pronoms, lorsque les temps diffèrent, aussi ce passage du *Cid* : *j'ai trahi mon ami.., et croirai toutefois,* est-il regardé comme incorrect. Enfin même les pronoms personnels conjonctifs doivent être répétés, surtout devant des verbes de signification différente, et le poète lui-même n'est pas autorisé à dire *je le*

crains et souhaite (au lieu de LE *souhaite*), comme a fait Corneille, *Cid.* 1, 3. L'ancienne langue se comporte ici bien plus librement, mais nous ne pouvons pas insister plus longtemps sur ce sujet. — L'espagnol en use aussi très-librement; voici des exemples qui le montrent. On dit par exemple : *de Italia y Flandes*; *de promesas ni dádivas*; *de la corona y el cetro*; *de decir y pensar*; *la humildad y dolor* (ainsi l'article s'omet malgré la différence des genres); *un pabellon ó tienda*; *los bellos y ricos vestidos*; *los viejos y los nuevos vestidos* (l'article a été conservé ici avec le second adjectif qui est l'antithèse du premier); *el mas hermoso y mas* (non pas *el mas*) *discreto*; *tu mucha virtud y grande hermosura*; *ni la temo ni* LA *respeto* ou *ni la temo ni respeto*; *ó le premian ó* LE *castigan*; *en arras y señal*; *y en la guerra y sosiego*; *sobre montes y mares*; *con el deseo y* CON *la obra*; *ni en dicho ni* EN *pensamiento*; *un amigo ó para ayuda ó* PARA *consejo*. Le portugais se comporte comme l'espagnol. — L'italien, qui en général se maintient entre les deux extrêmes, semble pencher plutôt du côté de l'usage du français moderne.

TROISIÈME SECTION.

MÉTHODE DE NÉGATION.

L'emploi de la négation est un des points sur lesquels la syntaxe romane s'écarte le plus des principes de la syntaxe latine, bien qu'il y ait dans certains détails des coïncidences surprenantes. Les langues filles s'accordent assez entre elles, le français seul a suivi ici une direction si particulière que la grammaire est obligée de séparer cette langue des autres.

CHAPITRE PREMIER.

Méthode italienne, espagnole, portugaise, provençale et valaque.

Il faut distinguer quatre cas : la signification absolue des négations, les périphrases qui les remplacent, l'emploi des négations avec le verbe dépendant et leur renforcement. Avant tout il convient de donner un aperçu des diverses particules négatives. 1) Particule négative simple NON : ital. *non,* esp. *no* (arch. *non*), port. *não,* prov. *non, no,* val. *nu* (*n'*). 2) Conjonction NEC : ital. *nè* (*ned*), esp. *ni* (arch. *nin*), port. *nem,* prov. *ni,* val. *nici.* 3) Pronom NULLUS : ital. *nessuno, niuno, nullo, veruno* (toutes ces formes ne sont usitées qu'au singulier), esp. *ninguno, nulo,* port. *nenhum, nullo,* prov. *negun, neisun, nulh, degun,* val. *nici un*; NEMO : esp. *nadie,* port. *ninguem,* val. *nimenea,* ce mot est remplacé par : ital. *niuna persona,* prov. *nulhs om,* etc. ; NIHIL : ital. *nulla, niente,* prov. *nien,* esp. port. *nada,* val. *nemic.* 4) Adverbe NUNQUAM : esp. port. *nunca,* prov. *nonqua.*

1. *Signification.* — Les mots latins *non, nec, nullus, nemo, nihil, nunquam* expriment une négation absolue; les mots romans qui en sont dérivés ou qui les remplacent n'ont pas tous la même force; la plupart hésitent entre la valeur négative et dubitative, et cette valeur est généralement déterminée par la

place que ces mots occupent dans la proposition, ou par le mode ou le contenu de l'énonciation; aucun de ces mots n'est devenu vraiment affirmatif. Il faut donc distinguer ici entre négation complète et incomplète, ou négation *parfaite* et *demi*-négation. Nous avons à considérer en premier lieu les négations simples *non* et *nec*. 1) Non est resté la négation parfaite : l'italien *non mi ricordo* est exactement le latin *non memini*. Mais *non* s'emploie aussi comme intensif dans l'exclamation, surtout pour donner plus de vivacité à l'expression du souhait : ainsi ital. *che non darei!* esp. *qué non daria!* (que ne donnerais-je pas!). — 2) Nec est également une négation complète en italien : *egli venne nè volle andarsene*. En espagnol ce mot s'emploie plus rarement seul dans une acception aussi tranchée (*le dexé ni sé si muerto,* voy. p. 374); ici, comme dans les autres langues, *ni* s'appuie sur une autre négation contenue dans la proposition, ou bien se décompose en *et non* : *no puedo ni sé decirlo*; *aquel vino y no quiso partir*; prov. *no m'alegra cant ni critz*; *non l'es honors ni bes*; *lo poders nil semblans no es en mi*; *l'elme ni la cofa no li valc*; *ieu l'auzia e nol vezia*. Cependant la force négative de cette particule est augmentée par la répétition, ce qui prouve qu'elle nie déjà par elle-même : ce n'est pas en italien seulement qu'on dit *nè in confessione nè in altro atto peccò giammai,* mais on trouve en espagnol des locutions telles que *ni infante ni maestre soy* Cald. I, 277^{b}; *ni poso en ramo verde ni en prado que tenga flor SRom.* 310; *el mozo ni sabia qué decir ni qué hacer*; et en provençal de même : *qui a vos se fia, ni a amor ni paria PO.* 153. En espagnol on sous-entend aussi parfois le premier *ni* : (*ni*) *pan, hijo, ni aun otra cosa Num.* 4, 3 (p. 68); *en toda mi vida me han sacado* (*ni*) *diente ni muela DQuix.* I, 18; *que* (*ni*) *una ni otra se dilate* Cald. I, 28^{b}; ainsi comme en m.h.allemand : *dem* (*en*) *sint die engel noch die vrouwen holt*. Il est d'usage aussi de nier encore spécialement le verbe principal accompagné de *non* : *non possum reliqua nec cogitare nec scribere*; *nec sursum nec deorsum non cresco* Pétron. cap. 38; b.lat. *nec super nec subtus terra plus de facultate non abit* (*habet*) *L. Sal.* Pott 142. Ital. *non voleva nè consiglio nè ajuto*; *egli non rimase nè morto nè vivo*. Esp. *no les queria ni aconsejar ni favorecer*; *no es bueno ni para uno ni para otro*. Val. *nu poate venì nici la prųnz nici la cinę* (ni à dîner, ni à souper). De même gr. οὐ δύναται οὔτ' εὖ λέγειν οὔτ' εὖ ποιεῖν τοὺς φίλους; v.h.all. *thaz man ni swere* (all.mod.

schwöre) noh bi himile noh bi erdu. Mais lorsque la proposition contient plusieurs verbes définis le v.italien et le provençal accompagnent souvent *nec* de *non* : ital. *non laudo nè non m'è a piacimento PPS.* I, 145; *non sie inizzatore nè non usar rampogna* BLat. 138; *non li fece motto niente nè non fece rispondere CN.* 9; prov. *nom tolh manjar ni dormir ni'n sent freidura ni calor*; *ni non badalh ni non sospir Choix* III, 438; comp. v.h.all. *sie ni arbeitent noh ni spinnent.*

2. Les *pronoms* rentrent dans la classe des demi-négations, mais leur force négative varie d'une langue à l'autre. En italien il est d'usage de munir encore le verbe de *non* ou de *ne* lorsqu'il se trouve placé avant les pronoms : *non vedo nessuno*; *non trovo veruno*; *da lui non rimase nulla figlia*; *non ne farò nulla*; *non ho niente veduto.* Lorsque les pronoms précèdent le verbe, ils nient suffisamment par eux-mêmes, bien qu'en ce cas aussi on les accompagne parfois de la particule négative : *nessun guardia face Inf.* 10, 9; *quasi niuno vicino ha dell' altro cura*; *veruna persona se ne accorse*; *niente del rimanente si curarono*; *niente non ti bale* (*vale*) *PPS.* I, 7; *null' altra amistanza non guadagna uomo* 120; *gente neuna non v'arrivava CN.* 55. En espagnol le pronom qui suit le verbe doit être renforcé : *non facien nul perdon* Bc. *Mill.* 219; *esto no es agravio en ninguna manera*; *no la dexaria ver de nadie*; *no importa nada*; il peut se passer de la particule négative, lorsqu'il le précède : *nulla ren destruia Alx.* 831; *ninguna palabra creo*; *nadie osó contradecir.* Cependant la particule s'emploie aussi fort souvent, surtout chez d'anciens écrivains; voici quelques exemples : *que nadi nol diessen posada PC.* 25; *ninguno non (es) por pagar* 544; *nada non perderá* 1397; *nul consejo non daba* Bc. *Mil.* 591; *nenguna muger non se casa FJ.* 51[a]; *nada no veo* JMen. 18; *que ninguno no quede Num.* 1, 1. Les pronoms portugais *nenhum, ninguem, nada* se construisent de même. Les pronoms provençaux n'ont également qu'une demi-force négative : ils demandent à être appuyés par *non*; *canson no fetz nenguna*; *amic no pot nulhs hom partir*; *negus cantars no s'appellava cansos*; *degun assaut no fezetz*; *ni nuls non pot vezer*; *neguna res nom val*; il serait difficile de trouver un exemple de l'omission de *non.* Le daco-roman aussi ajoute la particule négative : *n'au zic mi aceasta incę nici unul* (*nemo id mihi dixit*); *nu erà niminea* (*nemo erat*); *nimenui nu se cuvine* (*nemini convenit*); *nu*

zicę nimic (*nihil dicat*). En ce qui concerne encore spécialement NIHIL dans tous les dialectes, il convient de remarquer que ce mot, lorsqu'il sert d'attribut, ne prend pas la négation ; ital. *ciò era niente* (= *invano*) ; *tutto era nulla* ; esp. *yo soy nada* ; prov. *aisso es niens Choix* IV, 215 ; *encontra lui foron nienz Flam.* 1582. — L'esp. port. NUNCA est traité comme le pronom : *no pensó nunca en solicitarlo* ; *que nunqua serien minguados PC.* 2479 ; port. *nam me fezera lembrança nunca CGer.* II, 52 ; *não se vira nunca em tal extremo* ; *nunca cousa mays senty CGer.* I, 129. Même le mot provençal correspondant n'exige aucune négation complémentaire lorsqu'il précède le verbe : *nonca m'es gen Choix* IV, 17 ; *sitot noqua-m faitz autre be* III, 13. — Ce n'est pas sans raison qu'on fait ainsi précéder le pronom et l'adverbe d'une seconde négation. Dans le domaine roman il est reçu d'indiquer le sens négatif d'une proposition avant d'exprimer le verbe, et cela n'empêche pas le pronom ou l'adverbe qui suit d'être négatif. En effet le précepte de la grammaire latine (qui n'est même pas suivi dans tous les cas) d'après lequel deux négations équivalent à une affirmation s'accorde difficilement avec les tendances des dialectes populaires, et les idiomes romans doivent être considérés comme tels au point de vue de leur origine. Cela étant, on arrive facilement à admettre même une *triple négation* comme renforcement, sinon comme pléonasme ; ainsi en italien : *ned a null' uomo che sia la mia voglia non diria PPS.* I, 221 ; esp. *porque no sepa ninguno nada CLuc.* 81 ; *sin que nada á nadie envidie* Cald. I, 369b ; port. *não vou nunca a casa de nenhum homem* ; prov. *a nul paupre no vei negus aon PO.* 301. Comp. gr. οὐκ ἐποίησε τοῦτο οὐδαμοῦ οὐδείς ; m.h.all. *daz nie nieman nihtes inne wart.* Les chartes en b.latin montrent que cet usage de la langue populaire remonte haut : *nec per meum nullum ingenium nunquam perdedit Form. Mab.* 11 ; *ut nullus non praesumat de his speciebus nihil abstrahere* Bréq. 108b (a. 615) ; *ne nullus nihil audeat auferre jubeo* 112 (a. 615), etc. Des manuscrits d'Apulée donnent *neque nullo modo* (voy. Oudendorp sur *Metam.* p. 335). La phrase de Pétrone *nemini nihil boni facere* est-elle une locution populaire ou un grécisme ? voy. le *Rheinisches Museum für Philologie,* N.F. II, 77. Cette accumulation de mots négatifs a dû, à la vérité, porter préjudice au sens même de ces mots ; c'est pourquoi les expressions romanes correspondantes à *nullus, nemo, nihil, nunquam* ont fini par ne plus exprimer que le sens de *ullus, quisquam,*

quicquam, unquam, et cet affaiblissement est surtout sensible dans les propositions dépendantes. *Non* ne supprime la négation que lorsqu'il est construit avec le pronom négatif et non avec le verbe, ce qui arrive rarement : du moins les composés esp. port. *nonada* et val. *nu nemica* équivalent-ils à *non nihil.*

3. *Expressions périphrastiques.* — Les pronoms et les adverbes négatifs dont il vient d'être parlé peuvent aussi être remplacés par des pronoms (ou des substantifs employés pronominalement) et des adverbes de *signification positive* unis à *non* ou *nec,* et par ce moyen on obtient même les équivalents des négations de la langue mère qui n'ont pas subsisté. 1) Les *pronoms* sont ALIQUIS, HOMO, RES et leurs synonymes qui, construits de cette manière, expriment le sens de *nullus, nemo, nihil.* Ital. *non hai tu spirto di pietate alcuno? Inf.* 13, 36; *io nol dirò mai a persona*; *non vedea persona che'l facesse*; *non vi discernea alcuna cosa*; *cosa non* (c.-à-d. *nihil*) *ha ripar che vòglia torre Orl.* 2, 4. Esp. *no sintió palabra alguna*; *no podia decir ni una palabra*; *ni él conocia en toda la ciudad persona*; *no hay cosa* (*nihil est*); v. esp. *non podia saber ome Alx.* 787; *hombre non vos podria decir cosa CLuc.* 52; port. *não sentem vir pessóa*; *eu não lhe perguntarei cousa alguma*; *não vos saberia negar cousa.* Prov. *alcus no raubira* (*non rapiet quisquam*) *GO.* 258ᵇ; *una non sai*; *non es hom* (*nemo est*); *no posc re donar Boèce* 89; *erguelhs no val res*; *no i trobec causa GO.* 8b. — 2) Les *adverbes de temps* sont JAM, MAGIS, etc.; ces adverbes accompagnés de la négation équivalent donc à *nunquam*; mais l'esp. *jamas* a tout-à-fait pris le sens de *nunca,* puisqu'il nie absolument lorsqu'il est placé devant le verbe. Ital. *mai non empie la bramosa voglia Inf.* I, 98; *nè giammai avvenne che* etc.; les adverbes *mai, giammai* ont parfois en v.italien le sens de l'esp. *jamas.* Esp. *no pareció jamas*; *el jamas como se debe alabado caballero*; port. *cithara ja mais contou victoria.* Prov. *anc ieu non l'aic* (jamais encore); *ancmais non mi plac tan*; *ja non er hom tan pros que no sia blasmatz* (jamais); *jamais non serai chantaire*[1]. Les langues romanes

1. Le provençal emploie *anc* pour le passé et lui oppose *ja* pour l'avenir, ainsi que l'a déjà observé Raynouard, *Choix* I, 377; le premier mot répond à *adhuc,* le second à *amplius.* A *anc* et *ja* s'ajoute *mais* qui étend encore plus loin dans l'avenir l'idée de temps. L'opposition de sens de ces deux adverbes ressort nettement de phrases telles que *ja non er ni anc no fo* ou *qu'anc fos ni er jamais* (comp. t. II, 439). Mais *ja* ne s'appli-

possèdent un adverbe qui mérite d'être cité ici, car, sauf peut-être dans la proposition interrogative ou conditionnelle, il se fait toujours accompagner de la négation et prend alors le sens de *non valde, haud diu,* cet adverbe est ital. GUARI, prov. GAIRE (cf. t. II, 422). Ex. *nè stette guari* (*nec diu commoratus est*) ; *no pretz gaire* (*non magni aestimo*) ; *pro non es gaire* (*non es valde utile*). — Il faut encore ajouter qu'en provençal moderne les mots cités ont pris un sens négatif : cet accident est connu aussi par d'autres langues. On peut, il est vrai, dire avec la négation : *acou noun mi fa ren* (franç. *cela ne me fait rien*), mais on dit aussi : *creignoun ren la magagnou* (*ils ne craignent pas la fatigue*) ; *lou pichot fay ren que plourá* (*l'enfant ne fait que pleurer*) ; *lei lou faran plus mau ei fedou* (*les loups ne feront plus de mal aux brebis*) ; *lei noué valon plus ren* (*les noëls ne valent plus rien*) ; *l'y ai gayre leissa de rasin* (*je n'y ai laissé guère de raisins*) ; de même *degoun m'a respoundu* (*personne ne m'a répondu*) ; *jamai degoun mi dara tor* (*ne me donnera tort*). Voy. les *Noëls composés par Saboly*, Avignon 1836.

4. *Emploi des négations dans les propositions dépendantes.* — Après certaines énonciations négatives, on accompagne le verbe de la proposition dépendante rattachée par *que* à la proposition principale, de la négation pleine, qui ici répond généralement au lat. *quin* ou *ne,* quelquefois aussi au gr. μή ; la phrase interrogative exerce en ce cas la même action que l'énonciation négative. Cela a lieu dans les cas suivants : la négation peut y être soit littéralement exprimée, soit résulter du sens. 1) Après les locutions *ne pas douter, ne pas nier*. Ital. *io non dubito che voi non dobbiate vivere il più consolato signor del mondo* (*non dubito quin*) *Dec.* 10, 10 ; *io non posso negare che la fortuna e la milizia non fusser cagioni dell' imperio romano* (*negare non possum quin*) Mach. 1, 4. Esp. *no dudo* SINO *que importa Num:* 1, 1 ; *no hay duda* SINO *que los caballeros pasaron mucha malaventura DQuix.* 1, 13; *no niego que no pudiese hacerlo.* Prov. *res nom fai duptar qu'el nol vencha Choix* IV, 230 ; *nous desdiria que ma domna tals non sia* 32 ; *ges ieu non escondítz quel*

que pas seulement à l'avenir, cet adverbe peut aussi rendre le sens de son type latin *jam* (déjà), comme dans *ja-m tem morir, ieu ai ja vist,* ou renforcer une négation, sans égard au rapport de temps, par ex. *ja non cugei,* je n'aurais pas cru, *anc non cugei,* jamais je n'aurais cru ; *ja no vuelh* ; *ja no volgra* ; *ja no sia.*

preiars non aia sabor 31. De même val. *nu mę indoesc cę nu va* (*non dubito, quin eat*). A prendre les choses au pied de la lettre, on ne veut pas contester ni nier la négation de la seconde proposition, on l'admet sans la faire sienne. On peut, il est vrai, se placer à un point de vue un peu différent, et alors la seconde négation tombe ; c'est ce qui a lieu ordinairement lorsque la proposition secondaire est remplacée par un infinitif, échange connu déjà du latin, qui peut rattacher aussi à *non dubito* la formule de l'accusatif avec l'infinitif au lieu de *quin* : ital. *quello non negherò esser vero Dec.* 2, 8 ; esp. *nadie duda que fenece Flor*. I, 27b ; *que buscas mi bien, no hay duda* Cald. I, 126a ; port. *não duvido que o inimigo venha*. On introduit parfois la particule négative dans la proposition secondaire, même lorsque le doute et la négation sont positifs, mais c'est un pléonasme, par ex. ital. *dubito que non venga oggi*. Cependant si le doute qui porte sur la proposition dépendante est de telle nature qu'on incline vers l'affirmation, la particule négative trouve une application naturelle : ital. *dubitava non fosse alcuna dea* (il se demandait si ce n'était pas là une déesse, *dubitabat an dea esset*) *Dec.* 5, 1. — 2) Après les locutions *ne pouvoir s'empêcher, ne pas manquer, ne pas tarder* et autres analogues. Ital. *non posso fare che non me ne dolga* (*facere non possum quin*) ; *non relinque che non ne cerchi Orl.* 12, 19 ; *io non starò ch'io non adombri* I, 58 ; v.ital. *non mi posso sofferire di non fare PPS*. I, 477 ; *non lascia che non vada* BLat. 130. Esp. *no podrán escusar que no ayan á leer CLuc*. p. 3 ; *como podrá dexar de no dolerse? Nov.* 2 ; *no se pudo contener de no cortar la balija Nov.* 3 ; port. *nam se podia ter que lho nam mostrasse* (*tenere se non potuit quin*) R. *Men.* c. 12 ; *nam tardou que logo nam tornasse*. Prov. *no puesc mudar no digua mon veiaire Choix* V, 379 ; *non estarai mon chantar non esparja* IV, 177 ; *no pues sofrir que la lenga no vir* (*pati non possum quin*) III, 310 ; *non se poc tenir q'el nol dizes* V, 190 ; *nom puesc estener que nom contenda* (*non possum abstinere quo minus*) IV, 19 ; *non laissarai que non atenda* V, 58, *no pot esser remazut que vas cel no volon tronso* IV, 150. Ici l'action est considérée comme pouvant être niée, et c'est cette négation possible que dément la proposition principale, ce qui donne à l'énonciation entière plus de force. — 3) Après *craindre, éviter, défendre, empêcher* et autres verbes analogues qui contiennent explicitement un sens négatif : on ne désire pas, on

ne veut pas que quelque chose arrive. Exemples. Ital. *temo che la venuta non sia folle* (*timeo ne*) *Inf.* 2, 35; *temeva di non peccare*; *per paura di non essere accusati*; *dubitavano forte, non gl' ingannasse*; *dubitarono di non essere riconosciuti*; *aveva sospizione ch' egli non lo rivelasse*; *guardatevi che persona non vi miri*; *guardati bene di non rispondere*; *gli vietò che non si passasse*; *cominciò a pensare in che maniera potesse impedire che ciò non avesse effetto Dec.* 5, 1. Esp. *recelo y temo que no se vuelvan*; *por evitar que no se aumente la dura pestilencia Num.* 3, 1; *por miedo de no ser hallado*; *guardaos que no descubrais vuestro secreto*; *defendemos que non los maten FJ.*; *me hallo imposibilitada de no poder sufrir esta ausencia DQuix.* 1, 34. Prov. *deu gardar que non prenda mermansa Choix* III, 7. Aussi val. *mę tem sę nu mę muśche* (*timeo ne me mordeant*). Voy. Clemens *Gramm.* § 173. On supprime aussi la négation après « craindre », ainsi ital. *dubita che giaccia Ger.* 7, 30; esp. *temo que en lugar de alaballe le ofendiese* Garc. *Egl.* 2; prov. *dubti que m'embles PO.* 125. — 4) Après *peu s'en faut* : ital. *poco mancò che non morì* (*paulum abfuit quin*), et plus brièvement : *per poco non morì*; prov. *per pauc que nol fetz, per pauc nol fetz.*

5. Si dans les cas qui viennent d'être cités le roman se modèle sur le latin, un autre emploi de la négation dont il s'agit maintenant, dans la *proposition comparative*, est tout-à-fait propre aux langues filles. Il faut distinguer les cas suivants : 1) Une proposition dépendante d'un comparatif prend généralement la négation, lorsque la proposition principale ne nie pas déjà par elle-même. On a considéré comme une négation le contenu de la proposition dépendante rectifié par la proposition principale; en allemand par ex. *er ist reicher als man glaubt* équivaut à *er ist so reich wie man nicht glaubt*. Exemples : ital. *ho trovato più ch'io non credeva* ou *più ch'io credeva, più di quello ch'io credeva*; *più bella gli parve assai che stimato non avea*; *ben posso cantare più amoroso che non canta null' altro amante PPS.* I, 191; (*tu*) *entendi me' ch'io non ragiono Inf.* 2, 36. Esp. *aquel es mas diestro que no parece*; *es mejor que yo pienso*; *vos traio promessa mejor que non querrie* Bc. *Mil.* 531; port. *minhas coitas buscá-las me são mais caras que não soffré-las* GVic. II, 507. Prov. *dona genser que no sai dir.* — 2) Si le second membre de la proposition comparative n'a pas d'attribut qui lui soit propre, l'emploi

de la négation pleine est en dehors de la règle, bien qu'il y en ait des exemples. Machiavel par ex. dit : *fu usata meno ingiuria dalla repubblica che no dal principe* et de même souvent. Esp. *mas sé yo de mi facienda que non vos Cal. é D.* 40[a]; *un grano de pimienta mas trae d'amargura que non toda la quilma Alx.* 773; *la muerte menos temiendo que no la tardanza della* JMen. est. 18; *el remedio es peor que no el daño* GVic. 94[a]; *mayores afrentas son las que estos pasaron que no las que aora nosotros pasamos DQuix.* 1, 15; *mas vale algo que no nada*; port. *he melhor que vamos sós que não mal acompanhados* GVic. II, 525. Un verbe qui s'introduit dans le second membre de la proposition ramène facilement la négation : ital. *ama più questa donna che non faceva l'altra* (au lieu de *che l'altra*); *troppo maggior cosa che questa non è*; prov. *maiers fo que non es us taurs Jfr.* 50[b]; *per vezer suy sai vengutz mais qu'ieu no suy per vostr'aver Choix* IV, 1. — 3) D'autre part les demi-négations sont assez généralement usitées dans le second membre; mais des pronoms et des adverbes positifs n'en sont pas exclus pour cela. Ital. *era più iracondo che niun* (*alcun*) *altro*. Esp. *mas pena que ninguna muerte* S. *Prov.* 224; *plañiré mas que ninguna CGen.* 253; *eran muy mas alegres que nunca fueron antes Alx.* 603; port. *mais amador que ninguem*; *os ventos mais que nunca impetuosos Lus.* 6, 205. Prov. *mais am per vos morir que d'autr' aver nul joi PO.* 276. — 4) Les expressions comparatives ALTER, POTIUS, PRIUSQUAM se font aussi d'ordinaire accompagner de la négation pleine ou de la demi-négation. Ainsi ital. *altre catene che non son quelle*; *prima che nulla parola di ciò facesse Dec.* 10, 8; *senza* (*l'elmo*) *me ne vado, finch'io non ho quel fino Orl.* 12, 42. Esp. *dixo otras palabras que non las que dixera el preso Cal. e D.* 68[b]; *otros paños que no los que tiene Nov.* 10; *antes que hallase ninguno.* Prov. *autra dona* MAS *vos*; *estiers que non es* (autrement que ce qui est); *no manjara tro que combatutz se sera* (*non* manque ici) *Jfr.* 66[b].

6. En outre les *demi-négations* s'emploient habituellement dans le sens de *ullus* et *quisquam* : 1) D'une manière générale dans les propositions dépendantes lorsque la proposition principale est négative. Ital. *non so io se niente è meglio* (*haud scio an quidquam melius sit*); *non so quando trovarne potesse veruno*; *non voglio che niente perda*. Esp. *no es bien que ninguna misericordia me valgo*; *no tenemos ventanas para*

ver á nadie; *nunca vinieron fisicos que le valiesen nada*; port. *nenhũa cousa ha em que se deva ninguem muito de fiar*. Prov. *negus hom no vei que negun paupres apel PO.* 301; *encaras mens cre que nul ben acab* 327. — 2) Après la *préposition privative* SINE. Ital. *senza veruno ajuto* (*sine ullo auxilio*); *senza dir niente*; aussi *senza* ALCUNO *indugio*, etc. Esp. *sin que nadie le viese*; *sin hablar palabra ninguna*; *sin duda* ALGUNA; port. *sem na ninguem conhecer CGer.* III, 623; *sem vergonha de ninguem*; *sem sahir nunca*. Prov. *ses nulh corrumpemens*. — 3) Dans l'*interrogation*. Ital. *havvi nissuno che lo dica?* (*estne quisquam qui id dicat?*); *è nissuno con lei?* (*ecquis cum ea est?*); *sapete nulla della mia figliuola?* Ep. *hizo el amor á ningun pecho cobarde? Num.* 2, 2; *quien vió nunca tal mal?* port. *quem vio nunca tal cousa?* Prov. *auzitz contar novelas de negus afars? Choix* V, 23; *com pot tan esser desvergoignatz nuls hom!* IV, 330. — 4) Dans la proposition *conditionnelle*, aussi bien que dans celle qui en dépend. Ital. *se nessuno vi è* (*si quisquam est*); *se di niente vi domandasse*; *se tu hai nulla a fare*; *se alla sua giovane novità niuna fosse fatta Dec.* 9, 2; mais aussi *se* ALCUNO *conoscesse*; *se* PERSONA *fosse stata uccisa Dec.* 7, 6. Esp. *si se vuelve nulla otra* Bc. *Mis.* 173; *si nunqua tornasses Sil.* 429; *si él supiese que yo estoy hablando con nadie Nov.* 7; *si* ALGUIEN *hubiese venido*; port. *se ninguem, se* ALGUEM, *se nunca fora*. Prov. *s'ieu anc nulh temps chantiei* (*si ullo unquam tempore cantavi*); *si negus falhia*; *si* ALCUS *vol primer esser*.

7. *Renforcement de la négation pleine*. — Ce renforcement s'opère au moyen de substantifs qui signifient un rien, une bagatelle; mais la condition que la grammaire met à l'emploi de ces mots est qu'ils doivent toujours s'unir au verbe sans article, comme des adverbes, et qu'ils ne peuvent jamais prendre la place du sujet ou du régime. Le roman a singulièrement favorisé ce procédé expressif de marquer la négation; naturellement toutes les langues ne l'emploient pas dans la même proportion, et le langage populaire en use plus largement que le style soigné. Il nous reste quelques observations à ajouter à ce que nous avons dit à ce sujet au tome II, p. 444. Les expressions de renforcement les plus usitées sont les suivantes : 1) MICA. Dans la construction partitive ce mot était déjà appliqué en latin comme renforcement : *non micam panis, non micam sanae mentis habere*. Mais l'ital. *non mica* s'emploie comme l'adverbe *minime* : *egli non*

è mica idiota; *non mica giovane*; *non mica a guisa di padre*; *vui non tegno mia PPS.* I, 321. Prov. (très-habituellement) *miga no fo Boèce* 58, 123; *no m'en desconort mia*; *no m'oblidatz mia.* Il ne semble pas se rencontrer en espagnol ni en portugais, mais on trouve le dérivé MIGALLA, ainsi dans une chanson galicienne d'Alphonse X : *ne comia nen migalha*; dans G. Vicente *não me presta ne migalha* II, 501. — 2) PUNCTUM. Ital. (souvent) *punto non lo vidi*; *senza punto mostrarsi crucciato*; sans négation dans la proposition conditionnelle : *se voi mi volete punto di bene*; de même dans la proposition interrogative dépendante : *andiamo a vedere se 'l fuoco è punto spento Dec.* 8, 7. Esp. (plus rarement) *sus vestiduras non fueron nin un punto ensuciadas Cast. de D. Sancho* 127ª; *no li nució nin punto* Bc. *Mil.* 365; *no se daban punto de reposo*; *sin faltar punto DQuix.* Prov. (plus rarement aussi) *no fai ponh de dampnage LR.* L'allemand a pour correspondant *Stich,* et un vieux poète italien a dit dans le même sens : *eo non son meo quanto un ago pungesse* (je ne m'appartiens pas autant qu'une aiguille pique) *PPS.* I, 439. — 3) Le provençal remplace cette expression par GENS ou GES, mot dont l'étymologie n'est pas parfaitement assurée, par ex. *gens a lui non atend Boèce* 131; *non fai ges tan gran faillida*; *ges ieu no sui d'aital faisson*; sans négation comme *punto* : *ara sabrai s'a ges de cortezia en vos Choix* III, 10. Les patois provençaux peuvent omettre la négation avec *ges* comme avec le pronom (p. 391) : *li farai ges de maou* (*je ne lui ferai point de mal*). — 4) PASSUS, qui est le renforcement français, ne se trouve en dehors de cette langue qu'en provençal, mais les poètes lyriques l'évitent ici ; on trouve par ex. *non degra pas dir*; *non pas dos jorns*; *nous sai pas esmenda* etc. Le provençal moderne s'en sert couramment : *n'i a pas longten*; *n'en trouvara pas gis*; et aussi bien sans la négation : *meis affaires van pas tant mau*; *deves pas tant vous attristá*; *mas aco fu pas ren*[1]. *Passo,* dans ce sens, en italien, est un gallicisme, voy. par ex. *non mi muto passo PPS.* II, 237. A ce roman *pas* on peut comparer le lat. *pes* et le m.h.all. *fuoz,* qui tous

1. La substitution de *pas* à *ne pas* a lieu aussi dans le dialecte vaudois moderne. On dit ainsi : *Diou gouverna pá le creature* (Dieu ne gouverne pas les créatures) ; *tu feres pagnune opre* (tu ne feras aucune œuvre). En roumanche de même l'expression également positive *bucca* nie absolument : *sunt bucca plus vangonts* (je ne suis plus bon à rien), voy. tome II, p. 444.

deux ont un sens local : *nunquam pedem discedere, pedem penetrare*, Plaute *Men.*; *daz er niemer fuoz von mir entwîche*. — 5) GUTTA est un mot commun à tous les dialectes, mais il est peu employé : *neque gutta certi consilii* Plaute, *Pseud.* 1, 4. Ital. *fien nè gotta* (ils ne deviendront rien, *neppure una gotta*) *PPS*. I, 431. Esp. *non puedo desir gota* (je ne peux rien dire du tout) Rz. 1492; *gota no dormido* GVic. 50[b]; port. *não ver gota*. L'italien se sert aussi de FLOS : *mi par morte non vedervi fiore PPS* I, 267; *non possa comprender fiore* GCav. 274; dans la phrase conditionnelle sans négation : *se fior la penna abborra Inf.* 25, 144. — 6) NIHIL pour *minime* doit encore être signalé comme renforcement : *nihil me fallis*; *nihil equidem tristis sum*; *numquid iratus es? nil profecto*. Ital. *nulla sbigottisce Ger.* 7, 96; *nulla si mosse Orl.* 12, 83; *niente non mi movo PPS.* I, 13; *niente si mosse Dec.* 7, 4. Esp. *yo nada temo la muerte CGen.* 360; *Zamora no se da nada SRom.* 302; *la muchacha es nada boba Nov.* 1; *las piernas eran no nada limpias DQuix.* 1, 35; port. *sois agravadas nada* GVic. II, 512; *todos seus ameaços teme nada Lus.* 8, 90. B.lat. *si de his nihil est laesus poenis* Gr. Tur. 6, 35; *nihil est dignus domino* Mur. III, 1025 (a. 842); *quod nihil pertinuit* (= *nullo modo*) 1034 (a. 858). Il en est de même aussi pour RES et CAUSA : prov. *no i dormirai re Choix* III, 66; esp. *no me agrada cosa este casamiento* (en aucune façon).

8. A côté de ces expressions abstraites on emploie pour le même objet un grand nombre d'autres mots qui ont un sens plus concret et qui, en leur qualité de substantifs propres, se font accompagner de l'article indéfini. Empruntés pour la plupart au langage de la vie ordinaire, c'est à la poésie populaire qu'ils sont le plus familiers, mais ils ne sont pas étrangers non plus au style élevé. Comme on peut s'y attendre, l'ancienne littérature classique n'en présente qu'un petit nombre. On trouve souvent HILUM (*neque proficit hilum* etc.), d'où a été tiré *nihilum, nihil*, comp. val. *nemic* de *ne mica*, roum. *nagut* de *ne gutta*. On disait encore : *non* ASSIS, *non* FLOCCI, *non* NAUCI, *non* PENSI, *non* PILI *facere*, d'après Festus aussi *non* HETTAE *facere* (*Dict. étym.* II, 26). Térence ne se sert d'aucune de ces expressions, mais Plaute emploie : CICCUM *non interduim Rud.* 2, 7, 22; *non istuc emissim* TITIVILLITIO (un brin?) *Cas.* 2, 5, 39; *denegavit se dare* GRANUM TRITICI *Stich.* 4, 1, 52; PLUMA *haud interest Most.* 2, 1, 60; *non ego nunc emam vitam*

tuam vitiosa NUCE *Mil.* 2, 3, 45; *si ex istoc loco* DIGITUM *transvorsum aut* UNGUEM *latum excesseris Aul.* 1, 1, 17; TRIOBOLUM *ne duis Rud.* 5, 3, 11; *neque ridiculos jam* TERUNCI *faciunt Capt.* 3, 1, 17; LIBELLAM ARGENTI *ne duis* 5, 1, 27 Horace : *quam te cassa* NUCE *pauperet Sat.* 2, 5, 36. Pétrone : *matrem meam* DUPONDII *non facio* cap. 58. Dans les glosses de Placidus : *nec* CICERIM, *nihil.* Des images analogues se trouvent en roman. Ital. *non lo stima una* BRISA (dial. lombard, comp. prov. *briza* c.-à-d. *mica*); *non acquista* CAVELLE; *si è cavelle Dec.* 8, 3 (sens inconnu); *non m'importa un* CAVOLO; *non vale una* FAVA; *non m'importa un* FICO (très-usité); *non rileva un* FRULLO (zeste); *non montarono un frullo Dec.* 2, 10; *un sol* GRANO *non fie che tu non saccie* BLat. 34; *senza costar un gran di* MOCO (vesce) *Dittam.* 2, 23; *non prezzo una* MOLLICA (mie de pain) *PPS.* II, 141; *non vi aggiungo un* PELO *Orl.* 2, 54. Esp. *tres* AGALLAS (noix de Galles) *non daban* Bc. *Duel.* 19; *quanto val un* CABELLO *Mil.* 325; *non valiron quanto tres* CANNAVERAS (trois roseaux) *Alx.* 663; *no mover el paso un* DEDO Garc. *Egl.* 2; *non quiero facer un* DINERO *de daño PC.* 252; *no valient una* ERVEJA (vesce) Bc. *Mil.* 505, *Danza de la muerte* p. 432; *non vale una* FAVA Rz. 871; *non daria una* ARBELHA *Rom. de José* (Ticknor III, 398); *non vos miento un* GRANO Bc. *Sil.* 262; *non val un vil grano de* MIJO (grain de mil) *Rz.* 380; *no li valió una* NUEZ *foradada* (noix vide) Bc. *Mill.* 118; *no valen dos* PAJAS (fêtus) JEnz. 4b; *non los precio dos* PIÑONES (pommes de pin) Rz. 638; *apartarse un negro de* UÑA (le noir de l'ongle) *DQuix.* 1, 20. Des locutions traditionnelles sont : *no vale un* ARDITE (liard), *un* BLEDO (duvet des oiseaux), *un* COMINO (cumin), *un* FIGO (figue) etc. Prov. *no valer un* AIGUILENT (gratte-cul) *GA.* 1347 ; *un* ARENC (hareng) *PO.* 45; *ieu no m'i presaria un* AURIOL (loriot) *GRoss.* 3235; *nol pritz un* BOTON *GA.* 856; *no lo quier pas lo valen d'un* CARBO 217; *no valer una* CASTANHA 1084; *un* CLAVELH (aiguille) *Choix* III, 301; *un* DAT (dé) *GA.* 1328; *nous pretz una* FIGA *PO.* 153; *un* GAN (gant) *GA.* 2092, *Choix* IV, 436; *valer una* GLAN 1041; *nom pretz un* JAU (coq) *PO.* 2; *no doneren d'una* NOTZ *lo valent* (noix) 1679; *no valon un fais de* PAILLA *LR.* III, 249; *nom val una* POMA V, 40; *prezar una poma poria* (pomme pourrie) *GA.* 1041; *ieu no m'o prezaria un rossinhol* 3240; *nols tem una* RUSCA DE VERN (écorce d'aune) *PO.* 216; *no m'o pretz una soritz* (souris) *ib.*

2; *non valria un uou* (œuf) *Choix* V, 36. Voy. des exemples allemands dans Grimm III, 726[1].

9. Quand l'idée exprimée par HOMO est l'objet d'une négation on peut la renforcer par des épithètes qui expriment que cette idée est aussi générale que possible, et qui s'emploient aussi bien dans la poésie que dans la prose. A l'all. *kein lebendiger Mensch* répondent ital. *non uomo vivente*, fr. *homme vivant* (aussi *âme vivante*), b.lat. *ullus vivens homo, quislibet homo vivens, ulla vivens persona*, et l'on trouve aussi dans ces langues le correspondant de l'expression *kein sterblicher Mensch*. Mais parmi ces locutions il en est une qui a tout à fait pris la valeur d'une formule pronominale et qu'on peut même faire remonter jusqu'au latin le plus archaïque : c'est NATUS uni à *homo* ou *nemo*. Lucilius a dit : *optumu' longe post homines natos gladiator qui fuit unus* (*Dousa* 4, 10); et Plaute : *concedere homini nato nemini Cas.* 2, 4, 15; et souvent simplement *nemo natus*. Chez des écrivains latins de la décadence, tels qu'Apulée, l'expression négative de *homo natus* sert aussi à renforcer *nemo*, comme en grec ἄνθρωπος πεφυκώς renforce οὐδείς. Le roman étend aussi cette négation renforcée au féminin (par ex. *donna nata* etc.). Exemples : Ital. *non trovo uomo nato PPS*. II, 238, comp. 257 ; *non aggi talento di tratar con uomo nato* BLat. 56; *non ho trovato uomo di carne nato* ibid. 8; *non ho trovata donna nata PPS*. I, 236; *non facci a donna nata* BLat. 153. Esp. *que non ventasen ome nado PC*. 151; *non quiere casarse con otro ome nado Rz*. 772; *non es nado que lo pueda terminar Alx*. 1315; *non me priso fijo de mugier nada PC*. 3297, aussi avec la forme nouvelle du participe : *hombre nacido Alx*. 896, *SRom*. 153; *persona nacida* GVic. 74; port. *homem nascido* GVic. III, 33, mais *mulher nada* D. Din. p. 113. Prov. *non envei nulh home nat Choix* III, 197; *no fi per home nat Fer*. 912 et bien d'autres exemples; l'expression est plus individualisée dans *hom de maire nat Jfr*. 54[b], 100[a]; v.fr. *hom nez FC*. I, 248;

1. Le mot « vent » si usité en m.h.allemand, sous la forme WINT, ne semble pas être employé avec ce sens dans les langues romanes, qui s'en servent toutefois comme terme de comparaison dans le sens de *nihil*. Ainsi ital. *pasciule di vento Par*. 29, 108; esp. *todo debe de ser cosa de viento DQuix*. I, 25; port. *qualquer outro bem julgo por vento* etc. Camoens *Son*. 17; prov. *lo segles non es mas vens Choix* IV, 108; *aco tenc a vent Jfr*. 152[b]; *tot tenc a vent e a nient* 109[a]; *que sim paguava del ven Choix* IV, 26; comp. esp. *todas esas son* AIRE *Nov*. 7.

homme né TFr. 459; *nus hom de mere nés Rol.* p. XXVII; très-fréquent aussi. Enfin dans quelques langues on a encore appliqué comme expression neutre RES NATA : prov. *res que sia nada GRoss.* 645; *re nascut* id. 4087; v.franç. *riens née Ccy.* 2333, *QFA.* 973, *Berte* 66, *Ren.* I, 177, Ruteb. I, 214 et encore dans Froissart.

10. Il nous reste encore à parler d'une acception spéciale du provençal NI (lat. *nec*), acception qui s'étend aussi au v.français *ne*. Suivant Raynouard, *Choix* I, 450, VI, 347, *ni* peut avoir absolument le même sens que *et*; mais aucun écrivain n'a dit *ai vist lo paire nil filh* pour *el filh*. Il est plus vrai de dire que cette particule, lorsqu'elle prend la place de *et*, ne s'applique qu'à l'énonciation négative, hypothétique, indéterminée dans les propositions dépendantes, ou bien à l'interrogation indirecte, et se comporte ainsi comme les pronoms qui jouent le rôle de demi-négations. Voici quelques exemples. *Ni* après un *que* comparatif : *plus belha que rosa ni flors*; *ans que vent ni plueva* (avant qu'il vente et qu'il pleuve). Après une proposition principale négative : *anc non fo cavalliers que fos tan pros ni tan larcs*. Après la préposition privative : *ses porta ni ses clau*. Après *si, quant, com, qui* dans le sens conditionnel : *s'ieu sui avols ni recrezutz*; *cant ilh peccavan ni fazian malament*; *cum plus remir ni vey LR.* I, 430; *qui* (si on) *m'en tenia per vil ni m'o contava a folia*. Dans l'interrogation négative : *qui pot dire ni saber?* et en général après des mots interrogatifs : *ieu sai don venc ni on vauc*. Dans l'énonciation indéterminée (concessive) : *vas qualque part qu'ieu an nim vuelf nim vire* (de quelque côté que je me tourne). Cet emploi de *ni* a survécu à l'époque des Troubadours. Ex. *li cossols de la dicha vila que y son ni per tot temps y seran* (franç. *qui y sont et seront*) *Charte de Gréalou*, p. 74. On retrouve cette particule dans les langues sœurs. Plus rarement en italien : *se viene in ricchezza nè in potere PPS.* II, 87, voy. Monti, *Proposta* III, 2; p. XLI. Souvent en espagnol, par ex. *yo he mas embidia que manzilla ni pesar CGen.* 297; *primero que los ofendas ni agravies* Cald. I, 3[b]; *los mas famosos hechos que se han visto ni veran DQuix.* 1, 5; *dexemonos* (c.-à-d. *no hablemos*) *de cuentos ni de caballerias* 1, 17; *sin añadir ni quitar una tilde*; *como si hubiese en el mundo encantos ni palabras suficientes Nov.* 5. Le plus ancien allemand se rencontre ici avec le provençal; voici un exemple de NOCH après le comparatif: *ein swert daz scharpfer was den* (= all.mod. *denn als*) *der*

guote Eckesahs NOCH *der maere Mimminc*. Mais il est à remarquer qu'en provençal une négation morale, telle qu'en présentent les idées de « injuste, mauvais, insensé, coupable, repentant », entraîne généralement l'emploi de la particule négative; ce point demande toutefois à être examiné de plus près. Voici des phrases où la présence de *ni* semble s'expliquer de cette manière : *gran tort as que ferit ni residat m'as Jfr*. 83[b] ; *fai nescies, quan tolh las autrui heretatz ni bast castelhs Choix* IV, 89; *fort mal m'a servit cels que a-ls auzels espaventatz ni-ls a faitz gequir de cantar Jfr*. 82[a]; *trop fatz gran folor, quar am ni dezire Choix* III, 63; *dels falhimens qu'ai fags en ditz ni en pessan, mi ren colpables penedens Choix* IV, 88. En effet à *tort, mal, folor* on peut substituer *no dreit, no ben, no sen*. Si on trouve parfois *ni* employé dans des propositions secondaires, même quand il n'y est pas justifié, il est facile d'excuser cette négligence par l'habitude d'appliquer surtout la particule en question dans des propositions de cette nature. On trouve par ex. *ben aia'l maire queus portet e queus noirit nius allaiet Flam*. p. 58 ; *vos avetz auzit qui fon Gaucelms ni com venc ni estet Choix* V, 158. Il ne semble pas que cette faute ait été commise dans des propositions principales. Voyez aussi *Leys* II, 410 et, pour le v.français, Monnard, *Chrest*. I, 149. On peut encore comparer aux phrases irrégulières que nous avons citées les passages catalans que voici : *Deus ho jutge segons la rahó que ell hi ha feyt ne hi fa* RMunt. 71[a]; *digueren li tot ço quils era esdevengut ne com entra... finalment tot quant feu ne dix* 164[c].

CHAPITRE DEUXIÈME.

Méthode de négation française.

Les négations françaises sont : 1) *non, ne*; 2) *ni*; 3) *nul* et *aucun, personne, rien*, en v.français aussi *nului, nun, nesun, neant*; 4) *nullement* et *aucunement, jamais*, v.fr. *nonques*.

1. La *négation pleine* NON, conservée par les autres langues, persiste bien aussi en français, mais elle y a perdu sa fonction la plus importante, qui est d'exprimer la négation du verbe : on ne peut l'employer que devant des idées nominales ou des particules, ou bien, à l'état isolé, dans la réponse. On dit ainsi : *non prix, non solvable, fin de non recevoir, non pas,*

non plus, non seulement, non que; le voulez-vous? non. L'ancienne langue, il est vrai, unit encore *non* à des verbes, mais elle ne le fait généralement que dans la réponse, lorsqu'à la particule qui suffirait à elle seule on ajoute *per synesin* un verbe emprunté à la proposition précédente. Ex. *quidez que ci seie venuz senz la volented vostre seignur? nu sui* (sc. *venuz*) *LRs.* 409; *il est mors, fet li uns. Non est. Par la cervele Dieu, si est Ren.* I, p. 158; *vous i avez menti? non ai voir* (*menti*) *Gar.* I, 271 (comp. plus haut p. 293); *si devoient beneïçon reçoivre*; *cil respondirent: non devon Brut* II, p. 256. On était donc autorisé à dire aussi *veulliés ou non veulliés R. Flor.* 16. Mais en ce cas l'usage le plus suivi consiste à employer FAIRE (et Molière use encore de ce procédé), qui tient lieu du verbe de la phrase précédente (voy. plus haut p. 383) : *disoit que non fesoit* (il disait qu'il ne faisait pas [qu'il ne pleuvait pas], c.-à-d. il disait non) *FC.* II, 167; *non ferai-je, dit* (il dit, je ne le ferai pas, je ne parlerai pas) ibid. 168; *e li reis dist ke non fereit Rou* II, p. 135; *non ferait-il G Vian.* 2224; *non fera-il* Thib. 140 [1]. Partout ailleurs, sauf dans les deux plus anciens monuments de la langue, NON s'abrège en NE (*n'*), qui, après avoir suffi d'abord à l'expression de la négation complète, a été d'ordinaire renforcé de l'ancien substantif PAS, qu'on place immédiatement après le verbe personnel. L'usage fréquent de cette formule a fini par réduire le renforcement à un simple complément, en sorte que la locution *ne pas* en est arrivée à ne représenter que le latin *non,* la négation pleine. L'addition d'un régime ou d'un attribut après le verbe ne change rien : *je ne veux pas ce livre*; *vous n'êtes pas sage.* On emploie notamment *ne ... pas* avec l'impératif et devant des adverbes de comparaison et de degré : *n'y allez pas! Demosthène n'est pas si abondant que Cicéron; il n'est pas très-riche*; v.franç. *pas ne vous esmaez! ne cuidiez pas que je vos hace*; *la pucelle n'est pas si ose*; *ne menoit pas trop grant effroi.* Dans l'interrogation directe ou dans l'exclamation il est de règle d'employer la négation pleine, lorsque le sens de la phrase est affirmatif, c'est-à-dire lorsque celui qui parle exprime sa conviction sous

1. Dialectalement *nun* (pour *non*) s'abrège en *nu* dans la réponse, ou dans d'autres circonstances aussi lorsqu'il est uni à *faire,* par ex. *nu fait pas LRs.* 56; *nu frad pas* 182; *nu faire tel sotie* (*noli facere stultitiam hanc*) 163; *nu frez Charl.* 39; *nu frai Trist.* II, 17 (*nun ferez* 27); *nu ferez certes Rol.* p. 9. La locution opposée à *non fait* est *si fait* dont on se sert encore aujourd'hui; comp. *non fet! si fet! Lais inéd.* 74.

cette forme : *n'est-ce pas vous qui me trahissez? que de maux le fanatisme ne cause-t-il pas à l'humanité!* A lui seul *pas* ne signifie rien, cependant quelques auteurs anciens, et même quelques écrivains modernes regardés comme classiques lui retirent souvent la négation dans la phrase interrogative, par ex. *vient-elle pas de mourir?* Mont. (très-souvent) ; *clost-elle pas la bouche?* Malh. ; *et sais-tu pas?* Mol. ; *avois-je pas raison?* La Font. 3. 11 ; *suis-je pas votre frère?* Rac. *Esther* 2, 7. — NI se comporte comme en provençal et a besoin d'être soutenu par la particule *ne*, qui se place avant ou après *ni* : *je ne l'estime ni ne l'aime*; *je ne crois pas qu'il vienne ni même qu'il pense à venir*; *il n'est ni bon ni mauvais*; *ni l'un ni l'autre ne fait son devoir*. En v.français aussi cette particule, qui avait la forme *ne* (*n'*) et par conséquent se confondait avec *ne* (latin *non*), demandait l'appui d'une seconde négation; c'est ce qui a lieu déjà dans les *Serments* : *ne io ne neuls nun li iv er*; et dans des textes postérieurs : *ou il n'a pitié* NE *merci*; *à home* NE *à feme ne porta amistié*; *par nule riens que il veïst* NE *nuit* NE *jor poor nel prist*; *n'avoit gaires* NE *soi* (soif) NE *fain*; *de franc* NE *de chaitif n'out merchi* NE *pitié*, NE *ne dota à fere mal' ovre* NE *pechié*[1]. Il est rare qu'on omette la seconde négation : *ne il malmet l'entencion ne il engingnet LJ.* 445°; fr. mod. *ce peuple depuis quatre mille ans n'avance ni recule* (Mätzner 512).

2. Les *pronoms et adverbes négatifs* en v.français exigent aussi la particule négative, du moins ils s'emploient rarement sans en être munis. Les deux plus anciens textes ont *ne neuls, nulla adjudha nun,* mais *nul plaid nunquam* (sans *non*);

1. *Ne* dans le sens de *non* aussi bien que dans celui de *nec* se trouve anciennement, devant des voyelles (à peine devant des consonnes), sous la forme NEN que les éditeurs écrivent d'habitude *n'en* ou *ne*. Exemples de *nen* pour franç. mod. *ne* : *ne deables nen out sur Deu poested ne cumandement LRs.* 111; *ne dreit nen est* 229; *de sun mesfait nen s'en repentid* 290; *car nen est mies digne chose SB.* 528ᵐ; *li sapience de la char nen est mies chaste* 538ᵐ; *ne nen* (franç. mod. *ni ne*) *est mies merveilles* 535°; *autre feme nen ara* (*n'aura*) *Brut* I, p. 66; *dolens est ke Richart nen est mort u tuez ne* (*ni*) *de son cors nen est affolez Rou* I, p. 239. Pour *ni* : *ceu nen iert mies humaine temptation nen* (*ni*) *humains pechiez SB.*; *k'il n'ait perdut nen armes ne destrier nen autre chose GVian.* 1163. — L'adverbe *nen* procède de *non*, avec le même affaiblissement de *o* en *e* qui s'observe dans *je* de *jo*, dans *ce* de *ço*, et dans le dialectal *en* de *on*; il se tient donc plus près de son original que le franç. mod. *ne*. Quant à la conjonction *nen*, on peut se demander si l'*n* s'y comporte comme dans le v.esp. *nin*, port. *nem*, comp. t. I, 228.

niule cose non, mais *dont lei nonqi chielt*. Autres exemples : *nus ne saveit*; *a nulluy ne porta rancune*; *nel donast por nul avoir; n'y a seüreté nesune; ne s'en parçurent de noient*; *nonques cançon ne fis*. Lorsqu'ils précèdent le verbe on leur retranche parfois la négation : *nient i a*; *nul puet* etc. La langue moderne n'a conservé que NUL qui s'emploie comme substantif pour *nemo*, et en ce cas seulement au nominatif singulier, ou comme adjectif (fém. *nulle*), mais toujours avec *ne* : *nul n'en sera excepté*; *il n'a nulle raison*. Les triples ou les quadruples négations, si l'on s'en tient au sens originaire des mots, sont aussi fréquentes en v.français qu'en provençal : *empereres ne rois n'ont nul pooir* Thib. 53; *ne nuls nul mandement ne tenist ne guardast TCant*. p. 54. Le français moderne est revenu à l'usage latin en tant qu'il se sert ici des expressions dubitatives, devenues il est vrai pour lui négatives : *et je n'ai jamais rien refusé à personne* équivaut à *neque quidquam unquam cuiquam denegavi*.

3. A côté des pronoms et des adverbes négatifs le v.français, comme les langues sœurs, employait déjà en relation avec *ne* des *pronoms et des adverbes positifs*. Le français moderne est presque réduit maintenant à ces derniers : *nesun*, *nului*, *neant*, *nonques* sont représentés par AUCUN (et *aucunement*), PAS UN, PERSONNE, RIEN, JAMAIS, mots que l'ancienne langue appliquait encore dans leur acception positive. Il est à remarquer qu'*aucun* n'est usité qu'au singulier et ne peut jamais prendre la valeur absolue d'un substantif comme l'it. *alcuno* : *je ne le veux en aucune manière*; *je ne connais aucun de vos juges*; *aucuns monstres ne m'ont acquis le droit* Rac. *Phèdre*; *pas un ne le dit*; *il n'y a personne si peu instruit*; *personne ne sera assez hardi*; *il ne fait rien*; *rien ne me plait davantage*; *on ne peut changer* CHOSE *en Virgile* voy. Regnier *Sat*. 2; *je n'en veux aucunement*; *je n'en ai jamais ouï parler*. Pour *jamais* le v.français disait aussi JA ou MAIS : *ja n'i plorerai*; *ne le vout mès sofrir*; en outre AINC et ONCQUES : *ainc ne quistrent l'autrui*; *unques ne fut rois plus doté*; *oncques nul n'eut aintel martire*. Il faut encore citer ici PLUS dans son acception d'adverbe de temps (pour *amplius*) : *je n'y pense plus*; *je n'en veux plus entendre parler;* enfin l'adverbe quantitatif GUÈRE ou GUÈRES (*multum*, *res magna*) qui n'est plus employé que dans des formules négatives (pour *parum*), comme tous les mots de cette classe : *il n'y a guère de bonne foi dans le monde*; *il n'a plus guère à vivre*; *il n'est guère sage*.

4. Plusieurs demi-négations citées aux §§ 2 et 3, lorsqu'on les emploie isolément pour répondre à une interrogation, peuvent exprimer une négation pleine ; on dit ainsi : *voulez-vous telle chose? nullement*; *y a-t-il quelqu'un ici? personne*; *que vous a coûté cela? rien*; *avez-vous été à Rome? jamais*; v. franç. *à vos que monte? nient*. Cette ellipse était nécessaire, car si l'on eût voulu appuyer la demi-négation de *ne*, il eût fallu répéter le verbe. *Pas* aussi, en s'unissant à un autre mot, fournit une négation pleine : *pas encore, pas beaucoup, pas du tout* etc.; *ce fut un oubli et pas autre chose*. Il en est de même pour *rien* qui, quand il a un sens concret, se passe de la particule négative, par ex. *je compte cela pour rien* (*pour néant, nihil facio*); *cela se soutient sur rien*; *Dieu a créé le monde de rien*. *Jamais* et *plus* peuvent également nier dans des phrases elliptiques : *son style est toujours ingénieux, jamais recherché*; *plus de larmes, plus de soupirs* (*il ne faut plus verser de larmes* etc.).

5. Le français n'emploie pas la locution NE PAS dans tous les cas où les autres langues ont recours à *non;* le simple *ne* lui suffit dans beaucoup de circonstances : 1) Lorsque la négation est complétée par les pronoms ou les adverbes dont il vient d'être question, *nul, aucun, personne, rien, guère, jamais, plus, nullement, aucunement,* ou qu'elle est étendue à d'autres membres de la proposition au moyen de *ni* : en ce cas *pas* serait un véritable pléonasme. On se passe aussi de ce complément devant QUE, quand ce mot sert (dans le sens du latin *nisi*) à restreindre la négation, par ex. *il ne fait que rire*; *vous n'avez qu'à vous informer* ; en v.français aussi devant les synonymes FORS et SINON : *ne poet faire fors dreit TCant.* p. 116; *k'il n'est amis fors que cil* Thib. 133; *n'avoit se les Grex non* Villeh. 229. — 2) Avec les verbes OSER et POUVOIR : *on n'ose l'aborder*; *je ne puis me taire*; *je ne puis que faire à cela* (aussi *je n'*AI *que faire là*). Ce sont des verbes de mode, à la signification desquels est mêlée une idée d'indécision, et qui par conséquent ne peuvent pas transporter à l'infinitif qu'ils régissent une négation absolue. Lorsque la proposition ne contient pas d'infinitif, *pas* redevient nécessaire : *je n'ose* PAS: *je ne peux* PAS. Le verbe SAVOIR aussi, quand on ne veut pas insister particulièrement sur la négation, participe à la même liberté de construction : *je ne saurais en venir à bout* (= *je ne puis* etc.); *je ne sais si j'irai le voir*; *je ne sais qu'en penser*; *je ne sais quoi*; au contraire on dit : *je ne sais pas*; *vous ne savez pas*

votre devoir; *je ne sais pas l'anglais*. Le verbe CESSER se contente aussi de *ne*, par ex. *il ne cesse de pleurer*, autre tournure pour *il ne fait que pleurer*, mais sans infinitif *il ne cesse* PAS, *il ne cesse* PAS *son jeu*. Enfin BOUGER est dans le même cas : *je ne bougerai de là*. Dans l'ancienne langue VOULOIR et l'analogue AVOIR CURE peuvent également se contenter de *ne* : *mes cuers ne veut soffrir*; *je n'ai cure de tel harnois FC*. I, 211; *cele qui n'a de moi cure* Thib. 77; *mes chiens n'a cure de beste Ren*. II, p. 49. En français moderne cette construction s'applique avec AVOIR GARDE et rarement avec *avoir cure*. — 3) Le simple *ne* s'emploie en outre dans des *propositions secondaires* après la conjonction *que* ou le pronom relatif lorsque la proposition principale est négative, par ex. *il ne fait point de voyage qu'il ne lui arrive quelque chose*; *je ne vois personne qui ne vous loue*; *y a-t-il un homme dont elle ne médise?* En v.français cette construction est même fort usitée avec une proposition principale affirmative, lorsqu'on n'insiste pas sur la négation : *li rois commanda lors qu'il ne celaissent FC*. II, 61; *je croi bien que il ne s'en sovient* Thib. 74; *la mauvis qui de lonc tans n'a chanté* 87; *molt est hardis qui pour mort ne s'esmaie* 149. — 4) Dans la proposition secondaire après A MOINS QUE, ou après SI lorsque ce mot a le même sens restrictif : *il n'en fera rien, à moins que vous ne lui parliez*; *je ne sortirai point, si vous ne venez me prendre en carrosse*; *il viendra à bout de cette affaire, si les puissances ne s'y opposent*. Les poètes omettent parfois la négation avec *à moins que* : *à moins que la servante en fasse autant*, au lieu de *n'en fasse* Mol. *Dépit amour*. 1, 1. En v.français le simple *ne* est généralement appliqué dans la proposition conditionnelle aussi bien après SI qu'après QUAND et QUI, par ex. *s'il n'en cuidast estre blasmez, il feist* etc. *FC*. I, 191; *lors maleureux te jugeras, quant pres d'elle tu ne seras Ros*. I, 78; *et qui* (si l'on) *bien ne vos lieroit, aucun de nos le comparroit FC*. II, 135. — 5) Dans la proposition secondaire après IL Y A QUE, DEPUIS QUE, lorsque le verbe est au parfait : *il y a six mois que je ne lui ai parlé; depuis que je ne l'ai vu*. — En v. français, où *pas* possède encore une certaine force, le simple *ne* nie souvent d'une façon suffisante, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer. On dit : *ne plot à Dieu*; *je n'ai de chanson faire envie*; *mon pensé ne vos ert celé*; *covoitise n'a mesure*; *nel devés faire en tel maniere*; *ultre mer servir ne devon*. L'absence de *pas* s'observe surtout dans des locutions concises comme : *je ne*

l'ai fait; *je ne m'en soucie*; *ne me chalt*; *ne li vaut*; *n'importe* (encore en français moderne); et presque sans exception devant des substantifs non munis de l'article et dont la détermination plus précise est donnée dans la proposition relative qui suit, par ex. *vous n'avez à la cort voisin qui ne vos hace*; *il n'i a chevalier qui vienne*; *il n'est homme qui sache*; *il n'i a beste ne s'atort* (c.-à-d. *qui ne se dispose*). L'adjonction de *pas*, encore au commencement du XVIIe siècle même, comme on peut le voir par exemple dans Regnier, était bien moins nécessaire qu'aujourd'hui. — La méthode de négation de l'ancien allemand offre une ressemblance frappante avec celle du français, en ce sens qu'ici aussi la faible particule *ne* (proclitique *en*) ne reçoit aucun complément dans certains cas déterminés, par ex. *nu ne wizze wir mêre* (*or nous n'en savons plus*); *n'ist wen der eine* (*ce n'est que lui seul*); *nu ne mag es ander rât sîn* (comp. *je n'ai d'autre but*); *ich enmac, ich enkan, ich enwil* etc.; *ichn weiz waz tuon* (*je ne sais que faire*); *ich enruoche wes ein boeser giht* (v.fr. *je n'ai cure de ço que li vilains dist*); *ich ensihe niemen, er enlobe iuch* (*je ne voi home ne vos lot*); *nu enwelle Got!* (*Diex ne vueille!*) Ici encore ce sont les phrases courtes qui favorisent l'omission du complément.

6. Nous passons maintenant à l'emploi spécial — qui a déjà sa source en latin — de la négation dans les *propositions dépendantes*, après certaines énonciations négatives (comp. chap. Ier, § 4). Tandis que les autres langues font figurer ici la négation pleine *non*, le français se contente de *ne* non renforcé de *pas*. Ainsi *ne pas* répondrait au latin *non*, et le simple *ne* précédé de *que* au latin *ne* ou *quin*. La négation simple se présente : 1) Après *ne pas douter, ne pas nier* : *je ne doute pas, je ne nie pas que cela ne soit*; au contraire lorsque la proposition principale est positive, *je nie, je doute que cela soit* (*nego, dubito rem ita se habere*); mais dans le premier cas aussi l'omission de la négation dans la seconde proposition n'est pas sans exemple : *je ne nie pas que cela soit Dict. de l'Acad.* Les locutions *ne disconvenir, ne désespérer* se construisent comme *ne nier*. Le m.h.allemand dit de même *sone lougen ich des niht, ezn vuocte mîn rât* (*je ne nie pas que cela ne soit l'effet de mon conseil*). — 2) Après *ne pouvoir s'empêcher, ne laisser*, au moins dans l'ancienne langue : *ne laisserai que ne face d'amors une chançon* Thib. 85; *ne se puet tenir qu'il ne voie sa dame* Ccy. 424. M.h.all. *daz si des niht lân, sine komen mir zuo*

mîner hôchgezît (que vous ne laisserez pas de venir à ma fête). — 3) Après *craindre, se garder, empêcher* : *je crains que mon ami ne meure* (*timeo ne*); *j'ai peur que cela ne vous fasse de la peine*; *on appréhende que la fièvre ne revienne*; *je tremble que cela n'arrive*; *évitez qu'il ne vous parle*; *prenez garde qu'on ne vous séduise*; *la pluie empêchait qu'on ne s'allât promener*. Ici aussi certains écrivains se passent de la négation, comme avec *à moins que* : *je crains qu'un Romain vous écoute* Corn.; *de peur que ma présence encor soit criminelle* Mol.; *empêcher qu'un rival vous prévienne* ibid. Ex. du français de transition : *je crains que l'absence m'y nuise* voy. Monnard *Chrest*. I, 148; *j'ay peur que cestuy soit devenu fol* ibid. Le complément est nécessaire quand on veut exprimer la crainte que *quelque chose n'arrive pas* (*timeo ne non, timeo ut*); si l'on nie la crainte, la seconde proposition ne prend pas de négation : *je ne crains pas qu'il l'oublie*. En v.français le verbe *défendre* se fait généralement aussi accompagner de la négation, ce que ne permet pas la grammaire de la langue moderne : *ge te deffent que ne soies* PAS *covoitox FC*. II, 139. — 4) Après *peu s'en faut* : *peu s'en faut* (*il ne s'en faut presque rien*) *qu'on ne m'ait trompé*; de même v.fr. *poi s'en faut que il n'est cheüs FC*. I, 191; *à poi ne chiet entre lor mains*.

7. La phrase dépendante d'un *comparatif* est également présentée comme à demi négative, quand la proposition principale est affirmative : *il est plus riche qu'on ne croit*; *il travaille plus que personne* (non pas *que quelqu'un*); v.fr. *plus iert blans que n'est fleurs de pomier*; *je l'aime plus que nule rien*. Il est rare que *ne* soit omis. C'est le sens qui décide si le pronom est pris dans l'acception négative, par ex. dans la phrase : *un peu plus que rien*, v.fr. *mix que nient FC*. I, 402. AUTRE, AUTREMENT, en v.français parfois aussi DEVANT et AINÇOIS, puis en français moderne AVANT QUE, exercent une action identique à celle du comparatif : *c'est autre chose que je ne croyais*; *on méprise ceux qui parlent autrement qu'ils ne pensent*; *devant qu'aucune enseigne n'aye Ros*. I, 79; *ançois qu'ele en presist nul FC*. I, 416; *je serai morte avant qu'il n'entre dans cette chambre*.

8. Les *pronoms* et les *adverbes négatifs*, ou qui sont devenus négatifs, s'emploient encore avec le sens de *ullus, quisquam, quicquam, unquam*, excepté après le comparatif : 1) Dans des propositions dépendantes quand la *proposition principale est*

négative, que la négation soit grammaticale ou logique : *je ne pense pas qu'il y ait rien de constant dans la vie*; *je doute que personne ait mieux connu les hommes*; *il défendit qu'aucun étranger entrât dans la ville.*— 2) Après la *préposition* SANS : *sans aucuns frais*; *sans rien dire* ; v.fr. *sanz nul sejor FC.* I, 194; *sans parler à nului* Villeh. 369; *sans que nul lui résistât* Rabel. — 3) Dans *l'interrogation* : *personne a-t-il narré plus naïvement ? qui vous reproche rien?* v.fr. *où a nul pel ?* (où y a-t-il un pieu ?) *FC.* I, 262; *estes-vous en nul lieu blechié ?* (êtes-vous blessé quelque part ?) *Ccy.* 1486; *savés-vos nient de cele? FC.* I, 416. — 4) Dans la proposition conditionnelle après SI et en v.français aussi après QUAND et QUI : *si jamais personne est assez hardi pour l'entreprendre*; *s'il y a rien qui me plaise*; v.fr. *se nuls plus i atent TCant.* p. 142; *quant nule beste venoit boivre Agol.* 369; *orrai qui sor moi vodra noient dire* (j'écouterai celui qui aura quelque chose à dire sur mon compte) *Ren.* II, p. 32.

9. Mots servant à *renforcer la négation* : 1) POINT, que la langue moderne emploie continuellement. Ce mot, qui prend un sens adverbial, suit immédiatement le verbe fini, comme l'autre expression du même genre, *pas.* D'après l'Académie *point* exprime une négation absolue et *pas* une négation qui peut être restreinte, par ex. *il ne joue pas* veut dire « il ne joue pas maintenant »; *il ne joue point* signifie « il ne joue jamais. » *Ne pas* équivaut au latin *non, ne point* à *omnino non* : *je ne doute point*; *il n'est point riche*; avec un génitif qui suit : *il n'a point d'esprit.* Dans l'interrogation directe *pas* exprime une conviction de celui qui parle (p. 403), *point* un doute : *n'avez-vous pas menti* ? (= pouvez-vous nier d'avoir menti ?) ; *n'avez-vous point menti ?* (= n'est-il pas vrai que vous avez menti ?) ; c'est donc contre la grammaire que Racine a dit : *de quoi pour vous sauver n'étois-je point capable? Phèdre*[1]. D'anciens écrivains emploient *point* sans négation aussi bien que *pas,* surtout dans l'interrogation : *l'avez-vous point oy parler de moy?* Ch. d'Orl. 147 ; *sentez-vous point ?* Mar. II, 296 ; *il estoit point marié* Mont. 1, 20[2]. A lui seul ce mot ne nie que

1. Cette règle de l'Académie est contredite par Schweighæuser, *De la négation,* p. 93 ss. (Par. 1852), qui conteste aussi d'autres règles de la grammaire française concernant la négation.

2. On ne doit pas unir *point* avec *ni .... ni,* comme dans ce passage : *de ne mêler point ni le secours du roi ni celui des Romains* Corn. *Nicom.* 3, 6.

dans la réponse ou dans la proposition elliptique : *êtes-vous fâché ? point* ; *je le croyais mon ami, mais point.* — 2) C'est à peine si l'on peut compter le v.fr. MIE au nombre des renforcements. *Ne mie* en dit autant que *ne pas,* c'est-à-dire plus que le simple *ne,* mais ne dépasse pas le latin *non.* Tel écrivain préfère la première locution, tel autre la seconde : les *Liv. d. Rois* par ex. emploient rarement *pas* et encore plus rarement *mie,* les sermons de S. Bernard et *Job* donnent la préférence à *mie.* Ex. *il n'i pooient mie aler* ; *ne m'oubliés vos mie ! n'aveit mie granz genz* ; *il ne fu mie marriz* ; *il ne savoient mie plus* : dans toutes ces phrases on pourrait employer *pas,* tandis que *point* ne conviendrait qu'à quelques-unes d'entre elles. Fr. mod. *je n'en ai (pas) trouvé miette.* — 3) Les mots BRIN, GOUTTE, MOT fournissent des renforcements d'une signification plus concrète : les deux derniers mots ne s'appliquent qu'à certains verbes : *il n'y en a brin* ; *je n'en ai recueilli brin* ; *il n'est un seul brin estonné* (dans Nicot) ; *je ne vois goutte,* et même *je n'entends goutte* ; et jadis aussi *n'en doubter goute, ne mentir goute* etc. ; *il ne répond jamais mot* ; *sans dire mot.* — 4) NÉANT et RIEN pour *nullement* dans l'ancienne langue : *nient n'i alad* (il n'y alla nullement) *LRs.* 90, *jo ne vus aim nient Rol.* ; *ne m'en merveil neent TCant.* 106; *ne vorrés riens ma deshonnour Ccy.* 2251. En français moderne on dit couramment *ne savoir rien de rien, ne dire rien de rien* (ce qui répond au m.h.all. *nihtes niht*). — On trouve sous la plume des écrivains français certains renforcements opérés au moyen de comparaisons, aussi souvent que dans les langues sœurs (voy. ch. Ier, § 8) ; il semble superflu de réunir ici des exemples ou de reproduire ceux qui ont été réunis ailleurs[1].

10. Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer que le v.fr. *ne* (fr. mod. *ni*), de même que le prov. *ni*, exprime une négation faible, douteuse, lorsqu'il n'est accompagné d'aucune autre négation. Voici quelques exemples répondant aux exemples provençaux. Après le comparatif : *plus que beautés ne fresche colors.* Dans la proposition accessoire lorsque la proposition principale est négative : *ne cuit en cest païs pucele qui tant soit avenant ni bele* ; *des que Diex fist Adan ne Eve ne fu aferes si deffez.* Après *sans* : *sans barat ni sans tricherie.* Dans des propositions conditionnelles : *si jamès puet trover ne*

1. Nous nous contentons de renvoyer à un mémoire d'Emmanuel Bekker, *Monatsberichte der Berl. Akad.* 1866.

avoir; *s'il est chose que tu voyes t'amie à point que tu la doies araisoner ni saluer*; *qui tant porroit dire ne faire, mout aroit fait bone journée.* Dans la question directe et indirecte : *qui set donc avoir amie ne servir à son talant? en quel guise ne comment? demanda queœ hon c'estoit ne s'il avoit guerre*; *se* (si) *il a mesfait ne en parole ne en fait.* Dans une énonciation générale : *tant com vos en oseriez demander ne prendre.* Après des expressions négatives : *mar virent mescreant lui ne se* (sa) *vaillandie*, voy. Ruteb. I, 429. Sur le *ni* affirmatif en français moderne voy. Mätzner, *Gramm.* p. 514 et la *Syntaxe* du même, I, 409.

QUATRIÈME SECTION.

ORDRE DES MOTS.

C'est dans cette partie de la syntaxe que la langue latine est le plus évidemment supérieure aux jeunes langues qu'elle a produites. La perte de la flexion casuelle a été la cause principale qui a privé les langues filles de la liberté presque illimitée que possède à cet égard le style classique. Néanmoins elles peuvent encore pratiquer l'inversion dans une mesure assez large, plus large assurément que les langues germaniques d'aujourd'hui. Cette faculté qu'elles ont gardée, malgré les obstacles imposés par leur structure grammaticale, d'ordonner librement, sous certaines restrictions, les éléments de la proposition, est incontestablement à certains égards, — par exemple en ce qui concerne la place des épithètes, — un héritage du génie de la langue latine. Mais en tant que cette faculté va jusqu'à séparer des éléments de la phrase étroitement liés par le sens, elle a en outre deux causes particulières : l'une est le fait que les nouveaux idiomes ont à l'origine servi presqu'exclusivement à des compositions poétiques où un arrangement plus libre et plus hardi des parties du discours était inévitable; la seconde est l'imitation du style latin, que l'on avait devant les yeux comme un modèle. Les chanteurs illettrés sentaient eux-mêmes le charme et la portée de l'inversion; les poètes plus cultivés ont parfois dépassé les bornes prescrites par le bon sens[1]. Un

1. Ainsi le poète provençal Guiraut Riquier en disant : *elh no falh ad* AJUDA, *sol qu'om la y deman*, DEGUDA GRiq. p. 62; *pus es ab lo* REY *escuzatz* FRANSES ibid.; *francx* REIX *nobl' En Nanfos* CASTELAS 165; ou l'espagnol Manrrique dans ces passages : *con* GRANDE *dixo* QUEBRANTO *CGen* 248; *a la* VIRGEN *fué* MARIA *por Gabriel reportada*, ibid. 235. Ce sont les chanteurs italiens du XIII[e] siècle qui ont été le plus loin, ainsi Pannuccio : *non manca a di sì gran valenza signoria provedenza*, c.-à-d. *non manca provedenza a sign. di sì gran val. PPS.* I, 338; mais les textes de ce poète ne sont pas exempts de fautes, voy. Nann. *Lett.* I, 201.

résultat nécessaire de l'application d'un ordre des mots plus libre a été le triomphe du principe logique sur le principe grammatical : la construction est abandonnée à l'intelligence, au bon sens du lecteur et ne s'opère plus suivant les strictes convenances grammaticales. Il arrive souvent que celui qui parle néglige les ressources encore subsistantes de la flexion, qui favoriseraient la construction grammaticale, et laisse à l'interprétation de l'auditeur le soin de trouver le sens de la phrase. En italien, par exemple, le pronom relatif lorsqu'il est régime peut être clairement caractérisé par la forme *cui*, et cependant on renonce souvent à cette ressource alors même que le sens est douteux, comme dans cette phrase de Dante : *Anastagio papa guardo, lo qual trasse Fotin della via dritta*. En espagnol on ne voit pas d'inconvénient à présenter sous la forme du datif, conformément à l'usage de cette langue, deux régimes personnels (*daba á sus hijos á sabios maestros*) dont l'un a le sens de l'accusatif : il serait pourtant facile de caractériser ce dernier cas en omettant la marque du datif (*daba á sus hijos sabios maestros*). On pourrait réunir un nombre considérable de ces traits qui se présentent tant dans la construction ordinaire que dans la construction inverse. En comparant les divers dialectes, on trouve que c'est l'italien, le rejeton le plus proche du latin, qui s'est accordé les plus larges libertés en ce genre, si l'on tient compte ici, non pas seulement du style poétique, mais aussi de la prose. Dans la poésie l'espagnol, le portugais, le provençal et le v. français ne cèdent en rien à l'italien ; le français moderne s'est astreint ici, comme pour d'autres faits de syntaxe, à la règle la plus rigoureuse. — Dans les paragraphes suivants nous traiterons d'abord de l'ordre des mots isolés unis aux divers éléments de la proposition, puis de l'ordre de ces éléments eux-mêmes, c'est-à-dire du sujet, de l'attribut, du régime et des membres prépositionnels, enfin de l'ordre des propositions entières. Certains points de cette théorie ont déjà dû être traités çà et là dans les sections qui précèdent ; ainsi en étudiant l'interrogation, dont le principe repose en partie sur l'ordre des mots, on ne pouvait éviter d'en parler.

I. ORDRE DES MOTS ISOLÉS.

Les mots qui ne constituent pas un membre principal de la proposition sont des substantifs attributifs, des adjectifs, des pronoms et l'article, ensuite des participes, des infinitifs dépendant du verbe auxiliaire, enfin des adverbes et des prépositions.

1. SUBSTANTIF ATTRIBUTIF.

Dans l'ordre habituel le substantif dépendant suit le substantif principal, mais le style élevé place à son gré le génitif en tête, surtout lorsque les deux mots sont entre eux dans un rapport de possession, et en ce cas l'article du nom principal ne disparaît pas comme en allemand. Ainsi l'on dit en italien, même en prose : *de begli occhi i rai*; *del magnanimo quell' ombra*; *degli altri poeti onore e lume*; *della vita mortal il fiore e 'l verde*; *di noja grandissima cagione*; *degli uomini letterari amatore*; *di leggi ordinatori*. Esp. *de su rostro la blancura* ; *de las cornejas el superno vuelo*; *del hado la ley tremenda*; *de cristal columna*; port. *de Trojano os navegaçoens*. Il en est de même en provençal : *de cel* (*coeli*) *la dreita lei* déjà dans *Boèce* 208; *de pretz lo frug, d'onor cims e razitz*; surtout lorsque la particule casuelle est omise : *Deu la paterna* (la paternité de Dieu) *Boèce* 151; *ses Deu licencia* 40; *natz de Monferrat linatge* (*del lin. de M.*) *Choix* IV, 210; *pel Dieu comandamen LR.* I, 552[a]; *au Karle trap GRoss.* 189; de même en v.fr. : *pro Deu amur* dans les *Serm.*; *Deu est de science sires LRs.* 6; *fut Rollan drus GVian.* 37; *li Deu amis TCant.* p. 28; *la rei prisun* 6; *le Damnedeu mestier* 93; l'article est ici séparé de son substantif comme en m.h.all. ; *der Gotes vlîz*; *der Sigmundes sun*. En français moderne cette construction est un des ornements du style poétique : *les dieux de l'Olympe habitants*; *de nos rois et la femme et la mère*; *ah! quitte d'un censeur la triste diligence! es-tu de mon honneur si mortelle ennemie?* Avec le verbe intercalé : *Dieu qui de l'orphelin protége l'innocence*; *quand je devrois du ciel hâter l'arrêt fatal*; *si de leur empereur ils poursuivent la mère*. — Des substantifs dépendant d'adjectifs sont facilement aussi sujets à l'inversion : ital. *di riposo impaziente* ; prov. *d'aver poderos* ; franç. *de votre honneur jaloux*; *de vos malheurs coupable*.

2. Les *pronoms substantifs* en *ui* sont volontiers immédiatement préposés au substantif principal : ital. *la di lei casa* ; *il costui consiglio*; *l'altrui male* ; *il di cui valore*; prov. *l'autrui saber*; *li cui fag*; v.franç. *en autrui nom*; *de cui païs*; *cuy loi* (*cujus legem SB.* 548). Le relatif *qualis* suit le substantif principal : ital. *il valor del quale* (aussi *del quale il valore*): esp. *la habilidad del qual* (*cuya habilidad*); *algunos de los quales*; franç. *les amis sur le secours desquels vous comptez.*

Le français *dont* est précédé du sujet, et le régime suit le verbe : *la nature dont nous ignorons les secrets.*

2. ADJECTIF ATTRIBUTIF.

Dans la place qu'occupe l'adjectif attributif (épithète) relativement au substantif il reste quelque chose de la liberté antique : l'accent oratoire et l'expression rhythmique sont les principes qui en général décident, bien qu'il y ait en roman une tendance à placer l'adjectif ainsi que d'autres mots attributifs après le substantif. C'est l'accent qui exerce la plus forte influence. Lorsqu'un substantif est accompagné d'un adjectif le mot quel qu'il soit qui est en second prend l'accent principal (*alta montágna, abito vérde*). Aussi lorsque l'adjectif attribue à son substantif une qualité peu saillante, exprimée généralement, ou qui lui appartient naturellement, perd-il par cela même l'accent oratoire et prend-il la première place ; ainsi dans ital. *alta montagna, aurea corona*; esp. *duro hierro, hermoso caballo*; franç. *cher ami, doux parfum, heureuse paix, claire fontaine.* Mais si la qualité est individuelle ou distinctive l'adjectif prend la seconde place en même temps que l'accent principal, comme ital. *abito verde, stile chiaro*, esp. *hombre mudo, muger querida*, fr. *amande douce, soleil levant.* L'inversion est permise en cette circonstance, mais alors l'accent principal reste sur l'adjectif et sa signification gagne en énergie, comme par ex. ital. *incomprensibil cosa*, franç. *horrible faute.* Après l'influence de l'accent vient immédiatement celle de l'équilibre rhythmique du discours, qui assigne volontiers la seconde place à l'adjectif lorsqu'il est d'une certaine longueur ou qu'il reçoit des compléments. Mais comme le principe de l'accentuation admet l'inversion et que le sentiment du rhythme ne peut donner de règle déterminée, il est clair que la place de l'attribut reste toujours très-arbitraire : on dit par ex. aussi bien ital. *vergogna eterna* que *eterna vergogna*, franç. *émotion douce* que *douce émotion.* En ce qui concerne le v.français il est à remarquer que l'adjectif précède son substantif plus souvent que ne l'admet la grammaire actuelle. Le sens de certains adjectifs dépendait aussi moins rigoureusement qu'aujourd'hui de la place occupée par eux. Voy. Monnard, *Chrest.* I, 11.

2. Voici les règles plus ou moins strictes qui fixent dans les divers domaines la place que peut occuper l'adjectif attributif : 1) Certains adjectifs de petite dimension, et dont le sens n'a rien de caractéristique, précèdent le substantif. La grammaire fran-

çaise cite *beau, bon* (aussi *meilleur*), *digne, grand, gros, jeune, joli, mauvais, sot, vieux*. Dans les autres domaines aussi ces mots sont généralement placés en premier lieu : ital. *bella mano, buon principe, gran casa, alta torre*; esp. *buen hombre, gran milagro, mala muger*; prov. *bel Dieu, bona domna, ferm cossir, fin cor, franc rei, gran malastre, lonc esper, mal talent, pauc efan,* mais aussi *home bo, blasme gran, talent mal, efan pauc* comme esp. *hombre bueno, muger mala* etc. — 2) L'adjectif précède encore le substantif lorsque ce dernier est un nom propre : ital. *il sublime Dante, il magnanimo Alfonso*; esp. *el ingenioso Don Quixote*; fr. *le divin Platon, le grand Frédéric*; on peut lui donner la seconde place quand on veut insister sur le nom ou le distinguer de ses homonymes : ital. *Raffaele il divino, Lorenzo il superbo*; esp. *Alfonso el sabio*; franç. *Frédéric le Grand*. — 3) On place après le substantif les adjectifs qui expriment une propriété purement matérielle comme la forme, la couleur, le goût, etc. : ital. *dito grosso, cielo azurro, vino brusco*; esp. *mesa redonda, vestido blanco, vino agrio*; fr. *table ronde, habit noir, herbe amère, lait chaud*. La grammaire française donne ici les règles les plus strictes. Les autres dialectes en règle générale font précéder l'adjectif quand il désigne une qualité qui appartient essentiellement au substantif : ital. *bianca neve, bianca mano, nero corvo, candido cigno*; esp. *blanco cristal, verde laurel, roxa sangre, dulce miel, fresca rosa*; et c'est ce qui a lieu même en français chez les poètes, par ex. dans Marot : *noire nuict, blanc et fin samis,* et en outre dans des composés comme *blanc-bec, rouge-gorge, chaude-fontaine*. Comp. § 3. — 4) On place encore après le substantif les adjectifs qui expriment des rapports externes et des états corporels, au moins en français : *opinion commune, défauts naturels, genre humain, guerre civile, langue vulgaire, langue moderne, femme malade, homme aveugle*; ital. *comune morte, natural colore, umani desideri, ragion civile, lingua volgare, volgar opinione, moderni tempi, fanciullo infermo, uomo mutolo*. C'est avec des adjectifs dérivés de noms propres qu'on observe le plus rigoureusement cet ordre : ital. *scuola veneziana, locuzione dantesca*; esp. *navio español, lengua castellana*; prov. *coms peitavis*; franç. *empire romain, église luthérienne*. Le style élevé se permet ici l'inversion : ital. *tedesca rabbia, italici cuori, l'italiana letteratura*; esp. *el hispano suelo, el español Apolo*; v.franç. *el tyois païs Berte* 10, *nostre*

françoise gent 14, *le gallique hémisphère* Mar. III, 307. — 5) Les participes passés en français se placent également après le substantif, les autres langues admettent aussi l'ordre inverse : franç. *sort inattendu*; ital. *donne innamorate, lagrimata pace*; esp. *muger casada, olvidadas lagrimas, encubiertos caminos*. Les *participes* présents peuvent partout prendre la première place : ital. *languente voce, voce languente*; esp. *andante caballero, caballero andante*; franç. *éclatante victoire, victoire éclatante*. — 6) L'*adverbe* quand il n'est pas trop long influe à peine sur la place de l'adjectif qu'il accompagne : ital. *assai bella fanciulla, così onesto giovane, donna poco amabile, pensier molto pauroso*; esp. *muy grande victoria, tan suelta lengua, una tan desdichada como amorosa historia, hombre muy pensativo, hombre sumamente rico*; franç. *une très-jolie femme, une si tendre amour, un mensonge si noir, une fille si belle*. L'adjectif au *superlatif* conserve la place qu'il a au positif : ital. *il più gran palazzo* ou *il palazzo più grande* etc.; en valaque il suit le substantif : *mintea darul firei cel mai nalt* (la raison, le plus grand présent de la nature). — 7) Les adjectifs qui ont sous leur dépendance d'autres mots laissent toujours en français, et le plus souvent ailleurs, la première place au substantif : *uomo cupido di danari, luogo famoso per tanti letterati, per età compiuti uomini*; esp. *luz al mundo cara, al parecer justos sentimientos*; franç. *femme agréable à tout le monde*. — 8) S'il y a plusieurs adjectifs, le substantif peut prendre une place intermédiaire : ital. *bella donna amorosa*; esp. *hermoso caballo tordillo*; prov. *francs reis valens*; franç. *belle musique italienne*.

3. Un grand nombre d'adjectifs sont déterminés dans leur signification même par la place qu'ils occupent; c'est là un trait inconnu à la langue mère. Pris au sens propre ils ont la place qui leur est propre et qui convient spécialement à la catégorie de mots dont ils font partie; pris au sens figuré on les met en tête. On dit ainsi : ital. *dolce risa, cieca severità* à côté de *vino dolce, fanciullo cieco*; esp. *dulces prendas, amarga historia* à côté de *sabor dulce, almendra amarga*; franç. *verte jeunesse, noirs pressentiments, pâle mort, aveugle désir, brillante action* à côté de *habit vert, cheval noir, couleur pâle, homme aveugle, lumière brillante*. C'est ainsi que *pauper* mis en second lieu a le sens de *inops*, et en premier le sens de *miser* : ital. *uomo povero, pover' uomo*; port. *terra pobre,*

pobre creatura; franç. *auteur pauvre, pauvre auteur*; peut-être déjà prov. *hom paupres* (*inops*) *Choix* IV, 280, *paubra generatio* (*vilis*) V, 69. Pour d'autres adjectifs, le motif de la différence de sens qui résulte de la différence de place n'est pas aussi clair. Le français en possède un assez grand nombre; nous ne citerons ici que *galant, brave, honnête, vilain : homme galant* et *galant homme, homme brave* et *brave homme*; *homme honnête* et *honnête homme*; *homme vilain* et *vilain homme.* Aussi ital. *uomo galante, galant' uomo*; *uomo gentile, gentiluomo*; esp. *hombre gentil, gentilhombre*. Voici encore quelques cas importants : *certus* placé après le substantif est pris au sens propre, placé en tête il a le sens pronominal de *quidam* : ital. *notizia certa, certa notizia,* esp. *señal cierta, cierta señal*; port. *pessōa certa, certa pessōa,* franç. *chose certaine, certaine chose. Proprius* en italien et en français prend après le substantif le sens inconnu au latin de *purus, mundus*, et conserve sa signification originaire lorsqu'il a la première place : *vestido proprio, proprio vestido,* franç. *habit propre, propre habit. Solus* après l'article indéfini équivaut à *singulus* et avant à *unus* : ital. *un uomo solo non lo potrà fare*; *egli disse una sola parola*; et de même esp. *un hombre solo, un solo dios,* franç. *un homme seul, un seul Dieu* (comp. p. 36).

4. Les *noms de nombre* précèdent généralement le substantif. Mais lorsqu'il s'agit de distinguer des personnages du même nom ou d'indiquer le numéro d'ordre d'un objet, on se conforme au principe indiqué au § 1, en plaçant d'ordinaire le nom de nombre après le substantif, ainsi ital. *libro tre, tomo secondo* (avec l'article : *il secondo tomo*), *Carlo quinto*; franç. *chapitre trois, livre second*[1]. Lorsqu'un nombre cardinal se rencontre avec un nombre ordinal, on peut presque indifféremment placer en tête l'un ou l'autre; en italien par exemple on peut dire *i primi dieci libri* et *i dieci primi libri.* — Les adjectifs *quantitatifs* comme *multus* et *paucus* et les termes qui leur servent d'augmentatifs ou de diminutifs se placent avant le substantif : ital. *molti uomini, poca carità, troppo vino, meno amicizia*; esp. *muchas casas, mas caballos, pocas esperanzas, menos dolores, hartos muertos,* parfois *casas muchas, edad poca*; v.franç. *mainte parole* et souvent *parole mainte.*

1. Le français *dernier* placé en tête équivaut à *ultimus*, en second à *proxime elapsus* : *la dernière fois, l'année dernière.*

5. Les *pronoms adjectifs* prennent place d'habitude devant le substantif. Mais voici ce qu'il faut observer à ce propos : 1) Les pronoms indéfinis *unus, alter, certus, omnis* (it. *ogni*), *quisque* (esp. *cada*, prov. *quec*, franç. *chaque*) vont toujours en tête. *Alter* en italien et en espagnol se place volontiers devant un nom de nombre : *gli altri due, altri molti, los otros dos, otros muchos, otros algunos dias, otro ninguno*, comp. v.h.all. *andare zuêne, andaru managu*, gr. οἱ ἄλλοι πάντες ἄνθρωποι. *Totus* peut se placer avant ou après (p. 35). Les pronoms italiens composés de *unus*, comme *alcuno, nessuno, niuno, veruno* sont dans le même cas; l'esp. *alguno*, le port. *algum* se placent avant quand ils ont le sens affirmatif, et après quand ils ont le sens négatif (du moins il est rare dans ce dernier cas de les trouver avant le substantif comme dans *no quede alguna muger Num.* 3, 2, p. 67). L'it. *alquanto, qualche*, le franç. *quelque* se mettent en premier, ainsi que l'ital. *qualunque*, tandis que le franç. *quelconque* se place en second; en v.français ce mot pouvait prendre les deux places. *Tantus* et *talis* se mettent parfois en second. — 2) La place du *possessif* n'est pas partout la même. En italien elle est libre : *l'amico mio* et *il mio amico*, et avec des adjectifs : *la lor cieca vita, la sua bella mano* et *i be' vostri occhi, la magnanima tua impresa, il savio vostro padre, una leggiadra sua vendetta*. En espagnol *mi, tu, su* ne se placent qu'avant, *mio, tuyo, suyo* qu'après le substantif : *mi amigo, el amigo mio, el aspero rigor tuyo, es amigo suyo, por vida vuestra*. En port. comme en italien : *o vosso escudo, o reino vosso, o ninho meu paterno*. En provençal le possessif est régulièrement mis en premier, il n'est mis en second qu'assez rarement, comme dans *los angels sieus Choix* I, 207. Le français construit le possessif exactement comme l'article : *mon père, monsieur votre oncle*. Le valaque procède aussi librement que l'italien : *al mieu fus* et *fusul mieu* (ital. *il mio fuso, il fuso mio*); entre l'adjectif et le substantif : *bunii mei prieteni* (*i miei buoni amici*), *dulcea mea soarę* (*la dolce mia sorella*), mais les noms d'hommes de la deuxième déclinaison veulent être suivis du possessif : *Petrul nostru* etc. Sur le rapport du possessif et de l'article voy. plus haut p. 60.— 3) Les *démonstratifs*, que le latin met indifféremment avant ou après, prennent ici la première place. Seules les formes valaques en *a* suivent le nom muni de l'article : on dit ainsi *acest om, aceastę zamę* ou *omul acesta, zama aceasta*. — 4) Nous avons indiqué à la p. 72 dans quelles circonstances les pronoms

romans qui répondent à IPSE prennent la première ou la seconde place.

6. Les langues romanes ont comme d'autres langues la faculté de *séparer* l'adjectif, le participe et le pronom du substantif par d'autres mots. Ce procédé est souvent employé pour produire un effet oratoire, car il n'est pas indifférent de dire « la surprise du peuple fut grande » ou « grande fut » etc. Voici des exemples de cette inversion : Ital. *loda di dio vera*; *con grave di tutta Italia danno*; *un dolce di morir disio*; *nulla di noi pietà ti muove*; *ricchissimo ad Alete un elmo diede*; *progenie scende dal ciel nuova*; *degni darà supplici*; *molte latrar voraci Scille*; *tu ben sette a fondarlo anni pugnasti*; *quai contra il tiranno avrà rifugi*; *quanti m'hai fatto di dogliosi*; *tacevansi amendue già li poeti*. Les poètes prennent même la hardiesse de préposer au substantif un participe dont dépendent d'autres mots : *fregiati d'oro e di gemme arnesi*; *gli avuti con Ruggier complessi*; *l'emersa dall' eterna notte larva*. Esp. *la condicion de los mugeres comun*; *hacia un espectaculo con su vista no visto*; *tales de su ingenio señales*; *este de la fortuna vaiven* Cald. I, 273[a]; *quanto encierra dolor! gritos daban desiguales*; *con voz lamentandose quexosa*. Port. dans Camoens : *o segundo de Rhodes estranhissimo colosso*; *em versos divulgado numerosos*; *golpes se dão medonhos*; *c'hum tom de voz começa grave e horrendo*. Cette construction est surtout fréquente en provençal et en v.français. Déjà dans le *Boèce*, d'un style si simple : *tuit a plorar repairan mei talant*; *cal an li auzil significio* (*significacio*). Puis dans d'autres œuvres de ce dialecte, même en prose : *reys est forz en terra naz Ch. d'Alex*. v. 53; *grant pres pavors als Judeus Pass. de J. Chr*. 19, 2; *in raizons bels oth sermons Leod*. 6, 5; *lo saint de Deu amor Gst. L*. 14; *messatge trametrai fizel*; *comte sai eu plazen*; *anc Alixandres no fetz cors ni Karles tant honrat Choix* IV, 277; *fes gran a nos amor* 469; *dela quinta parlar cobla GRiq*. p. 224, comp. plus haut p. 413 note; *fiz et filles out plusurs LRs*.; *poür* (*peur*) *en ourent grant*; *dous mil orent chevaliers*; *vieulx semblent charbonniers QFA*. 442; *peliçons porta vairs et gris*; *sor un ceval monta mult bel Brut* II, p. 53; *une rose d'or fin nouvele Rom. fr*. 58[1]. La séparation se produit

1. Comp. *Zwei altroman. Ged*. p. 24. Tobler, *Zum prov. Alexanderlied*, p. 41, remarque avec raison qu'on a voulu, par cette construction, mettre en relief l'épithète.

surtout aisément lorsque le substantif occupe la première place. Il peut y avoir équivoque lorsque les deux expressions qui se trouvent dans des rapports différents ont même genre et même nombre, comme dans ce vers de Dante : *fanno lamenti in su gli alberi strani Inf.* 13, 15, et aussi chez d'autres poètes de tous les dialectes.

3. ARTICLE.

On sait déjà que la place de l'article est immédiatement avant le substantif ou l'adjectif qui le qualifie, et que la seule exception à cette règle concerne l'article défini en valaque. Lorsque l'article s'intercale entre un nom propre et un adjectif (*Federigo il grande*) ou suit les adjectifs *totus, ambo, medius, solus* (p. 35), c'est une liberté qui affecte moins l'article que le substantif ou l'adjectif placé en tête : l'article reste attaché à l'idée qu'il doit déterminer. Mais il convient d'observer que l'article n'est pas assez solidement attaché au nom pour rendre impossible toute intercalation d'autres mots. Outre l'intercalation d'un génitif comme dans *la cui dirittura,* l'article, défini ou indéfini, admet encore celle de la négation, d'adverbes et d'expressions adverbiales : ainsi ital. *la molt' anni lagrimata pace Pg.* 10, 35; *una non fallibile regola*; *il non suo fallo* Orl. 23, 52; esp. *el no esperado acontecimiento*; *el nunca como se debe alabado Tirante DQuix.* 1, 13; *la siempre señora mia,* 1, 25; *escuchad la no sé si diga mi desdichada historia Nov.* 10. C'est le français qui résiste le plus à cette séparation de l'article et du nom [1].

4. PARTICIPE ET VERBE AUXILIAIRE.

L'ordre dans lequel les deux éléments des temps périphrastiques se présentent le plus habituellement consiste à donner la première place au verbe auxiliaire, mais l'inversion se fait sans inconvénient dans la plupart des langues, même en prose : ital. *la donna che veduta aveva*; *poichè arrivato era*; esp. *la*

1. Le roman évite l'accumulation d'articles se suivant immédiatement qui a lieu dans d'autres domaines, ou, pour parler plus exactement, cette accumulation ne peut guère s'y présenter : les cas obliques de l'article lui font obstacle, comme dans la phrase italienne *la* DAL *popolo lagrimata pace.* Mais l'allemand dit très-bien *der die Welt beglückende Herrscher*; *der die dem Vater aufgetragene Sache besorgende Sohn wird uns schwerlich befriedigen*, et le grec τὸ τῆς ἀρετῆς κάλλος; de même ὁ τὰ τῆς πόλεως πράγματα πράττων (Buttmann).

vida que aborrecido habia; *todos llegados se han*; pr. *l'ome que trobat avetz*; *vengut em al temps*; v.franç. *que quis avez* (que vous avez cherché); *si cum escrit est*. On admet aussi l'intercalation de régimes ou d'autres mots : ital. *non aveva la sua donna trovata*; *poichè legato fuor Brigliadoro ebbe*; esp. *los tuvo á todos rendidos*; *aquel fué segunda vez herido*; franç. *l'amour a sa main animée*; *je te les ai sur l'heure et sans peine accordées*. — La même liberté s'étend encore à l'infinitif après des verbes de tout genre : ital. *udire non volle*; *tu convincer dei*; esp. *partiros heys*; *venir non puedo*; v.franç. *ardeir les fist*; ici encore le français moderne se prête difficilement aux libertés des autres langues.

5. ADVERBE.

Dans l'ordre commun l'adverbe simple ou composé suit immédiatement le *verbe*, il ne le précède ou ne s'en écarte complétement que lorsqu'on veut insister sur l'idée qu'il représente, ainsi ital. *caumente cominciò a riguardare*; *bene i suoi piaceri seguiva*; *aperse la porta prestamente*; esp. *siempre he oido decir*; *conocióme mi hermano luego*; franç. *jusqu'ici j'ai parlé de cette affaire*; *alors je lui dis*; *soudain il partit*; *il pleuvra demain, demain il pleuvra*. La place de l'adverbe est moins fixe avec des temps périphrastiques du verbe. Ainsi les longs composés avec *mente*, par exemple, doivent en français se placer après le participe, tandis que dans les autres langues cette règle n'est pas aussi strictement observée; il en est de même pour les adverbes de lieu et de temps : *sono ritornato qui*; *me l'hanno raccontato ieri*; esp. *he pasado adelante*; *habrá llegado ayer*; franç. *il est arrivé ici*; *il est revenu nouvellement*. Mais on dit aussi ital. *l'ho già trovato*; esp. *he ya hallado lugar*; franç. *il est déjà arrivé*. Les adverbes de degré se placent avant le participe : ital. *l'ho cotanto amato*; *non era guari andato*; *avete ben fatto*.

2. Les adverbes, même quand ils ont plusieurs syllabes, se placent devant l'*adjectif* qu'ils qualifient : ital. *molto caro, sufficientemente grande*; franç. *extrêmement laid, totalement ruiné*. Mais il n'est pas rare, surtout en italien, de voir l'adjectif prendre la première place : *bello assai*, *lucente più assai, presta molto*; prov. *alegra fort, bella assatz*; v.franç. *sages hom asez, cuintes mult*. C'est ce qui a lieu principalement avec des particules de comparaison, comme ital. *chiaro più che il sole*; *bella sì che* etc.; esp. *ardientes mas que la llama*;

port. *triste mais que d'antes*; comp. m.h.all. *schoener vil dann ê* (beaucoup plus beau qu'autrefois). Tous ces adverbes de degré sont séparés de leur adjectif par un verbe, ainsi ital. *colui che più sied' alto Pg.* 7, 91; *sì venivan lente* ibid. 3; *così parlando onesto Inf.* 10; *tanto era forte*; esp. *mucho avie grandes cuidados PC.*; *tanto estaba de bien atado*; prov. *assatz es dreitz*; *mout fa grant engan*; *fort fo bella*; *plus fora ricx*; *pro val mais*; *tant es grans*; franç. *tant le monde est crédule.* Après les expressions adverbiales *quanto* et *come* c'est même l'ordre le plus usité : ital. *quanto mi parea pien di disdegno! quanto è bella! come è graziosa!* prov. *cum es grans sa vertutz!* franç. *combien il est dangereux!*

3. Les *particules de négation non* et *nec*, sous les formes diverses qu'elles ont dans chaque langue, sont immédiatement préposées à l'idée qu'elles nient; il n'y a que les pronoms personnels conjonctifs et les particules du même ordre (ital. *ci, vi, ne*) qui puissent les séparer du verbe : *io non posso, io non lo vedo*; *je ne le vois pas*; *je ne m'y rends pas.* Le v.all. *ni* (*ne, en*) avait une attraction plus forte pour le verbe, dont il ne se laissait séparer par aucun mot (voy. p. 408). Les compléments adverbiaux de la négation, franç. *pas, point* et *plus* suivent immédiatement le verbe fini ou simple, par ex. *il n'a pas réussi*; *on ne doit pas abandonner ses parents*; *il n'a point souffert*; *nous n'en avons plus parlé*; en ital. *il fuoco non è punto spento*; *non l'ho più veduto.* En v.français et en italien ces compléments peuvent aussi précéder la négation lorsqu'on veut insister : *pas ne vus esmaez! Charl.* 681; *cest avoir pas ne li rendron FC.* II, 121; *que plus ne me mete en lor barsaigne* I, 147; *pas ne travailler, point ne me soucier* encore dans Rabelais : ital. *punto non lo vidi*; *più non fece motto*; comp. plus haut p. 373. Le français moderne se permet au moins de les placer avant ou après l'infinitif dépendant de prépositions : *pour ne souffrir pas, point*; *pour ne pas, point souffrir*; *à ne me plus revoir*; ital. *senza punto mostrarsi crucciato.* Les négations pronominales ainsi que l'adverbe *jamais* peuvent se placer partout devant la négation : *rien ne me plaît davantage*; *jamais je ne ferai cela.*

6. PRÉPOSITION AVEC INFINITIF.

La préposition peut être séparée de l'infinitif non-seulement par des négations ou des adverbes (franç. *pour ne point*

souffrir; *à proprement parler*), mais aussi par des régimes ou d'autres éléments de la proposition. Cette construction s'effectue facilement avec des prépositions qui ont une signification bien nette comme *sine* et *per* : ital. *senza spada adoprar*; *senza alcuna cosa dire*; esp. *para con ellos casar SRom.* 143; *por con alguno hablar*, 156; pr. *per solatz revelhar*; v.fr. *por son ami aidier*; fr. mod. *sans rien dire*; *pour de ce grand dessein assurer le succès* Corn. Mais *de, ad, in* sont aussi séparables. Ital. *di mai per lor niente voler fare Dec.* 9, 1; *alle quali cose ricogliere* (*a ricogliere le q. c.*) *Dec.* 6, 10. Esp. *de con los Moros pelear SRom.* 19; *vino á la misa oir* Bc. *Mil.* 832; *al mi fijo rogar* (*á rogar al mi f.*); port. *de con vusco falar Trov.*; *de me tan muito mal fazer* ibid.; *em poesyas trazer CGer.*; *em largas coytas passar* ibid.; *a flores colher*; *a calhando padecer*; *de nella morir*. Prov. *de lur tenso jutjar Choix* II, 187; *vos de cui vezer es cobeitos* III, 204; *del sieu ric pretz poiar* (c.-à-d. *de poiar en lo sieu r. p.*); *al vers fenir* (*a fenir lo vers*) 195; *en Dieu obezir Choix* IV, 60; v.franç. *mis curages est del martire suffrir* (*de suffrir le m.*); *d'à lui parler desiros* (*de parler à lui*) *Parton.* I, p. 126; *al sucurs Deu requerre* (*à requerre lo suc. D.*) *LRs.* Cette inversion ou cette attraction est parfois rendue méconnaissable par l'agglutination de l'article aux prépositions. Voyez d'autres exemples dans Tobler, *Dit dou vrai aniel,* p. 22.

II. ORDRE DES ÉLÉMENTS DE LA PROPOSITION.

Le verbe fini forme le point central de la proposition, puisqu'il peut à lui seul représenter une énonciation complète; autour de lui se groupent comme attributs les autres membres de la proposition. Dans la construction ordinaire le sujet précède l'attribut auquel succèdent le régime le plus rapproché, puis le régime le plus éloigné et les autres membres prépositionnels. Mais déjà la prose la plus vulgaire brave cette réglementation. L'ordre des éléments qui suivent l'attribut est surtout tellement arbitraire qu'il est à peine possible de distinguer un ordre régulier et un ordre inverse. Avant tout il faut tenir compte d'un usage qui concerne l'arrangement de la proposition tout entière : dans la prose on reporte volontiers à la fin de la proposition les éléments complexes, ceux surtout dont dépendent des phrases entières, pour les laisser se dérouler librement avec leurs déterminations

accessoires. Ital. *era per legato del papa venuto un cardinale che molto suo signore era*. Esp. *volvió la cabeza á estos gritos aquella señora toda sobresaltada*; *estabale abriendo á azotes con las riendas de una yegua un villano que era amo suyo*. Franç. *j'ai envoyé à la poste les lettres que vous avez écrites*; *le soldat doit conserver dans le combat la modération nécessaire pour obéir*. En ce qui concerne maintenant chacun des éléments de la proposition, voici à peu près ce qu'il y a de plus important à remarquer.

1. Lorsque pour mettre en relief l'idée de l'*attribut* on le place en tête de la phrase, ce qui se fait sans difficulté dans la plupart des langues, le français, qui se prête moins aisément à l'inversion, prépose au verbe ou à l'adjectif attributif un pronom personnel et au substantif attributif la formule connue *c'est*. Ex. *elle approche, cette mort inexorable* (ital. *s'appressa quella morte inesorabile*); *il se répandit une nouvelle*; *elles furent terribles les suites de cette longue guerre* (ital. *terribili furono gli effetti* etc.); *c'est une qualité nécessaire pour régner que la dissimulation*. Ainsi dans les deux cas il met en tête un sujet apparent pléonastique, pour satisfaire à l'ordre habituel. — Le style narratif aime en général à débuter par le verbe, sans vouloir marquer aucune insistance : ital. *disse il pagano*; *vedendo il principe*; *dolsersi gli amici*; esp. *volvió el defendido*; *habiasele caido el sombrero*; *en llegando el mancebo* etc. Cette construction est des plus usitées dans l'ancienne poésie épique française : prov. *dis la domna*; *dis lo senescals*; *dis Jaufre*; franç. *dist la dame*; *oit le li rois*; *vait s'en Raoul*; et même dans la prose narrative : *dist Saul à David*; *respundi li vadlez* (valet). — Sur l'usage de mettre le verbe en tête dans les propositions conditionnelles et concessives voy. p. 330, 335.

2. Comme les langues nouvelles ne peuvent pas distinguer le sujet du *régime* direct par la voie de la flexion, elles cherchent naturellement à obtenir cette distinction, lorsque le sens de la phrase l'exige, au moyen de l'ordre des mots, en assignant au régime sa place après le sujet. Un des avantages des anciens dialectes de la France est de pouvoir distinguer dans une certaine mesure par la forme même le nominatif de l'accusatif. Aussi ces dialectes peuvent-ils pratiquer l'inversion du sujet et du régime dans des circonstances où d'autres langues doivent hésiter à en faire usage. La phrase provençale *los fortz venson li forsor PO.* 198 serait mal rendue en italien par *i forti vincono i più*

forti, et la phrase du v. français *l'arcevesque ne puet flechir li reis Henris TCant.* p. 8, serait encore plus équivoque dans une traduction italienne ou française qui garderait le même ordre des mots. Deux autres dialectes, l'espagnol et le portugais, qui du moins possèdent l'avantage de caractériser les régimes personnels par la particule *á* (voy. plus haut p. 91), sont aussi bien plus favorables à l'inversion que l'italien et le français; on dit également bien *al marido la muger ama*, *á la muger el marido ama*, que *la muger ama al marido, el marido ama á la muger*. Il arrive souvent que ces langues pour faciliter l'inversion étendent cette caractéristique du régime à des objets; la grammaire de l'Académie elle-même dit par ex. *rige al verbo la preposicion*. Il y a encore à ce sujet une remarque à faire qui s'étend à tout le domaine roman : c'est qu'on renvoie souvent encore par un pronom personnel au régime placé en tête de la phrase, ce qui rétablit l'ordre régulier : ital. *gli amici vostri non* GLI *conosco*; esp. *ese motivo de mi hermano él solo* LE *entiende*; prov. *lo comte Raymon ieu no*L *tenc per bon*. Ce pléonasme est indispensable en français : *votre cousine, je* LA *connais*; *tout ce qu'il a, il* LE *tient de votre libéralité*; *moi-même il* M'*enferma dans des cavernes sombres* Rac.; *mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté* (où *tout* remplace le pronom personnel) ibid. Il arrive aussi dans cette langue que le cas du nom placé en tête est déterminé postérieurement par un pronom personnel qui y renvoie. Ce procédé est plus rare en italien : *quelli che hanno costituita una republica, tra le cose ordinate* DA LORO *è stato* etc. Mach. *Disc.* 1, 5. Cette *anacoluthe* est très-fréquente en espagnol : *el rey, señor de grant valia, entro*L *en corazon Alx.* 1118; *el rey de Napol, claro é virtuoso principe, tanto esta sciencia* LE *plugo* Sanch. I, p. LII; *el delfin que es rey de los peces*, LE *dibuxan escamas de plata y oro coronas* Cald. I, 277[b]; *la mugier que fuere dexada del marido, ninguno non se case* CON ELLA *FJ.* 63[a]; *la villa sin regidores*, SU *triunfo será breve* (pour *el triunfo de ella*) *Flor.* I, 144[a]; port. *o triste que a levar*, *a vyda* LH' *ha de custar ÇGer.* I, 129; *o cavalleiro que assi o vio mesurado, bem* LHE *pareceo razam* R. *Men.* 1, 5; *eu que cahir não pude neste engano, encheram*-ME *o peito de desejos* (moi qui ne me laissai pas prendre à ce piège, elles me remplirent le cœur de désirs) *Lus.* 5, 54. Prov. *ricx hom que per aver traire sec torneyamen plevitz per penre sos vasvassors, non* L'*es honors Choix* III, 146. En français cette tournure

favorable à l'inversion est très-commune, par ex. *tous ces crimes d'Etat qu'on fait pour la couronne, le ciel nous* EN *absout alors qu'il nous la donne* Corn. Le cas du substantif doit être ici le nominatif, c'est-à-dire le cas le moins défini, ce qui est indiqué aussi dans les derniers exemples cités en portugais et en provençal. Voici un exemple grec : ἐκεῖνος δέ, οὐ δώσω αὐτῷ οὐδέν « mais celui-là (en ce qui concerne celui-là), je ne lui donnerai rien. » — L'intercalation du régime entre le sujet et le verbe est admise par toutes les langues qui jouissent en général d'une certaine liberté de construction, par ex. ital. *la vostra avarizia il mondo attrista Inf.* 19, 104; esp. *el aire las cargadas ramas mueve*; port. *as filhas do Mondego a morte escura memoraram*; prov. *Guillems la ma nuda miret*, etc. Il semble même que l'ancienne prose française place de préférence le régime et les autres membres de la phrase avant le verbe; voy. par ex. dans les *Liv. d. rois* : *li sires le humble eslieve*; *li poples del service Deu se retraist*; *lur tentes i tendirent; cunseil quistrent*. Si ce procédé était familier à la langue ordinaire, le français moderne ne l'a pas peu restreint.

3. Il faut surtout observer une *inversion du sujet* plus ou moins rigoureusement prescrite, en vertu de laquelle ce membre de la proposition se place après le verbe dans le cas où ce dernier est précédé d'autres mots. Cette inversion a lieu : 1) Dans des *propositions incidentes* où le sujet est représenté comme portant la parole : Ital. *voi avete ragione, disse egli* (plus usité que *egli disse*); *non piaccia a Iddio, rispose mio fratello*. Esp. *entrad, dixo ella*; *en verdad, prosiguió el caballero*; *mucha merced me habeis hecho, respondió el otro*; de même en portugais. Prov. *auiatz gran feunia, fi m'ieu*; *seiner, dis Jaufre*; *ieu m'en irai, so ditz el*. Franç. *je me croirai heureux, dit-il*; *arrête, a-t-elle dit*; *faites ce qu'il commande, reprit mon frère* (en v.franç. le sujet de la proposition incidente précède souvent le verbe : *je nel puis faire, li rois respont*). De même aussi en valaque : *è bun, ręspunse el*. Il est même permis de préposer au discours qu'on cite une partie de la proposition incidente; par ex. fr. D'UN AIR ÉGARÉ « *tu vois de mes soldats tout ce temple entouré* » DIT-ELLE Rac. *Athal.*; et il en est de même dans les langues sœurs. — 2) Dans *une seule et même* proposition lorsque le verbe est précédé d'autres éléments de cette proposition. Il n'y a pas ici comme en allemand une règle stricte, mais il est impossible de méconnaître dans plusieurs idiomes romans une tendance à faire usage de cette construction, surtout lorsque

la phrase débute par un adverbe. Elle est surtout fréquente en provençal, où se présentent partout des exemples tels que ceux qui suivent : *ara sai ieu*; *ara m'alberc dieus*; *a penas sai eu*; *doncs dic eu*; *lai venc lo reis*; *bem plai lo dous temps*; *mais prez' om*; *del vezer sui ieu bautz*; *d'amor son mos cossiriers*; *de nuilla ren non es tan gran cardatz*; *d'un sirventes m'es grans volontatz presa*; *de sapiencia anava eu ditan Boèce* 78; *per lieys ai eu joy*; *ab sol aitan for' ieu guays*; *en te solia eu fiar*; *Peiracorna perdetz vos*; *mi eys puesc ieu ben azirar*; *lur faitz non pot hom durar*; *gaug ai ieu tal*; *las oit partz que om troba en gramatica, troba om en vulgar*. C'est là la construction prédominante qui proprement repose sur un renversement de la phrase; car si l'on prépose au verbe un membre de phrase qui en dépend il est préférable de placer le sujet en dernier pour ne pas troubler l'accord logique de ce membre avec le verbe : de *ieu sai ara* on a fait *ara sai ieu*. Le v.français affectionne aussi cette construction. Il n'en est pas de même dans le français moderne : ici il n'y a que certains adverbes qui puissent amener le sujet à se placer à la suite du verbe, ainsi *à peine*, souvent aussi *après, aussi*, *encore, ensuite, en vain, de là, au moins, du moins, peut-être, toujours* (pour *au moins*), par ex. *à peine fut-il arrivé* ou bien, comme dans la phrase interrogative, *à peine mon ami fut-il arrivé*; *aussi le veut-il*; *de là dépend votre salut*; *peut-être viendra-t-il*; *toujours ai-je fait mon devoir*. *Tel* et *ainsi* dans le sens de *en cette manière* renvoient aussi le sujet à la fin de la phrase. L'espagnol trahit de même une tendance à suivre l'usage provençal, du moins la construction la plus usitée est celle qui est appliquée dans les phrases que voici : *apenas oyó estas palabras Isabela*; *antes he yo oido decir*; *entonces se comenzó el juego*; *despues dixo el juez*; *aqui fué la priesa*; *luego fueron llevadas las acémilas*; *así llaman ellos á los que* etc. ; *desta manera no haré yo mucho*; *una noche sintió Anselmo que* etc.; *con esto sé consoló Sancho*; *con gran deseo quedó el caballero*; *al son de añafiles se comenzaron los juegos* ; *esto haré yo de grado*; *este sitio escogió el escudero*. L'italien aussi se sert souvent de la même tournure : *appena fui io arrivato*; *or sai tu che io non voglio*; *allora disse il frate*; *quivi s'odono gli uccelletti*; *dopo alquanto fece l'oste aprir la porta*; cependant il met plus volontiers que l'espagnol le sujet en tête. — 3) Le provençal aime à mettre le sujet après le verbe même dans

la *proposition secondaire*, surtout lorsque la proposition principale commence par *quan, lanquan, com, pus* ou *si*. On trouve des phrases telles que *quan lo reis fo estatz desconfitz, si fon grans dolors*; *quan vey pels vergiers desplegar... m'adoussa la votz dels cavaus*; *quant vey lo temps renovellar, mi dona ardimen amors*; *lanquan son li rozier vermelh, m'es bel* etc.; *cum el es velz, vai s'onors descaptan Boèce* 140; *pus li borges se claven d'eviron, m'es bon e belh que* etc.; *si bem partetz de vos, non es razos*. Lorsque la proposition secondaire débute par des adverbes ou autres mots de même nature, cela suffit pour renvoyer le sujet à la suite du verbe : *quan la vertz fueilla s'espan, per lo dolz chan del auzel si va mos cors alegran*; *pus vezem florir pratz, ben deu quascus lo joy jauzir*; *sim laissava de chantar, ben leu diria la gens*; *s'al cor plagues*; *ben for' hueimais sazos*. D'autre part le sujet, quand on insiste, se met en tête : *quan lo dous temps comensa, ieu sols fauc estenensa*; *quant en gran ricor pueia, l'avers lo fai folleiar*; *pus vos platz, ieu i cossen*; *sil cor es pres, la lengua non es presa*. Les exemples de cette construction sont trop nombreux pour qu'on en refuse le sentiment à la langue provençale, et par là elle montre une certaine affinité avec l'allemand.

4. Quant à la place des membres *prépositionnels*, la grammaire française enjoint de les placer après le régime direct; on doit dire par ex. : *il sacrifie le présent à l'avenir*; *nommez les choses par leur nom*; *il lui donna des conseils sur sa conduite*; à moins que cet arrangement ne rende le sens équivoque, ou que le régime direct ne présente une certaine complication (voy. plus haut) : aussi doit-on dire *le physicien arrache à la nature tous ses secrets*; *de fameux exemples nous apprennent que Dieu a renversé de leurs trônes des princes qui ont méprisé ses lois*. Mais la prose élevée et la poésie obéissent ici aussi à leur sentiment et mettent par exemple le membre prépositionnel devant le sujet ou l'attribut. Racine a dit : *en vain sur les autels ma main brûloit l'encens*; *dans le fond des forêts votre image me suit*; *le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage*; *la foiblesse aux humains n'est que trop naturelle*; *vous cachez des trésors par David amassés*. Il est inutile d'emprunter aux autres langues des exemples de cette tournure. Les expressions adverbiales de lieu, de temps, de motif et de manière, surtout celles qui complètent directement l'idée du verbe, s'unissent immédiatement au verbe dans le discours ordinaire.

Ital., par exemple, *pigliava con la mano il bicchiere*; *si levò di terra a gran fatica*; *egli era in contado ad una sua possessione*; *a Firenze fu un buon uomo*. Esp. *os digo en breves razones la inmensidad de mis desventuras*; *desta manera se escusaban todos*.

5. La formule EST QUI, EST QUOD fournit un moyen puissant pour marquer l'accent oratoire. Cette tournure, dont il a été question plus haut et qui transforme en propositions composées les propositions simples, demande encore à être signalée ici, car elle favorise l'inversion de tous les membres de la phrase; voy. des exemples ci-dessus, p. 290. Lorsque dans l'*interrogation directe* on veut mettre en relief le nom qui en fait l'objet, il est encore d'usage de préposer au verbe ou à l'interrogatif un membre de la phrase, généralement le sujet ou le régime. Lat. *hi qui sunt? Aeschines ubi est? virgo cuja est? istam vestem, quam habes, unde habes?* Ital. *il padrone è egli in casa? il padre vostro ed il padre mio che dicono? questo che dice? questi chi sono?* Esp. *tu hermano donde está? vuestra merced qué causa tiene para volverse loco? el oro é la plata quien vos lo podrie contar? PC.*; *ese corazon como lo podré ablandar?* port. *isso que he? ao fidalgo quem lhe deu o mando?* GVic.; *ao amor quem lhe porá ley?* R. *Egl.* Prov. *a me quar no ves? Boèce*; *ieu que farai? l'afan per que podetz sufrir?* Franç. (ici c'est presque une règle, p. 292): *le roi fils de David où le chercherons-nous? d'un chaste amour pourquoi vous effrayer?* Cette inversion, qui dans la question indirecte est une véritable attraction, est si populaire qu'elle se montre déjà dans les plus anciens documents bas-latins, par exemple dans les interrogations de témoins : *te quis sacravit? antecessor tuus quomodo dictus est? presbiter ubi fuit consecratus?* Brun. n. 8. (a. 715); *et tu quid dicis? Form. ital. app.*

PRONOM PERSONNEL.

Quand le sujet ou le régime de la proposition est un pronom personnel, la place de ce terme relativement au verbe est déterminée par certains principes qui varient plus ou moins suivant les langues.

1. Le *pronom personnel comme sujet* n'est pas assez fortement attiré par le verbe pour ne pas pouvoir en être séparé dans la plupart des langues par d'autres mots. Ex. ital. *l'amore, il quale io a costui portava*; *egli del tutto si dispose*; esp. *yo*

por eso lo escucharé; *como él despues confesó*, port. *eu remedio não espero*; *tu bem sabes*; v.franç. *quant je son dous viaire vi*; *se j'onques fis rien*; de même *come hom pierre jeter porreit Rou.* I, p. 338. En français moderne les deux termes ne peuvent être séparés que par la négation (*ne*) et les formes conjonctives. Le sujet peut même être placé dans les autres langues après le verbe quand on veut lui donner plus de relief : ital. *tira tu la spada e io andrò*; esp. *con saber que estoy yo donde estás tu, vivo contento*; voy. plus haut. — Le *pronom personnel* qu'on nomme *absolu* employé comme régime équivaut pour l'ordre des mots à un substantif : il peut donc se mettre avant ou après le verbe : ital. *io vedo lei, e non te*; *egli lui richiama*; esp. *me parece á mi*; *á mi me parece.*

2. La place du *pronom personnel conjonctif* auquel nous joignons les particules dérivées de *hic*, *inde* et *ibi* (ital. *ci, ne, vi*, franç. *en, y*) demande une étude détaillée. D'après une règle générale ce petit mot veut toujours être immédiatement uni au verbe afin d'en recevoir l'action avant tous les autres membres de la proposition. Les *Serments* le présentent déjà dans ce rapport, que l'écriture rend souvent plus sensible en unissant les deux termes en un seul mot : *me dunat, non lo s tanit, non l'int pois, non li iv er*; dans *il mi altresi fazet*, *mi* est pronom absolu et s'oppose à *il*. En général le pronom conjonctif ne se sépare du verbe qu'en v.espagnol et en portugais : *se lo tu mandasses Alx.* 751 ; *honra que les él face SPart.* I, p. 2 ; *á qui lo él mandasse* II, p. 4; *si te tu quisieres salvar Cast. de D. Sancho*; *que te yo agora daré* ibid.; *le él mandára CLuc.* 102 ; *lo Dios face* 103; *lo non devia facer* 123; *si me tú non vales Flor.* I, 4 ; *poys que vos Deos quer guysar* D. Din. 41 ; *pois m'ant' ela veg' estar Trov.* n. 38 ; *me não val*; *mo não consentio*; *vos eu olho*; *se não dedignou*; *onde o ninguem visse*. L'ital. *loro* est un mot d'une trop forte consistance pour être traité comme un membre de phrase atone, il peut donc être séparé du verbe, par ex. *domandando a ciascuno che loro luogo facesse*. — Au reste la place de ces petits mots avant ou après le verbe, et leur ordre respectif quand ils sont plusieurs à se rencontrer, diffèrent plus ou moins sensiblement dans les divers dialectes ; nous examinerons chaque langue en particulier.

Italien. — 1) Placés devant un verbe qui commence par une voyelle, ils se comportent comme proclitiques et prennent l'apostrophe : *l'amai, m'incresce, n'hanno,* on écrit aussi *ce'l diede, no'l fece* avec l'aphérèse. Tous ces pronoms sont traités

comme enclitiques (à l'exception de *loro,* comme nous l'avons dit déjà) et le verbe alors peut être soumis à une apocope : *amoti, battendolo, godiamci, godonsi, andiamone* (*andianne*) *dissergli, vuolsi, porsi* (pour *porresi, ponersi*), *diragli* (pour *diraigli*), *dissi loro*[1]. Après une voyelle accentuée ces mots redoublent leur consonne initiale : *amolla, dammi, dillo, havvi* (pour *amò la, da' mi, di' lo, ha vi*); excepté *gli,* ainsi *celeragli,* non *celeraggli,* ce qui s'explique de soi-même. — 2) On est libre de placer le pronom avant ou après le verbe lorsqu'il est à l'indicatif ou au subjonctif : *lo vedo* et *vedolo, gli dissi* et *dissigli, loro narrò* et *narrò loro*. On le met après les autres modes : *guardati, maravigliarsi, farne, conosciutoli, vedendoci*; l'impératif prohibitif et l'infinitif s'en font précéder : *non vi maravigliate*; *non lo fare*; et le verbe accompagné d'une négation conserve ailleurs encore cette même place au pronom : *per non mi discostare*; *di non si partire*; *per non ne dar sospetto*; *non trovo chi mi consigliare PPS.* I, 183; *senza lo dipartire* II, 82; dans Boccace *per vedere che* SI FARE *e dove* ANDARSI *Dec.* 911; *non si contentando*; il se place parfois aussi devant l'impératif positif : *il prendi, t'inchina, tu qui m'aspetta, mi fa battezzare.* — 3) Lorsque la proposition contient un verbe principal et un infinitif, on place le pronom soit après l'un, soit après l'autre, plus rarement entre les deux : *lo credeva vedere, credeva vederlo, s'andò a nascondere, andò a nascondersi, lascici andare, fecelo addimandare, cominciommi a dire.* Quand il y a deux infinitifs, c'est au premier que les pronoms s'unissent le plus volontiers, même lorsqu'ils dépendent du second : *credeva di poterlo vedere, per volerne prendere.* Ils s'unissent à l'auxiliaire quand le verbe est à un temps périphrastique : *l'ebbe trovato, ti sei vantato.* — 4) La rencontre de plusieurs pronoms conjonctifs monosyllabes amène une petite modification de forme : l'*i* se change en *e* (tome II, p. 80). *Mi* précède les autres pronoms : *mi si mostrava, raccomandamelo, concedetemegli*; *ti* et *ci* se placent devant *si* : *ti si dava, ci si dice*; *li, le, lo, la* se placent généralement après les autres pronoms, mais on les met aussi avec élégance avant : *ve le donerò, le vi donerò, rendervelo, renderlovi, poterlasi, mostrerolti, dalmi* (c.-à-d. *me lo dà Par.* 24, 134), *faccialevisi. Ne* (en) est toujours placé en

1. Le v.ital. *ende* pour *ne* est aussi traité comme enclitique : *damende* = *dammene* (donne m'en).

dernier, mais il précède *loro* : *datemene, andarsene, datene loro*; *ci* (ici) se place devant *si*, et *vi* (là) devant *ti*, mais après *mi* : *ci si lavora, dormiviti, mi vi conosce*.

Espagnol. — Cette langue est d'accord avec l'italien sur presque tous les points. 1) Les pronoms qui suivent le verbe sont traités comme enclitiques; nous avons déjà montré au livre de la flexion l'influence qu'ils exercent dans ce cas sur la forme du verbe. — 2) Les pronoms conjonctifs précèdent ou suivent l'indicatif et le subjonctif, ils se placent en premier lieu surtout lorsque le sujet se trouve avant le verbe : *se mostraba, os persigue, llevaronla, aconsejaronnos, Dios lo quiere* (non pas *Dios quierelo*). Ils précèdent toujours le subjonctif prohibitif : *no me digas mas*; et suivent les autres modes : *mostradme, sosegaos, hallarse, viendome, vencidole*; cependant un nom placé avant le verbe peut les attirer à lui : *todos os sentad*. Dans l'ancienne langue il n'est pas rare de les trouver préposés à tous ces modes; dans le *Cid* par ex. : *non saben que se far* 1164; dans les *Cast. de D. S.* : *para la servir, de lo quitar*; dans le *Conde Lucanor* : *a me facer, non se faciendo;* dans Santillana : *por le injuriar, de lo hacer*; dans des chartes du XIIIe et du XIVe s. : *de les prender, de les facer*; dans d'anciennes romances : *de le alcançar, de la nombrar, en la mirar*. Des écrivains construisent de même ces pronoms avec l'impératif : *mè dad licencia, atento me escucha*. — 3) Quand la phrase contient un infinitif dépendant du verbe principal les pronoms peuvent s'attacher comme enclitiques à l'infinitif ou se placer devant l'autre verbe : *pudo oirlas, las pudo oir*; mais on ne dit pas bien *pudolas oir*; *fué á ponerse, se fué á poner, decirse suele*. Si la phrase contient deux infinitifs, ils peuvent s'attacher soit au premier, soit au second : *sin poderme remediar, sin poder quexarme*, mais en v.espagnol *de la non poder sofrir Cal. é D.* Le participe les renvoie au verbe auxiliaire, bien que Cervantes ait dit aussi *habia mezcladose DQuix.* 2, 11, *habiendo sosegadose Nov.* 6. — 4) En ce qui concerne la place respective de ces pronoms lorsqu'ils se rencontrent dans une même phrase — auquel cas *se* remplace *le, les* (voy. t. II, p. 83) — la règle générale veut que le datif prenne le pas sur l'accusatif, par ex. *me lo ha dicho, traiganmele, se lo daban, por encomendartela, darosla, si no nos lo mienta, entregarnoslos*. Cependant l'accusatif *se* précède aussi les autres pronoms et *te* se place avant *me* : *imprimirsele, se nos muestra, rindeteme*.

Portugais. — Cette langue ne se comporte pas tout-à-fait comme l'espagnol. 1) L'apostrophe n'est usitée que par certains écrivains : *m'alegro* pour *me alegro* etc. On unit les enclitiques au verbe par un trait d'union : *fazei-lhe, chamo-o, traziāo-na, casar-se*; on emploie même parfois le trait d'union entre deux pronoms conjonctifs : *no-lo, vo-lo*. Les modifications de forme que le pronom enclitique subit lui-même ou qu'il fait éprouver au verbe sont importantes, voy. t. II, p. 85, 172; nulle part les deux mots ne s'unissent aussi intimement qu'ici. — 2) Avec l'indicatif et le subjonctif on procède comme en espagnol : *me disse* et *disse-me, se embarcou* et *embarcou-se, os animarão* et *animarão-os, as amais* et *amai-las*. Avec l'impératif et le gérondif les pronoms deviennent enclitiques : *poem-me, dai-me, valendo-se, exhortando-os*; ils précèdent parfois aussi le premier mode : *me ensina, nos conta*. On les place indifféremment avant ou après l'infinitif : *de perdê-la, para resolvê-la, para disporse, para se distinguir, para lhe herdarmos, a se lograr, em nos dar, sem lhe valer*, par conséquent comme en v.espagnol. — 3) Lorsque la phrase contient un infinitif et un participe outre le verbe principal, la règle est la même qu'en espagnol. — 4) Quand deux pronoms se rencontrent, le datif a aussi le pas sur l'accusatif : *vendeo-mo, tomando-lha*; mais l'accusatif *se* se place en premier lieu : *se lhe apresenta, converte-se-me, imputando- se- me*.

Provençal. — 1) Ici est appliqué le principe, qui s'étendait autrefois à tous les dialectes romans, en vertu duquel les pronoms conjonctifs (et *ne*) peuvent rejeter leur voyelle, même devant des consonnes, en s'agglutinant au verbe ou au mot qui les précède immédiatement : *faraM partir, noM recre, siT volias, nos pot partir*, voy. t. II, p. 89[1]. — 2) L'indicatif et le subjonctif s'en font plus souvent précéder que suivre : *s'eschai, li dei, la troba, los auretz, quels* (*que los*) *volretz, en plora, hi agues, respos me, faram jauzir, enqueron m'en, fassan, batrial, es se meravilhatz, son s'en intratz*. On les place presque sans exception après l'impératif positif et avant l'impératif négatif: *faitz o, aconselhatz mi, fenhetz vos, lo gart, tu lo li tol, vos o aujatz, aram digatz, me perdonatz* et *perdonatz me Choix* III, 410; *nous* (*no vos*) *fassatz, no m'o vulhatz celar*. On les prépose au gérondif et à l'infinitif; des exceptions telles que

1. Pour faciliter la lecture des exemples nous avons parfois dans ce volume séparé le pronom du verbe.

pot escusar se GO. 317, *de vezer lo Choix* V, 80 sont du moins rares; en vaudois au contraire cette tournure est tout-à-fait admise (*gardant se, venjar se*). — 3) On est libre de rattacher les pronoms au verbe principal ou à l'infinitif : *me fai falhir, se cuia calfar, deu s'esbaudir, deu m'esser, se vol faire auzir.* — 4) Ici encore le datif se place avant l'accusatif : *tenc m'o* (moi le), *faria l'o* (lui le), *us o cossentia, lim defen*; cependant les accusatifs *lo, la, los, las* prennent plus volontiers la première place : *lam tuelha, los lor donet. Ne* ou *en* suit les autres pronoms : *s'en va, se n'irais, me n'es escazuts, nous en creiran, tornatz vos ne.*

Français. — La grammaire a réglé de la manière la plus rigoureuse la construction de ces petits mots. 1) Devant des voyelles on apostrophe l'*e* ou l'*a*, mais les enclitiques sont unis au verbe par un trait d'union à moins que le pronom ne soit attiré par le mot suivant : *je l'ai, donnez-nous, donne m'en.* — 2) Les pronoms précèdent tous les modes : *il me donne, elle te connaît, on nous suit, il leur conseille, se soucier, se voyant, y songeant*[1]; ils ne suivent que l'impératif positif : *voyez-la, tournez-vous, donnez-leur, regardez-moi, corrige-toi, parlez-en, songez-y,* avec l'impératif négatif : *ne le croyez pas, ne lui dites rien*; mais chez les anciens on trouve aussi sans négation *te tien, te tol, i venez* etc. On peut citer la phrase bien connue d'une litanie : *tu lo juva = toi, aide-le.* Dans le cas où plusieurs impératifs sont unis par *et* ou par *ou* le pronom peut se placer devant le second : *du moins contente-toi de l'avoir étonnée et me laisse achever cette grande journée* Corn. *Hor.*; *finissons et me dites* Mol. *l'Avare.* Quand le singulier de ce mode se termine par une voyelle et qu'il est placé devant *en* et *y*, on le munit d'une *s* euphonique comme dans *vas-y, donnes-y, vas-en, donnes-en* (tome II, p. 231); mais si ces mots se construisent avec le verbe qui suit, l'*s* n'est pas ajoutée : *va y mettre ordre, va en porter la nouvelle.* — 3) Lorsque le verbe principal a sous sa dépendance un infinitif, les pronoms se placent le plus souvent devant l'infinitif : *je ne puis te prêter, j'ose les approuver, il doit se taire, il est allé lui parler,* mais aussi *je le fais venir, je le laisse parler, je la veux rendre, je l'ose dire, il vous vient écouter, il lui est allé*

1. *En* ne peut pas s'employer devant le gérondif, car il pourrait être confondu avec la préposition *en*; le placer après serait contrevenir à la règle. Dans *voulant en faire, en* appartient à l'infinitif.

parler. Si l'infinitif dépend d'un temps périphrastique qui a pour auxiliaire *avoir*, il attire les pronoms; seuls les participes *fait, laissé, vu* et *oui* les renvoient au verbe auxiliaire, par ex. *on n'a pu me trouver, je l'ai fait venir, je l'ai laissé sortir, je l'ai vu partir, je l'ai oui dire*. Quand la proposition contient deux infinitifs, les pronoms précèdent le premier. Des exceptions à cette règle se rencontrent de temps en temps. — 4) Les pronoms au datif se placent devant l'accusatif, à l'exception de *lui* et *leur* : *il me le donne, il nous l'envoya, on le lui reproche, il le leur a prêté*[1]. *En* et *y* se placent après les autres pronoms, mais devant *moi* et *toi* : *il m'en a parlé, il s'en est allé, je lui en donne, je l'y ferai consentir, donne m'en, va t'en, rendez-vous y, conduisez-nous y, transportes-y-toi*. Quand *y* et *en* se trouvent en présence, c'est *y* qui vient en premier lieu : *j'y en ai mis*. — L'ancienne langue était aussi libre que le provençal en ce qui touche la place de ces pronoms. Voici quelques exemples qui le feront voir. Avec l'indicatif et le subjonctif : *voit le li dus, enpoint le bien*; avec l'impératif positif : *vus haitez, lui servez, puis t'en va, or me dites, le congié me donés*; avec l'infinitif : *pur destruire la LRs*. 218, *pur rachater le* ibid. 145, *por tenir la Brut*. I, p. 153, *pur oïr i le grant servise Trist*. II, p. 25, *vueil aler m'en* (ital. *andarmene*) *TFr*. 444; ce traitement du pronom en enclitique est à la vérité fort rare. L'accusatif *le, la* précède le datif dans : *il le me dunad, la me delivra, je la te communique, je le vous otri* (cet exemple est très-fréquent).

Valaque. — Unis au verbe auxiliaire, les pronoms en question sont traités comme proclitiques, ils perdent donc leur voyelle : *m'am* ou *mam* (*mę am*), *v' am* (*vę am*), *v' atzi*, mais *mi am, mi ai, te am, le au*. Lorsque *mi, tzi, ś́i, lu* s'unissent comme enclitiques au verbe ou à un mot qui le précède, leur voyelle finale ne se prononce pas, comme en provençal, alors même qu'on l'écrit, par ex. *dęmi* (*da mihi*), *nutzi* (*non tibi*), *fiutzi este acest* (*filius tibi est hic*), *nul* (*non illum*), *ś́il* (*et illum*); le datif est alors réduit à un simple *i* : *sęi* (*ut illi*), *ś́ii* (*et illi*), *dęi* (*da illi*). En s'appuyant au verbe ils font revivre l'*u* de flexion (pr. *cųnt*[*u*], *cųntęm*[*u*], gér. *cųntųnd*[*u*], part. *cųntat*[*u*], etc.) comme dans *muncescumę* (ou en séparant *muncescu mę*). D'ail-

1. Il y a en v.français des exemples de l'omission du pronom *le* devant *li* ou *les*, comme dans *ne li loe* pour *ne le li loe*, ou *qui ne lor osent escondire* pour *qui ne le lor* etc. Voy. les notes de Scheler sur *Baudoin de Condé*, p. 399.

leurs la place qu'ils occupent dans la phrase est presque la même qu'en italien, toutefois ils peuvent aussi se placer devant l'infinitif. Ex. *se chiamę* (ital. *si chiama*), *eu il bat* (*io il batto*), *vedul eu* (*vedol io*), *contenitzivę* (*contenetevi*), *placętzi* (*piacciati*), *dirigundule* (*dirigendole*), *lęudatulu* (*lodatolo*), *syntem datori a i onorà* (*siamo tenuti d'onorargli*), *mil dede* (*mel diede*), *mi se pare, eu tzi am crezut.*

3. La construction *interrogative* n'amène aucun changement dans l'ordre des pronoms conjonctifs : le sujet prend place après le verbe, et dans l'interrogation négative *non* conserve sa place habituelle. Ital. *sallo mio fratello? non lo sa mio fratello? me lo avete detto? non me lo avete detto?* Esp. *lo quiere tu padre? no lo quiere tu padre?* Franç. *le lui avez-vous dit? ne le lui avez-vous pas dit? nous y mènerez-vous? ne nous y mènerez-vous pas?*

III. ORDRE DES PROPOSITIONS.

L'inversion des membres de la proposition composée, dont le but est généralement de mettre en relief l'un d'entre eux, s'opère ici comme ailleurs. Dans certaines catégories de cette proposition l'ordre inverse est même le plus usité. Il y a lieu cependant d'appeler ici aussi l'attention sur quelques traits que les langues filles ont en commun avec le latin. Mais avant tout nous devons parler de la place des mots qui servent à relier les membres de la proposition composée. Les *conjonctions* propres se placent en tête de la phrase; mais, de même qu'en latin, on les met parfois avec élégance après un autre membre de phrase et toujours après le relatif. Ital. par ex. *da questa tema acciocchè tu ti solve, dirotti Inf.* 2, 49; *questo se'l ti piace, io il ti prometto Dec.* 5, 5; *alle qua' poi se tu vorrai salire, anima fia Inf.* 1, 121; *il che come egli ebbe udito, così si ricordò Dec.* Il en est de même aussi parfois en espagnol : *lo qual si es verdad, no debemos* etc. S. *Prov.* 280; *lo qual el rey como lo sintió, desnudó su habito* ibid, 38. Prov. *bar si noirisca cri, anta es a lui* (*vir si comam nutriat* etc.) *GO.* 79[a]; *de mon senhor sitot fan grans lo brutz Choix* IV, 221. Franç. *dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé* Rac. *Athal.* L'inversion du *relatif* est très-rare en dehors du cas où il est sous la dépendance d'un substantif (p. 415). L'ancienne période des langues est peut-être seule à en fournir des exemples. Ital. *figliuola che fu di messer N.* (*filia quae fuit*) Malesp. c. 51 (souvent),

on trouve même *viv 'onde* chez d'anciens poètes pour *onde vivo*. Prov. *tuit omne de sapiencia qui commencen razo Boèce* 234; *la comtessa, molher que fo del comte Choix* V, 173.

1. *L'intercalation d'une proposition secondaire adverbiale dans la proposition principale* est un arrangement fort usité et qui se rattache à l'inversion des conjonctions dont nous venons de parler. On dit ainsi ital. *questo, poichè conceduto non è, non farò io*; prov. *amicx, quan se vol partir de si dons, fai gran enfansa* etc. Même une *proposition relative* peut se glisser entre deux noms dont l'un sert d'épithète à l'autre, ce qui ne saurait étonner en présence de la facilité avec laquelle les substantifs se séparent des adjectifs. Ital. *un boschetto, il quale era in quella contrada, bellissimo*. Esp. *con estas, que daba, al parecer justas escusas DQuix*. 1, 12; *las, que senti, passiones CGen*. 242; port. *os duros casos, que Adamastor contou, futuros Lus*. 5, 60; Prov. *los mals, qu'ai traitz, durs e cozens Choix* III, 453. Dans certains de ces passages on peut admettre tout aussi bien une attraction (p. 347). L'entrelacement est plus hardi quand un substantif de la proposition principale s'introduit dans la proposition relative. Ital. *quel che in altrui pena* TEMPO *si spende* (*quel tempo che*) P. *Cz*. 16, 7; *a quei che sono* ALTI PRINCIPI *orditi Ger*. 1, 27. Esp. *los que vertió* PROPICIOS DONES *naturaleza* (*los pr. don. q. v. nat.*) *Flor*. éd. Wolf II, 159; *do son las que el viento* ENSEÑAS VANAS *desplegó ondeantes?* ibid. 228. Enfin la proposition *comparative dépendante* admet aussi dans la plupart des cas une semblable intercalation : ital. *più ch'io non credeva è bella*; et cela très-facilement quand elle n'a pas de verbe propre : *più che'l sole chiaro* (comp. *chiaro più che'l sole*, voy. plus haut p. 423); esp. *mas que la llama ardientes*; fr. *plus qu'autre profonde* Mar.; de m. ital. *non hai* DEL *viso il cor men bello*; *chi ha di me più stato?* prov. *tant com d'argent val mais aurs LR*. II. 445[b]; v.franç. *il est de vous ainsnez* (plus âgé que) *FC*. III, 470; voy. des exemples espagnols à la p. 367.

2. *Intercalation de la proposition principale dans la proposition secondaire*. Cette sorte d'inversion a lieu lorsque certains membres de la seconde de ces propositions, sur lesquels on veut insister, sont préposés à la première; elle est admise même dans la prose et se présente surtout dans les constructions formées au moyen de la conjonction *che*. Ital. *tal modo parve a me che quivi fosse Par*. 21, 40; *questi mercati giudico io*

che fossero la cagione Mach. Esp. *tú que cobarde has nacido, es bien que mudanza esperes* Cald. I, 77b; *los forzados del rey quiere que le dexemos DQuix.* I, 22; *mala sobrevienta sabed que les cuntió PC.* 2291; *los arboles parece que se inclinan* Garc. *Egl.* 1; *esta osadia teme que no es cierta Egl.* 2; port. *vos bem sei que suspirais* GVic. II, 35; *este quiz o ceo justo que floreça Lus.* 3, 20; *Henrique dizem que Portugal houve em sorte* 3, 25. Prov. *cosselh m'es ops qu'ieu en prenda Choix* III, 332; *mos bels miraills voill quem lais* 141; *tan gent cors no cre qu'el mon se mire* 73; *ma chansos prec que nous sia enois* V, 35. Franç. *la plus belle des deux je crois que ce soit l'autre* Corn. Les exemples provençaux montrent que le nom placé en tête ne dépend pas du verbe de la proposition principale. Cet entrecroisement des deux propositions est parfois adouci par l'omission de la conjonction, comme dans ital. *in dee non credev 'io (che) regnasse morte*; voy. plus haut p. 313. On prépose de la même manière à la proposition principale des fragments de la proposition interrogative ou relative : ital. *mio padre e mio fratello dimmi ove sono?* esp. *la fama de mi belleza pocas lenguas hay que no la publiquen.*

APPENDICE.

Chute des voyelles.

Pour restreindre la rencontre de voyelles atones finales et initiales on laisse souvent tomber les premières, et rarement les secondes; le sentiment rhythmique peut demander cette abréviation du mot même devant des consonnes. Mais les langues romanes ne s'accordent pas du tout entre elles sur ce point. L'abréviation des éléments grammaticaux, c'est-à-dire des particules casuelles, de l'article, de certains pronoms, prépositions et conjonctions a été en bonne partie traitée au livre de la flexion, mais nous ne pouvons la passer sous silence dans l'aperçu qui suit. La chute de certaines voyelles dans l'intérieur des mots regarde la métrique.

I. L'*italien*, dont presque tous les mots se terminent par des voyelles, s'est aussi réservé le droit de supprimer à son gré ces voyelles dans certaines circonstances, bien que cette langue n'ait aucune aversion pour la rencontre des voyelles. Les grammairiens donnent à ce sujet des règles détaillées auxquelles nous empruntons ce qui suit. Le signe de l'apostrophe se met à la place de la voyelle finale dans tous les cas où cette voyelle placée devant des consonnes ne pourrait pas tomber : on écrit par ex. *com' erano,* parce qu'on ne dit pas *com furono*.

1. Après une *muette* toute voyelle peut en général tomber devant une voyelle initiale; sa place est occupée par une apostrophe, par ex. *tropp' ardito, ebb' assai, vengh' ella* (*h* a été intercalée pour conserver au *g* sa valeur), *fresch' erba* (il en est de même ici), *second' ordine, grand' uomini, quest' obbligo, cent' altri, fors' anche, dic' egli*.

2. Après une *liquide* les voyelles *e, i, o* tombent devant les voyelles et devant les consonnes à l'exception d'*s* impure. L'apostrophe est exclue ici dans les deux cas : *tal altro, vuol essere, la qual sentenza, suol dire, abbiam avuto, uom felice, abbiam parlato, buon amico, man manca, aver uno, maggior dolore*. La voyelle *a* ne s'élide que devant une voyelle initiale et alors on emploie l'apostrophe : *buon' anima, un' idea*; devant des consonnes elle ne tombe que dans l'adverbe *ora* et ses composés, et dans *suora* (sœur en religion): *or sai, ancor bello, talor dice, suor Francesca, suor Angela*. — Mais il y a quelques remarques à faire sur la règle qui s'applique aux liquides devant des consonnes : 1) L'abréviation des mots en *m* est la plus restreinte. Elle n'est admise que pour le substantif *uomo* et pour la première personne du pluriel lorsque la voyelle qui précède immédiatement l'*m* est accentuée : ainsi *sarém lodati*, non pas *avéssim lodati*. Les anciens disaient aussi *com* pour *come* devant des consonnes. — 2) Les noms en *l, n, r* abrégent le singulier, mais non le pluriel; on écrit *pali rotondi, pene gravi, are sacre*. Les poètes se permettent l'apocope de l'*i*: *i cavalier, i giovenil furori*.—3) La 1[re] et la 2[e] pers. sing. du présent ne s'abrégent pas, à l'exception de *son* pour *sono*. — 4) Les groupes de consonnes *ll, nn, rr* laissent tomber la seconde consonne en même temps que la voyelle, et à ce propos il faut observer : *a*) Parmi les noms il n'y a guère que ceux de trois syllabes et plus qui admettent cette abréviation, et au singulier seulement, comme *caval, fratel, fanciul*; au sujet de *bel* et *quel* voy. t. II, p. 61, 81. *b*) Puis certains verbes à la 3[e] pers. pl. comme *han, fan, ameran, den*, plus souvent chez les poètes. *c*) Des infinitifs : *trar, condur*. Lorsque l'élision a lieu devant des voyelles, on écrit l'apostrophe: *bell' uomo, vedrann' ogni cosa*.

3. Après une *voyelle* l'*i* peut tomber devant des consonnes dans diverses circonstances : cette voyelle est alors remplacée par l'apostrophe. Cette suppression affecte surtout des formes verbales : *se' savio, puo' vedere, sare' felice*: des combinaisons avec l'article, *a', de', da', co', su'* etc.; la voyelle *o* du pronom *io* dans la poésie : *i' piansi, i' mi vivea*.

4. Beaucoup de mots, surtout des verbes, perdent en poésie, parfois aussi en prose, leur dernière syllabe tout entière, par ex. *cre'* (*credo*), *fe'* (*feci*), *ve'* (*vedi*), *die'* (*diedi*), *vuo'* (*vuoli*), *te'* (*tieni*), *e'* (*egli*), *cape'* (*capelli*), *be'* (*belli*). Cette suppression a proprement commencé par la chute des consonnes (*creo, fei* etc.) qui a entraîné celle des voyelles. Cette apocope est encore plus

forte dans des formes comme *vo'* (*voglio*), *me'* (*meglio* et *mezzo*), *po'* (*poco*), *san* (*santo*), *gran* (*grande*, voy. t. II, p. 61), *fra* (pour *frate*, frère en religion) devant des noms propres : *fra Dominico*.

5. Certains monosyllabes peuvent être apostrophés ; ainsi la particule *di*, les articles *lo* et *la*, les pronoms *mi*, *ti*, *si*, *gli* (ce dernier seulement devant *i*), *li*, *lo*, *la*, *le* (comme acc. plur., non pas comme dat. pl.), *ci* (devant *i* et *e*), *vi*, *ne*, mais non pas les formes accentuées *me*, *te*, *se* ; ensuite *che* comme pronom (pas interrogatif) et particule (devant *h* on écrit *c'* par ex. *c'hanno*, sans doute aussi *c'aveva*), *che* comme particule aussi dans les composés : *perch' io*, *acciocch' egli* ; enfin *se* (si) : *s'al principio*, *s'io credessi*. Plusieurs monosyllabes échappent à l'élision en s'adjoignant un *d* : ainsi *ad*, *ed*, *od*, *ned*, *ched*, *sed* (pour *se* si), *mad* (*ma* mais) ; ces formes sont en partie vieillies.

6. L'*i* initial tombe seulement lorsqu'il est atone devant *l* ou *n*, chez d'anciens auteurs, aussi devant *m* : *sotto'l cielo*, *lo'nferno*, *lo'mperadore*.

II. Contrairement à l'italien la langue *espagnole* n'admet pas la chute des voyelles, aussi ne se sert-elle jamais de l'apostrophe. Seul *de* se fond, par élision, avec quelques pronoms en un seul mot : *dél*, *dese*, *desto*. En outre divers adjectifs peuvent perdre leur *o* final (parfois aussi l'*a* féminin), ainsi *bueno*, *malo*, *primero*, *tercero*, *postrero*, *postrimero*, *alguno*, *ninguno* ; *santo* et *ciento* perdent la dernière syllabe, comp. t. II, p. 62. On abrége aussi le substantif *mano* dans quelques combinaisons, comme *man salva*, *man derecha*. Les mots *esotro* et *estotro* (*eso otro*, *esto otro*) sont traités comme des composés. — En v.espagnol l'élision des voyelles était assez usitée dans certains cas : on écrivait *d'arena*, *d'otros*, *l'ignorante*, *m'olvidasse*, *m'ha*, *l'era* (*le era*), *l'an* (*le han*), *mirandos* (*mirandoos*), *est' año*, *qué* (*qué he*), *qu'embió*, *sobr' ella*, de même *com* (*como*) devant des consonnes. Sur diverses combinaisons des prépositions voy. t. II, p. 28 ; et sur l'abréviation du pronom personnel devant des consonnes (ibid. 83), etc.

III. Le *portugais* fait à l'élision une place un peu plus grande que l'espagnol. Il élide parfois l'*a* : *hum' hora* ; *minh' alma* ; parfois aussi *e* dans *de* : *d'alegria*, *d'alem*, *desse*, *deste*. Sur les adjectifs *santo*, *grande*, *cento*, voy. t. II, p. 63 ; sur les pronoms personnels p. 85, 86. L'ancienne langue élidait avec une grande liberté.

IV. Le *provençal* élide librement l'*a* et l'*e* atones : *sec' aire, fals' amor, ir' e dolor, vostr' esperansa, domn' amada, cortez' esmenda, si' amatz, paubr' enrequitz, an' ad autre, estr' emperaire*. Pour ce qui concerne en particulier les monosyllabes, la particule casuelle *de* et l'article *lo* s'apocopent toujours devant des voyelles, *la* généralement, *lo* aussi devant des consonnes et il s'attache alors au mot précédent : *portal chan*, pl. *portals chans* (proprem. *porta l's* pour *porta los*) ; voy. t. II, p. 32, 33 ; cette combinaison s'opère aussi là où le sens exige un temps d'arrêt entre les deux mots, par ex. *domnal fin cor* pour *domna, lo fin cor* ; et le pronom enclitique peut même être séparé par la fin du vers du mot auquel il s'applique sans renoncer pour cela à se combiner avec le mot suivant, de telle sorte qu'il ne compte pas pour une syllabe, voy. t. II, p. 32, n. 1. Les pronoms *mi, ti, si* (ou *me, te, se*), *li, lo, la* et *ne* s'apocopent généralement devant des voyelles ; ces mêmes pronoms ainsi que *nos, vos, los* sont traités comme enclitiques devant des consonnes, voy. t. II, p. 89, 90[1]. Sur les formes possessives *ma, ta, sa* voy. t. II, p. 92. Il faut remarquer en ce qui concerne les particules que *no* résiste à l'enclise, qui causerait une confusion avec *n'* de *inde ;* pourtant on en trouve des exemples, comme dans *ja n'er credutz Choix* V, 7 ; *n'ert Geist. Lied.* num. 4, 13 ; les patois la favorisent : à côté de *acou noun mi fa ren* on trouve *n'a ren adu* (franç. *il n'a rien apporté*). *Ni* aussi maintient sa voyelle. Il n'en est pas de même de *si* (si), qui est traité comme l'ital. *se*. *Que* l'est comme l'ital. *che*. Il ne manque pas d'exemples de l'aphérèse ; *qui's* (*qui es*), *si fe 'nvolopar, la 'spasa*.

V. Comme en *français* la seule voyelle finale atone (*e*) est presque partout muette, l'élision n'a pas de raison d'être. Parmi les polysyllabes *quelque, jusque* et *entre* s'apostrophent dans certaines combinaisons : *quelqu'autre, jusqu'à, jusqu'aujourd'hui, entr'eux, entr'autres* etc. C'est ce qui a lieu généralement devant des voyelles ou l'*h* muette pour plusieurs monosyllabes, ainsi la particule casuelle *de*, les articles *le, la* ; les pronoms per-

1. Le pronom *lo* s'unit très-bien sous sa forme abrégée à la triphthongue précédente *ieu* comme dans *ieul clam Choix* III, 226, *ieul vos autrei* 242, *ieul pren* 244 ; il en est de même pour le datif *il* ou *ill* comme dans *l'amors qu'ieul port* Bern. Vent., *ieulh servi Choix* III, 267 ; et pour *mi* par ex. dans *ieum*. *Lo* article doit être ici distingué de *lo* pronom et se prête, à ce qu'il semble, moins facilement à ce traitement ; on écrit par ex. *qu'ieu lo mieu* non pas *qu'ieul mieu Choix* III, 99.

sonnels *me, te, se, le, la* (mais pas après l'impératif : *menez-la à Paris*) et *je, ce, ne, que,* la particule *si,* mais seulement devant *il* et *ils*. Le nom de nombre *onze* présente cette particularité que son initiale tolère l'hiatus : *de onze enfants, le onze du mois* (de là *les onze* avec *s* muet); de même aussi *l'onzième* à côté de *le* (*la*) *onzième*; on dit encore *le oui,* et non *l'oui*. L'initiale dans *huit, huitième, huitaine* est traitée comme une consonne, de là *le huit* etc. Sur *grand'* pour *grande* voy. t. II, p. 70; on trouve *encor* pour *encore* en poésie. — Le v. français était plus libre : *si* (si) et *ne* (ni) par exemple peuvent s'élider partout : *s'aucun vient, s'ainsi est, n'onques vi*; même le *si* copulatif (lat. *sic,* voy. p. 372) subit parfois cet accident : *e s'estes mult vassaus* Ben. I, p. 148°. On trouve de même l'*uitisme,* mais aussi *li unzimes*. Il faut remarquer l'aiguisement des voyelles finales, comme dans *qu'importé-il? suffirá-il, jé irai, jé en sai une, jé onques* (à côté de *j'onques*), *qué il ne s'en sovient*.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ.

AAvign.— *Aye d'Avignon.* Dans : *Les anciens poètes de la France.* Edit. F. Guessard et P. Meyer.

Agol. — *Agolant.* Dans : *Der Roman von Fierabras, provenzalisch*, hgg. von Immanuel Bekker. Berlin 1829. In-4°, p. LIII à LXVI.

Alex. — *Li romans d'Alixandre par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay*, hgg. von H. Michelant. 1846. In-8°. (T. 13 de la *Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart*).

Alx. — *Libro de Alexandre.* Dans : *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV*, p. p. Sanchez. Madrid 1783. In-4°, t. III.

Apol. — *Libro de Apolonio.* Dans : *Poetas castellanos anteriores al siglo XV*, p. p. Janer. Madrid 1864. In-8°.

App. ad Prob. — *Appendix ad Probum.* Dans : *Analecta grammatica.* Ed. Eichenfeld et Endlicher. Vindob. 1836-37. In-4°.

Arch. stor. — *Archivio storico italiano* etc. Firenze 1842 et ann. suiv. In-8°.

Aubri. — *Aubri li Borgonnon.* Dans : *Der Roman von Fierabras* (voy. *Agolant*), p. LXVI à LXVIII.

Aus. M. — Ausias March. *Les obres del valeros cavaller y elegantissim poeta Ausias March.* Barcelona 1560. In-8°.

B. — K. Bartsch. *Denkmaeler der provenzalischen Literatur.* 1856. In-8°. (T. 39 de la *Bibliothek des liter. Vereins in Stuttgart*).

Barl. — *Barlaam und Josaphat*, hgg. von H. Zotenberg und P. Meyer. 1864. In-8° (t. 75 de la *Bibl. d. lit. Vereins*).

B. *Chr. pr.* — K. Bartsch, *Chrestomathie provençale.* 2e éd. Elberfeld, 1868. In-8°.

Bc. — Berceo. Dans : *Coleccion de poesias castellanas ant. al s. XV.* p. p. Sanchez, t. II.

Ben. — Benoit. *Chronique des ducs de Normandie par Benoit, trouvère anglo-normand du XIIe siècle*, p. p. Francisque Michel. Paris 1836-44. 3 t. in-4°.

Berte. — *Li Romans de Berte aus grans piés*, p. p. Paulin Paris. Paris 1832. In-12. (T. Ier de la collection des *Romans des douze pairs.*)

BLat. — Brunetto Latini, *Il Tesoretto e il Favoletto ridotti a miglior lezione*. Firenze 1824. In-8°. Éd. G. Zannoni.

Bocc. — Boccaccio.

Boèce. — Poème provençal sur Boèce. Dans: *Altromanische Sprachdenkmale berichtigt und erklaert nebst einer Abhandlung ueber den epischen Vers*, von Friedrich Diez. Bonn 1846. In-8°, p. 33-72.

Bonv. — Bonvesin dalla Riva, hgg. von Imm. Bekker. Berlin, 1850.

Bréq. — *Diplomata, chartae, epistolae et alia monumenta ad res franciscas spectantia* etc., p. p. L. G. O. Feudrix de Bréquigny et F. J. C. de la Porte du Theil. Parisiis 1791. 3 t. in-f°.

Brev. d'am. — *Le Breviari d'amor de Matfre Ermengaud*, p. p. G. Azaïs. Béziers et Paris. 2 t. in-8°.

Brun. — Brunetti, *Codice diplomatico di Toscana* (ann. 684-813), p. da F. Brunetti. Firenze 1806-1832. 2 t. in-4°.

Brut. — *Le Roman de Brut*, p. p. Leroux de Lincy. Rouen 1836-38. 2 t. in-8°.

Bth. — Voy. *Boèce.*

Cald. — *Las comedias de D. Pedro Calderon de la Barca*, p. J. J. Keil. Leipsique 1827-1830. 4 t. in-8°.

Cal. é Dym. — *Calila é Dymna.* Dans : *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*, p. p. P. de Gayangos. Madrid 1860. In-8°.

Canc. de B. — *El cancionero de Juan Alfonso de Baena.* Madrid 1851. In-8°.

Canc. ined. — Voy. *Trovas e cantares.*

Carp. — Carpentier, *Glossarium novum seu supplementum ad auctiorem glossarii Cangiani editionem.* Parisiis 1766. 4 t. in-f°.

Cast. de D. Sancho. — *Castigos é documentos del rey D. Sancho.* Dans : *Escritores en prosa ant. al s. XV.* Éd. Gayangos.

Cas. litt. — *Casae litterarum*, dans : *Die Schriften der rœmischen Feldmesser*, hgg. von F. Blume, K. Lachmann und A. Rudorff. Berlin, 1848. In-8°.

Ccy. — *Chansons du chatelain de Coucy, revues sur les manuscrits* p. Francisque Michel. Paris 1830. In-8°.

CGen. — *Cancionero general.* Dans : *Bibliotheca castellana, portuguesa y provenzal*, p. D. G. Henrique Schubert. Leipsique 1809. 2 t. in-8°. T. II.

CGer. — *Cancioneiro geral*, p. p. E. H. von Kausler. 1846-1851. 3 t. in-8°. (T. 15, 17 et 26 de la *Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart*).

Charl. — *Charlemagne, an anglo-norman poem*, p. by F. Michel. London 1836. In-8°.

ChCyg. — *Le chevalier au Cygne et Godefroi de Bouillon*, p. p. de Reiffenberg et A. Borgnet. Bruxelles 1846-54. 3 t. in-4°. (*Collection de chroniques belges*).

Ch. d'Alex. — *Chanson d'Alexis.* Dans : Haupt, *Zeitschrift für deutsches Alterthum.* Berlin. T. V, p. 279 ss.

Ch. d'Ant. — *La chanson d'Antioche*, p. p. Paulin Paris. Paris 1848. 2 t. in-8°.

Ch. d'Orl. — *Poésies de Charles d'Orléans*, p. p. P. V. Chalvet. Paris 1809. In-18.

Choix. — *Choix des poésies originales des Troubadours*, p. p. Raynouard. Paris 1816-21. 6 t. in-8°.

Chr. albig. — *Chronique de la guerre albigeoise*. Dans : *Histoire générale du Languedoc*, t. III, preuves, col. 1-108.

Chr. de Ben. — Voy. Ben.

Chr. d'Esclot. — Dans : Buchon, *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIII° siècle*. Paris 1840. In-8°.

Chx. — Voy. *Choix*.

Class. auct. — *Classicorum auctorum e vaticanis codicibus editorum series*. Éd. Mai. Romae 1828-38. 8 t. in-8°.

CLuc. — *El conde Lucanor compuesto por D. Juan Manuel*. Éd. A. Keller. Stuttgart. 1839. In-8°.

CN. CNA. — *Cento novelle antiche*. Ed. Giambatista Ghio. Torino 1802. In-8°.

Com. — Commynes.

Corn. — Pierre Corneille.

CPoit. — *Roman du comte de Poitiers*, p. p. F. Michel. Paris 1831. In-8°.

DC. — Du Cange.

DDin. — *Cancioneiro d'el Rei D. Diniz*, p. p. C. Lopes de Moura. Paris 1847. In-8°.

Descl. — Voy. *Chr.* d'Escl.

Er. — *Erec*. Dans Haupt, *Zeitschrift f. deutsches Alterthum*, t. X.

Esp. sagr. — *España sagrada*, p. p. Florez. Madrid, in-4°, 1747 et ann. suiv.

Ev. de Jean. — Fragment d'une version provençale de l'évangile de Jean, p. p. C. Hofmann, *Gelehrte Anzeigen der k. bayer. Akademie*. Juin 1858.

Eulal. — *Cantilène de Ste Eulalie*.

Faid. — Huc Faidit. Dans: *Grammaires provençales*, p. p. F. Guessard. Paris 1858. In-8°.

FBej. — *Foros de Beja*. Dans : *Colecçao de livros ineditos de historia portugueza*, t. V, p. 456 ss.

FC. FCont. — *Fabliaux et contes des poètes françois des XI°, XII°, XIII°, XIV° et XV° siècles*, p. p. Barbazan. Nouv. éd. p. Méon. Paris 1808. 4 t. in-8°.

Fer. — *Der Roman von Fierabras, provenzalisch*, hgg. von I. Bekker. Berlin 1829. In-4°.

Fern. Gonz. — *Poema del conde Fernan Gonzalez*. Dans : *Poetas castellanos anteriores al siglo XV*. Ed. Fl. Janer. Madrid 1864. In-8°.

FGrav. — *Foros de Gravão*. Dans : *Colecção* etc. T. V, p. 367 ss.

FGuard. — *Foros de Guard. Ibid.*, p. 399 ss.

FJ. — *Fuero Juzgo en latin y castellano*. Madrid 1815. In-f°.

Flam. — *Le roman de Flamenca*, p. p. Paul Meyer. Paris et Béziers 1865. In-8°.
Flor. — *Floresta de rimas antiguas castellanas*, p. p. J. N. Bœhl de Faber. Hamburgo 1827 ss. 3 t. in-8°.
FMart. — *Foros de San Martinho de Mouros*. Dans: *Colecção* etc. T. IV, p. 579 ss.
Form. B. — *Formulae Baluzianae*. Dans : *Capitularia regum Francorum*. Éd. St. Baluzius. T. II. Parisiis 1677.
Form. Bal. min. — *Formulae Baluzianae minores. Ibidem.*
Form. ital. — *Formulae antiquae ad usum regni Italici*. Dans : Canciani, *Barbarorum leges antiquae*, t. II, p. 459.
Form. M. — *Marculphi monachi aliorumque auctorum formulae veteres*. Ed. ab Hieron. Bignonio. Parisiis 1765. In-8°.
Form. Mab. — *Formulae Mabillonii*. Dans : *Vetera analecta* etc. Parisiis 1723. In-f°.
Fragm. d'Alex. — *Fragment d'un roman d'Alexandre*. Dans : P. Heyse, *Romanische Inedita auf italienischen Bibliotheken*. Berlin 1856. In-8°.
Fragm. de Val. — *Fragment de Valenciennes.*
Fred. — Fredegarius.
FSant. — *Foros de Santarem*. Dans : *Colecção* etc. T. IV, 531 ss.
FTorr. — *Foros de Torres Novas. Ibid.*, p. 608 ss.
Fumag. — *Codice diplomatico Santambrosiano, illustr. con note di Ang. Fumagalli, opera post. p. da C. Amoretti.* Milano 1805. In-4°.

GA. GAlb. — *Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois*, p. p. Fauriel. Paris 1837. In-4°.
Gar. — *Li Romans de Garin le Loherain*, p. p. P. Paris. 1833. 2 vol. in-8°.
Garc. — *Obras* de Garcilaso de la Vega. Paris 1828. In-32.
GCav. — Guido Cavalcanti. Dans : *Poeti del primo secolo de la lingua italiana*. Firenze 1816. 2 t. in-8°.
G. d'Angl. — *Guillaume d'Angleterre*, p. Crestien de Troyes. Dans : *Chroniques anglo-normandes*, p. p. Fr. Michel. Rouen 1836-40. 3 t.
Geist. L. — I. Bekker, *Provenzalische geistliche Lieder des* 13 *Jahrhunderts*. Dans : *Abhandlungen der Berl. Akad. der Wissenschaften* 1842.
Ger. — *La Gerusalemme liberata.*
Gest. reg. Fr. — *Gesta regum Francorum*. Dans : *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. Paris 1739. T. II, p. 539 ss.
Gl. — *Glossae.*
GNev. — *Roman de la Violette ou de Gérard de Nevers*, p. p. Fr. Michel. Paris 1834. In-8°.
GO. GOcc. — *Essai d'un glossaire occitanien* etc. Toulouse 1819. In-8°.
GProv. — *Grammaires provençales*, p. p. F. Guessard. Paris 1858. In-8°.
Grég. — *Dialogues de saint Grégoire*. Dans : E. Du Méril, *Essai philosophique sur la formation de la langue française*. Paris 1852. In-8°.
GRiq. — Giraud Riquier. Dans : Mahn, *Die Werke der Troubadours*. Berlin 1855. In-12. T. IV.

GRoss. — *Girartz de Rossilho*, hgg. von C. Hofmann. Berlin 1855-57. In-12.

GVian. — *Gérard de Viane.* Dans: *Der Roman von Fierabras.* Éd. Bekker, p. XII-LIII.

GVic. — *Obras de* Gil Vicente, p. p. Barreto Feio e Monteiro. Hamburgo 1834. 3 t. in-8°. — Pour les passages en espagnol dans : *Teatro español anterior á Lope de Vega*, p. p. Bœhl de Faber. Hamburgo 1832. In-8°.

Hav. — *Lai d'Havelok le Danois, du XIIIe siècle*, p. p. Fr. Michel. Paris 1833. In-8°.

HCap. — *Hugues Capet*, p. p. le marquis de La Grange. Paris 1864. In-8°. (*Les anciens poètes de la France*, t. VIII).

HLang. — *Histoire générale du Languedoc* etc., par deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Paris 1730-1745. 5 t. in-f°.

HPM. — *Historiae patriae monumenta.* Aug. Taurinorum. 1836 ss. In-f°.

Inf. — *Inferno* de Dante.

JEnz. — Juan del Enzina. Dans : *Teatro espanol anter. á Lope de Vega.* Éd. Bœhl de Faber.

Jfr. — *Jaufre.* Dans : *Lexique roman* etc., p. p. Raynouard. T. I.

JMen. — Juan de Mena.

LA. — *Las flors del gay saber, o las leys damors.* Toulouse 1841-42. 2 t. in-8°.

La Font. — *Fables* de La Fontaine.

LBurg. — *Lex Burgondionum.* Dans : *Hist. de France*, t. IV, p. 253.

LG. LGuill. — *Die Gesetze der Angelsachsen*, hgg. von Reinhold Schmid. Leipzig 1858.

Lib. psalm. — *Libri psalmorum versio antiqua gallica* etc. Éd. Fr. Michel. Oxonii 1860. In-8°.

LJob. — *Livre de Job.* Dans : *Les Quatre livres des Rois*, p. p. Le Roux de Lincy. Paris 1841. P. 441-518.

LLong. — *Leges Longobardicae.* Dans: Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, t. I-II, p. 17-180.

LRipuar. — *Leges Ripuariorum, Alamannorum et Bajuvariorum.* Dans : Canciani, *Barbar. leg. ant.* T. II, p. 296.

LR. LRom. — *Lexique roman ou dictionnaire de la langue des Troubadours*, p. p. Raynouard. Paris 1836-44. 6 t. in-8°.

LRoth. — *Leges Rotharis.* Dans : Muratori, *Script.* I-II, p. 17-48.

LRs. LRois. — *Les Quatre livres des Rois*, p. p. Le Roux de Lincy. Paris 1841. In-4°.

L. Sal. — *Lex Salica.*

Lup. — Lupus, *Codex diplomaticus civitatis et ecclesiae Bergomatis.* Bergomi 1784. In-f°.

Lus. — *Os Lusiadas* de Camoëns.

M. — Mahn, *Gedichte der Troubadours.* Berlin 1856-1873. 4 t. in-8°.

Mab. — Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti.* Paris 1703-39. 6 t. in-f°.

Mab. *Dipl.* — Mabillon, *De re diplomatica libri VI.* Parisiis 1709. In-f°.
Mach. — Machiavelli, *Discorsi.*
Malesp. — R. Malespini, *Istoria fiorentina.* Dans : Muratori, *Script. rer. ital.* T. VIII.
Malh. — Malherbe.
Mar. — Clément Marot, *Œuvres.* Éd. de La Haye 1731. 4 t. in-4°.
Mar. Marin. — Marini, *I Papiri diplomatici raccolti ed illustrati.* Roma 1805. In-f°.
Marca. — *Marca hispanica sive limes hispanicus*, auct. Pedro de Marca. Parisiis 1688. In-f°.
Mar. Egipc. — *Maria Egipciaca.* Dans : *Poetas castellanos anter. al s. XV.* Éd. Janer.
MFr. — *Poésies de* Marie de France etc., p. B. de Roquefort. Paris 1832. 2 t. in-8°.
Mil. — *Milagros de Na Senora*, p. Berceo.
Mill. — *Vida de S. Millan*, p. Berceo.
Mis. — *El sacrificio de la misa*, p. Berceo.
Mol. — Molière.
Monn. — *Chrest.* Monnard, *Chrestomathie.*
Mont. — Montaigne.
Mousk. — *Chronique rimée de Philippe Mousket*, p. p. de Reiffenberg. Bruxelles 1836-38. 2 t. in-4° (*Collection des documents inédits de Belgique*).
Mur. *Ant.* — *Antiquitates Italicae* etc. Auct. Antonio Muratorio. Mediolani 1738-42. 6 t. in-f°.
Mur. *Inscr.* — *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, collect. L. A. Muratorio. Mediolani 1739-42. 4 t. in-f°.

Nann. — V. Nannucci, *Manuale della letteratura del primo secolo della lingua italiana.* Firenze. 2 t. in-12.
NFabl. — *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIII°, XIV° et XV° siècles*, p. p. A. Jubinal. Paris 1839-42. 2 t. in-8°.
NFC. — *Nouveau recueil de fabliaux et contes inédits des XII°, XIII°, XIV° et XV° siècles*, p. p. Méon. Paris 1823. 2 t. in-8°.
Nith. — Nithard. Dans : *Monumenta Germaniae historica.* T. 2.
Nov. — *Novelas* de Cervantes.
Num. — *Numancia* de Cervantes. Éd. J. E. Hitzig. Berlin, 1811, in-16.

Og. — *Ogier le Danois* etc., p. p. J. Barrois. Paris. 1842. 2 t. in-8°.
Orell. — Orelli, *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio* etc. 1828-56. 3 t. in-8°.
Orl. — *Orlando furioso* de l'Arioste.

Par. — *Paradiso* de Dante.
Parton. — *Partonopeus de Blois*, p. p. G. A. Crapelet. Paris 1834. 2 t. in-8°.
PC. — *Poema del Cid.* Dans : *Coleccion* etc.; p. p. Sanchez, t. I; nouvelle

édition dans : *Poetas castellanos ant. al s. XV*, p. p. Janer.
P. *Cz.* — Pétrarque, *Canzone*.
PO. — *Le Parnasse occitanien ou choix de poésies originales des Troubadours*, p. p. de Rochegude. Toulouse 1819. In-8°.
Pg. — *Purgatorio* de Dante.
PPs. — *Poeti del primo secolo della lingua italiana*. Firenze 1816. 2 t. in-8°.
P. *Son.* — Pétrarque, *Sonetti* (d'après l'éd. de Fernow).
Purg. — Voy. *Pg.*

QFA. — *Les quatre fils Aymon*. Dans : *Der Roman von Fierabras*. Éd. I. Bekker, p. I-XII.

Rab. — Rabelais.
Rac. — Racine.
RCam. — *Li Romans de Raoul de Cambrai et de Bernier*, p. p. E. Le Glay. Paris 1840. In-12.
R. *Egl.* — Ribeiro, *Eglogas. Bucolica de dez eglogas pastoris*.
Ren. — *Le Roman du Renart*, p. p. Méon. Paris 1826. 4 t. in-8°.
Rim. de pal. — *Rimado de palacio* de Pedro Lopez de Ayala. Dans : *Poetas castellanos anter. al s. XV*, p. p. Janer.
R. *Men.* — Ribeiro, *Menina e moça*.
RMont. — *Renaus de Montauban, oder die Haimonskinder* hgg. von H. Michelant. Stuttgart 1862. In-8°.
RMunt. — *Chronik des edlen Ramon Muntaner*, hgg. von K. Lanz. 1844. In-8° (t. 8 de la bibliothèque du *Liter. Vereins*).
Rol. — *La chanson de Roland*. Éd. Fr. Michel. Paris 1837. In-8°, et 1869.
Rom. — *Altfranzœsische Romanze und Pastourellen*, hgg. von K. Bartsch. Leipzig 1870. In-8°.
Rom. fr. — *Le Romancero français*, p. p. Paulin Paris. Paris 1833. In-12.
Rose. — *Roman de la Rose*. Éd. d'Amsterdam 1735.
Rou. — *Le Roman de Rou et des ducs de Normandie*, par Rob. Wace, p. p. F. Pluquet. Rouen, 1827. 2 t. in-8°.
Ruteb. — *Œuvres complètes de Rutebeuf*, p. p. Achille Jubinal. Paris 1839. 2 t. in-8°.
Rz. — Joan Ruiz, arcipreste de Fita. Dans : *Coleccion* etc., p. p. Sanchez. T. IV.

Sanch. — *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV*, p. p. Th. Ant. Sanchez. Madrid 1779-1790. 4 t. in-8°.
Sax. — *Chanson des Saxons ou le roman de Widukind de Saxe par J. Bodel*. Paris 1839. 2 t. in-12.
SB. SBern. — *Choix de sermons de saint Bernard*. Dans : *Les Quatre livres des Rois*. Éd. Le Roux de Lincy.
S. de Mir. — Sa de Miranda, *Obras*. Lisboa 1684.
S. Grég. — Voy. *Grég.*
Sil. — *Vida de S. Domingo de Silos*, p. Berceo.
SLég. — *Vie de saint Léger*. Éd. de Champollion-Figeac. Dans : *Documents historiques inédits*. Paris 1848. In-4°. T. IV, p. 446.

